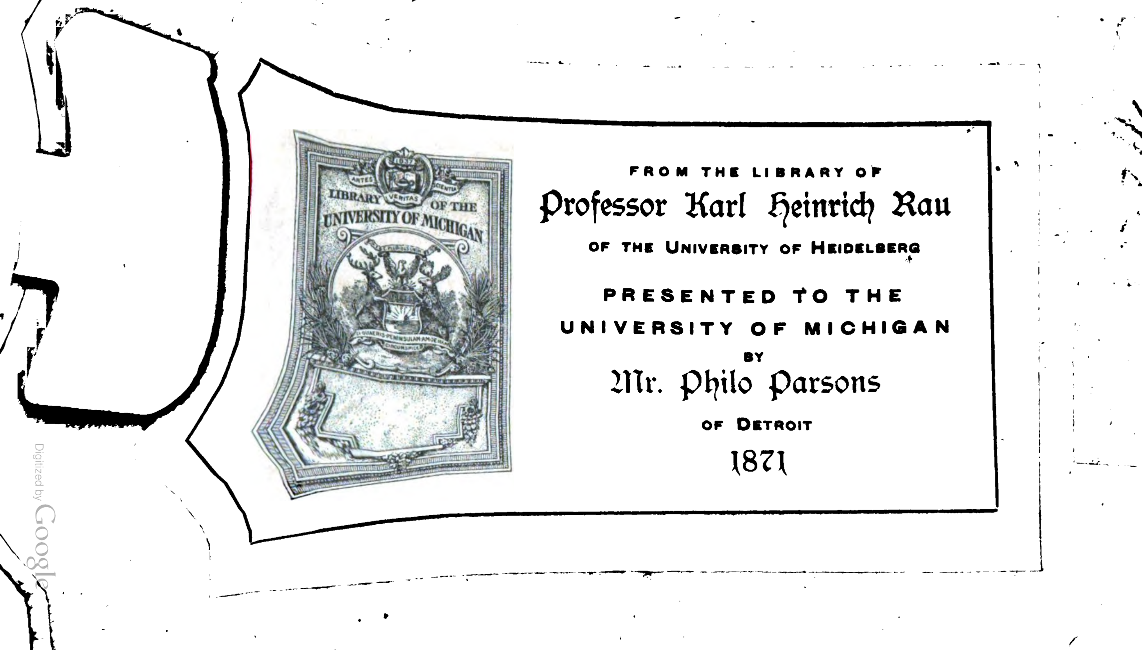

ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN



A AMSTERDAM, Aux depens de la COMPAGNIE.

Folkema invenit et Sculp: MDCCXXI

INTRODUCTION A L'HISTOIRE GENERALE ET POLITIQUE DE L'UNIVERS.

Où l'on voit l'Origine, les Révolutions, l'Etat present, & les Interêts des Souverains.

Par Mr. Le Baron de Pufendorff.

Nouvelle Edition, où l'on a continué tous les anciens Chapitres jusqu'à present, & ajouté l'Histoire des Principaux Souverains de L'Italie, de L'Allemagne, &c. Le tout dans un ordre plus naturel.

Avec des Notes Historiques, Géographiques, & Critiques, & les Cartes néceſſaires.

Spectantur ante acta, dictaque; ex præteritis enim solent æstimari præsentia. Quintil. V. 10.

Tome Troiſiéme.

Wels

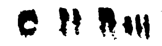


C. H. Rau.

A AMSTERDAM,

Aux dépens de la COMPAGNIE.

MDCCXXI.



SOMMAIRE
DU
TROISIEME LIVRE.

lie, entre en guerre avec le Duc de Suabe, depose le Pape & prend Rome 19. *Son fils se revolte contre lui. Il est depouillé de l'Empire.* HENRI V. *va à Rome & se saisit du Pape, qui déclara nul le traité qu'il fit. Guerre contre les Saxons* 20. LOTHAIRE. CONRAD *entreprend le voyage de la Terre Sainte.* FREDERIC *fait raser Milan, ses démêlez avec le Pape* 21. *Il fait le voyage de la Terre Sainte, il s'y noye, son fils vainqueur y perit.* HENRI VI. *va à Rome* 22. PHILIPPE *veut administrer l'Empire. Guerre avec le Duc de Saxe, sa mort tragique.* OTHON IV. 23. *est contraint de quitter l'Empire.* FREDERIC II. *va en Italie, ses démêlez avec les Papes. Factions des* GUELFES *& des* GIBELINS. *Frederic est déposé.* HENRI *de Thuringe* 44. GUILLAUME *de Hollande.* CONRAD. *Mort de Charles & de Guillaume. Charles Duc d'Anjou Roi de Naples. Mort de Conradin. Interregne en Allemagne* 25. *Desordres de tout cet Interregne.* RODOLPHE I. 26. *Ottocare s'empare de divers Pais en Allemagne. Rodolphe l'en dépossede. Il ne veut point aller en Italie, vend à plusieurs Villes d'Italie leur liberté. L'usage de la Langue Allemande introduit dans les actes publics* 27. ALBERT *d'Autriche.* ADOLPHE *Comte de Nassau. Adolphe déposé est tué dans une Bataille.* ALBERT I. *sa mort tragique.*

gique. HENRI VIII. 28. *passe en Italie, est empoisonné avec une Hostie.* FREDERIC *d'Autriche* LOUIS *de Baviére.* LOUIS *seul, fait le voyage d'Italie, est depossedé de l'Empire* 29. *est le premier qui fixe sa residence.* CHARLES IV. *a divers Competiteurs à l'Empire, en fait empoisonner un, dissipe les biens de l'Empire, annexe la Silesie à la Boheme, publie la Bulle d'or* 30. WENCESLAS, *est depossedé de l'Empire.* JOSSE *est mis en sa place.* FREDERIC *Duc de Brunswick est assassiné.* ROBERT. SIGISMOND *fait bruler Jean Hus. Les Hussites causent de grands desordres* 31. ALBERT II. FREDERIC III. *Guerre avec Hunniade.* MAXIMILIEN I. *Les Païs-Bas aquis à la Maison d'Autriche. Guerre contre les Suisses & les Venitiens* 32. CHARLES V. *Luther se fait un grand nombre de Sectateurs.* 33. *Origine du nom de protestans. Ligue de Smalkalde. Les Protestans se mettent en Campagne. Charle dissipe leur Armée* 34. *bat l'Electeur de Saxe, & le prend prisonnier, fait enlever le Landgrave de Hesse. Maurice Duc de Saxe fait Electeur, attaque Charle. Traité de Passau* 35. *Le Landgrave de Hesse & l'Electeur de Saxe sont remis en liberté. Paix d'Augsbourg, soûlevement des Paisans & leur défaite. Soliman assiége Vienne. Les Anabaptistes dissipez en Westphalie.* FERDINAND I. *La Hongrie & la Boheme aquises à la mai-*

son d'Autriche 36. MAXIMILIEN II. *Guillaume de Grumbach. Le Duc de Saxe le protege, ses Malheurs.* RODOLPHE II. RODOLPHE *cede la Hongrie, & l'Autriche à son frere.* MATTHIAS 37. *Causes des longues Guerres pendant son regne. Les disputes s'augmentent avec les Lutheriens & les Reformez* 38. *Union Evangelique. Ligue Catholique. Troubles de Boheme, les Bohemiens attaquent l'Autriche.* FERDINAND II *Roi de Boheme* 39. *L'Electeur Palatin accepte la Couronne de Boheme. Ferdinand apelle à son secours le Duc de Baviere* 40. *Bataille de Prague. Il reduit diverses Provinces, récompense les Ducs de Baviére & de Saxe, nouveaux troubles. Le Roi de Dannemarc est battu par Tilli* 41. *Et contraint de faire la paix. Edit de restitution. Les Protestans font une Alliance contre l'Empereur. Le Roi de Suede se joint à eux* 42. *entre en Allemagne. Bataille de Leipzic. Progrès des Suedois du côté du Rhin. Bataille de Lutzen. Mort du Roi de Suede* 43. *Bataille de Nordlingue, paix de Prague. Paix d'Osnabrug & de Munster* 44. FERDINAND III. LEOPOLD, *attaque les Suedois. Paix d'Oliva. Guerre contre les Turcs* 65. *Paix avec les Turcs. Guerre contre la France* 46. *Paix de Nimegue, Pertes de l'Empire, Prise de Strasbourg. Treve avec la France* 47. *Guerre entre l'Empire & les Turcs. Siége de Vienne* 48.

Vien-

succession, il est couronné en Hongrie 76. *Traitez de Rastad & de Bade. Guerre avec les Turcs* 77. *Progrès & victoires sur les Turcs* 78. *Siége de Belgrade. Traité de Passarowitz* 79. *Qualitez de la Nation Allemande* 80. *Situation de l'Allemagne, son étenduë, la nature de son Terroir* 81. *Ses mines, ses sources d'eau salée, & ses Riviéres, ses Denrées, son gouvernement* 82. *Du Titre du Roi des Romains. Quel Empereur se l'attribua le premier. Autorisé des Etats d'Allemagne* 83. *Puissance de l'Empereur. Defauts du gouvernement* 84. *L'Italie & le Royaume d'Arles pourquoi abandonnez. L'interêt des Princes par raport à l'Election des Empereurs. Maximes de Charle V.* 85. *Garantie du Cercle de Bourgogne* 86. *Maximes de Ferdinand II. Difficultez pour l'union des Membres de l'Empire, la difference des Religions* 88. *Diversité entre les Protestans. Le grand nombre des Etats de l'Empire. L'inégalité des Membres* 89. *Leur jalousie. Interêt de l'Empire à l'égard de ses Voisins. Du Turc* 90. *de l'Italie, des Suisses, de la Pologne* 91. *du Dannemarck, de l'Angleterre* 92. *de la Hollande, de l'Espagne, de la Suede, de la France* 93.

CHAPITRE III. *de la* Maison d'Autriche, *son Origine*, RATAPON, VERNIER, ALBERT *le Riche*, RODOLPHE 95. ALBERT *le sage*, *Rodolphe*, *élu Empereur* 96. *Il défait*

SOMMAIRE

FRIDERIC II. *le sage. Origine du Globe Imperial dans les Armes de l'Electeur Palatin* 143. OTTON, HENRI *le Magnanime.* PHILIPPE *le belliqueux, branche de Simmeren* 144. FRIDERIC. JEAN *le vieux.* JEAN *le jeune.* FRIDERIC III. *le pieux* 145. *Origine de la Ville de Franckendal.* LOUIS *le facile.* FRIDERIC IV. 146. FRIDERIC V. CHARLE LOUIS 148. CHARLE 151. *branche de Neubourg,* LOUIS *le Noir.* GASPAR. ALEXANDRE 152. *branche de Veldens.* LOUIS *Tige de la branche de Deux ponts d'aujourd'hui* WOLFGANG, LOUIS PHILIPPE 153. AUGUSTE 154. PHILIPPE GUILLAUME 155. JEAN GUILLAUME. CHARLE PHILIPPE. *Etats de la Maison Electorale Palatine* 157. *Maison de Sultzbach. branche de Deux ponts* 158. *Maison de Landsberg.* 159. *branche de Kleebourg* 160. *Maison de Birkenfeld, ibid. Maison Electorale de Baviére, son Origine.* LOUIS 162. *sa mort, ses enfants.* LOUIS *l'Ancien,* LOUIS *Romain,* OTTON 164. ETIENNE *le bouclé.* ETIENNE *le jeune.* FRIDERIC JEAN. *branche d'Ingolstad* 165. *branche de Landshut. Suite de la branche Electorale.* ERNEST, *amours d'Albert.* ALBERT 166. JEAN, SIGISMOND, ALBERT *seul.* GUILLAUME, *son ambition* 168. ALBERT V. 196. FERDINAND *de qui sont issus*

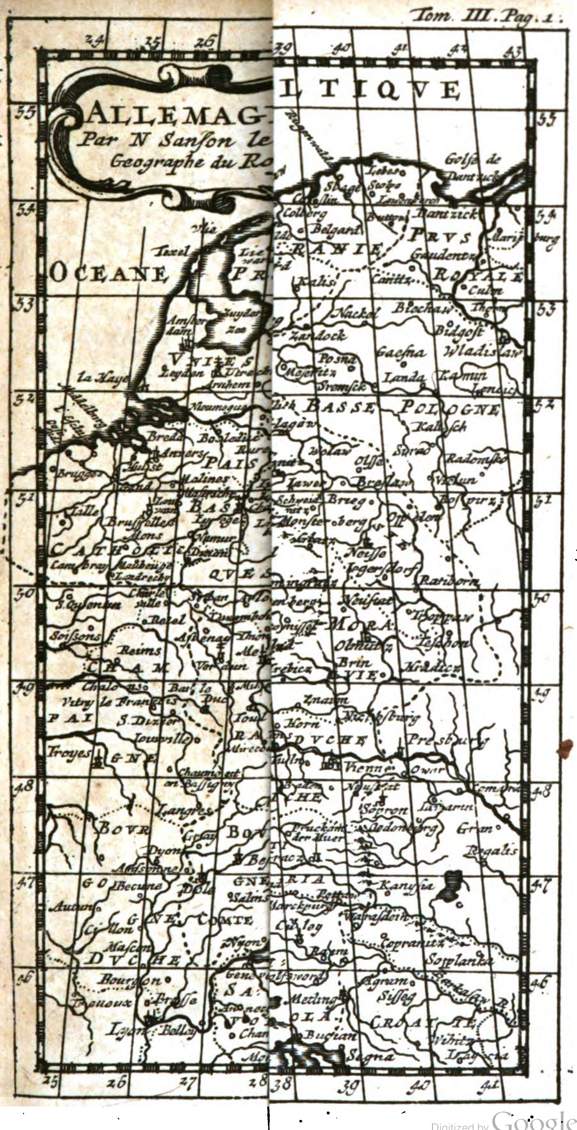
sus

CHA-

CHA-

au




ALLEMAG
LTIQVE
Par N Sanson le
Geographe du Ro
OCEANE
Golfe de Dantzick
Dantzick
PRVS
ROYALE
Culm
Thorn
Colberg
Belgard
Texel
Amsterdam
Zuyder Zee
VNIES
Leyden
Utrech
Arnhem
la Haye
Nieumegue
Breda
Anvers
PAIS
Malines
Bruges
Gand
Lille
Bruxelles
Mons
Namur
Liege
Cambray
Landrechy
Charleville
Reims
Soissons
CHAM
Verdun
Chalons
Bar le Duc
Vitry le François
S. Dizier
Ioinville
Troyes
Chaumont en Bassigny
Langres
BOVR
Dyon
Auxonne
Dole
COMTE
Autun
Mascon
DVCHE
Bourg
Bresse
Lyon
Belley
Posna
Landa
BASSE POLOGNE
Kalisch
Breslaw
Olsse
Radomsko
Brieg
Neisse
Ratiborn
Troppaw
MORA
Olmutz
Brin
VIE
Znaim
Presburg
DVCHE
Vienne
Owar
Komara
Sopron
Gran
Kanysia
Waradsdein
Agram
Sisseg
CROATIE
Segna
Metling

INTRODUCTION.
A
L'HISTOIRE
Génerale de l'Univers.

LIVRE III.

Contenant L'EMPIRE D'ALLEMAGNE & les Principaux Souverains qui le composent.

CHAPITRE I.

Origine des Dignitez de DUC, de COMTE, de MARGGRAVE, de VICOMTE, de BURGRAVE &c. par raport à l'histoire de l'Empire.

DIGNITEZ DE L'EMPIRE.

LEs titres de Duc, de Comte, de Marquis, & les autres dignitez qui distinguent aujourd'hui la Noblesse, étoient d'abord des Charges personnelles, si peu héréditaires, que celui qui en étoit honoré ne pouvoit pas s'assurer de les conserver jusqu'à sa mort. Quoi que les mots François qui signifient les deux premiéres, soient formez de la langue latine, les Savants ne conviennent pas entr'eux, si la chose signifiée à commencé chez les Romains ou chez les Allemands. Tout le monde sait que le mot DUC est la même chose que le mot latin *Dux* qui signifie conducteur ou guide. Les Généraux des Romains s'appelloient *Imperatores*, EMPEREURS.

DIGNITEZ DE L'EMPIRE.

& ce tître étant devenu propre à ceux qui avoient usurpé la Souveraine puissance après l'oppression de la République, les Généraux se contentérent du tître de Préteurs, *Pratores*, de Lieutenants, *Legati*, de Chefs, *Duces*. Mais pour ne nous pas éloigner de notre sujet qui est l'histoire de l'Empire, le nom que les *Allemands* donnent à leurs *Ducs* marque assez que leur fonction n'étoit autre dans son origine que de mener les troupes au combat; car *Hertzog* ne veut dire que conducteur d'armée.

Avant que Charle-Magne eut subjugué les Germains, ce peuple étoit partagé en plusieurs états qui avoient chacun leur Chef. Nos historiens ne sont pas d'accord de la qualité qu'ils leur doivent donner. Les uns les apellent *Rois*; d'autres persuadez que ces Chefs n'avoient pas toute l'autorité qu'ont les Rois d'aujourd'hui, se contentent de les appeller *Ducs*: c'est ainsi que Tassillon de Baviere & Witickind de Saxe sont appellez Rois par les uns & Ducs par les autres.

De même que les Senateurs Romains étoient ainsi appellez parce que les premiers avoient été des vieillards, de même les premiers COMTES étoient des Sénateurs que l'on appela GRAV, mot qui signifie *Gris*; c'est à dire, des personnes agées qui accompagnoient le Prince & l'assistoient de leurs conseils. Comme le Souverain n'avoit point de Résidence fixe dans l'Etat & ne faisoit presque toute l'année que se promener d'une Province à l'autre, on ne savoit ce qui c'étoit que Parlement, il y avoit seulement des Juges, & les parties qui se croioient lézées attendoient que le Prince passât dans le voisinage, & tînt cette assemblée que les Ecrivains de la basse latinité

nité appellent *Mallus*; de l'allemand MAL, mot qui repond assez à cette façon de parler usitée encore en quelques Provinces de France : *Tenir les Plaids*. Alors les jugements dont on se plaignoit, étoient revus par le Prince assisté des *Graves*. Et quelquefois ils étoient renvoiez au *Grave du Palais* que nous appellons le Comte Palatin.

DIGNITEZ DE L'EMPIRE.

Ainsi dans cette premiére institution les Ducs étoient pour le commandement des armées, & les Comtes avoient particuliérement l'administration des loix, & la décision des affaires civiles, c'étoit le Conseil du Souverain; ils l'accompagnoient par tout, & c'est pour cette raison qu'on les appelloit *Comites*, ou ceux qui accompagnent.

Il étoit impossible au Prince de parcourir souvent un Etat dont les parties étoient éloignées les uns des autres ; & il y avoit trop de danger à laisser des Provinces entiéres qui jouissoient rarement de sa presence, à la discrétion de leurs Juges. Pour remedier aux inconveniens que l'éloignement du Prince pouvoit causer dans le gouvernement, on donnoit les Provinces à conduire aux *Graves* & comme ils avoient encore pour la plûpart quelque Charge particuliére chez le Prince, de là vient ce grand nombre de Dignitez dont les noms sont composez avec le mot *Grave*, & cette multitude de sortes de Comtes que l'on peut voir dans le Glossaire latin de du Cange au mot *Comes*.

Il y avoit souvent plus de *Comtes* à pourvoir que de Provinces à donner, on subdivisa les Provinces ; ainsi une seule pouvoit être le Gouvernement de plusieurs Comtes, qui même en avoient encore d'autres subordonnez. Baluze, dans ses notes sur les Capitu-

DIGNITEZ DE L'EMPIRE.

pitulaires, à fait voir qu'outre celui qui portoit le tître de *Comte* d'*Auvergne* par distinction, il y en avoit encore d'autres dans le même temps & dans le même district. Les Principaux étoient appellez les *Comtes Forts*, par opposition aux autres qui leur étoient inférieurs.

Ceux qui avoient une Province à gouverner s'apelloient LANDGRAVES. Ceux qui avoient sous eux un païs de Frontiére s'apelloient MARGGRAVES, en latin *Marchiones*, dont on a fait l'ancien mot François *Marchis*, c'est ainsi que les Ducs de Lorraine se sont qualifiez dans leurs Actes publics. Et de marchis on a fait le mot *Marquis*. Quoi que le nom de Marquis se trouve déja en usage du tems * d'Hincmar, il est pourtant incontestable que la plûpart des MARGGRAVES furent instituez par *Henri l'Oiseleur* pour veiller à la sûreté des Frontiéres. Les *Graves* qui n'avoient à garder que quelques place importante étoient nommez BURGGRAVES, & répondoient à nos anciens Seigneurs Chatelains, dont il est si souvent parlé dans nos Chroniques. Souvent le Burggrave étoit le protecteur d'un Evêché, dont il conservoit le temporel.

Les *Ducs* occupez au commandement des armées, tiroient des *Graves* les recrues, & les choses néceſsaires pour l'entretien des troupes; mais quoi que, pour l'ordinaire, un *Duc* eût sous lui un certain nombre de Comtes, il y en avoit cependant de ces derniers qui ne dependoient point des Ducs.

Quelques-uns de ces *Graves* joignoient à ce nom celui du lieu où ils presidoient; par cette raison on apella *Rhingrave* le Comte qui gouvernoit la Province du Rhin où le Rhin-

gaw

* Hincmar vivoit dans le X. siécle.

gaw, *Wild Grave*, ou le Comte sauvage, celui qui avoit la jurisdiction des Ardennes. DIGNITEZ DE L'EMPIRE.

Les Comtes qui avoient, outre leur gouvernement, une charge qui les attachoit à la personne du Prince, envoïoient à leur place des *Vicaires* qui présidoient pour eux dans le lieu de leur Département, & c'est l'origine des *Vicomtes*. Ces derniers avoient sous eux des Juges, des Senéchaux, des Baillis &c.

Il arriva dans la suite que ces Charges aiant été long tems dans la même Famille, & la foiblesse des Descendans de *Charlemagne* aïant donné occasion à ces Officiers de secouër la domination de leurs maitres, l'Empire & la France se trouvérent enfin partagées entre une multitude prodigieuse de Souverains qui s'est bien diminuée, depuis que les familles les plus considérables ont profité de l'extinction d'un grand nombre d'autres, comme on le verra dans ce volume.

Les Rois de France étant parvenus à un certain degré de puissance, ont réüni peu-à-peu toutes ces Souverainetez que le malheur des tems avoient separées de leur Couronne. Dans ce Roïaume les titres de *Duc*, de *Marquis*, de *Comte* & de *Vicomte* n'y sont presque plus que des noms honorables, qui marquent une naissance illustre, ou sont les temoignages éclatants que le Roi donne de son estime à la personne qui en est gratifiée.

Mais les Empereurs d'Allemagne ne se sont point trouvez en état de faire cette réünion, & ces Dignitez subsistent dans l'Empire, où ceux qui les possédent jouïssent des prérogatives attachées à la Souveraineté. Un *Duc*, un *Margrave*, sont de veritables Princes qui jouïssent de la supériorité territoriale, font battre monnoie, lévent des armées, font la Paix & la

DIGNITEZ DE L'EMPIRE.

Guerre, & ont droit de vie & de mort sur leurs sujets. Les Evêques & autres Prélats y sont pour la plûpart Souverains, & fort différents des Evêques de France, qui relévent des Parlements.

De toutes ces Souverainetez, il resulte un Corps que l'on apelle *Le Corps Germanique*, où l'*Empire Romain*, je ne sais pour-quoi; car à proprement parler, l'Empire, tel qu'il est aujourd'hui, n'a commencé qu'à *Conrad*. L'Empire que possedérent *Charle-magne* & *Loüis le debonnaire* son fils n'avoit rien de commun avec l'Empire d'aujourd'hui. Leur pouvoir, & leurs Provinces étoient bien differentes. Quelques uns de leurs Descendants n'étoient que de simples [illegible]s de *Germanie*, & l'Empire Allemand ne se forma que sous *Conrad*. Il a encore moins de raport avec celui des Romains qui finit avec *Augustule*.

Cet Empire est un assemblage assez bizare des trois sortes de Gouvernement. Le Baron de Pufendorff en a marqué les défauts dans le chapitre suivant, & mieux encore dans le livre qu'il a publié sous le nom de Monzambano de l'*Etat de l'Empire*. Mais comme il le dit quelque part, il est plus aisé de voir les défauts de cette République, que d'y remedier.

Ces divers Souverains ont pour chef l'Empereur. La Souveraineté de l'Allemagne ne reside pas en lui seul, il la partage avec les trois Colleges de l'Empire. Qui sont 1. LE COLLEGE ELECTORAL; 2. LE COLLEGE DES PRINCES, qui comprend les *Archevêques*, *Evêques*, *Abbez*, *Prevôts* & autres Prélats qui ont rang de Princes, Les *Ducs*, *Princes* seculiers, *Marggraves*, *Landgraves Burgraves* & *Comtes*, qui ont rang de Princes, les

Ab-

Abbez, *Abbesses*, & autres membres immédiats de l'Empire. Et 3. Le Collège des Villes Imperiales. C'est proprement dans cet trois colléges, où préside l'Empereur par lui ou par quelqu'un de ses Ministres, que reside la Majesté de l'Empire; quoi qu'à dire vrai, l'Empereur soit sûr d'y faire réüssir les délibérations à sa volonté, lors qu'il s'est assuré des Electeurs. Il y a même des évenements où l'on abbrége les procédures en retranchant les délibérations. DIGNITÉ DE L'EMPIRE.

L'Allemagne est divisée en dix CERCLES; mais comme celui de *Bourgogne* n'a jamais été un Cercle effectif & que *Maximilien* ne l'avoit fait qualifier ainsi, que pour interesser davantage les Princes d'Allemagne à le defendre, en cas qu'il fût attaqué par une Puissance étrangére, il n'y en à que neuf veritables. Chaque Cercle a un ou plusieurs Directeurs, qui sont chargez d'y entretenir la tranquilité, & de veiller qu'il ne s'y passe rien contre les interêts de l'Empire.

Si quelque Souverain de l'*Allemagne* entreprenoit d'usurper les terres de ses voisins, ou de troubler la *Paix publique*, les autres Etats du même Cercle se joignent alors pour prévenir ses mauvais desseins, & entrent dans son païs avec des troupes, jusqu'à ce qu'il ait satisfait aux ordres de la Chambre Impériale, ou du Conseil Aulique. Car ces deux Tribunaux prétendent également avoir jurisdiction sur les Membres de l'Empire.

Le premier s'appelle quelquefois la *Chambre de Spire*, parce qu'après avoir été souvent transférée d'un lieu à l'autre, elle fut enfin fixée à *Spire* par Charle V. mais durant les derniéres guerres de la France contre l'Allemagne, on la transféra à *Weslar*, où elle est de-

DIGNITEZ DE L'EMPIRE.

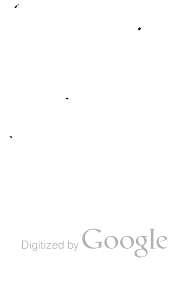
demeurée depuis ce tems. *Le Conseil Aulique* n'avoit été institué d'abord que pour connoître des procès des sujets de l'Empire qui vivent dans les Provinces héréditaires de l'Empereur; mais il s'est peu à peu mêlé des affaires des Princes, qui néanmoins ne conviennent pas de cette authorité qu'il se donne de les juger. Il ne faut pas le confondre avec le Conseil d'Etat de l'Empereur.

Avant que de quitter cette matiére, il faut observer que ces differents Souverains dont nous venons de parler conservérent long-tems leurs premiers titres & les preférérent même à celui de *Prince* qui est regardé en Allemagne comme inférieur à celui de *Duc* & de *Marquis*. Par exemple, les enfants d'un *Marggrave* ne sont apellez que *Princes* du vivant de leur Pére. Cette remarque est d'autant plus nécessaire à quelques François, qu'ils regardent cela comme un renversement ridicule. Accoutumez à voir nos Marquis François si fort au dessous de nos Princes qui ne sont pas même des souverains; ils jugent de l'Allemagne par la France & jugent mal.

Cela me fait souvenir d'un Abbé qui au commencement de ce siécle aiant appris que le Marquis de Brandenbourg s'étoit declaré pour l'Empereur, dit avec un entousiasme fort vif, qu'il étoit bien insolent à un Marquis de se mêler des affaires du Roi. Cette bêtise fit rire à ses depends la compagnie qui étoit nombreuse, & où il se trouvoit des personnes mieux instruites que cet Abbé, de la veritable puissance du Marquis en question.

Le souvenir de ce prejugé m'avoit fait résoudre à mettre toûjours le mot de Marggrave à la place de celui de Marquis, toutes les fois qu'il s'agit d'un Prince souverain; mais aiant

vû



vû que l'usage à établi le mot François à l'égard de plusieurs de ces Princes, je me suis servi indiféremment de l'un & de l'autre & ai cru qu'il suffisoit d'avertir ici que ces deux mots, qui dans le fond sont la même chose, fignifient dans l'Empire un Prince souverain dans son Païs. DIGNITEZ DE L'EMPIRE.

Nous allons maintenant parcourir les principales Souverainetez qui sont comprises dans l'Empire d'Allemagne. Après avoir raporté dans le Chapitre suivant les divers Etats de ce Païs en suivant l'histoire de ses Empereurs, nous entrerons dans le détail, & donnerons une histoire Chronologique & Généalogique de la Maison Imperiale, des familles Electorales, Ducales, &c. Comme une partie des Etats de l'Allemagne a des Princes Ecléfiastiques qui sont où * *Elus* où *Postulez* † selon que le sujet a ou n'a pas les conditions requises & que ces Dignitez, ne sont nullement héréditaires, il seroit inutile de parler de leur situation presente, qui change tous les jours. Nous donnerons pourtant à la fin de ce volume le nom de chacun des Souverains Eclesiastiques avec une notice des Etats qu'ils posſédent.

On comprendra aisément le Rang des Princes d'Allemagne par la table ci-jointe, où se trouve l'ordre dans lequel ils sont placez dans

* On apelle ELUS ceux qui ont d'eux mêmes toutes les qualitez requises pour être Elus, par les voies ordinaires & canoniques.

† LES POSTULEZ sont ceux qui n'aiant pas l'âge compétent, ou étant pourvus de quelque autre benéfice incompatible, ou n'étant pas du Chapitre de l'Eglise qui doit élire, ou enfin aiant quelque autre empêchement qui rendroit l'election nulle, obtiennent du Pape une dispense qui les rend Capables d'être *Elus*. Cette dispense s'apelle un *Bref d'Eligibilité*.

DIGNITEZ DE L'EMPIRE.

les assemblées de l'Empire. A signifie *Alternant*. On appelle *Alternantes* certaines familles qui ne pouvant convenir, qui d'entr'elles auroit le Pas, se sont accordées de se précéder l'une l'autre Alternativement. C. veut dire la *Concurrence*, c'est à dire des familles qui disputent pour la préséance.

CHAPITRE II.

DE

L'EMPIRE.

Ancien état de l'Allemagne.

§. 1. DAns les prémiers temps l'*Allemagne* n'étoit pas réünie en une seule République, mais elle étoit divisée en plusieurs Etats differens d'une étenduë assez bornée, & dont chacun étoit Souverain en lui-même & indépendant de tout autre. Et quoi-que la Democratie y fût la forme de gouvernement la plus générale, il y avoit quelques Etats qui obéïssoient à des Rois, dont l'autorité néanmoins consistoit plûtôt à donner des conseils qu'à commander en Souverains.

CHARLEMAGNE.

§. 2. A la fin tous ces divers Etats furent réünis sous l'Empire des *François*. Il est vrai que les Rois de *France* de la prémiere race subjuguérent une partie de ces peuples; mais CHARLEMAGNE fut le prémier qui réduisit sous son obéïssance l'*Allemagne* toute entiére, & qui en même temps étoit maître de la *France*, de l'*Italie*, de *Rome*, & d'une partie de l'*Espagne*.

Cet Empereur gouvernoit tous ces païs con-

quis par des Lieutenans ou Gouverneurs, à qui on donnoit alors le nom de Marquis ou de * Comtes, quoique néanmoins les *Saxons* jouïssent d'une plus grande liberté, que le reste des Sujets. Mais afin de tenir plus facilement en bride ces peuples fougueux & farouches, il établit plusieurs Evêques en *Saxe*, pour tâcher d'adoucir le naturel sauvage de cette nation par la prédication de l'Evangile. DE L'EMPIRE.

§. 3. LOUIS LE † PIEUX fils & successeur de *Charlemagne* eut trois fils, à sçavoir *Lothaire*, *Louis*, & *Charle*, qui partagerent entre eux l'Empire des François. LOUIS eut toute ‡ l'*Allemagne* qui est au delà du Rhin, avec une partie de celle qui est au-deçà de ce fleuve, à cause des vins qui y croissent, comme quelques uns prétendent; de sorte qu'il en étoit le Souverain & le Maître absolu, sans relever aucunemeut de son frére aîné, & bien moins encore de son plus jeune frére, qui avoit eu la *France* en partage. Dès ce temps-là l'Allemagne fut réduite en un Roïaume particulier & indépendant de tout autre. Partage de l'Empire des François entre les fils de Louis le Pieux. Louis Roi d'Allemagne.

§. 4. Après la mort de *Charle le Chauve* Roi de France, qui avoit aussi le titre d'Empereur, *Carloman* fils de *Louis* Roi d'Allemagne ayant attaqué l'Italie, s'en rendit maître & prit en même temps la qualité d'Empereur, que *Louis*, fils de *Charles le Chauve* Roi de France, prenoit aussi du consentement du Pape. CARLOMAN.

 §. 5. *Car-*

* Voiez le chapitre precédent.

† C'est le même que nos historiens appellent Louis le debonnaire. Un grammairien dit fort plaisamment: Nos ancêtres ont appellé *Louis* le debonnaire celui qu'ils n'ont osé nommer *Louis* le sot, ces deux mots signifient la même chose.

‡ C'est à dire la Suabe.

De l'Empire. §. 5 *Carloman* eut pour successeur CHARLES LE GROS son plus jeune frére, qui retint aussi le Roïaume d'Italie avec la dignité Imperiale. Mais l'an 887. les Princes & Etats d'Allemagne l'aiant déposé élûrent en sa place ARNOLPHE, fils de *Carloman*. Celui-ci étant entré en Italie en 894 prit le titre d'Empereur; que *Berenger* Duc de Frioul & *Gui* Duc de Spolete vouloient s'approprier.

Charle le Gros.

887.

Arnolphe

894.

Louis surnommé l'Enfant,

899.

6. Après qu'*Arnolphe* fut mort l'an 899. son fils LOUIS surnommé l'*Enfant* lui succeda à l'Empire. Sous son régne les affaires d'Allemagne furent en si mauvais état, qu'on n'eût pas le temps de songer à l'Italie.

l'Allemagne ravagée par les Hongrois.

Arnolphe faisant la guerre à *Zuentebold* Roi de Bohéme & de Moravie, qui s'étoit révolté, & ne pouvant lui seul le dompter avoit apellé à son sécours les Hongrois, qui en ce temps-là étoient une nation sauvage & barbare, & par le moïen desquels il réduisit ce Rebelle & le rangea sous son obéïssance. Mais cette affaire eut de funestes suites, car les Hongrois ayant pris goût en Allemagne, y firent une invasion & la ravagérent avec une inhumanité & une cruauté inouïe. Ensuite ils défirent *Louis* près d'*Augsbourg*, & le contraignirent enfin en 905. de leur païer un tribut annuel. La cause de cette perte & de cet affront doit être imputée à la jeunesse de ce Roi, à la division qui regnoit entre les Grands de l'Allemagne, & à la passion que chacun avoit d'accroître sa propre puissance. Cependant les Hongrois nonobstant ce tribut ne cessérent pas de faire de grands dégâts dans l'Allemagne.

905.

Conrad

911.

§. 7. *Louis* étant mort en 911. CONRAD Duc de Franconie fut élû Empereur en sa place. Durant son regne les Ducs de *Lorraine*, de *Suabe*, de *Baviere*, & de *Saxe*, qui étoient

toient alors devenus très puissans, entreprirént de se rendre Souverains des païs de leurs gouvernemens, & de se les rendre héréditaires. Et ce fut en vain que Conrad tâcha de les remettre sous le joug.

De l'Empire. Plusieurs Ducs se rendent Souverains.

§. 8. Enfin *Henri* Duc de *Saxe* se rendit si rédoutable, que *Conrad*, qui craignoit qu'il ne se séparât du reste de l'*Allemagne*, étant au lit de la mort persuada aux autres Princes de le prendre pour leur Empereur, & ils suivirent son conseil. C'est de cette maniére que l'Empire passa de la race des *Carlovingiens* dans la maison Saxe en 919.

Henri l'Oiseleur.

§. 9. *Henri* surnommé * l'*Oiseleur* dompta la fureur des Hongrois; car lorsqu'ils vinrent avec une armée formidable pour faire de nouvelles courses en *Allemagne* & pour demander le tribut ordinaire, il leur envoya un chien galeux pour marque de son mepris, & dans la sanglante bataille de Mersebourg il en tailla en pieces quatre-vingts mille hommes. Ce fut sous cet Empereur que la plûpart des villes qui sont de l'autre côté du Rhin furent bâties & fermées de murailles.

Hongrois repoussez. 919.

Bataille de Mersebourg.

Ce fut encore lui qui subjugua les *Sorabes* & les *Vandales*, (peuples *Sarmates* ou *Sclavons*, & qui occupoient alors en *Allemagne* une grande étenduë de païs le long de la riviére d'*Elbe*) & qui les chassa de *la Misnie*, de la *Lusace*, & du *Brandebourg*. *Henri* aiant tout pacifié en *Allemagne* & affermi son Empire, mourut l'an 936.

Les Sorabes & les Vandales subjuguez.

§. 10. Cet Empereur eut pour successeur son fils OTHON surnommé *le Grand*, qui au com-

Othon I. surnommé le Grand. 936.

* Otton fut surnommé l'Oiseleur, parce que ceux qui lui venoient annoncer son Election, le trouvérent qui se divertissoit à prendre des oiseaux.

commencement de son regne eut de cruelles guerres au dedans de son Etat avec divers Princes, qui s'étoient révoltez contre lui, & particuliérement avec ceux qui prétendoient être descendus de *Charlemagne* & qui voyoient avec un extrême regret la Dignité Impériale dans la Maison de *Saxe*.

Il fit encore la guerre aux *Danois* & aux *Sclavons* avec beaucoup de succès, & il défit entiérement près d'*Augsbourg* les *Hongrois*, qui osoient encore venir faire des ravages en *Allemagne*: mais après cette grande défaite, ces peuples feroces n'eurent pas le courage de rien entreprendre davantage contre l'Empire. Il y avoit eu depuis long temps beaucoup de troubles en Italie, à cause qu'un chacun vouloit s'en rendre maître & y exercer un pouvoir tyrannique.

Desordres en Italie.

Cependant l'Empereur y ayant été appellé, y marcha à la tête d'une armée, & dès qu'il y fut arrivé, il s'empara sans beaucoup de peine du Roïaume d'Italie & de l'Empire de Rome, à condition que ces deux Dignitez résideroient toûjours à l'avenir dans ceux qui posséderoient l'Empire d'Allemagne, sans qu'il fût besoin d'aucune aucune élection pour les transmettre à ses successeurs, & que de plus on n'éliroit jamais de Pape qu'avec le consentement & par l'autorité de celui qui en seroit Empereur. C'est ainsi qu'*Othon* fut couronné Empereur à Rome en 962.

962.

Ces nouvelles dignitez, auxquelles cet Empereur étoit parvenu, & toutes les conquêtes qu'il fit en *Italie*, ne furent pas néanmoins fort avantageuses à l'*Allemagne*. Les Papes excitoient en *Italie* des seditions continuelles que l'on ne pouvoit étouffer que très difficilement, à cause que les villes n'étoient pas alors

lors bridées par de bonnes garnisons, ni par des citadelles bien fortifiées. On étoit obligé d'y mener des armées toutes les fois que les habitans s'avisoient de se soulever, & ainsi on se voyoit réduit à consumer assez inutilement les forces & l'argent de l'*Allemagne*. D'ailleurs il semble que ces Empereurs ne tiroient que très-peu de revenus de l'Italie, puisqu'on n'y fournissoit que des logemens & l'entretien pour l'Empereur & pour sa Cour pendant tout le temps qu'il y séjournoit. DE L'EMPIRE.

§. II. *Otton* le Grand mourut l'an 974. & laissa l'Empire à son fils OTHON II. qui au commencement de son régne eut de grands démêlez avec quelques Princes d'Allemagne dont l'humeur inquiette lui donne de l'embarras. OTHON II. 974.

Ensuite *Lothaire* Roi de France tâcha de s'emparer de la Lorraine, & peu s'en fallut même qu'il ne surprît *Othon* à Aix-la-Chapelle. Cependant cet Empereur étant entré en France avec une puissante armée, passa par la *Champagne* & s'avança jusque devant Paris; mais ayant été obligé de repasser en *Allemagne* il reçut un grand échec à son retour. La paix fut ensuite concluë à *Rheims*, à condition que la Lorraine demeureroient à l'Empereur.

Quelque temps après, *Othon* fit une campagne en *Italie*, contre les *Grecs* qui s'en étoient rendus maîtres. Après les avoir battus au commencement, il fut défait lui-même dans une sanglante bataille, à cause que les Romains & les Beneventins, qui faisoient une partie de ses troupes, prirent lâchement la fuite durant le combat; de sorte que l'Empereur tomba entre les mains des ennemis; mais ayant trouvé moien de se sauver, il punit Expedition d'Italie contre les Grecs.

De l'Empire.

punt très-sévérement l'infidelité de ceux qui l'avoient abandonné. Peu de temps après il mourut de chagrin l'an 983.

Othon III.

983. §. 12. Son fils & successeur OTHON III. passa la plus grande partie de son régne à appaiser les troubles de Rome; où le Consul *Crescence* ayant voulu usurper l'autorité souveraine, l'Empereur le fit saisir, & l'envoia au gibet où il reçut son salaire. *Othon* fut empoisonné par des gands, dont la veuve du Consul lui avoit fait présent, & mourut l'an 1001, sans laisser de postérité.

Crescence.

Henri II.

1001. §. 13. HENRI II. surnommé *le Boiteux* lui succéda à l'Empire, qui lui fut offert. Il étoit Duc de Baviere, & descendoit de la Maison de Saxe. *Egbert* Landgrave de *Thuringe* lui vouloit disputer la dignité Impériale, mais sa témérité lui coûta la vie.

Egbert de Thuringe.

Cet Empereur eut beauconp de troubles à appaiser & de difficultez à surmonter en *Italie*. Il réduisit *Boleslas* Roi de *Pologne*, après

1024. l'avoir défait en plusieurs rencontres. *Henri* II. mourut en 1024. & après sa mort il fut mis au nombre des Saints, à cause des grandes liberalitez qu'il avoit faites aux Ecclesiastiques.

Henri mis au nombre des Saints.

Conrad II.

§. 14. Comme il n'avoit point eu d'enfants non plus que son prédécesseur, CONRAD II. surnommé *le Salique*, Duc de *Franconie*, fut élû en sa place par les Princes de l'Empire. Cette élection donna beaucoup de jalousie aux *Saxons*, & fut un acheminement à de grandes guerres, qui s'allumerent dans la suite. Les troubles d'*Allemagne* & d'*Italie* donnérent aussi beaucoup d'occupation à ce Prince qui ne laissa pas de les pacifier heureusement.

Il pacifie les troubles d'Allemagne & d'Italie.

Il annexe les R: de

Rodolphe dernier Roi de Bourgogne, & d'Ar-

d'Arles, qui étoit décedé sans enfans, lui ayant laissé ses Etats, il les annexa à l'Empire d'Allemagne; & l'an 1034. *Eudes* Comte de Champagne ayant voulu recueillir cette succession, *Henri* le contraignit de se désister de ses prétentions. Ensuite ayant fait la guerre aux *Polonois* & aux *Sclavons* avec un heureux succès, il mourut l'an 1039.

DE L'EMPIRE. Bourgogne & d'Arles à l'Empire.

1039.

§. 15. Il eut pour successeur à l'Empire son fils HENRI III. surnommé *le Noir*. Les *Hongrois* & les Papes lui donnérent beaucoup d'affaires par leurs mutineries & par leurs séditions. Mais il défendit vigoureusement contre eux la majesté de l'Empire. Il mourut en 1056.

HENRI III. dit le Noir.

1056.

§. 16. Le regne de son fils HENRI IV. fut de longue durée, mais accompagné de beaucoup de malheurs & de difficultez. Une des causes de tous ces desordres fut qu'il n'étoit âgé que de six ans lorsque son pére mourut, & qu'il reçût une mauvaise éducation de ses tuteurs, qui s'acquittérent très mal du gouvernement, & vendoient pour de l'argent les Bénéfices, sans considérer si ceux à qui ils les conféroient en étoient dignes, ou indignes. *Henri* ayant atteint un âge plus avancé, & ayant rémarqué que les biens de l'Empire étoient tombez entre les mains des Ecclésiastiques, il fit bien-tôt paroître qu'il vouloit reprendre ce butin: ce qui lui attira la haine implacàble de tout le Clergé.

HENRI IV.

Origine de ses malheurs.

Les *Saxons* s'irritérent aussi contre lui à cause qu'il fit bâtir diverses Citadelles pour les tenir dans le respect & réprimer les insolences qu'ils exerçoient impunément depuis si long temps. A quoi il faut ajoûter, qu'il faisoit le plus souvent sa résidence en *Saxe*, & qu'il n'élevoit gueres les gens du païs aux Charges publiques. Il perdit encore l'affection

de

DE L'EMPIRE. de plusieurs Princes, parce qu'il ne les consultoit point sur les affaires d'Etat, & qu'il gouvernoit tout à sa fantaisie, n'ayant autour de sa personne que des gens de basse condition, qui lui servoient de Conseillers.

Révolte des Saxons & animosité des Papes contre lui. A la fin ces raisons jointes à plusieurs autres firent soulever les Saxons, avec lesquels il eut de très longues & de très sanglantes guerres, où il remporta enfin l'avantage. Mais *Hildebrand*, ou le Pape *Gregoire* VII. & ses successeurs exciterent contre lui des tempêtes bien plus furieuses. Car les Papes ayant vû depuis long temps avec un extrême dépit que le siége de *Rome* avec le Clergé étoit soumis à l'obéissance de l'Empereur, Gregoire crut avoir trouvé une occasion très propre pour les mettre en liberté, puisqu'alors *Henri* étoit embarrassé dans la guerre contre les *Saxons*, & qu'il étoit haï de la plûpart des Princes de l'Empire. Dans cette vûë le Pape prit pour prétexte la vie licentieuse que l'Empereur avoit menée durant sa jeunesse, & de ce que les bénéfices étoient conférez par faveur & par simonie, plûtôt que selon le mérite des personnes & d'une maniére canonique.

Le Pape fit donc publier un décret, par lequel il ôtoit à l'Empereur la collation des Evêchez & des autres Bénefices, comme une chose qui appartenoit aux Papes: & outre cela il le fit ajourner à *Rome* pour venir rendre compte des crimes qu'il avoit commis, avec menaces de le frapper d'anathème, s'il manquoit à comparoître. D'un autre côté l'Empereur déclara le Pape indigne de sa charge, & le voulut faire déposer: sur quoi celui-ci l'ayant excommunié déchargea ses Sujets du serment de fidelité & de l'obéïssance qu'ils lui devoient. Ce coup produisit un tel effet

Il est excommunié.

que

que l'Empereur perdit toute son autorité, & fut enfin réduit à la derniére misére. L'an 1076. la plûpart des Princes tinrent une assemblée à *Treber*, où ils résolurent de le déposer; avec cet adoucissement néanmoins, qu'ils renvoyoient au Pape la sentence définitive. Sur ces entrefaites *Henri* partit au cœur de l'hiver avec très peu de suite & se rendit en Italie. Etant à *Canuse* il demeura trois jours dans une avant-cour, en habit de laine & nuds pieds, demandant au Pape l'absolution avec l'humilité la plus profonde qu'on se puisse imaginer. Il est vrai qu'à la fin il l'obtint: mais au reste il n'en tira pas grand avantage. Cette soumission excessive lui aliéna entiérement les esprits des Italiens: ce qui l'obligea ensuite, pour les ramener à lui, de reprendre son autorité & de se rendre plus puissant en Italie.

De l'Empire.

Henri prêt d'être déposé se rend en Italie.

1076.

Cependant les Princes d'Allemagne à la sollicitation du Pape élûrent *Rodolphe* Duc de Suabe en 1077. Mais les peuples de Baviere, & les autres qui habitoient le long du Rhin se rangerent du parti d'*Henri*. Cette division donna occasion à une sanglante guerres, durant laquelle *Rodolphe* fut défait par les Saxons dans deux batailles; & dans un troisieme combat il perdit sa main droite avec la vie. Là-dessus *Henri* aïant convoqué une assemblée d'Evêques déposa *Hildebrand*, & fit élire un autre Pape en sa place. Après quoi il prit la ville de Rome & en chassa *Hildebrand* l'an 1084.

Il entre en guerre avec le Duc de Suabe.

1077.

Il dépose le Pape & prend Rome.

1084.

Cependant les Suabes persistoient dans leur rebellion contre l'Empereur, qui fut encore une fois frappé d'anathème par le Pape. Après qu'ils eurent en vain élevé sur le trône *Herman* Duc de Luxembourg, & qu'après sa

mort

De l'Empire.

Son fils se souléve contre lui.

mort ils eurent encore élû *Egbert* Marquis de Saxe, ils animérent enfin *Henri* son fils contre lui. Lorsque l'Empereur s'avançoit avec une puissante armée, le fils usant de dissimulation alla au devant de lui, lui demanda pardon, & fit tant qu'il lui persuada de renvoïer ses troupes pour se rendre avec peu de train à la Diéte, qui se devoit tenir à Mayence. Mais en chemin ce malheureux Prince fut arrêté prisonnier & dépouillé de l'Empire dans sa vieillesse en 1106. & peu de temps après, cet Empereur, qui avoit presque toûjours eu l'avantage dans soixante-deux batailles, mourut dans la derniére misére.

Henri est dépouillé de l'Empire.

1106.

Henri V. va à Rome, & se saisit du Pape.

§. 17. D'abord qu'*Henri* V. fut parvenu à l'Empire, il fit tous ses efforts aussi-bien que son pére pour soutenir la Majesté de l'Empire. Après avoir réglé toutes choses en Allemagne, il marcha vers Rome avec une armée, pour s'y faire couronner, & rénouveller l'ancien droit des Empereurs touchant la collation des Evêchez. Le Pape *Paschal* II. ayant appris son dessein excita de si grands tumultes à Rome, que l'Empereur n'y trouva plus de sûreté pour sa personne. Mais enfin ayant eu le dessus il fit saisir le Pape, qui fut contraint de consentir à tout ce qu'il desiroit; & le traité fut juré avec des sermens épouvantables. Mais à peine l'Empereur fut il parti d'Italie que le Pape déclara le traité nul & forcé. Il fit en même tems soulever les *Saxons*, & les Evêques d'Allemagne contre *Henri*; qui après avoir eu de fâcheuses guerres avec eux, & voyant qu'il n'en pouvoit venir à bout, résolut enfin d'accorder au Pape tout ce qu'il voulut, & de lui ceder le droit de conférer les Evêchez en 1122. Ce qui fit une grande bréche à l'autorité des Empereurs, & servit au con-

Le Pape déclare nul le traité. Guerre contre les Saxons.

1122.

traire

traite à augmenter beaucoup la puissance des Pontifes. *Henri* mourut sans enfans l'an 1125. DE L'EMPIRE. 1125.

§. 18. Son successeur fut *Lothaire* Duc de Saxe, auquel *Conrad* Duc de Franconie ayant voulu disputer l'Empire, fut aussi tôt obligé de céder. Cet Empereur fit deux expéditions en Italie, où il pacifia heureusement les troubles qui y étoient survenus: & comme il sçavoit ménager le Pape, il gagna par-là l'affection des Ecclésiastiques. *Lothaire* mourut en 1138. LOTHAIRE. 1138.

§. 19 Après sa mort, *Conrad* III. Duc de Franconie fut élevé à la dignité Impériale. *Henri Duc de Saxe & de Baviére* & son frére *Wolf*, mécontents de son Election eurent de longues & de fâcheuses guerres avec lui; *Conrad* les ayant terminées, entreprit le voïage de la Terre Sainte, où il lui fallut souffrir beaucoup d'incommoditez. Et bien-qu'à la fin ayant passé au travers de l'armée des *Sarrasins*, il fût arrivé jusques à *Jerusalem*, il fut néanmoins contraint de s'en retourner sans avoir rien fait de mémorable, & après avoir perdu la plus grande partie de ses troupes. Il mourut en 1152. dans le temps qu'il se préparoît pour aller en *Italie* réduire les Rebelles, qui s'y étoient soulevez. CONRAD. Il entreprend le voyage de la Terre Sainte. 1152.

§. 20. *Frederic* I. Duc de Suabe, que les Italiens appelloient *Barberousse*, lui succéda. Ce Prince au commencement de son regne ayant rétabli le repos en *Allemagne*, réduisit ensuite les *Italiens*, qui néanmoins ne demeurérent pas long temps soumis. Car les Milanois se révolterent bien-tôt après, & lui donnerent une nouvelle allarme, dont ils furent sévérement punis, & la ville de Milan fut rasée jusqu'aux fondemens. Il eut aussi beaucoup FREDERIC I. Il fait raser Milan. Ses démêlés

De l'Empire.

lez avec le Pape.

coup à démêler avec le Pape, & quoiqu'il l'eut battu plusieurs fois avec ceux de son parti, néanmoins se trouvant las de la guerre il fit la paix avec lui, après que son fils *Othon* eût été fait prisonnier par les Venitiens.

Ce fut, dit-on, durant ce traité que le Pape *Alexandre* III. lui mit le pied sur la gorge, bien que parmi plusieurs cela passe pour une fable. Cet Empereur fut le dernier qui soutint l'autorité de l'Empire d'*Allemagne* en *Italie*. Il entreprit aussi le voïage de la Terre Sainte pour faire la guerre à *Saladin* Sultan d'*Egypte*, qui avoit repris la ville de Jerusalem. Il battit diverses fois les Sarrasins; mais lorsqu'il voulut traverser à cheval une riviére dans la *Cilicie*, ou bien la passer à la nage, comme quelques autres rapportent, il se noïa l'an 1189. Après sa mort, son fils *Frederic* conquit plusieurs villes dans la Syrie. Cette expédition eut pourtant une fin très-malheureuse, à cause que la plûpart de ses Soldats périrent avec lui par la peste ou par la famine.

Il fait le voyage de la Terre Sainte.

Il s'y noïe.

Son fils vainqueur y périt.

§. 21. A *Frederic Barberousse* succeda son fils *Henri* VI. qui eut du chef de sa femme *Constance* le Roïaume de *Sicile*, la *Pouille*, & la *Calabre*. Cet Empereur s'étant mis à genoux à Rome devant le Pape *Celestin* qui étoit assis sur une chaise magnifique, pour être couronné en cette posture, celui-ci lui mit la couronne sur la tête, & la renversa ensuite avec le pied, voulant montrer par-là que c'étoit aux Papes qu'appartenoit le droit de donner l'Empire & de le reprendre. *Henri* mourut l'an 1198. dans le temps qu'il se disposoit au voïage de la Terre Sainte, & que déja il avoit

Henri VI.

Il va à Rome.

1198.

voit envoyé devant une armée, qu'il devoit suivre immédiatement. DE L'EMPIRE.

§. 22. Après sa mort il y eut de grandes brouilleries en *Allemagne*, car son fils *Fréderic* II. n'avoit alors que six ans, & par conséquent étoit incapable de regner. *Philippe* frére d'*Henri* voulut en qualité de tuteur avoir le gouvernement de l'Empire, jusqu'à ce que son neveu fût en âge, comme en effet l'Empereur dernier mort l'avoit souhaité. Mais le Pape voulant traverser ses desseins, poussa quelques Princes d'Allemagne à élire *Othon* Duc de * Saxe; de sorte que l'Empire fut misérablement partagé en deux factions differentes, dont l'une se rangea du côté de *Philippe*, & l'autre suivit le parti d'*Othon*. PHILIPPE veut administrer l'Empire. Guerre avec le Duc de Saxe.

Enfin après une longue guerre il se fit un accommodement entre les deux partis, à condition qu'*Othon* prendroit en mariage la fille de *Philippe*, & quitteroit le titre de Roi; mais qu'il le reprendroit après la mort de son beau-pere. Peu de temps après ce traité, *Philippe* fut assassiné à Bamberg par le Comte Palatin † *Othon de Wittelspach* l'an 1208. Sa mort tragique. 1208.

§. 23. *Othon* IV. prit aussi-tôt possession de l'Empire, & alla à *Rome*, où il fut couronné. OTHON IV.

* Il faloit dire Duc de Brunswick.

† Otton de Wittelspach eut un fils nommé Thierri qui fut le premier à qui on donna le nom de *Wildgrave*, ou Comte sauvage. De Thierri sont descendus les *Raugraves*, ou les Comtes velus. Cette famille dont les Historiens d'Allemagne parlent souvent est éteinte depuis long tems. Mais de nos jours l'Electeur Palatin *Charle Louis* a fait revivre ce titre de Raugrave en faveur des enfants qu'il avoit eu de la demoiselle de Degenfeld, laquelle il avoit épousée par une poligamie simultanée, comme parlent les Jurisconsultes.

DE L'EMPIRE. Il forma le dessein de réünir à l'Empire les places, que les Papes en avoient démembrées; mais celui qui siégeoit alors, l'excommunia & sollicita les Princes d'élire un autre Empereur, comme en effet la plûpart d'entre eux donnérent leurs voix à *Frederic* II. fils d'*Henri* VI. Sur quoi *Othon* étant retourné en Allemagne, fut contraint après une vaine résistance, de quitter l'Empire en 1212. & de le remettre entre les mains de *Frederic*, qui pour lors étoit Roi de *Naples* & de *Sicile*, aussi-bien que Duc de *Suabe*.

Il est contraint de quitter l'Empire.

FREDERIC II. 1212.

§. 24. Après que le nouvel Empereur eut demeuré quelques années en Allemagne pour mettre toutes choses en ordre, il passa en *Italie*, où il se fit couronner par le Pape. En 1228. il fit le voyage de la Palestine, & retira la ville de Jerusalem des mains des Sarrasins. Il eut depuis beaucoup à démêler avec les Papes, parce qu'ils vouloient être absolus en Italie: à quoi *Fréderic* s'opposoit courageusement. C'est pourquoi aussi ils le frappérent d'anathème jusques à diverses fois, & rémuérent contre lui tout ce qu'ils purent imaginer; ce qui donna occasion à d'horribles factions, qui se formérent en Italie.

Il va en Italie,

Ses démêlez avec les Papes.

Ceux qui se rangérent du côté du Pape se nommoient les *Guelfes*, & ceux qui suivirent le parti de l'Empereur prirent le nom de *Gibelins*. Ces divisions causérent de grands malheurs durant un long temps. Et bien que l'Empereur se défendît vigoureusement contre le Pape & ses partisans, néanmoins le bruit de l'excommunication fulminée contre lui fit tant d'impression sur les esprits superstitieux, qu'après que le Pape l'eût déposé au Concile de *Lion*, quelques Princes de l'Empire élûrent en sa place HENRI Landgrave de *Thuringe*, qu'on nom-

Factions des Guelfes & des Gibelins.

Frederic est déposé

HENRI de Thuringe.

nommoit par dérision *le Roi de Pape*; mais *Henri* étant mort l'année suivante, quelques-uns mirent sur le throne GUILLAUME Comte de *Hollande*, qui ne fit rien de mémorable, & qui eut pour compétiteur CONRAD fils de *Frederic* II. qu'on avoit destiné pour successeur à l'Empire. Cependant les affaires d'*Italie* prirent un mauvais train pour *Frederic*, qui mourut enfin en 1250.

De l'Empire. Guillaume de Hollande. Conrad. 1250.

Après sa mort, *Conrad* quitta l'Allemagne pour aller dans ses Roïaumes héréditaires de *Naples* & de *Sicile*, où il mourut en 1254. *Guillaume* fut tué l'an 1256. dans une bataille, que les *Frisons* gagnerent contre lui.

Mort de Charle & de Guillaume

Ce fut sous *Frederic* II. que l'autorité des Empereurs en Italie fut entiérement détruite; & afin d'empêcher que l'Empire ne se relevât de cette perte, le Pape appella *Charle* Duc d'Anjou à la Couronne de *Naples*. Ce Prince ayant pris dans une bataille le jeune *Conradin*, fils de *Conrad*, qui tâchoit de récouvrer le Roïaume de son pére, lui fit trancher la tête par la main du Bourreau; & ainsi la race des anciens Ducs de *Suabe* fut entiérement éteinte.

Charle Duc d'Anjou Roi de Naples. Mort de Conradin.

§. 25. Cependant les Princes d'Allemagne étoient partagez au sujet de l'élection d'un nouvel Empereur; car quelques uns élûrent *Richard*, Duc de Cornouaille, fils de *Jean* Roi d'Angleterre; & d'autres choisirent *Alphonse* X. Roi de Castille, tous deux en 1275. Il est vrai que *Richard* vint jusques au Rhin pour prendre possession de l'Empire; mais l'argent lui ayant manqué, il fut obligé de s'en retourner honteusement chès lui. Pour ce qui est d'*Alphonse*, il ne songea pas seulement à se rendre maître de l'Allemagne. Ce ne fut plus que trouble que desordres dans l'Empi-

Interregne en Allemagne.

DE L'EMPIRE. re, tout y fut en un si grand dérangement, qu'on ne sçavoit plus qui étoit maître, ou sujet.

Desordres durant cet interregne. La confusion fut d'autant plus grande, que les trois familles considérables des Ducs de *Suabe*, des Marggraves * d'*Autriche*, & des Landgraves de *Thuringe* s'étant éteintes au même temps, chacun eût bien voulu se rendre maître des païs qu'ils avoient laissez. Et pour le dire en un mot, ce fut à la force à en décider, & celui qui eut l'avantage sur les autres, les soumit à son obéïssance. Le vol & le pillage étoient alors permis, & tout étoit de bonne prise. Mais à la fin, pour rémédier à tous ces desordres, plusieurs villes du Rhin

1255. firent ensemble une ligue l'an 1255. dans laquelle entrérent aussi quelques Princes & Seigneurs, qui chassérent les voleurs des châteaux, qui leur servoient de retraite, & nettoïérent les chemins.

RODOLPHE I. 1273. §. 26. A la fin en 1273. RODOLPHE Comte de *Hapsbourg*, & Landgrave d'*Alsace* (duquel descendent les Archiducs d'*Aûtriche* d'aujourd'hui) fut élû Empereur d'une commune voix. Pour affermir sa nouvelle domination, il donna ses filles en mariage à trois des principaux Princes de l'Empire, sçavoir à *Louis* Comte Palatin du Rhin, à *Albert* Duc de Saxe, & à *Othon* Marggrave de Brandebourg.

Après

* Il ne faut pas confondre la Maison d'Autriche d'àpresent qui n'étoit alors que celle des Comtes de Hapsbourg, avec celle des anciens Ducs d'Autriche, qui finit en Frédetic depossedé par Ottocare Roi de Boheme & décapité à Naples. Marguerite de Maultache petite niéce de ce Fréderic donna à Rodolphe le Tirol & il prit le reste de la succession sur Ottocare.

Après la mort de *Frederic* Marggrave d'Aûtriche, qui eut la tête tranchée avec *Conradin* à Naples, *Ottocare* Roi de *Bohême* s'étoit emparé de l'*Aûtriche*, de la *Stirie*, de la *Carinthie*, de la *Carniole*, des païs de *Vindismark*, & de *Portenau*. Mais *Rodolphe* trouvant ces païs à sa bien-séance, en déposséda *Ottocare* & en investit son fils *Albert*. Il donna le Duché de Suabe à son autre fils *Rodolphe*; & *Albert* III. petit-fils d'*Albert* eut en partage la *Carinthie* & le *Tirol*. C'est ainsi que *Rodolphe* par le moïen de la dignité Impériale rendit très riche & très-puissante sa maison qui auparavant n'étoit pas fort considérable.

De l'Empire. Ottocare s'empare de divers païs en Allemagne. Rodolphe l'en dépossede.

Quelque instance qu'on lui fît pour l'engager à aller en Italie, il ne voulut jamais faire ce voïage, disant avec le Renard de la fable.

Il ne veut point aller en Italie.

Quia me vestigia terrent,
Parce que les traces m'épouvantent.

Il vendit à plusieurs villes d'Italie leur liberté pour de l'argent; par où ce * Royaume fut divisé en plusieurs pieces, & tomba en décadence. Mais d'un autre côté il rétablit assez bien les affaires d'Allemagne, & ruina quantité de châteaux qui servoient d'asyle aux voleurs & aux scélerats. Ce fut lui qui introduisit l'usage de la Langue Allemande dans tous les Actes publics & particuliers, qui jusques

Il vend à plusieurs villes d'Italie leur liberté. L'usage de la Langue Allemande introduit dans les Actes publics.

* Le Roïaume d'Italie. La qualité de Roi d'Italie, étoit regardée alors comme quelque chose de distinct & de différent de celle d'Empereur; quoiqu'elles fussent réünies en sa personne, & c'est encore pour cette raison que le Prince destiné à être Empereur est auparavant couronné Roi des Romains.

DE L'EMPIRE. ques alors avoient été écrits en Latin. Cet Empereur mourut en 1291.

ALBERT d'Autriche. 1291. ADOLPHE Comte de Nassau. §. 27. Après sa mort ALBERT son fils prétendit se mettre en possession de l'Empire suivant le droit qu'il y avoit; mais l'Electeur de *Mayence* fit tant par ses pratiques qu'*Adolphe* Comte de *Nassau*, qui étoit son parent, fut élu Empereur, espérant par-là de gouverner à sa fantaisie. Dans la suite *Adolphe* ne voulant point dépendre de ce Prelat, s'en attira la haine. *Adolphe* s'étoit rendu méprisable, à cause que pour une somme d'argent, qu'il avoit reçûë du Roi d'Angleterre, il avoit fait alliance avec lui contre la France. Cependant cette action pouvoit être excusée, puisque l'Anglois avoit promis à *Adolphe* de lui aider à reconquerir le Roïaume d'Arles, dont les François commençoient de s'emparer durant les troubles d'Allemagne.

Adolphe déposé est tué dans une bataille. D'un autre côté le Roi de France engagea dans son parti, *Albert* d'Aûtriche qui vint à son secours avec une armée. Celui-ci s'étant avancé vers le Rhin, l'Electeur de Mayence appella quelques autres Electeurs, qui étant mécontens de l'Empereur le déposérent, & élûrent *Albert* en sa place. Là-dessus il se donna une bataille entr'eux près de *Spire*, où *Adolphe* fut tué en 1298.

ALBERT I. seul. §. 28. C'est ainsi qu'*Albert* demeura Empereur. Pendant son régne il ne fut ni heureux, ni aimé; parce qu'il n'avoit point d'autre vûë que celle de s'enrichir, ce qui à la fin lui coûta la vie. Il fut massacré par *Jean* Duc de Suabe, son neveu, dont il retenoit le païs injustement.

Sa mort tragique.

HENRI VIII. §. 29. Après sa mort *Philippe* Roi de France tâcha de parvenir à l'Empire, mais les Electeurs à la sollicitation du Pape se hâterent d'élire

d'élire HENRI VIII, Comte de Luxembourg, qui après avoir donné ordre aux affaires d'Allemagne, passa en Italie pour pacifier les troubles, qui y étoient survenus, & y affermir son autorité. Il eut d'abord tant de bonheur qu'on en esperoit une bonne issuë: mais au milieu de son entreprise il fut empoisonné en 1313. par le moïen d'une hostie, qui lui fut présentée par un Moine, que les Florentins, qui étoient ses ennemis, avoient gagné pour cet effet.

De l'Empire.

Il passe en Italie.

Il est empoisonné avec une hostie.

1313.

§. 30. Après sa mort les Electeurs se trouvérent partagez au sujet de l'élection d'un nouvel Empereur; car les uns donnérent leur voix à Louis Duc de Baviére, & les autres à *Frédéric* Duc d'Aûtriche; de sorte que *Louïs* fut couronné à Aix-la Chapelle, & *Fréderic* à *Bonne*: Ces deux Rivaux se firent la guerre durant l'espace de neuf ans, & firent le malheur de l'Allemagne; jusqu'à ce qu'enfin *Fréderic* fut fait prisonnier dans une bataille l'an 1323. *Louïs* Duc de Baviére demeura seul le maître, & le repos fut rétabli dans l'Empire. Mais ayant entrepris le voyage d'*Italie* pour aller renforcer la faction des *Gibelins*, qui y tenoit son parti, quoiqu'il fît quelques progrès au commencement, il ne pût néanmoins arriver à son but, à cause du parti du Pape, & de l'excommunication qu'il avoit fulminée contre lui. Cependant les partisans du Pape en *Allemagne* lui faisoient un très grand obstacle, quelques efforts qu'il fît pour se défendre contr'eux. A la fin le Pape poussa les choses jusque-là, que les Electeurs déposérent *Louis*, & élûrent en sa place CHARLE IV. Marquis de *Moravie*, & fils du Roi de Boheme, qui n'eut pas néanmoins grande autorité, tant que vêcut *Louïs* qui mourut l'an 1347.

Frédéric d'Autriche & Louis de Baviere.

Louis seul

1323.

Fait le voyage d'Italie.

Il est déposé de l'Empire.

1347.

De l'Empire. On doit rémarquer ici que les Empereurs précédens passoient la plus grande partie de leur temps à faire le tour de l'Empire, & qu'ils ne vivoient pour la plûpart que des subsides, qu'ils en tiroient. Mais *Loüis* fut le premier de tous qui tint sa Cour dans ses païs héréditaires, & y fit une residence fixe, ne subsistant que de ses propres biens. C'est ce que les Empereurs suivans ont fait à son exemple, particuliérement depuis que les revenus de l'Empire ont diminué de plus en plus.

Loüis est le prémier qui fixe sa Résidence.

§. 31. Après la mort de cet Empereur il y en eut plusieurs, qui voulant faire passer l'élection de *Charle* pour nulle, élûrent *Edouard* Roi d'*Angleterre*, qui les remercia de cet honneur, sans l'accepter; *Frederic* Marggrave de *Misnie* réfusa aussi la Couronne, qui lui fut offerte. Mais ensuite le choix tomba sur *Gonthier* Comte de *Schwartzenbourg*, que *Charle* fit empoisonner. Après quoi il affermit son autorité dans l'Empire par plusieurs conquêtes importantes.

Charle IV. a divers compétiteurs à l'Empire.

Il en fait empoisonner un.

Durant son regne il aliéna beaucoup des biens de l'Empire, & entre autres il donna à la France, comme on dit, le *Vicariat perpétuel du Roïaume d'Arles.* D'ailleurs il vendoit tout en *Italie* pour de l'argent; mais néanmoins il n'oublia pas d'aggrandir son Roïaume de *Boheme*, auquel outre plusieurs autres terres il annexa la *Silesie.*

Il dissipe les biens de l'Empire.

annexe la Silesie à la Boheme.

Il favorisoit particuliérement les villes, en travaillant à leur agrandissement & à les rendre florissantes, afin qu'elles fûssent en état de resister à la puissance des Princes. Son chef-d'œuvre fut la Bulle d'or; par où il régla sagement la maniére d'élire les Empereurs, & coupa pied aux divisions

Il publie la Bulle d'or.

fions qui naissoient d'ordinaire sur ce sujet. *De l'Empire.*

Avant sa mort il gagna tellement les Electeurs à force de présens, qu'ils élûrent son fils *Wenceslas* Roi des Romains, & ensuite Empereur) Mais comme celui-ci ne se mêloit gueres des affaires du gouvernement, & qu'il étoit d'un naturel méchant & déréglé, les mêmes Electeurs, qui lui avoient donné leurs voix, le déposérent; dont ne se mettant guéres en peine, il posseda encore dûrant plusieurs années son Roïaume héréditaire de Bohéme.

Wenceslas.

Il est déposé de l'Empire.

1400.

§. 33. Après la déposition de *Wenceslas* JOSSE * Marquis de Moravie fut élû Empereur. Mais il mourut peu de mois après, avant mêmes qu'il se fût mis en possession de l'Empire.

Josse est mis à sa place.

§. 34. FREDERIC Duc de *Brunswik* fut ensuite élu. Mais lorsqu'il alloit à *Francfort*, l'Electeur de *Mayence* le fit assassiner en chemin par un Comte de *Waldek*.

Frederic Duc de Brunswik est assassiné.

§. 35. A la fin ROBERT, Comte *Palatin* du Rhin, aïant été élû, gouverna heureusement l'Allemagne: mais il fit une expédition en *Italie*, qui ne lui réüssit pas. Il mourut en 1410.

Robert

1401.

1410.

§. 36. On lui donna pour successeur SIGISMOND, Roi de Hongrie, frére de *Wenceslas*; Prince qui avoit de très bonnes qualitez, mais fort malheureux en guerre. Avant qu'il parvint à l'Empire, il fut défait par les *Turcs* près de *Nicopolis*, les François qui étoient venus à son secours aiant été cause de cette déroute par leur ardeur inconsidérée. Ce fut lui qui en 1393. fit brûler *Jean Hus* au Concile de *Constance* contre sa parole & le sauf-conduit qu'il lui avoit donné. Les *Hussites* de *Boheme*, Sectateurs de ce Docteur, en vengeant

Sigismond.

Il fait brûler Jean Hus.

Les Hussites causent de grands desordres.

* D'autres le mettent après Robert.

DE L'EMPIRE.

geant sa mort, causérent de grands desordres en Allemagne; & cet Empereur passa la plus grande partie de son régne dans les guerres qu'il eut avec eux. Il mourut en 1437.

1437.

ALBERT II.

§. 37. *Sigismond* eut pour successeur ALBERT II. Duc d'*Autriche* & Roi de *Hongrie* & de *Boheme*, qui ne régna guéres qu'un an, & mourut en 1439. dans le temps qu'il faisoit de grands préparatifs de guerre contre les Turcs.

1439.

FREDERIC III.

§. 38. FREDERIC III. son parent, qui étoit Duc d'Aûtriche, succéda à l'Empire. Depuis ce temps-là la Couronne Impériale est toûjours restée dans la Maison d'*Autriche* jusques à maintenant. Durant son regne il arriva quantité de troubles en Allemagne, qu'il ne se mit gueres en peine de pacifier.

Guerre avec Hunniade.

Frédéric eut de grands démêlez avec *Ladislas*, fils d'*Albert* II. au sujet de l'*Autriche*: & *Matthias Hunniade*, Roi de Hongrie, lui fit une rude guerre, dans laquelle *Frederic* fit paroître plus de patience que de vigueur & de courage, après quoi ce Prince mourut en 1493.

1493.

MAXIMILIEN I.

§. 39. Il eut pour successeur son fils MAXIMILIEN I. Plus grand bonheur dont, fut que par son mariage avec *Marie*, fille de *Charle le Hardi* Duc de *Bourgogne*, il acquit les *Païs-bas* à la Maison d'*Autriche*. Comme cet Empereur étoit extremement changeant dans ses résolutions, aussi sa fortune fut toûjours fort inconstante.

Les Païs-Bas acquis à la Maison d'Autriche.

Guerre contre les Suisses & les Venitiens.

Les guerres qu'il eut avec les *Suisses*, & celles qu'il fit en Italie contre les *Venitiens*, lui réüssirent fort mal. Le plus glorieux & le plus grand de ses ouvrages fut qu'il abolit ces loix par lesquelles on décidoit tout par la force, & qu'il établit une bonne Police pour entretenir la paix

paix en Allemagne. Cet Empereur mourut en 1519. De l'Empire.

Charle V. §. 40. CHARLE, qui étoit Roi d'Espagne & Seigneur des Païs-Bas lui succeda. Sous son regne l'Allemagne souffrit de grands changemens à cause de la Religion. Car le Pape y aiant fait vendre les Indulgences, le Docteur *Martin Luther*, Professeur à Wittenberg, commença à disputer contre cet abus en 1517. Ensuite quelques Docteurs s'étant élevez contre lui, cela alluma aussi-tôt le feu de la division. D'abord *Luther* voulut bien se soumettre à la décision du Pape; mais comme celui-ci l'eut condamné, & qu'il continua d'appuïer les Marchands d'Indulgences, *Luther* en appella à un Concile.

Luther se fait un grand nombre de Sectateurs. Là-dessus s'étant mis à combattre l'autorité du Pape & les autres erreurs, qui s'étoient glissées dans l'Eglise, il se fit un grand nombre de Sectateurs. Les Princes & les Villes libres de l'Empire commencérent à chasser les Prêtres & les Moines, & à se saisir de leurs biens. Quoi qu'en 1251. l'Empereur eût proscrit *Luther* à la Diéte de Wormes, & que par des Edits & des Déclarations il tâchât d'arrêter le cours de ces nouveautez dans la Religion; néanmoins le parti de *Luther* se fortifia & se grossit de plus en plus, à cause que l'Empereur étant alors occupé de la guerre contre la France, n'étoit pas en état d'agir avec l'application & la vigueur nécessaires dans les affaires de l'Allemagne. * Peut-être aussi que depuis il ne fût pas fâché que cet-

* L'Ambition de Charle V. & l'envie qu'il avoit d'abbaisser la France & de parvenir à la Monarchie Universelle de l'Europe lui fit négliger le Lutheranisme pour quelque tems, & quand il voulut le detruire, il trouva le parti trop fortifié dans l'Empire.

DE L'EMPIRE. cette plaïe empirât, afin qu'il pût tirer d'autant plus de profit des remédes qu'il apporteroit pour la refermer.

Origine du nom de Protestans. — 1529. Depuis ce temps-là en 1529. on fit un Edit à la Diete de Spire, contre lequel les Princes Luthériens protestérent, parce qu'il n'étoit pas à leur gré; & ce fut pour cette raison qu'on les nomma *Protestans*. L'année suivante ils Ligue des Smalkalde. présentérent leur Confession de foi à l'Empereur dans la Diéte d'*Augsbourg*, & pour leur sûreté commune ils firent entre eux une Ligue défensive à *Smalkalde*; qui fut encore ré- 1535. nouvellée en 1535. Il se trouva alors plusieurs Princes & Villes qui y entrérent.

Cette Ligue ne donnoit pas peu d'inquiétude à l'Empereur, qui cherchoit tous les moïens de la rompre, mais ce fut inutilement; car les Confederez, qui commençoient à avoir de la confiance en leurs forces, empêchérent qu'il ne les dissipât par la discorde qu'il tâchoit de mettre parmi eux; de sorte qu'à la fin les mécontentemens & les défiances éclattérent en une guerre ouverte.

Les Protestans se mettent en campagne. — 1546. Les Protestans se mirent en campagne en 1546. avec une armée de cent mille hommes, sous la conduite de *Jean Frederic* Electeur de *Saxe*, & de *Philippe* Landgrave de *Hesse*. Il y a apparence que s'ils eussent d'abord attaqué l'Empereur, qui n'avoit pas encore assemblé toutes ses troupes, ils l'auroient battu & forcé à leur abandonner la campagne.

Charle dissipe leur armee. Mais en négligeant cette prémiere occasion, ils lui donnerent le loisir de se mettre en posture, après quoi il les contraignit de disperser leur armée, & se rendit maître de la campagne. D'ailleurs il obligea *Jean Frederic* à faire

faire diversion par le moïen du Duc *Maurice* son cousin; de sorte que la plûpart des villes Impériales furent contraintes d'implorer la clemence de l'Empereur & de lui fournir des sommes très considerables. De l'Empire.

L'année suivante *Charle Quint* étant entré en *Saxe* avec son armée, battit l'Electeur près de *Muhlberg*, & l'aiant fait prisonnier, le condamna à avoir la tête tranchée: quoique néanmoins il changeât ensuite cette sentence en une simple prison. Le Landgrave *Philippe* étant entré en négociation avec l'Empereur fut enlevé & mis en prison contre toute attente & contre la parole que l'Empereur lui avoit donnée, de sorte qu'alors les Protestans d'Allemagne étoient sur le point de succomber & de voir leur Religion détruite. Il bat l'Electeur de Saxe & le prend prisonnier. Il fait enlever le Landgrave de Hesse.

Jean Frederic aiant été dégradé de la dignité Electorale & dépouillé de toutes les terres qui en dépendoient, l'Empereur en revêtit *Maurice* Duc de Saxe & lui fit donner tous les païs de l'Electorat. Mais à la fin ce Prince ne pouvant souffrir plus long temps que la Religion & la liberté fussent entiérement opprimées, ni que le Landgrave *Philippe* son beau-pére, qui étoit allé trouver l'Empereur sur sa parole, restât plus long temps en prison, vint fondre sur l'Empereur avec tant de vîtesse, que peu s'en fallut qu'il ne le surprît à *Inspruk* en 1552. Maurice Duc de Saxe fait Electeur. Il attaque Charle. 1552.

D'un autre côté *Henri* II. Roi de *France*, voulant profiter de ces divisions & donner de l'occupation à *Charle Quint*, se mit en campagne & fit une invasion en Allemagne, où il emporta d'emblée les villes de *Mets*, de *Toul*, & de *Verdun*.

Cependant *Ferdinand* Roi des Romains, frére Traité Passau.

De l'Empire. frére de l'Empereur, faisoit l'office de Médiateur: de sorte que par son moïen l'on fit alors le traité de *Passau* pour la sûreté de la Religion Protestante, jusqu'à ce qu'on eût trouvé quelque voïe d'accommodement à la Diéte prochaine.

Le Landgrave de Hesse & l'Electeur de Saxe sont remis en liberté.

Le Landgrave *Philippe* fût remis en liberté: & l'Empereur aiant relâché un peu auparavant *Jean Frederic* Electeur de Saxe, on fit la *Paix de Religion* à *Augsbourg* en 1555. par laquelle il fut arrêté de part & d'autre qu'on n'inquietteroit personne au sujet de la Religion, & que les Protestans pourroient retenir tous les biens Ecclésiastiques, dont ils s'étoient saisis avant le traité de *Passau*.

1555. Paix d'Augsbourg.

Soulevement. Païsans, défaite.

Ce fut encore du temps de *Charle Quint* que les païsans s'étant soulevez en Allemagne y excitérent beaucoup de troubles, pendant lesquels aiant été taillez en pieces jusques au nombre de cent mille, en 1525. ils furent entiérement dissipez.

Soliman assiége Vienne.

Quatre ans après *Soliman* Empereur des Turcs aiant assiégé *Vienne* fut repoussé avec grande perte, sans avoir rien avancé. En 1532. on chassa heureusement les Turcs qui marchoient contre l'Aûtriche avec une armée formidable.

Les Anabaptistes dissipez en Westphalie.

L'an 1534. les *Anabaptistes* voulurent former un nouveau Roïaume à *Munster* en Westphalie, sous la conduite d'un Tailleur nommé *Jean de Leyden*, (parce qu'il étoit de cette ville) & d'un certain *Knipperdolling*; mais ces Fanatiques aiant eté dissipez reçurent une récompense digne de leur fureur.

FERDINAND I. La Hongrie & la Bohe-

§. 41. *Charle* livra enfin l'Empire à son frére FERDINAND, Roi de *Hongrie* & de *Boheme*, qui annexa ces deux Roiaumes à la maison d'Aûtriche, en épousant *Anne* sœur de *Louïs* Roi de

de *Hongrie* & de *Boheme*, qui périt dans la bataille qu'il donna aux Turcs près de *Mohats*. *Ferdinand* aiant gouverné paisiblement l'Empire, mourut l'an 1564.

De l'Empire acquises à la maison d'Autriche.

§. 42. Il eut pour successeur son fils MAXIMILIEN II. qui regna assez tranquillement: hormis l'affaire qu'il eut avec * *Guillaume de Grumbach* & ses complices, qui aiant excité quelques troubles en Allemagne, massacrérent *Melchior Zœbel* Evêque de Wurtzbourg, pillérent cette ville, où l'Evêque faisoit sa residence ordinaire, poussérent la Noblesse à se suolever, & commirent plusieurs autres crimes. Sur quoi *Grumbach* aiant été banni de l'Empire, *Jean Frederic* Duc de *Saxe* se voulut proteger: ce qui lui réüssit fort mal, puisque sa forteresse de *Gotha* fût saccagée & détruite, & lui-même fait prisonnier en 1567. *Maximilien* II. mourut en 1576.

Maximilien II. 1564. Guillaume de Grumbach. Le Duc de Saxe le protege. ses Malheurs.

§. 43. Sous le régne de son fils RODOLPHE II. l'Allemagne fut assez paisible; si ce n'est que les guerres de *Hongrie* donnérent de temps en temps de l'occupation aux Allemans; qu'il y eut quelques brouilleries au sujet de la succession du Duché de *Juliers*, & qu'en-fin l'Archiduc *Matthias* frére de l'Empereur commença à se lasser d'attendre, & eût bien voulu se mettre en possession de l'Empire du vivant même de son frére; c'est pourquoi *Rodolphe* pour satisfaire son impatience lui ceda la *Hongrie* & l'*Autriche*; & étant venu à mourir en 1612. lui laissa l'Empire avec toutes ses dépendances.

Rodolphe II. 1576. Rodolphe cede la Hongrie & l'Autriche à son frere.

§. 44. Durant le regne de l'Empereur *Matthias* les mécontentemens & les divisions s'augmentant de plus en plus, éclattérent sur la

Matthias 1612.

B 7

* Voiez son histoire un peu plus au long dans le Chapitre V. qui traite de la Saxe.

De l'Empire. la fin de sa vie en une sanglante guerre, qui dura trente ans. La principale cause de tous ces malheurs fut que dans la paix qu'on avoit faite au sujet de la Religion il n'y avoit que deux partis mentionnez, sçavoir les Catholiques Romains & ceux de la Confession d'Augsbourg, les autres Sectes n'aiant point la liberté de professer leur Religion. Ainsi lorsque quelques Etats & Princes d'Allemagne entre lesques le Comte *Palatin* & le Landgrave de *Hesse-Cassel* tenoient le prémier rang, eurent embrassé la doctrine de *Calvin*, ou la Religion Réformée, les Catholiques vouloient que les Réformez fussent exclus du traité qu'on avoit fait; au-lieu que les Lutheriens disoient que les Calvinistes suivoient la *Confession d'Augsbourg*, & que toute la difference qu'il y avoit ne consistoit que dans très peu d'articles.

Causes des longues guerres pendant son regne.

Les Protestans qui se tenoient litétralement à la Confession d'Augsbourg, vouloient bien à la verité ne pas reconnoître les Réformez pour membres de leur Eglise, mais néanmoins ils ne croïoient pas qu'on les dût persécuter pour la différence qu'il y avoit entre eux. Ensuite les Docteurs & les Prêtres s'échauffant de plus en plus dans leurs disputes sur les points controversez, poussérent les choses si loin, que quelques Protestans n'eurent pas moins d'aversion pour le nom de *Calvinistes*, que pour celui de *Papistes*.

Les disputes s'augmentent entre les Lutheriens & les Reformez.

Les Catholiques voulant profiter de ces divisions, se mirent à flatter les vieux Protestans, & particuliérement l'Electeur de *Saxe*, & à leur dépeindre les Réformez comme leurs ennemis communs: espérant par-là de pouvoir détruire à la prémiere occasion les

Ré-

Réformez, lorsqu'ils auroient été abandonnez des Luthériens, & qu'ensuite ils viendroient facilement à bout de tout le reste. DE L'EMPIRE.

Tous ces motifs portérent les Réformez à faire une Ligue entre eux pour leur sureté commune, dans laquelle plusieurs Protestans voulurent aussi entrer. C'est cette Ligue qu'on nomma l'*Union Evangelique*. D'un autre côté les Catholiques Romains firent une Ligue, qu'ils appellérent *la Ligue Catholique*, & qui avoit pour Chef l'Electeur de *Baviere*, ancien Rival de l'Electeut *Palatin*. Union Evangelique. Ligue Catholique.

D'ailleurs il survint encore beaucoup d'autres choses qui irritérent les deux partis, comme lorsqu'après le traité de *Passau* les Protestans se saisirent de plusieurs biens Ecléfiastiques; qu'on maltraita fort ceux d'*Aix-la-Chapelle* & de *Donawert*, & qu'on fit plusieurs autres choses semblables, qui marquoient assez l'aigreur & l'animosité des uns & des autres.

Cette mauvaise disposition des esprits, & les préparatifs de guerre qu'on faisoit de part & d'autre, furent cause que les troubles de *Bohéme* mirent tout en combustion. Les *Bohemiens* se plaignant que l'Empereur *Mathias* leur avoit retranché de leurs priviléges, commencérent à remuër, & en 1618. s'étant soulevez à *Prague* ils jettérent par les fenêtres du château trois Seigneurs, qui soutenoient les intérêts de l'Empereur; & peu de temps après s'étant mis en campagne avec une armée, ils firent une irruption en *Autriche*. Troubles de Boheme. 1618. Les Bohemiens attaquent l'Autriche.

Sur ces entrefaites mourut *Mathias*, de vivant du quel les *Bohémiens* avoient élu pour leur Roi son cousin FERDINAND qui fut aussi Empereur après lui. Mais ensuite l'aiant accusé de n'avoir pas observé les conditions, qui lui FERDINAND II Roi de Boheme

avoient

DE L'EMPIRE.

avoient été prescrites à son avénement à la Couronne par les Etats du Roïaume, ils lui déclarérent qu'ils ne le reconnoissoient plus pour leur légitime Souverain, & offrirent la Couronne à *Frederic* Electeur *Palatin*.

L'Electeur Palatin accepte la couronne de Boheme

Ce jeune Prince s'étant laissé persuader par ceux de son Conseil, qui eblouïs des fausses lueurs de l'esperance, ne pénétroient pas assez dans les suites d'une entreprise si importante, résolut enfin d'accepter l'offre qu'on lui faisoit, avant que d'avoir jetté les fondemens nécessaires pour s'assurer du succès. Il devoit sçavoir que les *Bohemiens* étoient naturellement inconstans & perfides; que *Betlem Gabor* Prince de *Transsilvanie* étoit d'une humeur changeante; que le Roi d'*Angleterre* (son beaupere) ne se vouloit point embarrasser dans cette affaire; que les *Hollandois* n'avoient pas plus d'envie de s'en mêler; & qu'enfin l'union, sur laquelle on se fondoit le plus, étoit un corps à plusieurs têtes sans vigueur & sans résolution.

D'ailleurs le Roi de *France* entre autres faisoit tous ses efforts pour rompre cette union: parce qu'il ne vouloit pas souffrir que l'Electeur *Palatin* & les autres Réformez se rendissent trop puissans; de peur qu'ensuite ils ne vinssent au secours des *Huguenots* de son Roïaume, à l'oppression desquels il travailloit uniquement en ce temps-là.

Ferdinand appelle à son secours le Duc de Baviere.

Au commencement les affaires de *Ferdinand* prirent un assez mauvais train; à cause que d'un côté *Betlem Gabor* Prince de *Transsilvanie* se vouloit rendre maître de la *Hongrie*, & que de l'autre les *Autrichiens* étoient mécontens & très disposez à la révolte. Mais d'abord que l'Empereur se fut renforcé du secours

de *Maximilien* Duc de *Baviére*, il commença à reprendre haleine: & aiant gagné la bataille de *Prague*, qui se donna l'an 1620. dans un certain lieu appellé dans la langue du Pais *la Montagne Blanche*, les affaires du Comte *Palatin* tombérent tout d'un coup en décadence. Car ensuite l'Empereur réduisit sans beaucoup de peine la *Moravie*, la *Boheme*, & la *Silesie*, qui s'étoient révoltées contre lui; & d'un autre côté *Ambroise Spinola* aiant fait une irruption dans le *Bas Palatinat*, & l'aiant ravagé, l'Electeur *Palatin* se vid abandonné de tous ses Alliez.

DE L'EMPIRE.

Bataille de Prague.

1620.

Il réduit diverses provinces.

L'Empereur donna au Duc de *Baviere* en récompense des bons services qu'il lui avoit rendus durant cette guerre, le *Haut Palatinat* avec la dignité *Electorale*, & il accorda à l'Electeur de Saxe, qui lui avoit aidé à reconquérir la *Silesie*, la *Lusace* à condition qu'il la tiendroit pour toujours en fief du Roïaume de *Bohéme*.

Il récompense les Ducs de Baviére & de Saxe.

Mais comme le Marquis de *Bade-Durlach*, *Christian* Duc de *Brunswick*, le Comte de *Mansfeld*, & plusieurs autres tenoient encore le parti du Comte *Palatin*, & qu'ils marchoient avec divers Corps d'armée dans l'Empire; l'Empereur *Ferdinand* fit avancer ses troupes de plus en plus dans l'Empire, sous prétexte de vouloir poursuivre ces Alliez du Comte *Palatin* & les chasser de la campagne.

Nouveaux troubles.

Ce fut alors que les Etats & Princes du Cercle de la *Basse Saxe* commencérent à lever des troupes & à se mettre en campagne pour repousser l'ennemi de leurs frontiéres, & qu'ils prirent *Christian* IV. Roi de *Danemarck* pour leur Général d'armée, lequel aiant été attaqué bien tôt après par *Tilli* Général de l'Empereur,

Le Roi de Danemarck est battu par Tilli.

DE L'EMPIRE. reur, fut défait & mis en-fuite l'an 1626. proche de *Koenigs-Lutter* dans le Duché de *Brunswick*.

Il est contraint de faire la paix. 1629. Ensuite l'Empereur aiant occupé toute la *Basse Saxe* avec ses troupes, poussa si vivement le Roi de *Danemarck*, qu'il le contraignit à faire la paix en 1629. & les Imperiaux portérent leurs armes victorieuses jusques sur les Côtes de la Mer Baltique.

l'Edit de Restitution. L'Empereur *Ferdinand* se trouvant ainsi au plus haut point de son bonheur, & croïant pouvoir disposer absolument de l'Allemagne, fit publier un Edit en 1629. qui portoit que tous les biens Ecclésiastiques, dont les Protestants s'étoient saisis depuis le traité de *Passau*, seroient restituez aux Catholiques. Il espéroit par-là qu'après avoir détruit les Protestans, les Etats Catholiques seroient ensuite contraints de se régler selon ses volontez.

Les Protestans font une alliance contre lui. Ce fut alors que les Protestans firent une alliance à *Leipsic* & s'unirent pour s'opposer aux violences de l'Empereur; mais cette alliance n'eût pas produit de grands effets, si *Gustave Adolphe* Roi de *Suede* ne se fût mis de la partie.

Le Roi de Suede se joint à eux. Les motifs principaux, qui portérent ce Prince à entrer en *Allemagne*, furent d'un côté la conservation de ses propres Etats, qui eussent couru grand risque d'être envahis, si l'Empereur se fût une fois établi aux environs de la Mer *Baltique*; c'est pourquoi le Roi de *Suede* voulant défendre ses frontieres se disposa à porter la guerre dans les païs de l'Empereur; & d'un autre côté il y fut engagé par les instantes prieres que lui faisoient divers Etats & Princes d'Allemagne pour en obtenir du secours. A quoi on peut encore ajouter le desir qu'il avoit de se venger de ce que l'Empereur

pereur

pereur avoit envoyé du secours aux *Polonois*, pendant qu'il étoit en guerre avec eux en *Prusse*. Enfin il se porta à faire cette expedition, lorsqu'il se vid en amitié & en bonne intelligence avec la *France* & la *Hollande*, qui étoient toutes deux jalouses de l'aggrandissement de la Maison d'*Autriche*, & qui ne manqueroient pas de le soutenir. DE L'EMPIRE.

Là-dessus étant entré en Allemagne avec une armée en 1630. il chassa les Imperiaux de la *Pomeranie* & des provinces voisines: & l'année suivante, comme *Tilli* eut saccagé miserablement la ville de *Magdebourg*, & qu'il pensoit ruïner l'Electeur de Saxe, *Gustave Adolphe* joignit ses troupes à celles de cet Electeur & battit *Tilli* dans la fameuse bataille de *Leipsic*. Par cette défaite l'Empereur se vid privé de tout le fruit qu'il avoit esperé tirer des victoires qu'il avoit remportées pendant dix ans de suite. Il entre en Allemagne. 1630. Bataille de Leipsic.

Bien tôt après *Gustave* aiant marché vers le *Rhin*, y fit en peu de temps & avec la benediction du Ciel des progrès surprenans & des choses tout à fait incroïables. Mais l'Electeur de *Saxe* n'attaqua pas avec assez de vigueur les païs héréditaires de l'Empereur, & donna le temps à son ennemi de mettre sur pied une grande armée sous le commandement de *Wallenstein*. A cette nouvelle *Gustave* ayant décampé d'auprès de *Nuremberg*, où il avoit resté assez long temps, marcha contre *Vallenstein* & lui livra l'an 1632. la sanglante bataille de *Lutzen* petite ville de Saxe entre *Leipsic* & *Weissenfelss*, où cet illustre Heros mourut victorieux. Progrès des Suédois du côté du Rhin. Bataille de Lutzen. Mort du Roi de Suéde. 1632.

Après la mort du Roi *Gustave* ses Généraux & ses Alliez continuerent la guerre à veritablement avec assez de bonheur sous les auspi-

DE L'EMPIRE. auspices & le commandement d'*Axel Oxenstiern*, Chancelier du Roïaume de Suede: 1634. mais en 1634. ils furent entiérement défaits à la bataille de *Nordlingue*, ville Impériale en *Suabe* vers les confins de la *Franconie*, dans laquelle ils s'étoient engagez sans nécessité, & par où ils perdirent presque tout le fruit de tant de victoires qu'ils avoient gagnées.

Bataille de Nordlingue.

Après le mauvais succès de cette bataille l'Electeur de *Saxe* craignant la désolation de ses propres Etats & voulant les en garentir, fit la paix à *Prague* séparément avec l'Empe- 1635. reur en 1635. Les conditions de ce traité ne furent ni avantageuses ni agréables au parti des Protestans: & *Ferdinand* conçut alors l'espérance de pouvoir chasser entierement les *Suedois* de l'Allemagne.

Paix de Prague.

Cependant leurs affaires se rétablirent peu-à-peu par la valeur & la bonne conduite de leurs Généraux, qui portérent mêmes la guerre dans les terres héréditaires de l'Empereur. A la fin de part & d'autre on se disposa à la paix: à cause que *Ferdinand* & les Etats d'Allemagne étant las de la guerre souhaitoient de la faire cesser; que la *France* commençoit à être agitée de troubles; que la *Hollande* avoit fait la paix séparément avec l'*Espagne*; & qu'enfin les *Suedois* apprehendoient que les *Allemans*, qui faisoient la plus grande partie de leur armée, ne s'ennuiassent d'être emploïez plus long temps à ravager leur propre païs, ou bien que par la perte d'une Bataille ils ne vinssent à perdre l'avantage de leurs victoires passées.

Paix d'Osnabrug & de Munster.

Ainsi en 1648. la paix fut faite à *Osnabrug* avec la Suede, & à *Munster* avec la France. Par ces traitez les *Suedois* eurent une partie de la *Pomeranie*, *Breme*, & *Wismar*,
1648.
avec

avec cinq millions d'écus pour le païement de leurs troupes; & la France retint *Brisak*, le *Sundgau*, *Philipsbourg*, & la Souveraineté de l'*Alsace*. Par cette paix l'autorité des Princes & des Etats d'Allemagne & la Religion Protestante furent fort affermies: mais au contraire la puissance de l'Empereur fut extrémement limitée, afin qu'à l'avenir il n'eût plus d'occasion d'opprimer les Etats de l'Empire: particuliérement à cause que les *Suedois* & les *François* aiant un pied en Allemagne, seroient toûjours prêts de s'opposer à ceux qui voudroient empiéter sur les frontiéres de leurs voisins. DE L'EMPIRE.

§. 45. *Ferdinand* II. étant mort pendant cette guerre en 1637. eut pour successeur son fils FERDINAND III. qui mourut en 1657. & après sa mort on élût en sa place son fils LEOPOLD. FERDINAND III. 1657.

§. 46. Après la paix de *Westphalie*, l'Allemagne demeura assez tranquille durant quelque temps, si ce n'est qu'en 1659. l'Empereur & l'Electeur de *Brandebourg* attaquérent les *Suedois* en *Pomeranie*, dans le temps qu'ils étoient en guerre avec le *Danemarck*. Mais tous ces différens furent terminez par la paix d'*Oliva*, qui est un Monastére proche de *Dantzic*, où cette paix fut concluë l'an 1660. entre l'Empereur, les Rois de *Suede*, de *Danemarck*, & de *Pologne*, & l'Electeur de *Brandebourg*. LEOPOLD. Il attaque les Suédois. 1659. Paix d'Oliva. 1660.

L'an 1663. la guerre s'alluma entre l'Empereur & les Turcs; durant laquelle ces derniers, quoiqu'ils eussent pris *Neuhausel* petite ville très-forte de la *Haute Hongrie*, furent néanmoins battus plusieurs fois, & particuliérement l'an 1664. près de St. *Godard* ville de la *Basse Hongrie*. Il y a des gens qui prétendent que Guerre contre les Turcs. 1663. 1664.

DE L'EMPIRE. que si l'Empereur eût poursuivi sa victoire avec vigueur, il auroit pû chasser entiérement les *Turcs* de toute la *Hongrie*; à cause qu'alors ils apprehendoient les *Persans*, qui leur faisoient la guerre, & les Bassas qui s'étoient révoltez, & que les Venitiens occupez au siege de la *Canée*, ville l'Isle de *Candie*, ne négligeoient rien pour l'avancer & pour leur donner ainsi une grande épouvante. Mais néanmoins l'Empereur se hâta de faire la paix avec eux, parce que, comme on croit, ne se fiant pas à la *France*, il craignoit d'en être attaqué.

Paix avec les Turcs.

Guerre contre la France.

1672.

En effet la guerre se ralluma l'an 1672. entre *Leopold* & *Louis* XIV. à cause que l'Empereur & l'Electeur de *Brandebourg* avoient donné du secours aux *Hollandois*, qui avoient été attaquez par ce Monarque. Car bien-que l'année précédente l'Empereur eût fait une alliance avec lui, par laquelle il promettoit qu'au cas que le Roi de France attaquât un des Membres de la Triple Alliance, il ne s'en mêleroit point du tout; il fit néanmoins marcher ses troupes vers le *Rhin*, sous prétexte que sa dignité & son devoir l'obligeoient à prendre garde que la guerre, qui étoit allumée entre ses voisins, ne causât quelque préjudice à l'Allemagne. Outre que l'Electeur de *Brandebourg* se plaignoit que son païs de *Cleves* avoit été fort maltraité par les ravages que les troupes de *France* y avoient fait.

Là-dessus *les François* entrérent à main armée en Allemagne, pour empêcher, en portant la guerre dans l'Empire, que l'Empereur ne s'engageât dans la guerre de *Hollande*. Mais comme les *François* faisoient de grands ravages dans l'Empire, qu'ils s'étoient déja rendus

dus maîtres de *Treves*, & saccageoient tout dans le *Palatinat*, sa Majesté Impériale persuada les Etats de l'Empire de déclarer le Roi de *France* pour leur ennemi commun. Ensuite la *Suéde* fut aussi embarrassée dans cette guerre. A la fin la paix se fit à *Nimegue* l'an 1679. par laquelle le Roi de *France* eut *Fribourg* dans le *Brisgau*, pour *Philipsbourg* qu'il rendit à l'Empereur, & le Roi de *Suede* fut rétabli dans la possession de tous les païs, qui lui avoient été enlevez durant cette guerre. DE L'EMPIRE. Paix de Nimegue. 1679.

[L'Empire ne jouït pas long tems de cette Paix. La *France* à qui le traité de *Westphalie* avoit donné l'*Alsace* commenca à étendre ses droits & à s'emparer de plusieurs lieux, sous ombre que c'étoient des dépendances de ce qui lui avoit été cédé. Elle assujetit les dix Villes Imperiales d'*Alsace*, aussi bien que quelques Comtes & autres Seigneurs qui avoient été jusqu'alors sujets immédiats de l'Empire; elle chagrina les vassaux des trois Evêchez *Metz*, *Toul*, & *Verdun*. Elle n'épargna pas même l'Electeur *Palatin*, ni celui de *Treves* qu'elle depouilla de quelques places considérables qui étoient à sa bienséance. Elle s'empara enfin de *Strasbourg* qui ne lui couta pas la moindre goute de sang. L'*Allemagne* trouva au bout de deux ou trois ans qu'elle avoit plus perdu depuis la paix qu'elle n'avoit fait pendant la guerre. Pertes de l'Empire. Prise de Strasbourg.

L'Empereur n'auroit pas mieux demandé que d'entreprendre quelque chose pour la conservation de ce qu'on enlevoit ainsi à l'Empire; mais il n'étoit pas en état. La guerre qu'il avoit avec le *Turc* demandoit toutes ses forces. Ainsi il conclut avec la *France* une trève de vingt ans. Les François qui étoient demeurez en possession de ce qu'ils avoient pris, ne per- Trève avec la France.

dirent

DE L'EMPIRE. dirent point de tems ils emploiérent utilement celui de la tréve à mettre *Huningue*, *Fortlouis*, *Landau*, *Sarlouis*, *Mont Roïal*, & d'autres places, en état de ne pouvoir pas retomber si tôt sous la puissance des Allemands.

Guerre entre l'Empire & les Turcs.

Cependant les *Turcs* donnoient assez d'occupation à l'Empire. Et pour reprendre la chose un peu plus haut, ces barbares après avoir long tems favorisé en secret *Teckeli* & les Mécontens de *Hongrie*, avoient cessé de dissimuler & s'étoient enfin déclarez ouvertement pour eux. La tréve de vingt ans qui avoit été conclue l'an 1664. touchoit à sa fin. Ils proclamérent donc le Comte de *Teckeli Prince de la Haute Hongrie.* Ils refusérent d'écouter le Comte *Albert* de *Caprara* que l'Empereur avoit envoié à *Constantinople* en qualité d'Ambassadeur, pour y traiter d'une prolongation de la Trève; à moins que sa Majesté Impériale ne consentît de leur céder ou *Raab*, ou *Comorre*.

Siége de Vienne. 1683.

Ces propositions n'aïant pas été goutées à *Vienne*, les hostilitez commencérent de part & d'autre l'an 1683. L'armée Impériale s'approcha d'abord de *Neuhausel* qu'elle assiégea; mais elle y perdit beaucoup de monde, & les *Turcs* s'étant avancez pour secourir cette place, les *Imperiaux* furent obligez de se retirer, sans avoir rien fait; & poursuivis par les Turcs, ils virent tailler en pieces plusieurs de leurs Régiments pendant la retraite. L'Infanterie eut bien de la peine à gagner *Vienne*. La consternation fut si grande dans cette Capitale que l'Empereur ne s'y croiant pas en sûreté, se sauva avec l'Impératrice & sa Cour à *Lintz* & de là à *Passau*. Le Général *Stahrenberg* fut laissé à *Vienne* pour la defendre durant le siége dont elle étoit menacée. L'armée *Ottomane*, où le Grand *Visir* & le *Cham* des *Tartares* étoient en personne,

ne

De l'Empire.

[illegible] délivrée. Défaite des Turcs.

ne tarda guéres à l'investir, & à pousser les attaques avec toute la furie possible. Mais lors qu'ils comptoient de l'avoir réduite à l'extrémité, *Jean Sobiescki* Roi de *Pologne*, les Electeurs de *Saxe* & de *Baviére* avec le Duc de *Lorraine* attaquérent les Turcs si à propos, qu'ils en firent un grand carnage & forcérent le reste de prendre la fuite, en laissant leur Bagage, leur Arterillerie, & leur Munions. Le Roi de *Pologne* & le Duc de *Lorraine* les poursuivirent; mais le Monarque s'étant trop hasardé avec ses Polonois, attaqua les Turcs, fut battu & pensa périr dans cette action.

Progrès des Impériaux.

Ce malheur fut bien-tôt reparé par la victoire que les Impériaux remportérent près de *Barcan*, & qui les mit en possession de *Gran*. L'année suivante ils se rendirent maîtres de *Waitzen* & de *Vicegrad*, mais ils ne purent prendre *Bude* qu'ils avoient assiégée. Les vivres leur manquérent & ils furent obligez de se retirer avec perte. 1684.

Suite de leurs victoires.

La Campagne de 1685. leur fut plus avantageuse. Ils prirent d'assaut *Neuhausel* & dans la Haute Hongrie, ils prirent par capitulation *Caschau*, *Eperies* & quelque autres places. Le Bacha du *Grand Waradin* venoit de faire arrêter *Teckeli*. Ce coup avoit tellement decouragé les troupes de ce Comte, qui étoient en garnison dans ces places, qu'elles ne firent qu'une legére resistance. Les Turcs qui s'apperçurent bien tôt de la faute qu'ils avoient faite, remirent d'abord *Teckeli* en liberté, mais cela ne leur rendit point les places qu'ils avoient déja perdues. 1685.

L'année d'aprés l'armée Impériale emporta d'assaut l'importante ville de *Bude* après un siége très meutrier. Et la victoire qu'elle remporta l'an suivant sur les Turcs, près de 1686. 1687.

DE L'EMPIRE. *Mohatz*, affoiblit si fort les Infidelles, qu'ils ne purent s'opposer à la prise d'*Erla* * dans la haute Hongrie, ni empêcher que la Principauté de *Transsilvanie* se donnât à l'Empereur.

1688. L'an 1688. les Imperiaux prirent *Stulweissenbourg* par accord & *Belgrade* l'épée à la main, 1689. en 1689. ils prirent *Sigeth*, & en 1690, ils se 1690. rendirent maîtres de *Canischa*, mais les Turcs rentrérent dans *Belgrade*. Les Chrétiens eurent quelques desavantages sous le Général *Heusler* en *Transsilvanie* & sous le Colonel *Straffer* en *Albanie*. Les Turcs encouragez par ces succès se disposoient à réparer leurs pertes, ils avoient déja assiégé *Esseck*, mais un stratagême dont usa le Duc de *Croy* les obligea de lever le siége. L'an 1691. le Prince *Louis* 1691. *de Bade* défit leur armée prés de *Salanckemen*. L'année d'aprés le *Grand Waradin* se rendit aux Impériaux par capitulation & *Giula* eut le 1695. même sort en 1695. L'année suivante fut fatale aux Imperiaux qui perdirent quelques places. Le Général *Vétérani* qui avoit un corps Défaite & Mort de Veterani. de 7. à 8000. hommes près de *Lugos* † fut attaqué par les Turcs qui hachérent en pieces tous les Chrétiens qu'ils trouvérent. *Veterani* y périt, & laissa à tout l'Empire un vrai regret de sa perte. Les deux Armées ennemies se joignirent en 1696. près d'*Ollasch*. Sulfan *Achmet* y étoit en personne, & sa presence anima tellement ses soldats qu'il se battirent en desespérez. Il y eut un très grand nombre de morts & part & d'autre. Les Turcs voiant enfin que tous les efforts qu'ils faisoient ne retablissoient point leurs affaires, & que les

* Ou Agria.

† Il y a Lugos en Espagne, & Lugos en Hongrie sur la même Riviere dont Temeswar tire son nom.

les avantages qu'ils remportoient de tems en temps sur les Chretiens n'empêchoient point que ceux-ci ne leur enlevassent toujours quelque ville, commencérent à se lasser de la guerre. Ils avoient assemblé une armée de tout ce qu'ils avoient pu ramasser de monde, à dessein de tenter un dernier effort. Une partie de leurs troupes avoit deja passé *la Teiss*, les autres s'avancoient pour la passer aussi, & les joindre. Le Prince *Eugene de Savoie* à la tête d'un corps d'Imperiaux attaqua les Barbares avec tant de vigueur, qu'après une courte resistance, il mit en déroute ceux qui étoient deja arrivez. La plus part d'entr'eux furent passez au fil de l'épée, les autres se noïérent dans *la Teiss*, & on croit que cette action fut fatale à plus de trente mille Turcs. Bagage, Artillerie, Vivres, tout tomba au pouvoir des Imperiaux. Cette defaite, où le Sultan venoit de perdre l'élite de ses troupes, le porta à demander la Paix. Le traité en fut signé à *Carlowitz* entre lui, l'*Empereur*, la *Pologne* la Republique de *Venise* & le *Czaar*. Le Roi d'*Angleterre* & les *Etats Generaux* en furent les Médiateurs. Par le traité où les interêts de l'Empereur furent reglez il demeura maître de la *Transsilvanie*, de *Gran*, de *Neuhansel*, de *Bude*, de *Stulweissenbourg*, de *Sigeth*, de *Canischa*, d'*Esseek*, de *Peterwaradin*, de *Giula*, du *Grand-waradin*, &c; & de la Comté de * *Bath*. Les Turcs eurent *Belgrade*, *Temeswar*, & ce qui en dépend. *Lippa*, *Lugos*, *Caransebes*, le Petit *Canischa*, *Chonad*, *Sablia*, *Botsobé*, & *Betzkereck*, devoient aussi leur demeurer; mais après que les fortifications en

DE L'EMPIRE.

Victoire du P. Eugéne.

Paix de Carlowits 1699.

* C'est un Pais situé entre la Teiss & le Danube, on l'appelle aussi Batzka.

DE L'EMPIRE.

en seroient démolies. La navigation des trois Rivieres *Maros*, la *Teisse*, & la *Save*, devoit être également libre aux deux nations. Il fut aussi reglé qu'aucun des deux Empires, ne donneroit ni secours, ni protection aux rebelles de l'autre &c.

Demêlés pour la succession de l'El: Palatin.

Nous avons rapporté tout de suite le succès de cette guerre, nous reviendrons à présent sur nos pas, pour voir la part qu'eut l'Empire dans la guerre de 1688. Dès l'an 1685. *Charle* Electeur *Palatin* étant mort sans postérité, la Duchesse d'*Orleans* sa sœur pretendit hériter de sa succession, quant aux biens Allodiaux. Elle soutenoit que la renonciation qu'on avoit exigé d'elle dans le tems de son mariage, avoit été en faveur des descendans de l'Electeur *Charle Louïs* son Pere; mais que s'agissant alors d'une autre ligne, sa renonciation ne pouvoit lui être préjudiciable; ainsi elle demandoit d'être mise en possession des Fiefs * feminins; &

* On apelle fiefs feminins ceux auxquels une Princesse peut succéder. A considérer la nature des fiefs & les loix feudales que nous ont laissées les Lombards, les femmes sont générálement exclues des Fiefs, & Maximilien se servit de ce droit pour declarer Louis XII. Roi de France incapable de succeder au Duché de Milan, parce qu'il n'y pretendoit que du chef de sa mere. Mais cependant les fiefs feminins étoient deja introduits, car Henri VI. qui vouloit rendre l'Empire heréditaire dans sa maison tacha de gagner l'amitié de quelques Princes de l'Empire, en établissant, que les femmes pourroient succéder dans les Principautez & autres Souverainetez de l'Empire. Il y eut pourtant des sortes de Principautés qu'on en excepta; par exemple, celles auxqu'elles est attachée la dignité d'Electeur &c. delà vient cette distinction de fiefs Masculins & Feminins. Frideric I. dans sa Constitution de 1556. déclara que si le Duc d'Autriche venoit à mourir sans posterité mâle, sa fille ainée succéderoit à ce Duché. Il y a plusieurs Principautez de cette nature en Allemagne.

& sur ce principe, elle vouloit avoir la Principauté de *Simmeren*, & la part que la Maison Palatine possède de la Comté de *Sponheim*. DE L'EMPIRE.

On voulut d'abord s'en rapporter à la décision du Pape Innocent XI. mais il arriva un incident qui brouilla la France avec le Pontife. Cette couronne avoit taché de faire tomber l'Electorat de *Cologne* au Cardinal de *Furstenberg*, après la mort de l'Electeur *Maximilien Henri*. Le Pape loin d'approuver la Postulation de ce Cardinal la cassa, & confirma celle du Prince *Joseph Clement* de *Bavière*. Louis XIV. mécontent de cette conduite du Pape refusa de le reconnoitre pour arbitre, à cause de sa partialité & de son devouement à la Maison d'*Autriche*. Il resolut aussi-tôt de soutenir par les armes le droit du Cardinal de *Furstenberg* à l'Archevêché de *Cologne*, & de tirer en même tems raison des prétentions de la Duchesse d'*Orleans* sur le Palatinat.

Il se trouva même des Politiques qui se figurérent que la France jalouse des progrès que l'Empire faisoit contre les Turcs étoit bien aise d'empecher un agrandissement excessif. Mais sans nous arrêter aux reflexions vraies, ou fausses, que l'on fit alors, dans le tems qu'on s'y attendoit le moins les *François* s'emparérent de *Kaiserslauter*, de *Spire*, de *Wormes*, sans aucune résistance. Une forte armée commandée par le Dauphin fit le siége de *Philipsbourg*. *Mayence*, *Franckendal*, *Manheim*, *Heidelberg*, *Hailbron* furent prises sans beaucoup de peine. Les François se rendirent maîtres de beaucoup d'autres lieux moins considérables & fouragérent la *Suabe* & la *Franconie*, sans y trouver la moindre opposition. Les Electeurs de *Baviére* & de *Saxe* aiant for-

De l'Empire. mé une armée de leurs troupes, résolurent enfin d'arrêter les progrès des *François*, reprirent *Hailbron*, & les obligérent de sortir de la *Franconie* & de la *Su[illegible]*.

1689. L'an 1689. les *François* furent battus près de *Nuys*; l'Electeur de *Brandebourg* s'étant rendu maître de cette ville, de *Kaiserswerth*, & de *Bonne*, *Rhinberg* capitula & receut garnison Impériale, de maniére que les François évacuérent entiérement l'Electorat de *Cologne*. D'un autre côté, les Electeurs de *Baviére* & de *Saxe* aidez du Duc de *Lorraine* reprirent *Mayence* que les François avoient fait fortifier & qui ne se rendit aux Alliez qu'après une longue & vigoureuse résistance. *Spire*, *Wormes*, *Heidelberg*, *Franckendal*, *Manheim* furent abbandonnées par les François qui y mirent le feu avant que d'en sortir.

1690. L'an 1690. l'Empereur fit élire son fils ainé, *Joseph* Roi des *Romains*, à *Augsbourg*, & continua la guerre contre la France. Il y eut peu d'evenements remarquables, jusqu'à ce qu'enfin les deux Puissances également lasses de la guerre firent la paix à *Ryswyck* par la médiation de la *Suéde*, l'an 1697.

Paix de Ryswyck. 1697. Par ce traité la France garda *Francfort* & ce qu'elle avoit pris en *Alsace*. En échange elle rendit au Duc de *Lorraine* les Duchés de *Lorraine* & de *Bar* en se reservant *Longui* & *Sarlouïs*, elle rendit aussi *Bitsch* & *Hombourg* après en avoir démoli les fortifications. *Philisbourg*, & le fort de *Kehl* furent restituez à l'Empire, & la maison d'*Autriche* recouvra *Brisac* & *Fribourg*. L'Electeur de *Tréves* rentra en possession de sa Capitale & du fort *Saint-Martin*. *Dinant* fut rendu à l'Electeur de *Cologne*: *Gemersheim* & le Païs de *Velden* à la Maison *Palatine*, le Duché de *Deux Ponts* à la

la Couronne de *Suéde*, la Comté de *Montbe-liard*, à la maison de *Wirtenberg* avec les terres & places qu'elle possede en *Franche-Comté*, & la France s'obligea de démolir *Montroial*, *Neustat*, *Brisac*, le *Fort du Rhin* près de Strasbourg & la forteresse près d'Huningue. De l'Empire.

Mais la France fit insérer dans ce traité un Article de Religion qui fut regardé comme une Pomme de discorde pour les Princes d'Allemagne. Il fut stipulé que, dans les lieux à rendre, la Réligion seroit conservée sur le même pied qu'elle s'y trouvoit établie au tems du traité. Or la France avoit fait, dans les lieux où elle avoit été maîtresse, beaucoup de changements contraires au Réglement porté dans le décret de 1624. ou aux actes de la Restitution du Palatinat. Comme cet article n'étoit nullement conforme au traité de Westphalie qui est une des loix fondamentales de l'Empire, plusieurs Etats en murmurérent; mais ils étoit trop tard & la chose étoit sans rémede. Article litigieux de ce Traité.

On accusa un Ministre Allemand, qui fut emploié à ce traité, d'avoir fait passer cet article dans la vüe d'en être recompensé par un Chapeau de Cardinal. Quoi qu'il en soit, ce fut un sujet de discorde dans les Diétes de l'Empire, & le *Palatinat* fut la proïe des desordres que cet article y avoit causez.

Les Protestans y furent troublez dans l'exercice de leur Religion par les Catholiques qui prirent sujet delà de se servir de leurs Eglises & mêmes de les en dépouiller entiérement. On travailla à plusieurs reprises pour remèdier à ces desordres. Les Princes Protestants envoiérent une députation à l'Electeur *Palatin*, & même la guerre étant survenue ensuite, ils prétendirent que, la *France* aiant enfraint elle même le traité de *Ryswyck*, l'Empire n'étoit Protestans inquietez dans le Palatinat.

De l'Empire.

plus obligé d'observer cet article, & qu'on pouvoit dorênavant s'en tenir à ce qui avoit été réglé à *Munster*. La Cour de *Prusse* agit plus efficacement que les autres, en prenant la resolution d'user de represailles dans ses Etats, & d'y introduire l'usage des Eglises en Commun * dans celles qu'on avoit laissées aux Catholiques. On prit enfin une résolution sur cette affaire l'an 1705, & on décida que les trois Religions receues dans le Palatinat, principalement dans le Haut-Balliage de *Germersheim*, jouïroient de la liberté de conscience; Que toute personne qui auroit l'âge de discretion pouroit embrasser & professer librement celle des trois qu'elle voudroit; Que les Protestants ne seroient point obligez de suivre les usages des Catholiques, d'observer leurs jours de fêtes, de présenter les armes, ou de s'agenouiller devant le saint sacrement, qu'ils seroient seulement tenus d'ôter leur chapeau; Que l'usage des Eglises en commun, qui avoit été établi depuis peu, seroit aboli; Que les Revenus des Eglises seroient emploiez en géneral, selon que l'administration en avoit été réglée en en 1685. jusqu'a ce que la Diète eût entierement decidé de ce différent; Que le produit de ces revenus seroit partagé en sept parties égales dont deux seroient pour les Catholiques & les cinq autres pour les Réformés; & que les Luthériens jouiroient de ce qu'ils avoient eu en 1624.

Accommodement en faveur des Protestans du Palatinat.

Ces derniers ne furent pas contens de ce par-

* Il y a en Allemagne, beaucoup de lieux où les Catholiques & les Protestants ont des Eglises Communes. Chacun des deux partis a ses heures pour y faire le service à sa maniére. Ainsi le Dimanche il y a successivement le Prône & le Prêche dans la même Chaire. Cet usage est appellé le *Simultaneum*.

partage. *Ils* avoient eu fort peu de chose en 1624. & s'étoient beaucoup multipliez depuis ce tems la; ils vouloient donc que les Réformez leurs fissent leur part meilleure, mais ceux-ci s'en excusérent, & leur firent entendre qu'outre qu'ils ne leurs dévoient rien, ils n'avoient rien de trop pour eux. DE L'EMPIRE.

La Prétention que la *Duchesse d'Orleans* formoit sur la succession du Palatinat, & qui avoit causé la guerre précedente, fut enfin terminée par le Pape, qui ajugea le tout à l'Electeur Palatin, & n'assigna pour tout à la Duchesse d'Orleans que trois cents mille *Scudi* Romains une fois-païez. Sur ces entrefaites la guerre recommença entre l'*Empereur* l'*Angleterre* & la *Hollande* d'une part, & la *France* de l'autre, au sujet de la succession d'Espagne. L'Empire n'avoit presque point d'interêt dans cette querelle, si ce n'est par raport au Duché de *Milan* que la France avoit pris en possession pour le *Duc d'Anjou*; bien que ce soit un fief de l'Empire. Il y avoit encore un autre prétexte, à savoir l'alliance que les Ducs de *Savoïe* & de *Mantouë* avoient faite avec la *France* contre l'Empereur dont ils étoient vassaux. L'Empereur n'oublia rien pour interesser l'Empire en sa faveur & engagea les Cercles l'un après l'autre à épouser cette querelle.

Les trois qui étoient le plus exposez, à savoir celui du *Haut Rhin*, celui de *Franconie* & celui de *Suabe*, firent entre eux une ligue deffensive. Le Duc de *Bavière* y voulut aussi être compris; mais comme il avoit deja reconnu le *Duc d'Anjou* pour Roi d'*Espagne*, il leur fut suspect & ils ne donnérent point dans les sentimens qu'il eût voulu leur inspirer. Ces trois Cercles adhérérent à l'alliance faite entre l'*Empereur*, l'*Angleterre* & la *Hollande*, qui les invi- Ligue des Cercles. 1701.

De l'Empire. térent à y entrer. Tout le reſte de l'Empire ſuivit cet exemple, & après beaucoup de mouvemens qu'on ſe donna pour le porter à prendre quelque réſolution, il fut conclu qu'on léveroit une Armée de cent vint mille hommes qui n'a jamais exiſté que dans l'écrit qui en fut dreſſé alors.

Les Ducs de Baviére & de Wolfenbutel gagnez par la France.

Le Duc de *Baviere* & celui de *Wolffenbutel* declarérent qu'ils vouloient demeurer neutres. Le premier prenoit interêt à la deſtinée de ſon neveu le Roi *Philippe*, qui lui avoit de plus confirmé le gouvernement des Païs bas Eſpagnols. Le ſecond gagné par les penſions de la *France* faiſoit des levées au deſſus de ſes forces. Mais les troupes qu'il venoit de lever furent inveſties par celles d'*Hanover*, & contraintes de ſervir dans les armées Impériales.

L'Empereur fit enſuite des déclarations foudroiantes contre les Ducs de *Savoïe* & de *Mantouë*; mais elles ne furent pas généralement approuvées des Etats de l'Empire, par ce que ſa Majeſté Impériale les avoit faites ſans la participation des Colléges, ſans même conſulter celui des Electeurs.

L'El: de Cologne ſe déclare pour la France.

Comme l'Electeur de *Cologne* avoit receu dans ſes places des garniſons Francoiſes ſous le nom de troupes du Cercle de *Bourgogne*, les troupes auxiliaires de *Hollande* commandées par le Prince de *Naſſau-Uſingen* allérent pour les en déloger; & s'emparérent de *Kaiſerſwerth*, de *Rhinberg* & même en l'année 1703. elles entrérent dans *Bonn*. Les Francois ſe retirérent alors à *Liége*.

1702. Son Frere l'Electeur de *Baviére* ſous prétexte de la neutralité qu'il avoit declaré de vouloir obſerver, demeura quelque tems dans l'inaction, juſqu'à ce qu'enfin il attaqua la ville d'*Ulm* en 1702, & prit enſuite *Biberac*

&

& Meningue sous prétexte qu'il vouloit assurer ces villes contre lesqu'elles il avoit, disoit il, appris qu'on avoit formé un dessein. Après l'éxécution de ce projet, il envoia vers le *Rhin* un detachement de douze mille hommes, & lors qu'il s'étoit avancé jusqu'à *Waldshut* il parût vers *Huningue* un Corps de troupes Françoises, qui cherchoit à passer le *Rhin*. Elles s'emparérent de *Neubourg*; & le Prince *Louis de Bade* étant venu pour s'oppoſer à leurs desseins, il y eut une action auprès de *Friedlinghen* où les *Allemands* perdirent trois mille hommes. On fut persuadé que le General s'y étoit trop menagé & il ne pût rétablir sa reputation. Il rassembla son monde pour avoir sa revanche des François, qui ne lui en donnérent pas l'occasion; car ils repassérent le *Rhin*, se plaignant fort des *Bavarois* qui ne les avoient pas bien secondez.

De l'Empire. 1702.

Les *Allemands* n'étoient pas plus contens du Duc de *Baviére*, le Roi des Romains ne pouvoit lui pardonner les soins qu'il s'étoit donnez pour empêcher le siége de *Landau* qu'il prit cependant, malgré toutes les mesures qu'on avoit prises pour detourner ce coup. Le Duc de *Lorraine* avoit été obligé de laisser occuper son païs par les François, qui d'un autre coté fourageoient le Duché de *Juliers*, & s'étoient rendus maîtres du païs situé le long de *la Moselle*, aussi bien que des villes de *Tréves* & de *Trarbach*.

Au commencement de l'année 1703. le Duc de *Baviére* se saisit de *Neubourg* sur le *Danube*, les François prirent le fort de *Kehl* près de *Strasbourg*, & les *Bavarois* étant tombez sur le Comte de *Schlick* qui avoit un corps de troupes Autrichiennes le traiterent assez mal. Ils eurent une autre rencontre à *Schmiedmulb*, 1703.

DE L'EMPIRE. *muhl*, où un detachement de l'armée de *Stirum* ne fut pas plus épargné; Le Prince

1703. d'*Ansbach* y périt. Ils s'emparérent ensuite de *Ratisbonne*, & remplirent d'effroi les Ministres des Princes de l'Empire, qui travailloient depuis un an & demi à obtenir que ce lieu, destiné à leur assemblée, fût du moins declaré neutre. Le Premier Commissaire de l'Empereur se sauva de la ville, & l'Electeur garda ces Ministres qui furent obligez d'admetre le sien dans leurs delibérations, comme s'il eût été l'un des Princes les plus affectionnez à l'Empire.

L'Electeur se rendit ensuite dans le *Tirol*, & après une marche fort rapide prit la ville d'*Inspruck*; mais les Païsans s'attroupérent & obligérent les *Bavarois* de sortir du Païs avec autant de promtitude qu'ils y étoient entrez. Ils gardérent pourtant la ville de *Kuffstein* & après avoir joint le secours qui leur vint d'*Alsace* par la *Forêt Noire* sous la conduite de *Villars*, ils battirent à *Hochstedt* l'armée Impériale commandée par le Comte de *Stirum*, le Prince *Louïs de Bade*, & le Lord *Marlboroug*; le Comte de *Stirum* mourut huit jours après de ses blessures. Ils prirent ensuite *Augsbourg* & *Kempten*; la premiére de ces villes païa de rudes contributions. Les Allemands perdirent dans le même tems en *Alsace*, *Brisac* & *Landau*.

Troubles de Hongrie. Ce n'étoit pas la seule inquiétude qu'eût l'Empereur. *Ragotzi*, chef des Mécontents de *Hongrie* avoit été arrêté l'année précédente, & s'étant échapé de prison, avoit été condamné à mort par contumace. Cette sentence n'avoit servi qu'à l'aigrir, qu'à le porter aux derniéres extrémitez & à lui inspirer une haine implacable contre l'Empereur & la Maison d'*Aûtriche*.

La

La Campagne suivante tira l'Empire de l'extrême danger où il étoit. L'*Angleterre* & la *Hollande* persuadées par les pressantes sollicitations de l'Electeur *Palatin* & par les bons offices du Lord *Marlboroug*, se résolurent à envoier un puissant secours en *Allemagne* & sur tout en *Suabe* où jusqu'alors le Duc de *Baviére* étoit maître de la campagne. Le mal pressoit d'autant plus que l'Empire étoit attaqué plus près du cœur, & il n'y avoit qu'un rémede prompt & efficace qui pût le sauver. On dit que le Prince *Louis de Bade* fut le premier à en montrer la néceſſité, malgré la jalousie si naturelle aux Géneraux, qui souvent aiment mieux risquer les villes & les Provinces de l'Etat qu'ils servent, que de partager le commandement avec un autre.

De L'Empire. L'Empire secouru. 1704.

On prit toutes les mésures nécessaires pour tenir secrettes les vûes qu'on avoit à cet égard. On fit de grands préparatifs sur la *Moselle* comme si on eût cherché à entamer la *France* de ce côté. Les troupes Angloises & Hollandoises defilérent vers cet endroit, & une grande partie étoit déja arrivée sur le *Rhin*, avant que l'ennemi comprît leur marche.

Delà elles se jettérent dans la *Suabe*, ou l'Electeur de *Baviére* étoit revenu, après s'être rendu maître de *Passau*. Il venoit de recevoir un renfort, que les François lui avoient envoié par la *Forêt-Noire* aussi tôt qu'ils avoient eu nouvelles de l'approche des troupes auxiliaires des Alliez. *Schellenberg*, lieu proche de *Donawerth*, étoit occupé par quelque mille hommes de troupes choisies qui l'avoient aussi bien fortifié que le tems l'avoit pû permettre. Le Prince *Louis de Bade* & le Lord *Marlbouroug* résolurent de l'attaquer & de s'en faire une porte pour pénétrer dans la

Progrès des Alliez.

DE L'EMPIRE. 1704. *Baviere.* L'action fut vive ; mais les Alliez y remportérent la victoire ; les Ennemis abbandonnérent le poste & le pont aiant été rompu, quantité d'entr'eux se noïérent dans le *Danube.* Ils abbandonnérent aussi *Donawerth.* On les chassa du Passage de *Rhin*, & les Alliez commencérent à mettre tout le Païs à feu & à sang jusqu'aux portes de *Munick.* On avoit cru que l'Electeur chercheroit à sauver son païs, en changeant de parti. On fut trompé, ce Prince se retira sous *Augsbourg*, y attendit les troupes auxiliaires que le Comte de *Tallard* avoit ordre de lui mener, & se résolut à tout ce qui pourroit lui arriver.

L'Elect: de Baviére demeure attaché à la France. Cependant le Lord *Marlboroug* avoit fait faire des Propositions à cet Electeur par le Comte de *Wratislaw*, cette negociation traina jusqu'à l'arrivée du Comte de *Tallard*, & alors l'Electeur cessa de se contraindre & déclarà qu'il persistoit dans son attachement au parti François. Le Prince *Eugene de Savoie* s'étant approché avec un corps assez considérable, le Lord *Marlboroug* s'abboucha avec lui, ils joignirent ensuite leurs troupes. L'armée Françoise & Bavaroise marchoit du coté de *Lauingen* & *Dilligen*, les Alliez la joignirent pres de *Hochstedt* où se donna le treisiéme d'Aout cette Bataille si funeste à la France & plus encore à l'Electeur de *Baviére.* Les débris de leur armée affoiblie de plus de vingt deux mille hommes ne purent tenir la campagne, ils abbandonnérent leurs conquêtes, la *Baviére* & la *Suabe.* Bataille de Hochstedt.

L'Electeur passa dans les *Païs-bas* & laissa le gouvernement de ses Provinces à l'Electrice. Cette Princesse fit au Mois de Novembre un traité avec le Roi des Romains qui étoit alors devant *Landau*, & convint avec lui

lui que les villes de *Kuffstein*, de *Passau*, & toutes les places fortes de *Baviére* seroient livrées à sa Majesté Impériale & que les nouvelles fortifications de *Muniok* seroient rasées; que la Régence du Païs seroit laissée à l'Empereur, Que l'Electrice pourroit demeurer à *Munick* aussi long tems qu'il lui plairoit & que les Revenus du Bailliage de *Munick* lui seroient assignez pour son Entretien.

DE L'EMPIRE.

Après cette Bataille, l'armée victorieuse se partagea. Un corps commandé par le General *Thungen* reprit *Ulm* sur les Bavarois, un autre corps alla devant *Landau* dont le Roi des Romains commanda le siége. *Treves*, *Trarbach* &c furent reprises.

Suite des Troubles de Hongrie.

L'Armée de l'Empereur n'agissoit pas avec le même succès dans la *Hongrie*. Les troubles y avoient recommencé, & le mal devenoit de jour plus à craindre. *Ragotzi*, *Berezini*, *Esterhazi*, & *Caroli*, Seigneurs Hongrois, avoient assemblé des troupes & ravageoient les les Frontiéres de *Moravie*, l'*Autriche* & la *Transsilvanie*. Les environs de *Vienne* n'étoit pas à couvert de leurs hostilitez, ils entrérent dans le Parc & mirent le feu à une des maisons de plaisance de l'Empereur. Ils essaiérent plusieurs fois de se rendre maîtres de *Sopron*. L'Angleterre & la Hollande emploiérent leurs bons offices pour menager un accommodement

* Cette ville, comme presque toutes celles de Hongrie, a deux noms, à savoir SOPRON & OEDENBOURG les Géographes se servent de l'un ou de l'autre, comme il leur plait. Mais ceux qui en font deux villes différentes se trompent. Lors que les Turcs étoient maîtres de Bude, Sopron étoit la Capitale des Chrétiens dans la basse Hongrie. Cette place est petite; mais fort peuplée & bien fortifiée.

DE L'EMPIRE.

1704.

ment entre l'Empereur & les Mécontens. L'Electeur *Palatin* qui étoit alors à *Vienne* y travailla avec chaleur ; mais leurs propositions étoient si éloignées de ce que l'Empereur avoit envie de leur accorder, que le traité ne se put conclure. Ils demandoient entre autres choses que l'on procedât à une nouvelle Election, Qu'on rétablit leurs anciens priviléges, surtout le droit que donne à la nation Hongroise le Roi * *André II.* dans sa déclaration de 1222 Qu'on chassât les Jesuites hors du Roïaume &c. Ces demandes leur aiant été refusées, les hostilitez recommencérent plus que jamais, & les Mécontens furent batus en deux rencontres, vers la fin de cette Campagne, & principalement à la Journée de *Tirnau*.

JOSEPH.

1705.

L'Empereur *Leopold* mourut le 5. de Mai l'an 1705. & eut pour successeur JOSEPH son fils ainé. Les Allemands avoient déja conçeu de grandes esperances de son Régne. La partie étoit faite pour commencer la Campagne sur la *Moselle*, s'emparer de la *Lorraine* & penetrer par là dans les provinces de France. Le Lord *Marl-*

* Ce Monarque renouvelant dans cette déclaration les Priviléges que le Saint Roi Etienne avoit accordez au Roïaume consent *Pour empêcher qu'aucun de ses successeurs n'ose y donner la moindre atteinte que si lui ou quelqu'un de ses successeurs, en quelque tems que ce soit, veut s'opposer à l'Execution de ces Privileges, il soit permis en vertu de cette déclaration, aux sujets des Rois de Hongrie presens & futurs, de resister & de se defendre sans pouvoir être traitez de rebelles.* Louis Roi de Hongrie & de Pologne & MATHIAS CORVIN, les deux plus puissans Rois qui aient porté la couronne de Hongrie, ont confirmé ce privilége. Les derniers Rois de la Maison d'Autriche l'ont aboli & ont rendu la Couronne héreditaire.

Marlborourg se rendit à l'armée de bonne-heure, mais le projet échoua, par ce qu'il ne fut pas secondé à tems par le Prince *Louïs de Bade*. On ne fait s'il y eut autant d'impossibilité que de jalousie. Mais comme les ennemis menacoient la citadelle de *Liége*, le Lord s'en retourna & laissa là le projet. Les François ne tardérent gueres à se rendre maîtres de *Trèves*. L'armée de l'Empire ne fit rien de fort considerable cette année, sinon qu'elle força les lignes des François, après quoi elle reprit *Drusenheim* & *Haguenau*.

DE L'EMPIRE. 1705.

Le nouvel Empereur essaïa de faire un accommodement avec les Mécontents de Hongrie, mais personne ne voulant rabatre de ses prétentions, on ne put venir à bout de finir les troubles. Le Géneral *Heister* battit près de Bude, le Comte *Caroli* qui lui abbandonna tentes & bagage. *Herbeville* ne fut pas moins heureux contre *Ragotzi* en Transilvanie.

Vers la fin de cette année les païsans de l'Electorat de *Bavière* portez au desespoir par la rigueur qu'exercoient contre eux les Commissaires de sa Majesté Impériale, deterrérent leurs armes qu'ils avoient enfouïes, lorsqu'on avoit voulu les desarmer, & commencérent un tumulte qui pouvoit avoir des suites. On ne perdit point de tems pour étoufer cette Sedition. Dès le commencement de l'année suivante, on en tua quelque milliers, on prit les plus mutins que l'on fit pendre, & on prevint ainsi l'embrasement que leur révolte alloit causer.

Troubles en Bavière.

1706.

Le 1. de Mai l'Empereur fit à Vienne la cérémonie de mettre au Ban de l'Empire les Electeurs de *Cologne* & de *Bavière*. Le decret de leur Proscription est datté du 29. d'A-

Les Electeurs de Baviere & de Cologne au

DE L'EMPIRE.

Ban de l'Empire.

1706.

d'Avril, il les privoit du Titre & de la dignité d'Electeurs &c. On recommença alors, mais en vain de tenter un acccommodement avec les Mécontents de Hongrie. D'un autre côté les François dégagerent *le Fort Louis* que les Imperiaux avoient assiégé & reprirent *Drusenheim* & *Haguenau*. Cette derniére place quoi que mal fortifiée leur couta près de deux mille hommes; mais ce qu'il y eut de plus facheux, c'est qu'ils y trouvérent une parfaitement belle Artillerie, dont ils se servirent pour rechasser les Allemands au delà du Rhin. Cette perte fit murmurer plusieurs Princes qui se plaignoient qu'on eût mis cette artillerie dans une ville si peu capable d'être deffendue, & il sembloit qu'on ne l'y eut transportée que pour la livrer aux François. Cela causa de violents soupçons contre le Prince *Louis de Bade* & le Comte de *Friesen* Grand Maître de l'Artillerie, mais ils ne vêcurent pas long tems après. Il se trouva pourtant beaucoup de personnes qui disculpoient le Prince, & comme après sa mort les affaires de l'Empire furent encore plus mal conduites qu'elles ne l'avoient eté de son vivant, ceux-mêmes qui l'avoient blâmé, furent les prémiers à le justifier & à le regretter.

Troubles en Saxe.

1707.

L'invasion que le Roi de *Suéde* fit en *Saxe* au Mois de Septembre de la même Année, repandit une allarme universelle dans l'Empire. Mais comme ces fraïeurs n'eurent point de suite, nous remettons d'en parler dans le chapitre de *Pologne*. Avant que de quitter l'*Allemagne*, ce Monarque fit un traité avec l'Empereur par lequel sa Majesté Impériale prometoit de rendre aux Protestants les Eglises qui leur avoient été ôtées contre le traité de *Westphalie*, & de remedier à d'autres griefs

de

DE L'EMPIRE. 1707.

de Religion. Elle accordoit de plus qu'on bâtiroit six nouveaux temples; à sçavoir à *Sagan*, à *Freistadt*, à *Hirschberg*, à *Landshut*, à *Militsch*, & à *Teschen*. L'Empereur lui promit encore de confirmer, lorsqu'il en seroit requis d'une maniere convenable, l'accord fait entre la Maison de *Holstein-Gottorp* & l'Evêché de *Lubeck*; de confirmer à cette maison le droit de * *Primogeniture*. De son côté le Roi de *Suede* s'obligeoit de passer dans la *Silesie* sans fouler cette Province, comme en effet il y passa l'année d'après en sortant de *Saxe*, pour entrer dans la *Pologne*, & ce fut durant cette marche qu'il fit rouër & écarteler le malheureux *Patkul*, malgré touttes les priéres dont on usa pour fléchir sa sévérité.

Avantages des François sur le Rhein.

Les affaires de l'Empire alloient fort mal sur le *Rhin*, les François profitant du mauvais état des Impériaux forcérent leurs Lignes, chassérent le peu de garnisons qu'ils trouvérent dans les places, tirérent d'horribles contributions, & penétrérent jusque dans la *Suabe*, & le *Wirtemberg*. On craignit même qu'ils ne se jettassent dans la *Bavière* & ne se joignissent aux sujets de l'Electeur, avec lesquels ils auroient pu rejetter l'Empire dans le même embaras, où il étoit avant la victoire de *Hochstedt*,

* C'est un droit par lequel un Prince venant à mourir, son fils aîné succéde à toutes les parties de la succession & a seul la Supériorité Territoriale. Les Cadets n'héritent que d'une Pension capable de les entretenir selon leur naissance. Cette pension est ordinairement réglée par les traitez de chaque famille, & il est rare qu'on y change rien. Il y en a où ce droit est établi, & d'autres où il ne l'est pas. Les Cadets au reste portent les Armes & le Titre de la Maison, comme le Souverain & c'est à quoi il faut prendre garde.

1707. *ſtedt*. Il n'y a point à douter que ce ne fût leur deſſein; mais ils furent obligez de s'en retourner au ſecours de leur Patrie, où les Alliez s'étoient avancez juſqu'à *Toulon*, & cette entrepriſe que les François regardérent comme une témerité, ſauva l'Empire par la diverſion qu'elle fit.

Le Margrave de Barreut commande les Troupes de l'Emp. L'Eleſt. d'Hanover lui ſuccéde.

Après la mort du Prince *Louis de Bade* arrivée le 4. de Janvier de cette année, le Margrave de *Barreut* avoit pris le commandement de l'armée Imperiale; mais il eut ſi peu de bonheur qu'il s'en démit bientot entre les mains de l'Electeur d'*Hanover*, qui eſpéroit d'agir plus efficacement que lui.

Cependant les *Hongrois* occupoient les meilleures troupes de l'Empereur, à qui il n'en reſtoit pas aſſez ſur le *Rhin*, pour entreprendre quelque choſe de conſidérable. *Ragotzi* s'étoit fait proclamer Prince de *Tranſſilvanie* par ceux de ſon parti, & on avoit publié de ſa part l'interregne en Hongrie. Envain l'Empereur ſe flatoit d'être à la veille de conclurre un accommodement avec les Mécontents; on le négocioit à *Tirnau*, *Ragotzi* indiqua une aſſemblée à *Caſchau* & lors qu'au commencement de l'année ſuivante, l'Empereur convoqua la Diette à *Presbourg*, *Ragotzi* de ſon coté défendit, ſur peine de mort, à tous les Hongrois de s'y trouver.

Guerre contre le Pape.

L'Empereur eut encore ſur les bras un autre affaire qui l'embaraſſa moins. Sa Majeſté aiant remarqué dans le Pape Clement XI. une extréme partialité pour la France, ſe ſaiſit de *Comachio* qu'il pretendit être un fief de l'Empire, au lieu que le Pontife pretendoit qu'il relevât de l'Etat de l'Egliſe. Ce dernier réſolut d'en tirer raiſon par les armes, & comptoit ſur l'appui de la *France* & des Cantons Catholi-

ques.

ques de la Suisse. Mais ne voiant rien venir de ce coté, il fit des levées dans l'Etat de l'Eglise, & ouvrit le fameux tresor de *Sixte-Quint*, que l'on garde dans le Chateau-Saint-Ange pour les dernieres néceffitez de l'Eglise. Cet appareil se fit avec plus de dépense & de faste que d'utilité. Le Pape remarqua facilement qu'il ne pouvoit que se perdre, en s'embarquant plus loin dans cette querelle. On convint d'une tréve, il consentit de congédier ses troupes, de reconnoitre *Charle* frére de l'Empereur, pour Roi d'*Espagne*, de lui accorder en cette qualité l'investiture de *Naples*, de donner aux Troupes Impériales le passage libre pour aller dans ce Roïaume, de donner les quartiers d'hiver à quinze mille Allemands dans l'Etat de l'Eglise, & de fournir dix mille écus de contribution. L'Empereur ne se désaisit point de *Comachio*, jusqu'à ce que ce different soit fini par les voïes de droit.

De l'Empire. 1708.

Traité entre l'Empereur & le Pape.

La même année le Duc de Mantoue fut mis au Ban de l'Empire. Mais sa mort qui arriva presque dans le même tems lui epargna les chagrins auxquels il ne pouvoit manquer d'etre exposé par la perte de tout son païs.

Proscription du Duc de Mantoue.

Le Géneral *Heister* battit *Ragotzi* à *Trenschin*, & le Roi *Charle* III. épousa la Princesse *Elisabeth Christine* de *Wolffenbutel*, après qu'elle eut fait abjuration du Lutheranisme entre les mains de l'Archevêque de *Mayence*. Elle fut menée à *Vienne* & delà à *Barcelone* où son Epoux l'attendoit.

Mariages du Roi Charle & du R. de Portugal.

Le Roi de *Portugal* qui depuis long-tems avoit quité le parti du Roi *Philippe*, pour prendre celui des Alliez, épousa l'Archiduchesse *Marianne* sœur de l'Empereur. Ce fut encore la même année qu'il fut accordé que

De l'Empire. le Roi de *Boheme* en qualité d'Electeur auroit dorênavant séance & voix déliberative à la

1708. Diéte de *Ratisbonne*, au lieu qu'il ne jouïssoit de son rang d'Electeur que dans les cas d'une Election d'Empereur.

Troubles de Hambourg.

La ville de *Hambourg* fut dechirée par les Factions. La division s'étant mise entre le Senat & la bourgeoisie, ce ne fut plus dans cette grande ville que trouble & que confusion. Les Princes du Cercle nommérent des Commissaires pour remédier à ce desordre, & mirent une forte garnison, qui contribua beaucoup à hâter l'accommodement. Tout s'appaisa enfin, on punit quelques boute-feux, & on condamna à une prison perpetuelle *Krumholtz* prêtre Luthérien qui avoit beaucoup contribué à cette émeute par ses sermons séditieux.

Au commencement de l'année 1709. l'Em-

1709. pereur fit de nouveaux efforts pour rendre le calme à la Hongrie; mais *Ragotzi* les rendit inutiles. L'Armée destinée contre la *France* s'assembla sur le Rhin sous le commandement de l'Electeur d'*Hanover*. Ce Prince avoit envie d'attaquer les Ennemis qui étoient aux environs de *Lauterbourg*, & pour les affoiblir par la diversion, il avoit envoié le General *Merci* avec un détachement du coté de *Fribourg*. Mais ce dernier aiant été défait, l'armée qui s'étoit avancée jusqu'à *Muckensturm*, après avoir été quelque tems vis-a-vis de l'armée ennemie, se sépara pour aller en quartiers d'hiver.

1710. L'année 1710, ne fut pas plus heureuse pour l'Empire, malgré les mouvemens que l'Empereur se donna pour mettre l'armée en meilleur etat. Il promit d'envoïer onze mille hommes sur le *Haut Rhin* & de contribuer pour sa part un million d'écus à la Caisse mili-

militaire. Le Duc d'*Hanover* trouva néanmoins les troupes si peu en état d'agir, qu'il quitta le commandement sous pretexte que les troubles qui s'élevoient dans la basse Allemagne demandoient sa presence dans ses Etats. DE L'EMPIRE. 1710.

Le Baron de *Krassaw* qui ramenoit de *Pologne* un corps de *Suédois* aïant traversé les Etats du Roi de *Prusse*, étoit revenu en *Pomeranie*, & l'on étoit inquiet dans les provinces voisines sur l'usage qu'il feroit des troupes qu'il avoit avec lui. On craignoit qu'il ne se jetât dans la *Saxe*, ou ne voulût retourner en *Pologne*, ce qui ne se pouvoit faire sans troubler la Paix de l'Empire; tous les Princes n'étant pas d'humeur à donner le passage à des troupes qui ne portoient point de provisions, ni d'argent pour en acheter, quoi qu'elles en eussent assez retiré du pillage des Eglises de *Pologne*. Allarmes dans la Basse Saxe.

Ce fut alors que les Etats voisins s'adresserent à sa Majesté Impériale, pour obtenir qu'elle s'emploiât à procurer une neutralité pour les Provinces que les Puissances qui étoient en guerre possedoient alors en *Allemagne*. On craignoit que le Roi de *Pologne* qui venoit de rentrer dans ses Etats, n'envoiât une armée contre le Baron de *Krassaw*; d'ailleurs la guerre s'allumant de plus en plus dans ces Provinces, il feroit infailliblement arrivé que les Princes voisins auroient rapellé les troupes qu'ils avoient alors à la solde d'*Angleterre* & de *Hollande*, en *Flandres* & en *Italie*. & qu'ils en auroient eu besoin eux mêmes pour la sureté de leurs Païs. L'Empereur s'emploia en effect pour procurer la neutralité souhaitée, & le traité en fut conclu malgré la *Suéde*, qui protesta contre les mesures qu'on prenoit

DE L'EMPIRE. noit pour lui lier les mains. Il fut même résolu qu'on assembleroit un corps, pour maintenir la Neutralité. Quelques Régimens de l'Empereur & de l'Electeur Palatin se mirent en marche pour se rendre en *Silesie*, mais cela n'eut point de suite le corps ne fut point assemblé & toutes les résolutions pour les quelles on s'étoit donné tant de peine, abboutirent à rien, comme nous le dirons ailleurs.

1710.

Mort de l'Empereur Joseph.

1711.

Les Mécontens de *Hongrie* furent maltraitez en plusieurs actions, & leurs affaires commençoient à prendre un mauvais train, lors que l'Empereur mourut le 17. Avril 1711. sans avoir eu la satisfaction de les soumettre entiérement. Peu de tems après sa mort, ses troupes en obligérent la plus grande partie à mettre les armes bas, près de *Caschau*. Plusieurs d'entr'eux acceptérent l'Amnistie qu'on leur offroit. *Ragotzi*, *Berezini* & quelques autres se retirérent en *Pologne* & ne voulurent point entendre parler d'accommodement.

Assemblée de Francfort, pour l'Election de Charle VI. Empereur.

L'assemblée pour l'Election d'un nouvel Empereur fut convoquée à *Francfort* le 20. de Juillet, mais elle ne commença que le 20. d'Août. Les Electeurs de *Mayence* & de *Tréves* & le *Palatin* s'y trouvérent en personne, les autres y assistérent par leurs Ministres. Ceux de *Baviére* & de *Cologne* demandérent d'y être admis, ce qui leur fut refusé.

L'Abbé d'*Albani* neveu du Pape tâcha d'y être admis & pretendit même le pas sur les Electeurs en qualité de Nonce Extraordinaire, ce qu'il ne put obtenir. Les Electeurs donnérent enfin leurs suffrages le 12. d'Octobre en faveur de CHARLE frere du dernier Empereur. Il y eut quelque difficulté à régler la capitulation qu'il devoit jurer à son Couronnement.

CHARLE VI.

Ce-

Ce Prince n'étant pas content de celle de son Pére *Leopold* & de son Frere *Joseph*, il souhaita qu'on y fît quelques changements, & protesta même qu'il aimeroit mieux renoncer à la Couronne Impériale, que de l'accepter en promettant des conditions qu'il ne vouloit pas tenir. Tout fut enfin reglé à sa satisfaction, & il partit de *Catalogne* pour se rendre en *Allemagne* & y recevoir la Couronne qui lui étoit décernée. Il arriva à Francfort le 19. de Décembre & fut couronné le 22. avec les solemnitez ordinaires, sans qu'il arrivât le moindre désordre. De l'Empire.

Il sembloit que les Ennemis dûssent profiter de l'état où se trouvoit alors l'Allemagne. Pour prévenir leurs efforts le Prince *Eugene de Savoie* fit faire le serment de fidélité aux troupes dans les lignes d'*Etlingen* & exhorta les Princes de l'Empire à envoier au plutôt leurs contingents. Il posta ensuite l'armée au Camp de *Muckensturm* & y laissa le Duc de *Wirtemberg*, pour commander en son absence. Ainsi les menaces des *François* n'eurent point d'effet & l'Empire ne receut aucun préjudice de l'absence de son chef. Les Cercles d'*Allemagne* renouvelérent leur traité avec l'*Angleterre* & la *Hollande*, on s'y promit de nouveau de s'assister mutuellement & de ne point mettre bas les armes qu'on n'eût obtenu une entiére satisfaction à tous les Alliez. On s'obligea d'emploier la force des armes pour procurer à l'Empire une *Barriere Réelle* qui devoit être l'*Alsace*, le *Sundgau*, le *Brisgau*, & les trois Evêchez *Metz*, *Toul* & *Verdun*; & de ne point faire la paix séparément les uns des autres.

Le Congrès d'*Utrecht* qui s'assembla l'an suivant sembloit devoir rendre la Paix à l'Europe. 1712. Demandes del'Empe.

DE L'EMPIRE.

reur avant la Paix d'Utrecht.

1712.

pe. Les troubles avoient recommencé dans la *Basse Allemagne* comme nous le dirons dans le chapitre de *Suéde*; mais il y avoit apparence que si l'Occident & le Midi étoient une fois pacifiez, il seroit aisé de calmer le Nord. L'Empereur mécontent des conditions que l'*Angleterre* vouloit procurer à *la France*, aima mieux ne point signer le traité & porter seul tout le fardeau de la guerre que de se relâcher de ses Prétentions. Les demandes spécifiques qui avoient été faites en son nom, & au nom de l'Empire, consistoient en IV. articles. I. Que la France rendît tout ce que l'Empire & la Maison d'Autriche avoient cedé à cette Couronne par les traitez de *Munster*, de *Nimegue*, & de *Ryswyck*, ou autrement; Que le Duc de *Lorraine* fût retabli dans toutes ses terres &c. Avec la cessation de toute obligation feodale, homage, & vasselage. II. Que la *France* rendît tous les Roïaumes & Places en *Espagne*, en *Italie*, & dans les *Païs Bas*, & tout le reste de la Monarchie Espagnole comme elle étoit possedée par *Charle* II. Le troisiéme article demandoit que l'on donnât satisfaction aux Alliez de sa Majesté Impériale & Catholique & le quatriéme que tous les domages faits aux autres amis, Etats, vassaux, & sujets de l'Empire fussent réparez.

Continuation de la Guerre avec la France.

Les Alliez aiant fait la Paix avec la France; sans se vouloir obliger de procurer à l'Empereur une satisfaction sur ses demandes, ce Monarque continua la guerre avec les Cercles associez, pour obtenir de la *France* une *Barriere Réelle* le long du *Rhin*.

Dans le tems même que l'on traitoit à *Utrecht*, l'Empire déterminé à pousser la guerre avec vigueur, avoit resolu de fournir un mil-

lion

lion de florins, qui néanmoins ne furent point comptez. L'Empereur vouloit renforcer considérablement les troupes qu'il avoit sur le *Rhin*, on pressa les Etats de l'Empire d'envoier leurs contingents de bonne heure & complets, & comme le Prince *Eugene* étoit alors dans les Païs-bas, le Duc *de Wirtenberg* prit le commandement de l'armée & marcha vers *Philipsbourg*, où il passa le *Rhin*. A son approche les *François* se retirérent dans leurs lignes de *Lauterbourg* où il n'étoit pas aisé de les attaquer. Outre que l'armée Impériale étoit affoiblie, parce qu'il en avoit falu détacher quelques régiments qui étoient allez renforcer l'armée de *France* après la séparation des *Anglois*. On étoit deja assez près des lignes & on comptoit d'y surprendre l'Ennemi, qui ne se defioit point du dessein des Allemands, lors que quelques régiments d'infanterie aiant pris leurs camarades pour les ennemis, firent feu sur eux, sans attendre l'ordre du Général. Cette méprise mit l'armée en une telle confusion, que chacun prit la fuite, sans que ni l'autorité du Prince *Alexandre de Wirtenberg* qui commandoit, ni les efforts de la cavalerie, fussent capables de faire rentrer les soldats dans leurs rangs. Cette funeste décharge mit l'allarme parmi les *François* & l'entreprise concertée échoua. Les *Imperiaux* repassérent le *Rhin* & regagnérent leurs lignes. Les *François* demeurérent où ils étoient & il ne se passa rien de plus.

DE L'EMPIRE. 1712.

Le Commandement de l'Armée fit naitre quelques difficultez au sujet de la Religion. C'est l'usage que les Officiers Généraux soient pris également des deux Religions, & parce que le Prince *Alexandre de Wirtenberg* qui étoit alors général de l'Empire professoit la

Disputes pour le commandement de l'Armée Imperiale.

DE L'EMPIRE. Religion Catholique, les Proteſtants déclarérent que cet exemple ne tireroit point à conſequence.

1712. L'Empereur regle ſa ſucceſſion.

L'Empereur voiant qu'il n'avoit point de poſterité, voulut prévenir les troubles que pouvoit cauſer la ſucceſſion, s'il venoit à mourir ſans enfants. A cet effet il déclara ſon heritiére l'Archiducheſſe fille ainée de l'Empereur Joſeph. Il ſe rendit en ſuite à *Presbourg* ou il receut l'hommage de la nation Hongroiſe & fut couronné le 22. de Mai.

Il eſt couronné en Hongrie.

Il s'appliqua enſuite à trouver les moïens de continuer la guerre contre la *France*, les efforts qu'il fit pour cela auroient eu d'heureux ſuccès, s'il eût été mieux ſecondé des Etats de l'Empire; mais il s'en falut bien qu'ils lui tînſent les ſecours d'hommes & d'argent qu'ils lui avoient fait eſpérer. La plûpart même ſe diſpenſérent d'envoier leur contingent ordinaire: De ſorte que lors qu'au commencement

1713. de la Campagne de 1713. le Prince *Eugéne* voulut prendre le commandement de l'armée ſur le *Rhin*, il ne trouva rien de prêt. Les Troupes Imperiales qui devoient venir de *Catalogne* auroient pû remplacer ce qui manquoit, mais les vaiſſeaux Anglois qui les devoient tranſporter ſe firent long tems attendre. On eût dit que l'on retardoit exprès leur retour, pour mettre l'Empire dans la néceſſité d'accorder promptement à la France tout ce qu'elle ſouhaittoit. Cette Couronne profita de ces conjonctures, ſes troupes prirent *Landau*, paſſérent le Rhin, s'emparérent de *Fribourg*, & prirent leurs quartiers d'hiver aux environs de cette place. Le Maréchal de *Villars* qui les commandoit s'abboucha avec le Prince *Eugéne* qui de tems en tems rendoit compte de ſes conférences à l'aſſem-

blée

blée de l'Empire, & représentoit toujours que le plus sûr moïen pour obtenir une bonne paix étoit de continuer la guerre avec vigueur. Cependant l'évenement répondoit mal à ces espérances, & les efforts de l'Empire n'arrêtoient point les progrès de la France. Ces deux Généraux aiant enfin été declarez Plenipotentiaires pour traiter, s'assemblérent à *Rastat* & y convinrent des préliminaires de la Paix où pour fondement du traité à faire, on établit les traitez de *Westphalie*, de *Nimegue* & de *Ryswyck*. L'Empereur communiqua ces Préliminaires à la Diéte & souhaita que tous les Princes de l'Empire, qui avoient des interêts à discuter avec la *France*, envoiassent des Plénipotentiaires à *Bade* où le grand ouvrage de la Paix se devoit conclurre. Ou bien qu'ils lui donnassent pouvoir de conclurre pour eux. La résolution de la Diette fut que l'on donneroit à l'Empereur le plein pouvoir de traiter pour l'Empire. Les Protestants desirérent que dans le traité à faire, on expliquât que le IV. Article du traité de *Ryswyck* ne devoit point déroger au traité de *Munster*, mais que dans les affaires de Religion, on se devoit conformer à ce dernier. Les Etats Catholiques s'oposérent à cette déclaration. Sa Majesté Impériale n'y fit guéres d'attention & malgré tous les mouvemens que se donnérent les Puissances qui suivent la Religion Reformée, comme *Prusse*, *Hesse-Cassel*, *Hesse Darmstat*, &c; l'explication qu'ils souhaitoient ne fut point insérée dans le traité, qui fut tel que nous l'avons raporté dans le premier volume, au Chapitre de la France.

De l'Empire.

Traitez de Rastadt & de Bade.

1714.

En 1715. Le Ministre Impérial à Constantinople donna avis que les *Turcs* faisoient de grands préparatifs de guerre; & la même année

Guerre avec les Turcs.

1715.

DE L'EMPIRE.

née il vint à Vienne un Aga Turc à qui le Prince *Eugéne* dans une audience qu'il lui donna, declara nettement que, si on ne pouvoit terminer à l'amiable les différents qui étoient entre le Sultan & la Republique de *Venise*, sa Majesté Impériale ne pourroit se dispenser de prendre le parti des *Venitiens*. Les *Turcs* qui vouloient reconquérir la *Morée* auroient bien voulu que l'Empereur ne s'en fut point mêlé, & c'étoit pour éviter une rupture avec lui, que l'Aga étoit venu à *Vienne*. L'Empereur qui voioit cependant que les Turcs cherchoient à l'amuser, fit de grands préparatifs pour la guerre de *Hongrie* qu'il avoit résolue en cas que l'on ne pût autrement venir à bout de les desarmer.

Progrès & Victoires sur les Turcs.

1716.

D'un autre coté le Visir avoit fait au Ministre Impérial quelques propositions & taché de l'intimider par des menaces. Ainsi tout s'acheminoit à une rupture. L'Empereur se resolut enfin de signer avec les *Venitiens* une ligue deffensive contre les *Turcs*, & les troupes de l'Empire se mirent en marche vers la frontiére de *Hongrie*.

Les hostilitez commencérent peu après. Le General *Leffelholtz* chassa de *Mistravitza* sur la *Save* les Turcs qui regardérent cette démarche comme une déclaration de guerre. Cette même année fut heureuse pour l'Empereur par la joie que cause à *Vienne* la naissance d'un Archiduc d'*Autriche*; mais cette joie dura peu. Ce Prince né le 13. d'Avril mourut le 4. de Novembre suivant.

L'Armée Ottomane s'étant avancée jusque sur les terres de l'Empereur entre *Peterwaradin* & *Carlowitz*, le Prince *Eugéne* lui livra bataille le 5. de Juillet, mit l'infanterie des Turcs en déroute & renversa leur Cavalerie, après

après une action tres sanglante où le Grand Visir périt avec dix Bassas. Les Chrétiens prirent 170. Piéces de Canon, la Caisse militaire & tout le bagage des Turcs. L'armée victorieuse entreprit ensuite le siége de *Temeswar* dont la Capitulation fut signée le 13. d'Octobre, & le Prince *Eugéne* après avoir remis cette ville en Etat de defense, fit entrer ses troupes en quartiers-d'hiver. De l'Empire. 1716.

Elles ne demeurérent pas pour cela tout à fait en inaction. Le Comte de *Steinvile* gouverneur de *Transsilvanie* fit enlever par un Parti le fameux *Mauro Cordato* Hospodat de *Walaquie* dans la capitale de cette Province. Il y eut aussi entre les parties des deux Nations quelques rencontres où l'avantage fut tantôt pour les Chrétiens & tantôt pour les Barbares.

Les opérations de la Campagne suivante commencérent par le siége de *Belgrade* dont la circonvallation se fit le 20. de Juin. Le siége dura jusqu'au 15. d'Août que les Turcs aiant tenté le secours de la place, attaquérent l'armée Chrétienne qui remporta sur eux une nouvelle Victoire, leur prit 131. Canons de Bronze. 37. Mortiers, 52. Drapeaux & 9. Queues de cheval; le combat dura cinq heures; & la place capitula le 17. Après cette importante conquête la Porte fit tenter à la Cour de *Vienne* des propositions de Paix, mais les Infidelles n'étoient point encore assez humiliez, pour en venir au point où l'Empereur les vouloit. Le Congrès s'assembla l'année suivante à *Passarowitz* où après divers évenements dont la mémoire est encore trop récente pour en faire ici un détail, on convint des Articles suivants par la Médiation de l'*Angleterre* & de la *Hollande*: *Que la Riviere* d'Aluta *depuis l'en-* Siége de Belgrade. 1717. 1718. Traité de Passarovitz.

DE L'EMPIRE. 1718.

droit où elle sort de Transsilvanie, *jusqu'à son entrée dans le* Danube, *feroit la separation des deux Empires de ce côté. Que* Temiswar, Belgrade, & Semendria, & *generalement les villes & Païs que l'Empereur avoit conquis durant cette guerre lui demeureroient. Que les prisonniers seroient rendus de part & d'autre. Que les Hongrois* Ragotzi, Berezini, & *autres ennemis réfugiez en* Turquie *seroient eloignez des Frontiéres; Que cette tréve dureroit vingt cinq ans.* &c.

Cê traité si desavantageux aux Turcs ne laissera pas de subsister & selon toutes les apparences, ils ne se reléveront pas si tôt de leurs pertes. Nous avons deja marqué ailleurs * la part que l'Empereur à eue au traité de la Quadruple Alliance & à quoi il avoit consenti en faveur de la Paix avec l'*Espagne*, l'évenement nous apprendra si sa Majesté Catholique à bien ou mal fait de le refuser.]

Qualitez de la nation Allemande.

§. 47. Si l'on considére la Nation Allemande, on verra que de tout temps elle a été très belliqueuse, & que l'Allemagne a toûjours été une source inépuisable de Soldats: car c'est un pays où l'on peut toûjours lever beaucoup de monde pour de l'argent. Quand les Allemans sont une fois bien disciplinez, ils sont non seulement bons soldats dans les prémieres attaques, mais ils sont aussi très propres à souffrir long temps les fatigues & les incommoditez de la guerre. Il n'y a point de nation, parmi laquelle on puisse trouver tant de gens prêts à vendre leur sang aux étrangers, & il n'y a point de païs dans l'Europe, où l'on puisse mettre sur pied de plus grandes armées, tant en Infanterie, qu'en Cavalerie.

Les

* Voiez le Tome I. pag. 288.

Les Allemans ont assez de disposition au négoce, & particuliérement à toutes sortes de métiers, en quoi ils sont fort adroits; on rémarque que non seulement les habitans des villes, mais aussi ceux de la campagne & les païsans font apprendre quelque métier à leurs enfans, pour peu qu'ils ayent de moïens: quoiquoiqu'il y en ait plusieurs d'entre eux à qui le son du tambour & le bruit des armes fait abandonner leur travail. * Outre cela les Allemans sont ordinairement francs & éloignez de la tromperie, & ils se glorifient fort de leur ancienne fidélité. Enfin ils ne se portent pas facilement à la sédition & au tumulte; mais ils se tiennent volontiers à la forme de gouvernement, où ils sont accoûtumez.

De l'Empire.

§. 48. L'Allemagne est bornée à l'Orient par les Roïaumes de Pologne & de Hongrie, du côté du Midi par l'Italie, à l'Occident par la France & la Hollande, & au Septentrion par l'Ocean & la Mer Baltique.

Situation de l'Allemagne.

Bien que l'Empire d'Allemagne ne possede rien au dehors, (à moins qu'on ne voulût y comprendre la Hongrie, qui appartient à la Maison d'Aûtriche) il est néanmoins d'une très grande étendue & rempli de grandes & de petites villes, aussi bien que de bourgs & de villages. Le terroir y est généralement assez fertile, & il y a fort peu d'endroits qui ne produisent toutes les choses nécessaires à la vie, & toutes sortes de vivres s'y trouvent en abondance.

Son étendue.

La nature de son terroir.

D 5 L'Al-

* Cet éloge que Monsieur de Pufendorff fait de sa nation a besoin d'être pris avec un grain de sel, aussi bien que la Satire qu'il fait des autres peuples & on risqueroit trop de croire l'un & l'autre en général.

De l'Empire. Ses Mines. Ses sources d'eau salée & ses rivieres.

L'Allemagne est encore un pays abondant en mineraux, & particulierement en mines d'argent, de cuivre, d'étain, de plomb, de fer, de vif-argent, &c. On y trouve aussi plusieurs sources d'eau salée, dont on fait du sel: & les grandes riviéres, dont le pais est arrosé, (telles que sont le Rhin, le Danube, l'Elbe, le Weser, l'Oder, le Mein, la Moselle la Drave, l'Inn, le Salz, le Lech, le Neker, & plusieurs autres) le rendent très propre pour transporter des marchandises d'un lieu à un autre.

Ses Denrées.

Outre le fer & toutes sortes d'instrumens qu'on en fait, l'Allemagne fournit encore du plomb, du vif-argent, du vin, du bled, de la biére, de la laine, de gros draps, toutes sortes de toiles & d'étoffes de laine, des chevaux, des moutons, & choses semblables. C'est pourquoi si les Allemans s'appliquoient eux-mêmes aux ouvrages de manufactures, que les étrangers apportent en Allemagne, ou bien qu'ils se contentassent de celles qui sont travaillées dans leur pais, les marchandises qui en sortent surpasseroient de beaucoup le nombre de celles qu'on y apporte d'ailleurs; & ainsi l'Allemagne deviendroit nécessairement riche, particuliérement à cause de la grande quantité d'argent que l'on y tire des mines.

Son gouvernement

§. 49. Pour ce qui regarde la forme de son gouvernement, il faut considérer que ce n'est pas un Etat, où il n'y ait qu'un seul Souverain, lequel puisse disposer de toutes les forces de l'Empire, & selon la volonté duquel tous les membres soient obligez de se régler. La puissance & l'autorité des Souverains n'y sont pas limitées non plus, comme dans quelques autres Roïaumes de l'Europe,

où

où les Roi ne peuvent pas exercer certains actes qui dépendent de la souveraineté, sans le consentement des Etats du païs. Mais il se trouve en Allemagne une forme de gouvernement toute particuliére, & qui est differente de celle des autres païs; on en trouveroit pourtant des exemples, & anciennement la France étoit à peu près constituée de la même maniére. DE L'EMPIRE.

L'Allemagne a un Chef, qui porte le titre d'EMPEREUR ROMAIN: ce qui à proprement parler ne désigne autre chose que la souveraineté sur la ville de Rome, & la protection de son Eglise & du patrimoine qui en dépend. Ce fut *Othon* I. qui attacha cette dignité au Roïaume d'Allemagne; bien-que depuis long temps les Papes en aient ôté la réalité aux Empereurs, & qu'ils ne leur en ayent laissé que le nom. D'ailleurs les Membres de l'Empire, qui possédent de grandes provinces, ont une telle souveraineté sur leurs terres & sur leurs Sujets, que quoiqu'ils soient liez à l'Empereur & à l'Empire en qualité de Vassaux, on ne les doit pas néanmoins regarder proprement comme des Sujets, ou comme des Citoyens considérables dans une République. Qu'est ce que le titre de Roi des Romains? Quel Empereur le l'attribua le premier?

Les Etats de l'Empire ont sur leurs terres, une veritable souveraineté, en vertu de laquelle ils ont une jurisdiction absolue sur la vie de leurs sujets, le pouvoir de donner des loix & de faire des réglemens dans les affaires Ecclésiastiques, (le dernier ne se doit entendre que des Protestans en particulier) de prendre pour eux tous les revenus de leurs terres, de faire alliance entr'eux & avec des Etats étrangers, pourvû que néanmoins cela ne choque ni l'Empereur, ni l'Empire, de batir Autorité des Etats d'Allemagne?

DE L'EMPIRE. des forteresses, d'avoir leurs troupes particuliéres & toutes les choses nécessaires pour faire la guerre; & enfin le droit de battre monnoie &c.

Puissance de l'Empereur. Mais bien que l'autorité des Etats d'Allemagne empêche que l'Empereur ne soit Souverain absolu dans l'Empire, en tant qu'il est distingué de ses païs héréditaires; cependant on on a rémarqué que selon le plus ou le moins de crédit que les Empereurs ont eu en leur particulier, les Etats d'Allemagne ont été obligez à proportion de suivre leurs volontez. D'ailleurs on peut aussi reconnoître que le pouvoir des Etats de l'Empire (excepté ce qui est expressément contenu dans la Bulle d'or touchant la dignité Electorale) a été plûtôt fondé sur la coûtume ancienne & la tradition, que sur des privileges & des constitutions formelles; jusqu'à ce qu'enfin leur autorité & leur Jurisdiction aient été clairement & précisément confirmées par la Paix de Westphalie.

Défauts que l'on remarque dans la forme du gouvernement. §. 50. Cependant quoique l'Allemagne soit si puissante en elle-même, qu'elle pourroit donner de la terreur à tous ses voisins, si ses forces étoient bien unies, & qu'elles fussent employées à propos, on remarque néanmoins que ce grand corps est sujet à de grandes infirmitez, qui l'affoiblissent extrêmement. On peut compter pour une des principales la forme irreguliére de son gouvernement, qui n'est pas proprement une Monarchie, ni un corps composé de plusieurs Alliez, mais qui participe de l'un & de l'autre; puisque l'Empereur n'a pas une souveraineté absoluë sur l'Allemagne en général, & que chacun des Etats de l'Empire en particulier ne l'a pas non plus sur ses propres terres; le prémier néanmoins est quelque

chose

DE L'EMPIRE.

chose de plus qu'un simple Directeur, & les autres sont davantage que des Sujets, ou des Citoyens considérables.

l'Italie & le Roïaume d'Arles pourquoi abbandonnez.

Ainsi il semble que ce furent là les principales raisons qui obligérent enfin les Empereurs d'abandonner l'Italie & le Roïaume d'Arles; puisque les puissans Princes de l'Empire & les Evêques seditieux, qui étoient animez par les Papes, leur donnoient tant d'occupation, que tout ce qu'ils pouvoient faire étoit de se maintenir en Allemagne, sans se mettre en peine des Païs éloignez. Cependant nous ne lisons point dans les Histoires qu'aucun des anciens Empereurs ait entrepris d'opprimer les Princes de l'Empire, & de se rendre Maître absolu de toute l'Allemagne.

l'Interêt des Princes par rapport à l'élection des Empereurs?

Ce furent les Espagnols, ou comme d'autres prétendent, *Nicolas Perenot de Granvelle*, qui suggéra le prémier à *Charle-Quint* cette ambition si préjudiciable à l'Allemagne. Les Electeurs avoient tout autant de raison d'exclurre *Charle-Quint*, que *François* I, Roi de France: puisque le sens commun nous apprend qu'une nation, qui a un choix libre, ne doit pas élire pour son Chef quelqu'un, qui aura un Etat héréditaire fort considérable, auquel il prendra plus d'interêt qu'à un Roïaume électif. Car il est évident, ou qu'il négligera les interêts de son Etat électif; ou qu'il les fera servir à l'avantage de son Roïaume héréditaire, & emploiera les forces de l'un pour rendre l'autre plus puissant, ou bien qu'il cherchera les moïens de réduire entiérement le Roïaume électif, & de l'annexer ensuite à son Etat héréditaire.

Maximes de Charle-Quint.

§. 51. L'Allemagne éprouva ces trois inconveniens durant le regne de *Charle-Quint*: car prémierement il n'y séjournoit presque jamais,

De l'Empire.

& n'y venoit qu'en voïageant : jamais il ne prit le veritable interêt de l'Empire pour la regle de ses desseins ; bien loin de cela, il n'avoit point d'autres vûës que l'aggrandissement particulier de sa maison : & enfin il tâcha sous prétexte de Religion d'opprimer la liberté des Membres de l'Empire. Au contraire si l'Allemagne avoit eu alors un Empereur, qui n'eût rien possédé, ou très peu hors de l'Empire, les véritables interêts de l'Allemagne lui auroient appris, qu'il ne devoit jamais s'attacher à aucune de ces deux nations puissantes & belliqueuses, les François & les Espagnols ; mais il se feroit rendu l'arbitre entre ces deux couronnes, en les laissant toutes deux embarrassées dans des guerres continuelles. Après quoi il auroit assisté tantôt l'une & tantôt l'autre selon que la necessité l'auroit requis, afin de tenir toûjours la balance égale entre elles. Il eut empêché que l'une ne fît plier l'autre sous le joug de sa domination, & qu'elle ne remportât quelque avantage considérable, qui pût préjudicier aux interêts de l'Allemagne. Il y a bien de la difference de se mêler dans les differents de deux partis en qualité d'arbitre, ou de s'attacher nécessairement à l'un des deux : car dans le prémier je puis ne m'engager qu'aussi avant que bon me semble, & bien prendre garde qu'il ne m'en arrive aucun mal : mais dans le second je souffrirois toûjours du préjudice, quelque train que prissent les affaires : ou du moins un autre remporteroit le fruit de mes peines.

Garantie du Cercle de Bourgogne.

Or pour colorer des suites si préjudiciables à l'Allemagne, *Charle Quint* fit tant auprès des Etats de l'Empire assemblez à la Diète, qui se tint à Augsbourg l'an 1648. dans le temps que les Protestans avoient été opprimez, &

& qu'il n'y avoit personne qui osât le contredire ; il fit, dis-je, en sorte qu'il les persuada de prendre sur eux la garentie du Cercle de Bourgogne. Ainsi l'Allemagne fut forcée de s'engager dans toutes les guerres, que l'Espagne pourroit avoir avec la France, & d'aider les Espagnols de son bien & de son sang pour défendre les Païs Bas. J'avouë qu'il ne seroit pas avantageux à l'Allemagne que les François vinssent à se rendre maîtres des Païs-Bas Espagnols ; mais cependant il n'est pas nécessaire que les Princes d'Allemagne se ruïnent pour cet effet ; puisqu'il y en a d'autres plus capables de débourser, & qui ont encore bien plus d'interêt à la conservation de ces provinces, que les Etats de l'Empire. DE L'EMPIRE.

Ce fut encore en suivant les maximes de l'Espagne que *Charle Quint* s'opposa aux progrès de la Religion Protestante en Allemagne. Car (sans parler de la fausseté de la Religion Romaine) je ne puis concevoir par quel motif un Empereur, qui se doit propóser pour but la prosperité de l'Allemagne, voudroit s'opposer aux penchant & à l'inclination de la nation toute entiére ; au lieu de se servir plûtôt d'une occasion favorable pour s'affranchir de la tyrannie des Papes, qui ont foulé aux pieds la Majesté de l'Empire depuis plusieurs siécles, & pour augmenter ses revenus & ceux de l'Allemagne des bien superflus des Ecléfiastiques, où du moins accorder aux Evêques la liberté de se marier, sans quitter néanmoins leurs Benéfices. Car il est certain, que si l'Empereur avoit voulu donner la main à toutes ces choses, la Réformation auroit produit les mêmes effets en Allemagne qu'en Suede, en Angleterre, & en Dannemarck.

Ces

De l'Empire.

Maximes de Ferdinand II.

Ces maximes de l'Espagne, qui avoient cessé quelque temps après la mort de *Charle Quint*, furent remises en pratique sous *Ferdinand* II. avec plus de chaleur qu'auparavant. Ce qui outre une infinité de malheurs fut cause que les Etats de l'Empire pour maintenir leur liberté furent obligez de se lier avec des Puissances étrangéres. Mais bien-que par une semblable conduite ils aïent en effet conservé cette liberté; il auroit cependant été beaucoup plus avantageux à l'Allemagne de n'avoir jamais eu de semblables Alliez, qui sçavent très bien profiter de ces divisions.

Difficultez qui empêchent l'union des Membres de l'Empire.

§. 52 Si l'on suppose qu'il y ait encore en Allemagne quelques restes du levain d'Espagne, on peut bien juger quelle jalousie & quelles défiances regnent entre les Membres de l'Empire, & combien leurs avis sont opposez les uns aux autres. Si l'Empereur & les Princes d'Allemagne agissoient tous de concert, on pourroit trouver des expédiens pour obvier à ces malheurs & à plusieurs autres; il y a néanmoins quantité de fâcheux inconveniens & de grandes difficultez entre les Membres mêmes, qui pourroient empêcher, ou du moins rendre très difficile l'exécution des desseins qui seroient utiles au bien public.

La difference des Religions.

La premiére difficulté qui se présente d'abord est la diversité de Religion qui se trouve entre les Catholiques & les Protestans, laquelle consiste non seulement dans les opinions differentes qu'on a sur des article de Foi, mais aussi dans des interêts temporels. Les Catholiques voudroient bien rentrer dans les biens, dont on les a dépossédez; & que les Protestans veulent retenir dans l'état où ils sont. C'est ce qui a fait quelquefois que les

Ca-

Catholiques-Romains ont eu plûtôt en vûë l'interêt & la passion du Clergé, que la liberté commune. Peut être même que si l'Allemagne venoit à être vigoureusement attaquée par quelque puissant ennemi, les Catholiques ne s'opposeroient pas fort au joug qu'on leur voudroit imposer, & qu'ils se laisseroient volontiers crever un œil, afin que les Protestans perdissent tous les deux.

De l'Empire.

D'ailleurs les Protestans mêmes, qui ont des opinions différentes sur quelques articles de foi, sont partagez entr'eux; de sorte que les Prédicateurs s'étant fort échauffez sur les points controversez, ont poussé les choses si loin, que les deux partis se sont vûs à deux doigts de leur ruïne.

Diversité entre les Protestans.

Le grand nombre des Membres dont l'Empire est composé, est aussi un grand obstacle à leur bonheur; puisqu'il est bien difficile qu'entre tant de personnes il ne s'en trouve quelqu'une qui par ignorance ou par opiniâtreté ne s'ecarte de l'interêt commun, ou qui étant séduite par d'autres ne s'engage dans quelque mauvaise entreprise: car ce seroit en effet comme une espece de miracle, si l'on pouvoit reünir tant de têtes differentes dans les mêmes sentimens.

Le grand nombre des Etats de l'Empire.

Outre cela les Membres de l'Empire sont fort inégaux entr'eux; de sorte que quelques uns des plus puissans tâchent à dominer en Souverains, & voulant tout regler selon leurs interêts particuliers, travaillent bien plus à leur aggrandissement, qu'à la liberté commune, & ne font aucune difficulté de ruiner entiérement les autres Etats d'Allemagne, qui leur sont inférieurs. D'un autre côté ces derniers ne trouvant point de sûreté dans les loix, songent bien plus à leur propre conservation, qu'à

L'inégalité de ses Membres.

DE L'EMPIRE. qu'à l'avantage du public, & s'imaginent enfin qu'il leur est indifferent par qui ils soient opprimez.

Leur jalousie. Je ne parlerai point ici de la jalousie qui régne entre les trois Colleges de l'Empire, ni des démêlez particuliers qu'il y a entre la plûpart des Membres. Mais je souhaiterois pouvoir trouver aussi facilement un remede qui pût être mis en pratique pour la guérison de tous ces maux, que j'en pourrois faire le dénombrement & en démontrer les funestes effets.

Interets de l'Empire à l'égard de ses voisins. §. 53. Entre les Etats voisins de l'Empire nous considérerons prémierement la *Turquie*, qui confine à la Stirie, à la Croatie, & à la Hongrie: & bien-que ces deux dernieres contrées n'appartiennent pas proprement à l'Allemagne, comme elles sont sous la domination de la Maison d'Aûtriche, & qu'elles lui servent de rempart, l'Empire est fort interessé à leur conservation.

Du Turc. Quoi que *le Turc* tire beaucoup plus de revenus de son vaste Empire, & qu'il puisse facilement mettre en campagne des armées plus nombreuses que l'Allemagne, il ne doit pas cependant être fort rédoutable à l'Empire. Car premiérement le Grand Seigneur ne peut porter la guerre en Hongrie qu'avec beaucoup de fraix & de difficultez; à cause que ses troupes, qu'il fait venir de l'Asie, & toutes les munitions necessaires, ne peuvent y être transportées qu'avec de grandes incommoditez. D'ailleurs les Turcs n'y sauroient faire subsister leurs armées pendant l'hiver, tant à cause du froid auquel ils ne sont pas endurcis, qu'à cause de la misére & de la pauvreté des provinces voisines. Le Turc même doit être dans une appréhension continuelle, lors-

lorsqu'il employe la plus grande partie de ses troupes en Hongrie; de peur que du côté de l'Orient les Persans ne fassent quelque invasion, ou que les Bassas ne viennent à se soulever. Une armée Imperiale en bon ordre & bien entretenuë ne s'allarméroit guéres de l'approche d'une armée Ottomane, & si les Allemans vouloient agir de concert, ils feroient bientôt perdre au Turc l'envie de les venir attaquer. De l'Empire.

L'*Italie* ne peut pas entrer en comparaison avec l'Allemagne, ni en puissance, ni en nombre d'hommes, outre qu'elle est divisée en plusieurs Etats differens, de sorte que les Italiens n'ont ni le pouvoir ni la volonté d'attaquer les Puissances étrangeres, bien moins encore un si puissant Empire, & qui est maître de tous les passages de l'Italie, & qui pourroit bien encore faire revivre un jour les prétensions qu'il a sur cette contrée. De Italie.

Les *Suisses* sont de bons voisins pour l'Allemagne; car ils ne cherchent point à y faire des invasions: outre qu'ils n'ont point de forces suffisantes pour cela, & qu'ils sont très mal pourvus de Cavalerie. Des Suisses.

La puissance de la *Pologne* n'est pas non plus comparable à celle de l'Allemagne, car quand memes les Polonois pourroient mettre en campagne un grand nombre de Cavalerie, ils ne pourroient néanmoins remporter aucun avantage sur la Cavalerie Allemande qui est meilleure que la leur. Leurs Fantassins n'entrent pas en comparaison avec l'Infanterie Allemande, & ne sont pas fort propres pour assiéger des places. D'ailleurs si les Polonois s'avisoient de se lier avec une Puissance étrangére, & de faire diversion par derriére, les Allemans pourroient aisément leur rendre la De la Pologne.

pa-

De l'Empire. pareille, puisque leurs frontieres sont ouvertes, & qu'ils n'y ont gueres de places fortes, qui soient capables d'arreter un puissant ennemi; au-lieu que les Polonois trouveroient en Allemagne une forte résistance. En une telle occasion on leur pourroit susciter des affaires du côté de la Russie : bien-que néanmoins ces nations ne se portent pas facilement à des guerres offensives. L'Allemagne au reste a grand interêt de veiller à la conservation de la Pologne, & de ne pas souffrir qu'elle devienne la proye du Turc, ni de quelque autre Puissance. Car ces deux Etats étant bien unis ensemble, & agissant de concert, se peuvent rendre mutuellement des services considérables, & attaquer les Ottomans avec un grand avantage.

Du Danemarck. L'Allemagne n'a rien à craindre de la part du *Danemarck*, particuliérement à cause que les troupes les plus considerables que ce Roi ait par terre sont tirées de l'Allemagne, & qu'ainsi on pourroit dissiper ses armées en rappellant seulement les Allemans qui sont à son service, en cas qu'il voulût entreprendre quelque chose contre l'Empire. Il n'y a pas non plus d'apparence que l'Allemagne & particulierement les Cercles de la haute & de la basse Saxe s'oublient jusques à ce point, que de souffrir que les Danois se rendent maîtres de *Hambourg* & de *Lubeck*.

De l'Angleterre. L'*Angleterre* ne peut faire d'autre mal en Allemagne, si ce n'est qu'elle peut troubler la navigation de ceux de *Hambourg*. Mais il semble qu'il est bien plus avantageux aux Anglois de continuër paisiblement leur commerce avec eux. D'ailleurs l'Allemagne peut rendre par terre des services à l'Angleterre contre la Hollande, quand les deux nations.

tions sont en guerre, & qu'elles se battent sur mer. De l'Empire.

Les *Hollandois* n'ont pas le pouvoir ni la volonté de faire la guerre à l'Empire. Car si on rappelloit les Allemans qui sont à leur service, le reste de leurs troupes seroit peu de chose. D'ailleurs la Hollande ne peut plus trouver son compte à faire des conquêtes par terre. Mais au contraire il est de l'interêt de cette République de se conserver l'amitié des Allemans, afin d'en pouvoir tirer du secours, en cas qu'elle fût engagée dans des guerres avec ses voisins. De la Hollande.

L'Allemagne n'a rien à craindre non plus du côté de l'*Espagne*, lorsque le Chef & les Membres de l'Empire sont dans une parfaite union. Il est vrai néanmoins que si les Espagnols se liguoient avec l'Empereur contre les Etats d'Allemagne, ils pourroient bien faire quelque entreprise par le moïen de leur argent. Mais au reste dans une telle occasion il s'en trouveroit indubitablement qui s'opposeroient à l'Espagne. De l'Espagne.

La *Suéde* en elle-même n'a pas des forces suffisantes pour se rendre aucunement rédoutable à tout le corps de l'Allemagne. D'ailleurs les *Suédois* ne cherchent point à faire de nouvelles conquêtes dans l'Empire; parce qu'elles leur seroient à charge: & qu'elles ne serviroient qu'à diviser les forces de leur Etat. D'un autre côté il est important à la *Suede* que les affaires de la Religion & du Gouvernement demeurent sur le même pied où elles ont été mises par la paix de *Westphalie*, & que l'Allemagne toute entiére ne soit pas réduite sous la puissance d'un seul. De la Suéde.

La *France* s'est renduë si puissante depuis quelque temps, qu'elle peut donner plus d'oc- De la France.

DE L'EMPIRE. d'occupation à l'Empire qu'aucun autre de ses voisins. La bonne forme du gouvernement de cet Etat lui donne de grands avantages sur l'Allemagne. Le Roi y peut dispoſer à sa fantaisie de tant de braves gens, & maître absolu de ses finances, il les peut emploïer comme bon lui semble. Cependant les forces de l'Allemagne sont telles, qui si elles étoient bien unies ensemble, la France ne lui seroit pas si redoutable. Car il est constant que l'Empire peut mettre sur pied des armées plus nombreuses que la France, & remplacer plus long temps les Soldats qu'on perd pendant la guerre. Outre que toutes choses égales, l'Infanterie Allemande ne doit guéres ceder à celle de France. L'Allemagne pourroit bien trouver les moïens d'entretenir des armées suffisantes pour opposer aux François. Mais au reste en cas que ceux ci voulussent faire quelque invasion en Allemagne, il n'y a pas d'apparence que tout le reste de l'Europe demeurât oisif: & si l'Empire se trouvant divisé, un des partis se joignoit à la France, ou bien que l'autre demeurât sans rien faire, quand même les François envahiroient les parties les plus voisines de l'Allemagne, cela n'empêcheroit pas pourtant que les suites ne leur fussent funestes.

CHA-

CHAPITRE III.

DE LA

MAISON D'AUTRICHE.

Il y a bien de la diversité dans les sentiments des Auteurs qui ont voulu nous donner une véritable Généalogie de la maison Archiducale d'AUTRICHE. Les plus habiles s'accordent néanmoins à trouver son origine dans * *Archembaut*, & dans son fils *Leudesie*, l'un & l'autre Maire du Palais sous les Rois de France *Clovis* II. & *Clotaire* III. Son Origine.

Leur posterité aquit de grands biens & des Terres considérables en *Alsace* & dans les Provinces voisines. Entre leurs descendants, on trouve *Wernier* fils de *Ratapon* qui prenoit dans ses Titres celui de *Comte de Habsburg*. Ce fut un des plus dangereux ennemis qu'eût l'Empereur *Henri* IV. cette inimitié n'a pas empêché les écrivains de ce tems là de parler de lui avec éloge. Il est le fondateur du fameux Monastere de *Mura*. Parmi ses descendants ALBERT surnommé le *Riche* porta le titre de *Landgrave d'Alsace* & après la mort du Comte *Ulric* de *Lentzbourg*, l'Empereur *Frédéric* I. lui donna *Utbdorff* & quelques autres terres de la Comté de *Baden*. Il fortifia *Waldshudt* qui n'étoit encore qu'un village; & en fit une ville, après quoi il partit pour la terre sainte, où il servit les Empereurs *Frédéric* & *Henri*, contre les *Sarrasins*. RATAPON. VERNIER. ALBERT le Riche.

Après sa mort, RODOLPHE son fils lui succéda 1199. RODOLPHE.

* Mezerai l'appelle Erchinoald d'autres *Ercimboldus*, d'autres *Erchembaldus*.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

céda & obtint d'*Otton* IV. *Suckingen* & *Lauffenbourg* avec les Senechaussées d'*Uri*, de *Suitz*, & d'*Underwald*. Il se démit de ces derniéres à la priere d'*Henri* fils de Frederic II. & eut en échange la Comté de *Rhinfeld*. * Il laissa deux fils ALBERT surnommé *le Sage* & RODOLPHE. Le premier hérita le Landgraviat d'*Alsace*, & la plus part des biens situez dans l'*Argau* Contrée dela Suisse. L'autre eut en partage *Lauffenbourg* & la Prevôté du Monastere de *Seckingen*.

Albert le sage.

De ce *Rodolphe* sortit la ligne de *Lauffenbourg* qui se partagea ensuite en celles de *Lauffenbourg* & de *Kybourg*; l'une & l'autre s'éteignit dans le quinziéme siecle.

Revenons à *Albert*. Il gouverna son Païs, avec une sagesse qui lui gagna tous les cœurs, & rendit de grands services à *Frederic* II. en Italie. Il fit en suite un voiage en terre sainte pour y servir dans l'armée chrétienne contre les Turcs & y mourut. RODOLPHE son fils jeta les premiers fondemens de cette grandeur prodigieuse où sa posterité s'est elevée. La maniere dont il se tira de la guerre qu'il eut contre les Evêques de *Strasbourg* & de *Bâle*, contre les Seigneurs de *Ratisbonne* & quelques autres, lui acquit tant de réputation que les trois Cantons d'*Uri*, *Suitz*, & *Underwald* se donnérent à lui & le prirent pour le Conservateur de leur Païs, de même que les villes de *Zurich* & *Frybourg* dans le *Brisgau*, & *Ottocare* Roi de *Bohême* lui conféra la Dignité de Grand Maître de son Hôtel. Il profita encore des trois Comtez de *Kyburg* de *Lentzburg*, & de *Baden*, par la mort de son Coufin *Hartman* & sa femme lui apporta *Ortenburg*, & la valée d'*Albrecht* en *Alsace*.

Et Rodolphe. 1238.

Dans l'interregne qui avoit deja duré long temps,

Il est élu Empereur.

* Ce Rodolphe mourut en 1232.

tems, les Electeurs de l'Empire ne pouvoient s'accorder sur le choix de l'Empereur qu'ils devoient élire. L'Etat de l'Allemagne demandoit un chef, d'un courage inebranlable, & d'une expérience consommée dans le métier de la guerre. *Wernier* Electeur de *Mayence* proposa enfin le Comte *Rodolphe de Habsbourg*; Ce nom réunit sans peine tous les suffrages; & les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg* convinrent de prendre chacun une des Filles de *Rodolphe* en mariage. Ainsi ce Prince fut elevé à la Dignité Impériale & en même tems fortifié par de puissantes alliances. Un bonheur si peu attendu ne pouvoit arriver à personne qui sût mieux le soutenir. Il y avoit quelque tems qu'*Ottocare* Roi de *Boheme* dont nous avons deja parlé, profitant de l'extinction des deux maisons souveraines de *Suabe* & d'*Autriche*, après la mort de *Conradin* & de *Fréderic*, que Charle d'Anjou Roi de Naples avoit fait décapiter, s'étoit saisi de ces deux Etats, qu'il pretendoit lui appartenir à cause de *Marguerite* d'Autriche sa femmes.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

1273.

Les troubles qui avoient agité l'*Allemagne* n'avoient pas permis d'obliger ce Roi à en recevoir du moins l'investiture des Empereurs; *Rodolphe* fit plus que de l'y obliger, car ils le contraignit de se démettre de la *Suabe* en faveur de *Rodolphe* son second fils, & même de prendre l'investiture pour le Roïaume de *Bohéme*. *Ottocare* se figura que c'étoit un deshonneur pour lui de donner publiquement des marques de soumission à *Rodolphe* qui avoit été à son service, & à ses gages. Il demanda que la cérémonie se fît dans la tente même de l'Empereur, ce qui lui fut accordé; mais *Rodolphe* avoit fait disposer la tente de ma-

Il défait Ottocare.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

niére que quand Ottocare fut à genoux, les cotez de la tente se levérent tout à coup, & laisserent voir de toutes parts le Roi de *Bohême* dans cette posture humiliante. Ce trait le perça au vif, & sa femme l'aigrissant encore par ses reproches ambitieux, il retracta l'hommage qu'il venoit de jurer entre les mains de l'Empereur, & s'engagea malheureusement dans une guerre contre *Rodolphe* qui le tua dans un combat.

Non ! il fut tué à la fuite par quelques de ses barons.

1278. *Ottocare* avoit été soutenu assez visiblement par *Henri* de *Baviére*; ce Duc eut païé cher les secours qu'il lui avoit donnez; s'il n'eut pris le parti d'adoucir l'Empereur, à qui il rendit sans argent *Weltz*, *Lintz*, *Steyr* & quelques autres lieux situez sur l'*Ens* dans l'*Autriche*, lesquels lui avoit été engagez. Rodolphe gouverna l'*Allemagne*, avec beaucoup de sagesse, il la nétoïa de quantité de retraites à voleurs, fortifia les villes d'*Eslinghen*, *Reitlinghen*, *Heilbron* &c. avant lui on s'étoit toujours servi de la Langue Latine dans les Contracts & dans les procès; il ordonna qu'en ces occasions on se serviroit à l'avenir de la langue Allemande, afin que personne ne pût se plaindre qu'on l'eût trompé dans une langue étrangére. Mais il ne fit pas grand bien à l'Empire du coté de l'Italie, en ce qu'il abbandonna au Pape *Nicolas* III. la *Romagne*, *Boulogne*, & l'Exarchât de *Ravenne* qui relevoient de l'Empire. Quelques Souverainetez particuliéres d'Italie où les Empereurs envoioient alors des magistrats, obtinrent de lui pour un somme d'argent une indépendance absolue, de sorte quelles furent affranchies de toute la supériorité territoriale que l'Empire pouvoit y avoir. Il mourut enfin, après avoir eu le chagrin d'aprendre que les Etats assemblez a-

1291.

voient

voient refusé de couronner de son vivant *Albert* son fils à qui il eût bien voulu assurer la Dignité Imperiale. DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Après la mort de *Rodolphe*, son fils n'epargna rien pour lui succéda mais l'Archevêque de *Mayence* agit en faveur de son Cousin *Adolphe* Comte de *Nassau* qui fut preferé. Le nouvel Empereur n'aiant pas pour ce Prélat toute la complaisance à laquelle il s'étoit attendu, le fit bientot repentir de l'Election & se repentit lui même de l'avoir si mal menagé; car l'Electeur prit le parti d'*Albert* & y attirant quelques Electeurs, fit proceder à une seconde Election en sa faveur, ce qui causa une guerre très sanglante. D'ALBERT I. OU le Triomphant.

Les deux Empereurs voulurent decider par un bataille à qui des deux demeureroit l'Empire. *Adolphe* qui la donna temerairement sans attendre son infanterie, la perdit & fut tué de la propre main de son competiteur. Ce fut ainsi qu'ALBERT se vit assis sur le Trône de son pére.

L'Electeur de Mayence aussi peu content de lui qu'il l'avoit été d'*Adolphe* à cause de quelques Péages sur le Rhin, voulut le traiter de la même maniére; il eut même la hardiesse un jour qu'ils chassoient ensemble, de lui dire, *Que quand il voudroit, il n'avoit qu'à souffler dans son Cor de chasse & qu'il en fairoit sortir un autre Empereur.* Il prit aussi des mesures avec Rodolphe Electeur Palatin pour détrôner Albert, mais ce Prince le prevint lui & le parti qu'il s'étoit déja fait, & le contraignit de parler sur un autre ton. 1298.

1303.

Cet Empereur augmenta entrémement ses païs héreditaires. Il se servit de tout prétexte pour obliger l'Abbé de *Murbach* à lui céder *Lucerne*, celui d'*Interlacken* lui abbandonna

De la Maison d'Autriche.

Unterseven, *Oberheffen* & *Grimmewald*. L'abbesse de *Sickinghen*, lui céda *Glaris*. Les Comtes de *Wiltshoffen* & de *Rottenbourg* lui sacrifiérent leurs Comtez, de même que les Seigneurs de *Volhausen*, *Entlibach*, & *Rusweil*. Quantité d'autres Prélats, Comtes, & Seigneurs ne purent faire autrement que de le prendre pour leur Protecteur, où même pour leur Souverain. Il estoit enfin parvenu à
1305. mettre la Couronne de *Boheme* dans sa famille, & il avoit engagé les Etats de ce Roïaume à la donner à son fils *Rodolphe*, mais ce Prince étant mort sans enfans, le sceptre de Bohême passa en d'autres mains. Pour le consoler de ce qu'il n'avoit pu réussir à depouiller *Frederic le Mordu*, * du Marggraviat de *Misnie* il fit une entreprise sur les trois cantons d'*Uri*, de *Suitz* & d'*Underwald*, qui ne lui réussit pas mieux, il tacha d'abord de les engager par de belles promesses à quitter d'eux mêmes le droit qu'ils avoient d'être des Etats immédiats de l'Empire, pour se soumetre à la Maison d'Autriche. Ils rejeterent cette proposition, résolus de garder leur liberté & demandérent que l'Empereur leur envoiât suivant la coutume des Senechaux qui les gouvernassent selon les loix de l'Empire. On leur donna au contraire des gouverneurs qui traitérent ces peuples avec la derniére violence sans égard pour leurs Privileges; jusques là qu'un de ces gouverneurs eut l'insolence de faire mettre son chapeau au bout d'une perche & d'ordonner qu'on rendît à ce chapeau les mêmes honneurs qu'à sa personne. Ces trois Cantons se liguérent ensemble & secouérent le joug odieux que l'on commençoit à leur imposer.

* Voiez le Chapitre de la Saxe.

poser. De là vinrent ces Alliances dans lesquelles entrérent tous les Cantons de la Suisse, & c'est ainsi que la Maison d'Autriche perdit toute son authorité dans ce Païs, pour avoir voulu la porter au delà de ses justes bornes.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Albert fit un accord avec le Roi de *France Philippe le Bel* au sujet des frontiéres de leurs Etats. On plaça, dit-on, une colomne de bronze à l'orient de la Meuse pour les marquer, mais comme on s'en servoit pour favoriser l'opinion qui donne à la *France* tout ce qui est entre elle & le Rhein, elle fut otée dans la suite. Ce fut en vertu de cet accord qu'il ne voulut point se mêler des differents qu'eut ce Roi avec le Pape *Boniface*, quoique ce Pape l'en sollicitât avec beaucoup d'empressement, & lui donnât en propre tout ce qu'il pourroit conquérir sur son ennemi.

Il y a des écrivains qui assurent qu'Albert n'étoit pas éloigné d'y consentir si ce Pontife eût voulu lui accorder ce qu'il demandoit, c'est à savoir de rendre l'Empire héréditaire dans sa famille. On l'a aussi accusé d'avoir alliené à la France le peu de droits qu'il restoit encore à l'Empire sur l'ancien Roïaume d'*Arles*; mais d'autres le justifient en soutenant qu'il ne fit que confirmer les concession que cette Couronne avoit obtenues de *Rodolphe*. Il fut enfin assassiné par le Duc *Jean* fils de son frere *Rodolphe*. Ce jeune Prince au desespoir de ne pouvoir obtenir la restitution du Duché de *Suabe* que l'Empereur son oncle avoit administré en qualité de son tuteur, l'attaqua dans un champ où l'on a bâti depuis le monastére de *Königsfeld*.

De la Maison d'Autriche.

Le Duc Frederic son fils ainé eut d'abord bien de la peine à venir à bout de ses sujets soulevez; il eut pourtant enfin le bonheur de les mettre à la raison. Il déclara ensuite la
1312. guerre à *Otton* Duc de *Baviere* qui avoit eu part à leur revolte, celui ci prit *Neubourg* sur l'*Inn*, de son côté *Frederic* se rendit maître de *Riedt* & de la Citadelle. Il tenta ensuite le siege de *Schardinghen*, quoi qu'inutilement. Leur querelle enfin s'accommoda.

Frederic le Beau.

Aprés la mort de l'Empereur *Henri* VII. le Duc *Frederic* mit tout en usage pour lui succéder, quelques Electeurs lui donnoient leur voix, mais les autres se declarérent en faveur de *Louis* de *Baviére*. Les deux Competiteurs remirent la décision de cette querelle au sort d'un bataille que *Fréderic* perdit, faute d'avoir attendu les troupes que le Duc *Léopold* son frere lui amenoit, il fut fait prisonnier & aprés avoir langui longtems dans cette captivité, il n'en sortit qu'aprés avoir renoncé à ses prétentions sur l'Empire. Il fut même, dit on, accordé qu'en cas qu'un Prince de *Baviére*, & un d'*Autriche* se trouvassent concurrents, & avec un nombre égal de suffrages, le dernier cederoit à l'autre. D'autres disent, qu'en ce cas ils devoient regner ensemble.

Le Duc *Henri*, frere de *Frederic*, qui avoit été fait Prisonnier de *Jean* Roi de *Bohéme* dans cette même Bataille, fut obligé de paier trente mille florins d'or pour sa rançon, outre la cession qu'il falut faire à la Couronne de Bohême de la ville de *Znaïm* en *Moravie* que la Maison d'Autriche avoit possedée jusqu'à lors à titre d'hypoteque. Elle fut aussi forcée d'engager *Altenhofen*, *Lessendal*, *Lavant* & *Neumarck* à l'Archevêque de *Saltzbourg* pour les avan-

avances qu'il avoit faites à *Frederic*. Ce Duc mourut l'an 1330. *Léopold* son frere qui l'avoit dévancé dès l'an 1327. est célebre par sa fidelité envers un chacun & par la bataille qu'il perdit contre les Suisses l'an 1315.

DE LA MAISON D'AUTRICHE. LEOPOLD. 1330.

OTTON leur frere prit les armes contre l'Empereur *Louis*, mais cette guerre fut bientôt étouffée & l'Empereur se réconcilia avec lui de si bonne foi qu'il le mit en possession de *Brisac*, de *Neubourg* sur le *Rhein*, de *Schaffouse* & de *Rheinfeld*. Et même après la mort de *Meinhard* Duc de *Carinthie*, *Otton* & ses freres receurent de la liberalité de *Louis*, les Duchez de *Stirie*, de *Carinthie*, & de *Carniole* qui restérent vacants de la même maniere. Mais ces trois fréres & deux autres à savoir les Ducs *Rodolphe* & *Henri*, moururent sans laisser de posterité.

OTON.

Le plus jeune de tous ALBERT surnommé le sage fut le seul qui eut lignée. Il y eut une rude guerre entre lui & les *Suisses*. Ceux de *Zurich* avoient fait prisonnier son parent le Comte *Jean* de *Habsbourg*; ils avoient rasé le château de *Rappersweil* dont *Jean* portoit le nom, & n'avoient point fait difficulté d'admettre les Habitans de *Lucerne* dans leur combourgeoisie. Les *Suisses* démolirent le château de *Habsbourg*, s'emparérent de *Glaris* & de *Zug*, de maniére que ces Cantons ne purent estre détachez de la ligue qui assuroit leur liberté.

ALBERT le Sage.

L'Empereur *Charle* IV. crut avoir trouvé un accommodement, en proposant au Duc d'*Autriche* de permettre que les Cantons de *Lucerne* de *Zug* & de *Glaris*, qui apportoient le plus grand obstacle à la paix, dépendissent immédiatement de l'Empire & qu'en échange il lui donneroit quelques autres Païs. Le

DE LA MAISON D'AUTRICHE. Duc rejeta bien loin cette offre; & fit reponse à l'Empereur *Qu'il n'avoit point de Païs à vendre, qu'il étoit prêt au contraire à en acheter de l'Empereur.* Il se brouilla aussi avec les Venitiens; mais ils ne tardérent pas long tems à s'accorder. Il abbandonna entiérement la ville de *Frybourg* après en avoir enlevé ce que les habitants avoient de meilleur; ce qui fit qu'ils se donnérent au Duc de *Savoie*, dont pourtant ils se détachérent ensuite, pour entrer dans le Corps Helvetique.

1350. RODOLPHE IV. Son fils RODOLPHE le *Spirituel* apporta à la Maison d'Autriche la Comté de *Tirol* que lui donna *Marguerite Maultasch.* Quelques uns ont dit qu'elle fut sa femme; mais ils se trompent. Après la mort d'*Ulrich* dernier Comte de *Ferrete* en *Alsace*, il en obtint la succession de l'Evêque de Bâle.

FREDERIC III. FREDERIC son autre fils surnommé le Magnifique fut massacré à la chasse par le Baron de *Pottendorff* dont il entretenoit la femme.

1362. ALBERT III LEOPOLD III. Les deux autres à savoir ALBERT *à* * *la Tresse* & LEOPOLD *le Bon* partagérent entre eux les Etats de la Maison d'*Autriche*.

Albert eut du commencement l'*Autriche*, la *Stirie* & la *Carinthie*; le partage de *Leopold* fut le Landgraviat d'*Alsace*, la Principauté de *Suabe*, le Margraviat de *Burgaw*, & quelques autres places, situées sur le *Rhein* & dans la Suisse. Mais long tems après, *Léopold* se voiant un grand nombre d'enfans engagea son frere à se contenter de l'*Autriche* & à lui abbandonner le reste de ses Etats.

1380. De ces deux Princes sortirent deux Branches qui prirent le nom l'une d'AUTRICHE, & l'autre du TIROL. Nous parlerons d'abord de

* Il fut ainsi apellé parce qu'il portoit ses cheveux treffez.

de la premiére comme étant celle qui dura le moins. Le Duc *Albert* à la tresse auteur de la ligne Autrichienne fut obligé d'en venir à une guerre ouverte contre le Comte de *Schaumbourg* qui refusoit de le reconnoitre pour son Seigneur Territorial. Il lui enleva *Peurbach* & *Lœwenstein* & comme si ce Comte n'eut pas été encore assez puni de sa rebellion, les arbitres qui furent choisis pour terminer ce différent, trouvérent sa cause si mauvaise, qu'ils l'obligérent à céder au Duc *Altergow* avec le Lac voisin, *Fichtenstein* & *Neuhauss*, & outre cela encore à paier une amende en argent.

De la Maison d'Autriche.

Albert III à la tresse.

Ensuite survinrent les démêlez entre ce Duc & les Venitiens, mais cette querelle dura peu. Il eut encore une autre contestation avec la Maison de *Bavière* au sujet des pretensions qu'elle formoit sur le *Tirol*. L'accord fut qu'elle céderoit au Duc d'*Autriche* ses droits sur cette Comté, qu'elle lui abandonneroit les places de *Schlossberg Landeck* & *Matreyc*, & que ce dernier rendroit à la Baviere *Schardinghen*, *Kuffstein* & *Kizbuchel*, à quoi il ajouteroit une somme de cent & seize mille Florins d'or.

Ce Duc étant mort, son fils ALBERT IV, qui lui succéda, fit un voiage en terre sainte, où il receut l'ordre de Chevalerie. Après son retour il voulut tirer satisfaction de *Procope* Marggrave de *Moravie* qui avoit pris le tems de son absence pour envoier sa cavalerie faire des courses dans l'*Autriche*. *Albert* lui assiégea *Znaim*, mais *Procope* ne sachant comment se tirer autrement du péril qui le menaçoit, fit donner à son ennemi un poison dont il mourut peu après, & sa mort fit lever le siége. ALBERT son fils étoit encore enfant. Sa tu-

Albert IV

1404.

Albert V

De la Maison d'Autriche.

tutelle désunit ses cousins, les choses néanmoins s'accommoderent à l'amiable. Ce Prince parvenu à l'âge de Majorité, épousa *Elisabeth* fille de l'Empereur *Sigismond* laquelle lui apporta les Roïaumes de *Hongrie* & de *Boheme* & après la mort de son Beau-pére il fut élu Empereur. Il jouït peu de cette dignité, une maladie causée par un exces de melon l'emporta. L'Imperatrice acoucha d'un

1438. Prince posthume qui fut nommé LADISLAS & l'Empereur *Frederic* III. son cousin germain se chargea de sa Tutelle. Le jeune enfant fut heureux d'être tombé en de si bonnes mains & il eut couru de grands risques sans la fidelité avec laquelle son tuteur ménagea ses interêts. Car il y avoit à peine quatre mois qu'il avoit été couronné Roi de *Bohéme* & de *Hongrie*, lorsque les Principaux Seigneurs de ce dernier Roïaume, entre lesquels étoit le fameux *Hunniade*, jugérent que les tems difficiles, & les périls auxquels leur païs étoit exposé par les entreprises des Turcs, demandoient un Roi d'un âge & d'une bravoure à pouvoir gouverner par soi même & déférerent la Couronne à *Ladislas* Roi de *Pologne*, qui en jouït jusqu'à la funeste bataille de *Warne*.

Ladislas. Roi de Boheme & de Hongrie.

1445. Les Etats de *Bohéme* voulurent suivre cet exemple, & offrirent le sceptre de ce Roïaume au Duc *Albert* de *Baviére* qui le refusa généreusement, de sorte qu'il fut conservé à *Ladislas*.

Les *Hongrois* après la mort du Roi de *Pologne* avoient ardemment souhaité d'avoir leur jeune Roi parmi eux & ne l'avoient pû obtenir de l'Empereur, qui sous prétexte de sa Tutelle le gardoit toujours à sa Cour & retenoit la Couronne & les ornements qui servent

vent au sacre des Rois de *Hongrie*. Voiant enfin qu'on ne songeoit point à leur accorder leur demande, ils se soulévérent contre *Frédéric* qui vit en un même tems la *Hongrie*, la *Bohême* & l'*Autriche* révoltées contre lui. Sur ces entrefaites le Roi *Ladislas* mourut empoisonné, comme l'on croit, soit par les *Hussites*, * soit par une maitresse qu'il avoit congédiée, depuis qu'il s'étoit fiancé avec *Madeleine de France* fille de *Charle VII*. La branche Autrichienne finit avec lui.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

1455.

Celle de TIROL descend de *Léopold* le *Bon*, frere d'*Albert* III. Ce Prince eut toujours un bonheur extraordinaire, & trouva moïen d'agrandir considérablement ses Etats. Le Comte *Egon*, lui vendit *Frybourg* dans le *Brisgau*, pour la somme de douze mille Ducats. Il eut aussi du Comte *Albert* de *Wardenberg* la Comté de *Pludentz* l'an 1373. & trois ans après le Comte *Rodolphe* de *Montfort* le mit en possession de *Veldkirchen*: l'Evêque de *Bâle* lui remit le petit *Bâle*, pour sa sureté de trente mille Ducats qu'il lui avoit prêtez dans les besoins de la guerre que ce Prelat eut à soutenir contre quelques Etats de son voisinage. L'Empereur *Venceslas* lui engagea la Prevoté de *Haguenau*, & la République de *Venise* lui abbandonna *Trevise*, *Beluno*, *Seravalle*, *Cenada*, & autres lieux circonvoisins, bien qu'il fût ensuite dans l'obligation, de transporter à *François Carrario* Prince de *Padouë* la souveraineté des places qu'il avoit eues des Venitiens, pour cent quatre vingt mille Ducats. Le plaisir que devoit lui causer l'idée agréable d'un si vaste agrandissement fut detruit par le mauvais suc-

Branche du TIROL. LEOPOLD le bon.

1366.

 cès

* La secte de Jean Huss brulé au concile de Constance.

De la Maison d'Autriche. cès qu'eut son entreprise contre les *Suisses*. Il se porta à leur faire la guerre poussé par les magnifiques espérances que lui donna le Baron d'*Ochsenstirn* * qui s'étoit vanté de lui *faire servir à souper cette poignée de Paisans tous rotis comme une accolade de lapereaux*. mais l'effet ne repondit pas à ses paroles. Ces Paisans si meprisez prirent si bien leurs mesures & profitérent si habilement des avantages du lieu où ils combatirent près de *Sempach*, qu'ils remportérent une victoire signalée.

1386. Le Duc *Léopold*, deux autres Princes, neuf Comtes, dix sept Barons, quantité de Gentils hommes, & deux mille soldats périrent dans cette bataille. Les Suisses perdirent à peine deux cents hommes. Son fils ainé le Duc GUILLAUME étoit promis avec la Princesse

Guillaume l'Ambitieux. *Edwige*, fille de *Louis* Roi de *Hongrie* & de *Pologne*; les Polonois s'opposérent à ce mariage & la firent épouser à *Jagellon* Duc de *Lithuanie* àfin d'incorporer ces deux Etats par cette Alliance. GUILLAUME frustré de ce Mariage; & de la Couronne sur laquelle il faisoit fonds, n'en eut rien que le nom d'*Ambitieux* que lui atirérent les brigues qu'il avoit faites inutilement pour y parvenir. Il mourut sans enfans en 1606.

1406. Leopold le superbe. Après son decès, son Païs fut partagé entre ses trois freres. Le Duc LEOPOLD dit le *Superbe*, hérita la Principauté de *Süabe*, le Marquisat de *Burgou* le Landgraviat d'*Alsace*, le *Brisgau* & l'*Ergau*; avec quelques lisieres avec la Suisse. Le Duc ERNEST dit *de Fer* eut la *Stirie*, la *Carinthie* & la *Carniole*. FREDERIC l'ainé, surnommé à *la Poche vuide* eut le *Tirol*.

1411. LEOPOLD aiant fait fermer une ouverture qu'il

* Front de Boeuf.

qu'il avoit à la jambe, mourut sans avoir laissé de posterité, & ses deux freres divisérent entr'eux sa succession, & formérent deux branches de la Maison d'*Autriche* à savoir la branche de *Stirie* & celle de *Tirol*. La derniere prend son origine en la personne de FREDERIC l'ancien. DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Ce Prince s'atira bien des chagrins pour s'être mêlé des affaires de *Jean XXIII.* déposé au concile de *Constance*. L'Empereur *Sigismond* prit cette affaire si à cœur qu'il le mit au bon de l'Empire, déchargea ses sujets du serment de fidelité & pour comble de malheur, anima contre lui les *Suisses* qui ne demandoient pas mieux que de profiter de ses dépouilles. Ils lui enléverent la Comté de *Kybourg*, *Bremgarten*, *Bade*, *Mellinghen*, la Comté de *Rore*, *Sursée*, & quelques places le long de la *Ryss*. Ils lui prirent encore outre cela *Zofinghen*, *Arbourg*, *Axone*, *Lentzbourg*, & *Bruck*. De la branche de Tirol. FREDERIC l'ancien.

L'Empereur de son côté se saisit de *Stein*, de *Dissenhoven* & de *Frauenfeld*. *Schafouse* se détacha de lui & recommença à jouir des libertez des Villes Impériales. *Fribourg* en Brisgaw, *Neuenbourg* sur le Rhein, *Rheinfeld*, *Seckinghen* & quantité d'autres villes l'abbandonnérent. Il ne fléchit *Sigismond* qu'à force d'argent, moïennant quoi une partie des villes qu'on lui avoit prises lui fut rendue. Il ne put néanmoins réduire *Schafouse* ni regagner celles que les *Suisses* s'estoient appropriées, & ce fut autant de perdu pour lui.

En récompense il réussit mieux à faire rentrer dans le devoir quelques uns de ses principaux Vassaux qui s'étoient soulevez contre lui. Leur revolte même lui valut la Sei-

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

gneurie de *Stein*, *Rittdn*, *Grieff*, & autres qu'il confisqua.

Après sa mort le gouvernement de ses Etats passa à son fils SIGISMOND. La partie de

1439. SIGISMOND. l'Autriche qu'avoit possedée LADISLAS Roi de *Hongrie* & de *Bohême* fut partagée entre l'Empereur *Fréderic* III. *Albert* son frere, & *Sigismond* leur Cousin. Ce dernier eut la *Haute Carinthie* qui confine au Tirol. *Frederic* eut *la Basse Autriche*, excepté *Vienne* qu'ils possédérent en commun. Les Païs situez le long de l'*Ens* échûrent au Duc *Albert*.

La guerre qu'il eut contre les Suisses lui fut très fatale, il lui en couta *Winterthurn*, *Frauenfeld Diessenhofen*, & quelques autres lieux moins considérables qu'il fut forcé de leur céder. Il engagea à *Charle* Duc de *Bourgogne* la Comté de *Ferrete* pour cent mille florins de l'Empire, & s'en étant dans la suite repenti, il fit une ligue avec l'Empereur *Fréderic*, *Louis XI.* Roi de France & les *Suisses*, contre le Duc de *Bourgogne*. Ces derniers le firent rentrer dans cette comté; à condition qu'il leur y accorderoit la liberté de passage. *Pierre Hagenbach* qui y commandoit de la part du Duc eut la tête tranchée. *Sigismond* n'aïant aucun fruit de ses deux mariages adopta *Maximilien* fils aîné de l'Empereur *Fréderic*, & n'attendit point même à lui resigner ses Etats que la mort l'en vînt priver, il l'y instala de son vivant & se contenta d'une pension qu'il se reserva. Ainsi la ligne du *Tirol* fut eteinte par sa mort, qui arriva l'an 1496.

1496. La ligne de Stirie ERNEST de Fer. Celle de Stirie à pour tige le Duc ERNEST, frere de *Frederic* l'ancien, dit *de Fer*, ainsi nommé à cause de sa constitution forte & robuste. Ce fut un Prince paisible dont la vie

n'eut

n'eut rien de remarquable. Il mourut âgé de quarante sept ans, & laissa deux fils, savoir FREDERIC III. & ALBERT le *Prodigue* ainsi nommé à cause des grandes & énormes dépenses qu'il faisoit. L'esprit vif & remuant d'*Albert* donna de sensibles chagrins à son frere qui étant devenu Empereur le mit au Ban de l'Empire. On à même attribué au poison sa mort qui arriva l'an 1463. Il n'eut point d'enfants.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

1424.

ALBERT le prodigue.

1463.

Son Frere ainé dont nous venons de parler fut appellé à l'Empire après la mort d'*Albert* II. & eut beaucoup à souffrir de ses parents & de ses sujets. *L'Autriche* soutenue par les Etats de *Hongrie* se révolta contre lui. * L'Archiduc *Sigismond* son cousin & *Albert* son propre frère le jettérent dans de grands embaras, comme nous l'avons deja dit. Le partage de la succession de *Ladislas* leur cousin ne se fit qu'après de vives contestations. *Mathias* Roi de *Hongrie* fut un voisin bien dangereux pour lui. Ce Prince étoit outré de ce que l'Empereur lui avoit refusé sa fille *Cunégonde* qu'il demandoit en mariage, & de ce qu'il avoit donné à *Ladislas*, fils de *Casimir* IV. Roi de *Pologne*, l'investiture de la *Bohéme* sur la quelle Mathias formoit des pretentions. Pour se vanger de ce double affront, il résolut d'oter l'*Autriche* à l'Empereur & la conquit effectivement. En recompense la Comté de

FRIDERIC III. le Pacifique.

1453.

* L'Auteur que nous suivons ici est du sentiment de ceux qui attribuent l'Erection de l'Autriche en Archiduché à Frederic III. quoi que beaucoup d'autres ne la mettent que sous Maximilien son fils. C'est un Epoque incertaine, & il y a des authoritez pour l'attribuer à cinq Empereurs differents.

De la Maison d'Autriche.

de *Cilli* lui fut dévolue par le décès d'*Ulric* dernier Comte de *Cilli*, de même que la Comté de *Gortz.** dont le Comte *Leonard* le mit en possession, même de son vivant, parce qu'il n'avoit point d'enfants mâles qui pussent en hériter. Il raquita les places que *Frederic le Beau* avoit engagées à l'Archevêque de *Salzbourg*. Le Duc *Albert de Bavière* qui ne l'avoit pas consulté pour épouser cette même Princesse qui avoit été refusée au Roi de *Hongrie*, ne le consulta pas davantage pour s'emparer de la ville de *Ratisbonne*, mais *Frederic* l'aiant menacé du Ban de l'Empire s'il ne se desistoit de cette usurpation, il fut forcé d'évacuer cette ville & de lui rendre ses privileges de ville Impériale. Il obligea *Charle le Belliqueux* Duc de *Bourgogne* de lever le siége de *Neuss*; mais lors que le Roi de France Louis XII. lui fit proposer d'attaquer ce Duc, tous deux dans le même tems, & de partager son Païs entr'eux, il lui renvoia son Ambassadeur, après lui avoir raconté cette Fable.

" Deux jeunes gens qui devoient à leur „ Hôte, lui vendirent la peau d'un grand Ours „ qu'ils avoient vu dans une forêt voisine. „ Pour tenir parolle, ils allérent l'attendre l'un „ & l'autre bien resolus de ne pas rentrer au „ logis sans rapporter sa depouille. L'Ours „ parut, l'un des chasseurs gagna d'abord le „ sommet d'un arbre, son camarade seul & „ fort effraié fit le mort. L'Ours le flaira & „ le prenant en effect pour un cadavre pas„ sa son chemin. Celui qui étoit au haut de „ l'Arbre le voiant assez éloigné, descendit & „ de-

* Il y en a qui croient que cette acquisition de Gortz, ville située au Nord d'Aquilée, vers le Golphe Adriatique, ne se fit que sous Maximilien I.

„ demanda à l'autre ce que l'Ours lui avoit „ dit, j'ai vu, ajouta-t-il, qu'il te parloit à „ l'oreille. Il me, disoit, repondit l'autre, de ne „ jamais vendre la peau d'un Ours, qu'on ne „ l'ait deja tué.

De la Maison d'Autriche.

Ce fut cet Empereur qui donna à sa Maison d'Autriche dont il étoit, la prerogative d'ARCHIDUCHE'; jusques là les Princes de cette famille n'avoient eu que le titre de Ducs. Un jour qu'il avoit trop mangé de Melon & bu de l'eau par dessus, il se sentit frapé d'une maladie dont il mourut peu de tems aprés.

1493.

Maximilien I.

Il avoit fait élire MAXIMILIEN son fils, Roi des Romains. Ce Prince n'avoit donné d'abord que de fort petites esperances. Il pouvoit à peine parler distinctement à neuf ans, & temoignoit une extrême répugnance pour tout ce qu'on lui enseignoit. C'étoit la faute de *Pierre Englebert* son precepteur qui l'avoit degouté de l'étude & des sciences par les pedanteries inutiles dont il le fatiguoit. Le tems montra bien que le maître étoit plus à blâmer que son Eleve, puisque *Maximilien* devint dans la suite un des plus eloquents † & des plus savants Princes de l'Univers.

Aprés la mort de *Mathias* Roi de *Hongrie* l'Empereur fit revenir à la Maison d'*Autriche* ce qu'elle avoit perdu, & ce fut un des articles de l'accord qu'il fit avec *Ladislas* successeur de *Mathias*.

La

† Outre sa langue naturelle il parloit élegamment Latin, François & Italien, & toutes les fois qu'il se souvenoit d'Englebert, il disoit: *Si ce bon homme vivoit encore, je lui apprendrois, comment il faut élever la jeunesse.*

De la Maison d'Autriche.

La liberté du Corps Helvetique étoit si solidement établie qu'il y avoit de l'imprudence à la vouloir entamer. *Maximilien* en auroit dû être detourné par le mauvais succès de ses Ancêtres cependant comme la Maison d'Autriche se resout moins facilement que les autres à renoncer entiérement aux Païs qu'elle a une fois possédé, l'Empereur essaia ses forces contre cette Republique & son entreprise eut la réüssite qu'il en devoit raisonnablement attendre. C'est à dire qu'il lui en couta *Turgau* qu'il fut obligé de leur remettre à certaines conditions. *Bâle* & *Schafouse* furent incorporées dans les Cantons. Peu s'en falut que *Constance* ne fit la même chose, & il n'y eut que le Corps des Pescheurs qui fut cause que cette ville demeura attachée à l'Empire.

1501.

La mort du Duc *Georges de Baviére* excita une dispute, entre son Gendre *Robert*, Comte *Palatin* (dont la femme étoit instituée héritiere universelle des biens & Etats du Duc son pere qui avoit déclaré que c'étoit sa derniére volonté), & *Albert* de *Baviére* qui pretendoit à cette succession en qualité de plus proche parent. *Maximilien* dont la sœur avoit épousé *Albert*, chercha d'abord à terminer ce différent à l'amiable, offrit au Comte Palatin un tiers des Païs que le Duc *George* avoit laissez, à condition qu'il se désisteroit de ses prétentions sur le reste. Celui-ci comptant sur l'appui des Couronnes de *France* & de *Boheme* rejeta la proposition & donna lieu à une guerre, où l'Empereur prit le parti de son beau-frére. L'armée de *Bohême* fut battue, & le Duc établi dans les Païs contestez, desquels on détacha néanmoins quelques Seigneuries

ries, dix ſept tant villes que châteaux, le * droit de Protection ſur les Evêchez de *Saltzbourg* & de *Paſſau*, quelques forêts, cent mille florins comtant & dix mille en grains, avec quitance abſolue de toutes les dettes que la Maiſon d'*Autriche* pouvoit avoir contractées envers la Maiſon de *Bavière*.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

1508. *Maximilien* entra dans la ligue de *Cambrai* contre les *Venitiens*. Les commencemens lui furent très avantageux; car aprés que les François eurent batu l'armée de la Republique à *Ghierra d'Adda*, il profita de la conſternation où elle étoit, prit ſans coup ferir *Verone*, *Breſce*, *Bergame*, *Padoue*, *Vicenze*, *Lodi*, & quelques places encore mieux fortifiées. Les *Venitiens* ſongérent même à lui abbandonner tout l'Etat de terre ferme, & offroient cinquante mille ducats tous les ans pour être ſous la protection de l'Empire. L'Empereur fit une grande faute de refuſer une offre ſi avantageuſe: car comme dans la ſuite il ne pouſſa point cette guerre avec toute la vigueur qu'il falloit, les Venitiens revinrent de leur éfroi; reprirent *Padoue*, & ſe remirent en

* Ce droit de protection eſt fort different du Patronage. Car les Patrons ont droit de preſentation, au lieu que les Protecteurs n'ont pas ce droit. Les Abbaïes étant devenues tres riches donnerent des penſions Annuelles à des Princes capables de les proteger aux cours des Empereurs où des Rois, & c'eſt l'origine des Abbez commendataires. Ces Abbes étant pour la plûpart des Princes cadets qui attiroient à eux tous les biens du Benefice, les Monaſteres ſe choiſirent des Protecteurs ou conſervateurs differens de leurs Abbez. Les Egliſes Cathédrales firent de même, & comme cette ſorte de protection eſt fort utile, il ne faut pas s'étonner que les Princes la recherchent avec empreſſement.

en état de réparer leurs malheurs passez. Le reste de la guerre s'étant fait avec des avantages assez balancez aboutit enfin à une paix que procurérent la *France* & l'*Espagne*, à condition qu'excepté *Riva* & *Roveredo*, l'Empereur rendroit tout aux Venitiens, qui en échange lui païeroient la somme de deux cents mille Ducats, dont la France lui compteroit la moitié & la République l'autre.

Si *Rodolphe* avoit jeté les premiers fondements de cette prodigieuse grandeur où la Maison d'Autriche s'est élevée, on peut dire qu'elle a les plus grandes obligations à *Maximilien*. Car par son mariage avec *Marie* fille de *Charle le Hardi*, il lui procura le *Duché de Bourgogne*, avec les Prétentions sur les *Païs-bas* dont elle étoient Héritiere; & par celui de son fils *Philippe* avec *Jeanne* fille de *Ferdinand le Catholique* & d'*Isabelle*, il lui assura toute la Monarchie d'*Espagne*. Il fit aussi tous ses efforts pour lui assurer l'Electorat; mais le College des Electeurs ne voulut jamais y consentir. Il mourut, après avoir survêcu environ quinze ans à son fils *Philipe* dont les

1519. deux Fils *Charle* & *Ferdinand* partagérent sa succession. *Charle* eut l'Espagne & tout ce qui en depend avec les Provinces des *Païs-bas*. *Ferdinand* eut les Païs que la Maison d'*Autriche* possede en *Allemagne*, avec le Duché de *Wirtenberg*. Ces deux freres formerent deux branches que l'on distingua par le nom des païs qui leur étoient tombez en partage. La posterité de *Charle* s'appella la branche *Espagnole*, & les descendans de *Ferdinand* sont ce qu'on appelle la ligue *Allemande*.

Il seroit inutile de nous étendre ici beaucoup sur la vie de Charle. Ce detail regarde

CHARLE V. l'histoire d'Espagne dont il fut Roi dès l'âge

1516. de

de seize ans. Mais une chose qui merite d'ê-tre remarquée, c'est que l'année d'auparavant il avoit acheté de *George* Duc de *Saxe*, son droit sur la *Frise* & sur *Groningue* pour la somme de cent cinquante mille florins d'or, & se les étoit soumises par ce moïen. Quelque tems après *Henri* Comte *Palatin* & Evêque d'*Utrecht* lui ceda les deux provinces d'*Utrecht* & d'*Over Yssel*, & vers le même tems *Charle* Duc de *Gueldres* étant décédé, son Duché & la Comté de *Zutphen* furent incorporées au reste des Païs-bas.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

1527.

1528.

La mort de Sforce fit revenir à l'Empire le *Milanais* qui en est un fief. *Charle* investit PHILIPE II. son fils de la Seigneurie de *Sienne*, comme d'un Fief Impérial, il lui avoit déja donné la possession de la ville de *Cambrai* à titre de *Chatelain Héreditaire*. Sa posterité mâle a manqué dans la personne de *Charle* II. Roi d'Espagne dont la succession coute tant de sang à l'Europe.

1535.

1555.

FERDINAND auteur de la *Branche d'Allemagne* épousa *Anne* fille de *Ladislas*, Roi de *Hongrie*, & de *Boheme*. Le Roi *Louis* frere de cette Princesse aiant péri à la malheureuse journée de *Mohacs*, ses deux couronnes passérent à *Ferdinand*. Les Turcs néanmoins s'emparérent d'une grande partie de la *Hongrie*, & entre autres de *Bude*, d'*Albe Roïale*, * & de *Gran*.

Branche d'Allemagne.

DE FERDINAND.

Ulric Duc de *Wirtemberg* avoit été obligé de quiter ses Etats, de passer le *Rhein*, & de faire sa résidence à *Montbéliar*. Les Princes, & Seigneurs, qui s'étoient liguez contre lui à cause de quelques vexations un peu violentes qu'il faisoit à ses sujets lui avoient enlevé tout

* Nous l'appelons ailleurs *Stuhlweissenbourg*.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

tout le Païs de delà le *Rhein*. Ce Prince aidé de *Philippe Landgrave de Hesse* rentra dans ses Etats qu'il reconquit après la victoire que ses troupes remportérent sur douze cents Impériaux à *Lauffen*. La même année la Paix termina ce different par la Médiation du Duc de *Saxe*. Il fut stipulé entre autres choses, " que le Duc *Ulric* jouïroit „ paisiblement lui, & ses descendans, mâles du „ Duché de *Wirtemberg*, Que pour sa personne, „ il ne dependroit que de l'Empire immé„ diatement, mais qu'à l'avenir son païs se„ roit un fief mouvant de la Maison d'Au„ triche, dont il devoit relever; Qu'en cas „ que la posterité Mâle d'*Ulric* vint à man„ quer, ce fief seroit dévolu aux Princes de „ la Maison d'Autriche, qui alors le tien„ droient comme fief immédiat de l'Em„ pire.

Le 13. Mai 1534.

& Ferdinand I. 1544.

Charle V. engagea les Etats de l'Empire à élire Ferdinand Roi des Romains il n'y eut que l'Electeur de *Saxe* & la ligue de *Smalcalde* qui s'y opposa. Ils le reconnurent néanmoins à la fin pour tel, après l'accommodement qui se fit à *Schweinfort*.

Durant la guerre de *Smalcalde* l'Electeur *Jean Frederic* Duc de *Saxe* aiant été mis au Ban de l'Empire, vaincu, & fait prisonnier à la Bataille de *Muhlhausen*, *Ferdinand* forma des prétentions sur les villes d'*Eilenbourg*, *Leissnigh*, *Colditz* & quelques autres, qu'il soutenoit appartenir à la Couronne de *Bohême*, mais cette affaire fut terminée à l'amiable; & l'Electeur *Maurice* qui avoit l'Electorat de *Saxe* depuis la prise de son cousin *Jean Frederic*, céda au Roi des Romains pour cette pretention le Duché de *Sagan*. *Ferdinand* s'empara de *Constance* sous pretexte

que

que cette ville avoit refusé de recevoir l'*Interim*, c'est à dire le reglement que *Charle* V. avoit commandé qu'on observât dans l'Empire, en attendant que les troubles causez par la difference des Religions fussent appaisez par la décision du concile futur; *Constance* cessa ainsi d'être une ville Impériale & perdit ses privilèges. Ce Prince racheta la Prevôté de *Hagnau* & le Marquisat de *Burgau* qui étoient engagez, celle ci à la Maison Electorale *Palatine*, & l'autre à l'Evêque d'*Augsbourg*. Ce qu'il fit en qualité d'Empereur n'entre point dans le dessein de ce Chapitre où nous ne nous proposons de traiter que ce qui regarde la maison d'*Autriche* en particulier. D'ailleurs cela a été traité dans le Chapitre II. de ce volume.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

1558.

Ferdinand laissa en mourant trois fils à savoir MAXIMILIEN, *Ferdinand*, & *Charle*. Le premier eut les deux Roïaumes de *Hongrie* & de *Bohéme* avec l'*Autriche*. Le second eut le *Tirol* avec l'*avant-Autriche*. Le troisieme eut la *Stirie*, la *Carinthie* & la *Carniole*. Le second à savoir *Ferdinand* se mésallia & épousa *Philippote Velsér* d'*Ausbourg* de laquelle il eut deux fils *Charle* & *André*, qui furent exclus de la succession à cause de l'inégalité du mariage, dont ils étoient sortis. On se contenta de donner à *Charle* le Marquisat de *Burgau*, & son frere se jeta dans l'Etat Ecclésiastique qui lui procura l'Evêché de *Constance* & le chapeau de Cardinal. MAXIMILIEN & CHARLE formérent deux autres Branches à savoir celle de *Bohéme* & celle de Stirie.

1559. Ses enfans.

Le premier avoit été élu Roi des Romains du vivant de son Pére. La guerre qu'il eut à soutenir contre *Soliman* le Magnifique, &

MAXIMILIEN II.

Selim

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Sélim II. lui fit honneur. Les *Turcs* à la verité prirent d'assaut la forteresse de *Sighet* après un siége fort opiniâtre, mais l'Empereur s'en dédomagea dans la *Haute Hongrie* où *Lazare Schwendi* le rendit maitre de *Zathmar*, de *Tokai* & de plusieurs autres places sur la *Teiss*, qu'il garda par le traité de Paix. Ce Prince gouverna l'*Allemagne* avec beaucoup de douceur. Il eut la condescendance d'accorder à la noblesse d'*Autriche* la liberté de conscience, & blama hautement la cruauté de son gendre *Charle* IX. Roi de *France* qui avoit fait faire le Massacre de la St. *Barthélemi*. Il étoit fort éloigné des maximes violentes de ceux qui veulent forcer les Consciences. Peu s'en falut qu'il ne fût Roi de *Pologne* après qu'*Henri* eut quité cette Couronne, pour prendre celle de *France* qui lui étoit échue par la mort de *Charle* IX. son frere ainé. Une partie du senat lui avoit donné son suffrage, mais il y eut un parti plus fort dans la noblesse Polonoise à qui la trop grande puissance d'un Empereur Roi de *Hongrie*, & de *Bohéme* fit faire des reflexions. *Etienne Batori* en profita, & *Maximilien* n'en eut que la
1576. fausse esperance. Il mourut à la diète d'*Augsbourg*. Il y avoit deja quelque tems qu'il étoit incommodé de batements de cœur que quelques uns ont attribué aux effets du poison qu'ils disent lui avoir été donné par le Cardinal de *Granvelle*.

ALBERT. L'un de ses fils, nommé ALBERT, avoit d'abord embrassé l'Etat Ecclesiastique, mais après avoir obtenu le chapeau de cardinal, il changea de sentiment, prit dispense du Pape, & s'allia avec *Isabelle* fille de *Philippe* II. Roi d'*Espagne*, laquelle lui apporta pour dot les *Païs-bas*. Ce mariage fut sterile, & *Albert* mou-

mourut l'an 1621. l'autre nommé *Maximilien* fut Grand Maître de l'ordre Teutonique. *Rodolphe* & *Mathias* se succedérent à l'Empire.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

RODOLPHE II. aimoit la Chimie, la transmutation des Metaux, la Peinture & les beaux Arts. L'application qu'il y donnoit nuisoit souvent à celle qu'il auroit deu apporter aux affaires de l'Empire. Il fut malheureux dans la guerre qu'il fit aux *Turcs* qui lui prirent la forteresse du *Raab*, *Erla*, & *Canise*, & defirent l'armée chrétienne près d'*Erla*. Il gagna à la verité les villes de *Gran* & d'*Albe Roiale* mais il ne put s'y maintenir, & sans l'habileté du Comte de *Schuartzenberg*, qui reprit *Raab* par un stratagéme cette ville n'auroit pû être reprise. Etant à *Prague* il fit un changement dans l'accord qui avoit été fait entre la maison d'*Autriche* & celle de *Wirtenberg* & regla que le Duc de ce nom, ne seroit point tenu de relever de l'Autriche pour ses Etats, mais que si sa famile venoit à manquer d'Heritiers Mâles, son Duché passeroit aux Archiducs. Il accorda le libre exercice de la Religion Protestante aux sujets de la couronne de *Bohéme* à la priére de l'Electeur de *Saxe*. D'un autre coté, il abolit à Vienne la Confession d'*Ausbourg*. Le dernier Duc de *Cleves* étant décedé sans lignée, sa succession fut disputée par les Maisons de *Saxe*, *de Brandebourg*, de *Neubourg*, & par quelques autres. *Rodolphe* songea à profiter de cette concurrence & prenant en sequestre les Etats du feu Duc il envoia à *Juliers* l'Archiduc *Leopold*, qui s'en rendit maître; mais la Hollande & l'Angleterre qui prevoioient le dessein de *Rodolphe*, en chassérent *Léopold*, & y établirent l'Electeur de *Brandebourg* & le Duc de *Neubourg*,

RODOLPHE II.

1576.

1599.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

bourg, quoi que Rodolphe & le Conseil imperial l'ajugeassent à la Maison de Saxe.

Il eut bien à soufrir de la conduite de *Mathias*. Ce Prince s'étoit mis en tête que *Rodolphe* qui ne s'étoit point marié; & n'avoit que des enfans naturels le vouloit frustrer de sa succession & lui subsistuer ses deux neveux
1608. *Ferdinand* & *Léopold*. Pour le prévenir, il le força de lui ceder l'*Autriche* & la *Hongrie*, & non content d'en avoir tant obtenu, il se
1611. fit encore donner ensuite la *Bohéme* & touts
1612. les païs qui en dépendent. *Rodolphe* laissa en mourant un tresor estimé dix sept milions, qui consistoit en or, en argent, & en pierreries. Quelque tems avant sa mort, il ne laissoit aprocher de sa personne que les officiers dont il se servoit tous les jours, il se tenoit enfermé dans le château de *Prague*; on croit que cette foiblesse lui vint d'une prediction du celebre *Ticho Brahe* qui l'avoit averti de se deffier des embuches de son meilleur ami.

MATHIAS.

Son frere MATHIAS ne lui eut pas plutôt succedé à l'Empire qu'il se brouilla avec le *Turc* pour la *Transsilvanie*. Mais ils conclurent
1615. ensuite une trève de vingt ans. Les troubles de *Bohéme* commencérent de son tems, mais il n'en vit point la fin. On croit que ses neveux *Ferdinand* & *Maximilien* contribuerent à
1618. sa mort par le chagrin qu'ils lui donnérent, en lui enlevant son ministre & favori le Cardinal *Clesel*, à cause qu'il s'opposoit à leurs sentiments sur les affaires de *Bohéme*, la branche de *Bohéme* finit avec ce Prince & sa succession passa à la Branche de *Styrie* de laquelle nous allons parler.

BRANCHE DE STIRIE.

Nous avons déja dit que *Charle* fils de *Fer-*

Ferdinand I. avoit eu pour sa part des Etats de son Pere la *Styrie* la *Carinthie* & la *Carniole*. C'étoit un Prince infirme dont il y a peu de choses à dire. Il permit aux Protestants de ses Etats l'éxercice de leur Religion, & leur confirma encore cette permission moiennant une grosse somme d'argent qu'il tira d'eux.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Entr'autres enfans qu'il laissa, il n'y eut que FERDINAND & LEOPOLD qui eurent lignée, & formérent les deux lignes que l'on distingua par les noms de *Vienne* & d'*Inspruck*. La derniere finit avec l'Archiduc *Sigismond François* fils de *Léopold*. Suivons celle de Vienne.

FERDINAND avoit des talens extraordinaires, Jamais Prince n'eut plus de zele pour sa Religion. Dans un voïage qu'il fit en *Italie* étant encore jeune, il voua devant l'Image de notre Dame de *Lorette* d'exterminer l'hérefie dans ses païs héreditaires, & il n'oublia rien dans la suite pour accomplir son vœu. Dès le commencement du dixseptiéme siécle, il révoqua les Privileges que son Pere avoit accordez aux Protestans de *Styrie*. Il eut ensuite quelque demêlez au sujet des *Uscoques* * dont nous parlons ailleurs plus amplement. Il avoit été élu Roi de *Hongrie* & de *Boheme* du vivant de *Mathias*, & ses oncles *Maximilien* & *Albert* n'aïant point d'enfans y avoient consenti. On a deja vu dans le Chapitre qui traite de l'Empire en général, les suites qu'eut l'entreprise des *Bohémiens* qui avoient élu l'Electeur *Palatin*, pour Roi & ce qu'il en couta à ce Prince pour avoir accepté leurs offres. *Ferdinand* laissa l'Empire à son fils FERDINAND qu'il avoit fait élire Roi des Romains un an auparavant. Ce Prin-

42 FERDINAND II. 1618.

1617.

1637.

43 FERDINAND III.

* Voiez le II. vol. page 39.

DE LA MAISON D'AUTRICHE. Prince continua avec beaucoup de malheur la guerre de *Suéde* jusqu'a la Paix de *Westphalie* qui rendit le calme à l'Europe. Il avoit un fils aussi nomé FERDINAND, qu'il avoit eu la precaution de faire couronner Roi de *Hongrie* & de *Boheme* & ensuite Roi des Romains, mais il ne vêcut pas assez pour être Empereur, *Philippe Augustin*, & *Maximilien Thomas*, étoient morts au berceau; ainsi LEOPOLD receut

LEOPOLD. la Couronne de *Hongrie*, l'an 1655. celle de

1655. *Bohéme* l'année suivante, & fut élu Empereur

1656. le 22. Juillet de l'an 1658. son Regne long &

1658. marqué par des Evenemens fameux, fait une partie essentielle de l'histoire d'Allemagne & pour eviter les répétitions inutiles, nous nous contenterons de dire ici que *Leopold* laissa deux fils *Joseph* & *Charle*. Il fit élire l'Ainé

1687. Roi de *Hongrie* en Decembre 1687. & Roi des

1690. Romains en Janvier 1690. La mort de *Charle* II. Roi d'*Espagne* ne fut pas plutôt sçue à Vienne que l'Empereur sans s'arrêter au Testament sur lequel la France fondoit le Droit de *Phi-*

1700. *lippe de France*, *Duc d'Anjou*, petit fils de *Louis* XIV. déclara *Charle*, Roi d'*Espagne*. *Léopold* mourut dans la douce esperance que *Joseph* & sa posterité auroient l'Empire, & que *Charle* & ses descendans formeroient une nouvelle branche Espagnole. JOSEPH lui succéda, mais

JOSEPH. le seul Prince qu'il avoit eu de son mariage

1705. n'aiant pas vêcu un an, sa mort arrivée en 1711. à rapellé d'Espagne son Frére CHARLE qui

CHARLE VI. dispute encore actuellement cette succession.

Toute cette auguste famille se trouve aujourd'hui renfermée dans la seule personne de

1711. l'Empereur *Charle* VI. L'Archiduc *Léopold*, dont

1716. la naissance avoit causé tant de joie, a été pleuré la meme année.

Les Etats héréditaires de la Maison d'*Au-*

tri-

triche sont les Roïaumes de *Hongrie* & de *Bohême*, autrefois électifs, mais cette Election n'est plus qu'une assemblée des Etats pour reconnoitre le nouveau monarque, & demander la confirmation de ce qu'il leur reste encore de leur anciens Privilèges. La *Hongrie* n'est pas si soumise qu'il n'y reste encore un parti qu'on appelle les Mécontents, dont le *Turc* entretient toujours les espérances. Leurs Manifestes éloquents, où plutôt les services qu'en ont attendu pour une diversion utile les Puissances en guerre contre la Maison d'*Autriche*, leur ont souvent procuré des subsides qui les ont soutenus depuis long tems. Et tant que les noms de *Ragotzi* de *Berezini* d'*Esterhazi* & tant d'autres retentiront dans le monde, la Cour de Vienne aura toujours à craindre les soulévements d'un peuple idolatre de sa liberté.

DE LA MAISON D'AUTRICHE.

Outre ces deux Roïaumes, la Maison d'Autriche posséde le Roïaume de *Naples*, les Duchez de *Milan*, & de *Mantoue*, l'Archiduché d'*Autriche*, les Duchez de *Stirie*, de *Carinthie* & de *Carniole*, avec le *Tirol* pris dans toute son étenduë. Le Marquisat de *Burgow*, le Landgraviat de *Nellembourg*, le *Brisgau*, l'*Ortnau* les *Villes Forestieres* & quelques autres petits païs de *Suabe*.

Si l'Empereur d'aujourd'hui à des enfans pour lui succéder, il y a bien de l'apparence que l'Empire demeura dans sa Maison, & que l'héritier de ses païs héreditaires le sera de la dignité Impériale. Il y a plusieurs raisons pour le croire. Depuis que l'Empire est dans cette famille, tous les documents les plus précieux, les Archives les plus importantes de l'Empire, appartiennent en propre à la Maison d'Autriche. En second lieu, il est de l'interêt

De la Maison d'Autriche.

de l'*Allemagne* que la *Hongrie* soit à un Prince capable d'armer un grand nombre de provinces en sa faveur; sans quoi cette digue qui seule arrête les Inondations du Turc, venant à être renversée, exposeroit la partie méridionale de l'Allemagne à une submersion inévitable. Or il n'y a qu'un Empereur qui ait assez de crédit & de forces pour la deffendre efficacement contre ces barbares.



MAISONS ELECTORALES DE L'EMPIRE.

CHAPITRE IV.

LES MAISONS ELECTORALES DE BAVIERE Et PALATINE.

LA grande liaison que met entre les deux familles électorales de BAVIERE & PALATINE, la proximité du sang, & plus encore le raport nécessaire qui se rencontre entre les differentes révolutions qui leur sont arrivées; sont des raisons suffisantes pour les réunir ensemble dans ce chapitre. Sans vouloir faire ici une recherche inutile de ce que les Annales ont raporté des anciens Ducs ou Rois de *Bavière*, il suffit de savoir qu'un des premiers dont la mémoire nous ait été conservée, à été THEODON de la maison d'*Agilofing* qui florissoit vers l'an 508. & mourut en 511. BAVIERE ET PALATIN.

TASSILLON un des Princes de son sang & l'Héritier de ses Etats, regnoit en *Bavière*, lors que *Charlemagne* en entreprit la conquête, son inflexibilité, & la resistance qu'il opposa à ce Héros, lui couta la liberté; quoi qu'ils eussent épousé les deux sœurs, *Charle* traita *Tassilon* en sujet & l'enferma dans un monastére. TASSILLON

BAVIERE ET PALATIN. tére. THEODON son fils s'étant jeté dans un couvent, la Baviere passa à une autre famille.

LEOPOLD On remarque entre les principaux Seigneurs de la Baviére LUIPOLD ou LEOPOLD, qui l'an 908. périt dans un combat contre les Hongrois. Il étoit de la famille de WITTELSBACH, & c'est de lui qu'est sortie la maison dont nous allons parler. Nous ne nous arrêterons point à un detail sec & inutile de simples noms, pour donner une suite de ses descendans, ceci appartient à Messieurs les Genéalogistes. Il vaut mieux que nous passions

OTTON de WITTELBACH. tout d'un coup à OTTON le *Grand* Comte de *Wittelsbach*, qui aiant rendu d'importants services à l'Empereur *Frederic I.* profita du ressentiment que ce Prince gardoit à *Henri le Lion*, & fut investi des Etats de ce Duc que sa Majesté Impériale avoit mis au Ban de l'Empire. *Frederic* avoit trop senti combien une puissance, telle qu'étoit celle du Duc de *Baviére*, étoit à craindre en cas de rupture, pour laisser ensemble toutes les provinces qui la composoient. Il les divisa entre ceux qui l'avoient bien servi, & en donnant le Duché de *Baviére* à *Oton*, il en détacha la ville de *Ratisbonne* dont il fit une ville Impériale, la *Stirie*, le *Tirol*, & la Comté de *Göritz*, qu'il erigea en autant fiefs immediats de l'Empire & dont il gratifia ceux de la fidélité desquels il se croioit assuré. Les grandes obligations qu'avoit le Duc à l'Empereur ne lui permirent pas de s'opposer à ce démembrement; il y souscrivit, & se contenta de remplacer ces pertes de la *Baviére* par d'autres aquisitions qu'il fit après la mort de ceux qui avoient quelques terres à sa bienséance. Il fit bâtir *Kelheim*, & commença la ville de *Landshut*; mais sa mort arri-

1183. vée l'an 1183. interrompit ses desseins.

Il eut pour successeur LOUIS son fils unique, qui accrut son héritage des Etats des Comtes de *Riedbourg* de *Kirchberg* & de *Vobbourg*, des Etats de son cousin *Otton* de *Wittelsbach* qui avoit assassiné l'Empereur *Philippe*, & de la Comté d'*Andechs*, dont le Margrave avoit été complice de ce meurtre. L'Empereur *Otton* IV. lui donna la Seigneurie de *Wehringhen* & *Conrad* Evêque de *Ratisbonne* lui vendit quelques places, parmi lesquelles étoient *Fontenhausen Königswerd*, *Ward*, & *Teissbach*. *Louis* fit bâtir *Landau* sur l'*Iser*, & fit entourer *Braunau* d'une muraille. Il aggrandit aussi la ville de *Dingelfingen*, & lors qu'*Henri* comte Palatin fils du Duc *Henri* le Lion fut mis au Ban de l'Empire, *Louis* ménagea tellement la faveur où il étoit auprès de *Frederic* II. que cet Empereur l'investit du *Palatinat*, quoi qu'il soit vrai de dire que cette concession lui fut plus funeste qu'avantageuse. Car étant parti pour aller prendre possession de ses nouveaux Etats, il trouva les milices armées qui le firent prisonnier, & il ne put racheter sa liberté qu'en paiant une tres riche rançon.

BAVIERE ET PALATIN. I. LOUIS

1215.

Ce malheur fut en quelque sorte réparé par la cession que l'Evêque de *Wormes* lui fit de la ville & du chateau de *Heidelberg*, & de la Comté de *Stolbühel*. Il eut aussi plus de bonheur dans les guerres qu'il eut à soutenir contre l'Archevêque de *Saltzbourg*, l'Evêque de *Ratisbonne*, & quelques Etats du voisinage. Il passa en Egipte durant la Croisade que *Louis* IX. Roi de France commandoit. Un Boufon qu'il avoit à sa cour, un jour qu'il l'agaçoit pour se divertir, lui eufonca un couteau dans le flanc, dont il mourut. D'autres veulent que ce fut Fréderic II, qui le fit assas-

1231.

 siner

BAVIERE ET PALATIN.

finer, d'autres pretendent que ce fut Henri qui s'étoit revolté contre l'Empereur son pere.

II. OTTON l'illustre.

Son fils OTTON, surnommé l'*Illustre*, épousa *Agnes* héritiére d'*Henri* Comte Palatin & par ce mariage il acheva d'aquérir le Palatinat à sa famille. Il annexa au Duché de *Baviére* le Bailliages de *Mossbach*, *Sintzheim*, l'Abbaïe de *Lorsch*, quelques uns y ajoutent *Braubach* & la moitié de la Comté de *Catzenelnboghen*. Il annexa aux Palatinat les Comtés de *Neubourg*, *Schardingen*, *Bogen*, *Phalei*, *Wasserbourg* & *Gruenbach*, avec les Seigneuries de *Windberg*, d'*Hohenvard*, & de *Pleinding* qui dépendoient autrefois de l'Abbaïe de Saint Emeran à Ratisbonne, & qu'il receut de l'Empereur *Conrad* IV.

Il se brouilla avec *Henri* Roi des Romains, second fils de l'Empereur *Frederic*, sur ce que ce Prince ne vouloit pas permettre qu'*Otton* de *Baviére* marquât aux États de son Païs la ville de Ratisbonne pour s'y assembler. *Henri* prétendoit que cela ne se pouvoit faire sans donner atteinte à la liberté que Fréderic I. avoit donnée à cette ville. Ils s'accordérent néanmoins, on convint qu'*Otton* y pourroit tenir les Etats de *Baviére*, & que cela ne préjudicieroit point à la liberté de Ratisbonne, contre laquelle cette assemblée ne tireroit point à conséquence.

Durant les troubles que causa la mésintelligence de *Frederic* II. & de *Gregoire* IX. le Duc de Baviére se jeta d'abord dans les interêts du Pape; mais il reconnut ensuite qu'il n'avoit pas choisi le meilleur parti, & il se raccommoda avec le Chef legitime de l'Empire. Il lui conserva depuis cette reconciliation, un attachement inviolable, qu'il continua à son fils

fils *Conrad* IV. La mort d'*Otton* arriva l'an 1253. BAVIERE ET PALATIN.

Ses deux fils Louis le *févere* & Henri partagérent la *Baviére* entr'eux. L'un eut le *Palatinat* & la *Haute Baviére*, l'autre eut la *Basse Baviere*. La Postérité d'*Henri* s'éteignit en 1340. dans la personne du Duc *Jean*, ainsi sans nous y arrêter, nous suivrons le fil de la Branche ainée de laquelle sont descendues les Maisons qui subsistent aujourd'hui.

Louis avoit à peine joui trois ans des Etats que son Pere lui avoit laissez, qu'un des plus affreux evenements vint empoisonner toute la douceur de sa vie. Il avoit épousé *Marie* Duchesse de *Brabant*. Cette Princesse donna un jour deux lettres à porter, l'une pour son Mari, l'autre pour un Seigneur *Raugrave*. * Celui qu'elle en avoit chargé ne savoit ni lire ni écrire; mais on lui avoit fait remarquer que celle qui étoit pour le Duc étoit cachetée de rouge, & l'autre de noir. Le Porteur se trompa pourtant & donna au Duc celle qui n'étoit pas pour lui. Ce Prince l'ouvrit & y trouvant des expressions ambigues les expliqua tout à son desavantage. Il se mit en tête que la Duchesse étoit infidelle, cette affreuse idée lui troubla tellement l'esprit que, sans rien examiner davantage, le porteur de la lettre fut d'abord renversé mort à ses pieds. La fureur de *Frédéric* ne se contenta point de cette victime, il s'immola lui même de sa propre main le *Raugrave* qui lui étoit suspect & un fille d'honneur de la Duchesse. La Princesse même finit sa vie par 1256. la main du Bourreau, & sa Gouvernante fut precipitée du haut d'une tour. Cette action lui

III. Louis le Severé.

F 7

* Nous avons déja parlé des Raugraves, page 23. de ce volume.

BAVIERE ET PALATIN. lui eût fait donner le titre de Barbare, plutôt que celui de Sévére, (d'autant plus que l'infortunée *Marie* se trouva très innocente, & qu'il n'y eût que de l'imprudence dans sa conduite,) si les transports involontaires de la jalousie n'eussent un peu adouci ce que cette vangeance avoit d'horrible. Ce fut au reste la seule tache d'une vie assez longue & d'un regne de quarante & un an.

Alliance du Rhein. Avant lui les chemins n'étoient point surs, le moindre Gentilhomme s'ingeroit de mettre des impositions sur tout ce qui passoit proche de son chateau. C'étoit autant de petits tirans dont *Louis* netoïa ses Etats. Il entra pour cet effet dans la *Confédération du Rhein*; c'est ainsi qu'on appelloit une alliance que les villes de *Mayence*, *Wormes*, *Spire*, *Francfort* &c. avoient faite entr' elles, pour être plus en état de rémédier à ces desordres. L'exemple de *Louis* engagea les Electeurs de *Mayence*, de *Cologne* & de *Trêves*, & un grand nombre d'autres Prélats, Princes, & Etats de l'Empire à y entrer, & à prendre les mêmes mesures pour rétablir la tranquilité publique.

Ottocare Roi de *Bohême* s'étoit emparé de *Schardinghen*, de *Neubourg* & de *Ried*, qui après la mort du Marggrave *Herman de Bade* Duc d'*Autriche* devoient revenir à la Maison de *Baviére*. *Henri* de *Baviére* qu'*Ottocare* en avoit frustré, se crut assez fort avec le secours de *Louis* pour se faire rendre justice. Ils attaquérent le Roi de Boheme, le défirent à *Muhldorff*, & l'obligérent à rendre ce qu'il avoit usurpé & à céder de plus *Schuttenhoff*. Ce Monarque leur en marqua son dépit en contestant à la Maison de *Baviére* la dignité Electorale qu'il prétendoit estre attachée à l'*Autriche* dont il s'étoit rendu maître. la chose fut examinée à

la

la Diette de l'Empire, l'Empereur *Rodolphe* BAVIERE
prononca en faveur des Ducs de *Baviere* & leur ET PALA-
confirma l'Electorat. *Louis* fut reconnoissant TIN.
de cette justice qu'on lui avoit rendue, & rendit à *Rodolphe* de grand services contre *Ottocare* & les autres Ennemis de l'Empire.

Aprés la mort du Comte de *Misbourg*, l'investiture des fiefs Imperiaux qu'il avoit possedés, fut donnée au Duc de Baviére, qui d'ailleurs augmenta considerablement ses Etats. Les Maisons de *Landsberg*, de *Wilsbourg*, de *Hagen*, de *Landau*, de *Henchau*, de *Murnau*, d'*Elbrechtskirchen*, de *Lubenau*, de *Dornsberg*, de *Hadmarsperg*, s'éteignirent & ce qu'elles possedoient fut joint aux Etats de Baviere & du Palatinat dont les Ducs y rentrérent comme dans autant de fiefs qui leur étoit dévolus. *Louis* acheta la Comté de *Rotseneck* du Comte de ce nom, & celle de *Murach* du Comte d'*Ortberg*.

Otton son pere avoit prêté quelques sommes à *Conrad* IV, Roi des Romains, & s'étoit fait donner pour sureté *Donawerth*, *Lauingen*, *Höchstedt*, *Marenghen*, *Schöngau*, *Pettingau* & quelques autres villes. Louis les acheta de l'infortuné *Conradin* son neveu, fils de *Conrad*, qui lui ceda encore de plus les fiefs de *Bamberg*, comme le château de *Hohnstein*, la jurisdiction de *Hersbruch*, de *Vilseck*, d'*Auerbach*, de *Pagens*, & de *Velden*. Il fit aussi bâtir les forteresses de *Fridberg*, & de *Geyesberg*, pour tenir les villes d'Ausbourg & de Ratisbonne dans le respect. Les Habitans de *Ratisbonne* se trouvoient si resserrez par ce dernier château qu'ils en obtinrent la demolition à force d'argent & de priéres. Louis mourut agé de soixante & cinq ans, en 1294, & laissa deux fils, RODOLPHE le *Begue* & LOUIS. Du pre- 1294.
mier

mier sont descendus les Electeurs Palatins; l'autre est la tige des Electeurs de Baviere, qui sont à présent deux maisons distinctes; nous les allons maintenant parcourir séparément en commençant par l'ainée.

MAISON ELECTORALE
DES
COMTES PALATINS
DU RHEIN.

De la Maison Palatine. IV. Rodolphe

LA vie de Rodolphe ne fut qu'une suite continuelle de malheurs, dont il ne devoit se prendre qu'à sa conduite. L'entêtement avec lequel il persista dans le parti d'*Adolphe*, compétiteur de l'Empereur *Albert*, lui attira les premiers chagrins & la ligue qu'il fit avec l'Electeur de Maience pour detrôner ce Prince, l'exposa ensuite à son ressentiment. *Albert* triompha de tous les obstacles, & *Rodolfe* ne l'appaisa qu'en lui donnant ce que son pere avoit acheté de *Conradin* outre une somme d'argent. Les dettes qu'il avoit contractées furent cause qu'on lui ota l'administration de la *Haute Bavière* & la tutelle de son frere *Louis* laquelle il avoit otée à sa mére. Ce Païs fut mis en sequestre, jusqu'à ce que ces dettes fuent païées.

Après la mort de l'Empereur *Henri* VII, les suffrages se trouvérent partagez entre *Frederic le Bel* Duc d'Autriche, & *Louis de Bavière.* Le suffrage du Comte Palatin devoit naturellement être en faveur de son frére, Mais il é-

toit

toit de la destinée de *Rodolfe* de prendre toujours en fait d'élections le parti qui lui convenoit le moins. Il s'opposa au choix qui appelloit *Louis* à l'Empire. *Louis* le depouilla de ses Etats, & le réduisit à se retirer en Angleterre, où il mourut l'an 1319. DE LA MAISON PALATINE.

ADOLFE son fils ainé ne se trouva pas d'humeur de se charger du gouvernement d'un païs que son pére lui laissoit en si mauvais état. Ce Prince aima mieux mener un vie paisible & abdiqua en faveur de son frere *Rodolfe*. Cette démission lui fit donner le surnom de simple. L'Empereur *Louis* IV. s'accorda avec ses neveux pour le partage de leurs Etats. Le traité s'en fit à *Pavie*. Nous n'entrerons point dans une ennuieuse enumération de villes & de Bailliages, qui ne fait rien à l'histoire moderne, il suffit de diré que les fils de *Rodolfe* eurent un pais dont ils eurent tout-à-fait lieu d'estre contents; aussi bien que de la conduite de l'Empereur qui ne garda point pour eux les chagrins si funestes à leur pére.

V. ADOLPHE le simple. 1319. VI. RODOLPHE l'aveugle.

Après la mort de *Rodolphe* arrivée l'an 1353. la Dignité Electorale passa a ROBERT son Frere qui y fut maintenu par l'Empereur Charle IV. & par le college des Electeurs, contre les pretentions d'*Etienne* Duc de *Baviére*: Il fit quelques nouvelles acquisitions dont il accrut ses Etats, & mourut en 1390.

VII. ROBERT I. le Roux. 1353.

Alors la succession revint à ROBERT II. fils d'*Adolphe* le simple. Il réunit au Haut-Palatinat quelques places qui en avoient été detachées du tems de ses oncles en faveur de la Couronne de Bohéme, mais sa plus importante acquisition ce fut la Comté de *Deux Ponts*. Il mourut en 1398. & laissa

VIII. ROBERT II. 1390.

De la Maison Palatine. IX. sa ses Etats à son fils unique ROBERT III.

Robert. III. le Rigoureux. 1398. Selon la coutume de ces tems là qui étoit de donner à chaque Prince un surnom tiré de ses qualitez bonnes ou mauvaises, ROBERT III. eut trois surnoms qui reviennent au même. Les Historiens latins l'appellent le *Rigoureux*. D'autres l'appellent le *Justitien*, les écrivains Allemands l'appellent *Glemm* c'est à dire *celui qui pince*. Les Etats de l'Empire lassez des débauches de l'Empereur *Venceslas* l'aiant déposé, élurent ROBERT Comte Palatin.

Il est élu Empereur. 1400. Ce Prince justifia dès les premiers jours de son Empire le choix de ceux qui l'avoient élevé à cette dignité. Mais il trouva bien de la difficulté à s'affermir sur le Trône Impérial. Quelques Princes d'Allemagne tenoient encore à *Venceslas* par l'amitié qu'ils avoient portée à *Charle* IV. son pere. Les Etats d'Italie & surtout le *Milanez* étoient absolument contraires à son Election. Il tacha envain de réduire le Duc de Milan qui remporta sur lui une victoire complette.

Revenu en Allemagne, il ne songea plus qu'à remettre le bon ordre dans l'Empire, & à accroître sa maison. Il acheta la Comté de SIMMERN & se fit donner une partie de la Comté de *Sponheim* à cause du mariage de son fils ainé qui avoit epousé l'héritiére de cette maison. La mort de *Gerard* dernier Comte de *Kichberg* le mit en possession de cette Comté. Il mourut enfin en 1410.

Le 18. Mai 1410.

Ses quatre fils partagérent entre eux ses Etats. Ils s'appelloient LOUIS surnommé *le Barbu*, JEAN, ETIENNE, & OTTON. LOUIS à continué la Branche Electorale Palatine. D'ETIENNE sont venues les Branches de SIMME-

MEREN, de NEUBOURG, de SULTZBACH, de DEUX-PONTS, de BIRCKENFELDS & de VELDENTS. JEAN eut six enfants dont cinq moururent en bas âge. CHRISTOPHLE fut Rôi de Dannemarck ou plûtot des trois couronnes du nord, par le droit qu'y avoit son Ayeule *Marie* Duchesse de *Pomeranie*, petite fille de *Waldemar* III. Ce Prince mourut sans enfants. De trois fils qu'eut OTTON, l'ainé de même nom que lui décéda sans posterité, les deux autres *Robert* & *Albert* furent Evêques, l'un de Ratisbonne, l'autre de Strasbourg. La Branche de l'ainé manqua par la mort de l'Electeur *Otton Henri* l'an 1559. Parcourons ses descendants avant que de parler de ceux d'Etienne. DE LA MAISON PALATINE.

LOUIS le *Barbu* ne fit rien de fort rémarquable. Il s'abbandonna aux gens d'Eglise qui se rendirent tellement maîtres de son esprit, qu'ils l'auroient entiérement dépouillé de tous ses biens, à force de donations indiscrettes, si son conseil, du consentement de sa femme, ne se fût saisi de l'administration de ses biens, & ne l'eût interdit. Il mourut en 1439. & laissa trois fils. LOUIS, FREDERIC, & ROBERT, Le dernier fut Electeur de *Cologne*. X LOUIS le Barbu.

L'ainé surnommé *le Doux* rechassa en France quelques maraudeurs qui s'étoient jettez dans l'*Alsace*, sous la conduite de *Louis* Dauphin qui fut ensuite *Louis* XI. Rôi de France. Il acheta *Meckmulh* du Comte de *Hohenlohe* & mourut à la fleur de son âge en 1449. XI. LOUIS IV. le Doux.

FREDERIC son frere lui succéda dans la dignité Electorale, quoi qu'il eut un fils nommé *Philippe*. Mais ce Prince n'aiant qu'un an, lors qu'il perdit son pere, son oncle prit toûjours la qualité d'Electeur à tout hazard & convint ensuite qu'il la garderoit toute sa vie, XII. FREDERIC I le victorieux. 1449.

mais

De la Maison Palatine. mais en recompense il promit de ne se point marier, & qu'ainsi l'Electorat avec touts ses Etats retourneroient à *Philippe*. Il ne tint pas exactement parole quant au Mariage, car il épousa dans la suite *Claire* de *Tettinchen* & de *Wertheim* de laquelle sont sortis les Comtes de *Loewenstein*.

Cet Electeur gouverna avec une prudence consommée & se fit une reputation immortelle. Il ajouta à ses Etats la Comté de *Loewenstein* qu'il acheta du dernier Comte de ce nom, & celle de *Lutzelstein* qu'il reprit sur ceux qui la possedoient, par ce qu'oubliant qu'ils étoient ses vassaux, ils avoient osé prendre les armes contre lui. Il leur ota encore le Bailliage de *Boxberg* qu'il annexa au Palatinat.

Le Pape *Pie* II. aiant deposé *Thierri* Archevêque de *Maience*, & conferé cette dignité à *Adolphe de Nassau*, *Frederic* se déclara en faveur de *Thierri*, sans avoir égard à la protection que l'Empereur & quelques Etats de l'Empire donnoient à *Adolphe*. Thierri lui engagea un certain nombre de villes & de villages, pour la somme de cent mille Florins qu'il avoit empruntée de lui. L'Evêque de *Metz*, le Marggrave *Charles* de *Bade*, & le Comte *Ulric* de *Wirtemberg*, qui favorisoient le nouveau Prélat s'étant jettez sur les Etats de l'Electeur Palatin furent si malheureux dans cette expedition, que Frederic les defit dans une
1462. Bataille, & les fit touts trois prisonniers. Il ne leur rendit la liberté qu'à des conditions très mortifiantes. Il les obligea de lui céder quelques places qui l'accommodoient, de lui paier cent mille florins, & de lui donner des villes en gage pour la sureté de cette somme. Le Comte de *Leininghen* qui s'étoit fourré dans cette querelle, fut puni de la même maniere, &

& *Louis* le *Noir* eut dequoi se repentir d'avoir pris les interêts de l'Empereur contre lui. Cet heureux succès rendit le vainqueur si respectable à ses voisins, que quoi que l'Empereur le mît au Ban de l'Empire, il ne se trouva personne qui osât se charger de l'exécution. Il mourut l'an 1376.

DE LA MAISON PALATINE.

Il eut pour successeur son neveu PHILIPPE l'*Ingenû* qui fut aussi malheureux que son oncle avoit été fortuné. Il est vrai qu'il acheta la ville de *Weingardh* du Marquis de Bade, & que le Balliage des *Mossbach* avec la ville de *Neumarck*, lui vinrent par la mort du Comte Palatin *Otton*; mais il eut le malheur de perdre une partie de son païs dans la guerre qui desola la Baviére, & dont voici quelle fut l'occasion.

XIII. PHILIPPE l'Ingenu.

1376.

George Duc de *Baviére* surnommé *le Riche* avoit marié *Elisabeth* sa fille à *Robert* fils de *Philippe*, & n'aiant aucun enfant male, il avoit disposé par un testament, de tout son païs en faveur de sa fille, à titre de Dot. *Albert* Duc de *Baviére* son plus proche collateral s'y opposa & pretendit que la succession féodole lui appartenoit. L'Empereur *Maximilien* s'en mêla, & voulut les accommoder par des voies de douceur. A ce dessein il proposa de diviser les Etats de *George* en trois parties, dont deux tiers seroient donnés à son Gendre qui s'en contenteroit pour la Dot de sa femme, & renonceroit en même tems à toutes les pretentions que la Maison Palatine avoit formées jusques là sur la Baviére & qu'on donneroit le reste à *Albert*.

Ce partage ne plut point à *Robert* qui s'étant muni de la protection des deux Couronnes de *France* & de *Bohéme*, prit enfin le parti de conserver par la guerre ce qu'on lui disputoit.

DE LA MAISON PALATINE.

toit. *Maximilien* embrassa les interêts d'*Albert*, & mit *Robert* & l'Electeur *Philippe* au Ban de l'Empire.

Durant cette guerre la fortune sembla balancer quelque tems entre les deux partis, mais enfin elle se déclara contre les Palatins. Les secours que la *France* leur avoit fait espérer ne vinrent point, & ceux que la *Boheme* fournit en effet furent batus. *Robert* & *Elisabeth* moururent ou de la dissenterie; où du poison car les historiens sont partagés sur la cause de leur mort; & les Etats voisins se jetterent sur le Palatinat, & en enlevérent chacun leur part. Il n'y eut que le Marquis de *Bade* qui ne voulut point se mêler de cette querelle. C'est de ce tems là que les Landgraves de *Hesse* possédent *Caub*, *Hombourg an der höhe*, *Umstadt*, *Rheinheim*, *Schönberg*, *Odernheim*, *Stein*, & *Bickenbach*. Le Duc de *Wirtemberg* prit pour sa part *Neustadt* sur la Kocher, *Weinsberg*, *Maulbron*, *Meckmuhl*, *Kintlingen*, *Louw*, & *Lœvenstein*. Albert Duc de Baviére s'empara d'*Ingelstadt*, le Comte Palatin de *Deux Ponts* de *Landsberg*, de *Moschehn*, & de quelques autres lieux que l'Electeur Frederic lui avoit pris. Le Comte de *Leiningen* se ressaisit de quelques châteaux de l'autre coté du Rhein dont ses ancêtres avoient été depouillez par ce même Electeur. La ville de *Nuremberg* s'appropria *Altorff*, *Lauffen*, *Hersspruch*, & *Velden* & quelques autres lieux. Cette querelle fut enfin accommodée & *Albert* donna aux enfans de *Robert* quelques villes. Pour leur subsistance; *Neubourg*, & *Hochstedt* furent dans leur partage il; demeura maître du reste excepté ce que les autres puissances en avoient démembré comme nous venons de le dire. *Philippe* mourut l'an 1508.

Son

Son fils LOUIS le *Pacifique* lui succéda. Lui & son frére *Frederic* s'accommodérent avec la ville de *Nurenberg* pour les places que leur pére avoit perdues pendant la guerre de *Baviére*, la Regence de *Nurenberg* leur remit la Château de *Heinsberg* & le monastére de *Gnadenberg* pour la somme de trente deux mille florins; & garda pour elle *Lauffen*, *Hersprusk*, & *Aldorf* avec quelques châteaux & villages, qu'elle occupoit alors. *François de Sickingen* aiant insulté l'Electeur de Treves en 1523. Louis prit les armes pour Richard & assiégea l'agresseur dans son chateau de *Landstul*. *Sickingen* blessé mortellement durant le siege se rendit & Luther perdit en lui une des plus grandes ressources de son parti. *Louis* usa d'une extreme modération à l'endroit des Protestants qui vivoient dans ses Etats. Personne n'y fut inquiété pour cause de Religion & même dans quelque lieux du Haut Palatinat il souffrit le libre exercice de la nouvelle réformation.

DE LA MAISON PALATINE.

XIV. LOUIS le pacifique.

1508.

Son frére FREDERIC lui succeda dans la dignité d'Electeur. Il avoit toujours été attaché à la personne de *Charle-Quint*, lors que ce Monarque n'étoit encore qu'Archiduc d'Autriche; il avoit vêcu quelque tems à sa cour, & l'avoit accompagné dans ses voiages. Le tems ni le changement de leurs fortunes, n'altéra point leur amitié, & l'Empereur trouva dans *Frederic* un ami zelé, qui lui rendit d'importans services dans les affaires d'Allemagne. En lui donnant l'investiture de la dignité Electorale, il ordonna que ses armes seroient à l'avenir chargées d'une piéce honorable, à savoir du *Globe Impérial*; tant pour lui que pour ceux qui lui succéderoient à l'Electorat. *Guillaume* Duc de *Baviére* voulut en vain lui dispu-

XV. FRIDERIC II. le sage.

1544.

Origine du Globe Impérial dans les Armes de l'Electeur Palatin.

De la Maison Palatine.

ter cette qualité, se fondant sur quelques anciens pactes de famille. *Charle* V. décida la contestation en faveur de *Fréderic*, & le soutint dans la possession par son authorité.

Il eut la même douceur que son frere pour les Protestans. Aussi-tôt qu'il se vit Electeur, il songea à introduire la confession d'*Augsbourg* dans ses Etats; mais la guerre de *Smalcalde*, & la victoire de l'Empereur dérangérent ses projets. Il s'atira la disgrace de l'Empereur pour avoir donné contre lui du secours au Duc de *Wirtenberg*, en vertu d'une alliance défensive qu'ils avoient entr'eux. Mais il appaisa *Charle* en acceptant l'*Interim*. Il déceda enfin sans autre héritier qu'OTTON HENRI son neveu, fils ainé de *Robert*. Ce nouvel Electeur bannit entiérement la Religion Catholique de ses Etats, qu'il gouverna assez paisiblement. Mais sa regence ne fut que de trois ans. Ni lui ni son Frere PHILIPPE le *Belliqueux* qui defendit *Vienne* contre les *Turcs* l'an 1529. n'aiant point eu de Posterité, & tous deux étant les derniers descendants de Louis le Barbu, l'Electorat & le Palatinat échurent à la Branche de SIMMEREN. Le Duché de *Neubourg* & *Sultzbach*, tombérent à WOLFGANG Comte Palatin de la Branche de *Deux Ponts*. Les bailliages de *Lautrecht* & de *Veldentz* furent donnez à ROBERT Comte Palatin de cette même branche & oncle de *Wolfgang*. La Comté de *Lutzelstein* avec la ville de *Trarbach* furent le partage de GEORGE JEAN fils du même *Robert*.

XVI. Otton Henri. le magnanime.

Philippe le Belliqueux.

BRANCHE DE SIMMEREN.

Branche de Simmeren.

ON déja vû qu'*Etienne* troisiéme fils de *Robert le Rigoureux* est auteur des Branches de SIMMEREN, de NEUBOURG, de SULTZ-

BACH,

BACH, de DEUX PONTS de BIRKENFELD & de VELDENTZ. Nous allons examiner la premiére. ETIENNE épousa *Anne* fille du dernier Comte de *Veldentz*, laquelle ne lui apporta pas seulement cette Comté; mais encore deux cinquiémes de la Comté de *Sponheim*. Il mourut en 1444. & laissa deux fils qui formerent autant de Branches; l'Ainé FREDERIC continua celle de *Simmeren*, & LOUIS commença celle de *Deux Ponts*. *Frederic* vêcut jusqu'à l'an 1480. & laissa cinq, fils dont l'ainé JEAN lui succéda, les quatre autres prirent la soutanne.

DE LA MAISON PALATINE.

FREDERIC 1444.

JEAN I, ou le *Vieux* fut un Prince doux & paisible. Dans ces tems de troubles, où chacun se jetoit sur le Palatinat, & en emportoit sa piéce, il fut le seul qui ne voulut pas profiter des depouilles de l'Electeur, mais le même amour de la paix l'empêcha de prendre sa defence. Après sa mort arrivée en 1509. JEAN le jeune son fils lui succéda, & se fit estimer par son équité & par son desinteressement. Il ne prit aucun parti dans les troubles de Religion, & les Lutheriens lui comptérent son inaction pour une vertu. Il mourut en 1557. & eut pour successeur son fils ainé FREDERIC surnommé le *Pieux*.

JEAN le vieux. 1480.

JEAN le jeune. 1509.

Il y avoit deux ans qu'il gouvernoit, lors que la mort de l'Electeur *Otton Henri* le revêtit de la Dignité Electorale, à laquelle il rejoignit la Principauté de *Simmeren*, & la part que la Branche Palatine, qui venoit de s'éteindre, avoit eue à la Comté de *Sponheim*. Il embrassa la Religion Reformée, & s'y attacha si fermement que tous les efforts de l'Empereur *Ferdinand* I. ne purent l'en dissuader. Ce Monarque eût voulu qu'il fût rentré dans la Religion Catholique, ou qu'il eût embrassé la Lutherienne. Il vouloit le contraindre à opter.

XVII. FRIDERIC III. le Pieux. 1557.

DE LA MAISON PALATINE.

opter, ou à perdre la qualité d'Electeur, qui devoit être donnée à celui de ses enfans qui seroit plus prompt à obéir aux ordres de l'Empereur.

Frederic sans s'émouvoir de ces menaces, persista dans sa croiance, & donna du secours aux Protestans François avec qui il s'étoit allié. *Frankendal* qui n'étoit alors qu'un Monastere fut metamorphosé en une ville, qu'il peupla des *Flamands* chassez de leur patrie à cause de leur religion. C'est sans doute cette conduite qui lui a valu le surnom de *Pieux*. Après sa mort qui arriva l'an 1576. LOUIS son fils ainé qui lui succéda à l'Electorat fut surnommé le *Facile*, peutêtre par ce qu'il abbandonna le Calvinisme pour se faire Lutherien. Son Frere *Jean Casimir* persista dans cette religion & la Principauté de *Lauteren* que son pere lui avoit donnée devint le refuge des ministres Reformés, que son Frere l'Electeur chassoit de ses Etats.

Origine de la ville de Franckendal.

Louis le facile.

XIX. FREDERIC IV.

Louis le *Facile* étant mort en 1583. & n'aiant laissé qu'un fils nommé FREDERIC, agé de sept ans, avoit nommé *Jean Casimir* pour en être le Tuteur, mais à cause de la différence de leurs sentiments en matiére de Religion, il lui associa quelques uns de ses conseillers, sans le consentement desquels il ne pouvoit rien statuer sur le gouvernement Eclésiastique. L'oncle s'embarrassa peu de cette disposition; il prétendit que la tutelle appartenoit à lui seul par la bulle d'or, & fit élever son pupile dans les sentiments des Reformez, pour lesquels le jeune Electeur fut ensuite fort zélé. Dès qu'il eût le pouvoir en main, il établit une étroite correspondance avec la Reine d'*Angleterre*, les *Provinces Unies* & les *Huguenôts* de *France*; & contribua beaucoup à affermir

cette union qui prit le nom d'*Evangelique*. Ces démarches lui attirérent la haine de la maison d'*Autriche*; Du reste il gouverna paisiblement. *Manheim* qui n'avoit été jusques là qu'un village, devint une ville qu'il fit fortifier. Il mourut l'an 1610. DE LA MAISON PALATINE.

XX. FREDERIC V. 1610.

De son mariage avec *Louise Julienne* fille de *Guillaume* Prince d'*Orange*, il laissa deux fils FREDERIC V. qui lui succeda & LOUIS PHILIPPE qui eut pour son appanage, *Simmeren* avec *Lautern*, mais ce dernier lui fut oté après la Paix de *Westphalie*; & revint à la Branche Electorale. *Louis Philippe* mort en 1655. laissa un fils *Louis*, *Henri Maurice* qui déceda sans postérité l'an 1673. Après sa mort la Principauté de Simmeren revint à l'Electeur.

FREDERIC V. épousa Elisabet fille de *Jaques* I. Roi de la Grande Bretagne. Il s'opposa au dessein qu'avoit *Philippe Christophle* Evêque de *Spire* de fortifier *Udenheim* qui a été ensuite nommé *Philipsbourg*, & fit détruire les travaux qui étoient deja commencez.

1618.

Le Roiaume de *Bohéme* s'étant revolté contre l'Empereur *Ferdinand* II. se choisit pour Roi *Frédéric* qui se laissa éblouir par l'espérance de regner, & séduire par l'ambition de l'Electrice qui eût bien voulu, dit-on, avoir un mari couronné comme l'étoit son pere. Le Prince *Maurice d'Orange*, le Duc de *Bouillon* & *Louis Camerarius* lui mirent si bien ce dessein dans la tête, qu'il accepta la couronne contre le sentiment du Roi d'*Angleterre* son beau-pere, de l'Electeur de *Saxe*, & de ses autres amis qui tachérent de l'en détourner. Cette couronne fut pour sa famille une boëte de Pandore. Tous les malheurs en sortirent. Après la deroute de son armée proche la ville

DE LA MAISON PALATINE.

de *Prague*, il n'en fut pas quité pour une simple abdication de la *Bohéme*, les *Espagnols* se jetterent sur le Palatinat, & y occupérent la plupart des meilleures villes. *Maximilien* Duc de *Baviére*, voulut aussi en avoir sa part, & prit *Heidelberg*. Ce fut en cette occasion que la riche Bibliotéque qui y étoit, alla grossir celle du Vatican, ayant été envoiée au Pape comme un présent dont les vainqueurs le régalérent. L'Electeur Frederic lui même fut mis au Ban de l'Empire, & depouillé de la dignité Electorale, du Haut Palatinat, & de la Comté de *Cham* dont le Duc *Maximilien* de *Baviére* fut revêtu, malgre les vives oppositions qu'y apportérent les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg*. *Frederic* tombé de si haut se retira en *Hollande*, les progrès de *Gustave Adolphe* Roi de *Suéde*, contre l'Empire, firent naitre dans le cœur du Comte Palatin une espérance de rentrer dans ses Etats; mais la mort du Roi arrivée l'an 1632. la détruisit. Il le suivit la même année & laissa à son fils CHARLE LOUIS la fusée à demêler.

XXI. CHARLE LOUIS. 1632. Ce Prince ne pouvoit succéder dans un tems plus malheureux. Son pére étoit proscript; lui & toute sa famille étoient exclus du traité de *Prague*. Sa seule ressource fut de s'attacher à la *France* & à la *Suéde*. La premiére de ces deux couronnes avoit, dit-on, des liaison secretes avec le Duc *Maximilien* de *Baviére*, qui ne lui permetoient pas de faire de grands efforts pour *Charle-Louis*. Après la mort du
1639. Duc *Bernard* de *Saxe-Weimar*, le Palatin aiant recueilli quelque argent des *Anglois*, traversoit la *France* pour se rendre en *Allemagne* & rejoindre l'armée de ce Duc, laquelle possedoit encore *Brisach*, *Fribourg*, *Saverne*, *Benfeld*, & les *Villes Forestiéres*. Le Roi de *France* le fit arrê-

arrêter & l'envoia au château de *Vincennes*. Il y fut détenu jusqu'à ce que le traité de la *France* avec les troupes du Duc de *Weimar* fut achevé; ensuite de quoi il fut relaché sur les pressantes sollicitations de la Cour de *Suéde* & de celle d'*Angleterre*. Les Impériaux lui surprirent la forteresse de *Meppe* qu'il avoit achetée des *Hollandois*. *Hasffeld* leur Géneral le battit près de *Flothe* & fit prisonnier le Comte *Robert*, & lui même il eut bien de la peine à éviter le même sort. 1638.

DE LA MAISON PALATINE.

La paix de *Westphalie* calma enfin tous les troubles & lui rendit le Bas Palatinat avec la Dignité Electorale, & le titre de Grand Thresorier de l'Empire. Comme les Espagnols s'étoient rendus maitres de *Franckendal*, on lui évacua *Hailbronn* pour sa sureté, jusqu'à la restitution de cette place. Il rendit ensuite *Hailbronn* à l'Empire, à près que les Espagnols furent sortis de Franckendal, & mis en possession de *Besançon* qui étoit auparavant une ville libre & Impériale. 1632.

L'année précedente *Jéan Philippe* Electeur de *Mayence* avoit usé du droit de retrait qui lui avoit été accordé par la Paix de *Westphalie* sur le *Bergstrasse*. Ce païs qui avoit été autrefois engagé à la Maison Palatine fut racheté & réuni à l'Archevêché de Maience. L'Electeur Palatin échangea aussi quelques lieux pour le Baillage de *Schaumbourg* avec ses dependances, parce qu'il étoit fort près de *Heidelberg*, & parconséquent dans une situation plus commode pour lui.

L'an 1654. son cousin *Louis Philippe* fut obligé de lui ceder la Principauté de Lauteren & l'an 1657. après la mort de l'Empereur *Ferdinand* III. l'Electéur de *Bavière* & lui se disputérent le Vicariat de l'Empire pendant l'in- 1654.

DE LA MAISON PALATINE.

terregne. Il eut aussi quelques démêlez avec l'Electeur de Maience & quelques autres Princes, pour le droit de *Wildfang*. * Mais la France & la *Suéde* aiant été choisies pour arbitres les accommodérent à *Hailbronn*.

1673. L'an 1673. *Louis Henri Maurice* de *Simmeren* étant mort sans postérité, *Charle Louis* prétendit que ses biens lui étoient acquis; mais l'Electeur de Maience en vouloit excepter *Bockelheim* qu'il soutenoit lui être dévolu par droit de reversion. Ce fut le sujet d'un nouveau procès, & pour les metre d'accord, l'Empereur prit ce Bailliage en sequestre.

La guerre que Louis XIV. déclara à la *Hollande* fut fatale à l'Electeur Palatin; quoi que ce Prince eut cherché d'abord à demeurer neutre, les troupes Françoises se jetérent dans son Païs. On lui prit *Germensheim*, & lors qu'il voulut demander raison de ces hostilitez au Géneral des troupes qui les exerçoient, le Marquis de *Rochefort* lui fit dire qu'*étant au service du plus grand Roi du monde, il ne rendoit compte qu'à lui de ses actions*.

La Cour de France lui promit bien satisfaction; mais comme on ne la lui devoit donner qu'après que la guerre de *Hollande* seroit finie, il se determina à se jeter dans le parti des Alliez.

Après la déroute des Allemand à *Sintzheim*, le Maréchal de *Turenne* entra dans le Palatinat, où

* Le Wildfangiat en Allemagne est un droit qu'à le Souverain du lieu, de succeder en cas de mort aux étrangers qui n'ont point de maître qui les reclame, aux batards, & aux Vagabonds, dans tous les biens meubles où immeubles sans exception, quand ils n'en ont pas disposé par un testament légitime. Il succede aussi par ce même droit à tous ceux qui meurent sans héritiers.

où il fit de si grands ravages que l'Electeur au desespoir le fit appeller en duel, mais *Turenne* s'en excusa avec beaucoup de civilité. La prise de *Philisbourg* en 1676. & la paix qui se conclut à *Nimegue* deux ans après, délivrérent le Palatinat des Armées françoises. Ce fut au reste à l'occasion de cette guerre que l'Electeur Palatin recommença à jouir effectivement de la prérogative de Condirecteur du Cercle du Haut Rhein, elle lui fut rendue à la Diette de ce Cercle à Friedberg l'an 1673. — DE LA MAISON PALATINE.

Il mourut l'an 1680. il avoit épousé *Charlotte* de *Hesse Cassel* dont il eut CHARLE son successeur, & *Charlotte Elisabeth* qui fut mariée à *Philippe* Duc d'*Orleans*, frere unique du Roi, *Louis* XIV. Ce mariage de l'Electeur & de *Charlote* de *Hesse*, ne fut pas d'ailleurs fort heureux, il n'attendit pas après la mort de cette Electrice à celebrer de secondes noces, & quoi qu'elle fût pleine de vie, il épousa *Marie Louise* Baronne de *Degenfeld* de laquelle il eut quelques enfans qu'on qualifie du titre de Raugraves, titre d'une famille éteinte depuis long tems.

XXII. CHARLE 1680.

CHARLE son successeur fut un Prince aimable par sa bonté & par sa douceur; mais les personnes, qui avoient été chargées de son éducation, abusérent extrémement de ces vertus; & le retinrent long tems dans une dépendance qui lui fit tort. En 1671. il avoit épousé *Guillelmine* Princesse de *Danemarck*, de laquelle il n'eut point d'enfants. A sa mort qui arriva l'an 1686. l'Electorat échut à PHILIPPE GUILLAUME Comte de *Neubourg*, dont nous allons maintenant examiner les Ancêtres.

De la Maison Palatine.

BRANCHE DE NEUBOURG

Qui est la famille Electorale Palatine d'aujourd'hui.

Branche de Neubourg.

On a déja vu qu'*Etienne* Comte Palatin eut deux fils savoir *Frederic* de *Simmeren*, & *Louis* surnommé *le Noir* qui eut en partage *Deux Ponts*. Du premier est sortie la ligne dont nous venons de voir l'extinction, du second est venue la maison de *Deux Ponts* qui s'est encore partagée en plusieurs autres Branches que nous examinerons en leur rang.

Louis le Noir.

L'humeur inquiéte de Louis le Noir lui fit prendre beaucoup de part dans les troubles qui s'elevérent dans l'Empire, lorsque *Thierri d'Isenbourg* & *Adolphe de Nassau* se disputérent l'Archevêché de *Maience*. *Louis* embrassa le parti d'*Adolphe* & lui soumit la ville de *Maience* qui tenoit encore pour *Thierri* que le Pape avoit rejetté par ce qu'il avoit negligé de faire venir ses Bulles. Mais *Louis* se trouva mal d'avoir rendu ce service au nouvel Electeur. *Frederic le victorieux* qui étoit du parti contraire, l'attaqua, lui enleva quelques villes & le contraignit à lui demander grace comme nous l'avons dit ci-dessus. * Il mourut en 1489. Son fils Gaspar s'étant fait mutiler par un caprice de dévotion, fit croire avec justice qu'il avoit le cerveau troublé, ce qui donna lieu à le faire enfermer dans un lieu où il mourut. Alexandre le second fils succéda, & gouverna jusques à l'an 1514. qu'il mourut & laissa trois fils; à savoir Louis qui lui succeda, George & Robert qu'il avoit destinez à l'état Ecléfiastique.

Gaspar

Alexandre.

Ro-

* Voiez page 140.

Robert après la mort de son ainé qui mourut fort jeune & ne laissa qu'un fils agé de six ans, se maria & fut autheur de la Branche de VELDENTZ qui a fini l'an 1694. en la personne de *Leopold Louis*. Sa succession est encore à present une matiere de procès entre les diverses branches de la maison de *Deux Ponts* & n'est point décidée, en faveur d'aucune.

De la Maison Palatine.

Branche de Veldentz.

LOUIS de qui est sortie la maison de *Deux Ponts* se fit de la Religion Protestante & la fit recevoir dans ses Etats. A sa mort arrivée l'an 1532. son fils comme nous venons de le dire étoit encore enfant. Le jeune WOLFGANG fut élevé dans les sentiments de son pére pour lesquels il se montra fort zelé dans la suite; mais son zele ne put le porter à se mêler de la guerre de *Smalcalde*, ni des troubles que *Maurice* Electeur de *Saxe* & quelques autres Princes Protestans excitérent contre l'Empereur. Il receut de la libéralité de l'Electeur Palatin *Otton Henri*, la Principauté de *Neubourg*, & *Sultzbach*, & mourut l'an 1569. en *France* où il étoit allé mener une puissante armée pour secourir les Protestans. Cinq fils qu'il avoit laissez firent autant de Branches dont la troisiéme & la quatriéme furent d'abord éteintes.

Louis tige de la Branche de Deux ponts d'aujourd'hui.

Wolfgang.

L'Ainé PHILIPPE LOUIS commença celle de NEUBOURG. Le second nommé JEAN dit le *Jeune* forma celle de DEUX PONTS, & le cinquieme à savoir CHARLE fut tige de celle de BIRCKENFELD. Nous suivrons celle de l'ainé qui est de *Neubourg*.

LOUIS PHILIPPE de *Neubourg* fut un zelé Protestant, & vêcut avec une sage économie. Après la mort de l'Electeur *Frederic* IV. il rechercha la tutelle du jeune Electeur en qualité du plus proche collatéral; mais le Com-

Louis Philippe.

te Palatin *Jean de Deux Ponts* son frere lui étoit préferé par le Testament, parce qu'il étoit de la Religion Réformée. Le dernier Duc de *Juliers*, de *Cleves* & de *Mons* étant mort en 1609. *Louis Philippe* fit valoir les droits de sa femme & s'empara de la succession conjointement avec l'Electeur de *Brandebourg*, & en chassa l'Archiduc *Léopold* qui s'étoit rendu maître de la forteresse de *Juliers*, sous prétexte de metre cet héritage en sequestre, jusqu'à ce qu'on eût décidé à qui il appartenoit. La *France*; l'*Angleterre*, & la *Hollande* qui aivoient aidé au Comte Palatin à s'en saisir, lui aiderent à le conserver. Mais cette acquisition fut l'occasion de sa mort. Un démêlé qui survint entre lui & l'Electeur de *Brandebourg* lui fit naître le dessein de terminer ce different par un mariage entre son fils *Wolfgang Guillaume*, & la fille de l'Electeur. A ce dessein il envoia ce jeune Prince à *Cleves*, d'où il revint sans avoir rien avancé, étant au contraire fort degouté de ce mariage & avec des sentiments bien differents sur sa Religion qu'il quitta peu après pour embrasser la Catholique. *Philippe Louis* en conceut un si violent chagrin qu'il y succomba & mourut l'an 1614. Outre WOLFGANG GUILLAUME, il laissa deux autres fils AUGUSTE & *Jean Frederic*. Le dernier mourut sans enfants. Le second est Auteur de la Branche de SULTZBACH dont nous parlerons dans la suite

AUGUSTE. L'Ainé par qui se continua celle de *Neubourg* se brouilla avec l'Electeur de *Brandebourg* au sujet des Pàïs de *Cléves* & de *Juliers* qu'ils possedoient en commun. Celui-ci s'étant rendu maître de *Juliers*, l'autre s'empara de *Dusseldorp*; le *Brandebourg* étoit protegé par les *provinces unies*, & l'*Espagne* étoit pour le Palatin.

ſatin. Ils évitoient tous d'en venir à une rupture; mais chacun cherchoit à prevenir l'autre & à ſe ſaiſir des places qui l'accommodoient le mieux. Les Hollandois occupérent *Rees*, *Emmeric*, *Buric*, *Orſoi*, *Gennape* &c, pendant que *Spinola* Géneral des Eſpagnols s'aſſuroit de *Weſel*. Les Etats Géneraux qui previrent que ce poſte ouvriroit leur Païs aux Eſpagnols, ſongérent à le leur oter par un accommodement provisionnel entre les parties intereſſées. On convint " que le païs ſeroit partagé, Que le „ *Brandebourg* auroit le Duché de *Cléves*, les „ Comtez de la *Marck*, & de *Rawensberg* a- „ vec la Seigneurie de *Ravenſtein*. Que le „ Comte Palatin de *Neubourg* auroit les Du- „ chez de *Juliers* & de *Monts*. Que les gar- „ niſons étrangéres n'en ſortiroient point, & „ que chacun garderoit ce qu'il avoit occupé „ pendant les troubles. „

DE LA MAISON PALATINE.

Lors que l'Electeur Palatin *Frêderic* V. fut mis au Ban de l'Empire & que la Dignité Electorale dont il fut dépouillé fut transferée à *Maximilien*, le Comte Palatin protesta contre cette préférence & ſoutint qu'on n'avoit pas pu en fruſtrer le plus proche Collateral. Mais la Cour Impériale fit peu d'attention à ſa proteſtation.

L'an 1622. le Marquis de *Spinola* ſurprit *Juliers*, où il y avoit eu garniſon Hollandoiſe & y en mit une Eſpagnole. Le Palatin n'eut pas de quoi s'en rejouïr, ce changement ne ſervit qu'à faire fourager encore davantage ce païs pendant la guerre d'*Allemagne*. *Wolfgang Guillaume* mourut l'an 1653. & eut pour ſucceſſeur ſon fils unique *Philippe Guillaume*, à qui Juliers fut enfin evacué en vertu du traité des Pirenées; Et ſur ce qu'il ſe plaignoit de l'inégalité du partage, l'Electeur de *Bran-*

XXIII. PHILIPPE GUILLAUME.

DE LA MAISON PALATINE.

debourg lui céda la Seigneurie de *Raven-stein*.

Lors que *Jean Casimir* abdiqua la couronne de *Pologne*, *Philippe Guillaume* n'épargna rien pour se la procurer. Les dépenses qu'il fit pour cela furent inutiles, & la noblesse Polonnoise aima mieux se soumetre à *Michel Wisnowiski*.

1672. La guerre de 1672. fut très funeste aux païs de *Juliers* & de *Monts*. Mais la paix de *Nimégue* leur rendit la tranquilité pour quelque tems.

L'Electeur *Charle* étant mort, *Philippe Guillaume* s'empara de toute sa succession, sans se soucier des pretentions que formoient le Comte Palatin de *Veldentz* & le Duc Philippe d'*Orleans*. L'un soutenoit que l'héritage lui appartenoit par ce qu'il étoit plus proche parent du feu Electeur d'un degré. Mais la succession Linéale l'emporta sur la Graduelle à cet égard.

Le Duc d'*Orleans* ne disputoit point la dignité Electorale au successeur, mais il soutenoit qu'on ne pouvoit sans injustice refuser à la Duchesse son épouse, sœur du dernier Electeur, les biens Allodiaux dont elle étoit l'héritiere légitime. L'Empire n'avoit garde de decider en pareil cas en faveur d'un frere de *Louis* XIV. le Prince du monde qui se servoit le plus de ses droits.

Le Pape qu'on avoit nommé pour sur-arbitre de ce different touchant la Duchesse d'*Orleans* étoit *Innocent* XI. le plus passionné Pape & l'ennemi le plus dangereux qu'eût le Roi, il eût été étonnant qu'il lui eût été favorable en une telle occasion. Aussi ne s'arêta-t-on pas beaucoup à sa décision, & la rupture avec l'Empire étant survenue, comme nous

le

le disons ailleurs, les Etats de l'Electeur soufrirent plus qu'ils n'auroient peut être fait sans cette matiére de ressentiment. Le Palatinat lui fut enlevé. *Philippe Guillaume* ne vit point la fin de cette guerre & mourut l'an 1690. DE LA MAISON PALATINE.

XXIV. JEAN GUILLAUME. JEAN GUILLAUME l'ainé de ses fils, obtint par la paix de *Ryswyck* le repos si necessaire à ses Etats; mais la mort du Roi d'*Espagne* aiant rallumé la guerre, il fut exposé de nouveau comme les autres puissances, aux longs malheurs, qui ont desolé l'Europe. Il mourut sans Enfants le 8. Juin 1716. CHARLE PHILIPPE son frére lui à succedé. Ce Prince né le 4. de Novembre 1661. n'a point d'Héritiers mâles; ses deux freres sont l'un Archevêque de *Saltbourg* & l'autre Electeur de *Treve* du 20. de février 1716. Ce dernier est outre cela grand Maître de l'ordre Teutonique. XXV. CHARLE PHILIPPE.

Etats de la Maison Electorale Palatine. Les ETATS de l'Electeur Palatin sont les Bailliages de *Heidelberg* (cette ville étoit autrefois la Residence des Electeurs) de *Mossbac*, de *Bretten*, ces trois Bailliages sont compris sous le nom de *Crischgaw*. Les Bailliages de *Boxberg*, d'*Ultzberg*, de *Neustadt*, de *Germersheim*, de *Lautern*, d'*Altzei*, d'*Oppenheim*, de *Creutzenach*, de *Stromberg*, de *Bacharach*, de *Simmeren* & de *Kirchberg*. Le Duché de *Monts*, où est *Dusseldorp* Résidence de feu l'Electeur. Le Duché de *Juliers*, où est *Juliers*. *Aix la Chapelle* ville si fameuse par ses eaux minerales y est enclavée; mais elle n'en dépend pas, & c'est une ville imperiale. La Seigneurie de *Rawenstein* sur la Meuse entre Grave & Bois le-Duc appartient aussi à cet Electeur.

DE LA MAISON PALATINE.

MAISON DE SULTZBACH.

MAISON DE SULTZBACH.

WOLFGANG GUILLAUME aïeul de l'Electeur Palatin d'aujourd'hui, avoit deux freres, à savoir, AUGUSTE qui eut pour appanage SULTZBACH, & *Jean Frederic* qui eut *Hilpostein*. Le dernier vit mourir tous ses enfants avant lui. *Auguste* forma une branche qui subsiste encore aujourd'hui & mourut l'an 1632. CHRISTIAN AUGUSTE son fils fut le seul qui eut posterité. Il quitta la Religion Protestante, pour embrasser la Catholique & décéda l'an 1708 agé de 86 ans. Il ne lui restoit plus de fils que THEODORE aujourd'hui Comte Palatin de *Sultzbach*. Ce Prince né le 14. Fevrier 1659. a encore deux fils. L'ainé JOSEPH CHARLE EMANUEL, qui doit lui succéder, est né le 2. Novembre 1694. & a eu de son mariage avec *Sophie Auguste*, fille de *Charle Philippe* Electeur Palatin, *Charle François* né le 17. Mars 1718. *Jean Christian* second fils de Théodore est né le 23. Janvier 1700. & n'est pas encore marié.

Les Etats de cette Maison sont *Sultzbach* petite Principauté.

BRANCHES DE DEUX PONTS, de LANDSBERG & de KLEEBOURG.

Maison de Deux Ponts. Ses états

JEAN surnommé *le Vieux*, frere de *Philippe Louis* de Neubourg & deuxiéme fils de *Wolfgang* eut pour son partage des biens paternels, DEUX PONTS, dont le nom passa à sa posterité. Ce Prince aimoit l'Etude, & s'étoit fort appliqué particuliérement à la Géographie. Il quitta l'Eglise Lutherienne pour la Reformée, & mourut en 1604. les trois fils qu'il laissa formérent

merent autant de Branches, qui se reduisent maintenant à une. JEAN II. où le *Jeune* continua celle de *Deux ponts*. Son zele pour la Religion Réformée le fit préferer au Duc de Neubourg, quand il fut question de la Tutelle du jeune Electeur *Fréderic* V. mais il changea de parti & se fit luthérien. Il s'embarqua même assez avant dans la ligne de *Leipsick* qui loin de lui estre avantageuse, ne servit qu'à le faire dépouiller de ses Etats. Il mourut dans cette triste situation, & laissa un fils nommé *Fréderic* qui rentra dans ses biens par la paix de *Westphalie*, & qui n'aiant laissé que trois Princesses en 1661. eut pour héritier le Comte Palatin de la seconde Branche nommée de *Landsberg*. DE LA MAISON PALATINE.

FREDERIC CASIMIR de LANDSBERG second fils de *Jean le vieux de Deux Ponts*, ajouta à son petit Etat la Seigneurie de *Monfort* en Bourgogne, par son Alliance avec *Amélie* fille du Prince *Guillaume d'Orange*. Ce fut là qu'il se retira presque tout le tems que durérent les troubles de l'Allemagne. Apres sa mort arrivée l'an 1645. son fils FREDERIC LOUIS lui succéda. Ce prince s'étoit fait naturaliser François pour s'assurer la seigneurie de *Montfort*. Il vendit aussi au Comte de Neubourg pour cent mille florins, les pretentions qu'il avoit sur la succession de *Cléves* & de *Juliers*, du chef de son Aieule *Madeleine* sœur du dernier Duc de *Cléves*. Il succéda au Comte Palatin de Deux Ponts, mort sans heritiers, & gouverna ses états assez long tems, jusqu'à ce qu'enfin il s'en démit en faveur de son fils GUILLAUME LOUIS Mais ce jeune Prince étant mort peu de tems après sans laisser d'enfans, *Frederic Louis* reprit le gouvernement, & eut beaucoup à souffrir au sujet des réunions Maison de LANDSBERG.

que

De la Maison Palatine. que la France faisoit alors. Il mourut enfin l'an 1681. & la maison de *Deux Ponts* se trouva alors reduite à la seule Branche de KLEEBOURG.

Branche de Kleebourg. JEAN CASIMIR troisiéme fils de *Jean le Vieux* avoit eu KLEEBOURG pour son partage. Ce Prince s'étant attaché à la Suéde & rendu considerable par sa bravoure, engagea le Roi *Charle* XI. à lui donner en mariage sa sœur *Catherine* de laquelle il eut CHARLE GUSTAVE & ADOLPHE JEAN. Le premier succéda à la Couronne de *Suéde* après l'Abdication de *Christine* & son Histoire appartient à celle de ce Roïaume. *Adolphe Jean* son frere qui mourut en 1689. eut deux fils, ADOLPHE JEAN, & GUSTAVE SAMUEL dont l'un est decedé en 1701. le second s'est fait de la Religion Catholique & à pris possession du Duché de *Deux Ponts* l'an 1718. après la mort de *Charle XII.* Roi de Suéde. Ce Prince est né le 2. Avril 1670. & à épousé à Strasbourg l'an 1707. *Dorothée* fille de *Leopold Louis* de Veldentz.

Ses Etats Les Etats du Duc de DEUX PONTS consistent en cinq Bailliages, à savoir de *Deux Ponts* ou *Zweybruck*, de *Lichtenberg*, de *Meissenheim*, de *Landsberg*, & de *Neuchatel*.

MAISON DE BIRCKENFELD

Maison de Birckenfeld. CHARLE DE BIRCKENFELD troisiéme fils de Wolfgang eut pour sa part cette moitié de la Comté de *Sponheim* qui appartenoit à la Maison Palatine & où se trouve la ville de BIRKENFELD. Il mourut l'an 1600. & laissa trois fils GEORGE GUILLAUME, FREDERIC, & *Chris-*

DE LA MAISON PALATINE.

Christian. Le prémier qui prit le titre de *Birckenfeld* mourut l'an 1669. & laissa un fils nommé CHARLE OTTON qui aiant epousé une Comtesse d'*Hohenlohe* en eut *Charle Guillaume* qui mourut au berceau, & deux Princesses qui vivent encore dans le célibat. *Charle Otton* mourut en 1671, sans autre postérité.

FREDERIC après s'être distingué dans les armées mourut en 1626. sans avoir été marié.

CHRISTIAN prit le titre de * *Bischweiler*, que Jean II. de *Deux Ponts* son beau pere lui avoit donné. Il se distingua dans les troupes durant la guerre qui affligea l'Allemagne pendant trente ans; & fut un de ceux qui s'accommodérent avec l'Empereur par le traité de *Prague*. Il mourut l'an 1654. & laissa deux fils, à savoir CHRISTIAN II. & JEAN CHARLE. Le premier, qui étoit Lutherien est mort en 1717. agé de 80. ans & à laissé un fils nommé CHRISTIAN III. né le 7. Novembre 1674. lequel n'est pas encore marié. *Christian* II. hérita de son cousin *Charle Otton* le titre & ses Etats de BIRCKENFELD. Après la mort du dernier Comte de *Rapolstein* dont il avoit épousé la fille en secondes noces, le Roi de France lui donna *Rapolstein*, *Hoheneck*, & *Geroldseck* comme un fief de la Couronne de France, parce que ces biens étoient situez en *Alsace*, & le récompensa ainsi de ses services militaires. Il acheta aussi *Berckheim* du Duc de Montausier. *Jean Charle* second fils de *Christian*

* En latin *Episcopi Villa*. Il ne faut pas la confondre avec Busweiler qui en est fort voisin & appartient aux Comtes de *Hanau*. *Bischweiler* au reste à été donné à la Couronne de Suede l'an 1699.

De la Maison Palatine. 1704.

lien I. mourut en 1704. il s'étoit signalé dans les troupes de *Suéde* & dans celles des Provinces unies. Il a laissé trois fils à savoir FREDERIC BERNARD, né en 1697. *Jean* né le 24. Mai 1698. & *Guillaume* né le 4. Janvier 1701. Ces trois Princes sont actuellement à l'Academie de *Hesse Cassel*.

MAISON ELECTORALE DE BAVIERE.

Son Origine. & Louis.

IL faut se souvenir ici de ce que nous avons déja dit que *Louis le Severe* eut deux fils. Que l'ainé *Rodolphe* fut Electeur Palatin, & que le second fut *Louis* Duc de Baviére, & ensuite Empereur. C'est de ce second que descend la maison Electorale de Baviére d'aujourd'hui.

1322.

Waldemar Electeur de *Brandebourg* étant decedé sans héritiers l'an 1322. & l'Electorat se trouvant dévolu à l'Empire, *Louis* crut en pouvoir disposer en faveur de son fils ainé de même nom que lui; mais l'avidité gâta tout. Il voulut s'approprier encore la *Marche* de *Brandebourg*, dont les Ducs de Pomeranie prétendoient la réunion comme d'un Etat qu'on avoit détaché de leur Duché. Il demanda de plus qu'on reconnût la Seigneurie féodale de la Principauté de Stetin. Delà vint cette sanglante guerre entre les Electeurs de *Brandebourg* & les Ducs de *Pomeranie*, qui ne fut enfin assoupie qu'en 1529. par le traité de

Grim.

Grim. L'Empereur dégagé de son premier mariage par le décès de l'Imperatrice Béatrix, prit une nouvelle Alliance avec *Marguerite* fille de *Guillaume* Comte de *Hollande* & de *Zelande.* La mort de ses Beaux freres le mit en possession des Comtez de *Hollande*, de *Zelande*, & de *Hainaut*, aussi bien que de la *Westfrise* *Jean* de *Baviére* aiant paié le dernier tribut à la nature l'an 1340. *Louis* s'empara aussi tôt de la *Basse Baviere*, sans s'arrêter aux prétentions de ses neveux, fils de *Rodolphe.* Il s'accommoda néanmoins ensuite avec eux pour leur Droit & leur donna en échange ce qu'on a depuis appellé le *Haut Palatinat.* Il sembla que la Fortune presentoit à ce Prince une nouvelle occasion d'agrandir sa famille, *Marguerite* de *Maultasch* s'étoit fait entierement séparer de son Mari qui étoit fils de *Jean* Roi de Boheme. Elle avoit pris pour pretexte, vrai ou faux, que ce Prince étoit impuissant; & avoit l'esprit égaré. Elle étoit héritiere de la Comté de Tirol Louis la fit épouser à son fils l'Electeur de *Brandebourg.* Les Comtes de *Hirschberg*, de *Graissbach* de *Lechgemunde*, de *Camsperg* & d'*Eschenbach*, & les Seigneurs de *Weilheim* & de *Massenhausen* étant decedez sans heritiers, *Louis* profita de ces occasions, & annexa leurs biens à la *Baviére.* Ces prospéritez furent troublées par les intrigues du Pape, qui sous prétexte qu'il y avoit eu une contradiction entre les Electeurs, dans l'Election qui avoit deferé la couronne Impériale à Louis de *Bavière*, pretendit qu'il n'avoit pas deu exercer les droits d'Empereur, mais qu'il devoit attendre que sa Sainteté eût décidé. Chacun sait les visions chimeriques du siége de Rome sur les Couronnes & principalement sur celle de l'Empire, que

DE LA MAISON DE BAVIERE.

DE LA MAISON DE BAVIERE

que les Papes régardent comme un fief mouvant de leur Thiare. Les Ministres de *Rome* firent jouer tant de machines que quelques membres de l'Empire appellérent *Charle* fils de *Jean* Roi de *Bohéme*, mais ce Prince ne jouït en effect de cette dignité qu'après la mort de *Louis* de *Bavière* qui fut empoisonné par *Jeanne* d'*Autriche* dans un repas magnifique qu'il lui donnoit. *Louis* son fils Ainé eut le meme sort & *Marguerite* de *Maultasch* l'empoisonna. Le fils qu'elle avoit eu de lui, *Mainart*, Comte de *Tirol*, lui aiant reproché ce crime, périt comme son pére & son aieul. Cette indigne Princesse s'étant ainsi défaite de son mari & de son fils, donna les biens dont elle étoit héritiére, à *Rodolphe*, Duc d'*Autriche*. Ce fut la source de cet sanglante guerre, qui s'alluma entre les maisons de *Baviere* & d'*Autriche* & qui se termina enfin l'an 1369. Il fut alors réglé que *Kutzbuhel*, *Kuffstein* & *Rattenberg* demeureroient à la Maison de *Bavière* à laquelle l'*Autriche* devoit outre cela païer la somme de cent seize mille Ducats, moiennant quoi le reste de la succession lui étoit cédé.

Mort de Louis ses Enfants.

1361.

Louis l'Ancien.

Louis Romain.

Otton.

LOUIS l'*Ancien* fils ainé de l'Empereur *Louis* de *Bavière* s'étoit demis de l'Electorat de *Brandebourg* l'an 1351. en faveur d'un de ses freres, nommé LOUIS *Romain*, ce dernier étant mort sans enfans; OTTON le plus jeune de ses freres après avoir joui sept ans de cette dignité, fut forcé de la remetre à l'Empereur Charle IV. pour deux cents mille florins d'or. GUILLAUME un autre de leurs freres qui étoit Comte de *Hollande*, étant devenu furieux, & insensé, ALBERT son frere lui fut substitué & eut la *Hollande*, la *Westfrise*, la *Zelande* & le *Hainaut* GUILLAUME fils d'*Albert* n'eut point d'autres héritiers

tiers que JAQUELINE qui dispoſa de cette riche ſucceſſion en faveur de PHILIPPE le *Bon*, Duc de *Bourgogne*.

DE LA MAISON DE BAVIERE

Tous ces Princes excepté *Louis l'Ancien* étoient néz de *Marguerite* de *Hollande*, *Louis l'ancien* & ETIENNE ſurnommé le *Bouclé* étoient du premier lit. LOUIS étant mort, comme nous l'avons deja dit, par le poiſon que lui donna *Marguerite* de *Maultaſch*, ſans laiſſer d'autre poſterité que Mainard qui le ſuivit d'aſſez près, ETIENNE lui ſucceda & mourut après avoir gouverné 18. ans. Les trois fils qu'il avoit eus de ſon ſecond mariage à ſavoir : ETIENNE le *Jeune*, FREDERIC, & JEAN, vêcurent douze ans ſans vouloir partager leur bien, & dans la funeſte guerre qui s'éleva entre les Princes & les villes de l'Empire, ils ſe ſecoururent l'un l'autre avec beaucoup de fidelité, & d'union. Ce ne fut qu'en 1389. que *Jean*, le plus jeune des trois, demanda à partager. La diviſion ſe fit de maniére qu'*Etienne* eut *Ingolſtat*, pour capitale de ſes Etats, *Frederic* eut de même *Landshut*, & le partage du Duc *Jean* fut *Munick*. Nous n'entrerons point dans le detail ennuieux de toutes les villes & des villages, qui entrérent dans ces trois parts Il ſuffit de remarquer qu'il ſe forma alors trois branches de la maiſon de Baviére ; celle d'*Ingoldſtat*, celle de *Landshut*, & celle de *Munick*. Nous dirons un mot des deux premiéres, parce qu'elles manquérent bien tôt après.

ETIENNE le Bouclé. 1347.

ETIENNE le jeune. FREDERIC, JEAN.

ETIENNE le *Jeune*, Duc de Baviére, de la Branche d'*Ingolſtadt* n'eut qu'un Prince & une Princeſſe & mourut en 1413. la Princeſſe *Eliſabeth* ſa fille fut mariée à *Charle* VI. Roi de *France*. Le Prince nommé LOUIS, le *Barbu* gouverna juſqu'en 1441. qu'il abdiqua en faveur

Branche d'Ingolſtadt.

1441.

DE LA MAISON DE BAVIERE

veur de son fils unique Louis le *Bossu* & mourut l'an 1447. son fils étoit decedé deux ans auparavant.

Branche de Landshut.

FREDERIC Duc de *Landshut*, mourut l'an 1393. & eut pour successeur HENRI le *Riche* qui décédant en 1440. laissa LOUIS le *Riche*. Ce dernier eut pour fils GEORGE le *Riche*, qui ne laissa qu'une fille nommée *Elisabeth*, mariée à *Robert* fils de l'Electeur Palatin *Philippe*. Revenons maintenant à la troisiéme Branche qui est celle de l'Electeur d'aujourd'hui.

Suite de la Branche Electorale.

JEAN Duc de *Munich* est loué par les historiens à cause de sa douceur & de sa modération. Il mourut en 1391. & laissa deux fils *Ernest* & *Guillaume*. Le dernier vêcut jusqu'à l'année 1435. & les deux fils qu'il avoit moururent presque aussi tôt.

ERNEST. Amours d'Albert.

ERNEST n'eut qu'un fils dont les amours lui causérent bien des chagrins. *Albert*, c'est le nom de ce Prince, devint amoureux d'*Agnes*, fille d'un barbier d'Augsbourg. Il avoit eu la foiblesse de lui faire une promesse de mariage, & bientôt on la vit former des esperances conformes aux promesses de son amant. *Ernest* après avoir envain essaïé toutes les voies de douceur & de rigueur pour detourner son fils d'une alliance si disproportionnée, & aiant appris qu'Agnes prenoit publiquement le titre de Duchesse de *Baviére*, ne trouva point de plus court moien d'en guerir son fils, que de la faire noïer dans le Danube. L'amour de ce Prince éclata d'abord en regrets; mais ils furent courts. Et peut-être la facilité avec laquelle il pardonna ce tour, à ceux qui en avoient donné le conseil au Duc son pere; fut cause qu'on lui donna le surnom de *Bon*.

ALBERT.

Il succéda à son Pere l'an 1438. & sa conduite

te fit voir que cette passion n'avoit été qu'une legéreté de jeunesse. La générosité qui parut dans ses actions, l'amour qu'il portoit aux savants dont il fut le protecteur, firent aisément oublier cette foiblesse. Les Etats de *Bohéme* aprés la mort de l'Empereur *Albert* II. qui n'avoit laissé qu'un Prince encore jeune, voulurent mettre cette couronne sur la tête d'*Albert* de Baviére. Sa grandeur d'ame ne lui permit pas de l'accepter, il conseilla au contraire aux *Bohemiens* de demeurer fidellement attachez à *Ladislas*. Après sa mort ses trois fils, JEAN, SIGISMOND, & ALBERT gouvernérent ses Etats en commun. Mais l'Ainé étant mort en 1473. sans posterité, le second renonca à sa part en faveur du troisieme, & ne se reserva que *Grunewald*, *Menzinghen*, & *Narnhoff*, avec une pension viagére. Il restoit encore deux autres fils CHRISTOPHLE & WOLFGANG, qui pretendoient avoir aussi leur part du Païs, mais il sceut éluder leurs pretentions. — DE LA MAISON DE BAVIERE. — JEAN, SIGISMOND, ALBERT.

Un plus grand danger le menaça dans le même tems. Les Magistrats & les Bourgeois de *Ratisbonne* étant divisez, un des deux partis résolut de se donner au Duc de *Baviére* pour mortifier l'autre. Albert crut avoir trouvé l'occasion favorable de réunir à la Baviére une si importante place. Il étoit invité d'en accepter l'hommage, & sur tout un hommage aussi volontaire que celui là. Il n'y avoit rien de plus flateur que cette esperance. Il l'accepta en effet, il se rendit à *Ratisbonne* & y receut le serment de fidélité. *Frédéric* III. dont il avoit épousé la fille, fut si irrité de cette démarche, qu'il ordonna à tous les Etats de l'Empire de s'armer contre le Duc de Baviére, & de mettre son païs à feu & à — ALBERT seul. 1486.

sang.

DE LA MAISON DE BAVIERE.

ſang. *Albert* eut l'habileté de ne pas attendre que l'orage fut prêt à crever. Il appaiſa l'Empereur & rendit à la ville de Ratisbonne ſa premiére liberté.

Il fut plus heureux d'un autre coté en ce qu'il recueillit la ſucceſſion de GEORGE le *Riche* dernier Duc de *Landshut*; quoi qu'à quelque tems de là il fut obligé de donner la principauté de *Neubourg* ſur le *Danube* aux enfans de *Robert* Comte Palatin, qui étoit gendre du Duc *George*. Cette Principauté fut auſſi appellée le nouveau Palatinat.

Albert avant que de mourir, fit un teſtament par lequel il ordonnoit que l'ainé de ſes fils auroit ſeul le titre de Duc, & le Gouvernement de la Baviére & que les autres ne ſeroient que de ſimples Comtes. Il mourut enſuite l'an 1508. & cette diſpoſition mit la diſcorde entre ſes deux fils GUILLAUME & LOUIS.

Le ſecond preſſé par les continuelles ſollicitations de ſa mére *Cunegonde* fille de l'Empereur *Fréderic* III. traita le teſtament d'*inoficieux*, & ſans y déferer, demanda le partage. Ils s'accommodérent enfin, les Etats de Baviére furent diviſez en trois parts, Guillaume prit *Munich* & deux tiers de la ſucceſſion; *Landshut* & l'autre tiers fut pour LOUIS. Après cette diviſion la bonne intelligence recommenca entre les deux freres.

GUILLAUME son ambition.

Guillaume avoit une ambition que ſon état n'étoit pas capable de contenter. L'envie qu'il avoit d'être Electeur, fut cauſe qu'après la mort de *Louis* Electeur Palatin il n'épargna rien pour ſe procurer cette dignité & en faire exclure *Fréderic* qui étoit frere du feu Electeur. On dit même qu'il ne regardoit ce rang que comme un degré à l'Empire & que

ſe

se figurant pouvoir profiter de ce que *Charle* V. à cause de l'Espagne, s'absentoit de l'Empire, il offrit à l'Electeur *Louis*, de la maison Palatine, de lui donner cent mille florins, s'il pouvoit lui aider à s'approcher de cette suprême dignité. Qu'il y ait songé ou non, il est certain qu'il n'y reussit point. Son zéle contre les Protestants ne pouvoit estre plus vif, & il contribüa beaucoup à l'union des Princes Catholiques d'Allemagne contre celle des Princes Lutheriens. Guillaume mourut en 1550. Louis son frere qui n'avoit point été marié étoit décedé dès l'an 1545.

DE LA MAISON DE BAVIERE.

1550.

ALBERT V.

ALBERT V. son fils & successeur annexa à la Baviere la Comté de *Haghen* après la mort du Comte *Ladislas* l'an 1567. Il n'eût pas moins de ferveur que son pere pour la Religion Catholique. Non content d'avoir fait bâtir aux Jésuites de magnifiques Colleges à *Munich*, à *Ingolstadt*, & à *Landshut*, il punit un grand nombre de Gentilshommes qui s'étoient soulevez contre lui, à cause de la liberté de conscience qu'il ne vouloit pas permettre, & avoient juré entr'eux de la faire accorder. La punition fut qu'il se fit apporter leurs bagues, & briser le cachet dont ils se servoient pour leurs lettres. Pour exciter la devotion du peuple par des exemples de pieté, il fit traduire en sa langue les Vies des Saints composées en latin par Laurent Surius. Il introduisit dans sa famille le droit de *Primogeniture* par lequel l'ainé seul succéde, & mourut l'an 1453. ses trois fils étoient GUILLAUME qui lui succéda, FERDINAND duquel sont descendus les Comtes de *Wartenberg* & ERNEST qui aiant embrassé l'Etat Ecléssiastique fut successivement Evêque de *Fresingue*, d'*Hidelsheim*, de *Liege*, & Archevêque de *Cologne* à

DE LA MAISON DE BAVIERE. la place du fameux *Gebhart Truchses*, qui renonça à cet Electorat pour ne point quitter sa chere *Agnes de Mansfeld*; & depuis ce tems là l'Electorat de *Cologne* n'est point sorti de la Maison de Baviere.

FERDINAND de qui sont issus les comtes de Wartenberg. *Ferdinand* en se mariant accorda que ses enfants n'auroient que le titre de Comtes & ne pourroient rien pretendre de la Baviére tant que son frere Ainé, ou ses descendans mâles, seroient en vie.

GUILLAUME. GUILLAUME V. leur ainé prit le gouvernement de l'Etat qu'il administra jusqu'en 1596. qu'il le remit à son fils ainé MAXIMILIEN I. Il passa le reste de sa vie en retraite avec les Religieux la plûpart du tems, jusqu'à sa mort qui fut en 1626.

Ses autres fils étoient *Philippe* qui receut le Chapeau de Cardinal, FERDINAND qui succeda à l'Electorat de Cologne & ALBERT qui aiant épousé l'heritiere du Landgraviat de *Leuchtenberg* apporta ce bien à la maison de Baviere. Des trois Princes qu'il eut d'elle, l'un demeura dans le célibat. MAXIMILIEN HENRI fut Electeur de *Cologne* & *Albert Sigismond* Evêque de *Ratisbonne*. *Albert* mourut l'an 1666.

I. MAXIMILIEN. 1596. MAXIMILIEN, Duc de *Baviére* fut un des plus sages Princes de son tems, sa réputation ne se borna pas dans ses Etats, & la *Baviére* redevint sous lui un Etat puissant & respecté. L'an 1607. l'Empereur *Rodolphe* II. lui commit le soin de faire l'exécution decrettée contre la ville de *Donawerth* que l'Abbé ne pouvoit mettre à la raison. Les Habitans ne vouloient point permettre aux prêtres Catholiques de faire leurs Processions avec la Croix & la Banniére, de porter le viatique aux malades avec l'Etole, & des Cierges allumez dans les rues. *Maximilien* se chargea avec plaisir

de

de l'exécution, & s'en étant aquité, garda la ville comme un nantissement de la somme de trois cents mille florins à quoi il faisoit monter les frais de l'armement. Les Protestans virent bien les suites de cette démarche & formérent ce qu'ils appellérent l'*Union Evangelique*. Les Catholiques de leur côté firent entr'eux une Alliance dont Maximilien fut déclaré le chef. L'an 1612. il y eut entre lui & *Wolfgang Thierri*, Archevêque de *Saltzbourg*, une rupture, sur ce que ce Prélat se mit en tête de ne plus fournir ni sel ni bois aux salines de *Halle* en Baviere, comme cela s'étoit toujours pratiqué; il vouloit de plus ôter à *Ferdinand* frere de *Maximilien*, la Prevôté de *Berchtolsgaden*. Le Duc de Baviere abbrégea fort cette procedure, fit l'Archevêque prisonnier, qui fut réduit à se depouiller de son Archevêché, & mourut en prison après une detention de cinq ans. *Frederic* V. Electeur Palatin fut dépouillé de son Electorat comme nous l'avons déja dit, les services que le Duc de *Baviére* avoit rendus à l'Empereur *Ferdinand* II. furent alors recompensez par l'Electorat, le Haut Palatinat & la Comté de *Cambs*. Il aida aussi beaucoup à l'Empereur à mettre à la raison les Marquis de *Baden Dourlach*, & quelques autres qui soutenoient l'Electeur Palatin, mais le Roi de *Suéde* s'étant jetté sur la Baviére à l'occasion de ce qu'on avoit voulu obliger l'Electeur de *Saxe* à rompre la ligue de *Leipsic* qui s'opposoit à la Restitution des biens Ecclesiastiques, la *Baviére* paia cher l'attachement que *Maximilien* avoit témoigné pour le parti de *Ferdinand*. *Donawerth*, *Raïn*, *Munich* même furent prises. *Ingolstad* devant lequel le Roi fut presque emporté d'un coup de Canon, fut sauvé par la retraite que firent les Suédois

DE LA MAISON DE BAVIERE.

De la Maison de Baviere. dois à l'approche de *Wallenstein* qui marchoit à grandes journées pour secourir la Baviere. Ce païs fut de tems en tems assez maltraité principalement en 1644. que le Duc d'*Anguien* battit l'armée Bavarroise à *Allersheim*. Comme les affaires de l'Empire alloient toujours de mal en pis, *Maximilien* résolut enfin de s'accommoder avec les Couronnes de *France* & de *Suéde*. Il se fit en effet une trève qui ne dura guéres & l'armée des deux couronnes retomba sur la Baviére, ou elle vêcut à discrétion jusqu'à la Paix de *Westphalie* qui finit ces troubles.

Maximilien s'accorda avec son frere *Albert* pour la Comté de *Leuchtemberg* qu'il annexa à la Baviére, & mourut l'an 1651.

II. Ferdinand Marie. — 1651. FERDINAND MARIE qui lui succéda eut une dispute au sujet du Vicariat de l'Empire, avec l'Electeur Palatin, après la mort de *Ferdidand* III. & cette dispute n'est pas encore décidée. Ce Prince gouverna paisiblement ses Etats, & ne se mêla point de la guerre qui s'alluma l'an 1672. entre l'Empire & la France. Il garda la neutralité & laissa l'Empire, se tirer comme il pourroit de cette guerre. Il mourut l'an 1679. & laissa deux Princes, à savoir MAXIMILIEN EMANUEL Duc & Electeur de Baviére, & JOSEPH CLEMENT Prince de *Liege* & Electeur de *Cologne*. Les deux Princesses leurs sœurs ont été *Marie Anne victoire*, Dauphine de France, Aieule de Louis XV, & mere de *Philippe* V. Roi d'Espagne, l'autre *Violente Beatrix*, mariée au Prince Hereditaire de *Florence*, *Ferdinand*, mort en 1713.

III. Maximilien Emanuel. MAXIMILIEN EMANUEL presque au sortir de l'enfance se signala dans les armées, & contribua par sa valeur à la levée du siége de *Vien-*

ne, & aux fieges de *Bude* & de *Belgrade*. Il ne montra moins de bravoure durant la guerre de 1688. contre la France aux fiéges de *Maience*, de *Bonn*, & de *Namur*, & à la Bataille de *Nervinde*. Nous avons parlé ailleurs des engagemens que fon frére & lui prirent dans l'affaire de la fucceffion d'Efpagne & fans répeter ici toute la part qu'ils ont eue l'une & l'autre à cette guerre, nous nous contenterons de marquer qu'ils furent retablis par le traité de *Baden* en 1714. — De la Maison de Baviere.

Ses enfans. — Ses fils font *Charle Albert*, Prince Electoral, né à Bruxelles, le 6. Aout 1697. *Ferdinand Marie* né le 5. d'Aout 1699, il a époufé *Mariane Charlotte* de Neubourg. *Clement Augufte* Coadjuteur de Ratisbonne Evêque de *Munster*, de *Paderborn*, il eft né à Bruxelles le 16. d'Aout 1700. le plus jeune eft *Jean Théodore* né à Munich le 3. Septembre, 1703.

Ses Etats. — Les Etats de l'Electeur de Baviere font la *Haute & la Baffe Baviére, le Haut Palatinat*, la Principauté de *Mindelheim* en Suabe, (c'eft celle dont l'Empereur avoit gratifié le Lord Marlboroug, mais elle a été reftituée à l'Electeur par le traité de Paix.) La feigneurie de *Wiefenfteig* &c.

Remarques fur fes Etats. — Il faut remarquer que dans les Etats de ce Prince, comme dans tous les autres Cercles de l'Empire, il y a de petits Etats enclavez qui appartiennent à des Comtes, à des Abbez, à des Evêques, & à des villes Impériales. Tout cela ne releve que de l'Empire immediatement. Et ce font ces fortes de Comtez que les Princes d'Allemagne ont grand interêt de réunir, quand les familles viennent à s'éteindre: Car pour les Abbez, les Evêques & les villes Impériales, c'eft une indépendance fans remede. Mais

dans les Païs Catholiques on à soin de faire tomber les Prélatures à quelques cadets de la famille.

CHAPITRE V.

DE LA MAISON ELECTORALE DE SAXE.

Son Origine. Wittickind. — 785.

Les Ducs de SAXE tirent leur origine du celebre WITTICKIND Duc des *Saxons*, qui après avoir long tems combatu en faveur de sa liberté & de ses Dieux, embrassa la foi chrétienne & se soumit à *Charlemagne* contre lequel il avoit long tems, mais toujours inutilement tenté toutes les ressources qu'un grand courage & sa longue experience avoient pu imaginer. Cette conversion & peut être le désir de gagner un Prince si utile pour assurer les anciennes conquêtes, & pour en faciliter de nouvelles, engagea le vainqueur à lui laisser *Engern*, * ville alors très florissante, & Résidence

* Engern en latin Angria, si fameuse dans les Histoires du moien âge, n'est plus qu'un village de la Comté de Ravensberg en Westphalie. Il n'y a plus rien de considerable que le tombeau de Witickind. L'Empereur Charle IV. passant par là en 1377. le voulut voir & le trouvant endomagé par le tems le fit réparer. *Monum: Paderborn:* pag. 148. Les Ducs de Saxe prennent toujours le titre de Ducs d'Angrie, & de Westphalie; & de Comtes de Ravensberg.

dence ordinaire des Ducs des Saxons. Outre un Etat capable de le consoler un peu de la perte de sa premiere indépendance, il y ajouta une étendue de païs où est à present *Wittemberg* avec une partie de celui qui est renfermé entre l'*Elster* & la *Pleisse*. Ce Prince, après avoir vêcu jusqu'à une extrême vieillesse, fut tué dans un combat contre le Duc de *Suabe*, & enterré à *Engern* d'où ses os furent ensuite transportez à *Herford*. Nous ne nous arrêterons point à parcourir toute sa posterité, nous ne dirons rien de plusieurs lignes éteintes qui ne font rien à l'histoire de ces derniers tems. Nous nous contenterons de suivre le fil de la genéalogie & de l'histoire des Ducs de *Saxe* d'aujourd'hui.

DE LA MAISON DE SAXE

807.

VITTIKIND II.

Son second fils, de même nom que lui, fondateur, selon quelques uns des deux villes celebres *Vittemberg* & *Wittin*, laissa trois fils: à savoir *Frederic*, *Vitikind* III. & *Dietgreme*. Le premier fut tué dans une Bataille contre les *Saxons*. Le second qui prit le titre de Comte de *Wettin* eut un fils nommé *Robert* I. qui fut Bisaieul de *Huge Capet* Roi de France. Ainsi il est tige des maisons de *France*, de *Bourgogne*, de *Sicile*, & en un mot de toutes celles qui se reconnoissent descendues de *Huge Capet*. Du troisieme c'est à dire, de DITGREME sont venues les Margraves de *Misnie*, les Landgraves de *Thuringe*, les Phalsgraves de *Saxe*, & la Maison Electorale d'aujourd'hui. Nous avons omis, comme l'on voit, *Vigbert* fils aîné de *Wittikind* le Grand, ce fut sa posterité qui donna à l'Empire d'Allemagne, *Henri l'Oiseleur*, & les trois *Ottons*. *Ditgreme* fut pére de *Ditmar* & de *Frideric*.

Le premier joignoit à un courage capable

De la Maison De Saxe.

des plus hautes entreprises, une habileté qui en assuroit le succès.

Ditmar.

Henri l'Oiseleur n'étant encore que Duc de *Saxe*, étoit assiegé dans la ville de *Gruna* par l'Empereur *Conrad*. Les assiegeans & les assiegez étoient également las d'une resistance qui leur coutoit beaucoup de sang & de fatigues. Le Duc songeoit deja à se soumetre à l'Empereur & à se délivrer d'un siége qu'il ne pouvoit plus soutenir; il commençoit même à traiter avec les deputez de *Conrad*, quand il vit entrer dans le lieu où se tenoit la conference, *Ditmar* qui avoit traversé le camp de l'Empereur, lui sixieme, sans estre reconnu. *Prince* lui dit-il en l'abbordant, *où ordonnez vous qu'on loge les troupes que je viens de vous amener*. Le Duc, quoi que surpris à la vûe d'un ami dont il ne savoit pas encore l'arrivée, lui demanda combien il avoit amené de monde. *Trente Compagnies* repondit le sage Ditmar. A cette nouvelle quoique fausse, le courage du Duc se ranima, les conferences cessérent, & les Deputez renvoiez au camp de l'Empereur y causerent un si grand découragement par le raport de ce secours imaginaire, que le siége fut aussi-tôt levé & Henri se vit par là délivré de la nécessité où il alloit être reduit d'accepter des conditions desavantageuses. Ce service étoit trop important & *Henri* trop génereux, pour l'oublier, peu de tems après, la mort de *Conrad* l'aiant mis en possession de la Couronne Imperiale, il combla d'honneurs & de bienfaits *Ditmar* qui les justifia par de nouveaux services.

La nation des *Vandales* s'étoit partagée en un grand nombre de petits peuples; un entre autres qui s'étendoit le long des côtes de la

Pomeranie depuis *Anclam* jusqu'à *Stolp* & qu'on nommoit alors les *Riaduriens* ou *Redariens*, peuple feroce & indomté s'étoit rendu formidable par les courses qu'il faisoit sur les terres de l'Empire. *Henri* résolu de les exterminer, chargea de ce soin Ditmar qui en fit périr, diton, deux cents mille. Il eut aussi beaucoup de part à la victoire que les troupes d'Henri remporterent à *Mersbourg* sur les *Huns* qui avoient osé s'avançer jusques dans la *Saxe*. Ce Prince mourut l'an 940. De son son fils *Thierri* sortirent *Dédon* & *Frederic*. DE LA MAISON DE SAXE. 940.

Le prémier hérita de son aieul maternel, *Bion* Comte de *Mersbourg*, le païs situé entre la *Vipper*, la *Sale*, la *Saltze* & le *Willer* & l'ajouta aux Etats de ses peres. Il fut tué en trahison près de *Tangermonde* par *Beringer* Marquis de *Ballenstett*. 1009.

THIERRI son fils hérita de *Frederic* son cousin, la Comté d'*Eulenbourg* avec le Château de *Seuselitz*, & la mort du Marquis *Ecard* son beau pere le rendit maître du Marquisat de *Landsberg* dont l'Empereur *Henri* II. le gratifia. Il païa le tribut à la nature en 1039. THIERRI. 1039.

Entre les enfans qu'il laissa *Dedon* & *Thiemon* se distinguérent. Le premier eut les Marggraviats de *Misnie* & de Lusace. Il voulut encore y ajouter les Etats d'*Otton* Landgrave de *Thuringe* dont il épousa la veuve. L'Empereur *Henri* IV. lui en refusa l'investiture. *Dedon* ne laissa pas de s'en saisir, & s'attira par cette invasion toute la colere d'*Henri*, qui marcha contre lui, prit les villes de *Scheidinghen* & de *Beichlinghen* & le dépouilla d'une partie considérable de son païs. *Dedon* fut irrité au dernier point de ce traitement. DEDON.

DE LA MAISON DE SAXE. ment, & la Princesse sa femme ne contribuant pas peu à attiser le feu, il devint un des plus dangereux ennemis de cet Empereur, qui pourtant se reconcilia avec lui. Les Enfans de *Dedon* ne profitérent point du raccommodement, car après sa mort l'Empereur donna la *Misnie* à *Wratislas* Roi de Boheme à qui elle demeura, jusqu'à ce que le petit fils de *Dedon* se la fit rendre.

THIEMON Revenons à THIEMON second fils de *Thierri*, de qui sont sortis les Margraves de *Misnie* & Ducs de *Saxe*. *Henri* IV. & *Henri* V. l'avoient flaté de l'esperance d'etre rétabli dans la *Misnie*, mais ce ne furent que des paroles sans effet. Il fut tué, à ce qu'on croit, à la Bataille de *Welfesholtz*.

CONRAD le Grand 1115. CONRAD *le Grand*, son fils & son successeur, querellant avec *Henri* Marquis de *Lusace* & Comte d'*Eulenbourg* son cousin, laissa échaper quelques paroles qui donnoient à entendre qu'*Henri* n'étoit pas legitime & que sa mere l'avoit conceu du fait d'un Cuisinier. Ce Prince fut si sensible à cet affront qu'il chercha d'en avoir satisfaction par la voie des armes.
1127. La guerre fut malheureuse pour *Conrad* qui fut fait prisonnier & enfermé dans un lieu où il fut reduit à coucher sur un lit de fer. Il n'en sortit qu'après la mort d'*Henri*, & alors l'Empereur Lothaire II. lui fit rendre ses Etats, avec les Marquisats de *Minie* & de *Lusace*, & la Comté d'*Eulenbourg* dont il l'investit. Il y ajouta dans la suite celle de *Rochlitz*, de sorte que sa domination s'étendoit depuis la riviere de la *Sala* jusqu'à la *Neisse*. Il s'accommoda de *Leipsick* avec l'Evêque de *Mersbourg* à qui il appartenoit alors, & y fit faire des remparts & un fossé. Il acheva de faire bâtir le monastére de *Lauterberg* que *Dedon* Marquis de

Landsberg son frere avoit commencé. Il s'y fit porter sur la fin de sa vie, & y mourut l'an 1156. Avant que de se retirer dans cette solitude, il avoit partagé ses Etats entre ses Enfants qui étoient en grand nombre. La plupart formérent autant de branches qui sont presque toutes éteintes, ainsi nous nous attacherons à la principale. DE LA MAISON DE SAXE. 1156.

L'ainé de tous étoit OTTON surnommé le *Riche*, parce que de son tems on trouva les mines d'argent de *Freiberg*, qui lui rendirent des richesses immenses. De cet argent il fit bâtir la ville de *Freiberg*, entourrer de murailles *Leipsick* & *Eisenberg*, & fonda l'Abbaïe de *Zell*. OTTON.

La faute qu'il fit d'acheter des châteaux & des villages de divers particuliers, sans en avoir pris la permission d'*Otton* Landgrave de *Thuringe* lui attira une guerre fâcheuse avec ce Marquis qui pretendoit que ses vassaux n'avoient pu vendre sans son consentement des biens qui relevoient de sa Souveraineté. Le succès en fut plus malheureux pour lui qu'il n'avoit eu lieu de l'esperer d'abord. Il fut fait prisonnier, & auroit acheté cher sa liberté, si l'Empereur ne se fût mêlé de cette affaire. Il ménagea entre ces deux Princes un accommodement par lequel *Otton* fut relâché, mais il fut obligé de se défaire des biens qu'il avoit achetez en *Thuringe* & de les remetre au Landgrave, moïennant le remboursement de l'argent qu'il en avoit païé.

Mais ses plus grands chagrins lui vinrent de la part de ses enfants. Il avoit fait un testament pour regler le partage de ses Etats entre ses deux fils. ALBERT en qualité d'ainé en avoit la plus grande partie & THIERRI le plus jeune des deux ne devoit hériter que de la

DE LA MAISON DE SAXE.

Comté de *Weissenfels* & de quelques autres lieux. Leur mere dont toute la tendresse étoit pour *Thierri*, emploia tout le pouvoir qu'elle avoit sur l'esprit d'*Otton*, pour lui faire changer cette disposition; elle obtint en effet qu'*Otton* regleroit sa succession d'un maniere toute opposée, & *Thierri* en eût eu la meilleure part, si le second testament eût été exécuté.

Albert indigné de cette préférence se saisit de la personne de son pére, & de ses tresors. L'Empereur *Frederic* eut besoin de tout son pouvoir, pour faire remettre en liberté l'infortuné *Otton*. Mais quoi qu'il pût faire, le pere & le fils continuerent de se haïr. Et il ne put effacer de leurs esprits l'aversion qu'ils avoit concue l'un pour l'autre. Cet infortuné Pére mourut l'an 1189.

ALBERT

ALBERT attentif à recueillir une succession qui lui avoit presque échapé, se rendit d'abord à *Zell* & obligea les Moines de lui remetre l'argent que son pere avoit mis en dépôt dans ce monastére. Ils s'excusérent sur l'ordre qu'ils avoient de le conserver pour des usages qui leur étoient marqués. Craignant enfin que cet esprit intraitable n'usât de violence, ils mirent ces tresors sur l'autel, & crurent que par respect pour ce lieu, le Prince auroit horreur de les y prendre. *Albert* s'embarassa peu de cette circonstance, & fit tout enlever. Il ne s'en servit apparemment que pour lever les troupes, qu'il ne tarda guére à mener contre son frére.

Les mines de *Freiberg* donnérent matiére à cette querelle. Le pere les avoit données à *Thierri*, & *Albert* vouloit du moins en avoir la moitié. Il y a même des Historiens qui rapportent qu'il s'en empara tout à fait. Après

avoit

avoir essaié envain les voïes de douceur pour engager son frére à lui sacrifier ce qu'il tenoit de la tendresse de son Pere, il emploia la force, le depouilla de tout ce que le testament lui donnoit, & l'assiégea dans *Weissenfels*. *Thierri* se sentant trop foible pour repousser seul son ennemi, appela à son secours *Herman* Landgrave de *Turinge* son beaupere. Ce Prince chercha d'abord à reconcilier ces deux freres avant que d'en venir à une guerre ouverte, & voiant enfin que ses bons offices n'avançoient rien, il usa en faveur de son gendre du seul moien qu'il y avoit de metre *Albert* à la raison. Il l'assiégea à son tour dans *Leipsic*, & l'obligea de consentir à un traité, qui ne fut guéres observé. Les Archevêques de *Mayence* & de *Cologne* étant venus quelque tems après attaquer le Landgrave *Herman*, *Albert* prit ce tems, pour remuer & se jetter sur la *Thuringe*; *Herman* tomba sur lui, lorsqu'il s'y attendoit le moins, lui tailla se troupes en piéces & se rendit maitre de son camp d'où *Albert* eut bien de la peine de se sauver lui quatriéme. Ce fut tout ce qui revint de cette expédition. Il gagna le plutôt qu'il put le monastére de *Lauterberg*, où on lui donna un habit de moine, à la faveur duquel, il arriva à *Leipsic*. Il eut bientôt lieu de s'appercevoir qu'*Henri* VI. avoit dessein de lui ôter les mines de *Freiberg*.

DE LA MAISON DE SAXE.

Cet Empereur ne cherchoit qu'un pretexte pour l'attaquer & la conduite que le Marggrave avoit tenue envers son pére, sa dureté à l'endroit de son frére lui en parurent un plus que suffisant. *Albert* rasa toutes les places qu'il desesperoit de pouvoir deffendre, & ne garda que *Leipsic*, *Cambourg*, & *Meissen* *. Pendant ces preparatifs il mourut empoisonné par un de ses

* Ou Misne.

DE LA MAISON DE SAXE.

domestiques nomme *Hugold*. On accusa l'Empereur d'en avoir donné l'ordre. Quoi qu'il en soit le prince vit tout son corps se consumer & tomber en corruption avant que d'expirer, & finit malheureusement sa vie l'an 1195. sans laisser d'enfans. Ainsi sa succession retomba à ce meme Frere, contre lequel il avoit toujours été si acharné.

1195.

THIERRI

THIERRI étoit dans la terre sainte quand il aprit cette mort. Le tems étoit precieux; il partit aussi-tôt pour se rendre à grandes journées dans ses Etats, ce qu'il ne put exécuter sans un extrême danger. Il savoit combien l'Empereur souhaitoit de le depouiller de son païs, & il étoit question de le prévenir. Quelque diligence qu'il fît, il arriva trop tard, le Marquisat de *Misnie* étoit deja envahi. Des Assassins étoient appostez pour le depêcher sur la route. Averti de leur dessein, il prit la precaution de s'enfermer dans un sac, on le transporta ainsi sur un vaisseau & pour comble de bonheur pour lui, *Henri* VI. mourut peu de tems aprés.

Philippe Duc de *Suabe* frere de l'Empereur, & *Otton* Duc *Saxe* se disputérent la dignité Impériale. *Thierri* se rangea du coté du premier & rentra dans les Etats qu'on lui avoit enlevez. Il y restoit toujours une cabale de la noblesse qui avoit été attachée à *Albert* & sembloit avoir pris ses sentimens à l'égard de son successeur. Elle entra meme dans un complot pour le faire massacrer. La prudence de *Thierri* qui le sauva de ce danger, ne put empecher les rebelles de s'emparer de *Leipsic* & de ravager tous les environs. A quelque tems de là *Frederic* II. ayant été elevé à la Dignité Impériale, le Marggrave qui venoit de conclure un accord avec cette ville, concerta a-

vec

avec l'Empereur le moien de s'en rendre maître. *Frederic* y entra d'abord avec une fort petite suite ponr n'effaroucher personne ; mais il y avoit fait venir à petit bruit un assez grand nombre de bons soldats. Le Marggrave fit emporter, sans qu'on s'en apperceût, la cloche dont on se servoit pour sonner le tocsin & pour appeller la Bourgeoisie. Aussi tôt que toutes les mesures furent prises pour prévenir l'émotion populaire, il fit arrêter les principaux rebelles, demolir les murs de la ville, & eleva trois Forts pour la tenir dans le respect. La révolte n'en fut pas etoufée pour cela. L'Archevêque de *Magdebourg* fit fortifier *Tauche* & l'abbandonna aux mécontens pour leur servir de retraite. *Thierri* mourut empoisonné, l'an 1222. On se figura que les habitans de *Lei*[illegible] lui avoient fait donner du poison, pour se délivrer d'un Souverain qu'ils haïssoient. DE LA MAISON DE SAXE.

HENRI son fils surnommé l'*Illustre* lui succéda. Sa mére conceut bien tôt le dessein de célebrer de secondes noces & épousa en effet *Boppon* Comte de *Henneberg*. Elle n'epargna rien pour acquérir à son nouvel époux la Souveraineté de la Saxe ; mais *Louis* Landgrave de *Thuringe*, tuteur du jeune *Henri*, rompit toutes les mesures de cette Princesse, la fit sortir du Païs, elle & *Boppon* & conserva ainsi l'héritage du pupile. HENRI l'illustre.

La Régence d'*Henri* l'*Illustre* fut principalement remarquable par le bonheur qu'il eut d'annexer la *Turinge* à la *Misnie*.

Henri Raspon Landgrave de *Turinge* & de *Hesse* avoit disputé la couronne impériale à *Frederic* II, & osé meme se faire couronner par quelque Prelats d'ou par raillerie on l'appelloit *le Roi des Prêtres*. Le Landgrave aiant été tué au

au siege d'Ulm l'an 1246. il s'éleva pour sa succession de cruelles contestations entre *Sophie* veuve d'*Henri* le *Magnamine* Duc de Brabant & le Marggrave *Henri* l'*Illustre*. *Sophie* pretendoit avoir le premier droit sur la *Thuringe* à cause de son pere *Louis* le *Pacifique* frere du dernier Landgrave, & *Henri* s'appuioit sur le droit que lui donnoit sa mere *Judith* Sœur aînée de ce même Landgrave. Ce qui lui étoit très favorable, c'est que du vivant même d'*Henri Raspon* l'Empereur *Frederic* II. l'avoit investi en survivance de la *Thuringe* & du Palatinat de *Saxe*. *Albert* Duc de *Brunswic* se mêla dans cette querelle, sa fille etoit promise à *Henri* fils de la Duchesse de Brabant, cette Alliance le détermina, il se jeta sur la *Thuringe* & delà porta la guerre dans le cœur même de la *Misnie* où il fit de grands ravages. *Rodolphe de Vargul*, homme de tête & de main, l'un des Generaux du Marggrave, prit si bien son tems qu'il fondit tout à coup sur l'armée du Duc de *Brunswic*, la battit à plattes coutures, fit prisonniers le Duc même, les Comtes d'*Anhalt*, de *Swerin*, & d'*Eberstein*, avec cinq cents trente six personnes de qualité. Le Duc ne put recouvrer sa liberté qu'en abbandonnant à son Ennemi Huit villes ou chateaux entre lesquelles étoit celle d'*Arnstein*, & en paiant pour la rançon des autres prisonniers dix huit mille marcs d'argent. La Duchesse de *Brabant* fut plus disposée à s'accommoder, quand elle vit que le seul Prince sur le secours duquel elle avoit compté, avoit si mal réussi. Le traité se fit entre elle & son fils d'une part, & le Marggrave de *Misnie* de l'autre. Il
1262. y fut reglé " que le Landgraviat de *Hesse* &
„ les huit places cedées, sur le Duc de Brunswic, demeureroient à la Duchesse & à son

„ fils

„ fils & que le Marggrave *Henri* garderoit le „ Landgraviat de *Thuringe* & le Palatinat de „ *Saxe*, dont après sa mort l'Empereur *Rodolphe* II. disposa en faveur d'*Albert* II. Duc de *Saxe*, nonobstant les oppositions que forma le Marggrave de *Misnie*. DE LA MAISON DE SAXE.

Il se fit alors une * confraternité entre les deux Maisons de *Misnie* & de *Hesse*. Après la mort ignominieuse de *Frederic* Duc d'Autriche que Charle d'Anjou fit décapiter, les Etats d'*Autriche* envoierent une députation au Marggrave *Henri* qui avoit épousé *Constance* sœur de l'infortuné *Frederic*, & le voulurent reconnoitre pour legitime souverain de l'*Autriche* & de la *Styrie*. Mais le Roi de *Bohéme* que les Etats d'*Autriche* avoient exclu par ce choix, découvrit finement leur dessein en faisant boire quelqu'un qui savoit leur secret, & rompit les mesures qu'ils prenoient à son préjudice. Il en prit lui même de si justes, qu'il assura cette riche succession à son fils *Ottocare*, à condition qu'il épouseroit *Marguerite* dont le frere étoit *Frederic* II. d'Autriche ayeul du Prince qui venoit de périr. Cette Princesse ne devoit pas être fort jeune, puisqu'il y avoit deja vint huit-ans qu'elle avoit été mariée en premieres nôces, aussi ne la fit-on épouser au Prince de *Bohéme* que pour éteindre les pretentions qu'elle auroit pu porter à un autre époux. L'evénement fit voir, que rien n'étoit plus funeste que ce mariage. Je reviens au Marggrave de Misnie.

Henri fonda deux monasteres celui de *Neuen-*

* Ce mot est usité en Allemagne & veut dire une union qui se fait entre deux ou plusieurs familles souveraines, en vertu de laquelle l'une venant à manquer d'heritiers legitimes, l'autre en recueille la succession.

DE LA MAISON DE SAXE. *Neuenzell* dans la *Lusace*, & celui de *Nimtschen* à *Grim*. Il partagea ses Etats entre ses quatre fils l'an 1263. ALBERT eut la *Thuringe*,
1263. THIERRI eut l'*Osterland* ou le Duché d'*Altenbourg*, & le Païs de *Landsberg*; FREDERIC eut le Bailliage de *Dresden*, la ville de *Hain*, & quelques autres lieux; HERMAN eut aussi quelques Bailliages. Le Marggrave se réserva la ville de *Misnie* & la *Lusace*, & mourut fort
1288. agé l'an 1288.

THIERRI Les deux plus jeunes de ses fils n'eurent point de posterité. *Thierri* tomba dans une embuche que lui tendirent *Eric* Archevêque de *Magdebourg* & les Comtes d'*Anhalt*. Ils l'avoient prié de venir à leur secours contre les Comtes de *Falkenstein*, il y vint avec ses freres de la meilleure foi du monde. Alors l'Archevêque & les Comtes d'*Anhalt* par une trahison détestable se saisirent de lui & de ses freres, & les retinrent prisonniers. Cette lâcheté n'eut pas tout le succès qu'ils avoient esperé. *Herman* & *Frederic* sortirent de prison, *Thierri* fut relâché moïennant une somme d'argent qu'il païa & se voiant en liberté, il sceut châtier l'Archevêque & les Comtes d'*Anhalt* de leur perfidie. Il fit razer *Tauche* & *Barbi* que ce Prelat avoit fortifiées, & contraignit les Comtes de lui abbandonner les villes de *Delizsch* & de *Bitterfeld*, pour les frais de la guerre. Il mourut l'an 1281. il laissa un fils nommé FREDERIC TEUT, ou le *Begue*.

FREDERIC le Begue. Ce Prince ne fut pas plutôt maitre des Etats de son pere qu'il eut un démêlé avec l'Evêque de *Misne*, au sujet de *Dresde* & de *Pirn* que ce Prelat vouloit s'approprier. Leurs forces n'étoient pas égales; le Marggrave n'eut pas de peine à s'emparer de ces deux places, &

mit

mit garnison dans la forteresse de *Stolpen* & dans la ville de *Bischoffswerde*. Sa conduite donnoit de grandes esperances, lors qu'étant empoisonné avec des cerises, il mourut en 1291. sans avoir eu d'enfants de son mariage avec *Hildegarde* de *Baviére*. De la Maison de Saxe.

Il faut à present remonter à son oncle Albert fils ainé du Margrave *Henri*, qui continua la branche, & l'un des plus indignes Princes dont l'histoire d'Allemagne ait fait mention. Du vivant de son pere il avoit epousé *Marguerite* fille de l'Empereur *Fréderic* second. Il avoit eu de cette vertueuse Princesse trois fils *Henri*, *Frederic*, & *Disman*. Une dame de la Cour nommée *Cunigonde d'Eisenberg* alluma dans le cœur d'*Albert* une passion d'autant plus criminelle, qu'elle fut la source d'un grand nombre de forfaits qu'il commit en sa faveur. Comme la Dame n'étoit pas cruelle, elle lui donna bien-tôt un fruit de leurs amours, qui fut nommé *Louis Apicius*, d'autres disent *Apollonius*. Albert livré à sa maitresse ne regarda plus son Epouse que comme une ennemie dont il faloit promptement se délivrer. La vertu de cette Princesse ne servit qu'à la rendre plus odieuse. L'estime générale qu'on avoit pour elle, & la compassion qu'inspiroient à un chacun les mauvais traitements que lui faisoit son Epoux, persuadérent à ce cruel, qu'il n'y auroit aucun des principaux de sa Cour qui voulût se charger du meurtre de *Marguerite*. Il donna cette commission à un garçon dont l'emploi étoit de charrier du bois au chateau de *Wartzbourg*. Sa grande simplicité qui l'avoit fait choisir, pour exécuter ce crime, fut ce qui sauva la vie à la Princesse. Il l'avertit naïvement de l'ordre dont on l'avoit chargé. Il étoit deja nuit, Albert.

elle

DE LA MAISON DE SAXE.

elle embrassa ses deux fils, & par un transport d'amour maternel, mordit à la jouë l'ainé, qui fut surnommé à cause de cet accident *Frederic le Mordu*. *Albert* de *Vargul* Grand maître de sa Maison lui aida à se sauver, & la mena à *Francfort* sur le *Meyn*, où elle mourut de chagrin l'année suivante. Le Margrave *Thierri* se chargea de ses deux neveux.

Leur pere n'eut pas plutôt apris la mort de sa femme, qu'il épousa sa maitresse, & ne songea plus qu'à lui donner une nouvelle marque de sa passion en assurant la *Thuringe* à son fils. La résistance qu'il trouva dans les Etats du Païs & le peu de complaisance que ses deux fils lui témoignérent sur cet article, l'irritérent tellement, qu'il fit enfermer dans un cachot à *Wartzbourg* le Prince *Frederic* que le Comte de *Kefernbourg* avoit arrêté par trahison, & lui avoit lachement livré. Il l'auroit fait mourir de faim dans cet endroit, si ses propres officiers ne l'eussent empêché. Le Prince après avoir langui un an dans les fers, en fut enfin tiré par quelques fidelles serviteurs. L'Empereur *Rodolphe* I. après avoir envain essaié de porter *Albert* à des sentiments plus humains envers ses enfants, ordonna qu'il se contenteroit de la *Thuringe*, & que les deux jeunes Princes auroient la *Misnie*, le Duché d'*Altenbourg* & la *Lusace* dont la mort de *Frederic* le *Begue* permetoit de disposer.

Albert ne tarda gueres à retomber dans son premier égarement, il pretendit qu'ils cédassent la *Turinge* à *Louis*. Les Etats ayant refusé d'approuver ses desirs, il lui fit present de quelques terres les plus belles de ses Etats, auxquelles il ajouta un present en argent de ce qu'il avoit pu tirer de la vente de plusieurs biens qu'il trafiqua. Le Marggrave *Frederic* perdit

dit patience & fit tant qu'il s'assura de la personne d'*Albert*, qu'il fit conduire à *Landsberg*, mais il le remit en liberté peu de tems après à la sollicitation de l'Empereur *Rodolfe*.

DE LA MAISON DE SAXE.

Albert n'étant pas en état de faire sentir à son fils toute sa colere, s'allia avec le Margrave de *Brandebourg* & l'engagea lui & le Comte d'*Anhalt* à se jeter sur la *Misnie*. Ils y furent mal receus. Une bataille qu'ils perdirent couta la liberté à *Evrard*, qui ne la recouvra qu'en païant sa rançon. *Jean* de *Brandebourg* n'appaisa le vainqueur qu'à force de soumissions. *Albert* au desespoir que cette entreprise eût échoué, ne trouva plus d'autre moïen de chagriner son fils, qu'en vendant son païs à *Adolphe* de *Nassau* qui le paia de l'argent qu'*Edouard* I. Roi d'*Angleterre* lui avoit fait tenir pour lever une armée, & agir de concert avec lui contre la France. *Adolphe* plus attentif à ses propres interêts qu'à ceux de l'*Anglois*, alla en *Thuringe* où il se fit detester de ses nouveaux sujets. 1293.

L'année suivante le siége de *Fribourg*, & celui de *Naumbourg* l'occupant, il envoia en *Misnie* le Comte *Philippe* de *Nassau* qui fut 1295. défait près de *Born* par le Margrave *Frederic*. 1296. Sensible à cet affront l'Empereur attaqua *Freiberg* dont il ne put se rendre maître que l'année suivante. Il obligea le Marggrave à lui abbandonner *Rochlitz*, *Leisneek*, & *Grim* pour la rançon de la garnison de *Freiberg* que l'Empereur avoit fait arrêter malgré la capitulation. La ville même de *Meissen* & celle de *Born* lui furent evacuées par accord; mais la révolution que causa dans l'Empire la nouvelle Election d'*Albert* d'Autriche son competiteur, l'obligea de quitter la Saxe & de courir

De la Maison de Saxe.

courir au plus pressé. *Frederic* profitant de son embaras reprit *Rochlitz* par surprise, fit le Comte *Philippe* prisonnier, & pour comble de
1298. joie aprit la mort d'*Adolphe*, qui avoit perdu la vie & l'Empire à la journée de *Rossach*.

Il comptoit bien d'être au bout de tous ses chagrins; persuadé qu'il n'avoit plus rien à craindre, il rendit la liberté au Comte *Philippe* à condition qu'on lui evacueroit les places qu'il avoit perdues. On lui en rendit en effet une partie, mais avant qu'il fût maitre des autres, *Philippe* étoit deja en liberté, & malheureusement il se trouva que le nouvel Empereur n'avoit pas moins de gout pour la *Thuringe* que son prodeceſseur. *Philippe* l'engagea à poursuivre cette acquisition & la guerre se ralluma plus vivement que jamais. *Cunigonde* étoit morte dès l'année 1286. & quelque tems après, Albert avoit epousé en troisiémes noces *Adelaïde* Comtesse de *Castel* & veuve du dernier comte d'*Arenshaug*. Elle avoit une fille qui étoit l'heritiére de cette Comté. *Frederic* l'épousa. Sa belle mere lui donna les moiens de se saisir du chateau de *Wartbourg* près d'*Eisenach* où *Albert* faisoit sa résidence ordinaire. Chassé de ce lieu, ce Prince accablé des malheurs qu'il méritoit, se retira à *Erfort* ou après avoir vendu à la ville quelques villages des environs, pour subsister lui & une douzaine de domestiques, il acheva sa vie dans une extrême misére & generalement meprisé. Sa mort arriva l'an 1314.

Frederic le mordu.

Le Comte *Philippe* de *Nassau* pour se vanger de la maison de Saxe fit assassiner le Marggrave
1307. *Ditman* par un scelérat qui massacra ce Prince dans l'Eglise de Saint Thomas de Leipsic. Frederic pour venger la mort de son frére dont
1308. il devenoit l'héritier, marcha contre *Philippe* à

la tête d'une Armée, battit ses troupes & le tua de sa propre main. DE LA MAISON DE SAXE.

La mort de l'Empereur *Albert* qui fut assassiné presque dans le même tems, acheva de le tirer d'embaras. Il se saisit pour les frais de la guerre des trois villes Impériales *Altenbourg*, *Zuickau*, & *Chemnitz*, qui sont toujours demeurées depuis ce tems là à sa Maison. La guerre qu'il eut contre *Wolmar* de *Brandebourg* ne se termina pas si heureusement pour lui. Il fut fait prisonnier, & quoi que quelques uns de ses fidelles serviteurs le tirassent adroitement du lieu où il étoit détenu, il fut obligé d'abbandonner la *Basse Lusace* dont l'Electeur s'étoit emparé. Il gouverna encore long tems avec beaucoup de réputation. Mais sur le declin de ses jours il tomba dans une profonde melancolie.

Il étoit attentif à voir jouer une comédie où l'on représentoit la Parabole des cinq vierges sages & des cinq folles. La forte réflexion qu'il fit sur ce que ni l'importunité de leurs priéres, ni l'intercession de la sainte vierge, ni celle des saints n'avoient pu obtenir la grace des cinq vierges folles, le jetta dans une sombre réverie. Il y avoit deja quelque tems qu'il ne faisoit plus que languir, lors qu'une apoplexie l'emporta l'an 1326. Son mariage 1326. avec l'heritiére d'*Arenshaug* lui apporta pour dot la souveraineté d'*Arenshaug*, de *Jéne*, de *Neustadt* & de quelques autres lieux qui furent annexez à son Patrimoine.

FREDERIC son fils surnommé le *Serieux*, FREDERIC le serieux. aidé de l'Archevêque de *Maience* & du Landgrave de *Hesse* se rendit maître de *Trefort*. De là vient que cette ville est encore aujourd'hui possedée en commun par ces trois Puissances.

Un jour qu'il traversoit à cheval la ville d'*Erfort*,

DE LA MAISON DE SAXE. *fort*, *Herman* Comte de *Weimar* le voiant passer lui demanda où il alloit, en des termes fort insultans. Frederic dont le caractére étoit très eloigné de la plaisanterie, n'eut garde d'en pardonner une si mauvaise, il obligea le comte de lui faire satisfaction, de lui ceder la ville d'*Orlemonde*, & de donner après sa mort la Comté de *Weimar* à lui & à ses heritiers; ce qui fut exécuté.

Le mariage de son fils avec Catherine fille du Prince *Henri* de *Henneberg* apporta à la Maison de Saxe la Principauté de *Cobourg*.

1347. La haute estime où il estoit obligea les Electeurs à lui décerner la Couronne Impériale, après la mort de Louis IV. mais comme il eût falu la disputer à Charle IV. qui en avoit deja pris possession, il ne jugea pas à propos de s'embarquer dans une guerre, qui pouvoit lui estre funeste, & il aima mieux vendre ses pretentions à l'Empire pour une somme d'argent.
1349. Il n'eut pas joui long tems de cette dignité, car il déceda deux ans après; & laissa quatre fils, à savoir FREDERIC le *Sévére* qui lui succeda, BALTAZAR qui après avoir bien augmenté son appanage par ses deux mariages, ne laissa qu'un fils en qui sa posterité fut éteinte, *Louis* Evêque d'*Halberstadt*, & ensuite de *Bamberg* puis Archevêque de *Magdebourg*, qui se rompit le cou aux jeux du carnaval de 1340. & *Guillaume* surnommé le *Borgne*, qui fit aussi plusieurs acquisitions, & n'eut point d'enfans. Ainsi il n'y eut de ces quatre que FREDERIC qui continua la famille.

FREDERIC le sévére. Il depouilla les Seigneurs à qui appartenoient les villes de *Reussen*, *Zigenrick*, *Triptis*, *Stein*, *Weide*, & *Ronnebourg*, & obligea les héritiers du Comte *Gontier* de *Swartzenbourg*

à

à lui donner les trois chateaux de *Dornbourg* de *Windbourg* & de *Greiffenbourg* pour les pretentions qu'il formoit sur *Franckenhausen* & *Arnstadt*. Il acheta de *Magnus*, Duc de *Brunswic*, *Sangerhausen* & *Landsberg*. Il fit aussi une Alliance de confraternité entre les Landgraves de *Thuringe* & de *Misnie* & les Landgraves de *Hesse*, & mourut enfin l'an 1380.

De la Maison de Saxe.

1372.

1380.

De trois fils qu'il avoit, le dernier nommé *George* qui avoit sa residence à *Cobourg* mourut dans le célibat. Le second nommé GUILLAUME II. ne voulut point se marier & aida à son frere Ainé FREDERIC le *Belliqueux*, à amasser de grands biens. *Gérard* Comte de *Swarzbourg* Evêque de *Wurtzbourg* leur vendit le Bailliage de *Königsberg*. Ils ôtérent la seigneurie de *Heldrungen* à ceux à qui elle appartenoit, & en investirent les Comtes de *Hohnstein*. *Fréderic* se rendit maitre de *Frauenstein*. *Guillaume* acheta le Margraviat & l'Electorat de *Brandebourg*, & le revendit au Comte *Frederic* de *Hohenzollern* Burgrave de Nuremberg. Il mourut en 1425. & laissa à son frere les grands biens qui lui avoient aquis le surnom de *Riche*.

I. Frederic le Belliqueux & Guillaume le riche.

Pendant la guerre des Hussites, FREDERIC rendit à l'Empereur *Sigismond* des services si essentiels que ce Prince crut ne le pouvoir dignement récompenser qu'en lui conferant le titre de *Duc & Electeur de Saxe*, après la mort de l'Electeur *Albert*. Il y ajouta encore le Palatinat de *Saxe* & la Comté de *Brenne*, malgre les oppositions que tacha d'y apporter *Henri* Duc de *Lauënbourg*. L'investiture en fut donnée l'an 1423.

Frederic devient Duc & Electeur.

1423.

L'université de *Leypsic* le reconnoît pour son fondateur; il l'avoit érigée dès l'an 1409. Les services qu'il avoit rendus à l'Empereur

De la Maison de Saxe.

dans la guerre contre les Hussites attirérent ces rebelles dans les Etats du nouvel Electeur. Ils y firent de grands ravages dans la *Luzace* & dans la *Misnie*, les efforts qu'il leur opposa ne furent point capables de les reprimer & l'an

1426. 1426. ils lui taillerent en pieces sept mille hommes de son armée à la journée d'*Aussig* en *Bohéme*. *Frederic* mourut deux ans après, & laissa deux fils FREDERIC le *Pacifique* & GUILLAUME.

II. Frederic le Pacifique & Guillaume.

Ils n'imiterent pas la bonne intelligence de leur pére avec leur oncle. Loin de suivre cet exemple domestique, ils se brouillérent ensemble au sujet du partage qu'ils devoient faire de la succession. Des personnes

1428. interessées aigrirent le Duc *Guillaume* contre son frere, l'animosité fut poussée si loin que la guerre fut declarée. Le Duc s'étant avancé pour reconnoitre le camp de l'ennemi, un Canonier demanda à l'Electeur s'il fairoit une décharge de l'Artillerie. *Fais ce que tu voudras*, lui repliqua Frederic, *mais garde toi d'attraper mon frere*. Ce mot rapporté au Duc *Guillaume* le desarma. Il se reconcilia avec l'Electeur & chassa d'auprès de sa personne ceux dont les conseils pernicieux lui avoient fait prendre les armes. Il les depouilla même de *Cobourg* & des terres qu'il leur avoit données dans la *Franconie*. Il épousa *Anne* d'*Autriche* fille d'*Albert* II. & pour fureté de la dot on lui engagea le Duché de *Luxembourg*; mais comme il estoit deja engagé à *Elisabeth* pour une pareille dette, le droit de cette derniere Princesse prévalut, & passa à *Philippe le Bon*, Duc de *Bourgogne*, qui s'empara de ce Duché l'an 1444.

Le Duc *Guillaume* lui céda ses pretentions pour cent vingt mille Ducats. Anne étant morte, il se remaria & mourut dans sa 6c. année,

née, sans avoir eu d'enfants. L'Electeur son frere l'avoit deja précédé en 1461. De ses deux fils ERNEST & ALBERT le *Courageux* sont sorties les deux illustres branches distinguées par les noms d'*Ernestine* & d'*Albertine*. DE LA MAISON DE SAXE. VII ERNEST & ALBERT.

L'ainé n'avoit pas plus de quatre ans & le second plus de deux ans, lorsqu'ils furent enlevez du chateau d'*Altenbourg* où ils étoient élevez. Un Gentilhomme nommé *Kuntzen* de *Kauffunghen* qui avoit été au service de l'Electeur, & fait prisonnier dans la guerre de Bohéme, avoit été obligé de païer sa rançon de son propre bien. Ce souvenir lui tenoit au cœur. Pour s'en dedommager il resolut d'enlever les deux fils de ce Prince. Son dessein étoit déja exécuté, mais par bonheur on s'apperceut bien tot de l'enlevement, on poursuivit le ravisseur. Les deux Princes furent ramenez & *Kuntzen* païa de sa tête. Les deux freres gouvernerent en commun après la mort de leur pére. Ils augmenterent leurs Etats par l'acquisition de la Principauté de *Sagan*, des Seigneuries de *Sorau* de *Storchau* & de *Betzkau*.

Leur sœur fut Abesse de *Quedlimbourg*. Les habitants dont cette qualité la rendoit souveraine, refusérent de lui obéir, mais les deux Freres les firent rentrer dans le devoir, & attacherent à leur maison la Prevôté héreditaire de cette Abbaie.

Ce fut sous leur gouvernement qu'on découvrit les riches mines de *Schnéeberg*. Sans parler des *Marcassites*, il s'y trouva une masse d'argent pur qui pesoit quatre cents quintaux, sur laquelle le Duc Albert fit metre le couvert dans la mine même, & étant à table, il dit qu'il tenoit l'Empereur *Frederic* pour un grand & puissant seigneur, *mais je ne crois pourtant* Table magnifique.

 pas

pas ajouta-t-il *qu'il ait une table aussi precieuse que celle ci.* L'electeur & lui se rendirent maîtres de *Plawen*, d'*Adorf* d'*Oelsznitz* & du Burgraviat de *Misnie.* Il avoient toujours gouverné ensemble; mais à la fin ils jugerent à propos de partager leurs Etats, afin de prévenir les disputes qui pouvoient survenir entre leurs héritiers. L'Electeur eut la *Thuringe* & le territoire de *Cobourg. Albert* eut la *Misnie* avec le *Voigt-land.* Les mines ne furent point partagées & ils les possederent en commun. *Ernest* mourut dans sa quarante sixieme année. Il est, diton, le premier qui se qualifia *Grand Marêchal & Electeur de l'Empire.*

1486. Le Duc *Albert* qui lui survêcut fut si utile à l'Empereur *Frederic* III. contre *Mathias* Roi de *Hongrie* & les Mecontents des Païs bas, & il lui rendit de si grands services, qu'on l'appela le *Bras droit de l'Empire.* On assure même que *Mathias* dit plus d'une fois que sans ce Prince, il étoit sur de faire dresser sa tente au milieu de l'Empire. Par reconnoissance l'Empereur lui donna l'Expectative des deux Duchez de *Juliers* & de *Cleves.* Quoi qu'en effect les Ducs de *Saxe* n'aient pu jouïr de ces deux Duchez sur lesquels ils conservent toujours leurs pretentions. *Frederic* III. donna en propre au

1494. Duc *Albert* la *Frise Orientale* & l'*Occidentale.* Les conseillers de ce Duc le dissuadoient d'accepter ce don, & se fondoient sur le caractere mutin des habitants qu'on ne pourroit réduire. Le tems fit voir qu'ils avoient raison. *Albert* zelé pour les interêts de l'Empire, crut ne devoir pas se rebuter pour les difficultez; & se mit en tête de prendre possession de ce nouvel état. La ville de *Groningue* lui résista vigoureusement; & l'un des principaux

1500. vassaux à savoir le Comte d'*Emden* l'abbandonna.

dônna. Ce peuple ferme & opiniâtre dans sa résolution s'atroupa & assiégea *Henri*, second fils d'*Albert*, dans *Franecker*, sa hardiesse alla jusqu'à faire forger une chaine pour pendre ce Prince, si tôt qu'on l'auroit pris. Le Duc *Albert* n'eut pas plutôt appris le danger où étoit son fils, qu'il vola à son secours, tomba sur les mecontents, en tua un grand nombre & dissipa le reste, la chaine se trouva dans le butin, & *Henri* la garda, comme un monument du danger dont son pére l'avoit delivré. *Albert* songea en suite à reduire la ville de *Groningue*; mais il ne vit pas la fin de ce siége; on ne sait s'il mourut d'une maladie ou d'une blessure. DE LA MAISON DE SAXE.

BRANCHE ERNESTINE.

L'Electeur *Ernest* laissa deux Princes FREDERIC & JEAN. Le premier eut le surnom de *Sage*, qu'il mérita par l'habileté avec laquelle il se conduisit dans des tems remplis de troubles. L'université de *Wittemberg* lui doit sa fondation, & ce fut dans cette université & sous la protection de cet Electeur que *Martin Luther* commença à prêcher contre les indulgences. FREDERIC le Sage. 1501.

Après la mort de *Maximilien* les Electeurs proposérent à Frederic d'accepter la couronne Impériale. Il la refusa genereusement, non pas à cause de sa vieilleisse comme le dit un * auteur, car il n'avoit que cinquante six ans à lors; 1517.

* Heiss Hist. de l'Empire, livre 6. Chapitre 10. Cet auteur se trompe encore quand il dit dans la vie de Charle V. que Luther fut mené au Chateau de wesberg près Hallestad; il devoit dire Wartbourg près Eisenac. Il est étonnant que cet auteur étant Allemand soit si plein de fautes.

lors; mais par un principe de grandeur d'ame; & il engagea les Electeurs à la conserver à *Charle* petit fils de *Maximilien*. Son desintéressement

1519. parut dans le refus qu'il fit de trente mille ducats que les ministres de ce Monarque lui offrirent pour reconnoitre ses bons offices, il deffendit à ses domestiques d'en rien recevoir.

L'Empereur aïant proscrit *Luther* à la Diete de

1520. *Wormes*, l'Electeur fit enlever ce docteur par quelques cavaliers & l'envoia en sûreté au château de *Wartbourg*, où il eut tout le tems de méditer son sistême, pendant neuf mois qu'il s'y tint caché. *Frederic* le sage mourut l'an 1525. comme il avoit vêcu dans le célibat, sa succession & l'Electorat échurent à son

V. Jean le constant.

Frere JEAN, surnommé le *Constant*. Ce titre lui fut donné par les Protestants à cause de la fermeté qu'il temoigna en leur faveur & que ne purent ébranler les solicitations des Catho-

1530. ques. Ce fut lui qui présenta à *Charle* V. la profession de foi, à la Diéte d'*Augsbourg* avec les autres Etats protestants & c'est de cette profession que les Lutheriens s'appellent de la Confession d'*Augsbourg*, quoi qu'ils s'en soient fort éloignez dans la suite. Lorsque cet Empereur fit élire son Frere *Ferdinand* Roi des Romains; l'Electeur de *Saxe* protesta contre cette Election, par son fils le Duc *Jean Frederic*, & engagea les autres Etats protestans à faire une ligue entre eux, pour le maintien de leur Religion. Le lieu de l'assemblée fut *Smalcalde* d'ou cette ligue prit son nom. Il mourut peu de tems après avoir formé cette intrigue qui fut si funeste à sa maison. L'Ainé de ses

VI. Jean Frederic le magnanime.

deux fils JEAN FRIDERIC à qui les Protestants donnerent le surnom de *Magnanime* lui succeda dans la dignité Electorale & le cadet

1532. JEAN ERNEST mourut sans enfants en 1553.

Nous

Nous n'entrerons point dans les details de la guerre que cet Electeur alluma contre l'Empire, & qu'il commença en 1546. On en a déja vu dans le premier chapitre de ce volume, le mauvais succès * qui couta l'Electorat à *Jean Frederic*, & pensa lui faire perdre la tête, après que l'Empereur l'eut fait prisonnier. La Dignité Electorale passa àlors à la Branche cadette en la personne de *Maurice* qui fut le VII. Electeur de Saxe. *Jean Frederic* eut alors besoin de toute sa magnanimité pour soutenir constamment le poids de sa mauvaise fortune; l'Empereur ne lui rendit sa liberté qu'en 1552. encore y fut-il forcé par l'Electeur *Maurice*. Ce dernier étant mort, l'Ancien Electeur voulut rentrer dans sa dignité, mais *Auguste* frére & héritier de Maurice défendit son droit. Ils s'accommodérent néanmoins, & moïennant un échange de quelques bailliages & villes, *Jean Frédéric* conserva durant sa vie le Titre d'Electeur. Mais il renonça à la Dignité effective, & abbandonna de plus toute la *Misnie*, & les mines. Il signa ce traité peu de jours avant sa mort qui arriva le 3. de Mars 1554. † *Ce grand homme, selon le témoignage même de ses Ennemis, égala les plus excellens Princes par sa douceur, sa prudence, & sa bravoure; mais il en surpassa un grand nombre par sa noble constance, superieure à tous les coups de l'adversité.* Cet eloge que j'emprunte du President de Thou, ne sauroit estre suspect. Ses deux fils formerent deux Branches de *Gotha* & de *Weimar*, la premiere fut éteinte dès l'année 1596. nous en dirons pourtant quelque chose par ce qu'elle fournit un fait qui est fort remarquable dans l'histoire de l'Empire.

DE LA MAISON DE SAXE.

1547.

L'Electorat vient à la Branche Albertine.

1552.

1554.

I 4 *Jean*

* Page 34. & suiv.

† Thuan: Hist. sui temp.

De la Maison de Saxe.

Jean-Frederic II. surnommé le *Mediateur* fils ainé de *Jean Frederic* le *Magnanime*, & son frere *Jean Guillaume* jouissoient d'une grande tranquilité, ils avoient même fait quelques acquisitions; mais l'Ainé eut le malheur de donner retraite à un scélérat nommé *Guillaume de Grombach*. Cet homme qui é- toit d'une famille noble de *Franconie*, servant dans les troupes d'Albert de Brandebourg fut soupçonné d'avoir égorgé *Melchior* de *Zoëbel* Evêque de *Wurtzbourg*, on lui saisit ses biens, & comme il savoit quel suplice lui étoit destiné, il courut long tems l'*Allemagne* sans y trouver de retraite, où il pût être en sureté. Lassé de cette vie vagabonde, il se résolut de rentrer dans ses biens par une voie digne de lui. Il engagea douze cents hommes à qui il donna rendez-vous. Il se mit à leur tête, surprit la ville de *Wurtzbourg*, & désarma les bourgeois, leur faisant entendre qu'il n'en vouloit qu'aux gens d'Eglise. Ensuite il fit piller les Eglises, violer les Religieuses, saccager la ville & obligea ce qu'il put prendre d'Eclesiastiques & de Gentilshommes, à le declarer innocent du meutre de l'Evêque, à lui rendre ses biens, & à le defendre même contre l'Empereur, s'il desaprouvoit ce qu'ils venoient de faire. Après avoir pris leur serment, il paia ses troupes, les congédia & se retira dans son château de *Helling*, vers la frontiere du Duché de Cobourg.

Histoire de Grombach

1563.

L'Empereur *Ferdinand* irrité de cette action, la déclara injurieuse à la Majesté de l'Empire, dégagea le Clergé & la Noblesse de Wurtzbourg du serment que Grombach leur avoit arraché & le mit lui & ses complices au ban de l'Empire. *Jean Frederic* le *Médiateur*, Duc de *Gotha*, ne fit pas beaucoup de

cas

cas de cette proſcription, & non content de donner une retraite obſcure à ce brigand, il l'honora d'une charge de Conſeiller, il l'écouta même juſqu'a ſe laiſſer perſuader de reprendre la dignité Electorale. *Maximilien* étant parvenu à l'Empire fit reſoudre à la Diéte d'Augsbourg en 1566. que ceux qui avoient eu part au pillage de *Wurtzbourg* ſeroient ſaiſis & livrez au ſuplice. Le Duc de *Gotha* s'opiniatrant à deffendre *Grombach*, fut mis lui même au Ban de l'Empire & l'execution en fut commiſe à l'Electeur *Auguſte*, qui l'alla aſſiéger dans *Gotha* où s'étoit renfermé *Grombach* avec ſes complices. Le ſiége fût lent peut-être pour donner plus de tems au Duc de reflechir ſur ſa faute. Il n'en étoit pas capable, obſedé comme il étoit par Grombach & par les autres bandits qui s'étoient emparez de ſon eſprit. La ville fut priſe enfin, & on remarque que ce fut à pareil jour que l'Evêque de *Wurtzbourg* avoit été aſſaſſiné.

De la Maison de Saxe.

1566.

Le Duc de Gotha fut envoié à l'Empereur, declaré déchu lui & ſes enfans de la ſucceſſion de ſon Pere, & condamné à une priſon perpetuelle où il mourut en 1595.

Le Duc de *Weimar* à qui *Gotha* appartenoit depuis le malheur de ſon frere, donna à ſes deux neveux quelque apanage pour leur ſubſiſtance. L'ainé *Jean Caſimir* eut *Cobourg* & mourut ſans enfants; le ſecond *Jean Erneſt* eut *Eiſenach*, après avoir eu un fils qui ne vecut que 8. jours, il mourut agé de 72. ans en 1638. Avec lui finit cette branche de *Gotha*.

La Branche Erneſtine ne ſubſiſtoit plus que dans la Poſterité du Duc de *Weimar*. De deux autres freres qu'il avoit eus & dont nous n'avons point parlé, le dernier étoit

De la Maison de Saxe.

mort sans avoir été marié, l'autre n'avoit pas vecu assez vieux pour le pouvoir être; & lui-même avoit paié le tribut à la nature l'an 1573.

1573. Ses deux fils vécurent en parfaite union & gouvernerent leurs Etats, sans les partager, l'aîné *Frederic Guillaume*, Duc d'*Altenbourg* eut la Tutelle des Enfants de l'Electeur *Christian* I. nous parlerons ailleurs de son administration. Ces deux Princes jugérent enfin à propos de faire le partage de leurs Etats. Ils se devoient rendre pour cet effet à *Altenbourg*,

1602. mais la mort imprévue de *Frederic Guillaume* rompit leurs mesures. Il laissoit trois fils dont l'aîné étoit agé de cinq ans & quelques mois, sans parler du quatriéme qui nâquit 7 mois après la mort de son Pere. L'Electeur *Christian* II. fut prié de se charger de leur tutelle conjointement avec le Duc *Jean* leur oncle, & de rendre aux fils le service qu'il avoit receu du Pere. L'assemblée fut indiquée à *Weimar* pour le 28 d'Octobre, de l'an 1603. *Philippe Louis* de *Neubourg* Comte Palatin s'y trouva, il y prenoit interêt en qualité d'aïeul maternel.

La principauté de *Weimar* se trouva dans le partage du Duc *Jean* & le Duché d'*Altenbourg* dans celui des Enfants de *Frederic Guillaume*. Ainsi la ligne Ernestine fut subdivisée en deux autres Branches à savoir celle d'*Altenbourg* & celle de *Weimar*. Comme la derniere a été éteinte en 1672. Nous nous contenterons de dire que l'aîné des quatre enfans, mourut agé de quarante & deux ans sans posterité. Deux autres de ses Freres l'avoient déja précédé. Le dernier de tous, à savoir le Posthume lui succéda & eux deux fils dont l'aîné vecut neuf ans & le second quinze. Reprenons la Bran-

che

U K.

…ch.

…rnest qui residoit à Cobourg.
†

Jean
Guillaume
I.

Jean
D. de
Weymar

…rnest D. de …otha. | Frederic Guillaume † | Bernard l'un des plus fameux Heros de son tems. †

Henri de Romhild, ‡ | Christian d' Eisenberg, ‡ | Ernest de Hildburg-hausen. | Jean Ernest de Saalfeld.

cl
ar.
ur
lui
Gr
fer
&
fi
pa
l'A

du
le
ve
ve
lu
m
m
F
le
d
i
fi
t
d
di
bl
fi

a
re
fi
b
re
d
v

l

che de *Weimar*. La mort du Duc Jean qui arriva deux ans après le partage, en causa un autre. D'onze Princes qu'il avoit eûs, il lui en restoit sept. JEAN *Ernest*, *Frederic* V. GUILLAUME Duc de *Weimar*, *Albert* Duc d'Eisenack, *Jean Frederic*, ERNEST Duc de Gotha, & le fameux BERNARD Duc de Saxe *Weimar*, si connu par ses qualitez héroïques & par la part qu'il eut dans la guerre de la *Suede* contre l'Allemagne.

DE LA MAISON DE SAXE.

1605.

JEAN ERNEST prit parti contre l'Empereur durant la guerre de Bohéme au sujet de l'Electeur Palatin & ensuite durant la guerre avec le *Danemarck*; il mourut en 1626. sans avoir fait d'Alliance. Les six autres Princes lui avoient laissé tout l'Etat à gouverner. FREDERIC fut tué à la Bataille de * *Fleurus*. ALBERT se maria & n'eut point d'Enfans. *Jean Frederic* & *Bernard* ne se mariérent point. Si les Princes souverains ne se marient que pour donner des successeurs à l'Etat, il n'étoit pas nécessaire que tous fissent alliance; les deux freres *Guillaume de Weimar*, & *Ernest de Gotha* y avoient abondamment pourvu. Les deux lignes qu'ils formérent se partagerent en dix autres, que nous metons ici dans une table afin qu'on les concoive avec moins de confusion.

Maison de Saxe Weimar.

Le Duc GUILLAUME DE WEIMAR prit les armes dans la guerre de *Suéde* contre l'Empire, il se trouva à plusieurs Batailles où il signala sa valeur; mais dans la derniére il fut blessé & fait prisonnier. L'Empereur lui aiant rendu la liberté à la considération de l'Electeur de *Saxe*, le Duc n'en rendit pas moins des services considérables aux *Suédois*. Il se rendit

* Cette bataille dont nous parlons encore ailleurs se donna en 1622.

De la Maison de Saxe. maitre d'*Erfort* de *Goszlar* de *Göttinghen*, & plusieurs autres places. Le traité de *Prague* le reconcilia enfin avec l'Empereur. Il mit bas les armes pour ne les plus reprendre & partagea avec ses Freres les Etats de leur Pere, qu'ils avoient jusques là possedez en commun. Il emploia le repos dont il jouïssoit, à rebatir le château de *Weimar* que le feu avoit depuis peu ruiné, il dressa d'excellentes loix & fit des réglements fort avantageux pour ses sujets. Il mourut en 1660. & laissa quatre fils JEAN ERNEST qui continua la branche de *Weimar*, ADOLPHE GUILLAUME qui fit celle d'EISENACH, mais les cinq fils de ce Prince n'aiant pas vêcu, le titre d'*Eisenach* échût au troisiéme qui fut JEAN GEORGE auteur de la Branche d'*Eisenach* d'aujourd'hui. Le quatriéme fut BERNARD Duc d'*Yene*, dont la posterité a aussi manqué. Ainsi ces quatre branches se reduisent à deux qui sont WEIMAR & EISENACH. La maison de SAXE-WEIMAR fut continuée comme nous venons de dire par *Jean Ernest*, dont le fils ainé GUILLAUME ERNEST mourut l'an 1703. sans enfans, quoique marié. Le second JEAN ERNEST eut entre autres enfans, ERNEST AUGUSTE né en 1688. qui a pour fils le Prince Guillaume Ernest né le 4. Juin 1717.

Ses Etats. Ses Etats sont la ville de *Weimar*, le chateau qu'y fit rebatir Guillaume dont il porte le nom, on l'appelle *Wilhelmsbourg* (c'est la Residence du Duc Regent) quelques petites villes, & Bailliages d'alentour, outre les quatre villes *Dornburg*, *Roslau*, *Burgel*, & *Heusdorf*, il possede aussi *Ilmenau* dans la Comté de Henneberg.

Maison de Saxe Eisenac. Nous avons deja remarqué que la Posterité d'*Adolphe* aiant fini par la mort de cinq fils qu'il

qu'il avoit, dont quatre décéderent au berceau, celle de *Jean George* qui n'avoit eu pour son partage que *Marcksul* lui fût substituée. Ce Prince entre autres fils eut JEAN GUILLAUME qui hérita en 1660 d'*Yene* & de son territoire, par le decès du jeune Prince *Jean Guillaume* fils de *Bernard*. Il herita ensuite d'*Eisenac* à la mort de JEAN GEORGE II. son Aîné en 1698. De cinq fils qu'il à eus de ses trois Alliances, il ne lui reste que l'ainé, GUILLAUME HENRI né le 10. de Novembre 1691. ce dernier a epousé en 1713. une Princesse de *Nassaw-Idstein*, de laquelle il n'a point encore eu d'enfants. De la Maison de Saxe.

Ses Etats sont *Eisenach*, auprès de laquelle se trouvent le chateau de *Wartbourg* fameux par la retraite de Luther, & par la résidence de plusieurs Princes de la maison de Saxe; celui de *Marcksul*, qui a été la Résidence des Ducs de *Saxe-Eisenac* d'aujourd'hui, avant qu'ils eussent la ville d'*Eisenac*. Quelques Bailliages & petit villes d'alentour. La ville d'*Yene* célebre par son université qui est une des plus considerables de la Basse Allemagne; *Alstedt* ancienne residence des Ducs de Saxe & *Kalten Northeim*. Ses Etats.

ERNEST Duc de *Gotha*, dont nous avons parlé ci-devant, se trouva engagé dans le parti de la Suéde contre la Maison d'Autriche, par l'exemple que lui en donnerent les Princes de sa famille. Il rendit de si grands services à cette couronne, que *Gustave Adolfe* ne put lui refuser une estime toute particuliére & le distingua de la plus part des Princes qui s'étoient attachez à ses interêts. A l'attaque où ce Roi défit le Comte de *Tilli*, en faisant traverser le *Lech* à son armée; pendant que l'infanterie le passoit sur les pontons, le cavalerie le passoit Maison de Saxe Gotha. 1632.

 par

DE LA MAISON DE SAXE.

par un endroit où cette riviere est guéable. Le Duc *Ernest* fut un des premiers sur le rivage que defendoient les Ennemis & contribua beaucoup à la victoire que remporterent les confederez. Mais le froid qui le saisit dans l'eau, affoiblit fort sa santé, & il en fut incommodé toute sa vie. Ce froid au reste ne passa point jusques à son cœur, & il se batit en lion. Lors que dans la suite le Duc *Bernard* lui confia l'administration de l'Evêché de *Wurtzbourg* en l'absence de l'Evêque qui étoit Imperialiste, il s'en acquita avec tant de probité, que l'Evêque qui rentra dans ses Etats a-
1634. prés que la Bataille de *Nordlingue* eut changé la face des affaires, avoua que son païs ne pouvoit être mieux gouverné qu'il l'avoit été son absence.

Quand *Ernest* vit que l'Electeur de Saxe s'accommodoit avec l'Empereur par le traité de
1637. *Prague*, il souhaita de l'imiter & depuis ce tems là il ne songea plus qu'à rendre ses sujets heureux, & à metre son Païs en bon état. La Branche d'*Altenbourg* etant éteinte en 1672. il prit possession de la succession quelle laissoit, & la partagea ensuite à l'amiable avec la Branche de *Weimar*. A la place du château de *Grimmenstein* que l'Electeur avoit fait razer par ce qu'il avoit servi de retraite à *Grombach* & à ses complices, il en fit rebatir un autre beaucoup plus beau, qu'il appela *Friedenstein*, ou le chateau de la Paix. Sa Sentence familiére étoit celle ci, *les Souverains viennent de la terre, ils dominent sur la terre, & ils retournent à la terre.*

Ce Prince à qui de grandes vertus avoient aquis le titre de *Pieux* mourut l'an 1675. Il eut sept fils qui formérent autant de Branches FREDERIC Duc de *Gotha*, ALBERT Duc de

Cobburg, BERNARD Duc de *Meinungen*, HENRI de *Römbild*, CHRISTIAN Duc d'*Eisenberg*, ERNEST Duc de *Hildburghausen* & JEAN ERNEST Duc de *Saalfeld*. Les Branches de *Cobourg* de *Römhild*, & *d'Eisenberg*, ne subsistent plus. *Albert* n'eut qu'un fils qui mourut dès sa premiere année, *Henri* n'en eut point du tout, & *Christian* n'eut de ses deux Alliances qu'une Princesse, mariée au Duc de *Holstein-Gluckbourg*. Ainsi les sept Branches se reduisent maintenant à quatre qui sont SAXE-GOTHA, SAXE-MEINUNGEN SAXE-HILBURGHAUSEN, & SAXE-SAALFELD. DE LA MAISON DE SAXE.

FREDERIC, Duc de *Gotha* mort âgé de 45. ans, en 1691. laissa deux fils, dont l'ainé s'appelle aussi FREDERIC, & le second *Jean Guillaume*, ce dernier fut tué au siege de Toulon le 15. d'Aout 1707. après avoir donné en diverses occasions des marques d'un courage héroique. Il avoit alors trente ans. Son frere ainé aujourd'hui Duc de *Gotha* a six Princes vivants, dont les deux ainès sont actuellement occupez à voïager. L'ainé de tous s'appelle *Frederic*, comme son Pere & son Aieul.

Les Etats de la Maison de *Saxe Gotha* sont *Gotha*, ville où est la Residence du Duc, avec le chateau de *Friedenbourg*, plusieurs places & Bailliages des environs; *Altenbourg*, *Orlamunde*, *Eisenberg* avec son district; & quelques Bailliages. Ses Etats.

BRANCHE DE SAXE-MEINUNGEN.

BERNARD Duc de *Meinungen* qui mourut le 27 Avril 1706. agé de 57. ans laissa trois fils; l'ainé ERNEST LOUIS a actuellement trois Princes dont le premier s'appelle JOSEPH BERNARDIN né en 1706.

Les

DE LA MAISON DE SAXE. Ses Etats.

Les Etats de cette Branche sont *Meinungen* ville capitale de la Comté de *Henneberg Mansfeld. Wasungen* & *Saltzungen* avec leur Bailliages.

MAISON DE SAXE-HILDBURGHAUSEN.

ERNEST Duc de *Hildburghausen* où *Hilperhausen* qui décéda en 1715. laissa deux Princes, ERNEST FREDERIC, & JOSEPH MARIE FREDERIC GUILLAUME HOLLANDIN. L'ainé a un fils de meme nom, né le 17. Decembre 1707. & deux autres.

Ses Etats

Ses Etats sont les villes de *Hildburghausen* & de *Heldburg*, il est en dispute pour la ville de *Römhild*, mais en attendant que la chose soit décidée, le Cercle de Franconie y tient garnison.

MAISON DE SAXE-SAALFELD.

JEAN ERNEST Duc de *Saalfeld* a quatre Princes dont l'ainé s'appelle *Christian Ernest*. Ceux qui suivent sont *Guillaume Frederic*, *Charle Ernest*, & *François Josias*.

Ses Etats

Ses Etats sont la ville de *Saalfeld* avec un tres beau territoire qui étoit autrefois le Patrimoine d'une Abaïe à laquelle le rang & titre de Prince étoit attaché.

BRAN-

BRANCHE ALBERTINE

OU

L'ELECTORALE

D'AUJOURD'HUI.

ON à deja vu que *Frederic* le Pacifique eut deux fils, à savoir *Ernest* dont nous venons de parcourir la posterité & ALBERT de qui sont descendus les Princes de la maison qui occupe aujourd'hui l'Electorat de *Saxe*, & le Trône de *Pologne*. Nous avons même donné un abregé de sa vie & dit comment il mourut durant le siége de Groningue. GEORGE Barbu où le Riche. 1500.

Dans la disposition qu'il avoit faite de ses Etats entre ses deux fils, il laissoit tous ses païs d'Allemagne à l'aîné nommé *Albert* comme lui, & la *Frise* à Henri, c'est à dire rien; car l'indocilité des *Frisons* ne permetoit pas de comter leur Souveraineté pour quelque chose, & *Henri* n'étoit pas en état de les ranger au devoir. *Henri* laissa donc ce droit à son frere, qui lui donna les Bailliages de *Freiberg* & de *Wolckenstein* (se reservant les mines & la monnoie du premier,) à quoi il joignit 12500 florins de pension & cinquante pieces de vin.

George garda pour soi le reste du païs qu'il accrut par l'acquisition de la Comté de *Leissnigk*, & de la Seigneurie de *Penick* après la mort de *Hugue* dernier comte de cet Etat. Rebuté enfin de voir qu'on ne faisoit que des efforts inutiles, pour subjuger la *Frise*, il la vendit à l'Archiduc *Charle* l'an 1715. Il vend la Frise. 1515.

George

DE LA MAISON DE SAXE.

George, ne jugeoit pas si favorablement de Luther que les autres Princes de sa maison. Il n'epargna rien pour le traverser & empêcher les progrès du Lutheranisme ; mais il mourut, après avoir vu éteindre sa posterité avant lui, & les Catholiques eurent d'autant plus lieu de le regreter, que son Frere étoit un des plus zelez partisans de la confession d'Augsbourg.

1539.

HENRI le Pieux.

HENRI ne fut pas plutôt maître de tout le Païs qui avoit appartenu à son pere, qu'il y fit venir Luther, y établit sa doctrine & en bannit l'exercice de la Religion Catholique. Les Lutheriens par reconnoissance lui donnerent le surnom de Pieux. Il ne jouït que deux ans de cette riche succession & mourut en 1541.

1541. VII. MAURICE.

MAURICE l'aîné de ses deux fils gouverna tout l'Etat pendant qu'Auguste qui étoit le cadet fut en Hongrie. Comme il se menageoit peu, son courage le jetta dans un extrême peril. Son cheval avoit deja été tué sous lui, il étoit entourré de Turcs; un de ses domestiques le couvrit de son corps jusqu'à ce qu'on eût apris au camp le danger où étoit ce Duc, & qu'on eût envoïé l'en dégager. Ce fidelle domestique tout criblé de coups ne vêcut pas assez pour recevoir la recompense de sa vertu.

Maurice fit un échange avec la Maison de Schönbourg, de la Seigneurie de Penick, contre Hohnstein, & quelques autres lieux qu'elle lui donna sur la frontiere de Bohéme.

Au commencement de la Guerre de Smalcalde, l'Empereur avoit eu la précaution de mettre Maurice dans ses interêts en lui prométtant l'Electorat. Le sort de la bataille de Muhlberg, l'aiant rendu maître de l'Electeur &

& de l'Electorat, il tint parole à *Maurice*, qui fut revetu de cette dignité, & s'enrichit d'une grande partie des dépouilles de l'infortuné *Jean Frederic* DE LA MAISON DE SAXE. 1547.

Parvenu à ce haut degré de grandeur & de puissance, le nouvel Electeur s'apliqua à procurer la liberté au Landgrave de *Hesse* son beau pere & à l'Electeur de *Brandebourg*. Il s'étoit même fait leur caution & l'Empereur qui le menageoit lui avoit donné des assurances positives de leur prochaine liberté. Mais la longueur de ses delais & les fauxfuiants qu'il trouvoit pour les tenir toujours en prison, rebuterent *Maurice*, qui aprés s'être fortifié de l'Alliance d'*Henri* II. Roi de *France*, se joignit avec le Marggrave *Albert* de *Brandebourg* & fut en campagne avant que l'Empereur eût le moindre soupçon de son dessein. Ils s'emparérent d'*Augsbourg*, & du pas d'*Erenberg*, & surprirent tellement *Charle* V. qu'il se leva de table à cette nouvelle, & s'enfuit toute la nuit, ne se croiant pas en sureté à *Inspruch*.

L'Affaire aiant été terminée par la médiation de *Ferdinand* dans la Transaction de *Passau*, 1552. l'Electeur passa avec ses troupes en *Hongrie* où les Turcs s'étoient avancez jusqu'à *Presbourg*; Il ne fut pas plutôt arrivé, qu'ils furent repoussez assez loin. Maurice aiant remarqué la situation avantageuse de *Raab*, le fit fortifier de maniere que cette place est un des plus surs boulevarts de la chretienté. *Albert* Marggrave de *Brandebourg* peu content de ce qui 1553. avoit eté reglé à *Passau* recommença les hostilitez, & entra dans les Evêchez de *Bamberg* & de *Wurtzbourg*. Ces deux Prelats ayant appellé à leur secours Henri de *Brunswic* & le Duc *Maurice* aiant aussi pris leur parti, la guerre

DE LA MAISON DE SAXE.

guerre recommença. Les Etats Proteſtans à qui cette guerre étoit d'autant plus deſagréable qu'elle pouvoit extremément afoiblir leur parti, n'oubliérent rien pour les accommoder à l'amiable. On étoit deja venu à bout de regler les points les plus importants, il ne reſtoit plus que quelques minucies, lors que les Mediateurs allant rendre compte au Marggrave de l'Etat où étoient les choſes, le trouverent ivre. Il étoit de leur prudence d'attendre que ſa raiſon lui revînt, c'eſt ce qu'ils ne firent point, ils lui preſentérent les articles dont ils étoient déja convenus. Ce Prince échaufé de vin les déchira, & ſe mettant à la tête de ſes troupes, fondit tout à coup ſur l'Electeur *Maurice* qui eut à peine le tems de ranger les ſiennes en bataille. Le combat ſe donna à * *Sivershauſen* & fut tres ſanglant. *Maurice* remporta la victoire à la verité, mais elle lui couta cher. Il perdit le Duc *Frederic* de *Lunebourg* & les deux fils d'*Henri* de *Brunſwic*, & lui même il y receut un coup de Piſtolet dont il mourut peu de jours après en 1553.

1553. VIII. AUGUSTE.

AUGUSTE ſon frere recueillit ſa ſucceſſion & s'accommoda avec *Jean Frederic* le magnanime pour ſes pretentions. Nous avons deja dit comment il fut chargé d'exécuter le decret de l'Empire contre *Jean Frederic* le Médiateur, & comment il s'en acquita.

Il fit un contract avec les Seigneurs de *Reuſſen*, par lequel ceux ci renoncerent aux pretentions qu'ils avoient ſur *Voigtsberg*, *Oelnitz*, *Plauen* & *Pauſe*.

Les Reformez aïant commencé à s'établir dans

* C'eſt un village de Brunſwick ſur la frontiere de Hildesheim.

dans ses Etats, il les en chassa, & par ce que les Docteurs Lutheriens commencoient à se diviser par beaucoup de sentimens particuliers, il fit dresser le fameux corps de doctrine quon appelle *La Formule de Concorde*. Cet ouvrage seul lui couta plus de quatre vingts mille Ecus. Il orna la Saxe de plusieurs beaux edifices, il dépensa des sommes immenses à faire bâtir le chateau d'*Augustebourg* & malgré toutes ces depenses on trouva dans son tresor dix sept milions d Ecus après sa mort qui arriva l'an 1586.

DE LA MAISON DE SAXE. 1580.

1586. IX. CHRISTIAN I.

CHRISTIAN I. son fils n'hérita pas seulement de la dignité & des Etats de son pere, il en hérita aussi l'inclination de bâtir. Les belles Ecuries de *Dresde* & plusieurs autres edifices magnifiques sont des monumens de sa passion dominante. Ce Duc mourut agé de trente & un ans & laissa deux fils dont l'ainé qui lui succéda à l'Electorat n'avoit que huit ans.

X. CHRISTIAN II.

CHRISTIAN II, & son frere JEAN GEORGE eurent pour tuteur le Duc d'*Altenbourg*. Cet administrateur commença par renouveler les recherches d'*Auguste* contre les Reformez qui s'étoient glissez dans le païs & sur les instances du peuple il fit arrêter le Docteur *Crell* qui avoit exercé la Charge de Chancelier sous cet Electeur. *Christian* II. étant en âge de majorité fit trancher la tête à *Crell* pour réparation des crimes dont il étoit convaincu. La mort de *Jean Guillaume* dernier Duc de *Cleves* & de *Juliers* donna lieu à l'Electeur de faire valoir son droit sur ces Etats en vertu de l'expectative dont nous avons parlé dans la vie d'Albert. Il obtint même l'agrément de la Cour Impériale, & son droit fut trouvé bon à *Brusselles*. Mais l'Electeur de *Brande-*

Succession de Cleves & de Juliers. 1609.

bourg

De la Maison de Saxe. *bourg* & le Comte Palatin de *Neubourg* assistez des Couronnes de *France* & d'*Angleterre* & des *Provinces Unies*, s'y étoient si bien affer-
1612. mis qu'il ne fut pas possible de les en tirer. Il
XI. mourut peu de tems après, c'est à dire l'an-
Jean née 1612. & eut pour successeur Jean George
George I. I. son frere.

Durant la guerre de Bohéme l'Electeur Palatin s'étant fait un parti pour soutenir l'Election qui lui déferoit cette couronne l'Electeur de Saxe embrassa celui de *Ferdinand* I. & rangea la *Lusace* & la *Silesie* sous l'obeissance de l'Empereur.

Remarque sur la Lusace. Après avoir vu si souvent la *Lusace* dans le partage des Marggraves de *Misnie* on s'étonnera que l'Electeur l'ait conquise pour *Ferdinand*, mais cette province avoit eté depuis quelque tems annexée à la *Bohéme*. Cet Empereur n'étant pas en etat de rembourser au Duc de Saxe les avances qu'il avoit faites pour cette guerre lui remit la haute & la basse *Lusace*. Il se contenta d'abord de la lui engager pour fureté de la Dette; mais il la lui ceda ensuite comme un fief de la Couronne de *Bo-*
1625. *héme*. Il lui donna de plus l'expectative des Comtez de *Hanau* & de *Schartzbourg*.

La bonne intelligence qui étoit entre l'Empereur, & l'Electeur de *Saxe* fut enfin troublée au sujet de l'Edit de restitution que l'Empereur fit publier. Ce Prince entreprit de
1629. retirer des mains des Protestans les biens Eclésiastiques dont ils s'étoient saisis depuis la Transaction de *Passau* Outre le consentement des Etats Catholiques il croïoit pouvoir compter sur l'Electeur de Saxe; mais il se
1630. trompa. *Jean George* assembla les Etats Protestants l'année suivante à *Leipsic*, où ils resolurent

rent de s'oppoſer fortement à l'exécution de cet Edit, de ne pas ſouffrir plus long tems le logement des troupes Imperiales, & de ſe mettre promptement en état de ſe defendre. De la Maison de Saxe.

Tilli après la priſe de Magdebourg eſſaïa de detacher, l'Electeur de cette ligue; mais ce Prince aiant fait reponſe aux Députez de *Tilli* d'une maniere qui ôtoit toute eſperance de le gagner par la douceur; ce Comte, ſans perdre le tems en negociations infructueuſes, ſe jetta dans l'Electorat avec ſon armée qui brula, pilla, ſaccagea tout les lieux par où elle paſſoit. Il força enſuite *Leipſic* & le chateau de *Pleiſſenbourg*. L'Electeur eut recours à 1631. la *Suede* & avec le ſecours que lui amena le Roi lui même, il attaqua *Tilli* devant *Leipſic* avec tant de vigueur, que les Imperiaux laiſſerent neuf mille hommes ſur la place. L'Empereur perdit dans cette bataille tout le fruit de douze ans de bonheur. Le Duc de Saxe après avoir repris *Leipſic* porta la guerre dans les païs héréditaires de la maiſon d'*Autriche*, pendant que le Roi de ſon côté entroit en *Franconie*. Les commencements furent favorables à *Jean George*, & en peu de tems il ſe vit maître de *Prague* & de toute la *Bohême* à 1632. la reſerve de *Budweiſſ*; mais la fortune l'abandonna, il fut obligé de ſe retirer à l'approche de *Wallenſtein* qui commandoit les troupes de l'Empire en qualité de Generaliſſime. *Wallenſtein* après s'être rendu près de *Nuremberg*, où le Roi de *Suede* tacha envain de le forcer dans ſes retranchemens, paſſa en *Saxe* où ſa preſence devenoit fort néceſſaire.

L'Electeur depuis la perte de la Boheme avoit envoié un corps de troupes ſous le commandement d'*Arnheim* qui s'étoit rendu maître

DE LA MAISON DE SAXE.

tre de *Glogau* & de *Breslaw*. Il comprit le motif qui faisoit faire ce mouvement à *Wallenstein*, il en donna avis au Roi de *Suede* & rapella *Arnheim* de la *Silesie*. *Walenlstein* s'étant rendu maitre de *Leipsic* s'avançoit vers *Lutzen*; les *Suédois* qui alloient au secours de leur Allié le poursuivent, l'atteignent, & au lieu d'attendre la jonction du corps qu'amenoit l'Electeur, se battent, & gagnent la victoire. Mais le triomphe fut bien chérement paié par la mort du Roi de Suede. *Oxenstiern* son Chancelier, prit la direction des affaires.

L'Electeur jaloux de l'autorité de ce ministre acheva de se détacher du parti *Suedois* après la perte de la bataille de *Nordlingue*, & fit une paix particuliére avec l'Empereur. Par le traité qui en fut conclu à *Prague* l'an 1635. il fut stipulé. " Que l'exécution de l'Edit qui

1635. Traité de Prague.

„ ordonnoit la restitution des biens Eclésiastibues, seroit suspendue pendant quarante ans; „ que l'Archeveché de Magdeburg (après en „ avoir detaché les Bailliages compris aujourd'hui sous le nom de la Principauté de „ Querfurt en faveur de l'Electeur), seroit „ donné à AUGUSTE son second fils; Que l'Archevêché de *Halberstadt*, seroit pour l'Archiduc *Leopold*; Que ce même Electeur „ posséderoit la haute & basse Lusace à titre „ de fief mouvant de la couronne de *Bohéme*. „ Que l'Electorat de la Maison Palatine demeureroit au Duc de *Baviere* & à ses heritiers; Que ce Duc rendroit *Donawerth* à „ l'Empire aussi-tôt qu'on le rembourseroit des „ fraix de la guerre, que la *Pomeranie* seroit „ rendue à l'Electeur de *Brandebourg* & le „ *Meckelbourg* à ses Ducs. Qu'il y auroit „ amnistie pour tous ceux qui ratifieroient

ce

„ ce Traité dans l'espace de dix jours après DE LA
„ sa publication, que les Princes & Etats se MAISON
„ joindroient avec l'Empereur pour chasser les DE SAXE.
„ *Suédois* hors des terres de l'Empire. Ce traité fit des mécontents, on trouva que la *Saxe* qui y avoit si bien menagé ses interêts, n'avoit pas eu la même attention pour ceux du Public, que l'on avoit plutôt pallié que guéri le mal, & qu'enfin ce traité ne prévenoit pas suffisement les troubles. On étoit convenu dans le congrès que l'on offriroit à la *Suede* vingt cinq tonnes d'or, c'est à dire deux millions & demi, pour les frais de la guerre; mais elle les refusa.

Cependant l'Electeur de *Brandebourg*, *Guillaume* Duc de *Saxe-Weimar*, & *George* Duc de *Lunebourg* signerent le traité & il n'y eut que *Guillaume* Landgrave de *Hesse*, & le Duc *Bernard* de *Weimar* qui s'obstinérent à demeurer dans le parti des Suedois, & à continuer la guerre. 1636. L'Electeur de *Saxe* rompit entiérement avec eux, & se rendit maître de *Magdebourg*, mais *Bannier* leur general après l'avoir battu à *Dömitz*, puis à *Witstock* mena son armée victorieuse en *Saxe* où il vécut à discretion & fouragea tout le Païs. Il assiégea *Leipsic*, dont à l'approche des Imperiaux & des Saxons il fut obligé de lever le siege, & de gagner à grandes journées la *Pomeranie*.

L'an 1639. aiant amassé un camp volant il repassa l'*Elbe* du consentement du Duc de *Lunebourg* & envoia divers Détachements qui ravagerent la *Saxe*, la *Thuringe*, & la *Franconie*. 1639. Pour lui il s'avança avec son corps d'Armée. 1640. Néanmoins l'Archiduc *Léopold* s'étant mis en marche pour sauver la Boheme, il ne jugea pas à propos de l'attendre & repassant

DE LA MAISON DE SAXE. la *Misnie* & la *Thuringe* se retira dans le Duché de *Brunswic*.

Il n'y eut pas plutôt rafraichi son armée, 1641. qu'il repassa la *Thuringe*, la *Misnie*, le *Voigtland*, & se jetta dans le Haut Palatinat. En 1642. 1642. *Torstenson* qui avoit succedé à *Bannier*, courut la *Saxe*, la *Lusace*, la *Silesie*, & la *Moravie*; puis rabbatant sur la *Saxe*, assiegea *Leipsic*. Jusques là ce n'avoit été que des marches si rapides qu'on ne pouvoit guéres s'y opposer; mais l'Electeur ne put voir le siége de cette place sans faire tous les efforts imaginables, pour en empêcher la perte; le secours que l'Archiduc & Picolomini lui amenoient aiant été battu, la ville n'en pouvant plus attendre, capitula aussi bien que le Château de *Pleissenbourg*. Treve avec la Suede. Quoi que les *Suédois* assiégeassent en vain *Freibourg*, le progrès qu'ils faisoient ailleurs obligea l'Electeur de négocier avec eux une 1645. trève, dont les Articles furent " qu'il leur ,, donneroit tous les mois onze mille écus, & ,, trois mille boisseaux d'avoine, qu'il leur laisseroit *Leipsic* tant que dureroit la tréve, & ,, que de leur coté ils évacueroit toutes les ,, autres places qu'ils occupoient dans ses E- ,, tats, & observeroient une exacte neutralité ,, à son égard.

Les choses demeurérent en cet état jusqu'à 1648. la Paix de *Westphalie*, qui rendit à l'Electeur de Saxe la ville de *Leipsick* & lui assura la Principauté de *Querfurt*. Sa mort Il gouverna ensuite 1656. tranquilement jusqu'à sa mort qui arriva le 8. d'Octobre 1656. on a remarqué de lui comme quelque chose de singulier qu'il avoit vu avant que de mourir quatre vingt tant de ses enfans que des enfans de leurs enfants. Il laissa quatre Princes qui formérent autant de Branches que nous allons parcourir; JEAN GEORGE II.

tige

tige de la Branche Electorale, AUGUSTE tige de la Branche de *Weissenfels*, CHRISTIAN dont est venue celle de *Mersbourg* & MAURICE de qui descend celle de *Zeitz*. DE LA MAISON DE SAXE.

XII. JEAN GEORGE II. JEAN GEORGE succéda à l'Electorat & après la mort de *Ferdinand* exercea le pouvoir de Vicaire de l'Empire dans l'étendue du Vicariat de *Saxe*, jusqu'à l'Election de *Léopold* à la quelle il contribua. Sa vie fut fort paisible, jusqu'à sa mort qui arriva l'an 1680.

XIII. JEAN GEORGE III. Il eut pour successeur son fils JEAN GEORGE III. qui se trouva l'an 1683. avec toutes ses troupes à la delivrance de *Vienne* où il se distingua. Lors que la guerre s'alluma entre l'*Empire* & la *France*, il marcha avec ses troupes & obligea les *François* d'abbandonner *Hailsbrunn*. L'année suivante il fut au siege de *Mayence*, & continua toujours de servir utilement l'Empire jusqu'à l'an 1691. qu'il mourut à *Tubinge*.

De son tems, la Maison de *Saxe-Lauenbourg* se trouva éteinte en la personne de *Jules François* dernier Duc de ce nom. Il voulut en recueillir les Etats, & en prit possession en vertu d'une Expectative qu'il en avoit depuis long tems obtenue de l'Empereur, mais le Duc de *Zell* y fit entrer de ses troupes, sous pretexte de sa qualité de Colonel du Cercle de la Basse Saxe. Il laissa deux fils qui ont été successivement Electeurs. JEAN GEORGE IV. ne jouït que trois ans & demi de cette dignité qui passa à FREDERIC AUGUSTE l'an 1694. XIV. JEAN GEORGE IV.

XV. FREDERIC AUGUSTE. Ce Prince aiant pris le commandement de l'armée de *Hongrie*, chassa les *Turcs* de *Temiswar*, & après la mort de *Jean Sobieski* Roi de *Pologne*, il fut élu pour lui succeder. Son histoire se trouve en racourci dans le chapitre qui traite de ce Roïaume. * Il n'a qu'un fils nommé

* Voiez le quatriéme volume.

DE LA MAISON DE SAXE.

Frederic Auguste qui prend Alliance avec une Archiducheſſe de la maiſon d'*Autriche*.

Ses Etats.

Ses Etats en qualité de Duc & Electeur de *Saxe* ſont la *Saxe propre* ou ſe trouvent les villes de *Wittemberg* & de *Torgaw*; La *Miſnie* ou ſont *Dreſde* ſa Reſidence, & *Leipſic* &c. & le diſtrict des Mines; Une Grande partie de la *Luſace* où entre autres villes il poſſede *Bautzen* & *Görlitz*; Et quelques villes enclavées dans les Etats des autres maiſons de *Saxe*, comme la petite ville de *Reichenbach* dans le *Woigtland*, le Bailliage & la ville de *Tendſtadt* dans la *Thuringe* au deſſus d'Erfort; ſa troiſieme part de la ville de *Treſurt*. &c.

BRANCHE DE SAXE WEISSENFELS.

AUGUSTE Duc de SAXE-WEISSENFELS avoit été poſtulé à l'Archeveché de *Magdebourg*, mais l'Empereur *Ferdinand* II. qui auroit voulu avoir cette Prélature pour ſon fils *Leopold*, peut être afin de la tirer des mains des Proteſtant, ne voulut pas reconnoitre cette poſtulation. *Auguſte* en obtint pourtant l'effet par le traité de *Prague*, comme nous avons vu; & il en jouït juſqu'à ſa mort. De là vient qu'on l'appeloit plus communement l'*Adminiſtrateur de Magdebourg*. Après la mort de ſon pere il eut les Bailliages de *Weiſſenfels*, de *Freyburg* de *Weiſſenſée* & douze autres; parmi lequels ſe trouvérent les quatre qui avoient été detachez de l'Archevêché de *Magdebourg*.

En 1659. Il eut encore la Comté de *Barbi* devenue vacante par la mort d'*Auguſte Louïs* dernier Comte de ce nom, en vertu de l'expectative que l'Electeur ſon Pere en avoit obtenue. Son frere JEAN GEORGE II. obtint auſſi pour lui que les quatre Bailliages detachez de

Mag-

Magdebourg avec deux autres, feroient érigez en Principauté fous le nom de *Querfurt* avec une voix à la Diéte de l'Empire. Il fut enfuite reglé que la ville & l'Archevêché, de Magdebourg après lui, appartiendroit à l'Electeur de *Brandebourg* à qui les Habitans feroient un hommage éventuel, c'eft a dire de le reconnoitre, auffi tôt que ledit Archevêché feroit vacant, ou par la mort de l'adminiftrateur, ou par fon avenement à la dignité Electorale. DE LA MAISON DE SAXE.

Augufte étant mort en 1680, JEAN ADOLPHE fon fils Ainé eut quelque démêlé avec l'Electeur de *Brandebourg* au fujet de l'inveftiture de la Principauté de *Querfurt*, mais ils s'accommodérent à condition que le Bailliage de *Burgk*, l'un des quatre de *Magdebourg*, feroit cedé à l'Electeur de *Brandebourg* qui de fon côté, cederoit l'hommage pour les trois autres comme en effect en 1688. *Jean Adolphe* en receut l'inveftiture immédiate de l'Empereur. 1688.
Il mourut l'an 1697. JEAN GEORGE fon fils qui lui fuccéda, eft mort en 1712. La fucceffion eft venue à fon frere CHRISTIAN qui a été marié deux fois & n'a point encore d'enfans. Ainfi elle pourroit bien venir à *Jean Adolfe* le troifieme fils du Duc de ce nom & l'un des plus vaillants Princes de l'*Allemagne*. 1697.

Les Etats de cette maifon font *Weiffenfels* fur la Riviere de Saala avec le beau Château d'*Auguftbourg* Refidence des Ducs de *Weiffenfels*. La ville & le château de *Freybourg*, la Principauté de *Querfurt*, les quatre Bailliages de *Sachfenbourg*, *Heldrungen*, *Wendelftein*, & *Sittichenbach* en *Thuringe*, lefquels font aujourd'hui compris dans la Principauté de *Querfurt*. Quatre autres riches Bailliages en *Thuringe* à fa- Ses Etats.

De la Maison de Saxe.

voir *Eckartsberg*, *Weissensée*, *Sangerhausen* & *Langensaltz*.

BRANCHE DE SAXE-MERSBOURG.

CHRISTIAN Duc de SAXE-MERSBOURG troisiéme fils de l'Electeur *Jean George* mourut en 1691. & laissa plusieurs fils, entr' autres CHRISTIAN qui, étant mort trois ans après son Pere, eut pour successeur CHRISTIAN MAURICE. Ce jeune Prince, étant decedé un mois après, la succession passa à MAURICE GUILLAUME, Postulé administrateur de *Mersbourg*, il n'a plus de frere, & ses oncles Paternels n'ont point laissé de posterité, ainsi il est l'unique Prince de sa maison. Il a epousé en 1711. une Princesse de *Nassau-Idstein* de laquelle il n'a point encore d'Enfants.

Les Etats de *Saxe-Mersbourg* sont l'Evêché de *Mersbourg* sur la Saala en *Misnie*; la ville de *Lutzen* fameuse par la mort de Gustave Adolfe Roi de *Suéde*, trois autres petites villes qui sont *Scaudits*, *Lauchstedt*, *Schaffted*; *Alt-Ransstadt* célébre par le traité de Charles XII. Roi de Suede avec Auguste Roi de Pologne; *Delitsch* ville assez belle, avec un Bailliage; *Bitterfeld*, & *Zoerbich* ou résidoit le Duc Auguste de *Mersbourg*; & la plus grande partie de la *Basse Lusace*.

BRANCHE DE SAXE-ZEITZ OU SAXE-NAUMBOURG.

MAURICE quatriéme fils de l'Electeur *Jean George* I. après avoir partagé avec la Branche Ernestine la succession des Comtes de *Henneberg* qui jusques là avoit été possedée en com-

commun, mourut en 1681. & laissa trois fils MAURICE GUILLAUME Administrateur de l'Evêché de *Naumbourg* se fit Catholique en 1717. puis Lutherien en 1718. & est mort la même année; ses fils étoient décédez avant lui. Le second est CHRISTIAN AUGUSTE Cardinal de *Saxe Zeitz*, & Archevêque de *Gran*; le troisieme FREDERIC HENRI, mort en 1713. a laissé un fils, nommé MAURICE ADOLFE, qui a embrassé la Religion Catholique, & est entré aussi tôt dans l'état Ecclesiastique. DE LA MAISON DE SAXE. 1717. 1718.

Ses Etats

Les Etats de la maison de *Saxe-Zeitz* sont les villes de *Zeitz* Residence, *Naumbourg*, (ces deux villes étoient autrefois le Patrimoine de l'Evêque de *Naumbourg*) *Pegau* & *Frauen-Priesnitz*. Elle possede aussi les villes de *Scheussingue* & de *Sula* dans la Comté de *Henneberg*, les villes de *Plauen*, *Voigtberg* & *Oelsnitz* avec les trois Bailliages de *Siegen-Bic de Weida* & d'*Arenshaug*, où se trouve la ville de *Neustadt*.



CHAPITRE VI.

MAISON ELECTORALE DE BRANDEBOURG

De la quelle sont

LES ROIS DE PRUSSE,

Et

LES MARGRAVES DE *BARREUT & D'ANSPACH.*

MAISON DE BRANDEBOURG. Son Origine.

NOus nous garderons bien de remonter jusques à *Faramond* Roi de *France*, pour y trouver l'origine de la maison Electorale de BRANDEBOURG. Cette génealogie selon laquelle *Alberon*, ou *Adelbert*, fils de *Clodion* le chevelu, est l'auteur de cette famille, peut être vraie, mais comme elle ne nous fournit que des noms, nous passerons tout d'un coup à *Rodolphe* second, Comte de *Zollern* de qui il est certain que les Marggraves de *Brandebourg* sont descendus.

Burgraves de Nurenberg.

RODOLPHE eut deux fils à savoir FREDERIC IV, qui continua la famille de *Zollern*, & porta le titre de Comte de *Hohen-Zollern*, les Princes de ce nom qui sont encore en *Franconie*, sont ses descendants; & CONRAD qui fut premier Burgrawe de *Nuremberg*. *Conrad* vivoit

toit l'an 1200. *Frederic I.* son fils & Burgrave de *Nurenberg*, s'allia avec *Sophie* fille d'*Otton* le Riche, Margrave de *Misnie*, de laquelle il eut CONRAD II. *Burgrave* de *Nurenberg*, & FREDERIC II. L'Empereur du même nom céda à ce dernier le Bourg de *Creussen*. Le Cadet eut un fils, nommé CONRAD III. dont les fils s'étant faits Chevaliers de l'ordre Teutonique furent les derniers de cette Branche. MAISON DE BRANDEBOURG. 1200.

FREDERIC III. fils de *Conrad II.* fut confirmé par l'Empereur *Rodolphe* dans la Dignité de Burgrave, & receut de lui à titre de Fief imperial le Château des Burgraves à *Nurenberg*, les Bourgs de *Werde* & *Buch*, la ville de *Savant* le Château de *Creussen*, dont le Bourg avoit deja été donné à son pere, & quelques droits & appartenances de la ville de *Nurenberg* & des environs. 1273.

L'an 1282. l'Empereur lui engagea les Bourgs de *Bruck*, d'*Erlbach*, & de *Leikersheim*. Il eut aussi pour la dot de sa femme *Elisabeth* Comtesse de *Meran*, *Barreuth*, *Cadelsbourg*, & quelques autres lieux sur la riviere de *Saal*, & sur le *Mein*, & quelques pretentions sur la Comté de Bourgogne desquelles il s'accommoda avec la Maison de *Chaalons*. 1282.

Sans entrer dans le détail de tous les Bourgs & villages dont il fut gratifié, ou qu'il acheta, il suffit de savoir qu'il se fit un petit Etat qui, après sa mort arrivée l'an 1290. fut encore accru par la bonne conduite de ses descendants. Voici les noms des Burgraves de Nuremberg.

JEAN I. fils, mourut l'an 1298. sans postérité.

MAISON DE BRANDEBOURG.

FREDERIC IV. frere; depuis l'an 1298. jusqu'en 1332.

JEAN II. fils; mourut le 7. Octobre 1357.

CONRAD IV. frere, mourut en 1334.

ALBERT II. dit le beau, autre frere; mourut en 1361.

FREDERIC V. fils de Jean II. mourut le 21. Janvier 1398.

JEAN III. fils, mourut l'an 1420.

Ce dernier avoit un frere nommé FREDERIC, qui attacha à l'Empereur Sigismond. Les grands services qu'il lui rendit dans les guerres des Hussites & de Hongrie trouverent un cœur si reconnoissant, que l'Empereur pour le récompenser le fit Gouverneur General de la Marche de *Brandebourg*, & ensuite il lui en donna la Souveraineté avec l'Electorat de ce nom pour la somme de quatre cents mille Ducats, à condition que si *Wenceslas* ou l'Empereur son frere venoient à avoir un fils, *Frederic* rendroit le Païs & l'Electorat de *Brandebourg* pour la même somme. Ainsi la maison des Burgraves de *Nuremberg* acquit l'Electorat & *le Marggraviat de Brandebourg*.

Jean III. n'aiant laissé qu'une fille, la ville de *Nuremberg* proposa de racheter les droits qu'y avoit l'Electeur en qualité de Burgrave, & quelques biens qu'il possedoit aux environs. On convint de deux cents quarante mille ducats. Les droits furent specifiez peu exactement dans le contract de cession, & les successeurs de *Frederic* en ont pris occasion de contester ensuite à cette ville les droits de mouvance, de péage, de chasse, la jurisdiction territoriale du Burgraviat & quelques autres droits qui ne sont pas marqués en termes exprès dans le contract.

L'E-

MAISON DE BRANDEBOURG.

L'Electeur *Albert* III, de *Saxe* qui fut le dernier de la maison d'*Anhalt*, étant mort l'an 1422. *Frederic* voulut s'approprier la ville de *Wittenberg*, & l'Electorat pour son fils *Frederic* II. surnommé aux dents de Fer. Mais quelque affection que l'Empereur *Sigismond* eût pour lui, il ne put consentir que le pere & le fils possedassent deux Electorats en même tems, & donna l'investiture de celui-ci à *Frederic* le *Belliqueux* Marggrave de *Misnie*, pour le récompenser du zele avec lequel ce Prince l'avoit servi dans les guerres de *Boheme* & de *Hongrie*. L'Electeur de Brandebourg fut obligé de lui rendre ce dont il s'étoit déja emparé, & de se contenter de vingt mille Ducats

Sevré de cette esperance, il se saisit d'*Angermunde*, de *Prentzlau*, & des Châteaux de *Greiffenberg*, *Boitzenbourg* & *Zedenick* qui appartenoient aux Ducs de Pomeranie, battit leurs troupes proche *Priswalck*, & se rendit maître de la Comté de *Vierraden*. Les Hussites en revanche se jettérent sur son païs & y laisserent des marques de leur fureur & de leur vangeance; ils detruisirent *Landsberg* & *Strassberg*, & assiegerent même *Francfort* sur l'Oder, mais sans le prendre.

Frederic se voiant au bout de sa carriére, choisit pour successeur celui de ses enfants qu'il crut le plus capable de suivre le plan qu'il avoit formé pour l'agrandissement de sa Maison. Ils étoient quatre, à savoir JEAN, FREDERIC II. *aux dents de fer*, ALBERT surnommé l'*Achille*, & FREDERIC surnommé le *Gras*.

L'Ainé étoit d'une humeur particuliere, addonné aux speculations de l'Alchimie dont il faisoit ses delices. L'Electeur n'eut pas de peine à le resoudre de ceder l'Electorat à

MAISON DE BRANDEBOURG. *Frederic*, dont l'inclination martiale convenoit beaucoup mieux au gouvernement de cet Etat. En cas que celui-ci, ou sa posterité, vînt à manquer, il lui substituoit *Frederic* le gras. Les Etats situez en *Franconie* devoient être le partage du second. Mais la fortune disposa les choses autrement, *Jean* le chimiste n'eut qu'un fils qui mourut au berceau, *Frederic* II. en eut deux dont pas un ne lui survecut, & *Frederic* le Gras, n'eut qu'une fille. Ainsi *Albert* & sa posterité eurent toute la succession. *Frederic* mourut l'an 1440.

II. FREDERIC II. au dents de fer. 1440. FREDERIC II. du nom & second Electeur de sa maison, engagea *Ladislas* Roi de *Hongrie* & de *Boheme* fils de l'Empereur *Albert* II. à lui ceder la Basse *Lusace*; mais il ne la garda pas long tems, & il fut obligé de la rendre à son successeur *George Podibrache* l'an 1461. Il en garda néanmoins ces trois villes *Peitzen*, *Cotbuss* & *Sommerfeld*. Il attaqua ensuite les Ducs de *Pomeranie*, au sujet de la Principauté de *Stetin*, source éternelle des querelles de ces deux Puissances. Le Duc *Otton* étoit mort sans heritiers, les Ducs de la Branche de *Wolgatz* pretendoient la succession. Il en avoit deja *Wierraden*, *Gartz* & *Löckenitz*; il s'en étoit falu très peu qu'il n'eût pris *Stetin*; mais il ne put se rendre maître de la Principauté, quoi que l'Empereur *Frederic* III. l'en eût investi.

Cette conquête manquée, il retira des chevaliers de l'ordre Teutonique la nouvelle marche qui leur avoit été engagée. L'Histoire fait au reste un magnifique éloge de lui, quand elle dit qu'autant qu'il avoit de zéle & d'empressement à se rendre maître de ce qui lui appartenoit, autant il avoit de génerosité & de grandeur d'ame, pour renoncer à tout ce qu'il

Sa Générosité.

qu'il favoit appartenir à d'autres. La mort de *Ladislas* V. Roi de Pologne & de Hongrie, tué à la funeste bataille de *Varne* lui fournit une occasion d'exercer cette vertu. Les Polonois lui offrirent la Couronne. Après les avoir remerciez de la bonne opinion qu'ils avoient de lui, il refusa leur offre & leur dit qu'il n'avoit garde d'usurper une Couronne qui appartenoit au frere du feu Roi, qui fut *Casimir* IV. Il agit par le même principe, lorsque le Pape lui aiant offert la Couronne de *Bohéme* que *George Podibrache* portoit alors, il la refusa; Modération d'autant plus grande, qu'il pouvoit se servir de cette occasion sinon pour détrôner le Roi de *Bohéme*, du moins pour se faire rendre la Basse *Lusace*. On pretend que ce fut de son tems que les Electeurs de *Brandebourg* obtinrent de l'Empereur *Frederic* III. le privilége qui les met en droit de lever de nouveaux impots dans leur païs & d'augmenter les anciens. *Frederic* II. mourut l'an 1471. & eut pour successeur son frere ALBERT qui jusques là avoit joui dés biens situez en *Franconie*.

MAISON DE BRANDEBOURG.

Il refuse la couronne de Pologne.

CePrince les avoit considerablement augmentez & avoit donné de grandes preuves de valeur dans une guerre qu'il eut contre la ville de *Nurenberg* soutenue par d'autres Etats. Il s'embarqua aussi dans la querelle entre les Comtes d'*Isembourg* & de *Nassau* qui se disputoient l'Archevêché de Mayence l'épée à la main. Nous avons deja dit ailleurs que le premier aiant negligé d'acheter les Bulles de Rome, le Pape ordonna que l'on procederoit à une nouvelle Election, qui se fit en faveur d'*Adolfe* de *Nassau*. L'un & l'autre avoient un puissant parti. *Albert* avoit choisi celui d'*Adolphe*, & eut le malheur d'être dé-

ALBERT l'Achile ou l'Ulisse.

MAISON DE BRANDEBOURG.

fait près de *Griengen*. Le Pape pour le consoler de cette perte lui donna le titre de Duc de *Franconie*.

Il est fait Duc de Franconie par le Pape.

Lorsqu'il fut parvenu à l'Electorat par la mort de son frere, il s'accommoda avec les Ducs de *Pomeranie* touchant la Principauté de *Stetin*. Les conditions furent qu'*Albert* en prendroit l'investiture de l'Empereur, & la donneroit aux Ducs de *Pomeranie* pour la posseder comme arriere-fief, que leur maison venant à manquer, il en auroit la possession, qu'en attendant il en auroit l'expectative & même le titre. Cet accord fut mal observé par les Ducs de *Pomeranie*. *Eric* II, & son fils *Wratislas* XI. étant morts l'un & l'autre en 1474. *Bogislas* X. ou le Grand, qui succéda, refusa de prendre l'investiture d'*Albert*, & donna lieu à de nouvelles querelles qui furent encore assoupies par un nouveau traité. On y convint en 1479. que l'Electeur de *Brandebourg* auroit *Löckenitz*, *Bernstein*, & *Vierraden* & que le Duc auroit *Gartz* & *Saffig*. On y confirma au premier l'Expectative de ce Duché. Mais ces traitez ne dissipoient point la jalousie, les querelles recommençoient toujours & ce ne fut qu'en 1529. que la chose fut reglée entiérement par le traité de *Grim*. Quelques Historiens croient qu'*Albert* fit en 1473. un traité d'union, & de confraternité avec les maisons de Saxe & de Hesse.

La Principauté de Crossen.

La sixieme fille d'*Albert*, (car il en avoit beaucoup) *Barbe* de *Brandebourg* avoit été mariée à *Henri* X. Duc de *Glogau* en *Silesie*. *Henri* étant mort, *Albert* voulut assurer la jouïssance de ce Duché à sa fille, mais le Duc *Jean* le plus proche collateral d'*Henri* s'y opposa vigoureusement. Il se fit enfin un accommodement entr'eux & le nouveau Duc

cor-

consentit de donner à la Princesse la Principauté de *Crossen*, pour son entretien. L'Electeur en fut content, & cette Principauté est demeurée à la maison de *Brandebourg*. MAISON DE BRANDEBOURG.

Sa bravoure le rendit recommandable & lui fit donner le surnom d'*Achile*, il commanda quelquefois en Chef les armées de l'Empire; mais sa prudence fut cause que ne trouvant pas le nom d'*Achile* suffisant pour exprimer son merite, d'autres aimerent mieux le nommer l'*Ulisse* de l'*Allemagne*. L'Empereur *Frederic* pour lequel il avoit temoigné beaucoup d'attachement donna à la maison de *Brandebourg* l'Expectative du Duché de *Mecklenbourg*. *Frederic* mourut l'an 1486. il avoit eu dix neuf enfans. Les trois plus considerables furent JEAN, FREDERIC l'*Ancien* & SIGISMOND. Dans le partage qu'ils firent de la succession paternelle. *Jean* eut l'Electorat, *Frederic* eut en *Franconie* le Margraviat d'*Anspach*, & *Sigismond* celui de *Bärreuth* qui revint à *Frederic* parce que *Sigismond* vécut dans le célibat. La Posterité de *Frederic* forma une Branche qu'on appella de *Franconie*. Sans la connoitre il seroit très difficile d'entendre l'histoire de la maison Electorale, c'est pourquoi nous en donnerons ici une notice courte mais suffisante.

FREDERIC Margrave de *Brandebourg* en *Franconie* eut beaucoup de part dans la guerre de *Bavière*, où il avoit pris parti contre *Robert* Comte Palatin. Il se signala sur tout à la Bataille de *Ratisbonne* contre les troupes de Boheme qui étoient venues au secours de *Robert*. Il mourut enfin fort âgé l'an 1536. après avoir eu dix sept enfans d'une seule femme. Les Branche de Franconie.

plus

Maison de Brandebourg.

plus remarquables furent CASIMIR, *George* surnommé le *Pieux*, & *Albert*.

CASIMIR Margrave de *Culmbach*, avoit hérité de la bravoure de ses ancêtres. A peine avoit il vingt & un ans, qu'il en donna des preuves contre la ville de *Nurenberg* avec laquelle sa maison étoit en guerre, & il contribua beaucoup à étouffer la guerre des Païsans en 1525. L'Empereur *Ferdinand* lui donna le commandement des troupes qu'il avoit destinées contre le Waivode de *Transsilvanie*. *Casimir* se preparoit à remplir les esperances de l'Empereur, lorsque la mort rompit ses mesures l'an 1527. il étoit à la fleur de son âge & son pere qui vivoit encore le regreta infiniment.

Albert de Culmbac.

ALBERT son fils à qui on donna le titre de l'*Alcibiade d'Allemagne*, fut un des plus turbulens Princes de son tems. Lors que *Charle* V. eut déclaré la guerre aux conféderez de *Smalcalde*, *Albert* se déclara pour l'Empereur, qui le mit à la tête des troupes auxiliaires qu'il envoioit au Duc *Maurice* de *Saxe* contre l'Electeur de Saxe *Jean Frederic*. Comme il s'amusoit à *Roshtlitz* à se divertir, sans le tenir assez sur ses gardes, l'Electeur tomba tout à coup sur lui, tailla en piéces une partie de son monde & le fit prisonnier lui & le Landgrave *George de Leuchtenberg*. Il fut peu de tems sans être relâché. La Bataille de *Muhlberg* où l'Electeur fut pris lui même par les Imperiaux rendit la liberté à *Albert*. A quelque tems de là *Charle* V. étant devenu trop formidable aux Princes d'Allemagne & sur tout aux Protestants, il se fit une ligue entre *Henri II.* Roi de *France* & l'Electeur *Maurice* de *Saxe*. *Albert* y entra aussi, & ne fut pas un des moindres ennemis de l'Empereur. En vain la ville de *Nuremberg* s'étoit accommodée a-

vec

vec l'Electeur & les autres Alliez, il lui prit la forteresse de *Lichtenau* qu'il fit raser, mit le feu à plus de cent villages & à presque autant de châteaux & de maisons de plaisance, & reduisit en cendres une étendue de forêt qui couvroit plus de trois mille arpens. Il fit ensuite approcher son Canon de la ville, & la contraignit à lui paier deux cents mille Ducats.

MAISON DE BRANDEBOURG.

Les Eveques de *Bamberg* & de *Würtzbourg* furent attaquez à leur tour. Leur malheur fut d'autant plus grand qu'ils ne pouvoient attendre aucun secours de l'Empereur ni de leurs voisins qui étoient eux mêmes dans l'embaras. Ainsi l'Evêque de *Wurtzbourg* se vit reduit à paier deux cents mille ducats argent content au Margrave *Albert*, qui le fit encore répondre pour trois cents mille Ducats de dettes à ses créanciers. L'Evêque de *Bamberg* lui abbandonna vint villes ou Bailliages.

Il ravagea ensuite le Païs du Grand maître de l'ordre Teutonique, chassa l'Electeur de *Mayence* & l'Evêque de *Spire* de leurs sieges, & taxa celui de *Wormes* à douze mille Ducats qu'il falut paier. *Charle* V. & l'Electeur *Maurice* eurent beau s'accorder à *Passaw*, *Albert* refusa d'etre compris dans cet accommodement & mena ses troupes dans la *Lorraine* sous pretexte de se joindre à celles de *France*. Il s'accommoda ensuite secretemment avec l'Empereur & lorsque le Duc d'*Aumale* voulut l'attaquer à *Pont-à-Mousson*, *Albert* remporta la victoire & fit ce Duc Prisonnier. Il aida ensuite à *Charle* V. à faire le siége de *Metz* qui réussit si mal.

Albert avoit fait une espece d'accord avec les Evêques ses voisins, mais l'Empereur qui

l'avoit

MAISON DE BRANDEBOURG.

l'avoit confirmé voulant le casser, & l'Evêque de *Bamberg* s'étant resaisi des places qu'il avoit auparavant cédées, le Marggrave irrité reprit les armes, prit *Bamberg* & *Schweinfurt*, & commit ensuite plusieurs hostilitez contre *Henri* de *Brunswic*. *Maurice* Electeur de *Saxe* acourut au secours de ce dernier & risqua la Bataille de *Sivershausen*. Le Margrave *Albert* perdit à la verité le champ de Bataille; mais cet avantage couta cher à ses Ennemis qui y perdirent *Charle Victor* & *Philippe* fils de *Henri* de *Brunswic*, le Duc *Frederic* de *Lunebourg*, les Comtes de *Barbi*, de *Beichlingen*, & l'Electeur *Maurice* lui même qui y fut blessé à mort.

Albert fut si affoibli de ce choc qu'il ne put jamais s'en relever. La Chambre Impériale de *Spire* le déclara perturbateur du repos public, l'Empereur le proscrivit. Dans cette extremité il sortit des terres de l'Empire & se refugia en *France*. Les habitans de *Nurenberg*, & les autres Etats voisins profitant de sa disgrace desolérent son païs & raférent l'importante forteresse de *Blassenbourg*.

L'an 1557. Albert ne s'accommodant pas de l'accueil qu'on lui faisoit en *France*, tacha de faire sa paix avec l'Empereur, & revint en *Allemagne*. Quelques Princes de l'Empire s'interesserent pour le renoncilier avec la cour Impériale & n'y purent réussir, ils faisoient encore tous leurs efforts pour cela, lorsque la mort du Marggrave delivra l'Empire d'un de ses plus dangereux membres. Comme il n'avoit point d'enfants, la ligne de *Brandebourg-Culmbach* finit avec lui.

L'autre ligne de la Branche de Franconie étoit sortie de GEORGE le *Pieux* Prince également admirable dans les tumultes de la guerre &

& dans les tranquiles occupations de la paix. On le donna pour gouverneur au jeune *Louis* Roi de *Hongrie* & de *Bohéme* durant sa minorité; & ce Monarque pour le recompenser des soins qu'il avoit pris de son éducation lui fit present de la Principauté de *Jägerndorff* en *Silesie*, pour lui & ses héritiers. *Ferdinand* I. qui fut Roi de Hongrie & de Boheme après la mort de *Louis*, ne revoqua point ce don, mais il changea le titre de Possession, c'est à dire qu'il laissa au Marggrave d'Anspach cette Principauté comme un fief, dont il se réserva la réversion. Il lui engagea aussi *Oppeln* & *Ratibor* pour une somme d'Argent.

MAISON DE BRANDEBOURG.

Principauté de Jägerndorff.

George fut au reste un protestant fort zelé pour sa Religion dont rien ne le put détacher. Il eut pour son successeur son fils GEORGES FREDERIC de qui l'Empereur *Frederic* I. reprit les villes d'*Oppeln* & de *Ratibor*, sans lui rendre l'argent pour la sureté duquel il lui engagea la Principauté de *Sagan*, & les Seigneuries de *Sorau*, de *Triebel*, & de *Friedland*, qui furent degagées l'an 1558.

1546.

George Frederic n'aïant que six ans lorsque son pere mourut, le Margrave Albert dont nous venons de parler avoit été chargé de la tutelle. Lorsqu'il fut mis au Ban de l'Empire, l'Empereur *Ferdinand* prit l'administration de la Principauté de *Jägerndorff* qu'il rendit au jeune Marggrave l'an 1558. lorsqu'il eut atteint l'âge de majorité. A la mort de ce cousin, qui comme nous venons de le dire, deceda sans enfans, *George Frederic* herita de ses Etats, dont les Evêques & les autres Princes voisins lui rendirent par ordre de l'Empereur, ce qu'ils en avoient pris du vivant d'*Albert*, & lui paiérent de plus cent soixante & quinze

Maison de Brandebourg.

ze mille florins d'or, pour le dédomager de la forteresse de *Blassenbourg* qu'ils avoient rasée, & des autres dégats qu'ils avoient faits dans le païs.

Son cousin *Albert Frederic* Duc de Prusse étant demeuré imbecille, l'administration de ce Duché fut confiée au Margrave d'*Anspach* qui le gouverna jusqu'à l'an 1603. qu'il mourut sans posterité, ainsi il ne resta plus de la branche de Franconie que les descendants d'*Albert*, fils de *Frederic* l'Ancien.

Commen la Prusse est venue à cette Maison.

Après la mort de *Frederic* Duc de *Saxe* grand Maître de l'ordre Teutonique le Chapitre de l'Ordre avoit élu en sa place ALBERT Marggrave de *Brandebourg* qui prit possession de sa dignité l'an 1512. *Sigismond* Roi de Pologne prétendit qu'il en devoit faire hommage à cette couronne, en vertu d'un accord qui avoit été autrefois reglé entre *Casimir* IV. Roi de *Pologne* & *Louis* d'*Erlichshausen* qui étoit alors grand Maître de l'Ordre. *Albert* refusa de s'y conformer & voïant que *Sigismond* l'y vouloit contraindre par la force, fit argent de tout pour lever des troupes & se mettre en état de défence. Il abbandonna à l'Electeur *Joachim* de *Brandebourg* la nouvelle marche qui avoit été engagée aux Chevaliers de son Ordre & en retira l'argent qu'ils en avoient donné.

Le Grand Maître de l'Ordre en *Livonie* dépendoit de celui de *Prusse*, Albert l'affranchit de cette sujection pour une somme qu'il en receut, & de cet argent il leva une armée de douze mille hommes. Ils n'étoient pas encore assemblez, lorsque *Sigismond* vint l'attaquer. Le Grand maître ne trouva point de meilleur moïen de l'appaiser que de partager la Prusse avec lui. L'accord s'en fit l'an 1525. par la médiation du Marggrave *George* de

de *Brandebourg* & de *Frederic* Duc de *Leignitz*. MAISON DE BRANDEBOURG.

Il renonca à la charge de Grand Maître & abbandonna à la *Pologne* cette partie de la *Prusse* qu'elle a possedée depuis & garda l'autre à titre de Duc, feudataire de cette Couronne; & en cas que lui ou ses descendans vînsent à manquer, son frere & ses descendants devoient succéder. Une pareille conduite déplut à tout l'Ordre, les plaintes qu'on fit d'une aliénation si criante, le firent metre au ban de l'Empire, mais il ne se trouva personne pour en exécuter les decrets. ALBERT demeura Duc de *Prusse*, & aiant embrassé la Religion Protestante regarda ses vœux comme nuls & se maria. Il mourut fort agé en 1568. le même jour que sa femme *Anne Marie* de *Brunswic*. Sur la fin de sa vie, son corps & son esprit, également affoiblis par la vieillesse, l'avoient livré à quelques conseillers qui abusérent de leur authorité. Le Roi de *Pologne* à qui on se plaignit de leurs malversations, en fit faire justice. *Janow* & quelques autres furent décapitez pour ce sujet. Ce fut *Albert* qui fonda l'Université de *Köningsberg*.

Il eut pour successeur son fils *Albert Frederic* qui épousa Marie Eleonor de Cleves, & c'est sur ce mariage, qu'étoit fondée la Pretention des Marggraves de *Brandebourg* sur les Duchez de *Cleve* & de *Juliers*. Peu de tems avant la consommation du mariage l'Epoux tomba dans une espece d'imbécilité, nonobstant laquelle il ne laissa pas de le consommer. Mais quand il fut declaré incapable de gouverner, la Curatelle fut confiée à son cousin *George Frederic*, après la mort duquel l'Electeur *Jean Sigismond* fut declaré son curateur & administrateur de *Prusse*. *Albert Frederic*

mou-

MAISON DE BRANDEBOURG.

mourut l'an 1618. & ne laissa que deux filles; ainsi la posterité Masculine du Marggrave *Frederic* fut éteinte avec lui. Reprenons maintenant celle de l'Electeur *Jean* son frere.

IV. JEAN le Ciceron.

JEAN Marggrave & Electeur de *Brandebourg* fut surnommé le *Ciceron* de l'Allemagne à cause de son éloquence. Il contribua beaucoup à obliger le Duc de *Glogau* de donner à la Duchesse Douairiére la Principauté de *Crossen* qui comme nous l'avons dit est restée à la famille de Brandebourg. Il mit aussi à la raison les habitans de la vieille Marche qui s'étoient soulevez à cause de quelques impôts qu'on avoit mis sur la Biere. Il mourut en 1499. & laissa deux fils dont ALBERT le plus jeune fut Archevêque de Maïence & de Magdebourg, & Evêque de Halberstadt. Le Pape Leon X. lui envoia le chapeau de Cardinal l'an 1518. il vêcut jusqu'à l'an 1545. L'ainé

V. JOACHIM I.

nommé JOACHIM étoit un Prince très zelé pour la Religion Catholique, & ce zele causa de la desunion entre lui & l'Electrice qui étoit fille du Roi de *Dannemarck* & professoit la Religion Protestante. La mesintelligence fut si grande, qu'elle le quitta & retourna chez ses Parents. L'an 1517. il racheta du Grand maître de l'Ordre Teutonique la nouvelle Marche & après la mort de *Wichman* dernier Comte de *Rupin*, il se mit en possession de la ville de ce nom & de quelques terres qui en dependoient. Ce fut lui qui finit les contestations avec la famille des Ducs de *Pomeranie* au sujet de *Stetin*, & il obtint de l'Empereur *Charle* V. l'expectative du Duché de *Holstein* en cas que toute la famille vînt à s'éteindre.

Après sa mort arrivée l'an 1535. ses deux fils JOACHIM II. & JEAN le *Severe* se firent Lu-

Lutheriens. Le dernier fut estimé à cause de sa valeur, & de la sagesse avec laquelle il gouverna sa maison, il fortifia *Peitze* & *Custrin*, & receut *Besskau* & *Storkau* pour fureté de quelque argent qu'il prêta. Durant la guerre de *Smalcalde* il suivit le parti de l'Empereur sur les assurances que ce Prince donnoit qu'il n'avoit aucun dessein de troubler les protestants; mais quand l'Empereur victorieux eut publié l'interim, le Margrave *Jean* s'attacha au parti protestant duquel il n'y eut pas moïen de le détacher. Il mourut l'an 1571, & comme il ne laissoit point de fils, sa succession revint à son neveu. MAISON DE BRANDEBOURG.

L'Electeur JOACHIM II. obtint de l'Empereur *Ferdinand* I. que la Principauté de *Crossen* que la famille de Brandebourg n'avoit possedé jusques là qu'à titre d'engagement lui seroit abbandonnée, comme un bien héreditaire. Mais il refusa d'être compris au nombre des Princes de *Silesie*, & de se trouver aux Etats de cette Province ; c'est pourquoi il annexa cette principauté à la Régence de *Custrin*. L'an 1542. il commanda l'armée de l'Empire contre les Turcs, cette campagne n'eut rien de fort remarquable sinon qu'on les empecha d'entrer plus avant dans le Païs. VI. JOACHIM II.

Dans la guerre de Smalcalde il prit le parti de l'Empereur aussi bien que son frere & ne servit pas peu à réconcilier le Landgrave de Hesse avec ce Monarque. Il se joignit avec les Enfants de *Philippe* pour demander son élargissement & s'offrit à eux pour caution qu'il lui procureroit la liberté. L'an 1569. il obtint pour lui & pour ses descendans l'investiture de la *Prusse*, & par l'alliance qu'il prit avec *Hedwig* fille de *Sigismond* Roi de Polo-

gne

MAISON DE BRANDEBOURG.

gne il fut accordé à ses enfants qu'ils auroient l'expectative du païs des Comtes de *Zips*, en cas que la Postérité mâle d'*Etienne* aieul de cette Princesse vînt à manquer. Il mourut l'an 1571. Un maraut de juif nommé *Lippold* lui donna un breuvage composé de malvoisie pour lui procurer le sommeil & par le poison qu'il y mêla le traître lui procura en effet un sommeil dont il ne reveilla plus. Ce fut lui qui fit bâtir le Château de * *Cöln* sur la *Sprée*, & fortifier *Spandau*, qui est en même tems la Bastille & la Galére de ce Païs-là.

Jean George son fils lui succeda. Après la mort du Margrave *Jean* son oncle, il réunit toute la Marche de *Brandebourg*, & receut à titre de bien hereditaire à sa maison les Seigneuries de *Besskau*, & de *Storckau* qu'elles n'avoit qu'à titre d'engagement. Il mourut l'an 1598. il avoit eu vint & trois enfants. De ses trois fils *Jean Frederic*, *Christian*, & *Joachim Ernest*, sont sorties les trois maisons de *Prusse*, de *Barreut*, & d'*Anspach*, dont les Princes ont tous le titre de Margraves de *Brandebourg*. Nous commencerons par la premiere.

BRANCHE ROIAL DE PRUSSE.

JOACHIM FREDERIC

L'Electeur JOACHIM FRIDERIC hérita de son cousin *George Frederic* la Principauté d'*Jägerndorff*, & commença les fortifications de *Drisen* dans la nouvelle Marche sur la frontiére de Pologne. Dès l'an 1566. il avoit été élu archevêque de *Magdebourg*, & il avoit eu de gran-

* C'est une partie de la ville de Berlin. Cette Capitale du Brandebourg, où réside le Roi de Prusse, est composée de cinq villes qui tiennent l'une à l'autre; à savoir Berlin, Cöln, Friderichswerder, Dorothéenstadt, & Friderichstadt. La premiere donne le nom aux quatre autres; mais la seconde qui est au midi de la Sprée, est la demeure du Roi.

grandes contestations, sur ce que les Catholiques ne le vouloient point admetre à prendre séance à la Diette de l'Empire, ni à la révision des affaires portées à la Chambre Imperiale. Il se brouilla aussi avec la ville de *Magdebourg*, à cause des Priviléges & des franchises dont elle pretendoit jouïr. L'Electeur son Pere & l'Electeur de *Saxe* s'entremirent pour ménager l'accommodement & il fut reglé, entre autres articles, " que le Capitaine des Portes „ de la Ville seroit obligé d'ouvrir une porte „ à quelque heure de la nuit que ce fût, „ quand l'Administrateur se présenteroit pour „ entrer; que cet officier feroit également „ serment à l'Administrateur & au Magistrat, „ que pour la décision des matiéres consisto- „ riales, l'Administrateur nommeroit le Prési- „ dent & que le Conseil de ville nommeroit „ les Assesseurs; que la ville auroit comme de- „ vant le droit de remplir les places qui se- „ roient vacantes dans le Ministere Ecléfiasti- „ que & dans les Ecoles publiques, & „ l'inspection sur les Eglises & sur ces Eco- „ les ".

MARCHÉ DE BRANDEBOURG.

Il s'accommoda avec *Auguste* Electeur de *Saxe*, pour le Burgraviat de *Magdebourg*, ils convinrent " qu'*Auguste* en auroit le titre & l'investiture „ Impériale, qu'il en garderoit les bailliages „ de *Gommern*, d'*Elbenau*, de *Ranis*, & de „ *Gottau*, mais que l'Administrateur auroit la „ superiorité territoriale, la haute & basse Jus- „ tice & les droits attachez à la dignité de „ Burgrave. *Joachim Frederic* mourut d'Apoplexie l'an 1608. & laissa entre autres enfants, deux fils, *Jean Sigismond* & *Jean George* dont le dernier eut pour sa part la Principauté de *Iägerndorff*. Les Capitulaires Protestants de *Strasbourg* l'avoient élu pour leur Evêque, mais

MAISON DE BRANDEBOURG.

comme les Capitulaires Catholiques avoient élû de leur côté le Duc *Charle* de *Lorraine*, cette double élection causa une guerre entre les deux concurrents, qui pourtant convinrent à la fin que le Marggrave se desisteroit de sa prétention pour la somme de cent trente mille florins d'or.

Il eut aussi de grands demêlez avec ses sujets qui n'étoient pas contents qu'il introduisît le Calvinisme dans son païs & s'en plaignirent au conseil du Roi. La révolution du Roïaume de Boheme & l'Election de *Frederic* Comte Palatin causérent le malheur du Margrave *Jean George*; il prit le parti de ce dernier qui ne réussit point. *Ferdinand* II. le dépouilla de sa Principauté de *Jägerndorff* qu'il donna aux Princes de *Lichtenstein* malgré les protestations de la Maison de *Brandebourg*. *Jean George* mourut relégué en *Transsilvanie* l'an 1624. & laissa un fils unique, *Ernest* qui mourut l'an 1642. sans posterité.

IX. JEAN SIGISMOND.

JEAN SIGISMOND Electeur, son frere Ainé, se fit de la Religion Réformée & l'introduisit dans la Marche de *Brandebourg*. Après l'extinction de la famille des Ducs de *Cléves*, il s'empara de la succession conjointement avec l'Electeur Palatin, malgré les oppositions de la Maison de *Saxe* qui en avoit l'Expectative comme nous le disons ailleurs.

Son droit étoit fondé sur ce qu'il avoit épousé *Anne* fille ainée d'*Albert Frederic* de *Prusse* & de *Marie Eléonor* sœur ainée du dernier Duc de Cléves. La mort de son Beau Pere le rendit maitre du Duché de *Prusse* dont il obtint l'investiture du Roi de *Pologne*. Il eut pour successeur son fils GEORGE GUILLAUME à qui peu de semaines auparavant, il avoit remit le soin du gouvernement, n'étant

déja

déja plus en état de gouverner lui même à cause de l'extrême foiblesse où ses infirmitez le réduisoient, quoi qu'il ne fût âgé que de 47 ans.

MAISON DE BRANDEBOURG.

1619.

X. GEORGE GUILLAUME.

Le nouvel Electeur commença de gouverner dans un tems bien difficile, car les troubles de *Bohéme*, avoient mis le desordre en *Allemagne*, & le fameux Edit de restitution pour les biens Eclesiastiques envahis depuis la paix de Passau, le regardoit personnellement. On vouloit qu'il rendît trois fondations qui étoient dans le cas de l'Edit, à savoir *Brandebourg*, *Havelberg*, & *Lebuss*. La guerre qui éclata en même tems entre l'Empereur & la *Suéde* obligea l'Electeur de céder à cette couronne la Forteresse de *Spandau* à fin de faciliter les efforts qu'on faisoit pour sauver *Magdebourg* assiegée par les Imperiaux. Efforts inutiles qui n'empêcherent pas *Tilli* de la prendre. Ce Général s'étant jetté dans la *Saxe*, l'Electeur aïant alors besoin du secours de ses amis, *George Guillaume* joignit ses troupes aux Saxonnes, & eut part à la fameuse victoire de *Leipsic*; mais après la mort du Roi de *Suede* l'Electeur de *Saxe* aiant jugé à propos de s'accommoder avec l'Empereur par le traité de *Prague*, le Brandebourg y voulut être compris aussi.

1637.

L'an 1637. la famille des Ducs de *Pomeranie* étant éteinte dans la personne de *Bogislas* XIV. son Païs devoit appartenir à l'Electeur de Brandebourg, en vertu de la transaction de *Grim*, mais la couronne de *Suéde* qui en avoit déja pris possession, n'eut garde de s'en dessaisir & le légitime Successeur ne se trouva point en état de l'en chasser. *George Guillaume* mourut en 1640.

1640.

XI. FREDERIC GUILLAUME.

FREDERIC GUILLAUME, qui lui succéda fut un

MAISON DE BRANDEBOURG.

des illustres Souverains de son tems. Il fut obligé par la paix de *Westphalie* d'abbandonner cette partie de la *Pomeranie* dont la *Suède* est demeurée si long tems en possession & que nos Géographes modernes appellent la *Poméranie Suédoise*. Pour le dédomager de cette perte, l'Empire sécularisa en sa faveur les Evêchez de *Halberstadt* & de *Minden*, & lui donna l'Expectative de l'Archeveché de *Magdebourg* aussi sécularisé. De sorte qu'après la mort de l'Administrateur *Auguste* de *Saxe*, il devoit posseder cette Prélature à titre de Duché héréditaire à sa famille.

Charle Gustave, Roi de *Suède*, aiant déclaré la guerre à *Jean Casimir* Roi de *Pologne*, l'Electeur se crut obligé de se déclarer pour le premier, & contribua à la fameuse victoire de *Warsovie* où l'armée Polonoise fut défaite, quoi qu'elle eût une fois autant de monde que celle des Suedois & du Brandebourg ensemble. *Frederic Guillaume* se détacha néanmoins du parti de *Charle Gustave* & par les soins du Baron de l'*Isola* Ministre de l'Empereur, il conclut le traité de *Bidgost* par lequel la *Pologne renonca à l'infeodation de la Prusse*, déchargea l'Electeur & ses descendans de l'investiture, l'en reconnut pour Souverain absolu, & lui céda de plus la Starostie de *Draheim*, les deux Seigneuries de * *Lauwenbourg* & de *Butau* que les Ducs de *Pomeranie* avoient occupé comme un fief de la couronne. Il lui engagea aussi par le traité la ville d'*Elbing*, pour

* Il ne faut pas confondre cette place qui est à la pointe Orientale de la Pomeranie, avec le Duché de Lauwenbourg sur l'Elbe. Quelques uns pour les distinguer écrivent celle dont il s'agit ici, Louwenbourg, mais la prononciation est la même.

pour un emprunt de quatre cents mille é- MAISON cus. Mais cet engagement, n'eut point lieu. DE BRAN- Il rompit ensuite avec la *Suède*, & assisté DEBOURG. des troupes Impériales, il regagna une partie de la *Pomeranie Suédoise*, assiegea envain *Stetin*, & rendit le tout à cette Couronne par la Paix d'*Olive*.

L'an 1670. *Jean Erasme* Comte de *Tattenbach* aiant été complice des Comtes de *Nadasti*, *Serini*, & *Frangipani* & exécuté à *Vienne* avec eux, l'Electeur se saisit de la Comté de *Reinstein*, que *Tattenbach* avoit possedée comme un fief de la Principauté de *Halberstadt*, ce qui causa quelques démêlez entre lui & la Maison de *Brunswick*. Lors que la guerre fut declarée entre la France & la Hollande & que le Roi se fut rendu maître des villes du Païs de *Cleves* où les Hollandois avoient eu jusqu'àlors leurs garnisons, ce Duché fut si incommodé des marches & des hostilitez des *François*, que l'Electeur n'eut pas de peine à se joindre avec l'Empereur *Léopold* pour la conservation des Païs-bas. Le commencement ne lui fut point favorable. L'Evêque de *Munster* saccagea la Comté de *Rawensberg*, & le Maréchal de *Turenne* entra dans la Comté de la *Marck*, qu'il ménagea fort peu. Les troupes de l'Empereur & de l'Electeur, quoique superieures en nombre, n'entreprirent rien parce que les Imperiaux n'avoient pas envie de se battre contre un Géneral dont ils avoient souvent éprouvé l'habileté. 1670.

L'Electeur se voïant à la veille de perdre ce Païs, en prevint la ruïne totale par le traité de *Vossen* où il s'accorda avec la France, l'an 1673. à condition " que le Roi lui ren- 1673.
„ droit toutes les places occupées dans les

 „ païs

MAISON DE BRANDEBOURG.

„ païs de *Cleves*, de la *Marck* & de *Ravensberg*; Excepté *Wesel* & *Rées* où le Roi devoit laisser garnison jusqu'à la conclusion „ de la paix, après laquelle elles devoient être aussi tôt evacuées à l'Electeur. Le Roi „ s'obligea de plus de lui païer en certains termes huit cents mille livres.

A quelque tems delà les François firent courir leurs troupes dans les Païs-bas Espagnols, & rendirent *Wesel* & *Rées* au *Brandebourg*. Mais la *France* aiant attaqué l'Electeur de *Treves*, & le *Palatin*, & son armée vivant à discretion dans leurs Etats, *Frederic Guillaume* fit une nouvelle Alliance avec l'Empereur, l'*Espagne* & la *Hollande*, il assembla des troupes, se mit à la tête, & tomba sur l'*Alsace*, où il ne fit rien, par la lâcheté des Impériaux que

1674. commandoit *Bournonville*, & qui n'oserent rien entreprendre. Ils ne purent prendre leurs quartiers d'hiver en *Alsace*, & l'Electeur fut obligé de revenir bien vite sur ses pas, pour s'oposer au progrès du Roi de Suéde qui le voiant occupé si loin avoit envoié dans son païs une forte armée sous la conduite du Géneral *Wrangel*.

L'Electeur ne fut pas plûtôt averti de l'incursion des Suédois qu'il gagna la *Franconie*, y fit hiverner son armée, & pressant sa marche sur *Magdebourg* y arriva avec son armée,

1675. au mois de Juin 1675. avant que les Suedois en eussent la moindre nouvelle. Il tomba sur *Wrangel* qui commandoit à *Rattenau*, tailla en piéces la garnison *Suédoise*, fit cet officier prisonnier & ne prenant avec soi que la Cavalerie & les Dragons, attaqua à *Fehrbellin* l'armée Suedoise avec tant de vigueur, qu'il l'obligea de se retirer de ses Etats avec perte de plus de quinze cents hommes. *Wrangel* se sauva avec les

les débris de son armée dans le *Meckelbourg*, Duché qui a toujours le malheur d'être la victime des guerres étrangeres. MAISON DE BRANDEBOURG.

Depuis ce tems là l'Electeur n'eut plus que du bonheur contre la *Suede*, il lui enleva *Wollin* & *Wolgatz* & la Campagne suivante *Anclam* & *Demin*. L'année d'après, il prit *Stetin* après un siége fort meurtrier. L'an 1678. il chassa les Suédois de *Strahlsonde* & de *Greipswalde*, les seules places qu'ils eussent encore en *Pomeranie*. Les Suédois l'attaquérent d'un autre côté & ne furent pas plus heureux. *Horn*, qui commandoit un Corps dans la *Livonie*, entra dans la *Prusse*, d'où l'Electeur l'obligea de se retirer avec une partie de son monde, après lui avoir taillé le reste en piéces. La Suede étoit en danger de faire de plus grandes pertes, si la *France* victorieuse, après avoir mis l'*Espagne* & la *Hollande* dans la necessité de faire la Paix, n'eût agi efficacement en faveur de la Suede. 1676. 1677. 1678.

L'Electeur qui n'avoit point été compris dans le traité de Nimegue fut reduit à faire aussi après les autres, une paix d'autant plus désagreable, qu'elle lui arrachoit ses conquêtes, & lui rendoit un voisin inquiet & dangereux qu'il avoit eu le bonheur de chasser au delà de la Mer.

„ Les conditions de son traité furent qu'à Traité de St. Germain.
„ l'avenir la Riviere de l'*Oder* seroit la borne
„ des deux Pomeranies, excepté *Dam* & *Golnau* qui devoient appartenir à la *Suede*; la
„ derniere même demeuroit engagée à l'Elec-
„ teur pour cinquante mille ecus; qu'il auroit
„ seul les impôts de péage qui se levoient à
„ *Colberg* sur la Mer Baltique & dans les ports
„ situez sur la rive Orientale de l'*Oder*, des-
„ quels impôts lui & la Suéde avoient jusques

MAISON DE BRANDEBOURG.

là joui en commun; la *France* s'obligea de lui païer trois cents mille écus, & de son côté il consentit de rendre à la Suéde ce qu'il avoit de villes appartenantes à cette couronne. Le traité en fut signé à *Saint Germain en Laie* le 29. Juin 1679. le partage qui se fit alors n'étoit pas exactement le même que celui qui avoit été fait dans le traité de *Westphalie*, mais ce dernier est le seul qu'il soit necessaire de remarquer pour l'histoire du tems.

L'an 1680. l'Electeur fit enlever par quelques fregates, un vaisseau de guerre appartenant à l'*Espagne* qui lui devoit dixhuit cents mille ecus dont il ne pouvoit être païé malgre les pressantes sollicitations qu'il avoit fait faire pour cela. La mort d'*Auguste* de *Saxe* Administrateur de *Magdebourg* étant arrivée la même année, *Frederic Guillaume* s'en mit en possession à titre de Duché séculier, conformément à ce qui avoit déja été décidé à la paix de Westphalie. Mais il prétendit que les quatres Bailliages compris sous le nom de la Principauté de *Querfurt* n'étoient pas des biens Allodiaux, mais un fief relevant du Duché de *Magdebourg*. Ce different fut vuidé

1687. en 1687. comme nous l'avons dit ailleurs, on lui rendit le Bailliage de *Bruck*, & il quitta sa pretention sur les trois autres.

1688. Il regla l'année suivante avec l'Empereur, le démêlé qu'ils avoient depuis que *Jägerndorff* avoit été réuni à la Bohéme. Il en avoit toujours porté le titre & soutenu que la felonie de *Jean George* n'avoit pu préjudicier à sa maison. L'Empereur pour éteindre cette prétention lui donna le territoire de * *Schueibusin*, mais il le racheta pour une somme d'argent après la mort de l'Electeur, qui fut 29. Avril de

* C'est la Pointe Septentrionale de la *Silesie*.

de la meme année. Il avoit vecu soixante & huit ans, & gouverné quarante huit. Il fut marié deux fois, la premiere avec *Louise Henriette* fille d'*Henri Frederic* Prince d'*Orange*, qui lui apporta son droit à la succession des grands biens de cette maison; sa seconde femme fut *Dorothée* fille de *Philippe* Duc de *Holstein-Glucksbourg*. Les enfans de la premiere ne vivent plus. Entre ceux de la seconde il y a eu trois Princes dont la Posterité subsiste encore, à savoir FREDERIC III. PHILIPPE GUILLAUME, & ALBERT FREDERIC. Le premier succéda, & fut Electeur; le second fut gouverneur de *Magdebourg*, & eut sa Résidence à *Suedt* dans l'*Ukermarche*, il mourut en 1711. & laissa FREDERIC GUILLAUME, né le 27. Decembre 1700. *Henri Frederic* né le 29. d'Aout 1709. & *Henriette Marie* qui a épousé *Frederic Louis* Prince héreditaire de *Wurtenberg*, elle est née le 2. de Mars 1702. Le troisiéme a la commanderie de *Sonnebourg*, & le gouvernement de la Basse Pomeranie, il a pour fils *Charle* né le 3. Juin 1705, *Frederic* né le 13. d'Aout 1710. & *Frederic Guillaume* né le 28. de Mars 1714. MAISON DE BRANDEBOURG.

FREDERIC III. étoit né avec une forte passion pour la gloire. L'admiration qu'il avoit pour celle de *Louis le Grand* le porta à une imitation qui fut utile à ses Etats. A l'exemple de ce Roi il embellit sa Capitale de somptueux Edifices, y attira un grand nombre d'Habitans par ses bienfaits, & fit fleurir l'industrie par les manufactures, les établissements des Arts, & même des sciences. On a dit de lui qu'il avoit copié *Louis* XIV. en petit, c'est à dire que son païs n'étant pas à comparer à la France, il n'avoit pas laissé d'y faire à pro- FREDERIC III. I. Roi de PRUSSE.

 por-

MAISON DE BRANDEBOURG.

portion tout ce qui étoit possible, pour la gloire de son Regne.

Les secours dont il assista les Refugiez, les attirerent dans le Brandebourg, *Berlin* fut considerablement accru, & il se fit beaucoup de colonies Francoises. Mais cette admiration ne l'empêcha point de prendre parti avec l'Empire contre ce Monarque dans la guerre de 1689 il reprit sur les François les villes de *Keiserswerd* & de *Bonn* & les troupes qu'il donna aux Alliez furent utilement emploiées tant en *Italie* & en *Allemagne*, que dans les *Païs bas*. L'an 1697. il fit un traité avec *Auguste* Electeur de *Saxe*, qui lui céda la Prevôté Hereditaire de *Quedlinbourg*, le Bailliage de *Pettersberg* & quelques droits. Dans le besoin où se voïoit l'Empereur *Leopold* de se faire un parti puissant dans l'Europe pour empêcher l'effet du testament de *Charles* II. Roi d'*Espagne*, sa Majesté Imperiale savoit trop bien que l'Electeur de *Brandebourg* estoit un des Princes de l'Allemagne de qui il pouvoit attendre les plus grands services. Les Electeurs de *Baviere*, & de *Cologne* étoient dans les interêts de *Philippe* d'*Anjou*, leur neveu; plusieurs Puissances de la *Suabe* avoient fait entre elles une Alliance pour conserver la neutralité. Il se servit alors habilement du penchant que l'Electeur avoit naturellement pour la grandeur, & pour l'attacher à sa maison, il érigea le Duché de *Prusse* en Roïaume Hereditaire. *Frederic* fut couronné à *Königsberg* le 18. Janvier 1701. & fut reconnu Roi par tous les Alliez de l'Empereur. Il en marqua sa reconnoissance en fournissant des troupes auxiliaires qui ont eu beaucoup de part aux Evenemens de cette guerre.

Aprés la défaite du Roi de *Suede* à la

Ba-

Bataille de *Pultawa*, le Roi de *Prusse* eut la générosité de ne vouloir pas profiter de la déroute de ce Prince, quelque envie qu'aïent eu depuis long-tems les Electeurs de *Brandebourg* de se rendre maîtres du Duché de *Stetin*. MAISON DE BRANDEBOURG.

L'année suivante mourut *Guillaume* III Roi d'*Angleterre*. Celui de *Prusse* se porta aussi-tôt héritier & en cette qualité prit possession de la Comté de *Lingen*, de la Principauté de *Mœurs*, & de plusieurs autres biens enclavez en d'autres Etats. La principauté d'*Orange* étoit alors inaccessible pour lui à cause de la guerre. Envain divers Princes contestérent cette succession, il acheta le droit de quelques uns, & laissa les autres poursuivre inutilement leurs prétentions.

Après la mort de la Duchesse de *Nemours* en 1707, les Etats de *Neuchatel* & de *Valengin* entre plusieurs competiteurs de cette succession, preferérent le Roi de Prusse comme héritier de la maison d'*Orange*; son droit étoit fondé sur ce qu'un Prince de cette Maison avoit epousé l'heritiere de la Maison de *Châlons* à qui ces deux Etats ont autrefois appartenu. Dès l'année précédente il avoit acheté la Comté de Tecklenbourg.

A l'assemblée tenue à *Francfort* pour l'Election de l'Empereur d'aujourd'hui, on publia que l'Abbé d'*Albani*, neveu de Pape, étoit venu pour y protester contre la Dignité du Roi de *Prusse*, mais ce Roi déclara, dit-on, que si l'Abbé protestoit contre sa Dignité Roiale, il donneroit ordre aux troupes qu'il avoit en *Italie*, d'entrer dans l'Etat Ecléfiastique & d'y vivre à discretion comme en païs ennemi. Effraié de cette menace l'Abbé envoia son

secretaire aux Ministres du Roi pour leur, assurer qu'il n'avoit eu aucun ordre ni même la pensée de faire une pareille Protestation.

Nous passerons sous silence les démarches que fit ce Monarque pour procurer à l'Europe une paix solide, & les demandes specifiques que ses Ministres presenterent au congrès d'Utrecht, & nous nous contenterons de dire qu'ils signerent son traité de paix av[illegible] la France le même jour que ceux des autres confederez. Il contenoit treize articles & deux separez. Les plus remarquables sont " que la „ *Haute Gueldre Espagnole* dont il étoit en pos- „ session, lui seroit cedée par la France & par „ l'Espagne en toute souveraineté; avec cette „ clause que la Religion Catholique y seroit „ conservéé; qu'on lui cederoit de plus le „ Païs de *Kessel*, l'Ammanie ou Prefecture „ de *Kriekenbeck*; qu'il seroit reconnu par la „ France pour Souverain Seigneur de *Neuchatel* „ & de *Vallangin*. En échange il ceda au „ Roi de France la Principauté d'*Orange* à „ perpetuité, de même que les biens de la „ succession de *Chateau-Beliard* situez dans la „ *Franche Comté*; & s'obligea de donner satis- „ faction à ceux y auroient quelque preten- „ tion. Dans l'un des articles separez on „ convint *que le Roi de France donneroit au* „ *Roi de Prusse le titre de Majesté*, que le „ Roi Très-Chretien refusoit à quelques Mo- „ narques.

Le 11. Avril. 1713.

En vertu de ce traité sa Majesté Prussienne retira ses troupes qui avoient jusques-là servi contre la France, & ne laissa dans l'armée Impériale que son contingent dont elle ne pouvoit se dispenser.

Ce Roi avoit fait des demandes fort avantageuses pour les Refugiez; mais il ne vêcut pas assez pour en

en obtenir l'effet, supposé qu'elles eussent été acceptables par la France; car lorsque que le traité fut à peu près reglé, ce Roi si digne de l'amour de ses sujets, mourut dans sa 56 année. FREDERIC GUILLAUME son fils unique qui lui a succedé, acheva alors ce qu'il restoit à faire du grand ouvrage de la paix & après les ratifications ordinaires, envoia l'an 1715. un Ministre à Paris pour former avec cette Cour une Alliance plus étroite.

MAISON DE BRANDEBOURG.

II. FREDERIC GUILLAUME.

Ce fut dans ce même tems que le nouveau Roi de *Prusse* voïant que les Alliez du *Nord* alloient incommoder ses sujets par les marches & les contre-marches qu'ils faisoient dans son païs au sujet de la *Pomeranie*, voulut engager la *Suéde* à faire la Paix. Cette négociation, au lieu de produire cet effet, attira la guerre & le Roi de *Prusse* aïant joint ses troupes à celles des Ennemis de *Charle* XII. chassa entiérement les *Suédois* de l'*Allemagne*. Le Roi de *Dannemarck* & lui ont partagé entr'eux la *Pomeranie Suédoise*. Sa Majesté Prussienne en a eu le Duché de *Stetin*. Ce Monarque est né le 4. d'Aout 1688. ses fils sont *Frederic* né le 24. Janvier 1712, & *Guillaume Louis* né le 25. Janvier 1717.

Les Etats du Roi de *Prusse* sont la Marche de *Brandebourg*, la plus grande partie de la *Pomeranie*, le Duché de *Magdebourg*, les Principautez de *Minden* & de *Halberstadt*, le Duché de *Cleves*, la Comté de *la Marck*, celles de *Ravensberg*, de *Lingen*, de *Neuchatel*, & de *Vallangin*, celle de *Tecklenbourg*, la Prevoté hereditaire de *Quedlinbourg*; Dans la Basse *Lusace* il possede *Cotbus*, *Peskau*, *Storckau*, *Peitz* & *Sommerfeld*, il tient garnison dans la ville de *Nordhausen*, quoique ville Imperiale. Tous ces Etats joints au Roiaume de

MAISON DE BRANDEBOURG.

Prusse forment une Puissance qui seroit encore bien plus considerable, s'ils étoient tous ensemble & qu'ils ne fussent pas si éloignez les uns des autres.

MAISON DES MARGGRAVES DE CULMBAC OU DE BARREUTH.

CHRISTIAN second fils de l'Electeur *Jean George* eut pour son partage le Marggraviat de *Culmbach* où de *Barreut* en *Franconie*, & mourut 1655. son fils ainé ERDMAN AUGUSTE qui étoit déja décedé avant lui, avoit laissé un fils nommé CHRISTIAN ERNEST qui n'étoit âgé que d'onze ans, lorsqu'il succéda à son Aïeul. Il à vecu jusqu'en 1712. Son fils GEORGE GUILLAUME qui est presentement Marggrave de *Barreut* a eu de son Mariage avec *Sophie* de *Saxe Weissenfels* quelques Princes déja morts & deux Princesses qui vivent encore.

GEORGE ALBERT second fils de *Christian*, résida quelque tems à *Culmbach*, & ensuite à *Schreetz*, où il mourut l'an 1666. De trois fils qu'il laissa, le second nommé *Charle Auguste* est chanoine de *Magdebourg*, il a sa résidence à *Neustadt* sur l'*Eisch*. Le troisiéme GEORGE ALBERT, Posthume, à laissé trois fils FREDERIC CHRISTIAN GUILLAUME, Seigneur de *Kotza*, FREDERIC CHARLE, mort en 1703. & FREDERIC AUGUSTE Posthume né l'an 1703.

CHRISTIAN HENRI fils ainé de *George Albert* eut

eut sa residence à *Weverlingen* & est mort l'an 1708. il a laissé entre autres enfants GEORGE FREDERIC CHARLE qui reside à *Rotenbourg* sur la *Tauber*; ALBERT WOLFGANG, né le 8. Decembre 1689. il est actuellement au service de l'Empereur; FREDERIC ERNEST, né le 15. de Decembre 1703. & FREDERIC Posthume. L'ainé est le seul qui soit marié; ses fils sont FREDERIC né le 10. Mai 1711; *Guillaume Ernest* né le 25. Juillet 1712. & *Jean* né le 3. Decembre 1716. les Etats du Marggrave de BARREUT sont le Marggraviat de Culmbach, ou se trouvent *Barreut* Residence; *Culmbach* près de laquelle est le château de *Blassenbourg*; *Wonsidel*, *Neustadt*, *Erlangen* devenue considerable par un colonie de Réfugiez & *Cronach* près de laquelle on trouva une mine d'or en 1695. MAISON DE BRANDEBOURG.

DE LA

MAISON DES MARGGRAVES

D'ANSPACH.

La Branche d'ANSPACH tire son origine de JOACHIM ERNEST troisieme fils de l'Electeur *Jean George*. Ce Prince eut pour son partage le Marggraviat d'*Anspach* & mourut en 1625. FREDERIC l'ainé de ses fils lui succéda & fut tué sans posterité à la fameuse Bataille de *Nordlingen* l'an 1634. ALBERT son frere qui lui succéda mourut l'an 1667. & laissa JEAN FREDERIC qui déceda l'an 1686. & eut entre autres fils CHRISTIAN ALBERT, son successeur, qui étoit alors mineur & n'atteignit point l'âge de majorité; GEORGE FREDERIC Maison de Brandebourg-Anspach.

son

MAISON DE BRANDEBOURG.

son frere & son successeur, fut blessé à *Kutzensée* & mourut de sa blessure. Comme il n'avoit point été marié, la succession vint enfin à GUILLAUME FREDERIC qui est aujourd'hui Marggrave d'*Anspach* depuis l'an 1703. Il n'a qu'un fils nommé *Charle Frederic* né le 12 Mai 1712. les Etats de cette maison sont *Anspach*; *Schwabach*; *Hailsbrunn* (qu'il ne faut pas confondre avec Hailbrun ou Heilbrun en Suabe) & *Wiltzbourg*.

CHAPITRE VII.

DE LA MAISON ELECTORALE DE BRUNSWICK, HANOVER, LUNEBOURG, *ET WOLFENBUTEL.*

Son Origine.

AZON Marquis d'EST en *Italie* est regardé comme la tige de cette illustre famille. Il avoit épousé en premiéres noces *Cunigonde*, héritiere de la *Basse-Baviere*, & qui étoit de la fameuse Maison des *Guelphes*. Il en eut un fils qui fut nommé *Guelphe* du nom de son Aïeul maternel. Après la mort de cette premiere femme, il prit une seconde Alliance

avec

avec *Ermengarde* fille d'un Comte du *Maine* en *France*, de laquelle nacquit FOULQUES Auteur de la Branche d'*Est* qui a si long tems tenu un des prémiers rangs entre les Princes d'*Italie*, & qui est aujourd'hui connue sous le titre de Ducs de *Modène*.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

De GUELPHE sont issus les Princes de la Maison de BRUNSWICK-LUNEBOURG.

GUELPHE.

Son merite lui attira l'estime & la confiance d'*Henri* IV. Cet Empereur aiant dépouillé *Otton* Duc de *Baviere* de tous ses Etats, parce qu'il avoit pris les armes contre lui, en disposa en faveur de *Guelphe* & crut ne les pouvoir confier à un Prince plus digne de ses bien faits, mais lorsque le Pape *Gregoire* VII. eut excommunié *Henri*, pour les sujets que l'on a déja rapportez, *Guelphe* oublia ce qu'il devoit à son chef & à son bienfacteur, & un zele aveugle le rendant ingrat, il prit parti contre l'Empereur, & se rangea du côté du Pape.

Il ne tira pas de son ingratitude tout le fruit qu'il en avoit esperé. L'Empereur qui en fut outré ne le ménagea point, se rendit maître de son païs, & le fit lui même prisonnier. *Guelphe* fut assez heureux pour corrompre ses Gardes & pour s'échaper de prison. Il s'empara ensuite d'*Augsbourg* & de *Freisingue*; mais il avoit affaire à un Prince plus puissant que lui, & il n'eut point d'autre ressource que de fuir de lieu en lieu la colére d'*Henri*. Vingt ans se passérent sans qu'il pût trouver de sureté nulle part, & il eut tout le tems de se repentir de la faute qu'il avoit faite. L'Empereur fut enfin touché de son état. Le tems l'avoit adouci & il remit *Guelphe* & ses enfants en possession du Duché dont il l'avoit privé.

Guelphe partit ensuite pour la terre sainte afin d'y faire la guerre aux Infidelles; il n'y fit rien

De la Maison de Brunswick.

de confiderable, prefque tout ce qu'il avoit mené de troupes y périt & comme il s'en revenoit, il mourut dans l'Isle de *Cypre* l'an 1101.

Guelphe V. Henri le Noir.

Il laiffa deux fils Guelphe V. & Henri furnommé *le Noir*. Le premier mourut l'an 1119. fans pofterité.

Le fecond s'allia avec *Wulphide* * fille unique de *Magnus* Duc de *Saxe* de la famille de *Billung*. Après la mort de fon beau pére, il prétendit heriter de la *Saxe*, mais il ne put y réuffir. Il mourut l'an 1125. Il avoit deux fils à favoir Henri furnommé le *Superbe*, & Guelphe; l'un & l'autre s'oppoférent d'abord à l'Empereur *Conrad* III. qui affiégea ce dernier à *Weinsperg*.

Guelphe V. Henri le Superbe.

Guelphe rifquoit beaucoup. L'Empereur piqué au vif, étoit réfolu de ne rien écouter, & d'en faire un exemple de feverité qui effraïât ceux que voudroient lui contefter fa qualité d'Empereur. *Guelphe* échapa néanmoins par la tendreffe de fon époufe. Comme Conrad avoit permis que les Dames fortiffent de la ville & emportaffent ce qu'elles avoient de plus cher, cette vertueufe Princeffe fortit emportant fon mari, & les autres femmes fuivirent le même exemple. L'Empereur fut fi charmé de ce trait fpirituel, qu'il pardonna aux hommes. *Guelphe* reconnut mal le fervice que la Ducheffe fa femme lui avoit rendu en cette occafion. Pour fe défaire d'elle, il l'envoia en *Italie*, & refta en *Allemagne* pour fe plonger dans la débauche.

Lorfque *Frederic* I. termina le different qui étoit entre *Henri* le *Lion* Duc de *Saxe* & *Henri* Marggrave d'*Autriche* au fujet du Duché de *Baviere*, il donna au Duc *Guelphe* l'inveftiture

* Ou Guelphide.

ture de la *Toscane*, de *Spolete* & de la *Sardaigne*. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Son frere *Henri le Superbe* avoit épousé *Gertrude* Heritiére de cette partie de la *Saxe* qui comprend le *Brunswick* & les environs du *Weser*. Il en avoit eu HENRI surnommé *le Lion*. *Guelphe* aïant eu le chagrin de perdre le seul fils qu'il avoit, voulut vendre ses Etats à son neveu. De son côté *Henri* ne se pressoit pas de lui paier la somme dont ils étoient convenus, par ce qu'il esperoit que son oncle qui étoit âgé venant à mourir sur ces entrefaites, il en hériteroit & épargneroit cet argent. *Guelphe* le punit & vendit ces mêmes Etats à l'Empereur *Frederic* qui avoit interêt de le païer plus promptement. Il eut ensuite le malheur de perdre la vûe, il changea entiérement de vie & après une vieillesse plus chrétienne que n'avoit été sa jeunesse, il distribua aux pauvres la plus grande partie de ce qu'il avoit & mourut l'an 1191.

C'est de lui que prit son nom cette faction fameuse en Italie qui étoit opposée à celle des *Gibelins*. On appeloit *Guelphes* ceux qui soutenoient les interêts du Pape contre ceux de l'Empereur qui avoit les *Gibelins* pour lui. Origine des Guelphes.

Revenons à *Henri* le superbe qui continua la famille. Nous avons deja dit qu'il avoit épousé *Gertrude*. Cette Princesse étoit fille de l'Empereur *Lothaire* II. & lui apporta en dot le Duché de *Brunswick*, *Gottingue*, & le païs situé proche le *Weser* avec la Comté de *Northeim*. Son Beaupere l'investit encore dans la suite du Duché de *Saxe*.

Après la mort de *Lothaire* la plupart des * Prin-

* Avant *Charle* IV. il n'y avoit rien de reglé ni sur le nombre des Electeurs, ni sur la forme des Elections.

Cha-

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Princes de l'Empire paroissoient assez disposez à placer *Henri* sur le Trône Imperial & l'on croit que si l'Electeur de Mayence eut été un peu plus dans ses interêts & que l'Election se fût faite sans cabale, cette couronne lui étoit assurée; mais la faction de *Suabe* l'emporta, & fit elire *Conrad* Duc de *Franconie* qui fut le troisieme Empereur de ce nom.

Henri mécontent de ce choix & poussé même, dit-on, par le Pape, refusa les marques de la dignité Impériale au nouvel Elu; & s'attira par là ses plus vifs ressentiments. *Conrad* ne tarda guéres à s'en venger. Il prit prétexte qu'*Henri* possédoit les deux Duchez de *Baviere* & de *Saxe*; il prétendit que cela ne se pouvoit pas selon les loix de l'Empire. Il lui ordonna de se défaire de l'un des deux, & de ne garder que celui qu'il aimeroit mieux. Comme ces loix étoient des loix imaginaires, & que l'ordre de *Conrad* n'étoit fondé que sur son inimitié, *Henri* y fit peu de reflexion. L'Empereur le mit au Ban de l'Empire, & conféra le Duché de *Baviére* à *Léopold* Marggrave d'*Autriche* & celui de *Saxe* à *Albert l'Ours* de la maison d'*Anhalt*.

Henri ne perdit point courage, il entreprit de se remetre en possession de son Duché de *Saxe* chassa *Albert*, & le poursuivit jusque dans ses Etats qu'il saccagea; mais il ne jouït pas long tems de cet avantage, il mourut à *Quedlinbourg*, & l'on crut que ses ennemis l'avoient fait empoisonner.

Il ne laissa qu'un fils nommé HENRI comme

Chaque Prince qui avoit quelque autorité se mêloit d'élire l'Empereur futur. Charle IV. s'étant mal trouvé de cette maniere confuse & tumultueuse, fit la Bulle d'Or pour prevenir ces desordres.

me lui, duquel nous avons parlé. Ce Prince étoit encore fort jeune. Sa mere se remaria avec *Henri* l'*Illustre* fils de *Léopold* d'*Autriche* à qui nous venons de voir que l'Empereur avoit donné la *Baviere*. Ce Duc engagea son beau fils à confirmer ce que sa Majesté Imperiale avoit fait, & à se contenter de la *Saxe*. Son Oncle *Guelphe* fut très mécontent de cet accord & *Henri* lui même étant parvenu à l'âge de Majorité, voïant de plus que *Conrad* III. étoit mort, révoqua le consentement qu'on lui avoit surpris. Il prétendit alors rentrer en possession de la *Baviére*. *Frederic* I. accommoda ce different & decida que la Baviere seroit rendue à *Henri*, mais qu'en échange l'*Autriche qui n'étoit alors qu'un Marggraviat relevant de la* Baviére *seroit érigé en Duché independant & ne relevant que de l'Empire immédiatement*.

De la Maison de Brunswick.

Henri le Lion.

Henri accompagna l'Empereur *Frederic* I. dans son voiage de *Rome* & lui rendit des services essentiels. Entre autres, il battit les *Romains* qui refusoient d'ouvrir leurs Portes. *Frederic* pour récompense de son zele lui donna le droit d'établir des Evêchez dans tous les lieux de * l'*Esclavonie Septentrionale* que lui ou ses successeurs pourroient conquérir, & d'en pouvoir nommer les Evêques.

Revenu de ce voiage, il tourna toutes ses pensées de ce coté; & travailla si éficacement à la conquête de *Slaves* ou *Sclavons* qu'il les sub-

* Elle comprenoit alors le Meckelbourg, la Pomeranie, & quelques autres territoires des environs. Les Wendes venus de delà la Vistule, trouvant le Païs des Vandales dégarni d'habitans, s'en étoient rendu maîtres dans le 5 & 6. siécle & s'étoient appellez *Slaw*, du mot *Slaws Gloire*, *Honneur*, comme nous le dirons plus amplement sur le Meckelbourg.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

subjugua. Il s'empara aussi de la Comté * de *Lawenrode*, de la ville d'*Hannover*, de la Comté de *Stade*, du *Ditmars* &c. *Adolfe* comte de *Holstein* fut obligé de lui céder la ville de *Lubec*.

Pour donner une idée de sa puissance nous nous contenterons de dire qu'elle s'étendoit depuis la mer *Baltique* jusqu'au golphe de *Venise* & depuis l'*Elbe* jusqu'au *Rhin*. Cet aggrandissement excita la jalousie des autres membres de l'Empire & sur tout de ses voisins. Son courage & l'exemple de ceux qu'il avoit humiliez tint ses envieux dans le respect, mais quand ils le virent brouillé avec l'Empereur *Frederic*, ils n'oubliérent rien pour l'abbaisser.

L'Empereur l'avoit prié de l'accompagner à son nouveau voïage d'*Italie*, *Henri* le pria de l'en dispenser. On donne differentes causes de ce refus. Les uns disent qu'*Henri* craignoit d'encourir l'excommunication que le Pape avoit fulminée contre l'Empereur & ses adherents. D'autres assurent qu'il étoit mécontent de ce que *Frederic* lui avoit refusé la ville de *Goslar*, qu'il lui avoit demandée, d'autres enfin pretendent que ce refus venoit de ce qu'il ne pouvoit pardonner à *Frederic* d'avoir acheté de *Guelphe* les Etats qui auroient dû lui venir par voïe de succession. Quoi qu'il en soit, *Henri* n'accompagna point l'Empereur, qui en conserva un si profond dépit, qu'à son retour d'*Italie* il l'accusa en pleine Diéte *de Felonie & de léze Majesté*. Tout ce qu'il restoit d'amis au Duc, lui conseilloient de se justifier & de donner ses reponses aux griefs de

* Ce fut depuis Lauwenbourg, à cause de la ville de ce nom qui ne fut bâtie que quelque tems après.

de l'Empereur. Il méprisa leurs avis, & se laissa condamner par contumace. L'Empereur le mit au * Ban de l'Empire & le declara déchu de tous les Fiefs qu'il tenoit des Empereurs. Il se défendit quelque tems avec plus de courage que de bonheur. Mais enfin la force l'emporta, chacun de ses voisins lui enleva les païs qui étoient le plus à leur bienséance. L'Archevêque de *Cologne* prit les Duches d'*Angarie* & de *Westphalie*. L'Archeque de *Brême* s'empara de la Comté de *Stade*. Le Landgrave de *Thuringe* se rendit maître du *Palatinat de Saxe* &c. *Bernard* d'*Anhalt* eut l'investiture du Duché de *Saxe* & *Otton* de *Wittelbach* eut la *Bavière*. Le Comte de *Holstein* se fit declarer membre Immédiat de l'Empire, & la ville de *Lubec* devint une ville libre Impériale.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Ainsi il ne resta plus à *Henri* le Lion que ses Païs de *Lunebourg* & de *Brunswick*, & *Göttingue*. Il fut même obligé de s'absenter des terres de l'Empire, & vêcut quelque tems à la Cour du Roi d'*Angleterre*, son beaufrere.

A son retour il crut avoir trouvé une conjoncture favorable au dessein qu'il avoit de reconquerir ses Etats. L'Empereur *Frederic* étoit parti pour la Terre sainte & y étoit occupé 1189.

* La formule étoit autrefois celle-ci: Nous declarons ta femme veuve & tes enfans orphelins, nous abbandonnons ton corps & ta chair aux bestes des forêts, aux oiseaux du ciel & aux poissons des eaux, nous t'abbandonnons à la discretion d'un chacun dans les chemins, nous te privons du droit que chacun a d'y trouver la paix & la sureté. Et nous te montrons les quatre chemins du monde au nom du Diable. La formule d'aujourd'hui est: Nous te declarons dechu de notre faveur, tombé dans notre disgrace & abbandonnons ta vie & tes biens à un chacun.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

cupé à la reprendre sur les Sarrazins, *Henri* s'empara de *Bardevic* qui étoit alors une ville fort considerable & des ruines de laquelle la ville de *Luneburg* qui en est fort voisine a profité, les habitans ne lui fermerent pas seulement leurs portes quand il y voulut entrer, mais encore ils l'outragerent de la maniere la plus sanglante. Outré de colere il fit mettre le feu à la ville sans permettre qu'il en sortît qui que ce fût. Il se rendit maître de quel-

1190. ques autres places. Il compta même de se reconcilier avec *Henri* VI. successeur de *Frederic*; & d'en obtenir la restitution, au moins d'une partie de ce qu'on lui avoit pris; mais ses esperances furent trompées. Il mourut l'an 1195. & laissa trois fils. HENRI surnommé le long, OTTON, & GUILLAUME. L'ainé eut pour son partage *Zell*, *Breme* & *Stade* & comme il rendit les deux derniéres à l'Archevêque de *Breme*, il ne lui resta que le titre de Duc de *Zell*, le second eut *Brunswick*, & les lieux qui en dépendent & le troisiéme eut *Luneburg*, *Leichtenberg*, *Gandersheim*, *Grieselwerder* & *Osen*.

HENRI de *Zell* epousa *Clemence* * fille de *Conrad* Comte Palatin du Rhein. Il n'en eut que deux filles *Agnes* & *Gertrude*. *Agnes* fut mariée à *Otton* de *Wittelbach*, fils de *Louis* Duc de *Baviére*, à qui elle porta le Palatinat; *Gertrude* épousa *Herman* ou *Henri* Marquis de *Bade*.

OTTON.

OTTON qui outre son Duché de *Brunswick*, avoit receu de son oncle la Comté d'*Jorck* en Angleterre, succeda à l'Empereur *Henri* VI. Quelques Electeurs lui donnerent leurs suffrages à la sollicitation du Pape qui souhaitoit d'ôter la Couronne Imperiale à la Maison de Suabe

* Ou plûtôt selon Mr. Imhof, *Agnes* fille d'Henri, aussi comte Palatin du Rhein.

Suabe qui la possédoit depuis quelque tems; mais les suffrages ne furent pas si unanimes qu'il ne se formât un gros parti en faveur de *Philippe* frere de l'Empereur défunt. De là vinrent ces guerres civiles si funestes à l'Empire, dont on a déja parlé ci-dessus, & qui ne finirent que par l'assassinat de *Philippe*. On peut voir dans l'histoire Chronologique de France par Mezerai, le Démêlé qu'eut *Otton* avec *Philippe Auguste* Roi de *France*, au sujet de la plaisanterie que ce dernier lui avoit faite, lorsqu'*Otton* revenoit d'*Angleterre* pour se faire élire Empereur. Le Pape l'avoit traité avec une tendresse de Pére & s'étoit servi de lui pour humilier la maison de *Suabe* dont il étoit mecontent à cause de *Frederic Barberousse* qui en étoit, mais quand *Otton* voulut redemander à l'Etat de l'Eglise le Patrimoine de * *Mathilde*, & les biens que le saint Siége avoit usurpez sur l'Empire, cette tendresse fut étouffée & le Pape emploia si efficacement les Allemands qu'il avoit à sa disposition qu'il fit déposer *Otton* & élire en sa place *Frederic* II. fils d'*Henri* VI.

De la Maison de Brunswick.

Otton voiant que ses affaires prenoient une

* Mathilde étoit Comtesse de Toscane & femme de Guelphe fils d'Ason qu'on lui fit épouser. Son grand attachement pour le siége de Rome la fit soupçonner de vivre trop familierement avec le Pape Gregoire VII. On dit que ce Pape lui avoit donné pour satisfaction de ses pechez la tâche de faire la guerre à Henri IV. Les Historiens sont pleins des soupçons qu'on avoit du commerce de Mathilde & de Gregoire VII. Comme elle étoit cousine d'Henri IV. Elle auroit dû naturellement l'instituer son Heritier; mais il étoit ennemi du Pape. Ainsi elle aima mieux faire une donation de tous ses biens au saint Siege. Cette donation a été une source de troubles, Voiez le second tome page 400.

De la Maison de Brunswick.

face fort desavantageuse, se retira dans son païs à *Hartzbourg* * où il vêcut encore un grand nombre d'années dans les exercices de pieté. Il mourut l'an 1218. Le troisieme fils d'*Henri le Lion* qui, comme nous avons dit, eut en partage le *Lunebourg* étoit mort dès l'an 1213. & avoit laissé un fils nommé OTTON duquel sont issus les Ducs de *Brunswick-Lunebourg*.

Otton l'enfant.

OTTON à qui les histoires donnent le surnom d'*Enfant* se signala dans la guerre, quoique son bonheur ne répondit pas toujours à son courage. L'an 1226. la ville de *Lubeck* chassa une garnison que le Roi de *Danemarck* y avoit mise, & se rétablit dans sa liberté de ville Imperiale. Là dessus la guerre s'étant allumée, *Otton* se déclara pour le Roi de *Danemarck* & dans la bataille que ce Monarque perdit proche *Bornhove*, *Otton* eut le malheur d'etre fait prisonnier. Il ne recouvra sa liberté que deux ans après, & fut forcé de céder *Hitzacker* à *Albert* Electeur de *Saxe*. L'année d'après il eut la même malheur en combatant avec l'Electeur *Albert* de *Brandebourg* contre l'Archevêque de *Brême*, mais il sortit bien-tôt de prison.

Il pensa s'engager dans une affaire plus dangereuse pour lui. Les deux filles de son oncle *Henri* de *Zell* avoient vendu la ville de *Brunswick* à *Frederic* II. *Otton* ne laissa pas de s'en emparer, & cette démarche auroit eu de funestes suites, si l'Imperatrice *Isabelle* qui étoit sa proche parente n'eût trouvé moïen d'appaiser *Frederic*. Elle usa si bien du pouvoir qu'elle avoit sur lui, que ce Prince laissa à *Otton* la vil-

* Ville située assez près de Goslar dans le Païs de Wolffenbutel.

ville de *Brunswick*; mais il lui confera encore de plus le tître de Duc de *Brunswick* & de *Lunebourg*, & lui rendit à titre de fief de l'Empire ce qu'il possedoit auparavant comme biens Allodiaux. *Otton* de son coté abbandonna ses prétentions sur la Saxe, & cessa d'en prendre le titre. Cette Erection de *Brunswick* & de *Lunebourg* en Duchez se fit l'an 1235. Il y a dans l'Acte d'Erection qu'Otton s'étant jetté aux pieds de l'Empereur *lui avoit remis tous ses Etats & ses biens en sa disposition, de sorte que sa Majesté Imperiale devant & voulant travailler à l'augmentation de l'Empire avoit fait desdits Etats un fief Imperial, & de son authorité Impériale faisoit ledit Otton Duc & Prince de l'Empire* &c. il est datté du 21. d'Aout.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Erection de Brunswic & de Lunebourg en Duchez de l'Empire.

L'Empereur lui donna de plus *Rammelberg* & les mines de la montagne de *Hartz*, avec la ville de *Minden*. *Otton* mourut l'an 1252. & laissa deux fils ALBERT surnommé le Grand, Auteur de l'ancienne branche de *Brunswick* & JEAN qui fut tige de celle de *Lunebourg*.

Albert & Jean.

Ces deux freres possederent quelque tems l'Heritage de leur pere sans le partager; mais ensuite lorsqu'ils se virent chacun une famille, ils firent ce partage. L'ainé eut donc le *Brunswick* & le second eut le *Lunebourg*. Nous suivrons ce dernier, parce que sa posterité dura peu.

JEAN accorda à la ville de *Lunebourg*, de grands privileges & mourut l'an 127?. son fils OTTON le severe mit à la raison les Habitants de *Hanover*, acquit la Comté de *Danneberg* de *Nicolas* dernier Comte de ce nom, qui la lui abbandonna l'an 1320. moïennant une pension viagére. Il s'accommoda aussi avec le Comte *Gonthier* d'*Everbourg* pour la Comté de *Luchau*,

Ancienne Branche de Lunebourg.

De la Maison de Brunswick.

& mourut en 1330. il avoit quatre fils OTTON, GUILLAUME, LOUIS & JEAN. *Louis* fut Evêque de Minden, le second refusa l'administration de l'Archevêché de Breme, & mourut sans avoir été marié. OTTON & GUILLAUME gouvernérent ensemble leur païs 24. ans sans aucun partage, & l'augmentérent même par quelques petites acquisitions; jusqu'à ce qu'enfin *Otton* mourut l'an 1354. il avoit eu un fils de même nom, qu'il avoit perdu par un funeste accident. Comme il étoit encore enfant & passoit sur un pont dans une chaise à roulettes, il tomba dans la riviére d'*Elsmenau* & on ne l'en put retirer que noïé.

Otton & Guillaume.

GUILLAUME gouverna seul après la mort de son frere, jusques à l'année 1368. qui fut celle de sa mort. Il avoit deux filles. 1. *Elisabeth* qui avoit epousé *Otton* Duc de *Saxe* de la Maison d'*Anhalt*. De ce mariage étoit sorti *Albert*. 2. *Melchtide* mariée à *Louïs* Duc de *Brunswick*. Guillaume ne se voiant point d'enfants mâles avoit fait d'abord un testament par lequel il laissoit sa succession à *Albert*. Mais toutes reflexions faites, il changea de volonté & fit une autre disposition en faveur de son gendre *Louïs* de *Brunswick* & de *Magnus Torquatus* son Frere. On verra ci après les guerres que cette succession causa.

Guillaume seul.

ALBERT surnommé le *Grand*, fils ainé d'*Otton l'Enfant* fut un Prince belliqueux. Il étoit un des ceux qui se joignirent à *Ottocare* Roi de *Bohéme* contre *Bela* IV. Roi de *Hongrie*, & eut beaucoup de part à la victoire que remporta *Ottocare* sur son Ennemi. L'an 1255. les seigneurs de *Wolfenbutel* s'étant revoltez contre lui, il raza la ville de ce nom. Les Seigneurs d'*Assenbourg* l'aiant outragé

Ancienne Branche de Brunswick.

Albert I.

en faisant peindre ce Duc mordant au derriére un loup qui étoit les armes de leur maison, il assiégea *Asseborg* place de laquelle ils tiroient le nom de leur famille & la prit en 1258. après une siége de trois ans. *Gerard* de *Mayence* & * *Thierri* d'*Eberstein*, tachérent de dégager cette place, & pour obliger le Duc à lever le siége se jetterent à l'improviste sur le païs autour de *Göttinghen*. Le Duc eut le bonheur de les vaincre, il dissipa leurs troupes, & les fit tous deux prisonniers. L'Archevêque ne sortit d'affaire qu'en païant un grosse rançon. *Eberstein* n'en fut pas quite à si bon marché. Il étoit vassal du Duc, il avoit pris les armes contre lui, sans en avoir receu le moindre mécontentement. *Albert* le fit pendre par les pieds à un Gibet ou il vêcut jusqu'au troisiéme jour. Il secourut la ville de *Lubec* contre les Comtes de *Holstein*. Il s'attacha aussi à *Eric* VI. fils de *Christofle* I. Roi de Dannemarc & défendit ce jeune Prince qui étoit encore sous la tutelle de la Reine sa mere, contre les entreprises d'*Eric* fils d'*Abel*, qui étoit soutenu par les Comtes de *Holstein*. Le zele qu'il temoigna pour les Interets du petit Roi, fit que durant sa minorité, *Albert* eut l'administration de *Langeland*, *Laland*, *Fune*, *Femmer*, *Falster*, *Moen*, de *Wenland* & de la *Scanie* Il retablit les chateaux de *Hornebourg* & d'*Ottersberg* dans le voisinage de l'Archevêque de Bréme, & fit revivre les pretentions d'*Henri* le *Lion* sur la Comté de *Stade*. Il acquit en 1260. la ville de *Hamel* que l'Abbé de *Fulde* avoit vendue à l'Evêque de *Minden* sans le consentement des citoïens. Après l'extinction de la famille des Seigneurs de *Gruben*, il devint maître

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

* D'autres disent Conrad.

De la Maison de Brunswic.

du château & du territoire de *Grubenhaghen* l'an 1272. & la meme année il receut le serment de fidelité de la ville d'*Eimbeck*, qui se voïant tirannisée par les Comtes de *Dassel* secoua leur joug & se donna à *Albert*. *Guncelin* Comte de *Schuerin* aiant commis quelques dégats sur les terres du Duc, ce dernier s'en vangea en le depouillant de tout ce qu'il avoit de païs en deça de l'*Elbe*. Mais son bonheur fut bien eclipsé dans la guerre qu'il eut contre *Henri l'Illustre* Marggrave de *Misnie*, au sujet de la succession d'*Henri Raspon* Landgrave de *Thuringe*, que *Sophie* Duchesse de *Brabant* contestoit au Marggrave. *Albert* qui prit les interets de cette Duchesse, comme nous l'avons deja marqué dans le chapitre de Saxe, eut le malheur d'être pris avec un grand nombre de Seigneurs qui suivoient le même parti l'an 1263. Il lui en couta huit places tant pour sa rançon que pour celle des seigneurs qui avoient été pris avec lui. Il païa de plus dix huit mille marcs d'argent. *Albert* mourut l'an 1279. & laissa six fils & une fille. *Mechtilde* qui fut mariée à *Eric* VI. Roi de Dannemarck, HENRI l'*admirable* * ALBERT le *Gras*, *Guillaume*, *Ludere* ou *Lothaire*, *Otton* & *Conrad*. Les trois derniers entrerent dans l'ordre Teutonique de *Prusse*, & par consequent n'eurent point de posterité. Les trois

* Ce mot doit s'entendre ici en mauvaise part & dans le sens auquel nous disons, vous estes un admirable homme. Les Ecrivains latins se servent de *Mirabilis* pour le surnom de ce Prince; mais les Allemands emploient *Wunderlich* qui se prend en bonne & en mauvaise part. Et dans cette langue *Wunderlicher Man* signifie un esprit bizare, inquiet, qui ne fait ce qu'il veut. La suite montre, qu'il faut le prendre ici dans cette signification.

trois ainez partagérent entre eux les Etats de leur Pére. Mais *Guillaume* étant mort sans enfants, des descendants d'*Henri* & d'*Albert* il se forma deux Branches dont la premiere s'appella de *Grubenhaghen* ou d'*Eimbeck*, & l'autre de *Brunswick*. Parcourons la premiere.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

HENRI fut surnommé l'*Admirable* à cause de son humeur extraordinaire, & de la mesintelligence perpetuelle qu'il y eut entre lui & ses freres. Elle vint de ce qu'en 1288. il s'avisa de s'approprier à lui seul la ville de *Helmstedt* & fit un accord avec la bourgeoise par lequel il lui donnoit deux ans de Franchise. Ses freres refuserent d'y consentir, & on en vint jusqu'à prendre les armes. On lui prit la forteresse d'*Herlingsberg* dont la garnison avoit fait beaucoup de dégats sur les biens de ses freres, & on la raza. Après la mort de *Guillaume*, *Henri* tacha de s'emparer de sa succession, mais *Albert* qui du vivant de *Guillaume* avoit eu presque tout le gouvernement des deux parts, y mit bon ordre & s'empara même de la ville de *Brunswick* qui leur appartenoit en commun. De sorte qu'*Henri* dépouillé de la portion qu'il y devoit avoir ne pût jamais y rentrer. Il mourut l'an 1322. & laissa deux fils HENRI II. ou le *jeune* Duc de *Grubenhaghen* & ERNEST Duc d'*Osterode*.

Branche de Grubenhaghen.

HENRI I.

HENRI II. eut d'*Helene* fille de *Waldemar* I. Electeur de *Brandebourg*, *Otton*, *Baltazar* & *Melchior*. OTTON fut un des plus intrepides Héros de son tems, & sortit victorieux de quarante batailles. Il épousa *Jeanne* I. Reine de *Naples* qui lui donna le titre de Duc de Tarente. Mais *Charle* de *Du-*

HENRI II. OTTON.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

ras, * s'étant revolté contre sa bien faictrice qui l'avoit fait élever avec beaucoup de tendresse fit étrangler cette Reine, & enfermer *Otton* dans une prison, où il mourut l'an 1387. *Baltazar* son frere épousa *Jeannette* fille & heritiére d'*Honoré* Comte de *Fondi* dans le Roïaume de *Naples*. *Melchior* fut Evêque d'*Osnabrug*, & ensuite de *Schuerin*.

Le mariage d'*Otton*, & celui de *Baltazar* aiant été stériles, la succession de *Grubenhaghen* revint à la posterité d'*Ernest* qui étoit décedé l'an 1344. & avoit laissé entre autres enfants ALBERT, & FREDERIC. Ce dernier aquit la Comté de *Lutterberg* & le château de *Schartzfeld*, par l'extinction de la famille de ce nom. Mais il l'engagea dans la suite aux Comtes de *Hohenstein*. Il mourut l'an 1407. & son fils OTTON qui le suivit quatre ans après n'eut qu'une fille nommée *Adelaïde* qui fut mariée à *Bogislas* V. Duc de Pomeranie.

ALBERT II.

ALBERT fils ainé d'*Ernest* prit sa residence à † *Saltz der Helden*, qui lui étoit devolu par l'extinction de la famille de *Helden*. Ce Prince qui avoit un courage extraordinaire & une grande passion pour la guerre, rencontra un Prince de même humeur que lui. C'étoit *Frederic* le *Courageux*, Landgrave de *Thuringe* & Marggrave de *Misnie*. La conformité d'humeur fit naître entr'eux la discorde. Ce fut *Albert* qui y donna lieu par les courses que ses gens faisoient sur les terres du *Landgrave*, où ils pilloient tout ce qu'ils trouvoient sous leur main, detroussoient les passants, & se comportoient plûtôt en voleurs de grands che-

† Ce n'est plus qu'un bourg avec un château sur la riviere de Legne proche Eimbeck.

* Voïez le second volume au Chapitre VI. page 54.

chemins, qu'en ennemis. *Albert* non content de les autoriser, se mit lui même de la partie & marcha avec quelques troupes. *Frederic* lui députa quelques ministres pour se plaindre de cette conduite & lui déclarer que s'il ne faisoit cesser les hostilitez, il ne pourroit s'empecher de prendre la deffence de ses sujets qu'en pilloit ainsi sans aucun prétexte d'équité.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

La réponse d'*Albert* fût fiére; il dit aux Envoiez de Frederic *que n'aiant pas commencé ces hostilitez, pour lui faire plaisir, il ne les cesseroit pas pour lui plaire; & que quand il pleuvroit trois jours de suite des Landgraves de Thuringe & des Marggraves de Misnie, cela ne seroit pas capable de l'ébranler, ni de lui faire quitter son dessein.* Malheureusement pour *Albert* les effets ne répondirent point à cette rodomontade. *Frederic* piqué de sa reponse se mit en campagne, lui prit tout de suite les villes de *Hindenbourg*, *Pipingsbourg*, *Wandhausen*, *Clavenbourg*, *Lichtenstein*, *Saltza*, & plusieurs autres, & saccagea tout son païs.

L'infortuné *Albert* se voïant si eloigné de son but, prit des sentiments plus raisonnables. Les Princes ses voisins travaillerent à son accommodement qui se fit à condition; " qu'il „ païeroit les frais de la guerre, qu'il répare„ roit les domages que les sujets du Land„ grave avoient soufferts; Que les Etats qui „ s'interessoient pour lui procurer la paix, „ feroient garands de l'exécution de ce traité, „ & qu'en attendant l'entier accomplissement, „ *Frederic* demeureroit en possession des pla„ ces qu'il avoit prises ". Mais lorsque le Landgrave voulut y envoier des munitions de bouche, le Duc fit enlever les munitions

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Frederic s'en plaignit aux Princes garands qui pour lui faire connoître qu'ils n'avoient aucune part à cette infraction du traité, déclarerent la guerre à *Albert*. Ce Duc fut bientôt reduit à tout ce que l'on voulut, il se rendit à *Eisenach* auprès du Landgrave où l'accommodement se fit. Il mourut l'an 1397.

ERIC. Son fils ERIC qui lui succéda fit la guerre contre les Comtes de Hohenstein sur ce que voulant retirer d'eux la Comté de *Lutterberg* que son oncle leur avoit engagée, il n'en pouvoit tirer de resolution. Il se donna entre lui & eux une bataille à *Osterhage* où il remporta la victoire, & cette querelle fut ensuite assoupie. *Eric* mourut l'an 1431. & laissa entre autres enfants HENRI & ALBERT.

HENRI III. HENRI eut un démêlé avec le Landgrave de *Hesse*. Un certain Bailli de *Geismar* avoit parlé d'*Henri* d'une maniére outrageante, le Duc l'aiant enlevé, le fit pendre sans autre forme de procès. Le Landgrave voulut avoir satisfaction de ce procedé & ce qu'il y eut de plus facheux pour le Duc, c'est que la maison de *Brunswick* prit parti contre lui en faveur du Landgrave, ou vint pourtant about de les accommoder ensemble. Il s'accorda aussi avec les Comtes d'*Hohenstein*, & il fut reglé qu'ils garderoient à titre de fief la Comté de *Lutterberg* qu'ils n'avoient jusqu'alors possedée qu'à titre d'engagement. Il mourut l'an 1469.

HENRI IV. & fit place à son fils HENRI IV. Duc de *Grubenhaghen*. Zélé protestant, & bon Soldat, il n'eut pas de peine à s'attacher à l'Electeur *Jean Frederic* de *Saxe*, & fut pris à la bataille de *Muhlberg*. Il prit ensuite du service chez *Philippe* II. Roi d'*Espagne* & se distingua à la

bat-

bataille de *Saint Quentin*. Il mourut l'an 1569.

Il eut fort à cœur les mines de *Clauss*, il fit bâtir un village en cet endroit & lui donna le nom de *Clausthal*. Comme il eut point d'enfans, nous remonterons à son oncle ALBERT III. Duc de *Grubenhaghen* qui en mourant l'an 1469. laissa deux fils PHILIPPE I. & *Eric* Evêque d'Osnabruc. *Philippe* se fit Lutherien & mourut l'an 1551. Il eut entre autres enfans quatre Princes, à savoir ERNEST II. JEAN, WOLFGANG, & PHILIPPE II.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

ALBERT III.

PHILIPPE I.

Ernest n'eut de son mariage avec *Marguerite* de *Pomeranie* qu'une fille nommée *Elisabeth* mariée au Duc *Jean de Holstein-Sunderbourg*. JEAN fut tué à la bataille de *St. Quentin*, sans avoir été marié. WOLFGANG reprit en 1571. le château de *Rudolphausen* après la mort de *Thierri* dernier Seigneur de la celebre maison de *Plesse*. Et *Philippe* II. se ressaisit de la comté de *Lutterberg* avec la ville d'*Andreas-berg* & le Bailliage de *Schartzfeld* qui lui furent dévolus par l'extinction de la famille des Comtes de *Hohenstein*. Mais comme ni *Wolfgang* ni lui n'eurent point d'enfants de leurs mariages, sa mort arrivée l'an 1596. fit revenir tous les biens de la Branche de *Grubenhaghen* qui finit en sa personne, à celle de Brunswic que nous allons parcourir.

ERNEST II.

WOLFGANG.

La Branche de BRUNSWIC a pour auteur ALBERT *le Gras* frere d'*Henri* l'*Admirable* duquel nous avons parlé. Après la mort de *Guillaume* leur frere, *Albert* sceut exclurre de la succession son frere ainé, qui pour s'en dédommager chercha à s'approprier la ville de *Brunswick*, mais *Albert* le prevint, & aïant sceu que les chefs des corps de metier avoient

Branche de Brunswick.

ALBERT le Gras.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

fait un complot entr' eux pour remetre la ville à *Henri*, il en fit pendre onze tout à la fois & cet exemple de sévérité fit tant de peur aux autres, qu'ils ne songérent plus à rien entreprendre contre lui. *Albert* mourut l'an 1318. & laissa sept Princes, OTTON surnommé le *Liberal*, *Albert* Evêque de *Halberstadt*, ERNEST, HENRI Evêque de *Hildesheim*, *Ludère* ou *Lothaire*, Grand maître de l'Ordre Teutonique de Prusse, *Jean* Chevalier du même ordre, & MAGNUS surnommé le Pieux.

OTTON le liberal.

OTTON le liberal fut ainsi nommé parce qu'il se contenta d'une assez mince portion dans la vieille Marche, encore s'en defit-il. Il prit alliance avec *Agnes* fille de *Conrad* I. Electeur de *Brandebourg*, de laquelle il n'eut qu'*Agnes* mariée à *Barnime* III. Duc de Pomeranie. D'*Ernest* & de *Magnus* ses freres sortirent deux nouvelles branches, à savoir celle de GÖTTINGHEN & de BRUNSWICK, comme la premiere dura peu nous l'allons parcourir en peu de mots. *Otton* mourut l'an 1379. & laissa OTTON surnommé le * mauvais. Ce dernier se rendit maître des Bailliages de *Hardeisen* & de *Horste* par ce que *Christophle* de *Rostorff* qui les possedoit avoit tué son frere. Il eut aussi la tutelle de son cousin *Frederic* duquel nous parlerons bientôt. Il se fit une mauvaise affaire pour laquelle l'Electeur de *Maience* le mit au ban de l'Empire. Il mourut l'an 1394.

OTTON le mauvais.

Son fils OTTON le *Borgne* déceda sans postérité.

* Les Ecrivains latins rendent cette Epitète par le mot *Armipotens*, il veut dire ici un brave qui aime à se faire craindre, & il me semble que le terme de mauvais exprime assez cela dans notre langue.

vérité l'an 1463. & avec lui finit la branche de *Göttinghe*.

De la Maison de Brunswick.

Celle de Brunswick a pour tige MAGNUS le Pieux. C'est de lui que descendent tous les Princes de la maison d'*Hannover*, de *Brunswick* & de *Wolfenbutel*. Il s'allia avec *Sophie* fille d'Henri Marggrave de Brandebourg, laquelle lui apporta pour dot *Sangerhausen* & *Landsberg*. Il mourut l'an 1368. On croit que le chagrin qu'il eut de la conduite de son fils *Magnus Torquatus* ne contribua pas peu à la maladie dont il mourut. Il eut entr' autres enfans LOUIS Duc de Lunebourg, MAGNUS TORQUATUS Duc de Brunswick & ALBERT Archevéque de *Bréme*. Le premier épousa la fille de *Guillaume* Duc de *Lunebourg* qui, comme * nous avons dit, fit un second testament par lequel il instituoit pour ses heritiers *Louis* son gendre & *Magnus Torquatus*. Le premier mourut sans enfants l'an 1258.

Magnus le Pieux.

Son frere qui lui survêcut & perpetua la famille, étoit un de ces naturels inquiets aussi peu d'accord avec eux mêmes qu'avec les autres. Ses voisins & son pere même ne pouvoient vivre avec lui. Son pere sur tout fut si irrité de ses comportements que perdant toute tendresse paternelle, il avoit resolu que s'il le pouvoit saisir, il le feroit pendre au plus haut arbre de son païs, avec une corde qu'il avoit destinée à cette execution & qu'il portoit par tout avec lui. Le fils peu touché de ces menaces n'en fit que rire, & par une espece de derision fit faire une chaine d'argent qu'il portoit au cou, disant *Que s'il devoit jamais être pendu, il meritoit bien étant né Prince, que ce fût avec une chaine d'argent & non*

Magnus Torquatus.

M 7 pas

* Voiez ci dessus page 268.

pas avec une corde commune. Ce fut l'origine de son surnom de *Torquatus.*

Sa regence fut malheureuse; & les guerres que lui attira la succession de *Guillaume* disputée par le Duc *Albert* de *Saxe*, furent aussi longues que funestes. Ce dernier fondoit son droit sur ce qu'il estoit issu d'*Elisabeth* fille aînée de *Guillaume.* *Magnus* ne put voir la fin de cette guerre que l'Empereur *Charle* IV. décida en faveur d'*Albert* & de son cousin *Venceslas* Electeur de *Saxe* & sur cette sentence, *Albert* s'empara de plusieurs places Les bourgeois de Lunebourg se déclarerent pour lui, il se rendit maître aussi de *Kalckfberg.* & il en demeura possesseur lui & ses successeurs jusqu'à la guerre de * trente ans.

En 1367. *Magnus* livra bataille aux trouppes de *Gerard* Evêque de *Hildesheim* près de *Dinkler.* L'action fut sanglante, le Duc fut batu & pris par l'Evêque, & parce qu'il n'avoit pas l'argent néceſſaire pour païer la rançon dont on étoit convenu, il se vit reduit à vendre la seigneurie de *Landsberg* à *Frederic* Marggrave de *Misnie.*

Il ne fut pas plus heureux dans la guerre qu'il eut contre *Albert de Meckelbourg* au sujet de leurs limites. Une bataille qu'ils se donnérent au bord de l'*Elbe* fut si favorable au Duc *Albert*, qu'il fit prisonniers six cents gentilshommes sans parler d'un plus grand nombre d'autres d'un moindre rang. Deux Comtes de *Diepholtz* qui combatoient pour *Magnus* demeurerent sur la place. Pour racheter ses prisonniers il fut encore reduit à aliéner la Seigneurie de *Sangerhausen*, que *Frederic* Marggrave de *Misnie* acheta de lui. Il attaqua en-

* La guerre de trente ans est celle qui fut terminée par le traité de Westphalie.

ensuite *Otton* Comte de *Schaumbourg* qui avoit épousé la veuve de *Louis* Duc de *Lunebourg*. La querelle vint de ce que *Magnus* mécontent du mariage de sa belle sœur fit enlever les joïaux & les pierreries de cette Princesse.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Cette guerre fut pour lui la plus funeste de toutes. Les deux armées étant venus aux mains, le Duc & le Comte se joignirent l'un l'autre avec un acharnement incroiable. *Magnus* renversa *Otton* de cheval & sauta sur lui dans le dessein de lui ôter la vie. Un des gens du Comte voïant son maître dans ce danger, accourut à son secours, & perçant *Magnus* d'un coup mortel, dégagea son maître de dessous lui. Ceci arriva l'an 1378. Il laissa quatre fils FREDERIC Duc d'*Eimbeck* BERNARD Duc de *Lunebourg*, *Otton* Evêque de *Ferden* & ensuite Archevêque de *Brême* & HENRI Duc de *Brunswick*.

FREDERIC.

Le premier fut élu Empereur l'an 1400. après la deposition de *Wenceslas* & fut assassiné par un Comte de *Waldeck*, auprès de *Frislar* comme il s'en alloit à *Francfort* pour se faire couronner. On a dit que la haine du Comte *Otton* de *Waldéck* venoit de ce qu'il étoit en procès avec les successeurs de *Guillaume* de *Lunebourg* pour les pretentions qu'il formoit du chef de sa femme *Melchtilde*, fille d'*Otton* frere de *Guillaume*. Des deux autres freres BERNARD & HENRI sortirent deux branches, à savoir de *Lunebourg* & de *Brunswick*. Les choses avoient d'abord été disposées autrement. *Bernard* avoit eu le Duché de *Brunswick*, & *Henri* avoit pris celui de *Lunebourg*, mais il se fit ensuite un échange, l'an 1429. par lequel Bernard eut pour lui & pour sa posterité le Duché de *Lunebourg*, & Guillau-

me

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

me fils d'Henri eut celui de *Brunswick*. Comme la branche de ce dernier dura peu nous commencerons par elle.

Branche de Brunswick

Henri le jeune.

HENRI Duc de *Brunswick* aimoit à faire la guerre, quoi qu'il n'y fut pas toujours heureux. L'an 1404. il fut fait prisonnier par le Comte de la *Lippe* & sa rançon fut reglée à cent mille écus, mais le Comte n'en put tirer que quinze mille, encore ne fut-ce point *Henri* qui les païa. Il falut que ceux qui l'avoient cautionné les donnassent pour lui. Après le malheur de son frere *Frederic*, *Bernard* & lui resolurent de venger sa mort. Comme l'Electeur de *Maience* avoit été le principal auteur de cet assassinat, les deux freres entrerent dans son païs & dans celui des Comtes de *Waldeck*, prirent *Gebeshausen* & ravagerent toute la campagne. *Hortingshausen* l'assassin même dont le Comte de *Waldeck* s'étoit servi pour poignarder *Frederic*, tomba entre les mains d'*Henri* qui le fit écarteler. Les deux Ducs ne tirerent aucun autre avantage de cette incursion, qui leur couta beaucoup d'argent & pour laquelle ils s'endetterent, jusques là qu'ils furent obligez de vendre à la ville de *Brunswick* pour une Grosse somme d'argent le château d'*Assebourg* & quelques autres lieux. L'an 1412. il s'emparerent du château de *Hartesbourg* & en chasserent la famille de *Schwicheld* qui en étoit en possession & qui s'en servoit comme d'une retraite d'où elle exerçoit des brigandages dans tout le païs. Le château fut détruit. *Henri* mourut l'an 1416. & laissa deux fils GUILLAUME le victorieux & HENRI qui fut surnommé le Pacifique.

Henri le Pacifique.

Ce dernier avoit le defaut de commencer beaucoup de choses, & de n'en achever pas

un ç.

une. Il s'empara néanmoins de la forteresse de *Wolffenbutel* en l'absence de son frere. La querelle que forma cette invasion fut appaisée par la mediation des Princes voisins & on convint qu'*Henri* garderoit *Wolfenbutel* en paiant quatorze mille écus, & que *Guillaume* garderoit *Cornbourg*, *Calemberg* & *Hanover*. Henri mourut l'an 1473. sans avoir eu d'enfants de de son mariage avec *Helene de Cleves*. De la Maison de Brunswick.

Guillaume qui continua la famille acquit par son courage le titre de *Victorieux*. Son inclination pour la guerre jointe à l'habileté qu'il avoit acquise dans ce metier, le fit sortir vainqueur de sept batailles qu'il livra. Il donna de l'occupation aux Evêques de *Hildesheim*, de *Breme* & de *Ferde*, qui sous pretexte qu'ils étoient Princes & Seigneurs temporels, étoient toujours prêts à s'intriguer dans les affaires de leurs voisins, àfin d'accroitre leurs Etats. *Guillaume* augmenta les siens par l'acquisition des Comtez & seigneuries de *Welpe*, de *Wunstorf*, d'*Eberstein*, de *Hallermund*, & de *Hombourg*, outre *Schnackebourg*, & *Klotze*. Guillaume l'Ancien ou le Victorieux.

L'an 1463. il hérita de la succession de *Göttinghen* par l'extinction de cette famille en la personne d'*Otton* le borgne. *Guillaume* mourut enfin âgé de 90. ans, en 1482. Il laissa deux fils; Frederic qui fut marié deux fois & n'eut point d'enfants, Prince d'un humeur melancolique qu'il falut enfin enfermer; Et Guillaume surnommé le *Jeune* pour le distinguer de son pére.

Guillaume Duc de *Wolffenbutel* engagea *Anthoine* Abbé de *Werde* & de *Helmsted* à lui donner cette derniére ville à titre de fief & après avoir régné quelque tems se démit de ses Etats qu'il partagea entre ses fils, qui formérent encore deux nouvelles branches du Guillaume le jeune.

De la Maison de Brunswick.

nom des lieux qu'ils eurent en partage. L'aîné nommé HENRI eut *Wolfenbutel* & le païs d'autour *Brunswick*, ERIC le second eut *Hanover* & *Göttinghen*, avec le païs situé entre la *Diester* & la *Leyne*. La posterité d'HENRI s'appela donc de *Wolfenbutel* & celle d'*Eric* prit le nom de *Calenberg*, ou de *Göttinghen*. Nous commerons par cette derniére.

Branche de Calenberg

Eric premier surnommé l'ancien, étoit un Prince guerrier. On dit de lui qu'il s'étoit trouvé à 20. assauts & à douze batailles. Celle qui se donna l'an 1504. près de *Ratisbonne* entre *Robert* Comte Palatin du Rhein & les *Bohémiens* d'une part, & l'Empereur *Maximilien* de l'autre, lui fut d'autant plus glorieuse qu'il sauva la vie à l'Empereur *Maximilien*. Car comme un des Ennemis eut déchargé un si grand coup de massue sur le dos de l'Empereur, qu'il en fut renversé de son cheval, *Eric* tout blessé qu'il étoit de deux coup très dangereux, lui aida à se remetre sur la selle.

En recompense de cette action *Maximilien* ordonna qu'il porteroit une *étoile d'or dans* * *la queue de paon dont est surmonté un des Casques qui accompagnent l'Ecu de ses armes.*

Il fut d'un grand secours à cet Empereur dans la guerre des Venitiens, & au Duc *George* de *Saxe* contre les rebelles de *Frise*. Il aida à ce dernier à prendre la forteresse de *Dam*.

L'an 1519. il s'alluma entre lui, ses cousins de la maison de *Brunswick* & *Jean* Evêque de

* L'Ecu des Princes de cette maison est timbré de cinq Casques couronnez. Celui du milieu qui est de Brunswiç a pour Cimier une couronne de gueule couronnée d'or, & ornée de plumes de paon.

de *Hildesheim* qui étoit un Prince de la maison de *Saxe-Lauwenbourg*, une guerre dont voici l'occasion. *Berthold* predecesseur de l'Evêque avoit engagé pour 9960. florins d'or, le château de *Lauenstein* à la famille de *Saldern*. *Jean* successeur de *Bertold* aïant voulu dégager ce château, ceux qui en étoient en possession refusérent de le rendre pour cette somme, sous pretexte qu'ils y avoient fait des améliorations considerables. L'affaire fut accommodée par l'entremise des Capitulaires & des Etats du Païs de *Hildesheim*, qui taxerent les ameliorations à trois mille florins d'or, moïennant quoi les creanciers furent obligez d'évacuer ce château. Mais ils se plaignirent de ce que l'Evêque les avoit depouillez de quelques autres biens hereditaires sous pretexte que ce pouvoient être des dépendances du château de *Lauenstein*, ils sortirent du païs de *Brunswick*, firent des courses sur les terres de l'Evêque, brulerent la petite ville de *Lauenstein* saccagérent le païs d'alentour & commirent beaucoup de desordres. Les Princes de la Maison de *Brunswick* refusérent de les reprimer & *François* Evêque de *Minden*, Frere des Ducs de *Brunswick* prit même leur parti hautement, assiégea le château d'*Ertelsen* qui appartenoit à l'Evêque de *Hildesheim*, & saccagea beaucoup de villages qui en dépendoient. L'Evêque prit les armes pour defendre son païs, engagea le Duc *Henri* de *Luneboug* dans ses interêts, & se jetta d'abord sur l'Evêché de *Minden*, puis sur le païs de *Göttingue*, & mit à feu & à sang tout ce qui se trouva sur son passage. Les deux armées ennemies s'étant enfin approchées, le combat se livra près de *Soltau*. Il y demeura trois mille hommes de part & d'autre. Le Duc *Eric*,

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

le

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

le Duc *Guillaume* de *Brunſwick* furent faits priſonniers avec les Comtes de *Wunſtorf* & de *Reinſtein*, deux ſeigneurs de *Pleſſe* & cent dix neuf autres gentilshommes. Le Duc *Eric* ſe racheta par une groſſe ſomme d'argent & l'Empereur *Charle* V. fit commandement aux deux partis de mettre les armes bas, & de pourſuivre par les voïes de droit les pretentions qu'ils avoient l'un contre l'autre. Il commanda particuliérement à l'Evêque de remettre en liberté le Duc *Henri* & les autres priſonniers. L'Evêque refuſa d'obéir & ſur ce que l'Empereur le menaçoit de le mettre au Ban de l'Empire, il fit quelques plaiſanteries ſur le mot * qui en Allemand ſignifie proſcription.

Charle peu accoutumé à cette ſorte de raillerie, l'y mit effectivement & chargea la maiſon de *Brunſwick* de l'exécution. L'Evêque fut bientôt depouillé de ſes biens & de ſes Etats & perdit en moins de rien dix neuf bailliages, ſeize châteaux, ſept villes, & huit cloîtres dont les Ducs de *Brunſwick* s'emparerent, & qu'ils garderent juſqu'à l'an 1645. *Eric* mourut l'an 1540. & eût pour ſucceſſeur ſon fils ERIC le jeune.

ERIC le jeune.

Sa mere qui étoit fille de *Joachim* I. Electeur de *Brandebourg* le fit élever dans la Religion Luthérienne, mais il la quitta enſuite pour rentrer dans la Religion Catholique. Son inquiétude naturelle le jetta dans pluſieurs partis où il ne fut pas ſi heureux qu'il s'étoit attendu de l'être.

Dans

* Ce mot eſt équivoque & peut ſignifier *huit*. Quand ce Prince ſceut que l'Empereur le mettoit au Ban de l'Empire, *in die Reichſ acht*, il répeta d'un air goguenard *acht und aber acht machen ſechzehen*; c'eſt à dire : *huit & huit ſont ſeize*.

Dans la guerre de *Smalcalde* il prit parti pour l'Empereur & l'an 1547. il fut battu près de *Drackenbourg* par l'Electeur de *Saxe*. Il s'attacha ensuite à *Albert* de *Brandebourg*, mais ce Marggrave aiant été défait par *Maurice* Electeur de *Saxe* & par *Henri* Duc de *Brunswick*, l'an 1553. à *Seversbusen*, *Eric* fut contraint de vivre paisiblement pendant quelque tems, il se mit ensuite au service d'*Espagne*, se trouva à la bataille de saint *Quentin* contre les *François*, & fut emploié contre les *Païs-bas* & le *Portugal*. En 1563. il fit une Campagne en *Prusse* d'où il ne tira pas grand avantage. L'an 1583. la Comté de *Spiegelberg* lui fut dévolue & il en investit les Comtes de *Gleichen*. Il mourut l'année suivante à *Pavie* dans le Duché de *Milan*.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Il avoit été marié deux fois, & n'eut point d'enfans legitimes, mais il prit ensuite une maitresse nommée *Catherine* de *Wodan* qui le fit pere de *Guillaume* Baron de *Harem* & de *Lisfeld* qui mourut la même année que lui & de *Catherine* qui fut mariée à *Jean André Doria* Genois. Ainsi s'eteignit la Branche de *Calemberg* & de *Göttinghen*. Il faut reprendre celle de *Wolfenbutel*.

Branche de Wolfenbutel.

HENRI *le mauvais* fils ainé de *Guillaume le jeune* est aussi appelé par les Historiens HENRI *le Vieux*. L'an 1492. il eut une forte querelle avec la ville de *Brunswick* au sujet des territoires qu'elle possede dans les Etats du Duc & pour lesquels elle ne vouloit païer ni impôts ni contributions. On prit les armes de part & d'autre; la ville fut assiegée; mais comme elle étoit une des Anséatiques, elle engagea facilement les autres à faire une ligue entr'elles pour sa défence. La partie se trouvant alors plus égale, les troupes du Duc

HENRI le mauvais.

aiant

De la Maison de Brunswick.

aiant été battues, & la place délivrée, on remit la décision de ce different à des arbitres qui prononcérent. " Que la ville céderoit au Duc, *Campen*, *Thun*, & *Neubrucken*
„ qui jusques là avoient appartenu à la vil-
„ & qu'en récompense le Duc la laisseroit
„ jouïr paisiblement des autres biens qu'elle
„ avoit aquis, & des anciens droits dont elle
„ étoit en possession; qu'il abbandonneroit
„ les deux Bailliages d'*Eich* & d'*Assebourg*
„ & que le chateau d'*Assebourg* seroit de-
„ moli.

Henri aida à son fils *Christofle* Archevêque de *Bréme* à mettre à la raison ses sujets qui s'étoient revoltez contre lui, & au Duc *George* de *Saxe* à réduire les *Frisons* qui refusoient de lui obeir. Ils étoient occupez au siege de la Forteresse d'*Ort* lors qu'un boulet de canon emporta *Henri* l'an 1514.

Henri le jeune.

Son fils HENRI le jeune qui lui succéda passa toute sa vie à faire la guerre. Il avoit fait ses premieres armes dans les troupes du Duc de *Saxe* en *Frise*, il servit ensuite l'Empereur *Charle* V. en *Italie* contre la *France*, quoi qu'il soit vrai de dire qu'il y eut peu de succès. On croit même que les *Espagnols* furent les premiers à s'opposer aux progrès qu'il auroit pu faire, de peur que se trouvant à la tête d'une armée victorieuse, il ne voulût

* Les terres dont il s'agissoit, étoient les mêmes que nous avons dit plus haut que Bernard & Henri avoient vendues à la ville de Brunswick, pour une somme dont ils avoient besoin pour aquiter les dettes qu'ils avoient contractées à fin de vanger la mort de Philippe. La ville pretendoit les avoir achetées avec tous les droits que les Ducs y avoient, Henri pretendoit au contraire qu'ils n'avoient pu vendre que la proprieté & la possession, & s'étoient reservez la superiorité territoriale.

lût faire valoir ses prétentions sur le Roïaume de *Naples* à cause d'*Otton* Duc de *Brunswick* mari de * *Jeanne* I.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Durant la révolte des Païsans, le Duc *George* de *Saxe*, le Landgrave *Philippe* de *Hesse*, & lui, en taillerent en piéces un grand nombre. *Tomas Muncer* qui avoit le plus allumé le feu de cette sédition fut pris & exécuté. Le zéle qu'*Henri* avoit pour la Religion Catholique qu'il professoit le fit regarder par les Protestants comme un ennemi déclaré. Les villes de *Goslar* & de *Brunswick* où le Lutheranisme s'étoit introduit, essuiérent plusieurs chagrins de sa part. Il tacha de les en dégoûter & leur voulut faire comprendre que c'étoit un feu qui se repandroit par tout le païs, si on ne l'éteignoit de bonne heure. Les Protestant à leur tour ne l'epargnérent pas beaucoup & firent de lui mille petits contes qui sont dans des histoires fort serieuses, entre autres, celui ci qui se trouve dans *Sleidan*. †

Ses amours avec Eve Trotin. Fable sur ce sujet.

Henri avoit epousé *Marie* fille d'*Ulric* Duc de *Wirtenberg*. Une des filles d'honneur de la Duchesse nommée *Eve Trotin*, qui étoit d'une beauté extraordinaire, surprit le cœur d'*Henri* qui n'aiant pu resister à ses charmes, la trouva très disposée à ne pas resister long tems à ses empressements amoureux. Le marché fut bien-tôt fait, il en eut meme quelques enfans Mais malheureusement la jalousie de la Duchesse vint traverser leurs amours. Pour la tromper, *Henri* s'avisa de ce stratagéme. Il conseilla à cette belle de demander la permission de se retirer chez ses pa-

* Voïez le II. Volume page 364. & cy dessus page 271.

† *Sleidani, Comment: Lib. XV, ad annum 1544. pag. 400.*

parents qui étoient gens de qualité. La Duchesse bien aise qu'elle prît ce parti d'elle même, y consentit. *Eve* partit & selon les ordres qu'elle avoit, se rendit au château de *Staufebourg*, où le concierge instruit par avance de ce qu'il avoit à faire, la receut avec deux femmes qui étoient du secret. Elle se mit au lit, pendant que l'on prepara tout ce qu'il faloit pour jouer la comédie concertée. Quand tout fut prêt on publia qu'elle étoit morte, on l'ensevelit & de peur que quelqu'un ne s'avisat de demander à la voir, on fit courir le bruit qu'elle étoit morte d'une maladie pestilentielle & contagieuse. On enterra le cercueil, on lui fit faire une service & des prieres publiques. La Duchesse même voulut assister avec toute sa Cour à celui qu'on fit par son ordre à *Wolfenbutel*; toute l'année on dit des messes pour le repos de son ame. Le Duc *Henri* qui faisoit tout ce fracas alloit quelquefois incognito se divertir avec elle de la tristesse publique. La bonne Duchesse après plusieurs années fut bien surprise d'apprendre que le Duc en avoir eu sept enfant, depuis qu'elle la croïoit bien enterrée.

Les Lutheriens ne s'arrêterent pas à cette sorte de vengeance. *Jean Frederic* Electeur de *Saxe* & *Philippe* Landgrave de *Hesse* prirent les armes contre *Henri*, & le depouillerent de son païs l'an 1542. la *France* lui fournit quelque argent pour lever des troupes avec lesquelles il tacha de rentrer dans ses Etats l'an 1545. mais ses troupes furent dissipées, & lui même fut fait prisonnier avec son fils *Charle-Victor*. On les mena à *Ziegenhain*, & selon toute apparence ils y seroient demeurez long tems, si l'Empereur n'eut trouvé le

moïen

moïen de vaincre les confédérez de *Smalcalde*, ce qui procura la liberté aux Ducs de *Wolfenbutel*. DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Henri jouït peu des fruits de cette liberté. L'an 1553. *Albert* Marggrave de *Brandebourg* l'attaqua. L'Electeur *Maurice* de *Saxe* vint à son secours & remporta sur *Albert* une victoire d'autant plus funeste qu'elle fut achetée du sang de *Charle Victor* & de *Philippe Magnus*, deux fils du Duc *Henri*, son cousin *Frederic* Duc de *Lunebourg* y perit aussi. *Henri* mourut l'an 1568. après s'être fait Lutherien malgré toute l'antipathie qu'il avoit temoignée toute sa vie pour *Luther* & ses partisans.

Il étoit rentré en possession de *Ramelsberg* par un accord fait avec la ville de *Goslar*, des mines d'*Oberhartz*, & du bailliage nommé *Voigtsdalum* que la famille de *Wenden* avoit auparavant possédé.

JULE son fils abolit la Religion Catholique dans ses Etats & y introduisit la Confession d'Augsbourg. Il fut le fondateur de l'université de *Helmsted*. L'an 1569. il fit un accord avec la ville de *Brunswick* qui lui ceda le Château d'*Assebourg* à condition que de son côté il renonceroit à ses droits sur *Altenwieck* & *Sack* que ses ancêtres avoient cedé à cette ville, & sur lesquelles il ne laissoit pas de former des prétentions. Il donna aussi aux Bourguemaîtres, comme representans la bourgeoisie, l'investiture des bailliages d'*Eich* & de *Wendhausen*. L'an 1582, la famille des comtes d'*Hoia* se trouvant éteinte les Bailliages de *Stoltzenau*, d'*Ehrenburg*, de *Bahrenbourg*, de *Sieck*, de *Steigeberg*, de *Sigebourg* & de *Diepenau* lui furent dévolus, de même que les Etats vacants par la mort de son cousin *Eric* le jeune, arrivée le 7. de Novembre l'an 1583. JULE.

De la Maison de Brunswick.

Henri Jule.

Jule mourut l'an 1589. & eut pour successeur son fils HENRI JULE, qui étoit à peine agé de deux ans, lorsqu'on le fit Evêque de *Halberstadt* & ensuite, c'est à dire en 1593. il fut postulé Administrateur de l'Evêché de *Walckenriedt* qui depuis ce tems là est demeuré dans la Maison de *Brunswick*. La ligne de Grubenhaghen aïant fini en 1596. *Henri Jule* s'empara de la succession ; mais ses descendants furent obligez de s'en démettre en vertu d'une sentence de l'Empereur. L'an 1593. après l'extinction de la famille de *Hohenstein*, il fut mis en possession des seigneuries de *Lohr* & de *Klettenberg*, dont l'expectative avoit été donnée au Duc *Jule* son pere par l'Evêque de *Halberstadt*. Mais après l'extinction de la famille de *Wolfenbutel* l'Evêque de *Halberstadt* s'en ressaisit.

L'an 1599. le dernier Comte de *Blanckenbourg*, & de *Rheinstein* étant venu à mourir, *Henri Jule* se rendit maître de sa succession. Il eut aussi de violents démêlés avec la ville de *Brunswick* qu'il assiégea l'an 1605. mais il ne pût la prendre. Il mourut l'an 1613. & eut pour son successeur FREDERIC ULRIC.

Christian Evêque de Halberstadt.

Ses trois autres fils étoient CHRISTIAN qui fut ensuite postulé Evêque de *Halberstadt*, *Rodolphe* qui l'avoit precedé dans cette dignité dont il ne jouït pas un an entiér étant mort à l'age de quatorze ans. Et *Henri Charle* qui avoit été pourvu de cet Evêché à l'age de quatre ans. Comme ce dernier mourut âgé de six ans, cette Prelature remonta d'ainé en ainé jusqu'à CHRISTIAN le plus cruel ennemi qu'eussent alors les Catholiques. Il fit fraper une medaille avec cette inscription AMI DE DIEU, ENNEMI DES PRESTRES.

Lors que *Frederic* V. Electeur Palatin eut été

été chaſſé de *Bohéme* après la déroute de *Prague*, *Chriſtian* ſe mit en tête de le rétablir ſur le trône. Il s'y engagea même d'une plaiſante maniére. Il prit un des ſouliers de l'Electrice Palatine, l'attacha ſur ſon chapeau & promit de ne l'en point ôter qu'il n'eût remis la Couronne de *Bohéme* ſur la tête de l'Electeur. Il fit touts ſes efforts pour tenir parole, & leva une forte armée & obligea *Paderborne*, *Munſter*, & les autres Evêchez voiſins, de paier de groſſes contributions, ſous peine de voir brûler leurs châteaux & tout le païs. Il fit la même choſe à l'égard de *la Heſſe* & de l'Archevêché de *Maïence*. Mais *Tilli* l'aiant joint à *Höchſt* ſur le *Mein*, lui tailla en piece toute ſon infanterie. Il fit un corps de ce qu'il put ramaſſer de ſon armée; le joignit à celui de *Mansfeld* & alla avec lui en *Hollande*. Il ſe trouva engagé à la bataille de *Fleurus* près du *Catelet*, contre *Gonſalve de Cordoue* ſurnommé *le Grand Capitaine*, & eut le malheur de perdre un bras dans cette action, mais *un Paiſan* de la Hollande ſeptentrionnale *lui en fit un de fer* dont les reſſorts étoient ſi bien menagez, qu'il s'en pouvoit un peu ſervir.

De la Maison de Brunswick.

Serment ſingulier.

L'an 1623. il retourna en baſſe Saxe & aiant demandé la place de *Colonel du Cercle*, il comptoit d'attaquer les Impériaux qui le prévinrent, & lui ruinérent ſon armée. Il s'attacha enſuite à *Chriſtian* IV. Roi de *Dannemarck* que avoit été revêtu de la qualité de Colonel du Cercle de Baſſe Saxe, & faiſoit alors, la guerre contre l'Empereur. Ce Monarque ne ſe contenta pas de lui confier le commandement d'une partie de ſon armée; mais encore il le chargea de l'Adminiſtration des païs de ſon frére; mais *Chriſtian* n'en jouït pas long tems; car il mourut l'an 1626, & l'on

1626.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

l'on soupconna ses ennemis d'avoir abrégé par le poison une vie que les dangers de la guerre avoient respectée. Il n'étoit pas encore àgé de 27 ans.

FREDERIC ULRIC.

Son frére ainé FREDERIC ULRIC qui avoit succedé à *Henri Jule* leur pere, vivoit encore. Il avoit renouvellé les vieilles querelles de sa maison contre la ville de *Brunswick*, l'an 1615. les Bourgeois soutenus par les villes Anséatiques, & par les *Provinces Unies* qui avoient envoïé un prompt & puissant secours, le siége avoit été levé & l'accord fait de maniere que, l'an suivant, la ville avoit fait hommage au Duc en conservant ses franchises & ses Privileges.

La Guerre de Basse Saxe lui fut très funeste, *Wallenstein* lui fouragea son païs, & *Pappenhein* s'empara de *Wolffenbutel* à la faveur d'un debordement de l'*Ocker*, qui la separa en deux parties. D'un autre côté le Roi de *Dannemarck* lui ôta l'administration de l'Etat & en revêtit *Christian* dont nous venons de parler, après la mort duquel le Duc rentra en possession de son païs, dont il jouït jusqu'à l'an 1634. qui fut celui de sa mort. Comme il n'avoit point eu d'enfants d'*Anne Sophie* de *Brandebourg* fille de l'Electeur *Jean Sigismond*, avec lui s'éteignit la posterité d'*Henri*, second fils de *Magnus Torquatus*.

1634.

Branche de Lunebourg BERNARD.

La Branche ainée descendoit de BERNARD, fils ainé de *Magnus Torquatus*, comme nous l'avons dit plus haut. Ce Prince avoit d'abord gouverné avec son frére sans partager la succession, ils firent pourtant dans la suite ce partage entre eux, nous avons même déja marqué comment *Bernard* en fit un nouveau avec ses neveux, & changea avec eux de titre & de Duché l'an 1428. & eut celui de

Lunebourg à la place de celui de *Brunswick* qu'il leur cédoit. Nous avons auſſi parlé des efforts qu'il fit avec ſon frére pour vanger la mort de leur Aîné *Frederic*, élu Empereur. Il s'empara avec ce même frere des Châteaux de *Schnackebourg* & de *Klotz*, dans la Marche de Brandebourg, qui étoient poſſedez par *Procope* & *Joſſe* Marquis de *Moravie*. Ils fit auſſi la guerre à *Jean* Evêque de *Hildesheim* & au Comte de *Spiegelberg*, & lors que les deux partis furent laſſez de ſe harceler l'un l'autre par des hoſtilitez également ruïneuſes, les Princes voiſins les renonciliérent à ces conditions. " Que le Duc garderoit le chateau " de *Burgtorf* qu'il avoit pris à l'Evêque, & " enſuite fortifié, avec toutes ſes dépendan" ces, qu'il lui rendroit le reſte de ſes con" quêtes, & reſtituéroit *Hachmöln* aux Com" tes de *Spiegelberg*. " Il mourut l'an 1434. & laiſſa deux fils à ſavoir OTTON le *Boiteux* & *Frederic* le *Zélé*.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

OTTON, avec ſon couſin *Guillaume* le *Victorieux* Duc de *Brunſwick*, ſe rendit maître de la Comté * d'*Eberſtein* l'an 1425. le Comte *Otton* à qui elle appartenoit tua le dernier Comte de *Hombourg*, & fut obligé de prendre la fuite. *Otton* Duc de *Lunebourg* & *Guillaume* de *Brunſwick* profiterent de ſon malheur. Le premier mourut l'an 1445. ſans avoir eu lignée de ſon mariage avec *Eliſabet* fille & heritiere de *Herman* dernier Comte d'*Eberſtein*.

OTTON le boiteux.

N 3 FRE-

* Cette Comté d'Eberſtein eſt différente de celle de même nom qui eſt en Suabe, & partagée entre pluſieurs ſeigneurs. Celle dont il s'agit ici étoit aux environs de Bodenwerder ſur le Weſer & comprenoit ſept Bailliages; Forſt Furſtenberg, Ottenſtein, Oſen, Gron, Arzem & Poll, avec les villes de Hamelungen, & de Böhmenwerder, qui étoient alors quelque choſe, & ne ſont plus rien à preſent.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

FREDERIC le Zélé.

BERNARD

FREDERIC son frére, étant allé au secours de l'Evêque de *Munster* contre l'Electeur de *Cologne*, fut fait prisonnier, mais il fut bientôt remis en liberté. Il n'attendit point la mort pour se depouiller de ses Etats, qu'il remit à son fils BERNARD II. Pour lui, il se mit dans un monastére, l'an 1450. resolu d'y finir ses jours, dans les exercices de la pieté. La mort de *Bernard* arrivée l'an 1464. n'apporta aucun changement à la résolution de FREDERIC.

OTTON le Magnanime.

Son second fils OTTON étoit d'un âge à pouvoir succéder à son frére. Ce Prince qu'on surnomma le *Magnanime*, fatigué des maniéres hautaines & insolentes des Gentilshommes de son païs, se mit en tête de les humilier & de les réduire dans les termes du respect & du devoir, & il y réüssit. Il reprit *Hitzacker* que *Werner* de *Bulou* occupoit, & il y avoit apparence que son Régne eût répondu au surnom qu'il avoit mérité, s'il eut été plus long; mais *Otton* mourut l'an 1471. & laissa un fils nommé HENRI le *Jeune* âgé de 3. ans. Quelque attachement qu'eût *Frederic* son ayeul pour la vie privée dont il goûtoit le repos depuis si long tems, il ne pût se refuser aux besoins de son petit fils & de ses Etats, il sortit de sa retraite & reprit le gouvernement, il mourut l'an 1480. *Henri* avec ses deux cousins *Henri* & *Eric* de *Brunswick* chasserent de la Comté d'*Hoia* la Veuve & les Enfans de *Josse* Comte de ce lieu; mais ils la leur rendirent, à condition de la tenir d'eux en fief. Il s'accommoda la même année avec ses cousins, au sujet de la Principauté de *Göttinghen* qu'il leur laissa; en échange les châteaux d'*June*, de *Merderjen*, & de *Campen*, avec les douannes & droits de *Hitzacker* lui demeurerent.

HENRI le Jeune.

Durant la guerre de *Hildesheim*, il prit les in-

intérêts de l'Evêque, au préjudice de ses cousins, & à la bataille de *Soltau*, il fit prisonnier le Duc *Eric le vieux*, qu'il relâcha ensuite pour une somme d'argent. Il se démit de ses Etats l'an 1522. en faveur de ses deux fils OTTON, & ERNEST, il vêcut encore dix ans après cette démission & mourut à Paris l'an 1532.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

OTTON & ERNEST.

OTTON son ainé prefera une vie paisible aux embaras du gouvernement & le laissa tout entier à son frére *Ernest*. Il se retira ensuite à Harbourg sur l'Elbe où il se contenta d'un appanage. Il fit un espéce de mariage avec *Mechtilde de Campen*, de laquelle il eut entre autres enfants, OTTON à qui ses oncles disputérent le droit de succéder, qu'il conserva pourtant malgré eux, par la protection de l'Empereur; mais sa posterité s'éteignit en la personne de son fils *Guillaume* de *Harbourg* décedé l'an 1642. Ainsi *Harbourg* avec le Bailliage de *Mossbourg* & la Haute partie de la Comté de *Hoia* que cette branche possédoit revint aux descendants d'*Ernest*. *Otton* & *Ernest* avoient un troisiéme frere nommé *François* qui avoit eu pour Appanage *Giffhorn*, & qui se fit de la Religion Luthérienne & mourut en 1549. mais il ne laissa point d'enfants mâles.

ERNEST est la Tige des Branches modernes, & le pere commun de tous les Princes de cette illustre famille, qui vivent aujourd'hui. Il embrassa la Religion protestante & l'introduisit dans ses Etats. Sa mort arriva l'an 1546. FRANCOIS OTTON l'ainé de ses fils avoit à peine vêcu trois mois avec *Elisabeth Madelaine de Brandebourg* fille de l'Electeur Joachim II. qu'il mourut sans enfants. HENRI & GUILLAUME formérent les deux nouvelles bran-

De la Maison de Brunswick.

ches qui subsistent encore à present à savoir HENRI celle *de Danneberg*, aujourd'hui de WOLFFENBUTEL & GUILLAUME celle de *Zell* aujourd'hui d'HANOVER. Nous commencerons par la premiere.

BRANCHE DE DANNEBERG, OU DE WOLFFENBUTEL, DE BRUNSWICK ET DE *BEVERN*.

Henri.

HENRI Duc de *Danneberg* gouverna quelque tems avec son frere sans partager la succession paternelle, mais à la fin il lui laissa la principauté de *Lunebourg* & garda pour soi les Bailliages de *Danneberg* avec l'Abbaïe secularisée de *Schönebeck* à quoi furent ajoutez, après la mort de *Guillaume*, les Bailliages de *Hitzacker* de *Luchau* de *Warbke* & de *Gumse* qui lui furent cédés à de certaines conditions. Il mourut l'an 1598. & laissa trois fils, à savoir.

Jule Ernest.

JULE ERNEST qui lui succéda; FRANCOIS Prevôt de la Cathedrale de *Strasbourg* lequel se noïa en 1601. & AUGUSTE JULE ERNEST se fit donner la Principauté de *Grubenhaghen* par les Princes de la Branche de *Brunswick*, sur un decret de l'Empereur. Il mourut l'an 1638. sans laisser de posterité masculine, son fils *Sigismond-Auguste* étant mort au berceau.

Au-

AUGUSTE après la mort de son frere se chargea de tout le gouvernement de l'Etat & regna d'une maniére qui lui fit une grande réputation. Après bien des négociations, il obtint enfin à la Cour Imperiale que la forteresse de *Wolffenbutel* lui seroit rendüe, l'an 1643. & la même année on termina le differend entre l'Evêque de *Hildesheim*, l'Electeur de *Cologne*, le Duc *Auguste* de *Wolffenbutel*, & ses cousins de la branche de *Zell*, au sujet des biens qui avoient été pris sur l'Evêché de *Hildesheim* durant la guerre de 1522. de laquelle nous avons parlé ci-dessus. Par cet accord la Serenissime Maison conserva les Bailliages de *Coldingue*, de *Lutten* de *Bährenberg* & de *Westerhoff*, elle continua aussi de posseder quelques Abbaïes secularisées comme *Wittenburg*, *Wulfingshausen* &c. sur lesquelles néanmoins l'Evêché se reserva toujours le petitoire. Le reste lui fût rendu. Dans le Congrès de *Westphalie* on lui accorda * l'*Alternative de l'Evêché* d'*Osnabrug*, au cas que la ligne de *Zell* vînt à manquer.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

AUGUSTE

Auguste n'étoit pas seulement un excellent Prince, c'estoit encore un des plus beaux esprits de son tems. Egalement solide & délicat, il composa sous le nom de *Gustave Selenus* quelques ouvrages où il seroit dificile de décider ce qui domine le plus, la justesse des sentimens, ou la politesse de l'expression. Ce

* L'Evêché d'OSNABRUG est possedé Alternativement par un Evêque Catholique, qui est élu par le chapitre, & par un Prince de la Maison de Brunswick qui succéde toujours nécessairement au dernier Evêque decedé & après la mort du Prince qui à succédé, on procéde à l'Election d'un nouvel Evêque, & ainsi à l'alternative. Ce sont de ces bizareries que l'amour de la paix rend moins étranges en Allemagne qu'elles ne le seroient ailleurs.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

fut lui qui recueillit la célebre *Bibliotheque de Wolfenbutel.* Ce Prince qu'on peut appeller le *Nestor* de l'Allemagne plus encore par la sagesse de ses conseils que par son grand âge, mourut l'an 1666. après en avoir vêcu 87. il étoit pere de *Rodolphe Auguste*, d'*Anthoine Ulric*, & de *Ferdinand Albert.*

RODOLPHE AUGUSTE.

1670.

RODOLPHE AUGUSTE succéda à son pere, & l'an 1670. il eut un demêlé avec l'Electeur de *Brandebourg* au sujet des biens qui avoient apartenu au Comte de *Tetembach.* Ce dernier aïant été exécuté à cause d'une conspiration dans laquelle il étoit entré contre l'Empereur *Léopold*, l'Electeur de *Brandebourg* prétendit que la Comté de *Reinstein* lui étoit dévolue, comme étant une dépendance de l'Evêché de *Halberstad.* *Rodolphe Auguste* prétendoit au contraire que *Warnstedt*, *Wederstedt*, *Nienleben*, la moitié de *Westerbourg*, & quelques autres parties de cette Comté etoient autant de fiefs mouvants du Duché de *Brunswick.* Cette dispute n'est point encore terminée.

La même année vit naître un nouveau demêlé entre lui & le fameux Evêque de *Munster* qui outre cet Evêché possédoit encore l'Abbaïe de *Corbie.* * Chacun de ces deux Princes se croïoit en droit de jouïr du droit de protection de la ville de *Höxter* qui appartient à cette Abbaïe. Ils soutinrent l'un & l'autre avec tant de chaleur le droit qu'ils y pré-

* Il y a deux Abbaïes de ce nom, l'une en Picardie & les Historiens l'appellent l'ancienne Corbie, l'autre en Westphalie qu'on appelle la nouvelle Corbie, par ce qu'en effet elle n'est qu'une colonie de la premiére. Quelques Géographes pour la distinguer de celle de France lui laissent son nom Allemand Corwei. C'est celle là dont il est ici question.

prétendoient, que tout sembloit se disposer à une fâcheuse rupture. Tous deux commencerent à lever des troupes & on étoit dans l'attente de ce que produiroit l'ouverture de la campagne, lors qu'il s'accommoderent à l'amiable, & la garnison qui étoit dans la ville de *Höxter* en sortit.

DE LA MAISON DE BRUNSWIEK.

Les forces que les Princes de cette maison avoient assemblées, ne leur furent pas entiérement inutiles, & ils crurent s'en pouvoir servir pour ranger dans le devoir la ville de *Brunswick*. Cette ville avoit toujours été un écueil où nous avons vu échouer toute la puissance de ses souverains. L'occasion ne pouvoit être plus favorable, la discorde y étoit entre les bourgeois & le Magistrat, la sécurité où ils vivoient, étoit cause qu'ils n'avoient ni provisions ni magazins, ni rien de tout ce qu'il faut pour soutenir un siége, la ville fut bien tôt réduite & receut une garnison des troupes de *Rodolphe Auguste* à qui la Branche de *Zell* avoit transporté ses droits avec l'Abbaïe de *Walckenried*, moïennant les Bailliages de *Danneberg*.

Brunswick soûmise. 1671.

Durant la guerre entre l'Empereur & la France, le Roi de Suéde s'y étant mêlé & aïant depouillé l'Electeur de *Brandebourg* d'une partie de ses Etats, *Rodolphe Auguste* se jetta sur la *Breme* qui appartenoit alors à ce Monarque & prit *Buxtehude* & *Stade* qui furent néanmoins renduës à la *Suéde* par la Paix. Le Duc garda cependant le Bailliage de *Tedinghausen* & une lisiere entre l'*Aller* & le *Dover*. Comme il n'avoit point de fils de ses deux mariages, il s'associa au gouvernement de son païs son frére *Anthoine Ulric*, qui possédoit deja les Bailliages de *Schöningue*, des

De la Maison de Brunswick.

Anthoine Ulric.

Tonxheim, de *Voigt*, de *Dahlen*, & de *Calworde*, & mourut l'an 1704.

Anthoine Ulric avoit obtenu la Coadjutorerie de l'Evêché de *Halberstadt*. Mais le traité de *Westphalie* en aïant disposé en faveur de l'Electeur de *Brandebourg*, on dónna à *Anthoine Ulric*, par maniére de compensation un des canonicats de *Strasbourg*. Ce Prince avoit hérité de la passion de son pére pour les belles lettres. On à de lui en sa langue un Roman intitulé OCTAVIE qui passe pour un chef-d'œuvre en ce genre. Après avoir gouverné long tems avec son frere, il regna seul depuis 1704. aimé & respecté de tous ses voisins. L'an 1710. il embrassa la Religion Catholique dans laquelle il est mort le 27. Mars 1714. dans sa 81. année. Il a eu pour successeur AUGUSTE GUILLAUME né le 8. Mars 1662. qui n'a point eu d'enfants de ses trois alliances. Son frere est *Louis Rodolphe* de *Blanckenbourg* Pere de l'Imperatrice & de la feue Princesse Hereditaire de *Russie* femme d'ALEXIS PETROVITZ.

Les Etats de cette Maison sont. Le Duché de Brunswick...

DE LA MAISON DE BEVERN.

NOus avons dit plus haut que les Ducs *Rodolphe Auguste de Brunswick* & *Anthoine Ulric de Wolfenbutel* avoient un troisiéme frere nommé FERDINAND ALBERT. C'est de lui qu'est

qu'est issue la Branche de BEVERN, il mourut en 1687. âgé de 51. ans & laissa cinq fils. I. AUGUSTE FERDINAND qui fut tué à la bataille de *Schellenberg* dans sa 27. année. II. FERDINAND ALBERT à present Géneral des troupes de l'Empereur depuis 1707. Il est né le 19. Mai 1680. il a épousé *Anthoinette Amalie* de *Blanckenbourg* sa cousine & sœur de l'Imperatrice. Il a d'Elle deux fils *Charle* né le 1. Juillet 1713. & *Anthoine Ulric* né le 30. Aout 1714. III. *Ferdinand Christian* qui est mort Prevôt de St. *Blaise* & de St. *Cyr* dans le païs de *Brunswick* l'an 1706. IV. ERNEST FERDINAND qui lui a succedé, il a d'*Eleonor Charlotte de Curlande*, *Auguste Guillaume* né le 10. Octobre 1715. V. HENRI FERDINAND tué à l'action de *Turin*, le 7. Septembre 1706.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

DE LA
MAISON DE ZELL
ET DE
HANOVER.

LA Branche de ZELL est descendue de GUILLAUME *le Jeune* Duc de *Lunebourg* frere d'*Henri* de *Danneberg*. Ce Prince après l'extinction de la famille des Comtes d'*Hoia*, l'an 1582. entra en possession des Bailllages d'*Hoia*, de *Nienbourg*, de *Leiwtnau* du vieux & du nouveau *Bruchhausen*, & trois ans après, par l'extinction de la famille des Comtes de *Diepholt*, qui finit en la personne du Comte *Frederic*, il se vit maître de toute cette Comté.

GUILLAUME le Jeune.

De la Maison de Brunswick.

Il mourut l'an 1592. & laissa une nombreuse posterité. Ses sept fils ne voulurent point affoiblir la succession par un partage ; ils convinrent de se succéder & résolurent qu'il n'y auroit qu'un des freres qui se marieroit, & ce fut le Duc *George* qui se chargea de continuer la famille par son Alliance avec *Anne Eleonor* fille de *Louis* V. Landgrave de *Hesse-Darmstadt*.

Ernest.

Ernest qui succeda à *Guillaume* son frere, mourut en 1611. & fit place à son frere

Christian.

Christian, qui décedé l'an 1633. eut pour

Auguste.

successeur Auguste qui vecut jusqu'en 1636. le gouvernement passa ensuite au quatriéme

Frederic.

frere nommé Frederic qui le posseda jusqu'à l'an 1648. qui fut celui de sa mort. Magnus le cinquiéme étoit mort dès l'an 1632. & Jean dès l'an 1628 ; ainsi leur tour ne vint point,

George.

il restoit encore George le sixiéme selon l'ordre de la naissance.

Ce Prince avoit passé sa jeunesse à voïager & avoit parcouru une grande partie de l'Europe. Durant la guerre qui s'alluma entre *Christian* IV. Roi de Dannemarck & *Charle* IX. Roi de *Suéde*, il prit service dans les troupes du premier & aida à prendre *Calmar*, mais ce Monarque étant engagé dans une guerre contre l'Empereur *Ferdinand* II. & declaré Colonel du Cercle de *Basse Saxe*, *George* eut peur qu'il n'en voulut aux Etats du Duc *Frederic Ulric*. Cette considération le jetta dans le parti de l'Empereur à qui il rendit de grands services. Il auroit aparemment persisté dans cet attachement sans l'Edit de restitution, qui allarma tous les Princes Protestants. *George* avoit trop d'interêt qu'il ne fût point exécuté, pour ne pas entrer dans la confédération de *Leipsick*. Il s'allia donc a-

vec

vec le Roi de *Suéde*, & l'an 1633. mit en déroute les Imperiaux commandez par le General *Merode*, auprès de *Hamel*: Il prit ensuite cette ville, & celles d'*Osnabrug* & de *Petersbagen*. La campagne suivante ne lui fut pas moins favorable; non seulement il reprit *Nienbourg*, & *Neustadt*, mais il s'empara aussi de *Hildesheim* & de *Mundt*. Il comptoit sur des progrès plus considerables, dont ceux ci & sa valeur sembloient lui répondre, lorsque la Bataille de *Norlingue* renversa tous ses projets, & l'obligea de se réconcilier avec l'Empereur. Il donna une preuve de la sincerité avec laquelle cette réconciliation s'étoit faite de sa part, en joignant ses troupes à celles de *Gallas* Général de l'Empire, pour chasser les Suedois qui s'étoient établis dans ses villes. Il y réussit d'autant plus facilement que *Banier* general des *Suedois* avoit été obligé de s'enfuir de la *Misnie* avec beaucoup de précipitation. Il reprit même à cette occasion *Kalckberg* forteresse située au dessus de la ville de *Lunebourg*, & de laquelle ses ancêtres avoient été long-tems privez. Il rentra pourtant bientôt après dans les interêts de la *Suéde*, & alla assiéger *Wolfenbutel* qu'il comptoit de prendre par le même stratagême dont *Papenheim* s'étoit servi, c'est à dire à la faveur d'une inondation de l'*Ocker*. Mais il mourut sur ces entrefaites l'an 1641. Comme *Bannier*, & lui moururent à un mois près l'un de l'autre & qu'ils s'étoient régalez à *Hildesheim*, on ne manqua pas de trouver quelque chose de misterieux dans un événement qui peut bien n'avoir rien eu que de naturel. On se figura que pendant qu'ils étoient tous deux à table un moine déguisé s'étoit mêlé parmi ceux qui les servoient

De la Maison de Brunswick.

1633.
1634.

&

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

& leur avoit versé d'un vin empoisonné qu'il avoit dans une bouteille particuliére. L'Auteur Allemand qui raporte ceci ajoute qu'il veut le laisser dans l'incertitude où il la trouvé. Le Duc *George* laissa quatre fil. CHRISTIAN LOUIS; GEORGE GUILLAUME; JEAN FREDERIC, & ERNEST AUGUSTE.

Selon la disposition du Testament de leur Pere, l'ainé devoit avoir le choix des deux lots de la succession. Son partage fut le Duché de *Zell* avec *Grubenhaghen*, la part que la Branche de *Zell* avoit à la Basse Comté de *Hoia* & à la Comté de *Diephold*. Le second eut le Duché de *Calemberg* avec les seigneuries de *Hombourg*, & d'*Eberstein*, & tout ce que sa maison avoit recueilli de la succession d'*Otton* de *Schaumbourg* dernier Comte de ce nom, mort en 1640.

Le traité de *Westphalie* accorda à CHRISTIAN LOUIS la possession de l'Abbaïe de *Walckenriedt*, & à toute sa maison l'Alternative de l'Evêché d'*Osnabrug*; mais ce Prince ne vêcut que jusques à l'an 1665. Comme il n'avoit point d'enfans, JEAN FREDERIC, qui avoit embrassé la Religion Catholique à *Augsbourg* se mit en possession des Etats qu'il avoit laissez. Il refusa à son frere ainé le Duc GEORGE GUILLAUME le droit d'opter qui étoit attaché à sa naissance, & la mesintelligence que cette conduite causa entr'eux auroit eu de fâcheuses suites, si les Princes voisins ne se fussent emploïez pour ménager un accommodement qui se fit à condition; que le Duc *George Guillaume* auroit la Principauté de *Zell*, toute la Comté de *Hoia* & celle de *Diephold*: *Jean Frederic* eut la Principauté de *Calenberg* & *Grubenhaghen*, mais il mourut l'an 1679. durant son voïage d'*Italie* & ne laissa que deux

filles *Charlote Felicité* qui épousa *Renaud* Duc de *Modene* & mourut le 29. Septemb. 1710. & *Henriette Marie*, qui déceda âgée de 15. ans l'an 1687.

DE LA MAISON DE BRUNSWICK.

Jean Frederic eut pour successeur ERNEST AUGUSTE. Ce Prince possedoit l'Evêché d'*Osnabrug* depuis 1662. en vertu de l'Alternative établie par le traité de *Westphalie*. Il avoit donné de grandes preuves de son courage, au combat qui s'étoit donné près de *Trèves* l'an 1675. & au siège de cette place qui étoit une suite nécessaire de la victoire des Alliez. Ce fut pour le récompenser de ses services que l'Empereur *Leopold* du consentement des Electeurs & des Princes créa un neuviéme Electorat en sa faveur.

I ERNEST AUGUSTE est fait Electeur.

GEORGE GUILLAUME connu sous le nom de dernier Duc de *Zell*, quoique aîné de la maison, fut le premier à procurer à son cadet la dignité Electorale. *Erneft Auguste* mourut l'an 1698. & annexa l'Electorat à touts ses Etats excepté l'Evêché d'Osnabrug, qui devant appartenir après sa mort à un Evêque Catholique fut donné au Duc *Charle de Lorraine* qui est mort depuis peu Electeur de *Trèves*. Son successeur à l'Electorat de *Hanover* fut GEORGE LOUIS son fils ainé qui dès l'année 1682. avoit épousé *Sophie Dorathée* fille unique du Duc de *Zell* son oncle, de laquelle il se fit séparer vers la fin de Décembre 1694. la mort du Duc son beaupere, le mit en possession de ses Etats l'an 1705. & trois ans après il prit place dans le College Electoral, & fut revêtu de la charge de Tresorier de l'Empire. Nous avons vu dans le premier volume au chapitre de l'Angleterre comment la nation Angloise mécontente de la Maison de *Stuard* l'a appellé à la Couronne & avec combien

II GEORGE LOUIS.

de

de sagesse & de bonheur il a sceu se la conserver.

Ses Freres. Il a un frere, nommé *Maximilien Guillaume* qui sert dans les Armées de l'Empereur, & un autre nommé *Ernest Auguste*, qui a succédé à l'Evêché d'*Osnabrug* devenu vacant en 1715. par le décès de l'Electeur de *Tréves*.

Ses Enfants. L'Electeur de *Hanover*, Roi de la Grande Bretagne a eu de son mariage avec la Princesse de *Zell* nommée à present la Princesse d'*Aal* du lieu de sa Residence, GEORGE AUGUSTE, Prince Electoral de *Hanover*, à present *Prince de Galles* depuis l'avenement de l'Electeur son Pere à la Couronne d'*Angleterre*. Ce Prince a épousé *Wilhelmine Charlotte* Princesse d'*Anspach*. De laquelle il a *Frederic Louis* né le 31. Janvier 1707. *Anne* née le 2. Novembre 1709. *Amalie Sophie Eleonor*, née le 10. Juillet 1711. *Elisabeth Charlotte*, née le 10. Juin 1713. *George Guillaume* né le 13. Novembre 1717, mourut le 17. Fevrier 1718.

Nous avons parlé des Etats & des interêts de l'Electeur de *Hanover* en qualité de Roi d'*Angleterre* au Chapitre qui traite particuliérement de la *Grande Bretagne*. En qualité d'Electeur & de membre de l'Empire ses Etats sont; L'Electorat de *Hanover* à quoi il faut ajoûter le Duché de *Zell*, celui de *Saxe-Lauwenbourg*, & celui de *Bréme* qui vient de lui être confirmé par le traité qu'il a fait avec Reine de *Suéde* nous avons dit ailleurs comment il à acquis ce Duché que le Roi de *Dannemarck* avoit conquis sur le feu Roi de *Suéde* durant la derniere guerre.

CHA-

CHAPITRE VIII.

DE LA MAISON DES DUCS DE *MECKELBOURG.*

SI l'on pouvoit compter sur l'exactitude des historiens qui nous ont voulu éclaircir l'origine de la maison de MECKELBOURG, * il n'y a point de famille souveraine qui en approche pour l'ancienneté. Ils nous racontent qu'un certain † ANTYRIUS l'un des capitaines d'*Alexandre* le Grand, Originaire du païs des *Herules* qui habitoient vers le *Palus Méotide*, mécontent de ce que les autres capitaines qui avoient servi sous ce Heros, en avoient partagé entre eux les conquêtes, & qu'il ne lui restoit presque rien pour la récompense de ses services, s'embarqua avec quelques Soldats qui le voulurent bien suivre, & fit voile avec un Leur Origine.

* On écrit Meckelbourg & Mecklenbourg; mais on prononce Mecklebourg.

† Ceci est tiré de Marchallus Thurius qui a écrit *Annales Vandalorum. & Herulorum*. C'est l'un des plus pitoïables Chroniqueurs que l'on puisse lire. On dit pour l'excuser qu'étant conseiller d'un Duc de *Gustrow*, il a travaillé sur des Archives & des monuments qui se sont perdus depuis que son livre a été composé.

DES DUCS DE MECKELBOURG.

un Prince de ses amis dont le Pére étoit alors, dit-on, Roi de l'Isle de *Gothland*, qu'ils y arrivérent après une longue & difficile navigation; que ce Roi receut son fils, & *Antirius* avec toutes les marques d'une tendresse paternelle, qu'*Antyrius* aiant appris qu'il y avoit près delà des *Herules*, dont ceux du *Palus Méotide* n'étoient qu'une colonie, il y alla & se fit bientôt recevoir pour leur Roi, qu'il épousa ensuite * *Symbulla*, fille du Roi de *Gothland* son ancien hôte & sœur de *Baruan* son ami; que comme ses Soldats avoient des habits de diverses couleurs, delà leur vint le nom d'*Obotrites* qui a été ensuite donné à la nation entiére; que sur le Pavillon du vaisseau sur lequel il étoit venu, il avoit fait peindre la tête de *Bucéphale*; qu'il avoit sur son Ecu un *Grifon en champ d'Azur*, & que c'est de là que ces deux pieces se trouvent dans les armes des Ducs de *Meckelbourg*; Que sa posterité gouverna les *Wandales* fort long tems; qu'une partie demeura dans le païs, pendant que l'autre alla renverser l'Empire Romain & qu'enfin *Pribislas* second, qui fut le dernier Roi des *Vandales* dans le *Meckelbourg*, étoit le quarantiéme depuis *Antyrius*.

Il n'est pas fort necessaire d'apuier sur le degré de crédulité que demandent ces sortes d'Antiquitez. Mais comme quantité d'Auteurs qui se copient l'un l'autre, l'ont écrit en latin & en allemand, & que personne que je sache ne l'avoit encore dit en notre langue, j'ai cru devoir le raporter. Mais sans nous arrêter ici à des traditions qui ne se trouvent apuiées sur aucun monument qui subsiste; nous di-

* Les Vandales en firent, dit on, une Divinité qu'ils appellérent SIVA & que l'on adoroit principalement à Ratzeburg.

dirons ici quelque chose des anciens *Wandales* dont il est certain que les Ducs de *Meckelbourg* sont descendus. Ces peuples se sont rendus si fameux, & si peu d'Historiens nous ont dit quelque chose de raisonnable sur leur origine, que le lecteur ne sera pas faché que nous marquions ici, ce qu'une étude particuliére de ce qui regarde cette Illustre famille nous à pu fournir.

DES DUCS DE MECKELBOURG.

Les premiers habitans du Meckelbourg & de la Pomeranie furent nommez *Wandelern*. Nom dont a fait celui de Vandales, & qui vient du mot Allemand WANDELEN *courir ça & la, Voïager*. Et il y a bien de l'apparence que ce n'est point leur nom primitif, & qu'on ne le leur donna que, lors qu'il eurent trop multiplié, & que leur païs, que d'ailleurs ils ne cultivoient gueres, ne vivant que de la chasse & de la pêche, ne put plus les contenir ni les nourrir. Alors obligez de s'étendre, il retournérent vers le midi. Des peuples acoutumez à la chasse, & à un genre de vie qui les endurcissoit aux fatigues firent de grands progrès, & l'histoire Romaine nous apprend que *Marc Antonin* les trouva vers l'an 171. dans les *Pannonies* d'où il les forca de se retirer. Vers l'an 273. dans le Triomphe d'*Aurélien*, après la défaite de *Zenobie*, les *Wandales* étoient entre les captifs des nations vaincues qui accompagnerent le char de cet Empereur. Sous *Probus*, c'est à dire dix huit ou vingt ans après *Aurelien*, on les retrouve encore les armes à la main menaçant l'Empire, & il ne falut pas moins que la valeur de *Probus* pour les réprimer; mais la principale sortie qu'ils firent de leur païs, ce fut celle de * RADE-

GAI-

* C'est le même nom; mais le dernier est le vrai

Les

DES DUCS DE MECKLEBOURG.

GAISE où RADEGASTE, l'an 404.

Ce Prince suivi d'une armée de deux cents mille combatants ou de quatre cents mille hommes, suivant *Zosime* qui sans doute y comprend les femmes & les enfants; Ce Prince, disje, ne se proposoit pas moins que de renverser l'Empire Romain, & les riches dépouilles qu'il s'en prometoit, avoient grossi son armée. Sa défaite par *Stilicon* n'éteignit pas dans les Wandales le desir qu'ils avoient de détruire *Rome* & de s'emparer de l'*Italie*. L'an 410. CAROC aïant amassé tout ce qu'il pût de Wandales auxquels se joignirent les *Alains*, les *Sueves*, les *Quades* les *Marcomans* les *Herules* &c. fit une nouvelle irruption, se jetta sur les *Gaules* qui étoient alors sous la domination Romaine. Trois ans ensuite les *Wandales* penétrérent en *Espagne*, où ils fonderent le Roïaume d'ANDALOUSIE, de là ils passerent en *Afrique* où ils établirent un Empire qui subsista jusqu'au tems de *Justinien*.

La veritable *Wandalie* épuisée d'hommes, qui pussent la garder contre l'invasion des peuples voisins, ne tarda gueres à en être la proie. Il n'y étoit demeuré que ceux qui n'avoient pas eu assez de forces ou d'avarice pour suivre une armée dont les dépouilles du peuple Romain faisoient déja l'esperance. D'un autre côté les *Goths* qui avoient extrêmement mul-

Les Vandales en firent un Dieu qu'ils adoroient dans bois qu'ils lui consacrérent. Gadebusch ville qui a été batie eu même endroit en apris son nom qui signifie *le bois du Dieu*. Elle est baignée d'une petite riviére qu'on appelle encore le Radegaste, & où les prêtres de ce Dieu se purifioient avant que d'entrer dans le Bois sacré. On y voit de distance en distance des pierres d'une grosseur prodigieuse, qui pourroient bien avoir été des autels.

multiplié, retournoient vers le midi pour y chercher des demeures plus heureuses & plus fertiles que celles du Nord qui ne pouvoient plus les contenir. Les * *Wendes* que quelques historiens mal instruits confondent avec les *Wandales* se trouvant pressez entre la *Vistule* & les Goths, passerent cette Riviére & s'avançant vers le couchant s'emparérent, sans beaucoup de difficulté, de la *Wandalie* que les deux dernieres sorties avoient épuisée. Ce peuple alors ne s'appela plus ni le *Wandales*, ni les *Wendes*, Il s'appella les SCLAVONS †, mot tiré de la langue qui porte encore ce nom dans laquelle *Slaws*, signifie *Gloire*; comme s'ils eussent voulu, s'applaudir de la belle conquête qu'ils venoient de faire.

DES DUCS DE MECKELBOURG.

Les *Sclavons* n'étoient donc qu'un mélange des Anciens *Wandales* qui étoient restez dans leur Patrie & des *Wendes* qui s'y étoient établis. Ce peuple subsista plusieurs siécles & s'étendit depuis la *Vistule* jusqu'a l'*Elbe* mais il ne faut pas se figurer que ce fût un seul peuple, soumis à un même gouvernement. On y distinguoit un assez grand nombre de Provinces, qui étoient, ou autant de Principautez si l'on considére qu'elles avoient toutes quelque chef, ou autant de Republiques si l'on fait attention sur l'Autorité de ces chefs qui n'étoit rien moins qu'absolue.

L'Isle de *Ruge* avec les parties les plus voisines

* On les trouve nommez dans les écrivains du moïen âge *Winnuli*, *Winnili*, *Windili*, *Wendi*, *Wenedi*, *Heneti*, *Weneti*, qui signifient tous la meme chose, & qui sont autant de prononciations diverses du même nom.

† Albert Krantz à cherché l'Etymologie de ce nom & dit bien des puerilitez sur son Origine. Celle que je donne est la seule vrai-semblable.

DES DUCS DE MECKELBOURG.

fines de la *Pomeranie* faisoient un Roïaume, dont les peuples s'aquirent de la reputation par les armes, & les histoires du moien âge en parlent fort souvent.

La *Wagrie* qui comprenoit les environs de *Lubeck* en tirant vers le *Holstein*, étoit un Etat separé. Les *Circipaniens* habitoient autour de la *Pene*. Les OBOTRITES avoient le Duché de MECKELBOURG propre, & la Comté de SCHUERIN. Les HERULES furent ainsi nommez par le raport de ce mot avec le nom d'une ville qui ne subsiste plus & qui étoit près de *Schwan*, sur le *Warnaw*. Cette ville s'appelloit *Werle*. Les *Herules* s'appelloient aussi *Varins*, à cause qu'ils habitoient le long du *Warnaw*.

Les Ecrivains qui nous ont donné leurs recherches sur les antiquitez des *Wandales septentrionnaux* s'accordent tous à dire que la serenissime Maison de *Meckelbourg* est la même que celle des Rois *Vandales*, *Herules*, & *Obotrites*. Nous ne redirons point ici ce qu'ils nous racontent de ces Rois Vandales, puisque tout ce qu'ils nous en apprennent de plus certain regarde les *Vandales Meridionnaux* qui n'ont point de raport à notre sujet. Nous passerons tout d'un coup à PRIBISLAS II. dernier Roi des *Obotrites* & des *Herules*, sous lequel la Religion Chrétienne se trouva entiérement établie parmi ces peuples.

Pribislaus II. dernier Roi des Wandales.

Ce n'est pas qu'on n'eut fait de grands efforts pour la conversion des *Sclavons*. MISTEVOJUS II. l'un de leurs Rois avoit embrassé la Religion Chrétienne, & les trois *Ottons*, Empereurs n'avoient rien épargné pour retenir les *Obotrites* dans une profession publique du Christianisme qu'ils abjuroient aussi tôt que ceux qui soutenoient les Eveques & les Mission-

ſionnaires, étoient occupez ailleurs. Un Evêque avoit été établi à *Meckelbourg*, ville alors très floriſſante; mais quelque tems après, le peuple l'avoit maſſacré, & étoit retombé dans ſa premiére Idolatrie. Ce fut une viciſſitude perpetuelle de converſion & de deſertion, juſqu'à ce que *Pribiſlas* II. eut été reduit par *Henri le Lion*, * Duc de *Saxe* & de *Baviere* & obligé de rentrer ſous le joug ſalutaire de la foi. Ce Roi aïant été vaincu dans une ſanglante Bataille perdit le titre de Roi, & une partie de ſes Etats. DES DUCS DE MECKELBOURG.

MECKELBOURG qui en étoit la capitale avoit été preſque détruite durant les guerres qui avoient paru néceſſaires pour rendre ſes peuples plus dociles, l'Evêché en fut transporté à *Schuerin*, on détacha la Province de *Butzow* qui ferſoit partie du païs des *Herules*, & on la donna à l'Evêque pour ſon entretien & celui de ſon Egliſe. Pour la plus grande ſureté de l'Evêque & de la Religion, on établit à *Schuerin* un Comte, qui en devoit être le défenſeur, & à qui on aſſigna le païs qui eſt appelé aujourd'hui la Comté de *Schuerin*. Le premier Comte fut *Guncelin* dont la famille ſubſiſta long-tems dans cette Comté. C'eſt alors qu'il ſe fit un mélange des *Saxons* avec les *Wandales* & les *Sclavons*, ce qui changea extrémement le langage & les mœurs des habitans. Le païs fut bientôt peuplé de Prêtres & de Moines qui adoucirent la férocité du peuple par leurs prédications & leurs écoles & on peut dire que l'exemple du Roi, reduit à la ſimple condition de Prince, y contribua beaucoup par la ſoumiſſion avec laquelle il porta le joug du ſeigneur.

La converſion de *Pribiſlas* II. fut ſincere,

* Voiez ci-devant pag. 261.

DES DUCS DE MECKELBOURG. il en donna de trop grandes marques, pour qu'on en puisse douter. Il fit bâtir l'Abbaye de *Dobberan* & travailla avec beaucoup de zéle pour faire embrasser le Christianisme à ceux de ses sujets qui étoient encore dans les ténebres du Paganisme. HENRI *le Lion*, Duc de *Saxe* & de *Baviére*, qui l'avoit vaincu & dépouillé de la Roïauté, n'en fut pas moins son ami. *Pribislas* profita de l'exemple de ses Ancêtres, qui après avoir été domtez, s'étoient toujours soulevez, & aima mieux emploier son courage à combatre les infideles qu'à tenter de recouvrer ses Etats en leur entier. Il accompagna son vainqueur au voïage de Terre sainte. Ce fut lui, dit-on, qui jeta les premiers fondements de la ville de *Rostock*. Il

1178. se trouva l'an 1178. à * *Lunebourg* à une course où il eut le malheur d'estre renversé de cheval & la pesanteur de son armure rendit sa chute mortelle.

CANUT. CANUT Prince des Wandales, son fils ainé, mourut sans posterité l'an 1183. & eut pour

HENRI BURWIN. successeur son frere HENRI BUREWIN I. qui s'appliqua particuliérement à réparer dans son Païs les desordres que de longues guerres y avoient causez. L'an 1219, il se démit du Gouvernement de son païs en faveur de ses deux fils & vêcut encore jusqu'à l'année 1227. après avoir recueilli en 1200. la succession de son cousin NICLOT fils de † *Wratislas*

* L'Auteur Allemand la met en 1215. mais il se trompe. Mr. Hubner dans ses tables génealogiques & Mr. Tomas dans ses Analectes de Gustrow, la mettent en 1178. Mr. Imhoff ne s'en éloigne que d'une année, & croit qu'il mourut l'an 1179.

† Wratislas étoit frere de Pribislas II. Henri le Lion l'aïant fait prisonnier, le fit pendre à un arbre l'an 1164.

las Prince des Wandales, seigneur de *Rostock*.

DES DUCS DE MECKELBOURG.

Henri Burevin avoit eu deux fils à savoir l'ainé HENRI BUREWIN II. & NICOLOT. Le premier demeuroit à *Gustrow* ou plutôt à *Werle*, le second à *Meckelbourg* qui étoit encore une ville assez belle, quoi que bien déchuë de son ancien éclat. *Nicolot* survêcut à peine l'année entiére à son Pére; une maison de *Gadebusche* où il étoit, s'écroula, & l'accabla sous les ruines. *Henri Burevin* II. étoit mort l'an 1226. deux ans avant son Pére. Et avoit laissé quatre fils; à savoir 1; JEAN, qui eut la ville de *Meckelbourg*, ou le pais des *Obotrites*; 2. HENRI BUREWIN III. qui eut *Rostock*, 3. NICLOT, qui eut le païs des *Herules* & 4. PRIBISLAS qui eut la *Vandalie* propre où se trouvent *Parchim*, *Sterneberg*, *Plaw*, &c. Le dernier eut un fils de même nom qui se brouilla avec *Rodolphe* Evêque de *Schuerin*. Ce Prelat dans le district duquel se trouvoit la ville de *Butzow* voulut y faire bâtir un château. *Pribislas* fit raser ce que l'Evêque en avoit deja fait élever. La guerre fut allumée. *Pribislas* battu par les troupes de *Rodolphe* eut le malheur d'être pris & ne put se racheter que par une grosse somme d'argent. Ses cousins la lui fournirent, pour son païs qu'il leur vendit, il mourut enfin fort pauvre, l'an 1262.

HENRI BUREWIN II. & NICOLOT.

Les deux autres freres à savoir *Jean* I. & *Niclot* formerent deux branches, l'une de *Meckelbourg*, l'autre des *Wendes* qu'on auroit dû appeller plutôt celle des *Herules*. En faveur de la brieveté nous passerons sous silence la derniére qui finit en GUILLAUME dernier Prince de cette ligne dont la fille unique épousa ULRIC II. dernier Duc de *Mec-*

DES DUCS DE MECKELBOURG. *kelbourg-Stargard*, & mourut l'an 1471. Suivons la premiere Branche qui est celle de *Meckelbourg*.

JEAN le Théologien. JEAN I. fut surnommé le Théologien, parce qu'en effet il fit ses Etudes de Théologie à Paris & y receut le Bonnet de Docteur. Quoique ce Prince fût extrêmement pieux & savant, il paroît que son grand attachement à l'étude le fit mépriser dans son païs, où on lui donna le nom de *Knees-Janick*, qui traduit à la lettre signifie le *Seigneur Jeannot*. Sa plus grande application fut d'extirper dans ses Etats les restes du Paganisme, & d'en chasser les voleurs qui y faisoient de grands ravages. Il fit aussi une campagne contre les Livoniens, & mourut l'an 1260.

1260. HENRI de Jerusalem. HENRI son fils hérita de sa piété, & se croisa dans la fameuse expédition que *Saint Louïs* où *Louis* IX. Roi de *France*, entreprit pour reconquerir la Terre Sainte. On a deja dit que le Peste aiant ravagé l'armée Francoise, ce Monarque fut obligé de repasser dans son païs, c'étoit le parti qu'auroit dû prendre aussi le Prince *Henri de Meckelbourg*, mais sa dévotion ne lui permetant pas de revenir dans ses Etats, sans avoir vû *Jérusalem* & le saint Sepulchre; il prit congé de *Louis*, & se mit en chemin pour satisfaire au desir qui lui faisoit entreprendre ce voiage. Les Passe-ports qu'il avoit eu la précaution de prendre pour se mettre à couvert des Corsaires, ne lui servirent

* Il faut qu'alors la qualité de Docteur en Théologie n'exigeât pas la Prêtrise comme à présent, ou que l'on eût fait une exception en faveur de ce Prince, car tout docteur en Théologie qu'il étoit, il se maria & c'est sa postérité qui regne à present dans le Meckelbourg.

rent de rien, il fut fait prisonnier. On le mena d'abord à *Damas*, d'où il fut transporté au *Caire*, & presenté au *Soudan* d'*Egipte* qui l'envoïa dans une prison.

DES DUCS DE MECKELBOURG.

Henri y languit vingt & six ans, pendant lesquels il n'eut point d'autre consolation que de l'un de ses domestiques, nommé *Martin Bleger* qui avoit été pris avec lui. Ce fidelle serviteur qui heureusement avoit apris à travailler aux étofes de soies, gagnoit par son travail de quoi se nourir, & soulager son Prince à qui il portoit ce que son travail lui pouvoit produire. Après plusieurs révolutions arrivées au *Caire*, le Soudan au pouvoir de qui *Henri* étoit, vint à mourir, & fut remplacé par un Renegat qui avoit servi dans la guerre de *Livonie*, lorsqu'il étoit encore Chrétien & qui par bonheur pour le Prince de *Meckelbourg* se souvint d'avoir vu autrefois son Pere en ce Païs là. Il eut assez de génerosité pour le tirer de prison, & pour le renvoïer sans en prétendre de rançon pour sa liberté.

Henri partit pour s'en retourner dans ses Etats; il n'avoit pas encore fait beaucoup de chemin lorsque les *Sarrazins* le reprirent & le remenérent au *Caire*. Le Soudan le délivra pour la seconde fois, & lui aiant fait present de ce qui lui étoit nécessaire pour regagner son païs, le renvoïa. *Henri* après une longue absence revint enfin en sa patrie où il fut receu avec toute la joie imaginable. Le mauvais succès de son Pélerinage lui fit donner le nom d'*Henri* de *Jérusalem*. L'an 1301. il reduisit la ville de *Wismar*, & mourut l'an 1302. 1301. 1302.

Il eut pour successeur son fils HENRI le Lion surnommé ainsi à cause de son intrépi- HENRI le Lion.

 dité

DES DUCS DE MECKELBOURG.

dité. Jean Marggrave de *Brandebourg*, de la maison d'*Anhalt*, aïant attaqué *Henri* le *Lion*, ce dernier lui défit ses troupes & le força de lui donner satisfaction sur les prétentions qu'il avoit du chef de *Beatrix* sa femme, fille du Marggrave *Albert*. Tant pour ces pretentions que pour la Rançon des prisonniers qu'il avoit faits, il contraignit le Marggrave de lui donner le Païs de *Stargard*. La Maison de *Brandebourg* chercha long tems à rentrer en possession de cette Seigneurie, jusqu'à ce qu'enfin le différent fut terminé entre *Albert* Duc de *Meckelbourg* & *Louïs Romain* Electeur de *Brandebourg*, comme nous le dirons plus bas. *Henri* le *Lion* eut encore quelques démêlez avec d'autres Princes & en sortit à son avantage. L'an 1323, *Christofle* Roi de *Dannemarck* lui donna à titre de fief * *Rostock*, *Gnoie* & *Schwan* & leur dependances. *Henri* mourut l'an 1629. & laissa deux fils ALBERT I. Prince de *Meckelbourg* & JEAN I. Seigneur de *Stargard*, duquel la postérité finit en la personne d'*Ulric* son Arriere petit fils.

L'Empereur *Charle* IV. eut besoin de tous ses amis après la mort de l'Empereur *Louïs IV*. *Albert* & *Jean* lui rendirent des services si importants, durant les traverses que lui donnoient ses competiteurs, qu'il les fit Ducs de l'Empire l'an 1349.

ALBERT I. *Albert* fut quelquefois obligé de faire la guerre à ses voisins qui fournirent à leurs depends de

* C'est aujourd'hui le Duché de Strélitz, parce que Duc de Meckelbourg de la seconde Branche qui en est en possession, fait sa residence à Strelitz, & s'appelle le Duc de Meckelbourg-Strélitz.

† On a deja vu qu'Otton surnommé l'enfant de Rostoc qui avoit eu ce païs en partage, l'avoit donné au Roi de Dannemarck.

de l'exercice à son courage. *Louis Romain* Electeur de *Brandebourg* renouvelant les pretentions de sa Maison sur la Seigneurie de *Stargard* attaqua *Albert*, qui le receut si vigoureusement qu'après avoir remporté sur lui quelques avantages, il l'obligea de faire la paix & de finir une fois pour toutes la vieille querelle qu'ils avoient ensemble. Dans l'accommodement on convint " que l'Electeur épouseroit *Ingelburge* " fille d'*Albert*; qu'elle auroit pour sa dot " *Lentzen* ville située sur l'*Elbe*; que quatre " cents prisonniers, qui avoient été faits sur " l'Electeur, lui seroient rendus sans rançon ". L'Electeur de son côté renonca tant pour lui que pour ses héritiers & successeurs à perpetuité, à tous droits & à toutes pretentions sur la Seigneurie de *Stargard*. DES DUCS DE MECKELBOURG.

Nicolas Prince de la Branche de *Werle* l'appella à son secours. Les Duc de Pomeranie avoient pris à ce Prince la ville de *Grim* qui lui appartenoit & s'en étoient emparez par trahison; *Albert* acourut au secours de son cousin & prit *Grim* d'assaut. Il détruisit ensuite quelques châteaux qui servoient de retraites à des voleurs dans les Comtez de *Vittenbourg* & de *Ratzebourg*. Envain *Eric* Duc de *Saxe-Lauwenbourg* voulut les prendre sous sa protection: *Albert* sans se soucier beaucoup de cet apui, continua de démolir ces forts si contraires à la sureté publique, & obligea *Eric* à lui demander la paix.

Il y eut une rupture entre lui & les Ducs de *Pomeranie* à cause de leurs frontieres, *Albert* alla chercher l'armée de Pomeranie jusqu'à *Wolgast* & la mit entiérement en déroute.

Magnus Torquatus Duc de *Brunswick* le voïant occupé à cette guerre crut avoir trouvé

DES DUCS DE MECKELBOURG.

l'occasion commode de s'emparer de ce que le Duc de *Meckelbourg* possédoit sur l'*Elbe*. Mais il n'en remporta que la confusion d'avoir été battu & repoussé par les troupes d'*Albert*. Ce vaillant Prince mourut l'an 1380. & laissa trois fils. ALBERT, MAGNUS & HENRI.

ALBERT II.

ALBERT II. épousa *Richarde* fille d'*Otton* Comte de *Schuerin* lequel décéda sans heritiers mâles, & ainsi la Comté de *Schuerin* revint à ses premiers Maîtres. Les Etats de *Suede* l'élurent ensuite au préjudice de *Magnus Schmieck*, & lui donnérent la couronne de ce Roïaume. Mais il perdit la confiance de ces peuples par l'accord qu'il fit avec *Waldemar* III. Roi de *Dannemarck* à qui il céda *Gothland*, la moitié de la *Helsingie*, le chateau d'*Elbourg*, *Harberg* & quelques autres lieux, à condition que *Waldemar* renonceroit aux pretentions que le Dannemarck formoit sur la ville, & la seigneurie de *Rostoc*. Ce qui acheva de le décrediter parmi ses sujets, ce fut que malgré la promesse qu'on avoi exigée, il donnoit les principales charges de la couronne à des Allemands & chargeoit le païs de taxes & de contributions. Il fit encore plus, il voulut que le Clergé & la Noblesse lui cedassent la troisiéme partie de leurs terres, pretendant que ce qu'il demandoit avoit autrefois appartenu à la Couronne dont on l'avoit détaché par de mauvaises voies & à laquelle il vouloit le réunir. Les Suédois perdirent patience & se donnérent à *Marguerite* Reine de *Dannemarck* & de *Norwege*. *Albert* regarda cette démarche avec mépris, il n'appelloit point *Marguerite* autrement que *le Roi sans haut-de-chausses*. Il lui envoïa même une pierre à aiguiser, àfin, disoit-il, qu'au lieu de songer à faire la guerre, elle s'occupât à aiguiser ses Ciseaux & à racommoder la pointe

Il devient Roi de Suede.

de

DES DUCS DE MECKELBOURG.

de ses aiguilles. Il fit même d'assez vives plaisanteries sur le commerce de galanterie que cette Reine entretenoit avec l'Abbé de *Sora*. * *Marguerite* lui déclara la guerre, il fut vaincu & fait prisonnier; cette Princesse lui rendit bien alors toutes ses insultes. Elle le pria d'être parein des Enfants qu'elle avoit eus de cet Abbé. Et sur la proposition qu'il lui fit de finir leur querelle en s'epousant, elle le fit coucher dans son lit, *Pieds & mains liées*, suplice assez rigoureux, pour peu qu'elle fut aimable.

Albert languit dans cet état environ sept ans. L'affaire s'accommoda à la fin, & il fut relâché à condition de renoncer à la couronne de Suede, de remetre à la Reine la ville de *Stockholm* qui tenoit encore son parti ou bien de païer soixante mille marcs d'argent. Il falut encore paier un autre somme pour sa rançon, & comme le Duc n'avoit pas les Soixante mille marcs, il évacua *Stockholm*; quant à sa rançon les Dames de *Meckelbourg* vendirent ou engagérent leurs nippes & leurs bijoux les plus precieux, pour lui trouver cet argent. Ce Roi leur en marqua sa reconnoissance par un decret qu'il donna en leur faveur & qui declare *les femmes nobles de son païs capables de succeder aux fiefs*. Il retourna dans son Duché de *Meckelbourg* où † il vêcut jusqu'a l'année 1394 ses 1394.

* Il y a Sora petite Principauté en Italie, & qui appartient à present à la famille de Buon Compagno; mais ce n'est point le Sora dont il est question ici. Il s'y agit d'une Abbaye située vers le milieu de l'Isle de Séeland dans le Dannemarck. Elle étoit autrefois très célebre; on en a fait une Ecole depuis l'abolition de la Religion Catholique.

† L'Auteur Allemand dit qu'il mourut à Dobberan; je crois plûtôt que ce fut à Gadebusch, car s'il étoit

DES DUCS DE MECKELBOURG.

ses deux fils ERIC & ALBERT n'eurent point de postérité. HENRI frere du Roi *Albert* II. & du Duc *Magnus* eut un soin tout particulier de procurer la sureté des chemins par la sévere justice qu'il exerçoit contre les voleurs. Il ne pardonnoit à pas un & le grand nombre qu'on en prenoit, lui fit donner le surnom d'HENRI le *Pendeur*. En effet dès qu'un homme étoit convaincu d'avoir eu la moindre part aux vols qui étoient alors très fréquents le Duc sans aucun égard le faisoit pendre sur le champ, de quelque qualité qu'il pût être. Il avoit même coutume de dire qu'il leur étoit bien plus avantageux de mourir de cette maniere, que s'ils étoient tuez par les passans qu'ils vouloient détrousser. Il mourut en 1382. Son fils ALBERT III. lui succéda & mourut sans enfans, l'an 1387. Le second des trois Freres MAGNUS I. à qui il faut maintenant revenir, fut celui qui continua la famille, il mourut 1384. & ne laissa qu'un fils JEAN II. qui lui succeda.

HENRI le Pendeur.

ALBERT III.

MAGNUS.

JEAN II.

JEAN II. & son cousin ALBERT IV. fils d'*Albert* II. fonderent l'Université de Rostock en 1419. Le premier mourut l'an 1423. ses fils étoient JEAN II. décedé l'an 1443. sans avoir eu d'enfants de son mariage avec *Anne* Princesse *Stetin*, & HENRI le *Gras* qui eut le bonheur de réunir tout le païs. La branche de *Werle* aïant fini avec le Duc GUILLAUME l'an 1430. il entra en possession de *Gustrow* de

mort dans cette Abbaïe, où la plus part de ses ancêtres étoient enterrez, pourquoi ne l'y auroit-on pas aussi inhumé? au lieu qu'il est enterré à Gadebusch avec la Reine sa femme. On voit dans une chapelle de cette ville, le tombeau de ce Monarque & celui de la Reine Heleine sa femme, avec leurs portraits, faits assez grossierement selon les peintures de ce tems là.

de *Plauen*, de *Parchim*, & de *Malchim*. & la ligne de *Startgard* aïant manqué avec *Ulric* decédé sans enfants mâles l'an 1471. cette seineurie revint à *Henri* qui mourut l'an 1477. Ses enfants étoient ALBERT V. dont le mariage fut sterile, MAGNUS II. & BALTHAZAR Evêque de *Schwerin* qui ensuite quita son Evêché qu'il avoit possedé dix ans, se maria, fut Duc de *Meckelbourg* & mourut sans posterité l'an 1507. MAGNUS II. se rendit célebre par sa prudence & par sa génerosité. Il voulut établir un Chapitre de Chanoines à l'église de *Saint Jacque* de *Rostock*, les Magistrats ne voulurent pas le permettre, & protestérent contre l'établissement. *Magnus* sans faire beaucoup de cas de leur opposition, passa outre, & installa les chanoines. Il se fit une sédition dans laquelle le Prevôt du Chapitre fut massacré, le Doien trainé en prison & les autres furent chassez de la ville. Le Duc prit le parti de châtier cette insolente bourgeoise & voulut la reduire par les armes. La ville assiegée se deffendit si long tems, que le Duc desesperant de la prendre par la force & les habitant fatiguez d'un siége qui empêchoit leur commerce s'accommodérent ensemble & convinrent : " Que la bourgeoise païeroit au Duc „ une somme d'argent; Que le Chapitre qui „ avoit donné occasion à ce tumulte subsisteroit; Que ceux qui durant les troubles avoient été chassez de la ville y seroient rétablis dans leurs biens & honneurs; Que les charges dont on avoit disposé demeureroient à ceux qui en avoient été revêtus, & qu'ils „ en jouïroient jusqu'à leur mort." *Magnus* „ ne vécut gueres après cet accommodement. Ses deux fils HENRI & ALBERT resolurent de partager entre eux les Châteaux & les Baillia-

DES DUCS DE MECKELBOURG.

BALTAZAR MAGNUS II.

1503. HENRI & ALBERT.

DES DUCS DE MECKELBOURG. ges, & de posseder en commun la juridiction sur la Noblesse & les villes. Les deux freres eurent une guerre avec la ville de *Lubec* pour un sujet bien bizare.

Les Lubéquois avoient envoïé quelques navires pour soutenir leur droit de Pêche qu'ils étendoient jusques à *Dassau* petite ville de *Meckllébourg*. Trois Païsans ivres qui appartenoient à une femme de qualité de ce païs-là, les aïant apperceus, commencerent à leur crier à pleine tête des paroles injurieuses. Ceux qui étoient dans les barques mirent pied à terre, les poursuivirent, & en prirent deux qu'ils amenérent à bord. Bien loin de leur faire du mal pour une liberté qu'un usage aussi déraisonnable qu'il est ancien, autorise dans ce païs-là, ils leur firent fort bonne chere de ce qu'ils avoient dans leurs barques & les firent boire. Le troisiéme avoit été répandre l'allarme dans le voisinage, la Dame à qui il appartenoit crut legérement sur sa parolle, que ses deux camarades avoient été menez à *Lubec*, & qu'on les avoit fait mourir. Dans cette fausse persuasion, elle implora le secours de ses voisins qui montérent aussitôt à cheval & accompagnez de leurs païsans, résolurent d'aller attendre les *Lubecquois* quand ils viendroient à passer par le pont de *Dassau*. & de prendre là leur satisfaction. La premiere chose qu'ils rencontrerent dans leur chemin, ce furent les deux yvrognes qui se soutenoient à peine, tant ils étoient pleins de biere & de vin. Ils raconterent comment les *Lubecquois*, les avoient parfaitement bien regalez & se moquerent de leur compagnon qui aïant trop bien couru, avoit perdu une si bonne occasion. Les Gentilshommes voïant qu'il ne s'agissoit de

de rien, se separerent & prirent chacun le chemin de leur maison. DES DUCS DE MECKELBOURG.

Sur ces entrefaites on fut informé à *Lubec* que les Gentilshommes du *Meckelbourg* s'étoient rendus maîtres du pont de *Dassau*. On craignit qu'ils n'y fussent pour attendre les barques à leur retour, le Magistrat envoïa une brigade de cavallerie à la découverte. Les Soldats allérent jusqu'au pont & ne trouvant rien, il semble qu'ils ne devoient pas aller plus loin. Ils se mirent à courir dans les blez. Un Gentilhomme dont ils gâtoient le champ, leur commanda d'un air de hauteur de sortir de là & de ne point perdre ses grains. Ils lui repondirent insolemment, le Gentilhomme n'étoit pas seul, il en vint aux menaces & ensuite aux coups. Un des Lubequois fut tué, les autres blessez & tout couverts de sang se sauvérent à *Lubéck*, où la populace les voïant arriver dans ce desordre, courut aussi tôt aux armes. Les artisans s'atroupérent tumultueusement, sortirent de la ville, fouragerent les biens de quelques nobles du voisinage; mirent le feu à quelques maisons & emmenérent tout ce qu'ils purent prendre de Bêtail.

Le Duc prit cette hostilité pour une déclaration de guerre & la declara à son tour à la ville de Lubeck. Il commença par faire metre le feu aux maisons de campagne qui appartenoient à ceux de *Lubeck*, qui pour se revancher, brulérent en une seule fois trente villages & quelques maison de Gentilshommes de *Meckelbourg*. Les deux Ducs furent obligez de quitter le siege de *Mœllen*, sans avoir pu s'en rendre maîtres. La paix fut enfin ménagée par les Etats voisins, & chacun eut pour soi la perte ou le profit qu'il avoit pu faire du-

DES DUCS DE MECKLEBOURG. rant cette guerre. Ce fut l'unique qui troubla le Regne pacifique d'*Henri* qui fut appellé le *Pere de la Patrie*. Il ne s'appliqua plus qu'à la conduite de son Etat, delà vient que quelques uns l'ont appellé *Henri* le *Pacifique*, il fut le premier de sa Maison qui embrassa le Lutheranisme. Il l'établit dans le païs, mais il ne voulut point prendre de parti dans la guerre de *Smalcalde*. Les guerres civiles qu'il prevoïoit que cette confédération causeroit infailliblement, l'en dégouterent. Il mourut l'an 1552. & laissa un fils nomme PHILIPPE qui par la foiblesse de son esprit étoit incapable de regner; MAGNUS qui étoit Evêque de *Schuerin* se fit Lutherien & se maria avec Elisabeht, fille de *Frederic* I. Roi de *Danemarck*, l'un & l'autre moururent sans posterité.

PHILIPPE

ALBERT le Beau.

ALBERT VI. frere d'*Henri* le Pacifique, passoit pour le plus beau Prince de son tems, il avoit pris parti dans les guerres de *Christiern* II. Roi de *Dannemarck*, mais qui étoit alors prisonnier. Il vouloit servir ce Prince contre *Christiern* III. dont le pere *Frederic* avoit detrôné *Christierne* II. & de Duc de *Holstein* s'étoit élevé sur le Thrône de *Danemarck*. Mais les efforts d'*Albert* ne rendirent point la couronne à * *Christiern*, & ne servirent qu'à rendre ce Duc ennemi du Prince qui regnoit alors en *Danemarck*. *Albert* mourut avant son frere *Henri* l'an 1547. Entre ses enfans il y en a trois principalement à remarquer. JEAN ALBERT I. lequel

* Christierne, Christian, & Chrétien, c'est le même nom. Le premier est Danois, le second Allemand, le troisiéme François. Il me semble qu'il faut s'en servir selon la nation de celui dont on parle.

quel fut son successeur. ULRIC Evêque de *Schuerin* & *Christofle* Evêque de *Ratzebourg*. *Ulric* parvint à une extrême vieillesse & fut nommé par quelques uns le *Nestor de l'Allemagne*, il mourut l'an 1603. Il avoit épousé Elisabeth fille de *Frederic* I. Roi de *Dannemarck*, après le decès de laquelle il prit une seconde Alliance avec *Anne* fille de *Philippe* I. Duc de *Pomeranie*. De ces deux mariages il ne laissa qu'une fille nommée *Sophie* qui épousa *Fréderic* II. Roi de *Dannemarck*. *Christofle* Prince fort zelé pour la Reformation de *Luther* fut aussi marié deux fois. La premiére avec *Dorothée*, fille de *Frederic* I. Roi de *Dannemarck*, & ensuite avec *Elisabeth*, fille de *Gustave* Roi de *Suéde*. Il ne laissa aussi qu'une Princesse *Marguerite Elisabet* qui fut mariée à *Jean Frederic Albert*, Duc de *Meckelbourg-Gustrow* duquel nous parlerons dans un moment. JEAN ALBERT Duc de Meckelbourg & l'Evêque de *Schuerin* son frere, travaillerent conjointement à établir dans le païs d'excellentes loix & une police dont on y avoit un extrême besoin. Ils unirent aussi leurs soins pour y introduire le Lutheranisme de la maniere dont il y est professé aujourd'hui. Ils se brouillerent néanmoins sur ce que l'Evêque se voïant marié, pressa fort son frére de partager l'Etat entr'eux Le Duc refusa ce partage & prétendit de gouverner seul à cause de l'accord que les freres avoient fait d'un commun consentement à savoir qu'après la mort du Pere, l'ainé auroit seul l'administration du Païs. *Ulric* répliquoit que cela étoit bon à l'egard des biens paternels; mais que cette résolution ne pouvoit avoir lieu à l'égard des biens qui étoient revenus à leur famille par l'extinction des deux branches collatérales.

DES DUCS DE MECKELBOURG.

JEAN ALBERT, & ULRIC.

L'Evê-

DES DUCS DE MECKELBOURG.

L'Evêque résolu à quelque prix que ce fût, de se faire donner le partage qu'il souhaitoit, mit dans ses interêts le Duc *Henri* de *Brunswick* qui entra dans le *Meckelbourg* & se rendit maître de * *Boitzenbourg*. *Jean Albert* ordonna d'abord aux Nobles de se rendre auprès de lui avec le nombre de cavaliers qu'ils étoient obligez d'armer pour lui dans le besoin, en vertu de leurs fiefs Pas un Gentilhomme ne remua, *Ulric* étoit dans le camp du Duc de *Brunswick*, & ils eurent le pretexte de pouvoir dire qu'ils ne vouloient pas servir contre un de leurs seigneurs, ainsi la guerre fut abrégée par ce refus. " Les principaux „ de la noblesse s'entremirent pour les réconcilier, & les conditions de la paix furent „ que le Duc & l'Evêque partageroient également le Duché que leur Pere & leur Oncle „ leur avoient laissé, aussi bien que les Abbaïes & autres bien Ecléſiaſtiques dont il „ s'étoit mis en possession : Que l'on tiendroit „ compte à *Ulric* des tresors & des meubles „ d'*Henri* leur oncle ; & Qu'*Ulric* auroit seul l'Evêché de *Schwerin* " Les Etats Provinciaux & le Bourgue-maître de *Rostock* se chargérent d'aquiter les dettes des deux Princes, & païérent provisionnellement seize mille écus de Banque, pour païer & renvoïer les troupes du Duc de *Brunswick*. Ainsi finit cette querelle qui avoit allarmé tout le *Meckelbourg*.

L'an

* Cette ville l'une des plus considerables du Païs, à cause de sa douanne est située sur l'Elbe. Les Historiens latins comme Chitreus &c. l'appellent Beysebourg, & c'est en effet comme il faudroit dire à cause de la petite riviére de la Beyse qui dans cet endroit se décharge dans l'Elbe. Mais quoi qu'on écrive Boitzenbourg, on prononce Beutzenbourg.

DES DUCS DE MECKELBOURG.

L'an 1565. le peuple de *Rostock* ne pouvant s'accorder avec ses Magistrats, le Duc *Jean Albert* en qualité de commissaire Imperial, se chargea de juger cette dispute. Les bourgeois avoient élu soixante d'entre eux qu'ils avoient opposez au véritable magistrat; Le Duc cassa ces Magistrats. On lui montra des lettres où étoit contenu le Privilége que les bourgeois disoient avoir obtenu cent quarante ans auparavant, & par lequel en cas d'un extrême besoin, il leur étoit permis de créer d'entr'eux soixante tribuns pour être les protecteurs du Peuple. Le Duc aïant ce papier en main, le déchira, & en jetta les morceaux dans le feu. Le Sénat charmé de voir la bourgeoisie si humiliée par la perte de ce Privilege, s'aplaudissoit de ce premier succès, mais sa joie fut courte. Deux jours après le Duc demanda les clefs de la ville, y fit entrer le reste de ses troupes & les logea à discrétion chez le bourgeois neuf mois entiers. Il demanda ensuite à la ville soixante & treize mille trois cens écus de banque pour les fraix qu'il avoit faits. Les habitans lui païérent d'abord soixante mille florins d'or, & ne furent pas traitez avec plus de douceur qu'auparavant. Il fit abbatre un pan du mur de la ville & élever une espece de Citadelle. Ceux de *Rostock* prenoient toutes les mesures possibles pour conserver ce qu'il leur restoit encore de cette liberté qu'ils avoient obtenue de la foiblesse d'*Otton* l'*Enfant*, & de la Politique des Rois de *Danemarck*. Ils prirent enfin les armes contre le Duc avec qui cependant ils firent la paix en 1573. à condition qu'ils lui demanderoient pardon solemnellement & qu'il feroit démolir la Citadelle. *Jean Albert* mourut l'an 1576. & laissa deux fils JEAN & *Sigismond*

Marginal notes: 1565. — 1573. — 1576. — JEAN.

Des Ducs de Mec-klebourg.

gismond Auguste. Le second mourut sans posterité. L'ainé gouverna quelque tems en commun avec son oncle, après quoi il tomba dans une profonde melancolie & mourut l'an 1592. De ses deux fils ADOLPHE FREDERIC I. & JEAN ALBERT II. se formerent deux branches à savoir celle de SCHUERIN & celle de *Gustrow.* Comme la derniere est éteinte & n'a eu que deux Princes qui aient gouverné, nous n'en ferons point d'article separé, & en parlant de l'ainée nous aurons soin de marquer en son lieu ce qui est arrivé de particulier à cette branche. Ces deux Princes dont l'ainé n'avoit que quatre ans lorsque leur pere mourut, furent elevez sous la Régence de leur oncle CHARLE Evêque de Ratzbourg qui après la mort de son frere *Christofle*, dont nous avons parlé, avoit été mis en possession de cet Evêché. La mort de leur autre oncle *Ulric* arrivée l'an 1603. les fit rentrer dans tout ce qu'on avoit détaché en sa faveur. Ils firent entre eux le partage de toute la succession. ADOLPHE FREDERIC eut le Païs de *Schuerin*, & JEAN ALBERT eut celui de *Gustrow.* La guerre qui s'éleva dans la *Basse Allemagne* au sujet de la Religion les entraina l'un & l'autre dans une longue suite de malheurs. Les Impériaux s'étoient jettez dans la basse *Saxe* & y vivoient à discrétion. Les Princes qui en soufroient le plus, envoïerent une députation à *Tilli* pour se plaindre des desordres que ses troupes faisoient dans leurs Etats. Ce General leur dit pour toute réponse que les Soldats de sa Majesté Imperiale n'étoit pas des oiseaux qui pussent voler dans l'air & y chercher leur nouriture. Le Cercle prit enfin son parti, conféra la charge de Colonel du Cercle à *Christian* IV. Roi de *Dannemarck*

Adolphe Frederic à Schuerin. Jean Albert à Gustrow.

nemarck & alors s'alluma cette longue & funeste guerre. Les deux Ducs de *Meckelbourg* s'engagerent dans cette ligue & l'Empereur qui cherchoit depuis long tems une occasion d'avoir un pied sur les bords de la mer Baltique, ne demanda pas mieux que d'avoir ce Pretexte de les dépouiller de leurs Etats. Il les mit au Ban de l'Empire & donna leur Païs à *Albert Wallenstein*, Gentilhomme *Bohémien*, l'un de ses Generaux sous prétexte que *Wallenstein* avoit rendu de grands services à l'Empire; mais la veritable raison étoit que ce Guerrier avoit amassé de grands biens & avancé beaucoup d'argent à l'Empereur, pour en obtenir l'investiture du Duché de *Meckelbourg*, & la charge d'Amiral General de l'Empire dans la Mer Baltique.

DES DUCS DE MECKELBOURG.

ALBERT WALLENSTEIN.

Les deux Ducs furent obligez de quiter leur Païs, la noblesse & les villes prêtérent le serment de fidelité à Wallenstein qui pour s'attacher d'avantage les Gentilshommes leur donna & confirma tout ce qu'ils voulurent avoir de Privileges; comptant bien de les abolir, quand il n'auroit plus rien à craindre des Ducs legitimes souverains du Païs qu'il venoit d'usurper. L'arrivée de *Gustave Adolphe* Roi de *Suéde* & les premiers exploits qu'il fit dans la basse Allemagne changerent la face des affaires, il commença par nétoïer une partie de la *Pomeranie*, des troupes Impériales qui s'y étoient établies. Les Ducs de *Meckelbourg* profitérent d'une si heureuse conjoncture & rentrérent dans leur Païs l'an 1631. Tout fut soumis en peu de tems excepté *Rostock*, *Wismar*, & *Dömitz*, où les Garnisons de l'Empereur, se maintinrent jusqu'à la déroute des Impériaux à *Leipsick*. 1628.

1631.

Alors les Ducs de *Meckelbourg* rentrerent dans

DES DUCS DE MECKELBOURG.

dans la pleine jouïssance de leurs domaines, excepté de *Wismar* où les Suédois mirent garnison de leurs troupes. L'acceptation qu'ils firent du traité de *Prague* acheva de les racommoder avec l'Empereur. *Jean Albert* se fit de la Religion Réformée & mourut l'an 1636. laissant un fils nommé GUSTAVE ADOLPHE qui lui succéda dans le Duché de *Gustrow*. Ce Prince n'étoit encore agé que de trois ans & la Duchesse sa mere eût bien voulu avoir la Régence de l'Etat durant la minorité du Duc son fils. Elle avoit même solicité & obtenu à la Cour de l'Empereur un decret qui lui donnoit la tutelle; mais *Adolphe Frederic* Duc de Schuerin & oncle du Pupile s'y opposa. Il prétendit qu'étant le plus proche parent, cette tutelle lui devoit appartenir, & contre la volonté de la Duchesse douairiére & celle du Duc *Jean Albert* il fit élever son neveu dans les sentiments de la Confession d'*Augsbourg*.

1636. Gustave Adolphe à Gustrow.

Les *Suédois* s'étoient trop bien trouvez de *Wismar* pour le quitter. A la paix de *Westphalie* ils déclarerent qu'ils pretendoient garder cette Place avec le district qui renferme les deux bailliages, de *Pöhl* & de *Neukloster*, pour une partie des sommes que cette guerre leur avoit couté, & offrirent même aux Envoïez du Duc de faire donner pour dédomagement l'Evêché de *Minden* à leur maitre; ces Ministres le refuserent à cause qu'ils n'avoient aucun ordre d'accepter cet échange. Ainsi la Maison de *Mecklenbourg* perdit l'occasion d'avoir cet Evêché que l'Electeur de *Brandebourg* se fit donner. La compensation que l'on fit aux Ducs, fut de leur ceder les Villes & Bailliages qui avoient autrefois dépendu des Evêques de *Schuerin* & de *Ratzebourg*. Il fut

fut aussi reglé qu'à mesure que les Canonicats viendroient à vaquer, ils seroient supprimez. On leur assigna *Mirow* & *Nemerou*, deux Commanderies de l'Ordre de *Malthe*, avec les douannes de *Dömitz* & de *Boitzenbourg* qui ne leur avoient été permises que par une concession pour vingt ans; on leur donna de plus deux canonicats secularisez, un à *Halberstat*, l'autre à *Magdebourg*, & deux autres à *Strasbourg*; & enfin on les déclara exemps des contributions de l'Empire jusqu'a la concurrence de deux cents mille écus. *Adolphe Frederic* mourut en 1658. & laissa entre autres enfants trois fils, qu'il faut remarquer; à savoir CHRISTIAN LOUIS, FREDERIC & ADOLPHE FREDERIC.

DES DUCS DE MECKELBOURG.

CHRISTIAN fut son successeur & se maria en 1650. avec sa cousine germaine *Christine Marguerite* de *Gustrow*, avec laquelle n'aïant pu gouter les douceurs d'un mariage tranquile & fécond, il laissa son état entre les mains de quelques conseillers & s'en alla en France, où il se fit separer d'avec son épouse. Il prit une nouvelle Alliance avec *Isabelle Angelique* de *Montmorenci*, Veuve du Duc de *Châtillon*, sœur du Maréchal de *Luxembourg*. Le mariage avoit quelque difficulté à cause que sa femme vivoit encore; la difference de Religion y étoit un autre obstacle. Le Cardinal *Barberin*, & le Duc y trouverent bien-tôt un remede: *Christian* abjura le Lutheranisme le 29. Octobre 1663. entre les mains de ce Prelat qui faisoit fonction de Commissaire du Pape dans cette Ceremonie. Le lendemain il receut la Confirmation; on lui donna alors le nom de LOUIS & le 2. de Novembre le Cardinal le declara dégagé de tout lien envers sa premiere femme, parce que le mariage s'étant fait

CHRISTIAN LOUIS.

dans

DES DUCS DE MECKELBOURG.

dans un degré prohibé, sans prendre une dispense du Pape à qui ce Prince, étant Lutherien, n'avoit eu garde de la demander, il étoit absolument nul selon le droit Canonique. Deux jours après, le Roi lui donna le cordon bleu. Ce Duc avoit de l'esprit, aimoit les savants & quoi qu'il ne fut pas à beaucoup près aussi puissant que ses neveux l'ont été, il étoit liberal & ne ressentoit point de plus grand plaisir que celui de faire du bien. Il fit *incognito* le voïage de *Rome* pour voir le Pere *Athanase Kircker* dont les ouvrages étoient alors dans une grande réputation; mais il fut bien mal païé de ses peines, comme il le disoit à son retour; soit que ce Jesuite n'eût pas daigné s'ouvrir avec lui, ou ce qui me paroît plus vrai-semblable, soit ce Pere fût de ces savants qui ont besoin de leurs livres pour être savants & dont la conversation ne répond guere à leurs Ecrits.

Ce Prince étoit un fort bel homme & il n'y a gueres de souverains qu'on ait peint tant de fois. Ce fut lui qui commença le fameux procès avec la Noblesse du Païs. Il ne vêcut gueres mieux avec sa seconde femme qu'avec la premiere. Il passa toute sa vie en *France* malgré les désagrémens que sa nouvelle Duchesse lui attira. L'an 1684. le Roi le fit arrêter & le remit en liberté peu de tems après. Mais lorsque la guerre fut déclarée entre le *France* & l'*Allemagne* l'an 1688, l'Empereur fit signifier au Duc qu'il eût à quiter un païs ennemi de l'Empire. Il fut contraint d'obéïr, & de sortir du Roïaume, il se rendit en *Hollande* où il mourut à la *Haie* l'an 1692. sans avoir eu d'enfants de ses deux mariages. Son frere ADOLPHE FREDERIC vivoit encore & vouloit succéder en vertu

de

de la succeſſion graduelle qui preſére le frere au neveu, mais FREDERIC qui avoit reſidé à *Grabow* & étoit mort l'an 1688. avoit laiſſé trois fils FREDERIC GUILLAUME, CHARLE LEOPOLD, & *Chriſtian Louis*, l'ainé ſe porta héritier & eut effectivement le Duché de *Schuerin*, & la ſucceſſion linéale l'emporta. *Guſtave Adolphe* Duc de *Guſtrow* mourut trois ans après, ſans laiſſer d'enfants mâles. CHARLE ſon fils qui devoit lui ſucceder l'avoit précédé l'an 1688. ce fut un ſujet de diſpute entre l'oncle & le neveu. L'un pretendoit être d'un degré plus près, l'autre ſoutenoit que ſon pere aiant été l'ainé la ſucceſſion lui appartenoit. Après de longues conteſtations, ils s'accommodérent, le Duc *Frederic Guillaume* garda *Guſtrow* & la ſucceſſion; mais il dédomagea ſon oncle le Duc *Adolphe Frederic*, en lui donnant quarante mille écus de revenu. A cet effet il lui tranſporta la Principauté de *Ratzbourg*, avec toutes les prérogatives qui y ſont attachées, comme droit de ſuffrage à la Diette de l'Empire, &c. la Seigneurie de *Stargard* avec les villes & bailliages qui en dépendent & la ſuperiorité territoriale; les deux commanderies de *Mirow* & *Nemerow*, & comme tout cela ne faiſoit qu'environ trente & un mille Ecus de revenu; pour remplir la ſomme de quarante mille on y ajouta neuf mille écus à prendre tous les ans ſur la douanne de *Boitzenbourg*; & huit mille écus afin d'accommoder un château logeable où le Duc pût reſider.

DES DUCS DE MECKELBOURG.

FREDERIC GUILLAUME.

1701.

Frederic Guillaume étoit à peine bien affermi dans ſes Etats que ſa Nobleſſe tacha de finir avec lui le démêlé qu'elle avoit eu avec ſon oncle. Le ſujet étoit que la nobleſſe avoit diminué peu à peu les droits & les Domaines du Souverain. & refuſoit de contribuer

DES DUCS DE MECKELBOURG. tribuer comme fait la noblesse des Etats voisins, dont les Princes sont plus en état de se faire obéïr. Le Duc accorda pourtant avec la sienne qu'il laisseroit les choses en l'état où il les avoit trouvées, & qu'en attendant la décision d'un procès qui étoit à la cour Impériale, la noblesse lui païeroit touts les ans une somme dont il se contenta. L'an 1709. le Roi de Prusse qui avoit dessein d'assurer à sa maison l'expectative du Duché de Mecklelbourg, fit proposer un mariage entre lui & la Princesse SOPHIE LOUISE sœur du Duc *Frederic Guillaume* qui aimant véritablement sa sœur saisit avec plaisir cette occasion de la couronner, & l'accorda à sa Majeste Prussienne avec l'expectative du Duché, après l'extinction entiere des deux branches de *Schwerin* & de *Strelitz*. De son côté le Roi assignoit à la Reine le Duché de *Clève* pour son Douaire & dès ce tems-là fit ecarteler ses armes de Meckelbourg plein. Il feroit inutile de raporter ici combien ce païs a souffert de la derniere guerre des Alliez du Nord contre la *Suéde*. Ce Duc qui étoit d'un naturel extrêmement compatissant ne put voir sans douleur les desordres qu'une guerre à laquelle il n'avoit aucune part avoit causez dans ses Etats. Il tomba dans une langueur & pour comble de malheur un medecin en qui il se confioit, l'engagea malgré les avis de tous les autres à aller prendre les eaux de *Slangenbach*. Il mourut à *Mayence* le 31. Juillet, universellement regretté de ses sujets. On trouva dans son nom écrit ainsi en Allemand FRIEDRICH VVILHELM les lettres numerales qui marquoient l'année de sa mort.

CHARLE LEOPOLD. CHARLE LEOPOLD son frere qui lui succéda, s'est rendu celébre par les efforts qu'il a faits pour

pour mettre sa noblesse & la ville de *Rostock*, dans l'état de respect & de soumission que les autres Prince de l'Empire exigent de leurs sujets. Mais il n'y a pas trouvé la même facilité; l'Empereur & les Princes du Cercle se sont opposez à son dessein & l'on est à present occupé à finir cette affaire.

DES DUCS DE MECKELBOURG.

Il a un frére nommé CHRISTIAN LOUIS qui a épousé sa cousine germaine *Gustavie Charlote* Princesse de *Meckelbourg-Strelitz*, de laquelle il a un fils nommé *Frederic*, né le 9. de Novembre 1717. Le Duc *Charle Léopold* avoit épousé en premieres noces *Sophie Edwige* fille d'*Henri Casimir de Nassau-Dietz* de la quelle il se fit separer le 2. Juin 1710. Il a épousé ensuite *Catherine* fille du *Czar Jean Alexiovitz* frere du *Czar* régnant. De ce second mariage est née *Elisabeth Catherine Christine*, le 18. Décembre 1718.

Ses Etats sont le Duché de *Meckelbourg* propre. La *Vandalie* ou le Duché de *Gustrow*. La Comté de *Schuerin* où est sa résidence; la Principauté de *Schuerin* qui étoit anciennement le pais de l'Evêque de ce nom & la Seigneurie de *Rostock*.

MAISON DE MECKELBOURG-STRELITZ

ADOLPHE FREDERIC II. eut, comme nous avons dit, la Principauté de *Stargard* que l'on apelle à present le Duché de STRELITZ, & mourut le 12. Mai 1708. Il laissa deux fils à savoir ADOLPHE FREDERIC III. & *Charle Louis Frederic* qui n'étoit alors âgé que d'environ trois mois. Le premier à succedé à son pére & a de son mariage avec *Dorothée Sophie* de *Holstein-Ploën*, une Princesse nom-

mée *Marie Sophie*, née en 1710. & une autre qui est morte au berceau.

CHAPITRE IX.

DES DUCS DE *WURTENBERG.* *

DES DUCS DE WURTENBERG.

TOus les Historiens ne s'accordent pas sur l'origine de la Maison Ducale de WURTENBERG. Quelques uns la font descendre de la famille Roïale de *Clovis*, de laquelle on fait aussi descendre la Branche *Gibeline* † des Ducs de *Suabe*. Ils prétendent qu'un Seigneur de cette maison, nommé EMMERI, parent du Roi & Maire du Palais, obtint de ce Roi une étendue de païs, autour de *Weiblingen*, avec la supériorité territoriale. *Emmeri* y bâtit un château nommé *Beutelsbach*, & prit le nom de *Baron de Beutelsbach*, qui passa à ses successeurs.

Un d'entr'eux nommé *Evrard* fils d'*Albert* de-

* Quelques uns écrivent Wirtenberg parce que les Allemands aïant deux *u* voïelles, ils prononcent l'*u* sans accent comme, *ou*, & l'*u* accentué commme notre *u* François & en quelques Provinces sur tout en Saxe comme un *i*. De là vient que plusieurs noms s'écrivent indiferemment par un *u* ou par un *i*.

† Le nom de Gibelin qui a eté si fameux par la faction qui s'appela ainsi vient de Weiblinghen, comme il est aisé de le reconnoître par le changement du W, en G. c'est ainsi que de *Wilhelm*, on a fait *Guillelmus*, Guillaume; de *Welphe* on a fait *Guelfe*; de *Widus* ou *Wide* on a fait *Gui*, &c.

devoit etre un Seigneur considerable, puisqu'il épousa *Hildegarde* fille de *Charlemagne* & de *Fastrade*. De ce mariage sortirent deux fils qui formérent autant de Branches. D'*Evrard* II. sortit celle de *Beutelsbach* & *Astolphe* eut deux fils dont l'ainé continua la maison des Comte de *Calb* de laquelle on ne peut rien dire de certain que jusqu'au Comte *Albert* de *Calb*, qui vivoit en 948. l'autre fils d'*Astolphe* étoit à ce qu'on croit le Pape *Leon* III.

DES DUCS DE WURTENBERG.

EVRARD de BEUTELSBACH II. mort en 893. laissa EMICON qui vivoit encore en 938. & eut pour fils HENRI dont le fils ULRIC I. fut pere d'ALBERT. De ce dernier naquit CONRAD qui est, à proprement parler, la tige la plus certaine de la Maison des Ducs de *Wurtenberg* d'aujourd'hui.

CONRAD vivoit dans l'onzieme siécle dans le tems que l'Allemagne étoit agitée de guerres civiles sous l'Empeur *Henri* IV. *Conrad* n'imita point les persecuteurs de ce Prince. Il n'entra point dans les inimitiez du Clergé. Au contraire les malheurs de ce souverain redoublérent sa fidelité ou plûtôt lui donnerent occasion de la signaler. *Henri* fut si satisfait des marques qu'il en receut, qu'il le fit COMTE de *Wurtenberg*. *Conrad* mourut l'an 1121. ULRIC II. son fils, laissa JEAN Comte de *Wurtenberg* & *Werner* qui fut tige des Comtes de *Gruninghen*. Un de ses descendans, nommé *Evrard*, abbandonna cette Comté au Comte de *Wurtenberg* l'an 1295. & ses deux fils *Conrad*, & *Evrard* gardérent la Comté de *Landaw*.

JEAN Comte de Wurtenberg eut de son mariage avec Anne, fille de *Rodolphe*, Margrave de *Bade*, LOUIS I. qui lui succéda & épousa *Marguerite* Comtesse de *Hohenberg*. D'HENRI eur fils naquirent EVRARD I. Comte de *Wurtenberg*. ULRIC, & *Henri* qui fut Evêque

Des Ducs de Wurtenberg.

d'Eichstedt. On ne sait pas lequel de tous ces Princes fut le premier qui discontinua de signer de *Beutelsbach*, on sait seulement qu'*Evrard* & *Ulric* augmentérent considérablement leur Etat. Le dernier acheta de l'Evêché de *Constance*, *Vittlinghen* pour cent dix marcs d'argent. Il fit encore quelques autres acquisitions. *Evrard* de son côté acquit la Comté d'*Aurach*. Voici comment. Deux freres *Bertold* & *Cunnon*, à qui cette Comté, appartenoit se trouvant arrêtez à *Cologne* pour les affaires de *Bartold* Duc de *Zàringhen* leur parent, firent vœu d'embrasser l'état Eclesiastique si Dieu leur rendoit la libèrté. *Evrard* de *Wurtenberg* qui avoit épousé *Agnes* sœur du Duc de *Zàringhen* & veuve d'*Egon* de *Furstenberg*, les tira d'embaras moïennant une grosse somme d'argent qu'il païa pour eux. Les deux Comtes se voïant en liberté, accomplirent leur vœu & entrérent en Religion. *Bertold* laissa au Comte de *Wurtenberg* la part qui lui appartenoit de la Comté d'*Aurach*. *Cunnon* donna la sienne aux Dominicains d'*Eslinghen*. Mais *Evrard* s'en accommoda avec ces Religieux, en leur donnant à la place quelques biens & revenus qui étoient situez plus commodément pour eux.

Quelques uns croient que la Comté d'*Aurach* ne fut acquise que par *Ulric* fils de ce même *Evrard* qui selon eux l'acheta du Comte *Henri* de *Furstemberg* après la mort de la Comtesse Douairiere *Agathe* morte en 1265, & qu'il en donna trois cents dix marcs d'argent. Mais ils mettent une trop petite somme & il y a plus d'apparence que ce païement n'étoit pas le prix de cette Comté entiere. Sans doute qu'il n'étoit question que du château & de quelques biens que cette Douairiere

riere avoit conservez jusqu'à sa mort: ce fut le meme *Evrard* qui fit batir *Leon-Berg*. Il mourut en 1258. DES DUCS DE WURTENBERG.

Il eut pour fils ULRIC VI. surnommé *au gros pouce*; parce qu'il avoit le pouce de la main droite beaucoup plus gros que celui de la gauche. Ce fut lui qui fit l'achat du château d'*Aurach* dont nous venons de parler. Il fonda l'Eglise Collégiale de *Beutelsbach* & mourut l'an 1262. un an après son oncle *Ulric*. Il laissa deux fils. ULRIC VII. & EVRARD II.

ULRIC VII. épousa *Irmengarde* fille de *Burchard* III. Comte de *Hohenberg*. Quelques uns prétendent que cette Alliance valut à la Maison de *Wurtenberg*, les lieux de *Wildberg*, *Nagolt*, *Heyterbach*, & quelques autres biens. D'autres veulent qu'ils ne furent aquis que sous *Evrard le Querelleur* dont nous parlerons plus bas. De son mariage il ne sortit qu'un fils *Ulric* VIII, qui embrassa l'état Ecclesiastique, & une fille nommée *Agnès*.

EVRARD II. surnommé l'*Illustre* succéda à son Frére l'an 1315. On dit de lui qu'il falut ouvrir le flanc de sa mere pour l'en tirer, & que cette Princesse aïant demandé à voir son fils avant que de mourir, elle dit que tant que cet enfant vivroit, la *Suabe* seroit agitée de troubles. Sa prédiction ne fut que trop véritable. *Evrard* ne respira que la guerre, peu complaisant pour ses voisins, il se soucia peu de les ménager, il prit pour sa devise ce mot: AMI DE DIEU ET ENNEMI DE TOUT LE MONDE; comme si on pouvoit être ami de Dieu, sans l'être de son Prochain.

Après la mort de *Conradin* qui fut décapité à *Naples*, comme cet infortuné Prince étoit

DES DUCS DE WURTEMBERG.

Duc de *Suabe* & Baron de *Hohenstauffen*, *Evrard* qui pretendit être son plus proche parent, crut avoir plus de droit que personne sur sa succession. Il se saisit de la Seigneurie de *Hohenstauffen*, de *Rudersberg* & d'*Ebersbach*, en partie par la force & en partie par argent.

Il fit tant que la ville d'*Eslinghen* se mit sous sa protection, pendant les troubles auxquels le long Interregne réduisit l'Allemagne. Mais après que *Rodolphe* de *Habsbourg* eut été élevé à la Dignité Impériale, & que l'on sceut à qui on devoit obéïr, cette ville voulut reprendre sa liberté, & se dégager de la protection qu'*Evrard* faisoit dégenerer en un pouvoir souverain & ce fut la matiere d'une guerre dont le principal avantage lui demeura. Ceux d'*Eslinghen* assiégerent le château de *Kaltenthal*; mais il fondit sur eux si à propos qu'il les battit & pilla leur camp. L'Empereur leur fit faire une espéce d'accommodement; mais *Evrard* ne se desistant point de l'autorité qu'il pretendoit sur cette ville, & ne cessant point d'attaquer par des hostilités, ceux qui en auroient voulu deffendre la liberté, il trouva en *Rodolphe* un Empereur dont on ne méprisoit pas impunément les ordres. Sa Majesté marcha elle même pour mettre le Comte à la raison, prit *Stutgard* après un siége fort meurtrier, en fit raser une partie des murailles qu'il permit néanmoins ensuite de relever, prit *Canstadt*, & quantité d'autres lieux. *Evrard* fut enfin réduit à s'accommoder avec ceux d'*Eslingen* & leurs adhérens à de certaines conditions.

La mort de *Rodolphe* aïant rejeté l'Empire dans les troubles dont son Election l'avoit tiré; & le Comte *Adolphe* de *Nassau* aïant été élevé à la dignité Imperiale qui lui fut dispu-

tée

tée par *Albert* d'*Autriche*, le Comte *Evrard* se jetta dans le parti de ce dernier. Le *Wurtenberg* fut bien-tôt la proie de l'Empereur *Adolphe* qui entre autres marques qu'il y laissa de sa vengeance saccagea *Weiblingen* & *Reutelsbach*. Mais la fortune s'étant declarée pour *Albert* & ce Prince aïant tué son competiteur de sa propre main à la journée de *Ruffach*, il marqua au Comte de *Wurtenberg* la reconnoissance qu'il lui devoit de son attachement. Il l'investit de la Comté de *Gruninghen* moïennant douze mille livres de mailles. * Mais la maison de *Wirtemberg* ne garda pas long tems cette acquisition & *Frederic le Beau*, Duc d'*Autriche*, retira cette Comté & la réünit à l'Empire.

DES DUCS DE WURTENBERG.

Evrard receut de ce même Empereur *Albert* la qualité de Grand Bailli de la *Suabe*, Dignité qui jeta celui qui la possedoit & ses Etats en d'extrêmes malheurs. Car après la mort d'*Albert*, *Henri* VI. aïant receu la couronne Imperiale, *Evrard*, sous pretexte des droits que lui donnoit sa dignité, commença à tourmenter les Villes libres Impériales de *Suabe*, sans faire la moindre attention aux remontrances que l'Empereur lui fit sur ce sujet. Sa Majesté Impériale fut enfin forcée à lui déclarer la guerre du consentement des Etats de l'Empire, & comme elle étoit sur son départ pour l'*Italie*, elle donna à *Conrad* de *Weinsperg* le

* Le mot de Livres se prend au poids ; & quand le metail n'est pas specifié on entend de l'argent ; si c'est de l'or on le marque toujours. C'est la maniere des anciens de compter ainsi leurs sommes. Mais en cet endroit le mot de Maille determine à croire que c'étoit quelque monnoïe de cuivre dont on ne fait pas au juste la valeur. Mr. Imhof l'exprime par le mot obole, il y a aparence que cette monoïe ne se comptoit point, mais se pesoit quand il s'agissoit d'une grande somme.

DES DUCS DE WURTEMBERG.

commandement des troupes destinées contre le Comte de *Wurtenberg*. Il se rendit maître de *Weiblingen*, de *Schorndorf* & de soixante & dix tant villes que Bourgs, dont plusieurs furent mis en cendres.

Il ne restoit plus au Comte que *Neiffen*, *Neubourg*, *Aurach*, & *Wittlingen*, & il fut réduit à chercher une retraite chez le Marggrave de *Bade*. La mort de l'Empereur *Henri* en *Italie* rétablit les affaires d'*Evrard*, & lui donna moïen de rentrer dans le païs dont il avoit eté dépouillé. Il l'acrut même de quelques terres de ses voisins. Il fit revenir à la Maison de *Wurtenberg* la moitié de la Comté de *Calb* qui aïant été quelque tems le partage des Comtes de ce nom, issus de la maison de *Wurtenberg* avoit passé à celle de *Tubinge* à titre d'Heritage. L'autre moitié fut rachetée par ses petits fils *Evrard* III. & *Ulric*. Il acheta aussi la ville & le territoire de *Neiffen*, de *Conrad de Weinsperg* pour la somme de sept mille livres de mailles. Il aquit aussi la Comté de *Wayhingen* par le decès du Comte *Henri* le dernier de cette famille. *Evrard* mourut l'an 1325. & eut pour successeur ULRIC son fils unique & le IV. Comte de ce nom.

ULRIC.

ULRIC que l'on apelle ordinairement ULRIC IX. en comtant les seigneurs & Comtes de cette maison sans distinction, s'attacha au parti de *Louis* IV, & lorsque le Pape fit afficher dans l'Empire les bulles de l'excommunication qu'il avoit fulminée contre cet Empereur, *Ulric* les fit arracher & défendit à tous ses sujets d'y avoir egard sous peine du bannissement. Touché d'une fidélité si genereuse *Louis* ne se contenta point de le faire *Grand Bailli de Suabe & d'Alsace*, mais encore il donna son agrément à l'achat qu'*Ulric* vouloit faire de la

Comté

Comté de *Gruninghen* possedée alors, par *Conrad* de *Schlusselbourg*. La vente s'en fit en effet l'an 1336. pour six mille livres de Mailles. Ce fut ensuite de cette acquisition que l'Empereur Louis de Baviere conféra au Comte *Ulric* la *Bannière de l'Empire*. Sous lui les Etats de sa maison s'augmenterent considerablement. *Gautier* & *Burthard* seigneurs de *Harbourg* lui vendirent la seigneurie de *Harbourg*, la Comté de *Wickelsack*, la ville de *Cellenback*, & la Juridiction de *Leurenthal*. En 1337. il acheta *Grutzinghen* & cinq ans après *Gozzon*, Comte Palatin, lui ceda la ville, & le château de *Tubinge* pour la somme de 5857. Guldes, 4 Schelins. L'an 1344, il acheta *Weilheim* de *Bruno de Kirchberg* pour 7500 Guldes.

DES DUCS DE WURTENBERG.

L'année 1337. comme il revenoit d'un tournois qui s'étoit donné à *Metz*, les seigneurs de *Wissinghen* l'attaquerent en chemin, sans qu'il y eût eu la moindre inimitié entr' eux. Ils l'enleverent, l'emmenerent prisonnier dans un de leurs châteaux & ne le voulurent point relâcher qu'il n'eût paié cent mille marcs d'argent pour sa rançon. On peut concevoir à quoi se montoient ses Richesses. Il y a aujourd'hui peu de Princes en *Allemagne* qui aient assez d'argent pour suffire à tous les achats que fit ce Comte & à une pareille rançon. *Ulric* mourut en 1344.

Ses deux fils EVRARD surnommé le *Querelleur* & ULRIC X. aïant vu qu'après la mort de l'Empereur *Louis* de *Baviére* le parti de *Charle* IV. son competiteur à l'Empire prenoit le dessus; ils previnrent par une sage reconciliation les maux que pouvoit leur attirer l'inimitié du chef de l'Empire; mais ils profitérent du besoin que ce Prince avoit de leur amitié, & ils la lui vendirent sept mille Gul-

EVRARD le querelleur ULRIC X.

DES DUCS DE WIRTENBERG.

des. Il falut qu'il leur donnât encore son agrément pour la dignité de * Bailli Imperial dans les villes d'*Ulme*, *Eßinghen*, *Reutlingen*, *Gemunde*, *Weil*, *Hall* en Suabe, *Heilbron*, *Biberac*, *Memmingen*, *Ratisbonne*, *Constance*, *Rotwil* &c. quelques uns y mettent aussi *Ausbourg*. Ce pouvoir pensa causer la perte d'*Evrard*. Il s'en servit pour forcer ces villes à lui trouver de grosses sommes d'argent qu'il en exigea, & sur leur refus il se mit en devoir de les y contraindre par les armes. Cette conduite donna lieu à une guerre en 1352. Ceux d'*Ulm* furent battus à la verité près de *Wiedestetten* mais les villes unirent leurs interets, se plaignirent à l'Empereur & l'engagerent à les secourir.

Ce Prince qui s'étoit affermi sur le trône Impérial, parla en maître & commanda à *Evrard* de se démettre de sa qualité de Bailli Impérial, en faveur de *Robert* Comte *Palatin* à qui il la conferoit. *Evrard* se moqua de cet ordre & loin d'obéïr, il fit une traité secret avec la Maison d'*Autriche*. L'Empereur, le Comté Palatin & les villes interessées dans cette affaire, aïant joint leurs forces attaquerent le *Wurtenberg* où l'on brula, sacagea, & commit de grands desordres. L'affaire s'accommoda enfin, à condition qu'*Evrard* renonceroit au traité qu'il avoit avec la maison d'*Autriche* qu'il se démettroit de sa qualité de Bailli Imperial

* Il y en avoit de deux sortes, l'un pour le criminel *Reichs-vogte*, l'autre pour le civil *Reichs-schuldheisen*. Quelque fois une même personne possédoit toutes les deux. Ces Baillis régloient l'état civil, la police, les affaires publiques, en un mot ils avoient une juridiction assez étendue sur les villes où leur charge leur donnoit ce pouvoir. Cette charge n'est plus si commune qu'elle l'étoit alors.

rial dans les vingt-quatre villes Impériales & qu'il cederoit à l'Empire la ville d'*Alen* que les Comtes d'*Oetingen* lui avoient engagée pour 20000 Guldes. *Robert* Comte Palatin profita alors de la Jurisdiction de l'Abaye de *Maulbronn*, que la maison de *Wurtenberg* perdit en cette occasion.

DES DUCS DE WURTENBERG.

L'An 1360. l'Empereur étant à *Eslinghen*, le petit peuple fit une émeute, dont ce Prince étant irrité, il mit la ville au Ban de l'Empire, & chargea de l'Exécution le Comte *Evrard*. Ce dernier obéït aussi tôt, mit le siége devant la ville & en effraïa si fort les habitans, qu'ils furent contraint de païer en forme d'amende, la somme de soixante & dix mille Guldes; mais *Evrard* s'en fit donner outre cela trente mille pour lui, comme une compensation des frais qu'il avoit faits pour cette expedition. L'Empereur consentit outre cela qu'il tirât des villes du Cercle de *Suabe* une somme d'argent pour les frais de la guerre. Le refus que ces villes firent de contribuer cette somme furent l'occasion d'une guerre dont tout l'avantage fut pour le Comte de *Wurtenberg*. Il eut le bonheur de battre les troupes des Villes près d'*Altheim*, & de faire prisonnier leur General le Comte de *Helfenstein* qui mourut ensuite en prison soit naturellement, soit qu'on lui coupa la tête comme quelques uns le prétendent. Les villes n'aïant point d'autre ressource qu'un promt accommodement mirent tout en usage pour l'obtenir. Ce ne fut qu'en fournissant chacune au Comte une grosse somme d'argent, de sorte que leur refus lui valut environ deux cents mille florins.

Une autre guerre s'éleva l'an 1377. entre *Evrard* & la ville de *Reutlingen* assistée des villes 1377.

P 6 avec

avec lesquelles elle avoit droit de *Combourgeoisie*, & il en couta cher au Comte. *Ulric* son fils fut battu à plates-coutures entre *Achalm* & *Reutlingen*, & perdit en cette occasion un Comte de *Hohenzoller*, un Comte Palatin de *Tubinge*, un Comte de *Schuartzenberg*, & quantité d'autres seigneurs. Cette guerre ne finit point par cette déroute, & elle dura jusqu'en
1388. 1388. qu'on en vint à une sanglante bataille près de *Weil*. La victoire fut long tems disputée. *Evrard* y vit tomber à ses pieds *Ulric* son fils unique & sans être accablé de ce coup, il n'en combatit qu'avec plus de fureur. Il encourageoit ses Soldats & de peur que la mort du Prince ne les abbatît, il continua de les animer par ses cris & plus encore par son exemple. Il vainquit enfin, mais ses lauriers furent teins du sang de son fils, des trois Comtes de *Lövenstein*, de *Hohen-Zollern*, & de *Werdenberg*, & de plus de soixante des princi-
1389. paux de la noblesse. L'année suivante l'Empereur *Wenceslas* ménagea la paix, entre le Comte & les villes.

Evrard avoit eu aussi long tems auparavant un démêlé avec *Albert* Duc d'*Autriche* au sujet de la ville d'*Ehingue* que celui ci avoit achetée du Comte de *Schaldingue*, mais leur diferent fut d'abord pacifié.

Le *Wurtenberg* s'accrut beaucoup sous cet *Evrard*. Les plus importantes acquisitions qu'il fit, furent, *Gundelfingue* par le mariage de son fils *Ulric* avec *Elisabeth* fille de *Louis* IV.; *Hohenstauffen* qu'il racheta des seigneurs de *Rietheim* à qui la Maison d'Autriche l'avoit engagé; les Comtés d'*Achalm* & de *Pfulingue*, par la defaite & la mort du dernier Comte de ce nom; l'autre moitié de la comté de *Calb*, que possedoit encore la maison de *Tubinge*; la ville

ville & le Bailliage de *Beblinghen* & quantité d'autres villes, bourgs, ou villages, dont le detail seroit plus ennuieux que néceſſaire. *Evrard* mourut en 1392, & eut pour ſucceſſeur ſon petit fils EVRARD, fils d'*Ulric* qui avoit péri à la funeſte victoire de *Weil*.

DES DUCS DE WURTENBERG.

1392.

EVRARD IV. Le Doux ; ou l'ancien.

EVRARD IV. ſurnommé le *Pacifique* ou le *Doux* pour le diſtinguer d'*Evrard* le querelleur eſt auſſi nommé par les Hiſtoriens l'*Ancien* pour le diſtinguer de ſon fils qu'ils appellent le jeune. De ſon tems *Wolf* de *Winnenſtein* qui mourut l'an 1413. laiſſa par teſtament à la Maiſon de *Wurtenberg* les ſeigneuries de *Beulſtein* & *Klein-Botwer*. Il acquit auſſi par ſon mariage avec l'héritiére de *Teck* la moitié de ce Duché, dont ſon pere avoit achété l'autre moitié. D'autres prétendent que ce mariage eſt une chimere & croient qu'*Evrard* ſe fit confirmer par un traité cette acquiſition qu'il avoit faite par voie de conquête. Sa Nobleſſe voulut ſe prévaloir de l'humeur pacifique qu'on lui remarquoit & ſur la demande qu'il lui fit faire de quelques dettes, elles prit les armes & crut le traiter avec mépris; mais il fit voir que ſa douceur étoit plûtot un effet de ſon temperamment & de ſa vertu que d'une foibleſſe ou d'un manque de vigueur.

Un jour que les Gentilshommes étoient aſſemblez à *Haimſzheim*, il les y aſſiegea, ſe rendit maitre de la place & de la nobleſſe qui y avoit été ſurpriſe. Cette inclination paiſible le rendit le conciliateur des differents que ſes voiſins avoient entr'eux. Ils aimoient mieux s'en raporter à ſon arbitrage, toujours équitable & moderé, que de ſe conſumer en des inimitiés funeſtes à ceux mêmes qui ont l'avantage. Ce Comte eſtoit ſi magnifique dans ſa depenſe, qu'on voïoit toujours à ſa Cour les Ducs de *Teck* & d'*Urſlingue* le

DES DUCS DE WURTENBERG.

Marggrave de *Baden* ou de *Hochberg*, huit Comtes, cinq Barons & plus de soixante & dix Gentilshommes du premier rang. Quelques uns y mettent encore l'Evêque de *Constance* & d'*Augsbourg* & l'Abbé d'*Elwangen*. *Evrard le Doux* mourut l'an 1417. De trois fils qu'il avoit eus, les deux ainés *Ulric* & *Louis* étoient decedez en enfance, ainsi la succession échut à EVRARD V. qui fut surnommé le *jeune*.

EVRARD le jeune.

Ce Comte vêcut si peu après son pere qu'il n'eut pas le tems de faire rien de fort remarquable. Son mariage avec *Henriete* fille & Heritiere d'*Henri* dernier Comte de *Montbeliard*, duquel la mere étoit de l'illustre Maison de *Châlons*, apporta la Comté de *Montbeliard* à la maison de *Wurtenberg*. De cette alliance naquirent LOUIS II, & ULRIC VII. *Evrard* mourut en 1419. Ses deux fils étoient alors dans un age si tendre que leur mere qui fut chargée de leur tutelle eut long tems l'ocasion d'exercer les grands talens qu'elle avoit pour le gouvernement d'un Etat. Elle s'aquita de cet emploi avec une extrême sagesse & s'aquit une estime universelle. Quand *Louis* & *Ulric* eurent atteint l'âge que les loix de l'Empire prescrivent aux Souverains pour être declarez majeurs & censés capables d'administer eux mêmes leurs Etats, ils partagerent celui de leur Pere, de sorte que l'ainé eut le haut païs avec la Comté de *Montbeliard*, & prit sa résidence à *Aurach*, *Ulric* eut le Bas-païs, & resida à *Stutgard*. Ils formérent deux Branches qui furent distinguées l'une de l'autre par le nom des villes où ces Comtes tenoient leur cour. Comme la Branche d'*Aurac*, c'est à dire, la posterité de *Louis* ne dura pas fort long tems, nous la suivrons pour revenir ensuite à la Branche de *Stutgard*.

LOUIS

Louis II. avoit l'humeur pacifique de son aïeul & joignoit à cette qualité une piété liberale dont les gens d'Eglise & les Moines de ce tems la profitérent. L'an 1447. il acheta de *Conrad* Comte de *Helfenstein* la ville de *Blaubeuren* avec les châteaux de *Gernhausen* & de *Ruck* avec treize villages, & le droit de collateur aux Eglises de *Ritzinghen* & d'*Asche*, pour quarante mille florins, & deux cents florins de rente viagere. Il mourut en 1450.

DES DUCS DE WURTENBERG. LOUIS II.

EVRARD son fils qui lui succéda, & qui étoit encore en bas age fut élevé sous la conduite du celebre *Jean Nauclerus* l'un des plus savans hommes de son tems & dont nous avons une Chronique assez estimée. *Evrard* profita mal de ses leçons, la légereté de la jeunesse, & l'indulgence de ceux qui le gouvernoient & qui croïoient que les sciences ne siéent pas bien à un homme de haute naissance, lui firent perdre des moments qu'il regreta ensuite tout à loisir. Lorsqu'il fut en âge de connoitre la perte qu'il avoit faite, il témoigna plusieurs fois un vrai repentir de n'avoir pas apris le langue latine. Pour y remedier il se fit traduire en Allemand quelques uns des plus excellens livres pour son usage. En 1465. il fit le voïage de la terre sainte. L'an 1477. il fonda l'université de *Tubinge* & trois ans après il acheta des Comtes de *Gerolsteck*, la ville de *Sultz* sur le *Necker* il fut enfin en 1495. honoré du titre de Duc par l'Empereur *Maximilien* I. honneur dont il n'eut pas le tems de jouïr. Sa mort qui arriva l'année suivante causa un extrême douleur à *Maximilien* qui dit publiquement *qu'il ne connoissoit personne dans tout l'empire que l'on pût comparer à Evrard en sagesse & en vertus.* Il s'étoit tellement fait aimer de son peuple qu'il disoit lui-même

EVRARD. Il est fait Duc de Wurtenberg.

qu'il

Des Ducs de Wurtenberg.

qu'il n'y avoit pas un seul de ses sujets sur les genoux duquel il ne pût s'endormir sans inquietude au milieu de l'été. *Louis* & *Elisabeth* ses enfans moururent presque au bereeau, & sa posterité fût reduite à un fils naturel nommé *Louis* qui fut docteur en Droit, & porta le nom de *Griffen-stein.* Ainsi finit la branche d'*Aurach*; reprenons celle de *Stutgard.*

Branche de Stutgard.

ULRIC fils d'*Evrard* V. étoit un Prince si digne de l'amour de son peuple qu'on ne trouva point de surnom qui lui convînt mieux que celui d'*Ulric* l'*aimé.* En 1450. *Louis* Duc de *Baviere* lui vendit pour soixante mille florins d'or la seigneurie de *Heidenheim* avec les châteaux de *Hellenstein*, *Uffhousse*, *Herbrechtinghen*, en *Kœnigsbron*, & cinquante cinq tant bourgs que villages. D'un autre côté il ne fut pas heureux en guerre, car le même *Louis* Duc de *Baviére* aïant déchiré par mépris un écrit que lui envoïoit l'Empereur *Frederic* III, ce Monarque outragé le mit au Ban de l'Empire & lui fit la guerre. L'Electeur *Albert* de *Brandebourg*, & *Ulric* de *Wurtenberg* se declarerent pour l'Empereur contre le Duc, qui prit cette occasion pour se resaisir de *Heidenheim* avec ses dependances. La guerre qu'il entreprit avec *George* Evêque de *Metz*, & *Charle* Marggrave de *Bade*, contre *Frederic* le *victorieux* Electeur Palatin, ne lui fut pas moins fatale. Il fut battu devant *Seckinghen* & se voïant prisonnier avec les Princes ses Alliez, il ne put racheter sa liberté qu'au bout d'un an, à condition de céder *Meckmuhl* à cet Electeur, en s'obligeant de tenir de lui *Marlbach* à titre de fief & de lui païer cent mille florins de rançon, en divers termes dont on convint. Il mourut en 1480, & laissa deux fils, EVRARD II. Duc de *Wurtenberg* de

4 ce

ce nom & HENRI. Le premier s'accommoda avec son cousin *Evrard* I. surnommé le *Barbu*, pour le *Vurtenberg*, & en obtint qu'il seroit mis en possession de *Nurtinghen*, de *Weilhausen*, d'*Auen*, de *Kirchheim* & de *Winden* avec une somme d'argent, à condition qu'il ne pourroit les aliéner ni les engager. Mais *Evrard* le *Barbu* étant mort sans postérité, *Evrard* II. lui succéda, & ne pouvant s'accorder avec ses sujets, il fut contraint de se démettre du gouvernement, en 1498. & mourut en 1504. dans le château de *Lindenfeld* dans la forêt d'*Odden*. DES DUCS DE WURTENBERG.

HENRI son frere qui avoit eu en partage la Comté de *Montbeliard* avoit été fait prisonnier par *Charle* Duc de *Bourgogne*, qu'il avoit attaqué par l'ordre de l'Empereur *Frederic* III.

Après l'avoir retenu quelque tems dans une étroite prison, le vainqueur le fit mener sur une haute montagne vis-à-vis du Château de *Montbeliard*. Là on le fit mettre sur un tapis de velours noir, les yeux bandez, & en posture d'être décapité. Cet appareil que l'on fit plusieurs fois, ne tendoit qu'a éfraïer le gouverneur qui defendoit encore cette place & l'obliger à la rendre. Cet officier s'excusoit de se rendre, sur ce qu'il n'avoit pas seulement promis au Duc *Henri*, mais qu'il s'étoit engagé à toute la maison de *Wurtenberg*, de conserver ce poste jusqu'à la derniere goute de son sang. Cette affreuse cérémonie fit une si violente impression sur l'esprit d'*Henri*, qu'il lui en resta une foiblesse d'esprit, laquelle le rendit non seulement incapable de gouverner, mais même il fallut le garder & le renfermer comme une insensé. Il mourut enfin en 1519. Ce malheur fut la raison pourquoi il ne

DES DUCS DE WURTENBERG.

succéda point à son frere *Evrard* II. mort sans enfans; mais ce fut son fils ainé ULRIC qui n'étoit alors âgé que d'onze ans. *Henri* laissoit deux fils à savoir ULRIC & GEORGE qui formérent deux branches. L'ainée porta le nom de *Stutgard*, & la cadette celui de *Montbeliard*. Nous allons parcourir la premiére.

MAISON DE WURTENBERG-STUTGARD.

Nouvelle division. Branche de Stutgard.

ULRIC I. Duc de *Wurtenberg* eut d'abord une destinée qui sembla prevenir tous ses souhaits. Il étoit à peine âgé d'onze ans lors qu'un réglement de l'Empereur *Maximilien* lui ajugea le païs du *Wurtenberg* Lorsqu'il eut atteint sa seiziéme année, sa Majesté Imperiale lui accorda le benefice d'âge pour gouverner par lui même. L'an 1504, la guerre s'étant allumée entre *Philippe* Electeur *Palatin* & son fils le Comte Palatin *Robert*, d'une part & *Albert* Duc de *Baviére* de l'autre & celui-ci aïant été mis au ban de l'Empire, le Duc *Ulric* de *Wurtenberg* eut commission d'exécuter le decret. Il attaqua l'Electeur Palatin & prit à cette occasion *Neustadt* sur le *Rocher*, *Weinsperg*, *Meckmuhl*, *Kintlinghen*, *Besigkheim*, avec l'Abbaye de *Maulbron* & la Comté de *Lœwestein*, toutes ces conquêtes lui demeurérent par le traité de paix qui termina cette guerre. Outre cela le Duc de Baviere en reconnoissance du secours qu'il avoit receu de lui dans cette occasion, lui rendit *Heydenheim*, avec le Château de *Hellenstein* & tous les autres lieux de ce district. *Ulric* céda néanmoins la Comté de *Lœwenstein*, aux Comtes de ce nom l'an 1510. à condition qu'ils la tiendroient de lui à fief. En 1506. il acheta de

de *Ferdinand* Comte de *Neuchatel*, de *Claude* & de *Marc* de *Cusance*, les Seigneuries de *Blamont*, d'*Hericourt*, de *Clermont*, de *Chastelot*, de l'*Isle*, de *Clerval*, & de *Passavant*. En 1514. il pacifia heureusement une sédition que le petit peuple avoit émue à l'ocasion de quelque changement qu'on avoit fait aux poids & aux mesures, & d'une maltôte de quelques derniers pour chaque Gulde; mais l'an 1519. un accident imprévu le jetta dans une guerre qui pensa causer sa perte, voici à quel sujet.

DES DUCS DE WURTENBERG.

Un maitre des forêts de ce Duc allant d'*Achalm* à *Reutlinghen* fut assassiné par quelques bourgeois de cette derniere ville. *Ulric* aïant demandé qu'on lui livrât les assassins pour en faire justice, les habitans de *Reutlinghen* les refusérent, âlléguant leurs franchises & le droit qu'ils avoient de donner azile. Le Duc s'opiniâtra à en avoir satisfaction, & les bourgeois s'obstinant à la refuser, *Ulric* crut abreger la procédure en assiegeant *Reutlinghen*. Cette ville fut d'abord secourue par les villes de la conféderation de *Suabe* qui prirent aussi tôt les armes & mirent en campagne une armée sous les ordres de *Guillaume* Duc de *Baviere*. Ce dernier étoit mécontent à cause qu'*Ulric* aïant epousé sa sœur n'avoit pas pour elle tous les egards qu'un mari doit avoir, de sorte que cette Princesse avoit été réduite à se séparer de lui & à s'en retourner en *Bavière*. *Guillaume* s'étant mis à la tête des troupes de villes de *Suabe* entra dans les Etats de son beau frere & non content d'avoir repris *Reutlinghen*, il soumit tout le Duché de *Wurtenberg* aux villes confederées. *Ulric* se retira d'abord à *Montbeliard* & ensuite ne s'y trouvant pas en sureté, il passa jusqu'à *Luzerne* en *Suisse*. Les villes aïant son païs à leur dis-

DES DUCS DE WIRTENBERG.

disposition en détachérent *Tubinge* & *Neiffen* pour l'entretien de *Christofle* fils d'*Ulric*, & remirent le reste à *Charle* V. pour cent mille Ducats, à condition qu'il se chargeroit des dettes d'*Ulric*. Ce Monarque aïant ensuite partagé les biens de son Aïeul avec son frere *Ferdinand*, Roi de *Hongrie* & de *Bohéme* mit le *Wurtenberg* dans le partage de *Ferdinand* qui en céda *Besigkheim* à la Maison de *Baden*. Envain *Ulric* remua ciel & terre pour trouver des amis qui l'aidassent à rentrer dans ses Etats. Il implora le secours de la maison Palatine & de celle de *Lorraine*, personne ne voulut s'atirer pour lui la haine & les ressentimens d'un Empereur aussi puissant que l'étoit alors *Charle* V. Mais la fortune qui commencoit déja à se lasser de le persécuter, lui donna l'occasion & le moïen d'acheter l'importante forteresse de *Hohentwil* de la Douairiére de *Klingenberg* l'an 1520. & cinq ans après il ramassa à grands fraix quelque milliers de *Suisses* avec lesquels il se flata de reprendre son païs. Déja il se voioit maître des fauxbourgs de *Stutgard*, & comptoit bien d'emporter la place, mais la nouvelle que les troupes des villes étoient en marche pour le venir investir, l'obligea de s'en retourner à quoi contribua sans doute la menace que lui faisoient les *Suisses*, de se débander faute de paie. Les demarches que les Etats Protestans firent l'an 1530. à la Diette d'*Augsbourg* en sa faveur, ne lui produisirent rien. Mais la confederation de *Suabe* aïant été dissoute en 1524. *Ulric* engagea sa Comté de *Montbeliard* à *François* I. Roi de *France*, pour la somme de cent vingt mille florins. Il se servit de cet argent pour lever du monde, & avec le secours de *Philippe* Landgrave de *Hesse*, il bat-

tit

tit à *Lauffen* les troupes de *Ferdinand*. Un prompt retabliſſement dans tout ſon païs fut le fruit de cette victoire & le mit en état de racheter ſa Comté de *Montbeliard*, de la couronne de France. L'Empereur & ſon frere furent très ſenſibles à cette attaque inopinée, mais le traité de *Cadan* en *Boheme* racommoda tout l'an 1534. On y convint que le Roi *Ferdinand* conſerveroit le titre de Duc de *Wurtenberg* auſſi bien qu'*Ulric*, mais que la poſſeſſion en demeureroit à ce dernier; & que la maiſon d'*Autriche* y auroit le droit de réverſion, qu'à chaque ſucceſſion le ſucceſſeur en prendroit l'inveſtiture de la maiſon d'*Autriche* comme d'un arriere-fief; & qu'enfin *Ulrich*, & ſes ſucceſſeurs auroient toujours ſéance & voix aux diettes de l'Empire comme ils l'avoient eu auparavant. Ce mot d'arriere-fief déplut fort à *Ulric* juſque là qu'il fut quelque tems à ſe reſoudre de ſigner le traité. Néanmoins il y donna les mains ne pouvant pas faire autrement & vêcut quelque tems en paix dans ſes Etats. Il emploïa ces années de tranquilité à établir la religion Proteſtante dans ſon païs. Il retira la ville de *Meckmuhl* de l'Evêque de *Wurtzbourg*, à qui elle avoit été cédée pendant les troubles dont nous venons de parler, & en donna quarante mille Guldes. Cet état paiſible ne dura que juſqu'à l'année 1646. car la guerre de *Smalcalde* aïant commencé, le Duc de *Wurtenberg*, qui étoit deja entré dix ans auparavant dans la ligue de *Smalcalde* fut le premier en campagne pour défendre la liberté de l'Empire, & la Réligion Proteſtante pour laquelle nous avons dit qu'il s'étoit déclaré. Mais la bonne fortune de *Charle* V. aïant voulu que les Princes confédérez décampaſſent d'*Ingolſtadt*, & que l'Elec-

DES DUCS DE WURTENBERG.

Pourquoi l'Empereur ſe dit Duc de Wurtenberg.

DES DUCS DE WURTENBERG.

teur de *Saxe*, retournât dans ses Etats où le Duc *Maurice* faisoit une diversion dangereuse au parti des Princes, l'Empereur resté maître de la Campagne, envoïa le Duc d'*Albe* avec une bonne partie de l'armée Imperiale dans les Etats du Duc *Ulric*. Ce Général soumit tout le païs à la réserve des trois forteresses *Kirchheim*, *Schondorff*, & *Hohen-Asperg*. Pour le Duc il se retira vers *Hohentwiel*, & il eut besoin de tout le credit des puissantes sollicitations de *Frederic* Electeur Palatin, pour se réconcilier avec l'Empereur.

Les conditions de son raccommodement furent " qu'il renonceroit à la ligue dans la „ quelle il avoit été engagé; qu'il païeroit „ trois cens milles Ducats; qu'il recevroit „ garnison Impériale dans les trois forteresses „ qui lui étoient demeurées; qu'il livreroit à „ l'Empereur l'Artillerie que les Alliez lui „ avoient laissée; qu'il donneroit aux troupes „ Impériales un libre passage dans ses Etats, „ & leur fourniroit les provisions nécessaires; „ qu'il envoieroit d'abord demander par ses „ Ministres pardon à sa Majesté Impériale, „ qu'il iroit en personne dans le terme de „ quarante jours faire lui même ses excuses & „ lui demander son amitié; qu'il prometroit „ de ne point faire d'alliance à l'avenir, que „ l'Empereur, le Roi *Ferdinand* & la maison „ d'*Autriche*, ne fussent exceptez. Il fut stipulé de plus que le Roi *Ferdinand* conserve„ roit toujours son droit sur le *Wurtenberg*, „ sous pretexte que le Duc aïant derogé lui „ même au traité de *Cadan*, par l'inobserva„ tion, *Ferdinand* n'étoit pas obligé de re„ noncer aux prétentions que ce traité pouvoit „ avoir éteintes.

Lorsque *Charle* V. fit publier le fameux

Inte-

Interim à la Diette d'*Augsbourg*, le Duc fut réduit à la triste néceſſité de le faire obſerver, du moins dans les parties de ſes Etats où il y avoit des garniſons Impériales, ou Eſpagnoles. *Ulric* étoit dans cette fâcheuſe ſituation lorſqu'il mourut l'an 1550.

DES DUCS DE WURTENBERG.

Il eut pour ſucceſſeur CHRISTOFLE ſon fils unique qui pendant les diſgraces de ſon pere avoit paſſé une partie de ſon enfance chez ſon oncle maternel *Guillaume* de *Baviére* & enſuite à la Cour de l'Empereur. Quelques uns pretendent que la Cour de *Vienne* aprehendant que ce Prince n'epouſât un jour la Réligion de ſon Pere, & ſa haïne pour la maiſon d'*Autriche*, avoit réſolu de l'envoïer en *Eſpagne* pour en faire là un bon Eccléſiaſtique. Il ſemble même que le Prince *Chriſtofle* eût peur de quelque choſe de pareil, puiſque lorſque l'Empereur s'apprêtoit pour le voïage d'*Eſpagne* en 1532, le jeune Prince ſe deroba, ſe rendit en *Baviére* & de là en *France*. Il y prit ſervice & ſes belles qualitez que les malheurs de ſa maiſon perſecutée par *Charle* V. rendoient encore plus éclatantes, gagnérent le cœur de *François* I. Rival de cet Empereur. Il fit même de ſi grands progrès dans la confiance de ce Monarque, que cela lui attira l'envie de quelques courtiſans, qui chercherent à ſe defaire de lui; & il auroit ſans doute ſuccombé aux piéges qu'ils lui dreſſérent, ſans une protection viſible du ciel.

CHRISTOFLE.

Un jour que la Cour étoit à *Châtelleraut*, le Prince revenant fort tard de chez le Roi, & n'aïant qu'une douzaine d'*Allemans* avec lui, fut attaqué par un grand nombre de perſonnes qui firent bien voir par leur acharnement qu'ils n'en vouloient qu'à ſa vie. L'intrépidité avec laquelle il ſe defendit, le ſauva de

DES DUCS DE WURTENBERG.

ce peril. Une chaine d'or qu'il portoit au cou, ſelon la mode de ce tems là, fut hachée, & il fut bleſſé à la main gauche; Cependant il reſta vainqueur, & les aſſaſſins aïant vu tomber morts pluſieurs de leurs gens, prirent la fuite. Le Roi aïant ſceu cet aſſaſſinat, en fut ſi indigné, qu'il ordonna auſſi tôt que l'on fît d'exactes recherches pour en decouvrir les auteurs. On en prit dix & le Roi commanda auſſi tôt qu'on les livrât au Prince de *Wurtenberg*, pour qu'il ordonnât lui même de leur ſuplice. Ce généreux Prince les fit mettre auſſi-tôt en liberté, ſans autre ſatisfaction que celle de leur pardonner.

Lorſqu'il fut parvenu au gouvernement de ſes Etats ſon bonheur voulut que l'Empereur eût alors beſoin de ſes troupes pour l'*Italie* & retirat les garniſons *Eſpagnoles* qui étoient toujours dans les trois forteresses. Il dérogea à l'*Interim* que ſon pere avoit publié & introduiſit la confeſſion d'*Augsbourg* dans ſes Etats. L'an 1551. il acheta *Wendlinghen*. L'année d'après il eut un demêlé avec le Grand maître de l'Ordre Teutonique. La dignité de Prevôt d'*Elwanghen*, étant vacante; le Grand Maître avoir jeté les yeux ſur cette riche dignité & avoit ſouhaité d'en être revêtu, ſes eſperances furent trompées, un autre que lui fut élu. Cette préference lui cauſa un ſi furieux dépit qu'il entra par ſurpriſe dans la ville d'*Elwanghen*, & s'en rendit maître. Mais ſes troupes en furent chaſſées par le Duc *Chriſtofle* que le chapitre avoit pris pour ſon protecteur. Le Duc de *Wurtenberg* prit même par repreſailles quelques lieux qui appartenoient au Grand maître qui fut obligé pour les ravoir de lui compter la ſomme de trente mille Ducats.

L'an

L'an 1552. *Christofle* s'accommoda avec son oncle le Duc *George* lequel avoit été jusque-là réduit à se contenter de la Seigneurie de *Reichenweyer*. Il lui céda de plus le Bailliage de *Neuenbourg* avec les Comtés de *Horbourg* & de *Montbeliard*. Il orna le païs de plusieurs beaux Edifices. On compte jusqu'à dix Châteaux qu'il fit bâtir avec beaucoup de dépenses. Il mourut en 1568. De son Alliance avec *Anne Marie* de *Brandebourg*, fille du Marggrave *George* le *Pieux*, il eut huit Princesses qui entrerent dans les premieres familles de l'Empire. Deux de ses fils moururent au berceau, *Evrard* l'Ainé de tous ses enfants âgé de vingt-trois ans & quelques mois, mourut, avant lui, de sorte que la succession échut à LOUIS le seul fils qui lui restât pour lors. DES DUCS DE WURTENBERG.

LOUIS n'étoit âgé que de quatorze ans lors qu'il succéda, son zele pour sa religion lui fit donner le surnom de *Pieux*. En 1586 il se saisit de la Comté de *Lœwenstein* parce que les Comtes qui la possedoient alors, lui firent quelque chicanne sur le droit Seigneurial qu'il y avoit. Ce fut aussi lui qui fonda le célébre College de *Tubinge* qui lui couta plus de soixante mille Ducats. Ce Prince étant mort sans enfans, sa succession revint à la Branche de *Montbeliard* que nous allons reprendre. LOUIS.

Nous avons dit plus haut qu'*Henri* avoit laissé deux fils à savoir *Ulric* dont la posterité s'éteignit avec le Duc *Louis* & *George* qui fut auteur de la Branche de *Montbeliard* dont descendent toutes celles de la Maison de *Wurtenberg* qui subsistent aujourd'hui, & de la quelle nous allons parler.

DES DUCS DE WURTEMBERG.

BRANCHE
DE
MONTBELIARD.

GEORGE.

GEORGE avoit eu pour son partage la Seigneurie de *Reichen-weyer*. Nous venons de dire que son neveu *Christofle*, étant devenu paisible possesseur de ses Etats, lui donna de plus les Comtés de *Harbourg* & de *Montbeliard*, avec le Bailliage de *Neuenbourg*. Il s'engagea dans le parti des Princes durant la guerre de *Smalcalde*, & l'Empereur *Charle* V. le mit au Ban de l'Empire, il fut même excepté de l'Amnistie lorsque son frere se réconcilia avec sa Majesté Impériale; il vint pourtant à bout de faire sa paix en 1552. Sa mort qui arriva l'an 1558. lui donna pour successeur FREDERIC son fils qui étant alors dans l'âge de minorité fut élevé sous la tutelle de son cousin *Christofle*. Le Seigneur de *Rye* aïant formé une pretention sur les fiefs de *Bourgogne* & s'étant saisi d'*Hericourt* & de *Chatelot*, le Regent les lui fit rendre par force. *Frederic* aïant atteint l'âge requis pour gouverner par soi même, il s'aquit d'autant plus de réputation que les conjonctures où il se trouva demandoient plus de sagesse. Il ne put néanmoins éviter en 1587. un malheur qu'il étoit impossible de prévoir. Cette même année là le Burggrave *Fabien* de *Donha* aïant été envoié par les Etats Protestans au secours des *Hugenots* de *France* fut obligé de se retirer avec perte. Le Duc de *Guise*, & le jeune Duc de *Lorraine*, *Charle* II. ou comme on l'appelloit alors, le Marquis de

de *Pont-à Mousson*, sous pretexte de poursuivre Des Ducs *Donha* se jetterent sur la Comté de *Montbeliard*, de Wurtenberg. ils égorgérent, brulerent, & saccagerent tout dans ce païs jusque là qu'il y eut plus de trois cens villages réduits en cendres en fort peu de tems.

Son cousin *Louis* étant mort sans enfans, *Frederic* recueillit toute sa succession, & se conduisit avec assez de bonheur. Le *Wurtenberg* fut orné de plusieurs beaux Châteaux qu'il fit réparer, ou bâtir tout de neuf. Il fonda le College de *Montbeliard*, & fit bâtir *Freudenstadt* où il donna azile aux Protestans que l'Archiduc *Ferdinand* avoit chassez de la *Styrie* à cause de leur Religion. Il retira de la Maison de *Bade*, *Besigkheim*, *Altensteig*, *Langensteinbach*, & *Falkenstein* lui vint d'une autre part. Le Roi de *France* lui céda le Duché d'*Alençon*, & le Chapitre de *Strasbourg* lui engagea *Oberkirch*. A l'égard de ce dernier lieu dans l'accord de 1604. il fut reglé que la Maison de *Wurtenberg* ne le rendroit point qu'on ne lui eût païé quatre cents mille florins. Outre cela il fit si bien qu'au traité de *Prague* l'an 1599, il engagea l'Empereur *Rodolphe* II à reconnoitre *que le Duché de Wurtenberg n'étoit pas un arriere fief; mais un Etat immediat* comme il l'avoit été anciennement. Mais on y conserva néanmoins à la Maison d'*Autriche* le droit de dévolution; C'est à dire qu'au cas que toute la Serenissime Maison de *Wurtenberg* vînt à manquer d'Heritiers mâles & legitimes, la succession en appartiendroit alors à la Maison d'*Autriche*. Ce Prince mourut en 1608. Il eut entre autres trois fils dont se formerent trois branches. De JEAN-FREDERIC est issue celle de *Stutgard*; de LOUIS FREDERIC celle de *Montbeliard* & de JULE

Des Ducs de Wurtenberg.

Frederic celle qui a été appellée *Julienne* du nom de son auteur, ou la branche de *Brentz* du lieu de sa Residence. Suivons ces trois branches selon l'ordre de la naissance des trois Princes dont elles descendent.

BRANCHE

DE

WURTENBERG-STUTGARD.

JEAN FREDERIC Duc de *Wurtenberg* succeda à son Pere, & embrassa la Religion Evangelique. Il contribua aussi beaucoup avec l'Electeur Palatin & le Marggrave de *Baden* à faire raser les fortifications que l'Evêque de *Spire* avoit fait élever à *Udenheim*, c'est ainsi que s'appelloit alors *Philipsbourg.* Lorsque les troubles de Bohéme commencerent & que l'Electeur Palatin *Philippe* fut contraint après la bataille de *Prague* d'abandonner la couronne à laquelle il aspiroit & les Etats qui en dépendent, les troupes Espagnoles sous les ordres du Marquis de *Spinola* s'étant emparées de la meilleure partie du Palatinat; ceux qui avoient eté de la ligue, & entre autres le Duc *Jean Frederic*, furent obligez de renoncer aux engagemens qu'ils avoit pris. Ce dernier se servit utilement de l'autorité que lui donnoit la qualité de Colonel du Cercle de *Suabe* pour y maintenir la tranquilité jusqu'à sa mort qui fut en 1628. Il laissa trois fils à savoir, EVRARD, FREDERIC, & ULRIC.

Ulric de Neuenbourg.

Ce dernier qui prit le nom de *Neuenbourg* servit long tems dans les troupes de *Bavière* & l'an 1648. lorsque l'armée *Françoise* & *Suédoise*

doise eut battu l'arriere-garde des *Imperiaux* & des *Bavarois* & les poursuivit jusqu'à la *Schmutter*, le Duc *Ulric* n'aïant que douze cens hommes & huit cent maîtres, soutint tout le feu de l'Artillerie & de la Mousqueterie ennemie, qui lui tua une partie de son monde, & il conserva tout le jour & la nuit suivante un passage qui assuroit la retraite des troupes de l'Empire. Après la Paix de *Westphalie*, il servit divers Souverains & aquit beaucoup de réputation par sa valeur. Il mourut en 1671. âgé de 54. ans, n'aïant de son mariage avec *Sophie Dorothée* Comtesse de *Salms* que deux filles qui n'ont point été mariées. EVRARD continua la maison de Stutgard, & FREDERIC fut l'auteur d'une nouvelle branche qui s'appelle du nom de *Neustat* le lieu de son apanage. DES DUCS DE WURTENBERG.

Branche de NEUSTADT.

FREDERIC ne se signala pas moins dans le parti opposé, & il se distingua dans l'armée de France & de Suéde. Après la Paix de *Westphalie*, il obtint de son frere *Neustadt*, *Weinsperg* & *Meckmuhl*.

En 1672. la guerre s'étant rallumée entre la France & l'Empire, il fut declaré Lieutenant-general de l'Infanterie & General de l'Artillerie, charge qu'il administra avec honneur jusqu'à sa mort qui fut en 1682. Il laissoit trois fils & comme dans son testament il ne mettoit point de difference entr'eux pour la succession, ses trois fils n'y en firent point non plus. Ils s'apelloient FREDERIC AUGUSTE, FERDINAND GUILLAUME, & CHARLE RODOLPHE.

FREDERIC AUGUSTE avoit deja donné des marques de son courage dans la guerre contre la France. Il épousa en 1679. *Albertine Sophie* fille unique & heritiére de *Casimir*

DES DUCS DE WURTEMBERG.

Comte d'*Eberstein*. De huit Princes qui sortirent de ce mariage aucun ne lui survêcut. Il mourut lui même l'an 1716. *Ferdinand Guillaume* son frere fut dans le service de *Danemarck* & de *Hollande*, jusqu'a l'année 1701. qui fut celle de sa mort. Il n'avoit point été marié, ainsi la succession passa au troisiéme Prince, savoir *Charle Rodolphe*, qui étoit alors au service de la Couronne de *Danemarck*. Ce Duc n'est point encore marié. Retournons à la Branche de *Stutgard*, qui fut continuée par EVRARD fils ainé de *Jean Frederic*.

Suite de la Branche de Stutgard.

Ce Duc, herita dans des tems fort dangereux & dans des conjonctures très delicates, outre qu'il étoit dans un âge trop tendre pour menager lui même ses interêts. Nous avons déja dit ailleurs les allarmes & la consternation que causa dans l'Empire le fameux Edit de Restitution de l'Empereur *Ferdinand* II. que l'on dit avoir été dressé par *Juste Gebhard*. Conseiller Aulique. *Louis Frederic* Duc de *Wurtenberg-Montbeliard*, tuteur du jeune Duc son neveu, eut beau remontrer, que son Pupile en recevroit un préjudice énorme si on le privoit des Monastéres de *Lorsch*, de *Maulbronn*, de *Bebenhausen*, de *Konigs-bronn*, & de plusieurs autres biens qui rapportoient à la Chambre Ducale jusqu'à soixante & dix mille écus de revenu. Il pria que l'on eût égard à l'âge du jeune Duc, & à l'impuissance où il étoit lui même en qualité d'administrateur de consentir à une aliénation si violente. On ne l'écouta point; l'execution de l'Edit fut poursuivie, & toute la reponse que fit le Comte de *Furstenberg* President du Conseil Aulique, se reduisit à un vers latin dont la pensée étoit *qu'il faut prendre l'occasion aux cheveux.* *

1631.

Après

* *Fronte capillata est; post haec Occasio calva.*

Après la mort du Duc de *Montbeliard*, *Jule Frederic* son frere aïant pris la tutelle du jeune Duc crut être obligé, pour maintenir les droits de son pupile, d'entrer dans l'Alliance qui se fit à *Leipsic*, la même année entre les Princes Protestans. Il n'eut pas plutôt pris ce parti qu *Egon* Comte de *Furstenberg*, & le General *Altringher* tombérent sur le *Wurtenberg*, où ils obligerent le Duc Administrateur de renoncer à l'Alliance de *Leipsic*, & de promettre qu'il donneroit à l'armée Impériale des quartiers & la subsistance, moiennant quoi on feroit cesser toutes les hostilitez, & on lui feroit même un indemnité; mais on lui tint mal parole. Il est vrai qu'après la victoire que les Suedois remporterent sur les Imperiaux à *Leipsic*, le *Wurtenberg* fut un peu soulagé, mais cela ne dura gueres; car lorsque l'armée Suédoise fut obligée de vuider le Cercle de *Suabe* après la malheureuse journée de *Nordlinghen*, les Impériaux rentrérent dans le *Wurtenberg* où ils laissérent par tout des marques de leur ressentiment par les horribles ravages qu'ils y firent. Le Duc *Evrard* & son tuteur furent reduits à abbandonner le païs & à se retirer dans *Strasbourg*.

DES DUCS DE WURTENBERG.

Le traité de *Prague* dont il fut exclus ne retablit point ses affaires, il falut pour appaiser l'Empereur qu'il consentît à un accommodement dur & très desavantageux à la Maison de *Wurtenberg*, si les choses en étoient demeurées long tems sur ce pied-là. Voici les principaux articles de ce traité : " que l'Edit „ de Restitution seroit observé; que les Alie„ nations où Donations que la Cour Impéria„ le pouvoit avoir faites de plusieurs places „ ou terres de ce Duché subsisteroient; que les „ Seigneuries d'*Achalm*, *Hohenstauf*, & la Forte-

„ resse de *Hohentwiel* seroient cédées à la Mai„ son d'*Autriche*; qu'à l'égard de la Seigneurie „ de *Heidenheim* que l'Empereur avoit engagée „ à l'Electeur de *Baviére* pour 500000. Guldes, „ la Cour Impériale se réservoit de s'expliquer sur „ la maniére de regler cet article.

Le Commandant de *Hohentwiel* qui étoit le Colonel de *Wiederhold*, n'aïant pas voulu vuider le Chateau selon les ordres de l'Administrateur, en attendant qu'on pût le ceder, on donna à la place *Hohen-Asperg*. Malgré cet accommodement les Etats du Duc soufrirent entrémement de la part des Puissances qui étoient en guerre, & ils ne jouïrent de la tranquilité qu'après la paix de *Westphalie*, qui rétablit le Duc *Evrard* dans ses Etats. Il y fut arrêté que * " la Maison de *Wurtenberg* „ demeureroit paisible dans la possession re„ couvrée des Seigneuries de *Weinsberg*, *Neu*„ *stadt*, & *Meckmuhl*; qu'elle seroit rétablie „ dans tous les biens & droits qu'elle posse„ doit en quelque lieu que ce fût avant ces „ troubles; & entr' autres dans les Bailliages „ de *Blaubeure*, *Achalm* & *Staufen* avec leurs „ appartenances, & dans les biens occupez sous „ prétexte qu'ils en dépendoient principale„ ment, dans la ville & le territoire de *Coppin*„ *ghen* & le village de *Flummeren* dont les re„ venus ont été pieusement fondés pour l'en„ tien de l'Université de *Tubinge*. „ *Elle recouvrera aussi*, continue le traité, *les Bailliages de* Heidenheim *&* d'Oberkirch, *Comme aussi les villes* de Balinghen, Tutlinghen, Elbinghen, *&* Rosenfeld, *le Château & le village de* Neidlinghen *avec ses appartenances*; *de même que* Hohentwiel, Hohen-Asperg, Hohen-Aurach, Hohen-Tubinghen, Albeck, Hornberg Schil-

* Traité d'Osnabruck Art: IV. G. 18.

Schiltach, *avec la ville de* Schorndorff. *On restituera pareillement les Eglises collegiales de* Stutgard, Tubinge, Hornberg, Coppinghen, Bachnang *comme aussi les Abbaïes, Prevôtés & Monastéres* de Bebenhausen, Maulbron, Anhausen, Lorch, Adelberg, Denckendorff, Hirschau, Blaubeuren, Herprechtinghen, Murhard, Albersbach, Konigsbrun, Herrn-Alb, St. George, Reichenbach, Pfulinghen, Lichtenstern, *ou* Marien-cron, *& semblables avec tous les documents qui en ont été soustraits; sauf toutefois & reservés tous les droits, actions, exceptions, & les secours & moiens de droit prétendus par la* Maison d'Autriche, *& par celle* de Wurtenberg *sur les Bailliages de* Blaubeuren, Achalm, *&* Stauffen. DES DUCS DE WURTENBERG.

Le Duc *Evrard* emploïa la tranquilité dont il jouït en suite, à réparer les maux dont une longue guerre avoit affligé son peuple, il repeupla les endroits d'où la misere avoit chassé les habitans, & fit rebâtir les lieux qui avoient été détruits & ruïnés durant les calamitez publiques.

L'an 1664. l'Evêque de *Strasbourg* dégagea la Seigneurie d'*Oberkirch*, en le remboursant de l'argent qu'il lui avoit prêté. Ce Prince se maria deux fois & eut dix-huit fils & sept filles & mourut l'an 1674. Parmi ce grand nombre d'enfants dont onze Princes moururent au berceau, il y en a deux plus remarquables que les autres, à savoir GUILLAUME LOUIS & FREDERIC CHARLE. Le premier succéda, & jouït à peine trois ans de la succession, étant mort en 1677. agé de 30 ans.

Il ne laissoit qu'un fils nommé EVRARD LOUIS né le 18. Septembre 1676. L'administration de ses Etats fut donnée à son oncle FREDERIC CHARLE, qui eut le gouvernement du

DES DUCS DE WURTENBERG.

du *Wurtenberg* jusqu'à l'an 1693. que le jeune Prince obtint de la Cour Impériale un bénefice d'âge.

Le *Wurtenberg* eut sa part des malheurs de la guerre sous le Regne de ce Duc; lors que la *France* attaqua l'Empire en 1688. il fut obligé d'evacuer à cette Couronne *Hohen-Asperg*, que les *François* firent ensuite sauter en l'air. Il s'est fort attaché aux intérets de l'Empereur & a fait les fonctions de Lieutenant General dans la derniere guerre, où il a donné à l'Empire de grandes marques de fidelité & de bravoure. De son mariage avec *Jeanne Elisabet* fille de *Frederic Magnus* Marggrave de *Baden-Dourlach*, il n'a qu'un fils unique nommé FREDERIC LOUIS né le 14. Decembre qui a épousé en 1706. *Henriette Marie* fille de *Philippe* Marggrave de *Brandebourg-Suet*. De cette Alliance est né en 1718. *Evrard Frederic*.

FREDERIC CHARLE oncle & tuteur du Duc de *Wurtenberg* d'aujourd'hui, fût fait prisonnier par les *François* en 1692. & mourut le 20. Décembre 1698. Il avoit épousé *Eléonor Julienne* fille d'*Albert* Marggrave de *Brandebourg-Anspach*. De cinq fils qui étoient néz de ce mariage, il n'en reste que trois à savoir CHARLE ALEXANDRE Feld-Maréchal des troupes Impériales, né le 24. Janvier 1684. En 1712. il se fit de la Religion Catholiques Romaine. C'est lui dont il est parlé dans le second chapitre de ce volume; * 2. *Henri Frederic* né le 16. d'Octobre 1687. il a été quelque tems dans le service de Hollande, il sert à present l'Empereur. Le troisiéme est *Frederic Louis* né le 5. Novembre 1690. il a été elevé à la Cour Electorale de *Saxe*, & a pris depuis peu le parti de la guerre. Il est tems de venir à la Branche

* Page. 75.

de *Montbeliard* issue de *Louis Frederic* second fils du Duc *Frederic*. Des Ducs de Wurtenberg.

BRANCHE
DE
MONTBELIARD.

LOUIS FREDERIC eut pour sa part des Etats du Duc son Pere la Comté souveraine de MONTBELIARD. Ce Prince qui entendoit parfaitement cette partie du gouvernement qui consiste dans l'Economie, augmenta ses revenus par des forges qu'il fit construire. Après la mort de son frere ainé, il prit la tutelle du jeune Duc *Evrard* son neveu & l'administration de ses Etats, dont il s'aquita avec beaucoup de sagesse & d'integrité. Il mourut en 1631. & laissa deux fils LEOPOLD FREDERIC, & GEORGE.

L'ainé voïant l'Allemagne agitée par les cruelles guerres qui la desoloient alors, se mit sous la protection de la *France* & receut garnison Françoise dans *Montbeliard*. Cette couronne ménagea ses interets à la paix de *Westphalie*, & fit inserer dans le traité d'*Osnabruck*
" que les Princes de *Wurtenberg* de la maison
" de *Montbeliard* seroient retablis en tous
" leurs domaines &c. & seroient réintegrez
" par l'une & l'autre partie dans les mêmes
" Etats, droits & prerogatives & specialement
" en leur mouvance immediate de l'Empire
" Romain, dont ils ont joui avant le com-
" mencement de ces troubles, & dont jouis-
" sent, ou doivent jouir les autres Princes &
" Etats de l'Empire.

DES DUCS DE WURTEMBERG.

Il obtint à la Diete de *Ratisbonne* de 1653. qu'il auroit *seance & suffrage en qualité de Prince de Montbeliard*, ce que les Etats Catholiques avoient contesté à lui & à son pere. Il mourut sans posterité l'an 1662. & eut pour successeur son frere GEORGE, qui jusques alors avoit fait sa residence à *Harnbourg*.

Son Alliance avec *Anne* de *Coligni* fille du Maréchal de *Coligni* lui apporta de grands biens en *France*. Il en vendit *Châtillon sur Louve*, mais il garda *Colligni*. Il fit bâtir à *Montbeliard* un College pour lequel il fit de grandes dépenses.

Durant la guerre de l'Empire contre la *France*, cette Couronne s'empara de sa ville & du château & le dépouilla enfin de toute sa Comté. Il s'étoit flaté que du moins la paix de *Nimegue* le retabliroit ; mais la *France* alors trop puissante, bien loin de faire cette restitution le servit du prétexte de réunion pour s'emparer de *Hornbourg* & de *Reichenweyer* ; de sorte que le Duc de *Montbeliard* fut privé de tout son païs. Le traité de *Ryswyk* lui fut plus favorable. Le troisiéme article étoit conçu en ces termes. *La Maison de* Virtemberg *& spécialement* le Duc George *sera rétabli pour lui & ses successeurs, eu egard à la* Principauté & Comté de Montbeliard, *dans les mêmes Etats droits prérogatives & specialement dans la meme* dependance immédiate de l'Empire Romain, *dont il a joüi cy devant & dont joüissent ou doivent joüir les autres Princes de l'Empire*, cassant pour cet effet toute reconnoissance en qualité de vassal faite à la Couronne de France en 1681. *& joüiront deformais lesdits Princes librement de tous les revenus qui dépendent de ladite Principauté & Comté, tant seculiers qu'Ecclesiastiques, dont ils joüissoient avant*

vant la Paix de Nimegue *de même que des fiefs qui ont été ouverts en leur faveur ou qu'ils ont accordez à d'autres du tems de la detention de la* France. *Excepté le village de* Baldenheim *avec ses appartenances que le Roi Très-Chretien à donné au* Commandeur de Chamlai *Mestre de Camp Général de ses Armées, laquelle donation doit subsister, en sorte néanmoins qu'il en soit fait hommage au dit* Duc de Wirtemberg *& à ses successeurs comme au seigneur Direct, & qu'il soit obligé de lui en demander l'investiture: seront pareillement rétablis lesdits Princes dans la pleine & libre possession tant de leurs fiefs possedés en* Bourgogne, *de* Clerval *& de* Paffavant, *que des Seigneuries de* Granges, *d'*Herricourt, *de* Blaumont, *de* Chatelart *& de* Clermont *& autres situés dans le* Comté de Bourgogne *& dans la Principauté de* Montbeliard avec tous *leurs droits & revenus entièrement de la même manière qu'ils les ont possédés avant la paix de* Nimegue, *abolissant pleinement tout ce qui a été fait & pretendu au contraire sous quelque titre en quelque tems, & de quelque manière que ce puisse être.*

DES DUCS DE WIRTEMBERG.

Le Duc *George* mourut en 1699. & eut pour fucceffeur fon fils unique LEOPOLD EVRARD né le 21. Mai 1670. Ce Prince a de fon mariage avec *Anne Sabine*, Comteffe de *Sponeck*, GEORGE LEOPOLD Comte de *Sponeck*. Il nous refte encore à parcourir la Branche *Julienne* qui tire fon origine de *Jule Frederic* troifieme fils du Duc *Frederic*.

BRANCHE JULIENNE.

JULE FREDERIC avoit eu pour fa part de l'héredité paternelle *Weiltinghen* & quelques lieux fur la *Brentz*. Nous avons deja marqué

Q 7 com-

DES DUCS DE WURTENBERG.

comment après la mort de son frere il fut chargé de la tutelle d'*Evrard* leur neveu en 1631. & comment il se s'engagea dans la Ligue de *Leipsick*, espérant par là se faire un rempart contre le trop grand pouvoir de la Maison d'*Autriche*. On se souvient aussi de ce que nous avons raporté que les Generaux *Furstenberg* & *Altring*, s'étant jetés dans le *Wurtenberg* l'avoient obligé de renoncer à cette alliance. Les Imperiaux aïant été battus à *Leipsick*, *Jule Frederic* de concert avec les autres Etats Protestants se joignit à la Couronne de Suede. L'an 1633. le Duc *Evrard* aïant pris les rênes du Gouvernement, joignit les milices de son païs aux troupes de Suéde & les envoïa sous les ordres du Duc *Bernard de Saxe-Weimar*, & du Feld-Marêchal *Gustave* de *Horn* pour aider à dégager *Nordlinghen* que les Impériaux avoient assiégé. La victoire des Imperiaux fut fatale au *Wurtenberg*, car outre le grand carnage qu'ils avoient fait de ces milices durant la bataille, les vainqueurs inondérent ce païs, & les Ducs mêmes n'y trouvant plus de sureté pour eux, se refugierent à *Strasbourg*. Le Duc *Jule Frederic* y mourut l'an suivant. Avant que de parler de son fils SILVIUS NIMROD qui lui succéda,, nous remarquerons qu'un autre fils nommé *Mainfroi*, s'étoit établi à *Weiltinghen*, où il mourut l'an 1662. *Frederic* fils de *Mainfroi* fit esperer une nouvelle Branche nommée de *Weiltinghen*; mais il mourut l'an 1705. sans laisser de Princes; le seul qu'il eût eu n'aïant vecu que quelques mois. Reprenons la Branche de *Silesie*, c'est ainsi quon appelle celle qui a pour chef SILVIUS NIMROD frere-ainé de *Mainfroi*.

BRAN-

BRANCHE DE SILESIE.

SILVIUS NIMROD s'établit en *Silesie*, où il épousa *Elisabet Marie*, fille & héritiere de *Charle Frederic* Duc de *Munsterberg* & Prince d'*Oelh*. Cette Princesse lui apporta les Etats de sa Maison après la mort de son pere, qui fut en 1648. La Principauté d'*Oels* fut contestée par l'Empereur *Ferdinand* III. qui en qualité de Roi de *Bohéme* prétendit qu'elle lui étoit dévolue étant un fief mouvant de ce Roïaume. Ce monarque se radoucit néanmoins & moïennant qu'on lui cedât la Seigneurie de *Jaischwitz* en *Moravie*, il consentit d'investir de cette principauté & des deux seigneuries *Steinberg* & *Medzibor*, le Duc *Silvius* & la Duchesse *Elisabeth Marie*, pour eux & pour leurs descendans de l'un ou de l'autre, en ligne masculine & feminine.

Ce Duc mourut l'an 1664. âgé de 42 ans. Il laissa quatre fils à savoir *Ferdinand Charle*, *Silvius Frederic*, *Christian Ulric*, & *Jule Sigismond*. L'aîné mourut à *Cassel* à la fin de l'année 1668. âgé de 18. ans. Le second qui porta le titre de Prince d'*Oels* n'eut point d'enfans de son mariage avec *Eleonor Charlotte* fille de *George* Duc de *Wurtenberg-Montbeliard*, & mourut l'an 1697. Le quatrieme à savoir *Jule Sigismond*, qui prit le nom de Duc de *Julius-bourg*, lieu nouveau, & peu connu mourut l'an 1684. Son fils unique le Duc CHAR-

LE

DES DUCS DE WURTENBERG.

LES né le 1. de Mars 1682. réside à *Bernstadt* dont il prend le nom depuis que la Branche de *Bernstadt* a hérité d'*Oels* par le decès de *Silvius Frederic*. CHRISTIAN ULRIC troisieme fils de *Silvius Nimrod* mourut l'an 1704. De quinze enfants qu'il avoit eus de ses quatre mariages, il n'y a que deux Princes qui lui aient survécu à savoir *Charle Frederic* àpresent Duc d'*Oels* né le 7. Fevrier 1690. *Christian Ulric* né le 27. Janvier 1691. Le premier a épousé *Julienne Sibille Charlote* fille de *Ferederic Ferdinand*, Duc de *Wurtenberg-Weiltinghen* duquel nous avons parlé ci-dessus. Leur mariage a été sterile jusqu'a present. Le second qui réside à *Willelmin-Ort* a épousé en 1711. *Charlotte Philippine* Comtesse de *Reden* en *Silesie*, de laquelle il a une Princesse, *Ulrique Louïse* née le 21. Mai 1715. & un Prince, *Charle Christian Erdman*, né le 26. Octobre 1716.



CHA-

Ce seroit ici le lieu de parler de la serenissime Maison de Holstein & d'Oldenbourg. Mais comme ce Chapitre auroit extrêmement grossi ce volume & que cette Maison occupe aujourd'hui le trône de Dannemarck, nous avons crû qu'il valoit mieux le renvoier au quatrieme livre, après le Chapitre qui traite de cette Couronne, c'est à dire entre le Dannemarck & la Suéde.

CHAPITRE X.

DE LA MAISON DES LANDGRAVES DE *HESSE*.

Qui comprend les familles de CASSEL, de DARMSTADT & de RHINFELS

LA Serenissime Maison de HESSE descend du côté paternel des anciens Ducs de *Brabant*, & du côté maternel des Landgraves de *Thuringe*. *Henri* II. Duc de *Brabant* eut de son mariage avec SOPHIE fille du Landgrave *Louis* le Leur Origine.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

HENRI l'Enfant.

le Pacifique, un fils qui fut nommé HENRI l'*Enfant*. Nous avons raporté * comment *Henri Raspon* Landgrave de *Thuringe* s'éleva contre l'Empereur *Frédéric* II. qui aïant été excommunié par le Pape *Innocent* IV étoit devenu l'objet de la haine de tout le Clergé de l'Empire. *Raspon* osa même prendre la Couronne Impériale à la sollicitation des Evêques qui déclaroient l'Empereur déchu de ses droits; mais il mourut au siége d'*Ulm* sans laisser de posterité.

1246. Sa niece *Sophie*, Duchesse de *Brabant*, voulût se saisir de la succession; mais *Henri* Marggrave de *Misnie*, fils de *Judith* de *Thuringe* sœur de *Raspon*, & qui du vivant même de ce dernier avoit obtenu de l'Empereur *Frederic* l'Expectative de la *Thuringe*, s'opposa aux pretentions de la Duchesse *Sophie*. De là vint cette guerre dont nous avons deja parlé. * *Albert* le Grand, Duc de *Brunswick* prit parti pour la Duchesse & fouragea la *Thuringe*. Le Marggrave *Henri* ne laissa pas de se rendre maître d'*Eisenach*, & des principaux endroits & *Albert* de *Brunswick*
1263. fut attaqué & battu à l'improviste par *Rodolphe* de *Fargut*, lorsqu'il entra en *Thuringe*. Ce Duc, les Princes *Henri* & *Otton* d'*Anhalt*, *Henri* Comte de *Schuerin*, & le Comte

Jean

* Page 183.
† Page 184.

* Ce droit de succession n'est point rare autre les Princes de l'Empire, où les familles font entr'elles des traitez par lesquels il est reglé qu'en cas que l'une vienne à s'éteindre, l'autre aura la succession. Quelquefois ce droit n'est pas réciproque, par exemple, le Roi de Prusse à droit de succeder au Meckelbourg, si la famille des Ducs vient à manquer; mais les Ducs n'ont pas le meme droit à l'egard de la Prusse ni du Brandebourg.

Jean d'*Eberstein* furent faits prisonniers & n'obtinrent leur liberté qu'en paiant dix huit mille marcs d'argent, & en abbandonnant au vainqueur huit places sur la *Werre*, à savoir *Eschwegue*, *Allendorff*, *Witzenhausen*, *Furstenstein*, *Eischbburg*, *Arnstein*, *Wanfried*, & *Ziegheinberg*.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

Ce revers obligea *Sophie* de songer à s'accommoder, & l'année suivante on convint d'une trêve de neuf ans, aux conditions suivantes. " Que le Marggrave de *Misnie* garderoit 1264.
„ la *Thuringe*; Que *Sophie*, & le Prince *Henri*
„ son fils auroient le païs de *Hesse*; Qu'on leur
„ donneroit outre cela les huit places sur
„ la *Werre* avec sept mille marcs d'argent;
„ Qu'ils renonceroient en même tems à tou-
„ tes les pretentions sur la *Thuringe* & qu'il y
„ auroit à perpetuité entre les deux maisons,
„ un droit reciproque de succession ". C'est ainsi que la *Thuringe* & la *Hesse* furent detachées l'une de l'autre.

HENRI l'*Enfant*, prit le nom de Landgrave de *Hesse*. Ce Prince se gouverna d'une maniere qui lui acquit beaucoup de reputation. La noblesse du païs qui lui tomboit en partage, avoit pris l'occasion des tems tumultueux & de troubles pour s'arroger des privileges, & s'affranchir en quelque maniere de la dependance où elle devoit être à l'égard du souverain; mais elle ne jouït pas long-tems de ces usurpations, *Henri* la fit rentrer dans le respect, & fit raser dans son païs quantité de châteaux qui servoient d'asile aux nobles, devenus autant de petit tyrans qui infestoient le voisinage.

Il fit bâtir un château à *Cassel* & un à *Zievenberg*; & il repara celui de *Marbourg*. Il acheta *Beilpein*, & receut de l'Empereur

l'in-

l'investiture d'*Eschweghe*. L'Evêque de *Paderborne* aïant fait une irruption dans le païs de *Hesse* fut défait. *Henri* eut aussi le bonheur de mettre à la raison l'Archevêque de *Mayence*, qui l'avoit souvent troublé par les excommunications, qu'il lançoit sur lui & sur ses sujets. Le Landgrave contraignit le turbulent Prelat à promettre, qu'il ne tiendroit jamais de Synodes provinciaux dans le païs de *Hesse*, ni ne feroit citer aucun des sujets du Landgrave pour des affaires civiles. Les Comtes de *Ziegenhayn* & de *Battenberg* qui oserent s'attaquer à *Henri*, n'eurent point de plus sûr parti à prendre que de rechercher son amitié.

Le Landgrave avoit un fils nommé *Henri* comme lui. Ce jeune Prince qui, en qualité d'Ainé, se regardoit comme héritier presomptif de son pere, ne pût voir qu'avec chagrin la disposition où étoit le Landgrave de diviser ses états en deux parties dont il n'en devoit avoir qu'une. Cette idée jointe à son temperamment inquiet, le jetta dans un esprit de révolte. Il se ligua contre son Pere avec le Comte de *Zieghenhayn*. Son crime ne fut pas heureux, & il n'en tira point l'avantage qu'il avoit esperé. Son Pere le chassa du païs. Le jeune *Henri* aïant appris que son pere étoit malade revint dans la *Hesse* & s'y fit rendre hommage sous pretexte du bruit qu'il fit courir de la mort de son Pere. Le Landgrave aidé de l'Empereur *Adolphe* domta ce fils ingrat, & ambitieux; le força de se soumettre à sa volonté, & le réduisit à se contenter de *Hombourg* sur l'*Ohm* & de *Bidenkap*, jusqu'à ce que la mort de son pere augmentât sa part. Il ne vêcut pas assez pour en être le temoin; car il mourut lui même le premier. Les Comtes de *Zieghenhayn* qui avoient nourri en lui cet esprit de

de révolte, en furent punis par le Landgrave, qui les obligea de lui ceder *Stauffenberg* & cette place fut annexée à la *Hesse*. Il falloit une fermeté & un courage tel que celui d'*Henri* pour surmonter toutes les difficultez qu'il trouva à s'affermir dans l'Etat dont il fut le fondateur. Pendant long tems on ne l'appella que l'*Enfant de Hesse*, & ce ne fut qu'après bien des disputes qu'il fut reconnu pour LANDGRAVE DE HESSE; Titre avec lequel il mourut l'an 1308. agé de soixante & trois ans & qu'il laissa à sa Posterité.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

Il avoit disposé ses Etats de cette maniere. Après les avoir partagés en deux lots, le Landgrave JEAN devoit avoir le Païs de *Cassel*. Le Landgrave OTTON qui étoit l'ainé devoit avoir la Principauté * sur la *Lahn*, le troisiéme nommé LOUIS qui fut ensuite Evêque de *Munster* devoit avoir pour son entretien *Marbourg*, & la moitié de *Vetter* ville de la *Haute-Hesse*. Mais *Otton* regla les choses autrement. Il introduisit le droit de *Primogeniture* † l'an 1311. & ordonna que l'Ainé de la Maison seroit seul appellé *Landgrave*, *Gracieux Seigneur*, & les autres, *Landgraves*, *Gracieux Nobles*. ‡ 1311.

OTTON étoit d'un naturel paisible, mais il ne put eviter d'avoir des démêlés avec ses voisins. Après la mort de son frere *Jean* qui ne laissoit point d'Enfants, l'Electeur de *Mayence* voulut se saisir de quelques places que ce

OTTON.

* Ce païs appartient à present à la maison de Darmstadt; Gissen en est la capitale, & la Riviere de Lahn y passe.

† Nous avons deja expliqué ce terme à la page 67 de ce volume.

‡ En Allemand *Juncker*. Ce titre ne se donne plus qu'aux simples Gentilshommes; & un Prince, quelque petit cadet qu'il puisse être, s'en tiendroit fort offensé.

DELAND GRAVIS DE HESSE.

ce Prince avoit possedées, sous pretexte qu'elles é-toient des fiefs mouvant de son Archevêché; & par consequent sujettes à réversion. Des Arbitres tacherent de les accorder. & donnerent même leur sentence, mais l'Electeur voiant qu'ils ne lui étoient pas favorables, révoqua le compromis, & emploïa contre le Landgrave les armes spirituelles & temporelles. Il ne se contenta point de l'excommunier, il fit des courses dans son païs qu'il ravagea Il lui prit plusieurs places entr'autres la ville de *Giessen*. *Otton* trop foible pour resister à un si puissant ennemi, lui païa une grosse somme d'argent pour ravoir ce qu'il avoit perdu & pour les fraix de la guerre. Mais le point le plus important de leur querelle ne fut point décidé, & on différa de regler le fonds de leur pretentions. Il eut un autre querelle, mais plus heureuse, avec le Duc de *Brunswick* au sujet de *Gudensperg* que ce dernier avoit engagé. Le Duc eut le dessous & fut obligé de laisser ce fieu au Landgrave *Otton* réunit à la *Hesse* la moitié de la ville de *Borcken* que le Comte de *Ziegbenhayn* s'étoit appropriée; il obtint de plus en 1310. la seigneurie féodale de *Wolckersdorff* & mourut en 1326. Il laissoit quatre

1326. fils, HENRI, LOUIS, HERMAN, & OTTON. Le dernier fut Archevêque de *Magdebourg*. Les trois autres convinrent entr'eux que LOUIS auroit *Grebenstein* avec trois cents marcs d'argent tous les ans, on y en ajouta encore cent autres. HERMAN eut en partage *Nordeck* & *Homberg* avec une pareille pension de trois cents marcs d'argent. Il fut reglé que si l'un des deux venoit à mourir toute sa part appartiendroit à l'autre, & que l'aîné ne pourroit hériter que du dernier des deux qui viendroit à mourir. Le reste du Païs sans division demeura

meura au Landgrave HENRI. LOUIS promit de ne se point marier; cependant il ne laissa point de s'allier ensuite avec une Comtesse de *Spanheim* & comme *Herman* mourut sans enfans, ce fut la posterité de Louis qui soutint la famille, comme nous le dirons plus bas. DES LANDGRAVES DE HESSE.

HENRI II. fils ainé d'*Otton*, surnommé *de fer*, fut un Prince belliqueux. Il étoit d'une force extraordinaire & cassoit un fer à cheval sans autre instrument que ses mains. De son tems se reveillerent les pretentions de l'Electeur de *Mayence* sur les fiefs dont nous avons parlé. *Mathias* qui occupoit alors ce siege Archiépiscopal, assisté du Comte *Jean* de *Nassau*, prit les armes pour revendiquer un droit qu'il croïoit appartenir à son Eglise. Son armée fut mise en déroute près de *Wetzlar*; le Comte *Jean* demeura sur la place, & *Mathias* fut forcé de devenir plus traitable. *Henri* son successeur se flata de mieux réussir, le Landgrave alla aussi tôt lui assiéger *Fritzlar*, & quoi que la vigoureuse résistance des assiegez l'obligea d'abbandonner ce siege, il ne laissa pas de tomber sur le corps de troupes qu'avoit l'Archevêque près de *Gudensperg*, & le battit si bien qu'il l'obligea de lui accorder les conditions suivantes. " Que les " Fiefs contestez demeureroient au Landgra- " ve; Que l'Archevêque feroit raser les forte- " resses de *Heldershausen* & de *Densperg*; " qu'il ne bâtiroit à l'avenir aucune forteresse " sur les terres enclavées dans le païs de *Hesse*; " qu'il ne feroit aucune usurpation dans le " Gouvernement civil des Etats du Land- " grave. " Cette paix ne dura que jusqu'à la mort de l'Archevêque *Henri* qui vêcut peu après l'avoir faite. *Gerlach* son successeur se mêla dans les debats que le Landgrave *Henri* HENRI II. ou de fer.

eut

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

eut avec le Landgrave *Loüis* son frere. Il eut le même succès qu'avoient eu ses prédécesseurs. Lui & les Comtes de *Nassau* furent battus près de *Hohen-Solms*, & le Château de ce nom fut démoli.

La *Hesse* s'accrut considerablement sous *Henri de fer*. L'an 1320, il contribua avec l'Electeur de *Mayence* & le Landgrave de *Thuringe* à prendre la ville de *Trefurt*, parce que ceux à qui elle appartenoit, avoient fait des courses & des ravages dans la *Thuringe* & dans le païs de *Hesse*. Depuis ce tems-là cette ville est demeurée à ces trois Puissances, qui la possedent en commun. L'an 1350 *Philippe* Comte de *Solms*, lui vendit pour deux mille florins d'or le Château de *Königsberg*; & l'an 1360. il acquit par voïe d'achat la moitié du bailliage, du Château, & de la ville de *Smalcalde* & *Scherpenberg*; la Prevôté de *Herren Breitinghen* & quelques autres biens & droits qu'il négocia avec *Albert* Burggrave de *Nurenberg*. L'année suivante avec le consentement de l'Electeur de *Mayence* & du Comte de *Waldeck*, il confisqua *Itter*, par ceque celui qui en avoit la possession, avoit assassiné un de ses cousins pour s'assurer la succession féodale. *Hesse*, *Maïence*, & *Waldeck*, possedérent quelque tems ce lieu en commun, mais dans la suite il demeura tout entier à la premiere. La même année *Godefroi* d'*Arnsberg*, lui conféra à titre de fief *Ebersberg* & *Friedberg*. Il prit de force la Seigneurie de *Dinwerde*, & la petite ville de *Spanghenberg* qu'il annexa à la *Hesse*.

Mais si la fortune seconda ses desirs du coté de l'ambition par l'aggrandissement de ses Etats, sa joie fut bien empoisonnée par les chagrins domestiques. Il n'avoit que deux fils, HENRI &

& OTTON. La passion qu'il avoit pour la grandeur de sa Maison le priva de ses deux fils. Comme il vouloit laisser son païs sans partage à l'ainé, il se proposa d'avancer le second dans l'état Ecclésiastique. Ce jeune Prince avoit un si furieux éloignement pour ce genre de vie, que voïant son pere aheurté à ce dessein, le desespoir le prit, & sans savoir où il alloit, marchant toujours devant lui au hazard, il s'arrêta enfin à la Cour de *Cleves*, où il ne voulut point se faire connoître. Comme il étoit pourtant réduit à faire quelque profession, il se trouva qu'il étoit fort adroit à tirer de l'arc. Cette habileté le determina à se faire Archer. Il ne pouvoit choisir une profession qui le deguisât mieux. A quelque tems delà son frere ainé étant venu à mourir, le malheureux pere fut d'autant plus sensible à cette perte, qu'il ne savoit ce qu'étoit devenu *Otton*. Il ignoroit s'il étoit mort, ou en vie, lorsqu'un hazard trahit le secret d'*Otton*. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Un Gentilhomme du païs de *Hesse* étant allé pour quelques affaires à la Cour du Comte de *Cleves*, apperceut le jeune Landgrave dont il connoissoit le visage. Il déclara aussi-tôt cette decouverte au Comte de *Cleve* qui après avoir fait quelques reproches obligeants au jeune Landgrave, lui offrit sa fille en mariage & après la céremonie des noces, il le renvoia à son pere. *Henri* le receut avec toute la tendresse imaginable; mais l'alliance qu'il avoit prise avec la Princesse de *Cleve* fut sterile & il mourut avant son Pere, qui vit sa posterité s'éteindre avant lui.

On avoit cru d'abord qu'il feroit son heritier son Gendre *Otton* de *Brunswick* surnommé le *Mauvais*, & c'étoit en effet sa pensée; mais le

DES LANDGRAVES DE HESSE.

peu de conduite de ce jeune homme gata ses affaires, il ne dissimula point assez l'impatience qu'il avoit que son beau pere mourût, pour se voir le maître de cette riche succession. Le Landgrave changea de volonté & jeta ses vues sur HERMAN son neveu fils du Landgrave *Louïs*. Ce changement fut d'autant plus surprenant que le Landgrave n'avoit pas voulu jusqu'alors permettre qu'*Herman* jouît de *Grebenstein* & de *Nordeck*, qui avoient été l'apanage de son pere, sous pretexte de l'accord que lui & *Louïs* avoient fait ensemble à savoir que *Louïs* ne se marieroit point. L'attachement qu'il prit pour *Herman*, joint au droit naturel que sa naissance lui donnoit à la succession, engagea le vieux Landgrave à se demettre du gouvernement en faveur de son neveu l'an 1368. après quoi il passa le reste de sa vie dans la retraite, jusqu'à l'année 1376. qui fut celle de sa mort.

HERMAN le savant.

La dureté qu'*Henri de fer* avoit eue pour son neveu en lui refusant la possession de son patrimoine, fut utile à ce jeune Prince. Comme l'état Ecclésiastique lui offroit une ressource contre l'indigence, il s'y destina & en même temps ne negligea rien pour acquerir la science & les autres talens nécessaires. Il s'appliqua aux études dans les Universités de *Prague* & de *Paris* & y fit de si grands progrès qu'il merita le surnom de *Savant*. L'affection que son oncle prit pour lui, changea sa destination à la verité; mais les Sciences qu'il avoit cultivées ne lui furent point inutiles. La succession à laquelle il se vit nommé, l'obligea de songer à prendre une alliance qui pût perpetuer la Maison de *Hesse*, dont il ne restoit plus que lui & son frere OTTON qui vêcut & mourut dans le célibat. Mais cette suc-

succession lui couta cher, il falut la disputer par les armes contre *Otton* de *Brunswick*. Il donna à son frere *Otton Grebenstein* & *Nordeck*, comme son pere les avoit possedez. Il ne jouït guére tranquilement de son Païs. *Otton* de *Brunswick* fit une alliance avec quelques voisins jaloux du bonheur d'*Herman*, & comme cette ligue avoit pris pour sa devise une Etoile d'or ou d'argent, on l'appela *la Conferation de l'Etoile*. Beaucoup de Gentilshommes du païs de *Hesse* entrérent dans ce complot & *Herman* étoit perdu, s'il n'eût trouvé plus de fidelité dans les habitans des villes de *Hesse*. L'assistance qu'il en receut le mit en état de conserver son païs, & de mettre à la raison les Gentilhommes séditieux qui avoient pris parti contre lui. La *Hesse* ne laissa point de souffrir beaucoup, car après qu'il eut dissipé la *Ligue de l'Etoile*, il se forma d'autres caballes qui n'étoient pas moins pernicieuses. Elles prirent les noms de Compagnie des *Vieillards*, des *Rustres*, du *Lion Furieux* &c. Sous ces noms ridicules divers alliez parmi lesquels étoit l'Archevêque de *Mayence* cherchoient à dépouiller le Landgrave; avec d'autant plus d'acharnement, que la justice étoit de son côté. Ils firent de si grands dégats dans son païs, que pour se racheter de leurs vexations, il fut obligé de les apaiser par une somme de deux cents mille florins, & pour sureté il donna à l'Archevêque *Wolffhaghen*, les places de *Grebenstein* & *Zierenberg* en depôt. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Les Ecrivains de *Mayence* disent de plus que l'Archevêque obligea le Landgrave d'accepter la charge de Maréchal de l'Electorat & d'en faire les fonctions publiquement là *Frislar*, en mesurant lui-même en personne l'avoine pour les chevaux de l'Electeur. Si cette circonstan-

DES LANDGRAVES DE HESSE.

ce étoit vraie, elle seroit moins ignominieuse au Landgrave que l'on supposé n'avoir pu soulager autrement ses peuples, qu'à l'Archevêque, qui à en juger par cet abus de sa puissance, doit avoir été fort éloigné du caractere de douceur & d'humilité, & par consequent un mauvais prêtre. Mais nous dirons ici en passant que les anciennes Chroniques aïant été faites par des Moines, qui n'avoient le plus souvent qu'une idée très fausse de la véritable grandeur de l'Eglise, ont pris plaisir à broder les Evénements, & à y coudre des circonstances très propres à deshonorer leurs Héros.

Ce qu'il y a de certain c'est que cette paix ne dura point, que l'Electeur de *Mayence* fut un des plus cruels ennemis de *Herman*, & qu'il lui fit tout le mal qu'il put par ses hostilitez ausquelles ce Landgrave fut en butte toute sa vie qu'il finit en 1413.

1413. L'an 1389. il avoit acheté de *Frederic* de *Buchern* la moitié de *Wolckersdorff*, l'autre moitié vint ensuite à la Maison de *Hesse*. L'an 1373, on avoit reglé de nouveau le Droit de succession entre cette Maison, celle des Marggraves de *Misnie*, & celles des Landgraves de *Thuringe*. Il eut pour successeur son fils LOUIS, c'étoit le seul qui eût survécu à quatre autres morts au berceau.

LOUIS II. le Pacifique.

LOUIS II. étoit d'un temperamment si foible que le Marggrave de *Misnie*, voulant s'en prévaloir, entreprit de le faire passer pour incapable de gouverner, & se mit en devoir de se saisir de la succession, comme si elle lui eût été déja échue. Il se déporta néanmoins de son dessein, quand il vit que l'Empereur *Sigismond* étoit fort éloigné de le soufrir. L'Extinction de la Maison de *Brabant*, dont nous avons

avons dit que la Maison de *Hesse*, étoit une Branche, lui donna lieu de faire valoir ses droits; mais il ne put y réüssir. Déchu de cette esperance, il ne laissa point d'augmenter ses Etats d'une autre maniere. DES LANDGRAVES DE HESSE.

L'an 1432. il accommoda le different qui étoit entre la Maison de *Saxe* & celle de *Hesse*, pour les villes d'*Eschwegue* & *Sontra*, en prenant pour femme *Anne* de *Saxe* fille de l'Electeur *Frederic le Belliqueux*; par cette alliance ces villes demeurerent à la *Hesse*. Il acquit les Comtés de *Waldeck*, de *Lippe*, & de *Ritbergk*; en 1446 *Bernard* de *Buchern* lui donna en fief le Château & le bailliage de *Ringelstein*; En 1451. il acheta des Seigneurs d'*Ulzlar* le bailliage de *Nennengleichen* avec la jurisdiction sur tous les villages du territoire d'*Ulzlar*. Après la mort de *Jean* dernier Comte de *Zieghenhayn* & de *Nida*, arrivée en 1453 il se mit en possession de ces deux Comtez malgré les oppositions que formerent les Comtes de *Hohenlohe*. Cette dispute fut finie entre eux l'an 1495. par la décision de l'Empereur *Maximilien*, qui donna cause gagnée au Landgrave.

Louis étoit si generalement estimé qu'après la mort d'*Albert* II, les Etats de l'Empire lui décernerent la Couronne Impériale; mais il les en remercia sans l'accepter. L'Electeur de *Mayence* & *Jean* Comte de *Nassau-Dillenbourg*, l'attaquerent à frais communs; mais le succès les fit repentir de leur projet. Ce furent les seuls ennemis, qui oserent lui ravir le surnom de Pacifique. Il mourut en 1458. 1458.
& laissa quatre fils LOUIS III. HENRI III. FREDERIC & HERMAN. *Frederic* vêcut jusqu'à l'an 1464. & ne prit point d'Alliance. HERMAN fut Archevêque de *Cologne*, & Evêque

DES LANDGRAVES DE HESSE. de *Paderborn*. Ainsi il n'y eut que LOUIS & HENRI, qui se marierent. Le premier eut en partage *Cassel* avec la *Basse Hesse*. Le second eut *Marbourg*, avec la Principauté sur la *Lahn*.

1462. Louis III & Henri. LOUIS III. Landgrave de Cassel & HENRI Landgrave de Marpurg avoient à peine gouverné deux ans qu'ils eurent occasion de rendre à l'Electorat de *Mayence*, tous les maux qu'ils en avoient receus. *Thierri* Comte d'*Isembourg* & *Adolfe* de *Nassau* combatoient scandaleusement pour cet Archevêché. Nous avons deja parlé de leurs prétentions, & de leurs principaux partisans. Les deux Landgraves ne demeurerent pas oisifs. *Henri* prit le parti du premier comme le plus juste, puis qu'il n'étoit coupable que d'avoir négligé une formalité qui ne fait rien à l'éssence de l'Episcopat & qui n'a été introduite que par l'avide ambition de la Cour de Rome, & par la molesse & la lacheté des autres Evêques. Au lieu que celui que le Pape vouloit lui substituer, & qu'il lui substitua en effet étoit un usurpateur. Cette brigue qui divisa l'Allemagne, divisa aussi la maison de *Hesse*; *Louis* épousa les interêt du Comte de *Nassau*. Les deux Landgraves firent païer bien cher aux deux rivaux les services qu'ils leur rendirent dans cette occurrence; car ils se firent donner *Baltenberg*, *Rosenthal*, *Molnau*, *Schœneberg*, & *Geisselwerder*, toutes places qui étoient de l'Electorat.

Henri acquit à la Maison de *Hesse* la Comté de *Catzenelnboghen* & la plus grande partie de la Comté de *Dietz*, que lui apporta pour sa Dot *Anne* de *Catzenelnboghen* fille & heritiere de *Philippe* dernier Comte de ce nom. Il acheta aussi le Château de *Fridenwald*. Le Land-

Landgrave *Louis* de son coté recouvra *Trendelbourg* que l'Evêque de *Paderborn* avoit enlevé à la Maison de *Hesse*. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Ces deux freres s'accorderent mal entr'eux. On croit que le feu de leur discorde fut soufflé par *Jean* de *Dornberg* homme habile, mais scelerat, qui avoit beaucoup de crédit auprès d'*Henri*. La brouillerie des Landgraves alla si loin qu'ils prirent les armes l'un contre l'autre. On vit alors la *Hesse* contre la *Hesse* exercer des hostilitez ruïneuses. Il est certain qu'ils se seroient porté des coups bien funestes, si les Princes voisins n'avoient emploié leur médiation pour ménager un accommodement entre les deux partis.

„ Il fut resolu qu'il y auroit deux Regences 1467.
„ dans la *Hesse*; que leur frére le Landgrave
„ *Herman*, qui n'étoit point encore parvenu
„ aux grandes dignitez dont il fut ensuite re-
„ vêtu, auroit dequoi fournir à son entre-
„ tien; que *Louis* prendroit l'investiture pour lui seul & que ses deux fréres la prendroient eux mêmes immédiatement de l'Empereur. *Louis* mourut en 1471. âgé de trente trois ans. 1471.
Ses deux fils s'appelloient tous deux GUILLAUME; comme ils étoient tous deux fort jeunes, l'ainé n'aiant que cinq ans, la tutelle fut commise à *Henri* leur Oncle qui s'en aquitta fort mal, il est du moins constant qu'il vuida les cofres de ses pupiles au lieu de les remplir. Il suivit lui même son frere l'an 1483. & eut pour successeur son fils unique aussi nommé GUILLAUME.

Pour distinguer les trois cousins, on nomme l'ainé de la branche de *Cassel*, *Guillaume* I. ou l'*Ancien*, & son frere *Guillaume* II. ou *le moïen*. Leur cousin est appellé *Guillaume* III, ou le *jeune*.

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

Ce dernier avoit eu trois autres freres qui étoient decedez en bas âge, mais il lui restoit encore deux sœurs dont la plus jeune *Elisabeth* du vivant même de son ayeul maternel *Philippe* Comté de *Catzenelnboghen* & de *Dietz*, avoit été mariée à *Jean* Comté de *Nassau-Dillenbourg*, l'autre nommée *Malthide* avoit épousé *Jean* II. Duc de *Cleve*. Par leur contract de mariage il avoit été stipulé qu'elles se contenteroient de leur dot & renonceroit à la succession paternelle & maternelle, à moins que leur pere *Henri* & *Guillaume* son fils ne vinsent à mourir sans héritiers mâles. Cette condition leur donnoit lieu d'esperer en ce cas là, mais la chose tourna autrement. Car l'an 1487. *Guillaume* III. leur frere à la sollicitation de ses deux cousins *Guillaume* I. & *Guillaume* II. proposa à ses deux sœurs d'ajouter à leur dot cent mille Ducats, à condition qu'elles renonceroient absolument à la succession paternelle & maternelle. *Elisabet* qui, comme nous avons dit, étoit mariée au Comte *Jean* de *Nassau* protesta elle & son mari, tant pour eux que pour leurs enfants, contre cette disposition & refusa de recevoir cet argent.

Guillaume II. acheta une partie de la Seigneurie d'*Epstein* avec *Klinghenberg* pour 46 mille florins d'or, & en 1500. étant à la chasse il fut renversé de cheval & mourut de cette chute. Avec lui fut éteinte la Branche de *Marbourg*.

GUILLAUME I.

Nous avons déja fait connoître les deux *Guillaumes* I. & II, fils de *Louis* III. L'aîné fit un voiage dans la terre sainte, & comme il s'en retournoit dans son païs & passoit par l'*Italie*, on lui donna un breuvage amoureux qui lui demonta le cerveau. Il lui resta en-

core

core assez de jugement pour s'apercevoir de sa foiblesse, & pour se demettre du gouvernement dont il ne se sentoit plus capable. Il abdiqua donc en faveur de son frere l'an 1493. & vecut jusqu'à l'année 1515. Comme il n'avoit eu que des filles de son mariage, cette abdication ne fit que hâter l'élevation de son frere qu'il avoit autrefois voulu engager dans l'état Ecclésiastique. La pension que *Guillaume* I. s'étoit reservée étoit de deux mille florins de rente viagere avec douze mille florins une fois payez, & la Residence de *Spanghenberg*. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Le Landgrave GUILLAUME II. s'étoit déja rendu recommandable par sa bravoure qu'il avoit signalée dans les armées de l'Empereur *Maximilien* I. en *Hongrie* où il avoit même eu bonne part à la prise de *Stuhlweissenbourg*. GUILLAUME II.

L'an 1500. le décès de son cousin *Guillaume* III. lui rendit *Marbourg*, avec les acquisitions que les deux Landgraves de cette Maison avoient ajoutées à leur appanage. *Philippe* Electeur Palatin, & son fils *Robert* aïant été mis au Ban de l'Empire, par l'Empereur *Maximilien* I. au sujet de la succession de *George* Duc de *Baviere*, qu'ils se vouloient approprier au prejudice des plus proches heritiers & collateraux, le Landgrave prit ce tems pour profiter de leurs depouilles & pour se vanger de quelques plaisanteries qui lui étoient revenues. Il entra aussi-tôt dans le Palatinat à main armée & sans parler des autres ravages qu'il y fit, il se saisit de plusieurs places dont *Hombourg An der Hohe*, *Bickenbach* & *Umstadt* demeurerent à la *Hesse*. D'un autre coté le Comte *Jean* de *Nassau* qui, comme nous avons dit, avoit protesté contre l'atteinte que

LANDGRAVES DE HESSE.

l'on donnoit aux pretentions qu'il avoit sur la succession de son beau frere *Guillaume* III ne le laissa pas jouïr tranquilement de cet héritage. Il lui intenta un procès dont ils ne virent la fin ni l'un ni l'autre. *Guillaume* II. mourut en 1509. Son fils ainé avoit à peine vêcu un jour entier. Son successeur fut *Philippe* son autre fils dont nous allons parcourir la vie.

PHILIPPE le Magnanime.

PHILIPPE Landgrave de *Hesse* surnommé le *Magnanime*, est Tige de toutes les branches de cette illustre maison. Il n'avoit que cinq ans, lorsque la mort lui enleva son pere. Comme ce Prince étoit l'unique de sa famille, sa tutelle donna matiere à de grandes contestations. Son pere avoit à la vérité nommé quelques tuteurs, à savoir *Philippe* Comte de *Waldeck*, avec quelques autres seigneurs qui devoient administrer l'Etat durant la minorité. Mais apres l'ouverture de son testament les Prelats & la Noblesse s'opposerent à cette disposition & choisirent quelques autres personnes que l'on appela Regents qui devoient gouverner, jusqu'à ce que le Prince fût en âge de regner par lui même & cette derniere forme de tutelle fut confirmée par l'Empereur *Maximilien*. Mais comme le païs n'en étoit pas mieux gouverné, à cause de la mesintelligence des Regents qui s'accordoient rarement ensemble, il fut enfin résolu qu'ils seroient destituez de leur emploi & que la tutelle seroit uniquement confiée à la Princesse Douairiere *Anne* de *Meckelbourg* fille de *Magnus* Duc de *Meckelbourg*. Les choses ainsi reglées demeurerent sur ce pied là jusqu'à l'an 1518. que le jeune Landgrave prit lui même les Rénes du gouvernement, du consentement de l'Empereur. A peine commencoit-il à regner qu'il eut une querelle avec le Seigneur de *Sickinghem*

Noble

Noble immédiat * qui lui disputoit une prairie & quelques revenus, & qui pour ne les pas disputer tout-à-fait envain s'étoit assuré du secours de quelques Soldats & autres gens qu'il avoit amassez. L'Empereur *Maximilien* apaisa le diferent, en ordonnant que le Landgrave rachetteroit les pretentions de *Sickinghen* par une somme de trente cinq mille florins; ce qui fut exécuté. *Sickinghen* animé par ce succès attaqua *Richard* Electeur de *Trève*, & se révolta contre *Philippe* Electeur *Palatin*, le Landgrave *Philippe* entra dans cette guerre contre *Sickinghen*, & aida à prendre deux forteresses qui appartenoient à ce Noble, à sçavoir *Landstuhl* & *Ebernbourg*; *Sickinghen* périt lui même au siége de cette derniere place. Le Landgrave se saisit aussi du Château de *Cronberg* parce que *Hartman* de *Cronberg* avoit tenu le parti de *Sickinghen*. Il garda vingt ans ce Château, qui fut ensuite rendu à la Maison de *Cronberg*, qui de son côté s'obligea en le recevant, à faire quelques soumissions au Landgrave. Lorsque la sédition des Païsans commença à troubler l'*Allemagne*, *Philippe* fit tous ses efforts pour l'étoufer de bonne heure, il en dissipa un grand nombre qui s'étoient attroupés dans le territoire de l'Abbaïe de *Fulde*. Ce fut lui qui aida *George* Electeur de *Saxe*, à défaire *Tomas Muntzar* & son parti, auprès de *Franckenhause*. Ce malheureux fut pris avec quelques autres scelerats comme lui

Des Landgraves de Hesse.

* Il y a en Allemagne sur tout en Franconie quantité de Nobles qui ne dependent point des Princes dans les Etats desquels leurs terres sont enclavées; ils ne dependent que de l'Empire immediatement. On les appelle à cause de cela Noblesse Immédiate.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

lui & on leur fit soufrir les peines que meritoit leur attentat.

Peu de tems après *Philippe* entra dans les sentimens des Protestants & bannit la Religion Catholique Romaine de ses Etats. Il dépeupla les Monasteres, & s'empara de leurs revenus. D'un autre coté il fonda l'Université de *Marbourg*, qui fut confirmée de l'Empereur en 1541. Il ajouta à cette fondation celle de quatre grands Hopitaux à *Hofheim*, *Gruna*, *Steina*, & *Marhausen*.

En 1529. il courut un bruit que *George* Duc de *Saxe*, & les autres Etats Catholiques avoient fait entr'eux une ligue pour opprimer l'Electeur de *Saxe*, le Landgrave & les autres Princes Protestants. *Otton Pack*, Vice-Chancelier du Duc *George*, en fit voir le plan & même il se fit fort d'en procurer l'original. Ce bruit vrai, ou faux, allarma l'Electeur & le Landgrave qui se croïoient menacez par cette ligue. Ils se mirent en posture de n'être point surpris & prirent leurs mesures pour n'être pas attaquez impunement. Les Puissances Catholiques à qui ils demanderent une explication sur ce projet, niérent d'y avoir songé; *Pack* ne se trouva point en pouvoir de leur tenir parole pour l'original qu'il s'étoit offert de leur montrer. Pressé de parler sur cette promesse, il dit qu'il n'avoit eu dessein que de tirer de l'argent des Protestans par cette proposition, ainsi les Protestans desarmerent; mais ils ne laisserent pas d'obliger l'Electeur de *Mayence*, & les Evêques de *Bamberg* & de *Wurtzbourg*, de paier cent mille florins au Landgrave, pour les fraix que cette levée de bouclier lui avoit couté.

Philippe entra ensuite dans la Ligue de *Smalcalde*. En 1534. il battit les troupes du Roy

Fer-

Ferdinand à *Lauffen*, & rétablit le Duc *Ulric* dans le *Wurtenberg*, dont il avoit été depouillé. Lannée suivante il aida à l'Evêque de *Munster* à assieger la ville de *Munster*, dont les Anabatistes s'étoient rendus maîtres, pour en faire la Capitale de leur nouveau Roiaume. Cette ville ne fut prise néanmoins qu'en 1536. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Il se brouilla ensuite avec *Henri le Jeune*, Duc de *Brunswick* l'an 1542. Le sujet de cette rupture fut que ce Duc ennemi déclaré des protestants, inquiétoit *Goslar* ville impériale qui étoit entrée dans l'Alliance de *Smalcalde*. Mais ce qui acheva d'irriter *Philippe*, ce fut une lettre qu'*Henri* écrivoit à l'Electeur de *Mayence*. Son secretaire qui en étoit chargé, passant sous un titre deguisé par le païs de *Hesse*, fut arrêté & fouillé. La lettre dont nous venons de parler ne fit qu'allumer le feu de la discorde. Le zele du Duc ne parut point innocent aux Protestans, ils le crurent capable d'envoier des assassins dans leurs païs, pour se deffaire d'eux & qui plus est, ils l'en accuserent. On ne vit plus que libelles, que récriminations, que repliques empoisonnées, & bien-tôt les deux partis lassez de répandre de l'encre, prirent les armes. *Henri* fut malheureux ; dépouillé de ses Etats il voulut les regagner trois ans après qu'il les avoit perdus; mais le Landgrave le battit encore, & le fit prisonnier lui & son fils *Charle Victor*. Il ne recouvra sa liberté que par la defaite des Protestants durant la guerre de *Smalcalde*.

L'An 1546. le feu qui avoit été si longtems caché sous la cendre, commenca à jetter des Flammes. L'Empereur, & les Protestans lassez de dissimuler la haine qu'ils se portoient, se mirent en campagne pour se faire une guer-

DES LAND-GRAVES DE HASSE.

re ouverte. L'armée des Princes étoit de beaucoup superieure en monde à celle de l'Empereur, puis qu'elle étoit au moins de cent mille hommes. Mais ils manquérent l'occasion, de le battre au Camp d'*Ingolstat*, & lui donnerent le tems de se fortifier. Cette faute que les Ecrivains Imperialistes attribuent au Landgrave & les autres à l'Electeur de *Saxe*, Cette faute, disje, fut cause que l'Empereur se mit en état de ne les plus craindre. Il ménagea des momens si precieux, & s'en servit pour engager le Duc *Maurice*, Cousin de l'Electeur, à faire une diversion qui l'obligea de prendre avec lui les troupes qu'il avoit amenées & de marcher à grandes journées au secours de ses États, delà vint le bonheur qu'eut l'Empereur de retablir son authorité dans les Cercles de *Suabe*, & de *Franconie*, & dans la plus grande partie du celui du Haut Rein. L'année suivante

1547. fut fatale aux Princes dont l'armée fut batue à *Muhlberg*, & l'Electeur qui en étoit l'Ame & le Géneral y étant fait prisonnier, & le *Wurtenberg* conquis, le Landgrave *Philippe*, jugea bien que tout le fardeau alloit retomber sur lui, & ne se sentant point assez fort pour faire tête à une armée victorieuse, il emploia les bons offices de *Maurice* Duc de *Saxe*, son gendre & ceux de *Joachim* Electeur de *Brandebourg*; pour se reconcilier avec l'Empereur. Ils firent tant que l'on convint de l'accommodement, à condition „ que *Philippe* demanderoit pardon à „ l'Empereur; que l'on metroit en liberté le „ Duc de *Brunswick* & son fils; que toutes les „ forteresses du Landgrave feroient rasées, „ excepté une seule dont on lui laissoit le „ choix; que toute l'artillerie qui se trouve„ roit dans les autres places seroit à l'Empe„ reur; que l'affaire de *Catzenelnboghen* seroit

„ re-

„ remise à la décision de sa Majesté Imperiale DES LANDGRAVES DE HESSE.
„ à laquelle *Philippe* paieroit outre cela une
„ amende de cinquante mille Florins d'or.
„ De son côté l'Empereur prometoit de le recevoir dans ses bonnes graces, & de le laisser aller SANS AUCUNE PRISON. Le Landgrave ne pouvoit calmer la défiance où il étoit sur cet article, ni se resoudre à se mettre entre les mains de l'Empereur. *Joachim* Electeur de *Brandebourg* & le Duc *Maurice* de *Saxe*, l'y encouragerent & s'obligerent de le ramener sain & sauf dans ses Etats. Mais *Granvelle* Ministre de l'Empereur, usa de fourberie dans le Traité qui fut dressé pour la fureté du Landgrave, car au lieu du mot qui devoit signifier *aucune* *, il en fit glisser un autre tout semblable qui signifioit seulement *Perpetuelle*, & qui n'obligeoit l'Empereur qu'à ne pas retenir son prisonnier dans une prison perpetuelle; & dans la précipitation avec laquelle on traitoit cette affaire, le mot passa sans être remarqué. Bel exemple pour ceux qui négocient les affaires des Princes.

Le Landgrave s'étant rendu à *Hall*, pour faire à l'Empereur les soumissions dont on étoit convenu, fut d'abord arrêté. *Granvelle* justifia cette violence, par la protestation qu'il fit de s'en tenir aux termes du Traité; il osa même ajouter que l'Empereur n'y contreviendroit en aucune façon, quand même il garderoit le Landgrave vingt ans en arrêt & ne lui rendroit la liberté que deux heures avant sa mort, & c'étoit apparemment le dessein de ce Mi-

* En Allemand au lieu de ces mots *Ohne Einiges Gefängniss*, il avoit mis *Ohne ewiges Gefängniss* Baudius appelle ces deux mots *Einig* & *Ewig*, deux isles dangereuses & pleines d'ecueils où ce Prince s'alla briser. *Induc. Bel. Belg.* l. 3.

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

Miniftre. Cependant on travailloit avec chaleur à la démolition des places du Landgrave. Toutes furent rafées excepté celle *Zighenhayn*, qu'il avoit choifie. *Capel* & *Gieffen* furent démantelées, plus de deux cens piéces de gros Canon furent confifquées au profit de l'Empereur.

Zighenhayn n'auroit pas été plus épargné, s'il n'avoir été garanti que par la foi publique, *Heints de Luder* qui y commandoit fut invefti par *Rainard* Comte de *Solm*, Géneral des Imperiaux, qui le fomma de lui remettre cette Place fur un ordre du Landgrave dont il fe difoit chargé. Le fidelle officier fit réponfe que tant que le Landgrave n'étoit pas en liberté, il n'obéïffoit à aucun de fes commandements, qu'il étoit alors le feul maître de fa place & que fi le Comte ne vouloit pas fe retirer de bonne grace avec fes troupes, il l'y forceroit, & lui feroit voir qu'il avoit dequoi écarter les importuns. Le Comte mortifié de cette réponfe fe retira fans avoir réüffi dans fon deffein, & *Zighenhayn* fut confervé au Landgrave. L'Empereur décida enfuite l'affaire de *Catzene'nboghen* & de *Dietz* en faveur de la Maifon de *Naffau* à laquelle il ajugea le tout.

Les mouvements que fe donnoient les Electeurs de *Saxe* & de *Brandebourg* en faveur du Landgrave, n'empêchoient pas qu'on ne le transferât d'un lieu à un autre, jufqu'à ce que l'Eléćteur *Maurice* aiant concerté un projet avec les enfans de *Philippe* & avec *Albert* Marggrave de *Brandebourg*, mit *Henri II.* Roi de *France* dans fon parti: les mefures furent prifes & exécutées avec tant d'habileté que l'Empereur chaffé d'*Infpruch* dans le *Tirol* fut reduit à confentir à la *Tranfaction de Paffau* par la-

quel-

quelle il fut règlé „ Que Philippe feroit remis „ en liberté; que l'affaire de *Catzenelnboghen* „ feroit remife à la decifion d'arbitres defintereffez, Electeurs & Princes, que chaque partie choifiroit & nommeroit également; & „ qu'il feroit libre au Landgrave de relever les „ fortifications de *Caffel.*" C'eft ainfi que *Philippe* fortit de prifon après y avoir été détenu cinq ans.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

L'an 1557. le Landgrave finit la difpute qui étoit entre lui & la Maifon de *Naffau.* On convint que les Comtes de ce nom auroient la quatrieme partie de la Comté de *Dietz* & qu'on leur paieroit quatre cents cinquante mille florins d'or pour leur prétention au refte de la Succeffion à laquelle ils renonceroient; qu'ils conferveroient pourtant le titre de Comtes de *Catzenelnboghen* auffi bien que la Maifon de *Heffe.* On régla de plus que fi cette derniere Maifon venoit à s'éteindre entierement ceux qui en recueilliroient l'heritage, feroient obligez de païer aux Comtes de *Naffau* trois cents mille florins d'or, ou de leur abbandonner cétte Comté. Delivré de tant de peines le Landgrave ne fongea plus qu'a faire gouter à fon peuple les fruits de la Tranquilité.

Il ne faut pas oublier ici une des plus importantes circonftances de fa vie. Sur la fin de l'année 1523 le Landgrave avoit époufé Chriftine de *Saxe*, fille de *George* le *Riche.* Après avoir eu d'elle plufieurs enfans, il fe mit en tête de fe marier encore à une autre femme, fans quitter pour cela la premiére, avec laquelle il continua d'habiter, & pour faire ce mariage avec plus de bienféance, il envoia *Martin Bucer* à *Luther* & à *Melanchton* pour les confulter. Les inftructions de *Buccer* dattées de *Melfingen* du Dimanche après la fête de fainte Cathérine

Poligamie approuvée par Luther.

l'an

OISLAND-GRAVE DE HESSE.

l'an 1539. & signées du Landgrave, portoient en substance qu'il étoit touché de l'état où il avoit vêcu depuis son mariage; que les remontrances de ses Predicateurs & l'obligation où il avoit été de s'abstenir de la Céne pendant un an, par l'impossibilité où il se trouvoit de se contenter de sa femme, avoient jetté le trouble dans son ame, sur tout depuis qu'il avoit lu avec attention les paroles de St. Paul qui exclut les fornicateurs & les adulteres de la Beatitude éternelle. " Il remontroit ensuite
„ sa conduite à l'égard de sa femme qu'il a-
„ voit, disoit-il, epousée sans amour, le pen-
„ chant invincible qu'il avoit pour ce genre
„ de plaisirs, le besoin où il étoit de se trou-
„ ver aux assemblées de l'Empire & d'entre-
„ prendre des voïages où la bienseance ni la
„ coutume ne permettent pas de mener avec
„ soi des femmes d'un certain rang, le scan-
„ dale que ses amours étrangeres causoient,
„ le scrupule qu'il se faisoit de punir dans les
„ autres, ce qu'il lui arrivoit souvent de faire
„ lui même, le danger de l'impunité des cri-
„ mes dont il donnoit l'exemple. Enfin après
„ une énumeration Théologique de quelques
„ passages de l'Ecriture, il leur demandoit leur
„ avis, & la permission de faire comme les
„ Patriarches *Abraham*, *Jacob*, *David*, *La-*
„ *mech*, & *Salomon*. Il raportoit l'autorité de
„ *Moïse* qui a reglé ce qu'un homme devoit
„ faire quand il a deux femmes; il ajoutoit
„ des exemples de Princes Chrétiens qui ont
„ eu deux femmes &c; Que s'ils refusoient
„ ce consentement, il étoit résolu de s'adresser
„ à l'Empereur, qui pourtant ne pourroit
„ point décider la difficulté sans la dispensa-
„ tion du Pape, dont le Landgrave se soucioit
„ fort peu; mais qu'il étoit sur du consente-
„ ment

„ ment Imperial, en donnant force argent à „ quelques Conſeillers à qui il feroit faire tout „ ce qu'il voudroit. Il finiſſoit en demandant „ leurs reflexions par écrit. “ DES LANDGRAVES DE HESSE.

La verité du fait eſt que la Princeſſe *Chriſtine* étant naturellement d'une complexion ſage & moderée, ne pouvoit ſufire aux emportemens & à la lubricité de ſon mari. La reponſe de *Luther*, de *Melanchton*, & de *Bucer*, qui tinrent entr'eux trois une eſpece de ſinode ſur ce cas, fut qu'il pouvoit le faire en conſcience par une diſpenſation, qu'il faloit diſtinguer de la loi. Ils lui recommandoient ſeulement le ſecret, pour eviter le ſcandale & de peur que le peuple ſe reglant ſur l'exemple du Souverain, ne demandât la meme faveur. Leur reſolution eſt dattée de *Wittenberg*, du Mercredi après St. Nicolas l'an 1539.

Bucer aïant cette approbation ſe rendit ſelon ſes ordres chez l'Electeur de *Saxe*, pour lui faire trouver bon que le Landgrave prît deux femmes. *Chriſtine* elle même à qui on fit accroire que la Religion n'étoit point offencée dans cette poligamie, y donna, dit-on, ſon conſentement. Ainſi *Philippe* débaraſſé de ſes ſcrupules receut peu de tems après dans ſon lit *Marguerite* de *Saal*, de laquelle il eut ſix fils & une fille.

Il fortifia de nouveau *Caſſel*, *Gieſſen* & *Ruſſelheim*, & mourut en 1567. dans la ſoixante & troiſiéme année de ſon âge & la quarante neuviéme de ſon gouvernement. Il laiſſoit entr'autres enfants nez de ſon légitime mariage, quatre fils dont deux ſont à remarquer. GUILLAUME IV. *ou le Sage* qui eut *Caſſel*; LOUIS IV. qui eut *Marbourg*, PHILIPPE II qui eut *Rheinfels* & GEORGE I. ou *le Pieux*, qui Ses Enfans.

eut.

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

eut *Darmstadt*. Il ordonna que les six qu'il avoit eus de *Marguerite de Saal*, auroient entr'eux la Comté de *Dietz*, avec les seigneuries de *Lisberg* & de *Bickenbach*; comme ils moururent tous sans avoir été mariez, avec eux finirent les troubles qu'ils causérent dans la Maison de *Hesse*, qui refusoit avec justice de les reconnoître pour Comtes de l'Empire & pour une branche legitime. Leur mere étoit décédée un an avant le Landgrave, dont les amours avoient cessé d'être criminels depuis la mort de sa femme legitime arrivée en 1549.

Comme GUILLAUME IV. étoit l'ainé & qu'il avoit beaucoup contribué à la liberté de son Pere, ces deux motifs engagerent le Landgrave à lui faire la meilleure part de la succession, dont il lui donna la moitié à savoir la *Basse Hesse* avec la Comté de *Ziegbenhayn*, la Seigneurie d'*Itter*, & la Juridiction de *Smalcalde*. LOUIS IV. eut un quart de la succession, à savoir la *Principauté sur la Lahn* avec la Comté de *Nidda* PHILIPPE eut la *Basse* partie de la Comté de *Catzenelnboghen*, & GEORGE eut la *Haute*, ainsi les deux derniers eurent entr'eux un quart de la succession. De ces quatre Princes le second & le troisieme à savoir *Louis* & *Philippe*, n'eurent point de posterité. *Louis* vendit à l'Electeur de *Mayence*, en 1595. ses droit sur la ville de *Busbach*, avec le droit de conferer les fiefs éclesiastiques. Les deux autres, *Guillaume* IV. & *George* I. formerent deux branches. De GUILLAUME est sortie celle de *Cassel*, qui fut ensuite divisée en celles de *Cassel*, & de *Rhinfels*, & George est tige des Maisons de *Darmstadt*, & de *Hombourg*. Nous traiterons ces quatre Illustres familles qui composent aujourd'hui,

celle-

DES LANDGRAVES DE HESSE.

celle de *Hesse*. Commençons par celle de *Cassel*.

GUILLAUME IV.

GUILLAUME IV. fils ainé de *Philippe le Magnanime*, fut remarquable par son extrême sagesse qu'il ne bornoit pas à sa conduite particuliere. Les plus grands Princes de l'Europe se faisoient un plaisir & presque un devoir de le consulter sur leurs plus importantes affaires, & de les decider selon les conseils qu'ils en recevoient. L'histoire le loue d'avoir heureusement allié la Sagesse avec la Science. Cet esprit de solidité & de justesse qui est necessaire à ceux qui veulent s'appliquer à l'étude des Mathematiques, se trouvoit en lui dans un degré si éminent qu'il y fit des progrès merveilleux, & laissa bien loin après lui ceux qui en faisoient profession; mais il semble que l'Astronomie étoit sa science favorite. Un bonheur perpetuel fut le fruit de cette sagesse; ses sujets jouïrent d'une parfaite tranquilité, & se rétablirent des longs malheurs que la guerre leur avoit causez. Ce Landgrave profita aussi de quelques conjonctures pour aggrandir ses Etats.

En 1571. *Thierri de Plesse* dernier Seigneur de ce nom, étant mort, sa succession échut à *Guillaume*. Il est vrai qu'elle lui fut disputée par *Jule* Duc de *Brunswick*, qui même se saisit du Monastére de *Hoeckelheim* qui en dependoit, mais sur le décret qu'en donna l'Empereur, le Landgrave en fut mis en possession en 1587. La Maison des anciens Comtes de *Hoya* s'étant éteinte l'an 1582. en la personne d'*Otton*, *Guillaume* en profita des territoires d'*Auberg*, de *Vecht* & de *Freudenberg*. Et l'année suivante le décès de *George Ernest*, dernier Prince de *Henneberg*, apporta au Landgrave la Seigneurie de *Franckenstein*, & l'autre moitié

de

DES LANDGRAVES DE HESSE.

de la ville & du bailliage de *Smalkalde*. Il orna son païs de plusieurs edifices considerables. Les Châteaux de *Cassel*, de *Spanghenberg*, de *Hombourg*, de *Friedwald*, de *Salabourg*, de *Milsunghen*, d'*Eschweghe*, de *Rotenbourg*, de *Smalcalde*, & de *Wanfried* sont autant de monuments de la magnificence de ce Prince. Car ceux qu'il trouva deja bâtis furent réparez ou embellis, plusieurs mêmes furent bâtis tout de neuf. Il augmenta aussi les fortifications de *Cassel*. Cet excellent Prince mourut en 1592. ne laissant qu'un fils unique nommé *Maurice*, qui embrassa la Religion Reformée.

MAURICE.

Ce Landgrave avoit receu du ciel des dons inestimables. La langue Grecque, la Latine, la Françoise, l'Italienne & l'Espagnole, ne lui étoient point étrangéres. Il possedoit l'Astronomie, la Géometrie, & la Musique, & sa haute prudence l'avoit rendu l'Oracle de ses voisins, au dedans & au dehors de l'Empire.

Lorsque les troupes Espagnoles sous la conduite de l'Amirante d'*Arragon* se jetérent sur le Cercle de *Westphalie* en 1599. le Landgrave envoia du monde au secours des Etats qui étoient opprimez. Il est vrai que la desunion des principaux officiers qui commandoient ces troupes auxiliaires, empêcha qu'on ne prît de grands avantages sur les *Espagnols*, mais du moins on en retira celui ci; que les *Espagnols* desesperant de se conserver long tems dans les postes qu'ils occupoient, les quiterent de bonne grace & évacuérent l'Empire.

LOUIS de *Marbourg* son oncle, étant mort en 1604. il y eut quelque difficulté à partager sa succession au gré de ses héritiers. Selon la disposition qu'en faisoit son testament, la moi-

tié

tie étoit pour la branche de *Cassel* dont il n'y avoit que le seul Landgrave *Maurice*, & l'autre moitié passoit à la Branche de *Darmstadt*, qui étoit déja subdivisée en deux autres branches. *George* le Pieux étoit mort, & ses fils *Louis* de *Darmstat*, *Frederic* de *Hombourg* & *Louis* de *Butzbach*, pretendoient qu'étant parens de *Louis de Marpourg* au même degré, ils devoient partager la succession par tête; c'est à dire, en autant de parties égales qu'il y avoit de neveux; au lieu que la volonté du testateur ne les y apelloit que par voie de répréséntation; c'est à dire, ne donnoit à chacun de ses neveux que ce qu'auroit pu avoir leurs peres, s'ils eussent vêcu. *Maurice* eut pour sa part *Marbourg*, *Rauschenberg*, *Schönstein*, *Wetter*, *Bidencap*, *Battenberg*, *Königsberg*, avec les biens feodaux de *Bellersheim*, *Holtzfeld*, *Blanckenstein*, *Wermond*, *Itter*, *Hessenstein*, *Allendorf* sur la *Lahn*, *Gemunde* sur la *Werre*, le fonds de *Breittenbach*, *Limbourg*, *Epstein*, *Rosenthal*, *Wolckersdorff*, *Franckenberg*, & *Wiesenfeld*; mais une clause du testament jetta *Maurice* dans de grands embarras. Le Testateur ordonnoit que dans les terres dont il disposoit, il ne se feroit aucun changement pour les choses de Religion, & si quelqu'un de ses heritiers vouloit y introduire quelque nouveauté, il le déclaroit déchu de ses droit à la succession.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

Maurice ne se conformant pas à cette condition, ôta les images des Eglises, ordonna que la Céne y seroit administrée à la maniere des Eglises Réformées, & fit encore quelques autres reglements de cette nature. *Louis* de *Darmstat* voulut se prévaloir de la clause du testament & prétendit qu'on étoit dans le cas nécessaire pour l'exclusion. Le procès fut commencé

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

mencé à la Cour de l'Empereur. Nous dirons ci après comment il fut terminé.

Lorsque les Princes Protestants formerent ce qu'ils appellerent l'*Union Evangelique*, *Maurice* s'y engagea avec eux, & les mesures qu'on y prit donnerent de grands ombrages à l'Empereur. *Spinola* étant entré dans le *Bas-Palatinat*, l'an 1621. le Landgrave de *Hesse-Cassel* fut un des premiers à se détacher d'une alliance, qui pouvoit servir de pretexte à la Maison d'*Autriche* pour exciter des troubles funestes à l'*Allemagne*. L'an 1623. l'Empereur prononca sur le procès qui regardoit la succession du Landgrave *Louïs*, de laquelle il déclara le Landgrave *Maurice* déchu, l'ajugeant toute entiére à *Louïs de Darmstadt*, & le parti Imperial aïant pris le dessus dans l'Empire, *Maurice* voïant les armées de l'Empereur prêtes à le priver de ses Etats, où elles étoient déja entrées & menaçoient d'assieger *Cassel*, se démit par une abdication volontaire, de ses Etats qu'il céda à son fils GUILLAUME. Il vecut jusqu'à l'an 1632.

Suite de la maison de Hesse.

De dixhuit enfants que le Landgrave *Maurice*, avoit eus de ses deux mariages avec *Agnes* de *Solms*, & *Julienne* de *Nassau-Sighen*, il y en a principalement deux à remarquer; à savoir *Guillaume* qui lui succeda & *Ernest*, duquel descend la maison des Landgraves de *Hesse-Rheinfeld* dont nous parlerons en son lieu. Suivons celle de *Cassel*, après avoir averti qu'un de leurs freres nommé *Frederic*, résidant à *Eschweg*, mourut sans autre posterité, que quatre Princesses.

GUILLAUME V.

Aussi-tôt que le Landgrave GUILLAUME fut en état d'agir en maître, il s'accommoda avec ses cousins de *Darmstadt*, pour la succession de *Marbourg*. Comme cet accommodement ne

fut

fut point le dernier, je veux épargner au lecteur l'ennui du détail. Lorsque *Gustave Adolphe* Roi de *Suede* entra en *Allemagne*, & se signala par les progrès qu'il fit sur les frontiéres de la *Pomeranie*, le Landgrave fut un des premiers à suivre l'exemple du Duc de *Pomeranie*, & à se joindre à ce Monarque par une alliance très étroite. *Tilli* Géneral des Impériaux, le somma de renoncer à la ligue de *Leipsick*, de donner ses troupes à l'Empereur & de fournir quelque somme d'argent pour l'entretien de l'armée Impériale. *Guillaume* lui repondit fierement, qu'il avoit lui même besoin de ses troupes, qu'il n'avoit point d'argent à donner pour les troupes de l'Empereur, & que s'il en avoit un si grand besoin, il lui conseilloit d'en demander aux Prélats ses voisins qui n'en manquoient pas. Après la bataille de *Leipsick*, il prit *Warbourg* d'assaut, se rendit maître de *Stadthaghen* & d'*Amœnebourg*, & mit tout l'Evêché de *Paderborn* sous contribution.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

L'an suivant qui fut 1633. il s'étendit plus loin dans la *Westphalie*, prit *Dortmond*, *Recklingshausen*, *Dorsten*, *Cosffeld*, *Ludwigshausen*, *Borcken*, *Paderborn*, *Werl*, *Lipstadt*, *Soest*, *Ham*, *Lunen*, &c. Il aida à prendre *Hamel*. Les Imperiaux commandez par le Géneral *Merode*, aïant voulu dégager cette place, furent repoussez avec perte auprès d'*Oldendorp*. Mais en 1634. il s'eleva une jalousie entre lui & *George* Duc de *Lunebourg*, & leur mesintelligence arrêta les progrès, & peu s'en falut que *Guillaume* dans son depit ne fît son accord avec l'Empereur. Cependant après la defaite des *Suédois* à la journée de *Nordlinghen*, l'Electeur de *Saxe* aïant fait la paix, par le traité de *Prague* qui fut accepté par la plupart

DES LAND-GRAVES DE HESSE. des Princes de l'Empire, le Landgrave demeura constamment attaché au parti des *François* & des *Suédois*; quoi qu'au commencement pour gagner du tems il feignit d'être dans le sentiment de s'accommoder aussi avec sa Majesté Impériale. Mais il rassembla ses troupes avant que l'on s'en defiât, & obligea les Imperiaux d'abbandonner le blocus de *Hanau*. Les premieres operations de la guerre ne lui furent pas fort favorables, car le General *Goetz* prit en *Westphalie* les villes de *Paderborn*, *Soest*, *Ham*, *Dortmund* & *Werl*, & il sembloit que les *Hessiens* fussent à la veille d'abbandonner les conquêtes qu'ils avoient faites en *Westphalie*. Cela seroit sans doute arrivé si la déroute des Impériaux à *Witstock* ne les avoit pas obligez de rapeller une partie du monde qu'ils avoient en Westphalie, ainsi les *Hessiens* eurent le tems de respirer. En 1637. le Landgrave se jetta sur la Comté d'*Ostfrise* & en obligea le Comte à s'accorder avec lui pour quinze mille écus de contributions par mois. Mais il mourut le 21. de Septembre de la même année, & sa mort qui peutêtre n'eut rien que de naturel, donna lieu d'accuser *Melander* son General de l'avoir empoisonné. Comme son fils, de même nom que lui, étoit encore en minorité, la Douairiere *Amelie Elisabeth* fut chargée de la tutelle. Cette Princesse avoit des vertus & des qualitez extraordinaires. On a eu raison de dire que les occupations & les soins qui sont le partage de notre sexe, étouferent en elle les défauts du sien. Quelques uns ont voulu assurer, qu'on parloit d'un mariage entr'elle & le Duc *Bernard* de *Saxe-Weimar*, qui possedoit alors *Brisac*, les quatre *Villes Forêstieres*, *Fribourg* en *Brisgau*, & toute l'*Alsace*, à la reserve de *Strasbourg*; ils ajoutent que

dans

dans cette vue, l'un & l'autre devoient joindre leurs troupes, & avec l'assistance de la Maison de *Lunebourg*, former un troisiéme parti dans l'*Allemagne*. Mais la mort du Duc *Bernard* auroit bien-tôt rompu toutes ces mesures. La Douairiere ne laissa pas de continuer avec autant de vigueur que jamais la guerre contre l'Empereur & les Princes de son parti; ses troupes avec celles de *France* commandées par le Maréchal de *Guébriant* battirent en 1642. le General *Lamboy* pres de *Kerpen*, le firent meme prisonnier avec 15 Colonels, onze Lieutenant Colonels, quantité d'Officiers, & environ trois mille Soldats. Mais où les troupes de *Hesse* se signalérent le plus, ce fut à la bataille d'*Allersheim*, en 1645. Les *François* avoient deja commencé à plier & le Marêchal de *Grammont* étoit fait prisonnier. Elles fondirent sur les *Bavarois* avec tant de bravoure, que ceux ci furent obligez de leur abbandonner la victoire & *Walchstat*.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

Lorsque les armées Françoise & Suedoise eurent regagné le dessus, la Douairiere prit cette occasion pour se faire justice sur la succession de *Marbourg*. Ses armes reprirent entr'autres le Château de *Marbourg* par la lâcheté du Commandant qui eut ensuite la tête tranchée à *Giessen* pour cette raison. Elle recouvra ensuite la Comté de *Catzenelnboghen*, où son General *Mortagne* fut tué d'un coup de Canon au siége de *Caub*.

Le procès qui avoit duré depuis si long tems entre les Maisons de *Cassel* & de *Darmstadt* fut enfin terminé par la médiation d'*Ernest* Duc de *Saxe*, l'an 1647. Voici l'accord qui en fut fait, " Que la Maison de *Cassel*, „ auroit la basse partie de la Comté de *Cat-*

DES LANDGRAVES DE HESSE.

„ *zenelnboghen*, avec le Bailliage & la ville de „ *Smalcalde*, & les Prevôtez qui y sont annexées; & un quart de la succession de *Marbourg*, avec cinq mille florins de revenus, de „ plus la Ville & le Château de *Marbourg*; que „ de l'autre part on paieroit à la Maison de „ *Darmstadt*, la somme de soixante mille florins, & qu'on lui abbandonneroit le reste de „ ladite succession." En 1648 les Hessiens battirent à *Grevenbruck Lamboy*, & firent quinze cents prisonniers sur les Imperiaux la Paix de *Westphalie*, assura à la Maison de *Hesse Cassel*, la possession hereditaire de l'Abbaïe de *Hirschfeld*, avec toutes ses appartenances seculieres & Eclésiastiques; le droit de Seigneurie directe & utile sur les bailliages de *Schaumbourg*, *Saxenhaghen*, *Stathaghen* & *Bickenbourg*; avec six cents mille écus. Cette heroïque Princesse mourut l'an 1657. Dès l'année 1650. elle avoit remis à son fils GUILLAUME VI. le gouvernement de ses Etats.

GUILLAUME VI.

Ce Prince en jouït assez tranquilement jusqu'a l'année 1663, qu'une attaque d'apoplexie l'emporta à l'âge de trente quatre ans. De son mariage avec *Edwige* Sophie de *Brandebourg*, il laissoit quatre fils, à savoir *Guillaume* VII, *Charle*, *Philippe*, & *George*. Le premier mourut à *Paris*, de la petite verole, l'an 1670. le dernier mourut pareillement à *Geneve* en 1674. ainsi il ne restoit que *Charle* & *Philippe*. Le second qui vit encore, réside à *Crutzberg*, il a épousé *Catherine Amelie* de *Solms*, de laquelle il a quatre Princesses & deux Princes, à savoir *Charle* né le 23. Septembre 1682, il sert le Roi de *Dannemarck*; & *Guillaume* né le 2. Avril, 1692.

CHARLE

CHARLE aujourd'hui Landgrave de *Hesse*, est un des Princes les plus accomplis qui soient dans

dans l'Empire. Il donna de grandes preuves de valeur dans les guerres contre la *France*, & ce fut lui qui obligea le Comte de *Tallard* de lever le siége de *Rhinfels*, lui & son fils ainé, le Prince *Fredèric*, ont rendu de grands services à l'Empereur durant la derniere guerre & s'ils eut le malheur d'etre défait par ce Comte en 1703, il fut bien vangé par la bataille de *Hochstedt*, où ses troupes contribuérent extrémement à remporter cette mémorable victoire qui sauva l'Empire; & où elles eurent la gloire de faire prisonnier le General en chef de l'armée Françoise. Les plus remarquables des enfants qui lui restent de son mariage avec *Marie Amelie* de *Curland* sont 1. *Frederic* 2. *Sophie Charlote*, 3, *Guillaume*, 4. *Maximilien*, & 5. *George*. 1. Le premier s'est fort distingué par ses qualitez héroïques; & après la mort de *Louise Dorothée* fille de *Frederic*, Roi de *Prusse*, de laquelle il n'avoit point eu d'Enfants, il a épousé en 1715. *Ulrique Eleonor* sœur de *Charle* XII. Roi de *Suede*, à la Couronne duquel elle a succedé en 1719. Ce Prince que les Suedois viennent de couronner est né en 1676. 2. *Sophie Charlotte* a été mariée à *Frederic Guillaume* Duc de *Meckelbourg*, dont elle n'a point eu d'enfants. 3. GUILLAUME né en 1682. est au service des *Provinces Unies*. Il a de son mariage avec *Dorothée Willelmine* de *Saxe-Zeitz*, *Charle* né en 1718. 4 MAXIMILIEN né en 1689. & GEORGE né en 1691. sont aussi dans les emplois militaires.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

Les Etats de la Maison de HESSE-CASSEL sont. 1. La plus grande partie de la *Basse Hesse*, où se trouve *Cassel*. 2. Quelque chose de la *Haute Hesse*, où se trouve *Marbourg*. 3. La Principauté de *Hirschfeld*, c'étoit cydevant une Abbaïe qui a été sécularisée &

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

cédée à la maison de Hesse par le traité de Westphalie. 4. La plus grande partie de la *Comté de Schaumbourg*, dont la famille souveraine s'éteignit en 1640. 5. Les Bailliages d'*Ucht* & de *Freudenberg*, dans la Comté d'*Hoya*. La ville de *Smalcalde* avec la seigneurie de *Franckenstein* dans le *Henneberg*.

DE LA MAISON DE *HESSE-RHINFELS*.

ERNEST Landgrave de *Hesse*, le plus jeune fils du Landgrave *Maurice*, dont nous venons de parler est auteur de la Branche de *Rhinfels*. Ce Prince ne demeura pas spectateur oisif de la guerre de trente ans; mais le malheur qu'il eut d'être fait prisonnier par le General *Lamboy*, à la Bataille de *Geiseck* en 1648, dérangea fort ses projets. Ce fut pendant sa prison qu'il prit des sentiments de religion fort diferents de ceux qu'il avoit sucez avec le lait. Il embrassa la Religion Catholique. Les Protestants lui reprochent de s'être laissé séduire par les Jésuites qui lui firent comprendre que sa liberté seroit un des fruits de son changement. Ils ajoutent que quoi qu'il persistât dans la religion qu'il avoit alors embrassée, il ne laissoit pas d'avoüer qu'il y trouvoit de grands abus, dont il souhaitoit une sérieuse réformation. Le Ministre *Drelincourt* lui écrivit une lettre, où il se plaignoit amérement de sa desertion.

Er-

Erneft fut touché de ce qu'on l'avoit fait imprimer & y répondit par divers écrits, où l'on trouve une apologie fort noble & fort sensée de la demarche qu'il croioit avoir eu raison de faire. On y remarque aisément qu'il n'avoit adopté les sentiments de l'Eglise Romaine, qu'après les avoir étudiez à fonds. Et il fait voir par des exemples sans replique qu'il avoit plus perdu que gagné à ce changement par raport aux intérêts temporels. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Son partage fut *Rhinfels*, avec quelques lieux du voisinage qu'on lui donna à certaines conditions. Il mourut agé de soixante & dix ans, en 1693. De son vivant le Landgrave d'aujourd'hui mit garnison dans *Rhinfels*; parce qu'il jugeoit qu'*Erneft* n'étant pas assez puissant pour la defendre contre les *François* avec qui on étoit alors en guerre, il y avoit trop de risque pour l'Empire à soufrir qu'ils se rendissent maîtres de cette place.

Erneft étant mort, la mesintelligence qu'il y eut entre le Landgrave *Guillaume*, son fils ainé, & le Landgrave de *Cassel* servit de pretexte à ne se point désaisir de *Rinfels*. Ce fut la matiere d'un procès à la Cour Imperiale dont on sait que les décisions se font long tems attendre. Par le traité de paix conclu à *Utrecht* entre la *France* & les *Provinces Unies*, sa Majesté Très-Chrétienne consentoit, * „ „ que dans le traité à faire avec l'Empire la „ forteresse de *Rhinfels* & la ville de St. *Goar*, „ avec tout ce qui en dépend, demeurassent „ au Landgrave de *Hesse-Cassel*, & à ses „ successeurs, moïennant un equivalent raison- „ nable au Prince de *Hesse-Rhinfels* & à con- „ dition que la Religion Romaine de la ma-

 „ niére,

* A l'Article XXXIV.

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

„ niére, qu'elle s'y trouvoit établie y seroit „ exercée sans aucune altération. " Mais „ comme les puissances qui avoient insisté sur l'enonciation de cet article dans le traité d'*Utrecht*, n'avoient pas la même influence dans celui de *Bade*, l'Empereur ne s'y trouvant pas lié, prétendit le rétablissement de la maison de *Rhinfels* dans la possession, & l'évacuation des garnisons qu'y entretenoit le Landgrave de *Cassel*. Il falut même l'y forcer par la voie violente de l'exécution, dont il n'attendit pas les derniers effets, & il en prevint les facheuses suites par un accommodement, en obéissant à l'Empereur & remboursant les fraix de l'exécution. *Ernest* laissa deux fils à savoir GUILLAUME & *Charle*. L'un & l'autre ont suivi la religion de leur pere.

Landgraves de Rotenbourg.

Le premier qui reside à *Rotenbourg*, a eu de son mariage avec *Marie Anne*, fille de *Ferdinand Charle* Comte de *Louvestein-Wertheim* quatre Princesses & un Prince; l'ainée est mariée au Comte Palatin de *Sultzbach*, la seconde est Princesse douairiere de *Nassau-Hademar*, la troisieme chanoinesse de *Thoren* & la quatrieme qui n'est point mariée a eu des avantures singulieres. Le Prince est *Ernest Leopold* né le 25. de Juin 1684, il résidoit autrefois à *Schualbach*, mais il demeure à present avec le Landgrave son Pere à *Rotebourg* sur la *Fulde*. Il lui reste de son mariage avec *Eleonor Marie Anne* fille du Comte *Maximilien Charle* de *Louvestein-Wertheim* élevé depuis à la dignité de Prince de l'Empire, trois Princes & quatre Princesses. Les Princes sont *Joseph* né en 1705. *Alexandre* né en 1710, & *Constantin* né en 1716.

Maison de Wanfried.

CHARLE second fils d'*Ernest* eut sa résidence à *Wanfried* sur la *Werre*, & mourut en 1711, âgé

âgé de 62 ans. Il avoit été marié deux fois & avoit eu quinze enfans. Cependant sa posterité masculine est maintenant reduite à deux Princes. L'ainé est *Guillaume* né en 1671; Chanoine de *Cologne*; il a receu depuis peu une dispense pour se marier. CHRISTIAN né en 1689 à succedé à son Pere l'an 1711. & n'est point encore marié. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Les Landgraves de *Hesse-Rhinfels* possedent la basse Comté de *Catzenelnboghen*, ou est *Rhinfels*; quelques villes, Bailliages, & Seigneuries de la basse Hesse, comme *Rotenbourg* sur la *Fulde*, *Wanfried* sur la *Werre*, *Eschweghe* & *Sontra*. Leurs Etats.

DE LA

BRANCHE

DE

HESSE-DARMSTADT.

NOus allons à present parcourir la seconde Branche de la maison de *Hesse* qui est de DARMSTADT. Elle a pour tige GEORGE I. ou le *Pieux*, le plus jeune fils de *Philippe* le *Magnanime* qui lui assigna pour son partage la partie haute de la Comté de *Catzenelnboghen*. Il mourut en 1596, âgé de quarante six ans & laissa trois fils à savoir LOUIS V. ou le *Fidelle*. PHILIPPE, & FREDERIC. Le second qui résidoit à Burzbach perdit malheureusement la vie dans un bain. Le premier continua la Maison de *Darmstadt* & le troisiéme commen-

ça celle de *Hombourg* de laquelle nous parlerons ensuite.

LOUIS le *fidelle* fut ainsi nommé à cause de l'inviolable attachement qu'il conserva pour la personne de l'Empereur & pour la Maison d'*Autriche*. En 1601. *Henri*, Comte d'*Isembourg*, lui vendit pour trois cens trente six mille cent soixante & dix sept florins, un district assez considerable où se trouvent *Langhen*, *Kelsterbach*, *Mönfeld*, *Engelbach*, *Neuheim*, *Gricszheim* &c. mais les plus proches parents de ce Comte mirent opposition à cette vente, cette affaire causa un procès qui ne fut terminé que sous *George* II. J'ai déja marqué les disputes qu'il y eut entre la Maison de *Cassel* & celle de *Darmstadt*, pour la succession de *Louis* de *Marbourg*, de laquelle un decret émané du conseil Aulique déclara en 1623. le Landgrave *Maurice* déchu, pour avoir enfraint la clause testamentaire de *Louis*; mais ce decret ne fut point poussé avec la vigueur nécessaire & *Louis* le *fidelle* n'en vit point l'éxécution. La même année l'Empereur *Ferdinand* lui donna la part que la Maison de *Solm-Braunsfels* avoit sur la ville de *Butzbach*, avec quatre villages. La paix de *Westphalie*, en disposa autrement & la donation n'eut point lieu. Il mourut en 1626. & laissa trois fils, GEORGE II. qui lui succéda au titre de *Darmstadt*, *Jean* qui prit le titre de *Breubach* & *Frederic*. Le dernier aiant embrassé la Religion Catholique devint Cardinal & Evêque de *Breslau* dans la *Silesie*, dont l'Empereur lui avoit confié le gouvernement, & mourut en 1682. JEAN qui mourut en 1657. avoit ajouté à son partage des biens paternels la moitié de la Comté de *Sayn* que lui avoit apporté pour dot *Jeannette* fille d'*Ernest* Comte de *Sayn* &

de

de *Wittgenstein*, Mais comme il n'en avoit point eu d'enfans & qu'elle épousa en secondes noces *Jean George* de *Saxe-Eisenach*, cette moitié de la Comté de *Sayn* sortit avec elle de la Maison de *Darmstadt*, & passa à celle d'*Eisenach*. DES LANDGRAVES DE HESSE.

GEORGE II. n'eut pas moins de zele que son pere pour la Maison d'*Autriche* de laquelle tout ce qu'il eut à soufrir de la part des *François*, des *Suedois*, & des troupes de *Hesse-Cassel* ne put le détacher. Aussi tôt après la mort de son pere, il s'accommoda avec le Landgrave *Guillaume de Cassel*, pour la succession de *Marbourg* en 1627. & les conditions de cet accord lui étoient fort avantageuses; mais lorsque les armes de la *France* & de *Suéde*, furent devenues superieures à celles des Impériaux, la Maison de *Cassel* en profita comme nous l'avons déja dit & se fit faire une meilleure part.

Ce fut cette même année que l'Electeur de *Mayence* retira la ville de *Rense* qui étoit unie à la Comté de *Catzenelnboghen* à titre d'engagement pour une somme qu'il rembourfa alors. En 1635. l'Empereur *Ferdinand* donna au Landgrave *George* la Comté d'*Ysenbourg*, dont il declara les Comtes déchus par felonie. Mais les Comtes qui ne convenoient pas du fait ne se dessaisirent point de ce bien, & cette dispute fut enfin reglée en 1642. à condition que le Landgrave auroit quelques villages au nombre desquels étoit *Kelsterbach*, qu'il garderoit le titre avec l'Expectative de cette Comté, & qu'il céderoit le reste. En 1643. la Douairiere de *Hesse-Cassel*, fit revivre l'ancienne querelle sur la succession de *Marbourg*. Elle prit la ville & le château de ce nom avec quelques autres Places. Mais à la fin tout

DES LAND-GRAVES DE HESSE.

fut accommodé à l'amiable par la médiation d'*Ernest* Duc de *Saxe-Gotha*. Nous en avons deja marqué les conditions. Pendant qu'il étoit en train de terminer toutes les contestations, il s'accommoda la même année avec les fils du Landgrave *Frederic* de *Hesse-Hombourg*, & consentit que le Bailliage de *Binghenheim* lui seroit évacué à de certaines conditions. *George* jouït ensuite de la douce tranquilité que la paix de *Westphalie* avoit rétablie en *Allemagne*. Il mourut en 1661. & laissa deux fils, LOUIS IV. & *George* III. Ce dernier qui mourut en 1676. âgé de quarante quatre ans, prenoit le titre de LAUTERBACH. De ses deux mariages il ne reste qu'une Princesse àsavoir *Madeleine Sibille* née en 1671. & qui vit actuellement à la Cour de *Darmstadt*.

LOUIS IV. succéda à son pere *George Second*, & gouverna tranquilement ses Etats, si l'on en excepte une ou deux Campagnes où ils furent fort incommodez par les marches & les logements des Ennemis, durant la guerre de septante deux contre la France. Il avoit épousé en premieres noces *Marie Elisabeth* fille de *Frederic* Duc de *Holstein-Gottorp*, & en second lieu *Elisabeth Dorothée* fille d'*Ernest* Duc de *Saxe-Gotha*. Ces deux mariages lui donnerent seize enfans. Il mourut 1678. *Louis* VI. son fils du premier lit, décéda la même année, & précisément le même jour qu'il devoit consommer son mariage, avec *Erdmuth Dorothée* fille de *Maurice de Saxe-Zeitz*. Les cinq autres fils étant encore en minorité, la Douairiere fut chargée de la tutelle jusqu'à ce qu'ERNEST LOUIS qui est l'ainé eut atteint l'age de gouverner par lui même. Ce Prince qui est Lutherien, est né le 15. Decembre 1667. Il a épousé en 1687 *Dorothée Charlotte*

lotte fille d'*Albert* Marggrave d'*Anspach*. Son fils est LOUIS Prince hereditaire né en 1691. il a épousé en 1717. *Charlotte Christine* Comtesse de *Hanau*. DES LANDGRAVES DE HESSE.

Les autres fils de *Louis* sixiéme étoient GEORGE, Vice-Roi de *Catalogne* & tué au siége de Barcelonne 1705. PHILIPPE Gouverneur Impérial du *Mantouan*; HENRI qui accompagna l'Empereur dans la guerre d'*Espagne*, & qui a été ensuite à *Inspruck* dans le *Tirol*, & *Frederic* qui de chanoine de *Breslau* & de *Cologne*, devint ensuite Lieutenant Feld Maréchal du *Czar*, & mourut en 1708. d'une blessure qu'il avoit receue à la Bataille de *Lesno*. Ces Princes font profession de la Religion Catholique.

Les Etats de la Maison de *Darmstadt* sont, 1. la plus grande partie de la *Haute Hesse* ou se trouvent *Giessen*, ville passablement fortifiée & ornée d'une Université lutherienne, *Nyda*, *Iter*, *Butsbach*, qui a été la Résidence de la Douairiere. 2. La partie haute de la Comté de *Catzenelnboghen* au dessous du *Mayn*, où se trouve *Darmstadt*. Passons à la Branche de *Hombourg*. SES ETATS.

BRANCHE
DE
HESSE-HOMBOURG.

NOus avons déja dit que *George* le Pieux Landgrave de *Hesse-Darmstadt*, eut entre autres enfants trois fils, à savoir LOUIS le *Fidele* duquel sont descendus les Landgraves

LANDGRAVES DE HESSE.

de Darmstadt, PHILIPPE de *Butsbach* qui n'eut point de Posterité masculine, & FREDERIC; c'est de ce dernier que sont issus les Princes de la Maison de *Hombourg*.

Il épousa *Marguerite Elisabeth* fille de *Cristofle* Comte de *Leininghen*, de laquelle il eut quatre fils entre autres; à savoir *Louis Philippe*, *Guillaume Christofle*, *George Christian* & *Frederic*. Il mourut en 1638. agé de 53. ans. La Douairiere & les tuteurs de ces Princes qui étoient encore fort jeunes, lorsqu'ils le perdirent, s'accommoderent avec le Landgrave de *Darmstadt George* II. comme nous l'avons marqué ci dessus. LOUIS PHILIPPE ne vêcut que cinq ans après son Pere, & laissa son Droit d'ainesse à GUILLAUME CHRISTOFLE son frere.

Ce dernier qui residoit à *Binghenheim*, eut le chagrin de survivre au seul fils qu'il eût de ses deux mariages Sa fille ainée *Christine Wilhelmine*, fut mariée à *Frederic*, Duc apanagé de *Meckelbourg*, dont les deux fils ont hérité successivement de leur oncle *Chritian Louis*. Elle vit actuellement à *Grabow*. *Guillaume Christofle* mourut en 1681.

Le troisieme n'eut point d'enfants & mourut en 1677. il avoit servi l'*Espagne* & la *France*, & s'étoit fait Catholique. Le dernier de tous répara par sa fecondité le danger ou la branche de *Hombourg* étoit alors. Son courage héroïque & son experience militaire lui firent une réputation immortelle. Il prit d'abort de l'emploi dans le service de *Suède* & se trouva au siege de *Copenhaghen*, ce fut là qu'il eut une jambe emportée d'un boulet Canon. Il s'attacha ensuite à l'Electeur de *Brandebourg*, & se fit de la Religion Réformée. On lui confia le gouvernement de la *Pomeranie*, & il a-

cheta dans la *Marche* la seigneurie de *Werelinghen*. Il s'aquit beaucoup d'honneur dans la bataille de *Fehrbellin*. La mort de son frére ainé *Guillaume Christofle*, lui donna lieu de s'emparer de *Bighenheim*, où il avoit résidé. La Douairiere de *Darmstadt* qui lui en contestoit l'Héredité au nom de ses enfans Pupiles, y forma opposition. Mais on s'accommoda à la fin & *Frederic* garda cette Place en donnant cent mille écus à la maison de *Darmstadt*. Il mourut en 1708.

DES LANDGRAVES DE HESSE.

Il a eu pour successeur FREDERIC JACQUE; né en 1673. lequel a de son mariage avec *Elisabeth Dorothée* fille de *Louïs VI.* Landgrave de *Darmstadt*; LOUIS JEAN né en 1705; & JEAN CHARLE né en 1706. le Landgrave *Frederic Jacque* de *Hombourg* à un frere qui reside au Haut *Sontheim*, & qui n'a que deux filles. l'une née en 1711. l'autre en 1714.

Les Etats de la Maison de Hombourg sont, *Hombourg Ander Hohe*, *Bighenheim*, &c.



CHA-

CHAPITRE XI.

DES MARGGRAVES DE *BADE.*

De la Maison de Bade.

Quelques uns de ceux qui ont recherché l'origine de la Maison des Marggraves de BADE, l'ont fait descendre de *Veronne* en *Italie.* Mais il y a long tems que cette opinion a été réfutée & qu'on a fait voir qu'elle est issue des Anciens Ducs de *Zaringhen.* Voici de quelle maniere on explique cette Généalogie.

BERTOLD I. premier Duc de *Zaringhen* decedé sous l'Empire d'*Henri IV*, laissa deux fils BERTOLD & HENRI. Le premier fut Duc de *Zaringhen* & de *Teck*, & sa posterité s'éteignit dans le XV siécle. Le second eut en partage *Hochberg*, & quelques autres places dans le *Brisgau.* Après avoir gouverné quelque tems son petit Etat, il se retira du consentement de *Judith* sa femme, qui étoit de la famille des Comtes de *Calw*, & renonça au monde dans l'Abbaïe de *Cluni* en France, où il mourut en 1074.

Son fils HERMAN I. prit d'abord le titre de *Marggrave de Limbourg*, & acquit la seigneurie de *Bade* par son mariage avec *Judith*, qui selon quelques uns étoit de la maison des Comtes de *Hohenberg.*

HER-

HERMAN II. leur fils fut le premier qui prit le titre de Marggrave de *Bade* que son pere avoit deja porté, si nous en croions quelques auteurs. C'étoit un Prince d'une humeur martiale & il rendit de grands services à l'Empereur *Conrad* III contre *Wolff*, ou *Guelfe*, Duc de *Baviere*, sur tout au siége de *Weinsperg*. Il mourut en son voiage de *Sourie* l'an 1160.

DE LA MAISON DE BADE.

HERMAN III. son fils se distingua entre les Princes de l'Empire, & *Frederic Barberousse* reconnoissant les services qu'il en avoit reçus contre les *Milannois* revoltez, lui donna la ville de *Veronne*. Cette possession donna sans doute occasion au sentiment de ceux qui ont cru que la Maison de *Bade* estoit originaire de cette ville. Comme *Frederic* peu avant sa mort entreprit une expedition pour le recouvrement de la Terre sainte, le Marggrave l'y suivit. Ce voïage leur fut fatal à tous les deux, car l'Empereur se noïa dans le *Cydne* *, & le Marggrave mourut à *Antioche* l'an 1190. De deux fils qu'il laissoit se formerent deux branchez à savoir d'HENRI celle de *Hochberg*, & d'HERMAN celle de *Bade*, nous parlerons premierement de la postérité du premier.

Ancienne Maison de Bade-Hochberg.

HENRI fils ainé de *Herman* III. eut beaucoup de crédit auprès de l'Empereur *Frederic* II. qui après l'extinction de la famille des Ducs de *Zaringhen*, lui confera les biens qu'elle avoit possédez dans le *Brisgau*. Il mourut en 1221. Son fils RODOLPHE I. qui lui succéda fut pére d'HENRI II. dont le fils HENRI III, se signala dans les guerres que *Rodolphe* de *Hapsbourg*, eut à soutenir contre *Ottocare*. Il fit, dit

* Riviere de la Cilicie. C'est la même où Alexandre aïant voulu se baigner fut saisi d'un frisson si grand qu'il lui pensa couter la vie. Voïez Quinte Curse Liv. III. 5.

DE LA MAISON DE BADE.

dit on, present à l'ordre de St. Jean de Jerusalem, de la petite ville de *Heytersheim*, ou reside encore aujourd'huy le Grand maître * de cet ordre. Sa posterité se partagea en deux branches. Celle de *Hochberg* eut pour auteur HENRI IV. fils ainé de ce Marggrave, & l'autre que l'on appelle de *Sausenberg* étoit issue de RODOLPHE III, son autre fils. *Henri* IV. laissa ce qu'il avoit hérité de son pere à son fils HENRI V. dont le frere *Herman* III. fut Chevalier de Rhode †. HENRI V. y ajouta une partie de la seigneurie d'*Usenberg* & *Kentzinghen*, avec le Château de *Kirnberg*, qui lui apporta pour dot *Anne* d'*Usenberg* sa femme. Elle lui donna trois fils; OTTON I. qui fut tué dans une bataille contre les *Suisses* en 1386. JEAN qui mourut sans posterité; & HESSON I. qui après la mort du dernier seigneur d'*Usenberg*, acheta de ses sœurs ce qui lui manquoit de la seigneurie de ce nom & outre cela, *Endinghen*, *Rugel*, *Baalinghen*, *Ihringhen*, *Itechinghen*, *Bischoffinghen*, & quelques autres lieux. Il mourut en 1409. laissant trois fils. HENRI VII. HESSON II. & OTTON III. qui aïant hérité de ses deux freres & décedant sans posterité laissa le Marggraviat de *Hochberg*, avec la Seigneurie d'*Usenberg*, à BERNARD Marggrave de *Bade*, moïennant une somme d'argent.

Branche de Sausenberg.

La Branche de *Sausenberg* étoit issue de RODOLPHE III. qui mourut en 1313. Il laissa deux

* C'est a dire un Bailli de l'Ordre de Malthe qui releve du Grand Maitre de Malthe. Les Allemands l'appellent Maître de l'Ordre. Il a l'inspection des Biens que cet Ordre posséde dans l'Empire.

† On les appelle à present Chevaliers de Malthe. Leur nom primitif est Chevaliers de St. Jean de Jerusalem.

deux fils à savoir HENRI VI. qui lui succeda & RODOLPHE IV. qui fut Chevalier de St. Jean de Jerusalem. *Henri* receut par une donation en cas de mort la Seigneurie de *Rotteln*, que lui ceda *Leopold* dernier Seigneur de ce nom & Prevôt de *Basle*. Il en fit sa résidence & mourut en 1334. Son successeur fut RODOLPHE V. son second fils, l'ainé n'aiant pas vêcu assez pour hériter, & son mariage avec une Comtesse de *Strasberg* aïant été sterile. RODOLPHE V. mourut en 1356. & laissa un fils de même nom que lui. Ce dernier aquit outre le Landgraviat de *Brisgau*, (qu'il rendit pourtant à *Conrad* Comte de *Fribourg*), les fiefs que les Comtes de *Fribourg* avoient tenus de l'Evêché de *Basle*. Il déceda en 1428. *Rodolphe* VII. son fils ainé l'avoit precédé huit ans auparavant les trois autres étoient GUILLAUME qui lui succeda, OTTON, qui fut Evêque de Constance & *Sigismond* qui ne se maria point. GUILLAUME par son mariage avec *Elisabeth* heritiere de *Montfort*, avoit eu une part à la Seigneurie de *Bregents*, dont il s'accommoda avec la Maison d'*Autriche*. DE LA MAISON DE BADE.

Après sa mort arrivée en 1444. RODOLPHE VIII. son fils lui succeda. Ce dernier aiant épousé une des sœurs de *Jean Comte* de *Fribourg*, receut de lui la Comté de *Neufchâtel*, & la Seigneurie de *Badenweiler*. Sa mort arrivée en 1487. lui donna pour successeur PHILIPPE son fils unique qui n'eut de son mariage avec *Marie* de *Savoie* fille d'*Amedée* IX. qu'une seule fille nommée *Jeanne*, laquelle fut mariée à *Louis* Duc de *Longueville*. Cette Princesse se porta heritiére de son pere & prétendoit recueillir toute sa succession à savoir *Sausenberg*, *Rœteln*, *Badenweiler*, & *Neuchatel*; mais elle ne put obtenir que *Neuchatel*, & le titre

DE LA MAISON DE BADE.

titre de *Rœteln* avec une somme d'argent. Le reste de l'heredité passa à la Maison de *Bade*. Ce qui fit tort à cette Princesse, c'est que son pere ne se voïant point de fils, conclut avec ses cousins de la Maison de *Bade* un traité de succession lequel fut confirmé par l'Empereur *Maximilien*. Par ce traité il bornoit les prétentions du Duc de *Longueville* son gendre à la Comté de *Neuchâtel*, à la Seigneurie de St. *George* en *Bourgogne*, à quoi il ajoutoit la prétention sur la principauté d'*Orange*. Il vouloit qu'après sa mort le reste des terres de sa Maison retournassent à son cousin *Christofle* & sa volonté fut suivie. *Jeanne* mourut en 1616.

Branche de Bade.

On a déja vu que la Branche de *Bade* fut formée par HERMAN IV. fils de HERMAN III. Ce Prince s'étant attaché au parti de *Frederic* II; ne fut pas un de ceux dont cet Empereur tira le moins de secours dans les agitations qui troublerent le cours de son Regne. Personne même ne contribua davantage à se saisir de la personne du Roi *Henri*, qui par une rebellion dénaturée, étoit devenu un des plus dangereux ennemis de l'Empereur son pere. *Frederic* connut tout le prix des services & de la fidélité de *Herman* & l'honnora d'une estime singuliere. Le Marggrave épousa *Irmengarde* ou *Irmentrude* fille d'*Henri le Long* comte *Palatin* du Rhin, de la maison de *Saxe*, laquelle lui apporta pour sa dot *Durlach*, *Pfortheim*, *Etlinghen*, *Heydelsheim*, & autres lieux, dont il receut l'investiture Impériale. Il mourut en 1242. & laissa deux fils à savoir HERMAN V. & RODOLPHE. Le premier épousa *Gertrude* fille de *Herman* III. de l'ancien Maison d'*Autriche*, qui lui apporta le droit sur les Etats de cette Maison. Celle de *Ba-*

viere

viere lui avoit aidé à se mettre en possession d'une partie considerable, lorsqu'il mourut empoisonné. FREDERIC I. son fils aïant suivi à *Naples* le jeune *Conradin*, qui disputoit la couronne à *Charle* d'*Anjou*, eut le malheur d'être pris & d'y perir avec lui. Ainsi tout l'espoir de la maison de *Bade*, n'étoit plus fondé que sur la posterité de *Rodolphe* I. Ce Prince n'avoit pas eu pour l'Empereur *Frederic* le même attachement que son pere. Ce monarque ne fut pas plutôt deposé que l'*Allemagne*, se vit divisée entre lui & HENRI Landgrave de *Thuringe*, *le Roi des prêtres*, comme on l'appeloit par derision. *Herman* prit le parti de ce dernier & ensuite il s'attacha encore à *Richard* Comte de *Cornouailles* frere d'*Henri* III. Roi d'*Angleterre*, que les Electeurs de *Mayence*, de *Cologne* avec le *Palatin*, avoient élu pour plaire au Pape qui avoit foudroïé le legitime Empereur.

DE LA MAISON DE BADE.

Ce Marggrave n'eut pas plutôt apris la mort funeste de *Conradin* Duc de *Suabe*, qu'il songea à se rendre maître de la succession. Il commença de s'emparer de divers endroits de *Suabe*; mais *Rodolphe* de *Habsbourg*, qui avoit destiné cette succession à son fils, n'eut garde de la lui laisser & il le força à main armée de s'en dessaisir. Le païs de *Bade* soufrit beaucoup de cette guerre & la ville de *Dourlach*, en fut reduite en cendres. *Herman* épousa *Cunegonde* Comtesse d'*Eberstein*, qui lui apporta ses droits sur cette Comté. De là vient que ses descendans se qualifiérent Seigneurs d'*Eberstein le Vieux*. Son fils *Herman* VI. en posseda effectivement les Comtez de *Rastadt* & de *Kuppenheim*, qu'il annexa à son Marggraviat, & même encore aujourd'hui la Maison de *Bade* en jouït d'une partie considerable.

Re-

De la Maison de Bade.

Rodolphe I. mourut en 1288. Il laissa quatre fils *Herman* VI. *Rodolphe* II. *Hesson*, & *Rodolphe* III. Le second & le dernier n'eurent point d'enfans. Le troisieme en eut deux dont l'Aîné *Herman* VIII. fut d'Eglise; l'autre nommé *Rodolfe Hesson*, n'eut point de posterité. En recompense *Herman* VI continua la famille. Il eut trois fils à savoir *Frederic* II *Rodolphe* V, & *Herman* VII. le dernier ne fut point marié; les descendans de *Frederic* finirent en la personne de *Herman*.

RODOLPHE V. resida toujours à *Pforthheim* & mourut en 1348. laissant de ses deux mariages deux fils dont l'ainé *Frederic* III. lui succeda. *Rodolphe* VI. n'eut point d'enfants.

Frederic III, surnommé le Pacifique déceda en 1353. & laissa un fils unique nommé RODOLPHE VIII. *

Rodolphe le Grand.

Ce dernier eut un bonheur extraordinaire car après la mort de son oncle arrivée en 1361. il se trouva possesseur unique de tous les biens qui appartenoient à la ligne de *Bade*, & qui avoient presque toujours été divisez par les appanages qu'il avoit falu donner aux divers Princes de cette maison. Il sut outre cela s'insinuer si avant dans les bonnes graces de l'Empereur *Charle* IV. qu'il en obtint l'investiture de la Comté de *Löwenstein*, *Eginon* Comte de *Fribourg* lui vendit à la fois tous les fiefs qu'il possedoit au dessous de la Riviere de *Bleich*, entre le Rhin & la Forêt noire. Son mariage avec *Mathilde* fille de *Jean l'aveugle* Comte de *Sponheim*, lui apporta une pretention sur cette Comté dont ses descendans profiterent après l'extinction de cette famille. *Rodolphe le Grand* mourut en 1373. & eut pour suc-

* RODOLPHE VII. étoit d'une autre ligne, à savoir de celle de FREDERIC II.

successeur son fils BERNARD I. Si *Rodolphe* avoit eu le bonheur de voir son Etat plus grand que celui dont avoient joüi ses predecesseurs, *Bernard* l'accrut encore considerablement. *Otton* de *Baden-Hochberg* dont nous avons parlé * se voiant mourir sans enfans, lui vendit *Hochberg* avec la seigneurie d'*Usenberg*. La guerre qu'il s'attira avec *Louïs* Electeur Palatin & le Comte de *Fribourg*, l'auroit peut être accablé; mais elle fut bientôt appaisée par la médiation de l'Empereur *Sigismond*. Après sa mort qui fut en 1431, JACQUE I. son fils lui succeda. De Onze enfants qu'il avoit eus les deux ainez étoient decedez avant lui & les huit derniers étoient des Princesses.

DE LA MAISON DE BADE.

BERNARD I

JACQUE I.

Jacque I. se rendit recommandable par l'attention qu'il eut à rendre les chemins surs. On dit de lui que lorsque quelqu'un avoit été volé dans ses Etats, il lui rendoit aussi tôt la valeur du vol, pourvu qu'il la specifiât avec serment. Ce fut de son tems que la famille de *Sponheim* s'éteignit. Il en recueillit la moitié de la Comté *Anterieure* † avec deux cinquiémes de la Comté *Ulterieure*. On pretend qu'il eut aussi des Comtes de *Surwerden*, par voie d'achat, les Seigneuries de *Lohr* & de *Mahlberg*. Il mourut en 1453. & laissa cinq fils BERNARD III. CHARLE I. JEAN, GEORGE, & MARC.

L'ainé qui avoit, dit on, épousé *Magdelai-*

ne

* Cy dessus page 426. de ce volume.

† La Comté de SPONHEIM ou SPANHEIM, se divise en Comté anterieure qui est au levant & en Comté ulterieure. Cette Souveraineté est partagée à present entre les maisons Palatine, de Bade, & de Birckenfeld. Les Duchez de Simmeren, de Weldents, & de Deux Ponts en sont des démembrements.

DE LA MAISON DE BADE.

ne * de France fille de Charle VII. quitta le monde & laissant ses Etats à son frere *Charle* se retira en France dans un monastere & y mourut en 1459. on le canonisa en 1480.

CHARLE I.

Charle I. fut un Prince très courageux, mais la fortune le trahit. Il s'embarassa malheureusement dans la querelle des deux competiteurs de l'Electorat de Mayence de laquelle nous avons tant de fois fait mention, & prit le parti du Comte *Adolphe* de *Nassau*, moïennant la cession que ce Prélat lui fit des villages, d'*Algesheim* & de *Gaubickelheim*. Peut-être fut il engagé dans ce démêlé par la part qu'y prenoit son frere *George* de *Bade* Evêque de *Mets*. Quoi qu'il en soit il se mit en campagne conjointement avec son frere & le Comte *Ulric* de *Wurtenberg*, & eut le malheur de perdre en 1462. la bataille à *Seckenheim* sur le Necker, & d'y être fait prisonnier avec eux par Frederic le victorieux Comte Palatin. Il ne recouvra sa liberté qu'en 1468. & apres avoir donné pour rançon à l'Electeur, le droit qu'il avoit sur *Heidelsheim* & *Eppinghen*, & avec une somme d'argent pour sureté de laquelle il lui remit la moitié de la Comté anterieure de *Sponheim*, & *Besigkheim* avec la Seigneurie féodale de la ville & du Bailliage de *Pfortzheim*. Il mourut en 1478.

CHRISTOFLE.

Autant qu'il avoit été malheureux durant sa regence autant son fils CHRISTOFLE qui lui suc-

* Cette *Madeleine* de France dont il est parlé ici, doit avoir été diferente de celle qui fut mariée à *Gaston* Prince de *Vianne* & Comte de *Foix*. Mezerai n'en parle point, ni Messieurs de Sainte-Marte, ce qui est étonnant vû leur grande exactitude. Ce qui regarde ce St. *Bernard* de *Baden* est emprunté d'*Imhof*, dans son Excellent livre *Notitia procerum Imperii* Edit IV. de Stutgard. 1699. page 252. excepté sa canonisation, de laquelle *Hubner* a parlé.

succeda fut heureux. Car le Margrave *Philippe* de *Bade* de la ligne de *Saufenberg*, se voiant sans autres héritiers qu'une fille mariée au Duc de *Longueville* transigea avec le Marggrave *Christofle* de *Bade*, & convint que cette Princesse se contenteroit de la Comté de *Neuchâtel* & de la Seigneurie de *St. George*, avec les droits sur la Principauté d'*Orange*, mais qu'après la mort de *Philippe*, la Comté de *Sausenberg* & la Seigneurie de *Baaden-Weiler* seroient dévolues au Marggrave *Christofle*. Et cette transaction fut confirmée par l'Empereur *Maximilien*. *Philippe* étant mort en 1503. *Christofle* prit possession de ce qui lui appartenoit en vertu de cet accord, envain le Gendre & la fille du feu Marggrave, pretendirent que dans les conventions matrimoniales la succession avoit été promise entiére à leurs descendans males & femelles, le different fut enfin terminé de maniere, que la maison de *Longueville* fut obligée d'accepter pour ses prétentions la somme de deux cents cinquante mille florins d'or avec le titre de Comtes de *Röteln*, qu'ils devoient porter en commun avec la Maison de *Bade* DE LA MAISON DE BADE.

L'Empereur le fit gouverneur du Duché de *Luxembourg*, & comme il y fit d'extrêmes dépenses, il obtint pour dédomagement que ce gouvernement seroit héreditaire à sa famille, & outre cela *Maximilien* lui confera les Comtés & les Seigneuries de *Ronci*, *Roulant*, *Reigersbere*, *Rodemachern*, *Herspringhen*, & *Useldinghen* à titre d'engagement. Les trois dernieres sont demeurées avec le tems à la Maison de *Bade*, & les autres ont été dégagées en rembourfant l'argent pour lequel elles étoient Hipothéquées.

Ce Prince fut très estimable en ce qu'il

DE LA MAISON DE BADE.

n'oublia rien pour se conserver la paix avec les autres. Les interêts les plus specieux ne purent l'engager à s'agrandir aux dépens de ses voisins. *Philippe* Electeur Palatin & son *fils Robert*, aiant été mis au Ban de l'Empire par l'Empereur, à cause qu'ils se vouloient saisir de la succession de *George* le Riche Duc de Baviere, *Christofle* fut assez honnête homme pour ne vouloir pas se joindre à ceux qui profitoient de l'occasion & dépouilloient ces Princes, il demeura dans une genereuse neutralité & ne s'appliqua qu'à les réconcilier avec l'Empereur. Il mourut en 1527. De deux freres qu'il avoit eus, ALBERT fut tué au siege de *Damm* en Flandre & FREDERIC fut Evêque d'*Utrecht*. *Christofle* laissa entre autres enfants BERNARD *Philippe* & ERNEST, le second ne laissa qu'une fille. Le premier & le troisiéme formerent les deux Illustres branches de BADE & de DOURLACH, Ils vivoient encore tous trois, lorsque *Ferdinand* Roi de Hongrie & de Boheme, qui posſédoit alors le *Wurtenberg*, leur ceda de nouveau *Besigkheim*; la mort de *Philippe* donna lieu à un nouveau partage de l'Herédité paternelle. Sans entrer dans un denombrement ennuieux des bourgades & villages, qui échurent à ces deux Margraves, il sufit ce me semble de marquer ici que *Louis* Comte Palatin emploia sa médiation pour faire en sorte que les parts se fissent avec equité, que BERNARD eut le territoire de BADE & qu'ERNEST eut celui de *Pfortzhein* ou de DOURLACH, & que c'est de ce partage que les deux branches d'aujourd'hui tirent leur nom. Nous parlerons en premier lieu de l'Ainée.

BRAN-

BRANCHE DE *BADE-BADE.*

LE Marggrave BERNARD, auteur de cette Branche, avoit vêcu quelque tems à la Cour de Philippe Roi d'Espagne fils de l'Empereur *Maximilien*, & cela ne contribua pas peu à lui faire donner le Gouvernement du Duché de Luxembourg. Après la division de ses Etats d'avec ceux de son frere, il prit sa Résidence à *Baade* où *Philippe* avoit démeuré, & il y introduisit la Religion Protestante. De son mariage avec *Françoise* fille de Charle de *Luxenbourg* Comte de *Brienne*, il eut deux fils à savoir PHILIBERT & CHRISTOFLE. Après sa mort arrivée en 1537. l'ainé fut Marggrave de *Bade*, & le second resida à *Rodenmacher.*

PHILIBERT étoit extremement zelé pour la Religion Protestante; mais comme il fut tué à la sanglante bataille de *Mencontour* en France, l'an 1569. son fils unique nommé *Philippe* fut élevé dans la Religion Catholique Romaine par ses cousins les Ducs de *Baviere*. Il y persévera & la retablit dans les Etats d'où il bannit la Religion Protestante.

Néanmoins ce Prince étant décedé sans laisser de Posterité en 1588. ses Etats passerent à EDOUARD FORTUNATUS, fils ainé de *Christofle* de *Rodenmacher*. Ce Prince né d'un Pere Lutherien & de *Cecile* fille de Gustave I. Roi de Suede qui avoit introduit le Lutheranisme

De la Maison de Bade.

dans ses Etats, ne laissa point d'embrasser la Religion de son oncle. Il demeura peu dans ses Etats, il fit presque toujours son sejour dans les païs étrangers, & particulierement à *Bruxelles*. Cette conduite dérangea ses finances & chargea son païs de dettes. A ce desagrément se joignit la mesintelligence qui fut perpetuelle entre lui & son cousin *Ernest Frederic* de *Durlach*, qui le chargea entre autres choses d'avoir attenté sur sa personne. Comme les creanciers pressoient pour le recouvrement des sommes qu'ils avoient prêtées à *Edouard*, l'Empereur *Rodolphe* II. mit son païs en sequestre entre les mains des Ducs de *Baviere* & de *Lorraine*; *Ernest Frederic* qui en qualité de plus proche parent pretendoit que le sequestre lui appartenoit, s'en mit en possession, sans se soucier si on voioit cette usurpation de bon œuil. Cependant *Edouard* étant à *Brusselles* épousa *Marie* fille d'un Colonel Espagnol nommé *Josse*, qui étoit gouverneur de *Breda*. L'an 1600. aïant assisté aux noces de son secretaire, comme il se retiroit chez lui, il tomba du haut de l'escalier & mourut de cette chute; il laissoit trois fils GUILLAUME ALBERT CHARLE & HERMAN FORTUNAT. Ils étoient alors en bas âge, & leur cousin *Ernest Frederic*, voulut se servir de l'inégalité qu'il y avoit entre leur pere & leur mere, pour les exclurre de la succéssion. Ce fut là matiére d'un long procès qui à la sollicitation de l'Electeur de *Mayence* & de *Charle Caraffe*, Nonce du Pape, fut enfin decidé en faveur des enfans par l'Empereur *Ferdinand II.* La Maison de *Dourlach* fut condamnée à leur restituer le haut Marggraviat avec tous les biens mobiliaires dont elle s'étoit saisie, & à l'indamnisation des fruits perçus, pendant la possession.

En

En vertu de ce decret *Frederic* V. de *Bade-Dourlach*, fit en 1626. un accord par lequel il leur ceda leur païs & pour la compensation des fruits qu'il avoit perçus, il y ajouta les deux Bailliages de *Stein* & de *Renchinghen*. Ce dernier article fut changé à la Paix de *Westphalie*. DE LA MAISON DE BADE.

Des trois freres, *Guillaume* continua la ligne de *Bade*, *Albert Charle* eut le malheur de se tuer lui même d'une armée à feu qu'il tenoit imprudemment. *Herman Fortunat* commenca une nouvelle ligne de *Rodemacher*, mais tous ses fils moururent dans le celibat.

GUILLAUME Marggrave de Bade fut fait juge de la Chambre de *Spire*, & mourut en 1677. agé de 84. il avoit eu entre autres enfants cinq fils qui sont à remarquer, à savoir FERDINAND MAXIMILIEN qui lui succéda, LEOPOLD GUILLAUME dont nous parlons plus bas; PHILIPPE SIGISMOND Chevalier de Malthe mort à Orbitello en 1647, HERMAN qui après s'être rendu immortel par les exploits qu'il fit durant la guerre contre les Turcs en 1663 & pendant celle de 1672. contre la France, fut fait gouverneur de *Raab* & President du conseil de la guerre, & devint enfin Premier Commissaire Impérial à *Ratisbonne*, où il paia le tribut à la nature en 1691; & CHARLE BERNARD, Prince qui avoit mille qualitez heroïques. A l'action de *Rhinfels*, lorsque le Maréchal de *Crequi* tomba sur les Impériaux commandez par le General *Stahrenberg* ceux-ci furent obligez de bruler le pont pour couper le passage aux François. Le Prince *Charle* fut perdu dans cette occasion; on ne sait s'il fut noïé dans le Rhin, où s'il fut consumé dans les flames du pont qui brûloit. GUILLAUME & ses Enfants.

Le second de ses freres à savoir le Marg-

DE LA MAISON DE BADE.

grave LEOPOLD GUILLAUME ne se signala pas moins que ses freres, au service de la Maison d'Autriche, aussi bien dans la guerre des Suédois en *Pomeranie* l'an 1659. qu'en *Hongrie* contre les Turcs. La Cour Impériale le revêtit de la dignité de Capitaine des Hallebardiers & des *Trabans*, * qu'il garda jusqu'a l'an 1671. qui fut celui de sa mort. Son mariage avec la Comtesse Douairiere de *Tzscherníni* lui apporta la Seigneurie de *Lobeschitz* en Boheme, de son autre alliance avec la Comtesse de *Furstenberg* veuve de *Wolfgang* Guillaume de *Neubourg* Comte Palatin, est sorti le Prince LEOPOLD GUILLAUME II.

FERDINAND MAXILIEN fils ainé du Marggrave *Guillaume* épousa *Louïse Christine de Savoïe* fille du Prince *Thomas de Carignan*, mais comme il ne put s'accommoder avec la Princesse sa belle mere, & que son épouse refusoit de le suivre en Allemagne, il la quita & s'étant fait aporter dans ses Etats le fils qu'il avoit de ce mariage, il vêcut dans son païs jusqu'à l'an 1669. qu'il eut le même malheur que son frere *Christofle*. C'est a dire que lorsqu'il étoit à la chasse, une arme à feu aïant tiré par hazard, la bale le tua. LOUIS GUILLAUME son fils, plus connu sous le nom du Prince LOUIS DE BADE, s'étoit déja distingué dans les armées de l'Empire dès l'année 1677. Après la paix de *Nimmegue*, il eut beaucoup à soufrir à cause des réunions qui suivirent ce traité. Ses pertes furent d'autant plus grandes que ceux qui avoient eu la direction de ces réu-

* Ce mot est très usité en Allemagne & signifie les Gardes du Corps du Prince. On voit assez que *Trabans* & *Traine Bandes*, qui est en usage en d'autres Cours, sont de même origine, & l'un est peut être l'étimologie de l'autre.

réunions n'y entendoient rien, au jugement même des Miniſtres de France au traité de *Ryſwyck*. La guerre qui s'alluma entre l'Empereur & les Turcs en 1683. ouvrit au Prince Louïs de *Bade* une carriere où il eut tout lieu de ſignaler la paſſion qu'il avoit pour les armes. Il battit ces barbares à *Niſſa* & à *Salanckemen*. Il commanda ſouvent en chef les armées de l'Empire en Hongrie & ſur le Rhin. Nous avons deja parlé de lui plus au long dans le Chapitre de l'Empire en General. Il épouſa *Françoiſe Sibile Auguſte*, fille ainée de *Jules François* dernier Duc de *Saxe Lauwenbourg*. De cette ſucceſſion, il ne recueillit que la ſeule Seigneurie de *Schlackawerda* en *Bohéme*, le Duc de *Zell* s'étant emparé du Duché de *Lauwenbourg*, comme nous le diſons ailleurs, mais il conſerva toujours ſes pretentions ſur cet Etat ſouverain dont l'Electeur de *Hannover* eſt en Poſſeſſion. L'Empire pour le recompenſer de ſes ſervices lui donna en propre le fort de *Kehl* ſur le *Rhin*, ſe reſervant néanmoins le droit d'y mettre garniſon. La Cour de *Vienne* lui ceda quelques fiefs dans l'*Orenau*. Ce Prince mourut le 4. Janvier 1707. & laiſſa deux Princes & une Princeſſe. Lainé nommé *Guillaume-George-Bernard-Sibert-Philippe de Neri* eſt né en 1703. ſon frere *Auguſte Guillaume George Simpert* eſt né en 1706. leur ſœur AUGUSTE MARIE JEANNE eſt née en 1704. leur tutelle a été donnée à *Leopold Guillaume* II, qui réſide à *Lobaſchütz* en Boheme. Ce Prince à le malheur d'être privé de l'uſage de la parolle. Les Princes de cette Branche ſont Catholiques-Romains.

Les Etats de la Maiſon de *Bade-Bade* ſont le Haut Marggraviat de *Bade* ou ſe trouvent Bade & *Stoloffen*, *Kehl* fortereſſe de l'autre côté du Rhin

De la Maison de Bade.

& *Rastadt* où s'est fait le traité de 1714. entre l'Empire & la France; une partie de la Comté d'*Eberstein*, quelque chose de la Comté de *Sponheim*, *Rodemacher* dans le *Luxembourg*; *Schackenwerd* dans la Bohéme & *Guntzberg* en Suabe.

BRANCHE
DE
BADE-DOURLACH.

Ernest.

LEs Marggraves de *Baden-Durlach* sont descendus d'Ernest troisieme fils du Marggrave Christofle de *Bade*. Ce Prince aussi bien que son frere *Bernard* auteur de la Branche que nous venons de parcourir, embrassa la Religion Protestante & l'introduisit dans les païs de sa domination. Il obtint de l'Empereur *Charle V.* l'investiture de *Hochberg* à titre de Principauté particuliere, avec une voix à la Diette de l'Empire. Il mourut l'an 1553.

Il eut pour successeur Charle qui en heritant de ses Etats herita en même tems de son zele pour la Religion Lutherienne. Il quitta la ville de *Pfortzheim*, qui avoit été la residence de son Pere, pour établir la sienne à *Dourlach* où il fit bâtir le beau Château de *Carlebourg*. Il fit aussi fortifier le Château de *Hochberg*. Durant les guerres de France sous *Charle IX.* il servit ce Roi, contre les Huguenots & se trouva à la celebre bataille de Moncontour. Il mourut en 1477. Il avoit trois fils Ernest Frederic qui lui succeda, mais qui n'eut point de Posterité: Jacque dont

dont le fils posthume mourut la même année, & George Frederic de qui sont issus les Marggraves de *Dourlach* d'aujourd'hui. De la Maison de Bade.

Le second de ces trois freres quitta la confession d'*Augsbourg*, & le celebre *Jean Pistorius* lui persuada d'embrasser la Religion Catholique. Il en rétablit l'exercice dans la partie qui lui étoit échue de la succession de son Pere. Mais ce changement dura peu; sa mort étant arrivée l'an 1590. & son fils aïant à peine vêcu un an, ses Etats revinrent à son ainé *Ernest Frederic*, qui en bannit de nouveau cette Religion. Jacque.

Nous avons deja marqué en parlant d'*Edouard Fortunat* de la Branche de *Bade*, comment ce dernier s'étant plongé dans de grandes dettes, Ernest Frederic se saisit de son partage. On pretend que sur la fin de ses jours il s'étoit fait de la Religion Reformée & qu'il vouloit l'introduire dans ses Etats; mais qu'il en fut empêché par sa mort qui arriva l'an 1604. Il vendit *Besigkheim* & *Mundelheim*, au Duc *Frederic* de *Wurtenberg*. *Anne* sa fille unique avoit herité de son oncle maternel la Comté de *Culenbourg* en *Hollande*, & fut mariée à *Walrad* IV, Comte de *Waldeck*. Comme il n'avoit point de fils, tous les biens de la Maison de *Dourlach* se trouverent réunis en faveur de George Frederic son plus jeune frere. Ernest Frederic.

Ce dernier possedoit trois excellentes qualitez qu'il est rare de posseder toutes à la fois dans un degré eminent, une bravoure inebranlable, une prudence merveilleuse, & une éloquence à laquelle il étoit dificile de resister. *Rodolphe* II. charmé du merite de ce Marggrave, le regarda comme l'un des plus dignes Princes de son tems, & eut en lui une extrême Frederic.

De la Maison de Bade.

me confiance. Lorsque la plûpart des Etats Protestants de l'Empire formerent leur Union, le Marggrave *George Frederic* fut un de ceux qui la signerent. Il prit aussi le parti de *Frederic* V. Electeur Palatin, lorsqu'il fut chassé du Roïaume de *Boheme*. Il leva pour lui une armée à tête de laquelle il se mit en campagne. On en vint à un une sanglante bataille qui fut donné à *Wimpsen* entre *Tilli* General des Impériaux, & le Marggrave de Dourlach. La victoire sembloit deja pencher en faveur du dernier, lorsque le feu aïant malheureusement pris aux munitions, cela repandit le desordre dans ses troupes & contribua fort à la perte de la bataille & à la triste necessité où il se vit d'abandonner la campagne à son ennemi. Après cette défaite, il ne lui fut point possible de remettre le pied dans ses Etats, & il vêcut tantôt au service de *Dannemarck*, tantôt dans quelque autre païs. Il mourut en 1637. Heureusement pour ses enfans, avant que de prendre parti contre l'Empereur, *il s'é*toit demis de ses Etats entre les mains de son fils FREDERIC V. qui n'eut point de part à tous ses malheurs. Cependant il perdit le procès que nous avons dit qu'il avoit contre les fils d'*Edouard Fortunat*, auxquels il disputoit le droit de succeder sous pretexte de l'inégalité, de la naissance de leur mere. Il fut condamné à leur restituer tous les *Fruits perçus & à percevoir*; c'est pourquoi àfin d'éviter de longues & difficiles discussions, il composa avec eux & fit qu'ils se contenterent des Bailliages de *Stein* & de *Renchinghen* pour tout dédommagement. Lorsque la fortune favorisa les armes des *Suedois*, le Marggrave *Frederic* se joignit à eux. L'Empereur en fut si indigné qu'il le fit exclure de

de l'Amnistie accordée par le traité de *Prague* en 1634. mais la paix de *Westphalie* le rétablit, & non seulement il rentra dans les deux bailliages de *Stein* & de *Remchinghen* qu'il avoit alienez par accord, comme on vient de le voir; mais même on y éteignit le subside annuel que le bas Marquisat avoit accoutumé de payer au haut Marquisat. Il fut aussi reglé que les deux branches de la Maison de *Bade* auroient alternativement le pas & la préséance à toutes les assemblées generales & particulieres de l'Empire; mais que la préséance demeureroit néanmoins au Marggrave *Frederic* tant qu'il vivroit. Sa quatrieme femme qui étoit fille de *Jacque* dernier Seigneur de *Gerols-Eck*, l'institua son heritier & quoi qu'il n'en eût point d'enfans, cette alliance lui apporta les biens allodiaux de cette Maison, avec un Capital de cent mille florins qu'elle avoit sur la Seigneurie de *Lohr*. Ce fut en vertu de cette somme que son fils *Frederic* VI. fut mis en possession de cette Seigneurie par arrêt de la Chambre Impériale jusqu'à l'entier remboursement du capital & des intérêts. Cette difficulté ne fut point reglée par le traité de *Westphalie*, qui en remit la decision à deux ans delà. *Frederic* V. mourut en 1659. & laissa trois fils qui sont à remarquer, à savoir FREDERIC VI. qui lui succeda, *Charle Magnus* & *Gustave Adolphe*. Ce dernier qui étoit Catholique Romain servit quelque tems dans les troupes de l'Empereur, & fit la campagne de 1663. contre les *Turcs*; mais il embrassa ensuite l'état Ecclésiastique & fut fait Abbé de *Fulde* en 1671. & de *Kemten* en 1673. il mourut en 1677. peu de tems après avoir été fait Cardinal. *Charle Magnus* mourut fort jeune & laissa un fils nommé *Charle Frederic* qui fut de la Religion

DE LA MAISON DE BADE.

De la Maison de Bade. Cotholique-Romaine, & qui déceda sans posterité en 1676.

L'ainé *Frederic* VI. s'étoit attaché à la *Suéde* & avoit rendu de grands services à cette Couronne dans le Corps de troupes du Duc de *Weimar*, & ensuite dans les guerres qu'eut *Charle Gustave* contre *Casimir* Roi de *Pologne*. Mais après la mort de son pere, comme il se vit maître d'un Etat, il s'attacha à l'Empereur & pendant la guerre de 1663. contre les Turcs il exerça le *Directoire* conjointement avec l'Evêque de Munster. Il commanda ensuite l'armée Impériale contre la *France* en qualité de Feld Marechal General; & ce fut lui qui reprit *Philipsbourg* en 1676. Il mourut l'année suivante & laissa deux fils à savoir FREDERIC MAGNUS qui fut son successeur & *Charle Gustave*. Le dernier décedé en 1703. n'a eu qu'une fille laquelle a épousé *Jean Guillaume* Duc de *Saxe-Eisenach*. FREDERIC MAGNUS sentit tout le poids de la guerre de 1688, & il fut privé de ses Etats dont il ne recommenca de jouïr qu'en 1697. il mourut le 17 Júin 1709. agé de 62. ans. Ses fils sont.

CHARLE GUILLAUME qui lui a succedé; & *Christofle*. Le premier a épousé *Madeleine Wilhelmine de Wurtenberg-Stutgard* de laquelle il a un fils nommé *Frederic*. Le second, qui est au service des Provinces Unies, à trois fils dont l'ainé *Charle Auguste Jean Reinhard* est né le 14. Novembre 1712.

Les Barons de Muntzenheim. Il y a une autre famille qui descend de *Frederic* VI. à savoir les Barons de MUNTZENHEIM qui doivent leur naissance à une intrigue amoureuse que ce Marggrave eut avec la fille d'un Colonel.

Les Etats de Baden Dourlach. Les Etats de la Maison de *Baden-Dourlach*, sont le Bas Marquisat qui confine au Bas Palati-

latinat. Les lieux les plus remarquables sont *Dourlach*, *Pfortzheim*, la Seigneurie de *Lohr*, La principauté ou Marquisat de *Hochberg*; la Seigneurie de *Baden-Weiler*; la Seigneurie de *Rœteln*, la Comté de *Sausenberg*. Les Princes de cette Branche sont Lutheriens. DE LA MAISON DE BADE.

CHAPITRE XII.

DE LA MAISON DES *PRINCES D'ANHALT.*

L'Empire d'Allemagne à peu de familles plus anciennes que celle des Princes d'ANHALT. Car quoique quelques uns croient en trouver l'Origine en *Bernhold* & en *Beringer* son fils, & qu'ils pretendent trouver une consanguinité entre cette Maison & celle des *Ursins* en *Italie*, il faut cependant avouer qu'ils ne pouvent pas assez solidement leur sistéme & il y a plus d'apparence à soutenir que les Princes d'*Anhalt* sont une continuation de l'illustre Maison d'*Ascagne* * qui fleurissoit dans le onziéme siecle. Son Ancienneté.

Un Seigneur de cette Maison à savoir OTTON

T 7

* C'est le nom latin *Ascania*, d'une ville nommée en Allemand ASCHERLEBEN; qui est l'origine de cette illustre Maison, dont les Branches éteintes ont occupé le Duché de *Saxe* & la Marche de *Brandebourg*, & le Duché de *Saxe Lauwenbourg*.

DES PRINCES D'ANHALT.

TON, furnommé *le Riche*, gouvernoit fous les Régnes des deux *Henris* IV. & V. Sa femme *Helice* fille de *Magnus* dernier Duc de *Saxe* de l'ancienne famille de *Billung*, lui apporta le Marquifat de *Soltwedel*, qui avoit deja appartenu à fes ancêtres & que fon beau pere *Magnus*, avoit repris fur les *Wendes* qui s'en étoient emparés. Après la mort de *Magnus* arrivée l'an 1106. il forma des prétentions fur le Duché de *Saxe* contre *Lothaire* de *Suplinbourg* à qui l'Empereur *Henri* V. en avoit accordé l'inveftiture, mais il ne put venir à bout de fon deffein & il fut obligé de fe contenter du Marquifat de *Soltwedel* dont le même Empereur l'inveftit. Les troubles étant furvenus entre l'Empereur & le Pape, il prit parti pour le fecond & fut fait prifonnier. Il n'eut pas plûtôt rácheté fa liberté, qu'il entra dans une ligue que les Princes de *Saxe* avoient formée contre fa Majefté Impériale, à la follicitation du Pape, & en 1115. il battit les *Wendes* qui à la recommandation de l'Empereur étoient venus faire des courfes fur fes terres, avoient détruit *Bernbourg*, & ravagé les environs de *Cöthen*. Il fit achever le Château d'*Anhalt* que fon oncle *Efticon* V. Marquis de *Soltwedel*, & d'*Afcherleben*, avoit commencé, & dont fes defcendans portent aujourd'hui le nom. On place ordinairement fa mort dans l'année 1123. Entre les fils qu'il avoit il y en a un très remarquable dans l'hiftoire, à favoir ALBERT furnommé l'*Ours*.

ALBERT L'OURS.

ALBERT prit parti contre *Lothaire* II. qui même le fit prifonnier; mais il fut relâché par le traité de Paix, & changeant de fentimens, il rendit de grands fervices à cet Empereur contre les *Romains* révoltez qui avoient chaffé le Pape *Innocent* & inftalé *Pierre Leon* à fa pla-

ce

ce. L'Empereur sensible au zéle qu'il avoit temoigné dans cette occasion, l'investit du Duché de *Holstein*, quoi qu'à proprement parler, il ne put s'en rendre maître. Après la mort de *Lothaire*, *Albert* songea à profiter des troubles qui survinrent par la mesintelligence de *Conrad* III. & d'*Henry* Duc de *Saxe* & de *Baviere*. Il prit ce temps pour se mettre en possession du Duché de *Saxe*, & lui prit encore *Lunebourg*, *Bardevick*, *Brême* & quelques autres places. Mais les forces d'*Henri* étoient trop superieures & quoique ce Duc mourut peu après à *Quedlinbourg*; cependant les tuteurs d'*Henri* le *Lion* son fils avec l'appui des autres Princes de *Saxe*, pousserent vigoureusement la guerre contre *Albert* l'*Ours*. Ils tomberent sur son païs, raférent les villes de *Bernbourg*, d'*Anhalt*, de *Gröninghen*, de *Witecke*, de *Göbelitz* & saccagerent ses Etats de sorte qu'*Albert* fut obligé de sauver son païs d'un plus grand ravage, en leur sacrifiant ses pretentions. D'un autre côté l'Empereur *Conrad* lui donna la Marche de *Brande-bourg* qui étoit vacante, & qu'il remit un bon état. Il fit bâtir ou réparer *Berlin*, *Bernau*, *Bernwald*, *Bernstein* & autres lieux, qui portent encore dans leur premiere sillable son surnom d'Ours *. A la place des *Wendes* il y établit des Colonies d'Allemands, & prit la ville de *Brandebourg*, après s'être rendu maitre de *Sackovi*, Prince des *Wendes*, en 1157, & adoucit par ce melange les mœurs de cette féroce nation qu'il aprivoisa après l'avoir subjugée. La Comté de

DES PRINCES D'ANHALT.

I. Electeur de Brandebourg

* Un Ours s'appelle en Allemand Bär; on prononce Be. Il fait au Genitif Bären & on prononce Bêren & presque Bern. C'est l'étimologie du nom de Berne ville de Suisse qui a un Ours dans ses armes

DES PRINCES D'ANHALT.

de *Plotzke* lui vint après la mort du Comte *Bernard* de *Plotzke*. Il eut de sanglantes querelles avec *Henri le Lion*, & mourut en 1170. Il laissoit deux fils dont l'ainé OTTON eut l'Electorat de *Brandebourg*, que sa postérité posseda avant la Maison de *Hohenzoller*. Le cadet nommé BERNARD eut l'Electorat de *Saxe* dont ses descendants ont joui avant la maison de *Saxe* d'aujourd'hui. La branche d'*Otton* s'éteignit avec *Jean* IV. du nom, XII. Electeur de *Brandebourg* de la Maison d'*Anhalt*, decédé en 1322. Nous ce parcourons point cette suite d'Electeurs, parce qu'elle n'a aucun raport avec l'état politique de l'Europe, telle qu'elle est aujourd'hui.

BERNARD frere d'*Otton*, eut comme nous venons de dire l'Electorat de Saxe. Il mourut en 1212. & laissa deux fils, ALBERT l'ainé succeda à l'Electorat, & HENRI le *Gras* fut Prince d'*Anhalt*; c'est la tige de la Maison d'Anhalt d'aujourd'hui. D'ALBERT décedé en 1260, nacquirent ALBERT II. Electeur de Saxe & JEAN duquel étoient descendus les Ducs de *Saxe Lauwenbourg*. La posterité d'*Albert* II. finit en 1422. dans la personne d'ALBERT III. du nom, VIII. & dernier Electeur de *Saxe* qui avoit succedé à son frere RODOLPHE III. dont les deux fils SIGISMOND ET WENCESLAS furent écrasez sous les ruines d'une tour qui s'écroula en 1406. *Barbe* leur sœur fut mariée à *Jean* le *Chimiste* Marggrave de *Brandebourg* de la nouvelle Maison. La branche qui étoit issue de *Jean*, & qui fut appellée de *Saxe-Lauwenbourg* fut éteinte par le decès de *Jean François* dernier Duc de ce nom, qui mourut en 1689. ne laissa que deux filles *Anne Marie Françoise* & *Françoise Sibille Auguste* l'une est mariée en secondes noces au Prince *Jean Gaston*

ton de *Toscane*, l'autre eſt veuve du Prince *Louis Guillaume* de *Bade*. Nous avons parlé ailleurs de la maniére dont ce Duché eſt venu à la maiſon de *Brunſwick-Hanover*. Nous ſuivrons preſentement la poſterité d'*Henri* le *Gras* tige de la maiſon des Princes d'*Anhalt* d'aujourd'hui, qui eſt tout ce qui reſte de cette illuſtre famille. DES PRINCES D'ANHALT.

BERNARD fils d'*Albert* l'*Ours* aïant obtenu de l'Empereur *Frederic* le Duché de *Saxe* après la dégradation d'*Henri* le *Lion* Duc de *Saxe* & de *Baviere*, laiſſa deux fils, *Albert* & HENRI. Le ſecond hérita de ſon pere les Comtez d'*Anhalt* & d'*Aſcagne*. L'Empereur *Otton* IV. aïant été excommunié par le Pape & *Frederic* II. aïant été élu en ſa place, *Henri* s'attacha d'abord au premier; mais lorſqu'il vit que la fortune l'abbandonnoit, il le quita auſſi & ſe rangea du côté de *Frederic*. *Otton* en eut tout le reſſentiment imaginable & étant entré dans l'Etat d'*Henri*, il y laiſſa d'affreuſes marques de ſa vengeance, mettant tout à feu & à ſang dans les lieux de ſon paſſage. Il prit auſſi *Staſſfurt* qui, dit on, appartenoit à lors à ce Prince & le donna au Duc *Albert* de *Saxe*. Mais l'Empereur *Frederic* aïant repris cette ville la donna à l'Archevêque de *Magdebourg*. Le Comte *Henri* obtint de *Frederic* le Rang de *Prince* d'*Anhalt*, mais il s'atira la haine du clergé & l'excommunication du Pape par la ſeverité dont il uſa envers un Abbé à qui il fit crever les yeux & couper la langue, parce que cet Eccléſiaſtique menoit une vie dereglée. Cependant cette affaire fut aſſoupie. Peut eſtre ſe trouva-t-il que l'Abbé avoit mérité ce traitement, & qu'il étoit heureux d'en ſortir à ſi bon marché. *Henri* mourut en

DES PRINCES D'ANHALT.

en 1257. & laissa trois fils entre autres, OTTON, SIFFROI, & BERNARD.

Le premier eut la Comté d'*Ascagne* avec la ville d'*Aschersleбe*, les places situées sur la *Hartz* & la prevôté du monastére de *Gernrode*. Le Chateau & la ville de *Wegeleben* fut donnée en fief à l'Archevêché de *Magdebourg* & passa ensuite à l'Eglise de *Halberstadt*. En 1267. la guerre s'étant allumée entre *Gonthier* Archevêque de *Magdebourg* & le Marggrave de *Brandebourg*, *Otton* prit parti pour le dernier qui en récompense lui donna quelques biens, entre autres, la charge de Drossart dans l'Archevêché de *Magdebourg*, avec quatre-vingts Marcs d'argent tous les ans; mais lorsqu'il eut perdu son fils unique, il ne songea plus qu'à se satisfaire sans s'embarasser de ses heritiers. Dans cet esprit l'an 1311. il engagea le château d'*Eversberg* à un Gentilhomme nommé *Henri* de *Langhenhausen*, & deux ans après la Maison & le village de *Gersdorff* & quelques autres biens à *Ulric* de *Regenstein*. L'an 1315. il se rendit feudataire d'*Eric* II. Roi de *Danemarck*, & promit de tenir à fief de sa Majesté les villes d'*Ascherleben*, *Hatzgerode*, & *Bruck* & les Châteaux de *Saxenbourg-d'Hoia* & *Sweringhen*, de *Wederstorf* & d'*Anhalt*, moïennant une pension de cinq cents marcs valeur de *Zéland*. *Otton* mourut la même année sans aucun heritier mâle. Sa veuve fit beaucoup de tort à la Maison d'*Anhalt* en livrant à l'Evêque de *Halberstadt* la Comté d'*Ascagne* qui lui étoit assignée pour Douaire. De *Sifroi* & de *Bernard* freres d'*Otton* se formerent deux branches, à savoir celle de *Zerbst* & celle de *Bernbourg*. Nous commencerons par la seconde.

Ancienne Branche de Bernbourg.

BERNARD conjointement avec son frere *Syfroy*

froy s'engagea dans une guerre contre le Marggrave de *Misnie*, & attira de grands malheurs à sa Maison. On ne sait en quelle année il mourut, les uns disent en 1267, les autres en 1310. Entre ses fils on remarque BERNARD II. & ALBERT; ce dernier fut Evêque de *Halberstat*, & ce fut lui qui dépouilla sa Maison de la Comté d'*Ascagne* pour l'annexer à son Evêché.

DES PRINCES D'ANHALT.

BERNARD II. son frere engagea aux Seigneurs de *Querfurt* le Château de *Wolfesberg* l'an 1309. Mais cinq ans après l'Abbesse de *Quedlinbourg* l'investit de *Hoym* de *Roslaw* & de *Bürow*. Après la mort de son frere *Otton*, il s'empara de la Comté d'*Ascagne*, & en prit l'investiture de l'Empereur *Louis IV.* delà vint la dispute qu'il y eut entre lui & son frere qui prétendoit que c'étoit de lui & de son Eglise qu'il la faloit prendre. Il ne vit point la fin de cette querelle & sa mort arrivée l'an 1318. prevint l'accommodement. De deux fils qu'il laissa le plus jeune nommé *Henri* qui vêcut dans un convent renonça à l'heredité paternelle, moïennant soixante marcs d'argent de revenu.

L'Aîné nommé BERNARD III. fut surnommé *le depouillé*, parce que l'Evêque de *Halberstat* son oncle assisté de la veuve d'*Otton* s'empara entierement de la Comté d'*Ascagne* & de la ville d'*Ascherleben*. L'Empereur *Louis* IV. eut beau prendre cette affaire à cœur; envain il ordonna la restitution de cet état; *Bernard* ne put y rentrer, & depuis ce tems là cette Comté est demeurée annexée à l'Evêché de *Halberstat*. *Bernard* mourut l'an 1348. & eut trois fils BERNARD IV. HENRI, & OTTON; le premier mourut enfant, le second qui vêcut jusqu'à l'an 1374, eut deux fils, à savoir *Ro-*

dolphe

Des Princes d'Anhalt.

dolphe qui fut Evêque & *Bernard* V. qui mourut ſans enfans, on ne ſait preciſément en quelle année.

OTTON le troiſiéme fils de *Bernard* III. eut entre autres enfans *Bernard* VI. qui décedant l'an 1468. ne laiſſa qu'une fille nommée *Mechtilde* mariée à *Sigiſmond* II. d'*Anhalt* de la Branche de *Zerbſt*, ainſi finit celle de *Bernbourg*.

Ancienne Branche de Zerbſt.

La Branche de *Zerbſt* eſt iſſue de SIFROY fils d'*Henri* le *Gras*. Ce Prince eut pour ſa part de la ſucceſſion les Seigneurs de *Zerbſt*, de *Deſſau* & de *Cöthen*. Il fit preſent de *Burow* à l'ordre Teutonique. D'un autre côté, l'Archevêque *Rodolphe* lui engagea la ville de *Jeſſen* avec la ville & le Château de *Zorbeck*, pour mille marcs d'argent qu'il preta à ce Prélat. L'an 1282. il s'engagea, à la ſollicitation d'*Eric* Archevêque de *Magdebourg*, dans une guerre avec le Marggrave de *Miſnie* & cette entrepriſe lui fut très funeſte. Car lorſque le Comte de *Falkenſtein* lui eut pris le Château de *Rama*, non content de ſe brouiller avec l'Archevêque; il appella à ſon ſecours les Marggrave de *Miſnie*. Le Marggrave *Thierri* vint effectivement avec ſon neveu *Frederic* fils d'*Albert* Marggrave de *Thuringe*. Mais *Sifroy* les attaqua la nuit dans le tems qu'ils ne ſe defioient point de lui & fit ces deux Princes priſonniers. Le Marggrave *Thierri* fut obligé de paier une groſſe ſomme d'argent pour ſa rançon. Mais lorſqu'il fut élargi, & que ſon neveu *Frederic* ſe fut ſauvé de Priſon, ils ſe jetterent dans le Païs d'*Anhalt*, où ils firent d'horribles ravages, ils demantelerent *Cöthen*, prirent *Délitch* & *Bitterfeld*, & on fut contraint de leur laiſſer ces deux places pour les fraix de la guerre. *Sifroy* ſe démit

démit enfin du Gouvernement & se retira dans le convent des Dominicains de *Magdebourg* où il mourut en 1348. DES PRINCES D'ANHALT.

Il eut pour successeur son fils ALBERT qui fut surnommé l'*Ancien*. Celui-ci se laissant persuader par la Maison de *Brandebourg*, se mêla fort à contre tems dans les querelles d'*Albert* Marggrave de *Thuringe* avec son fils *Frederic* le *Mordu*. Il comptoit bien de pouvoir mettre à profit leur division, & s'approprier quelque chose de leurs Etats; mais l'événement repondit mal à ses esperances. Et *Frederic* ne le laissa pas long tems dans une idée si flateuse. Il tomba sur lui si à propos qu'il lui tailla en pieces quatre mille hommes & le prit lui même avec cinq mille autres prisonniers. La paix qui fut ensuite conclue entre le *Brandebourg*, & le Marggrave *Frederic* rendit la liberté à *Albert*, mais ce ne fut pas sans païer une grosse rançon.

Ce fut du tems d'*Albert* que l'usage de la langue des *Wendes* qui étoit une Dialecte de l'*Esclavonne* fut absolument interdit dans les tribunaux de la Jurisdiction d'*Anhalt*. Il mourut en 1316. De quatre fils qu'il avoit les deux plus jeunes entrerent dans l'Etat Ecclésiastique. Le second nommé *Waldemar* fut tué en 1367. à la bataille qui se donna entre *Magnus Torquatus*, Duc de *Brunswick*, & *Gerard* Evêque de *Hildesheim*. Il laissa un fils nommé *Waldemar* comme lui, mais ce fils ne lui survêcut que douze ans & n'eut point de Posterité. L'ainé qui s'appelloit ALBERT II. est celui qui continua la famille. Lorsque *Waldemar* Electeur de *Brandebourg*, de la maison d'*Anhalt*, eut fait prisonnier *Frederic* le Mordu Marggrave de *Misnie*, entre autres conditions rigoureuses qu'il exigea de lui pour

le

DES PRINCES D'ANHALT.

le remettre en liberté, il le voulut obliger de donner *Elisabeth* sa fille unique à *Albert* II. & pretendit outre cela qu'il donnât pour la dot de cette Princesse tout le païs qui est situé le long de la *Pleisse*. Les Etats du Païs refuserent de se soumettre à cette cession, à moins qu'ils n'en receussent l'ordre de la bouche même de leur Souverain. *Albert* prit avec lui une escorte pour leur amener le Marggrave prisonnier à *Altenbourg*, afin que les Etats d'*Osterland* pussent entendre le commandement de leur Prince immédiatement. Pendant qu'ils étoient en marche, les amis de *Frederic* se mirent en embuscade & tomberent si à propos sur l'Escorte qui le conduisoit, que non seulement ils le delivrerent, mais encore ils prirent *Albert* prisonnier; alors la carte fut changée & ce fut son tour d'accepter les conditions fâcheuses qu'on exigea de lui pour sa rançon. On le força de renvoier la Princesse, de rendre la dot, & de païer encore une grosse somme d'argent.

Lorsqu'en 1322. la branche d'*Anhalt* qui possedoit l'Electorat de *Brandebourg* s'éteignit, *Albert* fit valoir son droit sur cette importante succession; mais l'Empereur *Louïs* qui la destinoit à son fils de même nom, vint à la traverse & lui enleva cette riche dépouille. Il est vrai qu'il en obtint l'investiture de l'Empereur *Charle* IV. mais il ne put s'en mettre en possession. Il réüssit mieux à augmenter son païs par l'aquisition de quelques villages qu'il acheta des Seigneurs à qui ils appartenoient. On croit avec quelque fondement que ce fut à lui que l'Electeur de *Brandebourg* engagea les villes de *Gartz*, *Prentzlau* & *Templin*, pour un emprunt d'argent. D'un autre coté l'an 1342. il ceda le Château d'*Arns-*

leben

leben sur la *Bode* à *Otton* Archevêque de *Magdebourg*. Il mourut en 1362. Son successeur fut JEAN I. son fils ainé. Le second nommé *Albert* III. étoit mort dès l'année 1359. le troisiéme nommé *Rodolphe* étoit Eveque de *Schwerin*, & ne vêcut que deux ans après son Pere.

Des Princes d'Anhalt.

JEAN fit une alliance qui le rendit malheureux. Il épousa *Elisabet* Princesse de la Maison de *Henneberg*. Jamais mariage ne fut plus accompagné d'amertume, *Elisabeth* rendit la vie si insuportable à son époux que ne pouvant vivre plus long-tems avec elle, il fut réduit à la quitter en 1328, & mena une vie errante & infortunée jusqu'à ce que la mort de son pere l'obligea de revenir dans son païs pour en prendre le gouvernement. Il fit sa residence à *Zerbst*. L'an 1367, il racheta le Château d'*Albrechtsheyn* de *Baltazar* & de *Guillaume*, Landgraves de *Thuringe*, & Marggraves de *Misnie*. En échange *Otton* Electeur de *Brandebourg* dégagea les villes de *Gartz*, *Prentzlau*, & *Templin* dont nous venons de parler. *Jean* engagea aussi en 1570. le Château de *Lindau* & son territoire au Comte *Albert* de *Lindau*, & en 1378. il se brouilla avec *Wratislas* Duc de *Pomeranie*. Cette querelle lui fut utile en ce qu'aïant eu l'avantage de cette guerre & fait des prisonniers de marque, il tira beaucoup d'argent de leur rançon. Il mourut en 1382. Ses trois fils étoient ALBERT IV. surnommé le boiteux, SIGISMOND I. & WALDEMAR III. le dernier mourut en 1392. sans posterité. Les deux autres formerent deux lignes dont la premiere dura peu. Nous en dirons quelque chose en peu de mots.

Ancienne Branche de Côthen.

ALBERT IV. auteur de l'ancienne Branche de COTHEN eut avec ses freres une dangereuse

guerre

DES PRINCES D'ANHALT.

guerre à soutenir contre l'Archevêque de *Magdebourg*. Leurs troupes perdirent deux batailles consécutives. La ville de *Cothen* fut assiegée & le païs desolé. L'Archevêque se rendit maître de *Worpsick* & de *Thum* & sans doute les Princes d'*Anhalt* auroient fait de plus grandes pertes si *Bernard* Duc de *Brunswick* n'eût emploié sa médiation pour assoupir cette querelle. En 1408. *Thiemon* Evêque de *Meïssen* donna au Prince, *Albert* le *Boiteux* *Jesznitz* à titre de fief. Et cinq ans après le Château de *Dornbourg* lui fut engagé par *Robert* de *Schierstadt*. *Albert* mourut en 1424. & laissa trois fils 1. WALDEMAR qui lui succeda & n'eut de son mariage qu'un fils & une fille. L'un fut chanoine & l'autre prit le voile; 2. ADOLPHE; 3. & ALBERT.

Adolphe eut cinq fils, dont les deux premier; *Bernard*, & *Melchior*, moururent dans le célibat, *Guillaume* se fit Cordelier; & mourut dans cet ordre en 1504. *Magnus* après avoir été quelque tems assesseur de la Chambre Imperiale se fit d'Eglise & mourut Prevôt de la Catedrale de *Magdebourg*; *Adolphe* qui étoit le cinquiéme, fut Evêque de *Mersbourg* *Albert* V. troisiéme fils d'*Albert* IV. eut un fils & quatre filles dont trois se cloitrérent. La quatriéme nommée *Dorothée* épousa un Comté d'*Oetinghen*. Le fils apellé PHILIPPE eut le malheur d'être blessé à un tournois qui se donna à *Dresde* en 1500. & mourut à *Halle* où il s'étoit fait transporter. Revenons à SIGISMOND I. qui continua la branche de *Zerbst*.

Suite de la Branche de Zerbst.

Il fit un accord avec ses neveux de conserver les Etats de leur maison sans les diviser & on regla que celui qui proposeroit le partage en feroit puni, en perdant sa part au Château & à la ville de *Hatzgerode*. *Sigismond* accom-

accompagna *Frederic* de *Brunswick*, & pensa périr avec ce Prince, lorsqu'il fut attaqué par le Comte de *Waldeck*, & les autres assassins qui le massacrerent, dans le tems qu'il alloit se faire couronner Empereur. *Sigismond* à peine put se sauver lui troisieme des mains du Comte & de ses complices. Il mourut en 1405. Il avoit entre autres enfants trois fils, dont l'ainé SIGISMOND II. épousa *Mathilde* qui restoit seule de la branche de *Bernbourg*, & de laquelle il n'eut point d'enfans; ALBERT VI. son second fils eut pour femme l'heritiere des Comtes d'*Eglen*, ce mariage fut aussi stérile. Il n'y eut que GEORGE I. le troisiéme fils de *Sigismond* qui perpetua la Maison. Il fit avec *Frederic* le *Belliqueux* Electeur de *Saxe* un accord pour la succession de *Barby* & convint qu'au cas que les Comtes de cette Maison vinsent à manquer d'heritiers, la Seigneurie de *Walter-Nieubourg* en eroit détachée & donnée à la Maison d'*Anhalt*, comme il arriva en effet en 1659. *Wenceslas* de *Biberstein* lui promit aussi, en cas qu'il mourut sans enfans, la succession aux Seigneuries de *Sorau*, *Storckau*, & *Beskau*, mais cette promesse ne fut point effectuée. *George* I. mourut extrêmement âgé l'an 1474. Il avoit été marié quatre fois. Il n'eut point d'enfans du premier lit ni du second; mais du troisiémé il eut WALDEMAR, & du quatriéme nacquirent ERNEST, GEORGE II. SIGISMOND III. & RODOLPHE IV. GEORGE II. étoit d'une force si extraordinaire qu'il pouvoit lui seul lever un fardeau que huit hommes pouvoient à peine ébranler. *Jean* Electeur de *Brandebourg* lui engagea *Cotbüsz* & *Peitze*. Il mourut en 1504, sans avoir eu d'enfans. *Sigismond* II. étoit mort en 1487, sans être marié.

DES PRINCES D'ANHALT.

GEORGE I.

DES PRINCES D'ANHALT.

RODOLPHE

RODOLPHE suivit le penchant qu'il avoit pour la guerre & s'attacha à *Maximilien.* Ce fut lui qui dégagea ce Prince, lorsque ceux de *Bruges* le tenoient en arrêt, & il se mit à sa place pour caution. De là vient que l'Empereur *Frederic* l'éxemta, & toute la Maison d'*Anhalt*, des contributions qu'on exigea de tout l'Empire, pour réduire les rebelles de *Bruges.* Dans la guerre de *Hongrie* en 1490. il rendit de tres grands services à l'Empereur. En 1507. il remit à l'Empereur la Seigneurie de *Kitzbuhel* dans le *Tirol*, qui lui avoit été cedée à certaines conditions. Il commanda les troupes impériales contre le Duc *Charle* d'*Egmond* de *Gueldre*, & prit la forteresse de *Budroy.* Ce fut à ce siege, si l'on en croit quelques uns, que l'on se servit pour la premiere fois des mortiers à Bombes. Il servit ensuite en *Italie* contre les *Venitiens* reprit *Vicenze* qui se rendit, & il defendit *Verone* contre les *Venitiens* avec tant de bravoure qu'ils furent contraints d'abandonner enfin le siége avec perte. Il gagna deux Victoires contre *Alvian*, leur General. Ce Heros mourut l'an 1513. on accusa les *Italiens* d'avoir contribué à sa mort par le poison.

WALDEMAR.

VALDEMAR son frere s'empara de la ville & du Château de *Bernbourg* en 1492. après la mort de *Bernard* IV, dont la veuve qui en jouïssoit comme de son Douaire avoit dessein d'en faire present à l'Eglise de *Magdebourg.* Il obtint aussi en 1495. un decret de l'Empereur *Maximilien* I. par lequel il étoit ordonné que la Comté d'*Ascagne* avec toutes ses dependances lui seroit rendue par l'Evêché de *Halberstadt*; mais il n'en put obtenir l'effect. Il mourut en 1500.

WOLFGANG

WOLFGANG son fils unique lui succeda & de-

demanda à partager avec ses oncles. Il eut pour sa part *Cothen*, *Ballenstädt*, *Bernebourg* & *Sandersleben*. Il fut un des premiers à se declarer pour la reformation de Luther dont il devint un des plus zélez partisans. En 1530. à la Diete d'*Augsbourg* il ne fit point difficulté de se joindre à ceux qui presenterent la nouvelle confession de foi à *Charle* V. & ensuite il s'engagea dans la ligue de *Smalcalde*. Mais lorsque le parti de l'Empereur eut pris le dessus, que l'Electeur de *Saxe* fut battu & fait prisonnier à la bataille de *Muhlberg*, *Wolfgang* qui se trouvoit dans l'armée vaincue eût bien de la peine à se tirer de ce danger. Ses Etats furent confiquez. *Sigismond* Comte de *Lodron* se les fit donner par l'Empereur, & voïant qu'il ne pouvoit pas les garder long tems, il s'accommoda de son droit avec *Henri* Burgrave de *Misne* qui malgré les oppositions des autres Princes d'*Anhalt*, obtint de l'Empereur des lettres d'investiture. A quelques années delà, lorsque l'Electeur *Maurice* de *Saxe* eut chassé d'*Inspruck* l'Empereur & contraint le parti ennemi à signer la transaction de *Passau* le Prince *Wolfgang* fut retabli dans ses biens par ce traité, & en jouït jusqu'à l'an 1562, que ne se sentant point d'inclination pour le mariage, il abdiqua; se reservant une pension annuelle. Il resida premierement à *Coswick* & ensuite à *Zerbst* où il déceda en 1566. Il faut à present remonter à son oncle ERNEST.

DES PRINCES D'ANHALT.

Ce Prince rendit *Cotbusz* & *Peitze* à *Joachim* Electeur de *Brandebourg* qui le rembourfa des sommes pour lesquelles ces villes étoient engagées. Il mourut en 1516. De trois fils qu'il avoit & qui partagerent entre eux son païs JOACHIM le plus jeune qui avoit eu *Des-*

ERNEST.

DES PRINCES D'ANHALT. *ſau* pour ſon partage mourut en 1561. ſans poſterité; il étoit Lutherien. Le ſecond nommé GEORGE III. qui eut pour ſon appanage *Hatzgerode* avec les Comtés de *Warmsdorff* & de *Plotzke* fut ſurnommé le *Theologien* à cauſe de l'étude particuliere qu'il avoit faite de cette ſcience. On le ſurnomma auſſi le *Zelé* à cauſe de l'empreſſement qu'il eut pour l'établiſſement du Lutheraniſme. Il étoit Prevôt de la Cathedrale de *Magdebourg* & mourut agé de 45. ans, en 1552.

JEAN IV. Lainé nommé JEAN IV. qui eut pour ſa part le Païs de *Zerbſt* étoit un Prince aimable par ſa bonté. On dit de lui qu'il avoit permis à ceux de ſes ſujets qui vouloient bâtir, d'aller couper dans ſes forêts autant de bois qu'ils en avoient beſoin. Quelques conſeillers lui remontrerent que cela éfarouchoit le gibier & gâtoit la chaſſe. *J'aime mieux*, leur dit-il, *avoir des hommes logez autour de moi, que des bêtes ſauves dans mes forets.* Il mourut fort regreté de ſon peuple l'an 1551. Il avoit trois fils àſavoir CHARLE qui mourut ſans enfants; JOACHIM ERNEST, & BERNARD VII. ce dernier n'eut qu'un fils auquel il ſurvêcut.

JOACHIM ERNEST. JOACHIM ERNEST de qui ſont iſſus tous les Princes de la Maiſon d'*Anhalt* d'aujourd'hui ſignala ſon courage à la bataille de St. *Quentin* contre les François. Il embraſſa la Religion Reformée, & ſe vit maître de toute la ſucceſſion d'*Anhalt*, il mourut en 1586. Les cinq fils qui lui reſtoient alors partagerent ſes Etats, & formerent autant de Branches, que nous allons parcourir en peu de mots.

BRAN-

DES PRINCES D'ANHALT.

BRANCHE D'ANHALT-DESSAU.

JEAN GEORGE I. ainé de *Joachim Ernest* eut pour son partage *Dessau*, *Ragun*, *Jesnitz*, *Schanderssleben*, *Vreckleben*, *Worpzick*, & *Radegast*. Il mourut en 1618. de ses deux mariages nacquirent six Princes & dix Princesses. JEAN CASIMIR & GEORGE ARIBERT sont les plus remarquables. Le second qui avoit pour apanage *Worpzick* & *Radegast* ne voulut point s'allier avec une Princesse à cause des troubles qui agitoient alors l'*Allemagne*. Il épousa une Dame de *Krosick* & en eut un fils nommé *Christian Aribert* qui après la mort de son pere arrivée en 1643. prit possession des biens qui lui avoient appartenu; mais la famille lui fit de grandes difficultez, lorsqu'il voulut prendre le titre de son pere. On lui disputa la qualité de Prince d'*Anhalt*, & delà vient qu'il ne fut appellé au commencement que Seigneur de *Radegast*; mais il abjura la Religion Reformée & l'Empereur *Léopold* l'éleva à la dignité de Comte de l'Empire. De sorte qu'il se qualifia ensuite *Comte de Berringhen, fils legitime du Prince George Aribert d'Anhalt Seigneur de Waldensée & de Radegast*: Pour le reste on convint qu'il jouïroit de l'inféodation commune à toute la Maison d'*Anhalt*, mais qu'il ne pretendroit à la succession qu'au cas d'une entiere extinction de cette famille. Il s'attacha au service de l'Empereur & mourut à *Coblens* en 1677. sans avoir été marié.

JEAN CASIMIR frere ainé de *George Aribert*, succeda à son pere & gouverna les Etats de la

JEAN CASIMIR.

DES PRINCES D'ANHALT. la branche de *Dessau* pendant la guerre de trente-ans, jusqu'à ce qu'enfin la paix de *Westphalie* aïant rendu le calme à l'Empire, il jouït de la tranquilité publique jusqu'à l'année 1660. Son fils *Jean George* II. fut Feld-Marechal des Armées de *Frederic Guillaume* Electeur de *Brandebourg* qui lui confia le gouvernement de la Marche de *Brandebourg*. Il commanda en 1672. & 73. les troupes que cet Electeur envoia contre la France; mais il se retira ensuite dans son païs, où il déceda l'an 1693. ne laissant qu'un fils unique qui lui a succedé.

LEOPOLD. LEOPOLD Prince d'*Anhalt Dessau*, General des troupes de sa Majesté Prussienne a été élevé à la dignité de Prince de l'Empire en 1701. il est marié & n'a point d'enfants.

BRANCHE

D'ANHALT-BERNEBOURG.

CEtte Branche à pour tige le Prince CHRISTIAN second fils de *Joachim Ernest*. Son apannage fut la seigneurie de *Bernebourg* la Comté de *Ballenstedt*, avec le Bailliage de *Hatzgerode* & l'Abbaye de *Gernrode*. Sa vie se passa presque toute ou à voïager, où à faire la guerre, ou à s'apliquer aux affaires. Il se rendit à *Constantinople* pour voir la ceremonie de la circonsion d'un fils du Sultan. De retour de ce voïage, il s'arrêta à la Cour de *Christian I.* Electeur de *Saxe* qui lui donna le commandement des troupes auxiliaires qu'il envoïoit à *Henri IV.* Roi de *France*. *Christian* rendit en cette occasion de très grands services à ce Monarque. En 1592. après la mort du

Comté

Comte de *Manderscheid* Evêque de *Strasbourg* il s'éleva de grands troubles au sujet de la succession; les Capitulaires protestans élurent le Marggrave *George* de *Brandebourg-Jägerndorff*; & au contraire les Capitulaires Catholiques donnerent leur suffrage au Duc *Charle* de *Lorraine* Evêque de *Mets*. *Christian* partit aussitôt de *France*, alla à *Strasbourg* prit parti pour cette ville qui tenoit celui du Marggrave de *Brandebourg*, & incommoda fort les trouppes *Lorraines*. Il alla ensuite à *Prague* en qualité de deputé des Princes Protestants pour y demander une décision sur les Griefs que les protestants avoient fournis. Lorsqu'après la mort de *Jean Guillaume* dernier Duc de *Juliers*, & de *Cleves*, l'Archiduc *Léopold* pour prévenir les disputes qu'il y avoit sur cette succession se fut emparé de la ville de *Juliers*, *Christian* aida beaucoup à faire le siege de cette place. L'Electeur *Palatin* qui prenoit beaucoup d'interêt à cette conquête lui confia le commandement du haut Palatinat. Le Prince d'*Anhalt*, continua son attachement à cet Electeur dans l'affaire de *Bohéme*, & se trouva pour lui à plusieurs assemblées; aussi bien qu'à la bataille de *Prague* où il commanda l'armée de *Frederic*, il y fut defait par la faute de quelques uns des principaux officiers qui firent mal leur devoir. *Christian* son fils y fut fait prisonnier, & lui même fut mis ensuite au ban de l'Empire par l'Empereur *Ferdinand* II. Il se réconcilia néanmoins avec la Cour Impériale & mourut en 1630. il laissa trois fils à savoir CHRISTIAN, FREDERIC LOUIS, & FREDERIC. Le second fut tué en 1632. à la bataille de *Lützen*. Du premier & du troisiéme se formerent deux autres branches. Ainsi celle de *Bernbourg* fut subdivisée en

DES PRINCES D'ANHALT.

DES PRINCES D'ANHALT.

en *Bernbourg*, & *Hatzgerode*; nous allons dire peu de chose de ces deux lignes.

CHRISTIAN II. qui continua celle de *Bernbourg*, ne dégénera point de la bravoure de son pere. Il servit le Duc *Charle Emanuel* de *Savoie* dans les guerres que ce Prince eut contre la *France*. Il signala aussi son courage à la bataille de *Prague*, où il attaqua l'armée Impériale avec tant de vigueur, qu'il en mit une partie en déroute, mais n'étant pas bien secondé, il fut envelopé & fait prisonnier. Cependant l'Empereur *Ferdinand* le traita avec beaucoup de bonté, le receut à sa table & le relâcha bien tôt après. Il se dégouta ensuite de la guerre, & passa le reste de sa vie à voïager en *Dannemarck*, en *Italie*, &c. & vint enfin résider dans son païs, où il mourut en 1656.

Le plus jeune de ses fils mourut à *Parme* en *Italie* à la flenr de son âge l'an 1660. lainé nommé VICTOR AMEDEE, qui lui succéda mourut âgé de quatre vingts quatre ans en 1718. & laissa deux fils dont l'ainé qui reside à *Bernebourg* s'apelle CHARLE FREDERIC, il n'a qu'un fils nommé VICTOR FREDERIC né en 1700. & qui en 1717. a été envoie à *Genéve*. Le second s'appelle LEBERECHT & réside à *Zeitz*. Il a été fait Prince de l'*Empire* en 1705. il a trois fils, à savoir VICTOR AMEDEE ADOLPHE né en 1693. il fut blessé à Dénain & épousa en 1714. *Julienne Louïse* Comtesse d'*Isembourg*, il possede à present la Comté de *Holtzapffel* qui lui est venue du chef de sa mere; CHRISTIAN né en 1698, & JOSEPH né en 1706. leur frere FREDERIC GUILLAUME, fut noïé à l'action de Dénain.

FREDERIC de *Hatzgerode* servit en qualité de Colonel dans les troupes de *Hesse Cassel* durant

sant les troubles d'Allemagne. Il se donna ensuite tout entier à la vie paisible qu'il ne quita plus jusqu'à sa mort qui arriva l'an 1670. GUILLAUME son fils unique devint maître de *Plotzke* après l'extinction de la ligne de *Cöthen* & fit un accord avec la ligne de *Bernebourg*, par lequel il fut reglé que le droit de primogeniture auroit lieu & qu'en cas qu'il mourût sans enfans, sa succession passeroit toute entiere au fils ainé de *Victor Amedée*. Il mourut effectivement en 1709. & cette disposition a eu lieu.

Des Princes d'Anhalt.

BRANCHE
DE
PLOTZGAU.

AUGUSTE troisieme fils de *Joachim Ernest*, commenca cette ligne. Ce Prince que son inclination portoit à la vie paisible, ne prit point de part aux agitations de l'*Europe*, & se fit un amusement de la Chimie à laquelle il donna presque tout son loisir. Il mourut en 1653. agé de soixante & dix-huit ans. Son fils ainé l'avoit precedé de quelques années. Il lui en restoit deux autres, à savoir LEBRECHT & EMANUEL, l'ainé hérita de la part qu'avoit possedée la branche de *Cöthen* qui s'éteignit en 1665. Il mourut sans enfans l'an 1669. Il avoit porté les armes au service de la *Suéde* & des *Venitiens*. Son frere devint alors le maître des biens de la Branche de *Plötzgau* & de *Cöthen*. Ce Prince n'en jouit qu'un an, mais la Princesse sa femme acoucha d'un

 Prince

DES PRINCES D'ANHALT.

Prince Posthume qui fut nommé EMANUEL LEBERECHT. Il fut élevé dans la Religion Reformée & épousa *Gizele Agnes* de *Rathen*, que l'Empereur déclara Comtesse Immediate de *Nieubourg*, pour rendre cette alliance moins inegale. Il mourut en 1704. LEOPOLD son fils qui lui a succedé, est né en 1694. Le second nommé AUGUSTE LOUIS est né en 1697. leur sœur *Eleonor Willelmine* veuve de *Frederic Herman* Duc de *Saxe-Mersebougg*, a épousé en secondes noces *Ernest Auguste*, Duc de *Saxe-Weimar*. Leur autre sœur *Christine Charlotte* est née le 12. Janvier 1702.

Comme le Prince LEOPOLD chef de cette maison réunit en lui les titres de *Cöthen* & de *Plötzgaw*. Nous parlerons ici immédiatement de cette branche.

BRANCHE DE *COTHEN*.

LA ville de Cöthen échut à LOUIS le plus jeune fils de *Joachim Ernest*. Ce Prince passa presque toute sa jeunesse à parcourir la plus grande partie de l'Europe. De retour dans sa patrie, il gouverna sa portion de l'heredité paternelle, & se livra à son penchant qui le portoit à l'étude, où il fit des progrès merveilleux. En 1617. il institua une espece d'Academie sous le nom de *Societé Fructueuse*. Lorsque les armes Suedoise prospererent en Allemagne, le Roi *Gustave Adolphe* l'établit Administrateur de *Magdebourg* & de *Halberstadt*,

ſtadt, mais après la journée de *Nordlinghen*, il fit ſa paix avec la Cour Impériale & mourut en 1650. Son fils ainé le ſuivit en 1665, ſans laiſſer de poſterité, & ſa ſucceſſion paſſa à la branche de *Plötzgaw*, comme nous venons de dire. DES PRINCES D'ANHALT.

BRANCHE
DE
ZERBST.

RODOLPHE, quatriéme fils de *Joachim Erneſt*, eut pour ſa part *Zerbſt* avec les bailliages de *Lindau*, *Coſzwick*, & *Roſzlau*, & déceda en 1621. Son ſucceſſeur fut le ſeul Prince qu'il laiſſa & que ſon oncle maternel *Anthoine Gonthier* Comté d'*Oldenbourg* & de *Delmenhorſt*, fit élever dans la Religion Luthérienne. Apres l'extinction de la famille des Comtes de *Barby*, *Jean George* Electeur de *Saxe* lui donna la ſeigneurie de *Walter-Nienbourg* ſelon la convention dont nous avons parlé cy deſſus, & après la mort du Comte *Anthoine* d'*Oldenbourg* ſon oncle, il herita de la ſeigneurie d'*Yevern*. Il païa le tribut à la nature en 1663. & laiſſa quatre fils. Huit autres étoient morts au berceau. Ceux qui lui ont ſur vêcu ſont 1. CHARLE GUILLAUME, 2. ANTHOINE GONTHIER de *Muhlinghen* décedé ſans enfans en 1714. 3. JEAN ADOLPHE né en 1654. il n'eſt point marié; & JEAN LOUIS. L'ainé, mort en 1718. a laiſſé un Prince & une Princeſſe, à ſavoir JEAN AUGUSTE, qui n'a point d'enfans de ſes deux mariages, &

Des Princes d'Anhalt.

Madeleine Auguste, mariée à *Frederic*, Duc de *Saxe-Gotha*; JEAN LOUIS, qui avoit sa Résidence à *Dornbourg*, mourut l'an 1704. Ses Enfants sont JEAN LOUIS né en 1688. *Christian Auguste* né en 1690, il est au service de Prusse & *Jean Frederic* né en 1695. Ils ont une sœur nommée *Sophie Christine* née en 1692. Jean Auguste fut tué en 1709. à l'attaque du fort d'*Exiles* en Dauphiné & *Christian Louis* devant *Aire* l'année suivante.

CHAPITRE XIII.

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES DE L'EMPIRE.

ON sait que l'Empire n'a pas seulement des Princes seculiers; mais que la Diete qui en est comme les Etats generaux, comprend un grand nombre de Prelats qui sont ou Electeurs, ou Archevêques, ou Evêques, ou Abbez, ou Prevôts &c.

I. LES ELECTEURS ARCHEVEQUES.

Il y a trois Electeurs Ecclésiastiques: Celui

de

de MAYENCE, eſt Chancelier de l'Empire & Doïen du College Electoral. En cette qualité il eſt depoſitaire des Actes & Documents publics de l'Empire. DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

Il eſt vrai que les Electeurs de *Tréves* & de *Cologne*, prennent auſſi bien que lui le titre d'Archichancelier de l'Empire; mais le département de l'un eſt la Gaule & le Roïaume d'Arles, celui de l'autre eſt l'Italie & le Roïaume de Lombardie, & comme ces païs ne dépendent plus de l'Empire, leur Archicancellariat n'eſt plus qu'un titre ſans fonction; au lieu que le département de l'Electeur de Mayence étant l'Allemagne, il eſt dans l'exercice effectif de ſa dignité. MAYENCE.

L'Electeur d'aujourd'hui eſt LOTHAIRE-FRANÇOIS Comté de SCHONBORN né en 1655, élu Evêque de *Bamberg* en 1693, l'année ſuivante il fut élu Coadjuteur de *Mayence*.

Son *Predeceſſeur* étoit ANSELME-FRANÇOIS-FREDERIC d'INGELHEIM mort en 1695.

Il a eu pour *Coadjuteur* FRANCOIS LOUIS Comte Palatin du Rhein Grand Maître de l'Ordre Teutonique, Evêque de Worms, & de Breſlau.

Ses *Suffragants* font les Evêques de *Wurtzbourg*, de *Worms*, d'*Eichſtät*, de *Spire*, de *Strasbourg*, de *Conſtance*, d'*Augsbourg*, de *Hildesheim*, de *Paderborn*, & de *Coire*.

Les Etats de l'Electorat font partagez, & enclavez dans les Etats voiſins. Ses principales villes font MAYENCE, *Binghem*, *Horſt*, *Königſtein*, *Aſchaffenbourg* Reſidence, *Selinghenſtadt*, *Urb*, *Mittelberg*, *Amorbach*, *Krauta*, *Könighoven* & *Biſchofsheim*; outre cela l'Electeur poſſede le *Bergſtrass*, l'*Eichsfeld*, les villes d'*Erfort*, de *Friszlar* & d'*Oberlahnſtein*, avec leurs territoires.

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

TREVES.

L'Electeur de TREVES est FRANCOIS-LOUIS, COMTE PALATIN du Rhein, Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, Evêque de *Worms* & de *Breslau*. Né en 1664. Il fut élu en 1716.

Son *Predéceſſeur* étoit CHARLE JOSEPH IGNACE de LORRAINE, mort en 1715. le 4. Décembre.

Les ETATS de l'Electorat ſont diviſez par le Rhein en deux parties inégales. Ses principales villes ſont TREVES Capitale, *Montabaur*, *Oberweſel*, *Boppart*, *Coblents*, la *Forteresse* d'*Erenſtein*, ou d'*Hermanſtein*, *Cochein*, *Cell*, *Kylbourg*, *Bern-caſtel*, & *Witlich*. L'Electeur outre cela eſt Adminiſtrateur perpetuel des Abbaïes de *Pruim*, & de St. *Maximin* de *Tréves*. Cette derniere Abbaye lui donne la qualité d'Archichapelain de l'Imperatrice.

COLOGNE.

L'Electeur de COLOGNE eſt JOSEPH-CLEMENT, Duc de BAVIERE. Né en 1671. il fut élu Evêque de *Ratisbonne* en 1685. & ſucceda à l'Electorat en 1688. Il fut élu Coadjuteur de l'Evêché de *Hildesheim* en 1694, Evêque & Prince de *Liege* la meme année. Il eſt outre cela Prevôt de *Bergtols-Gaden*.

Son *Predeceſſeur* étoit MAXIMILIEN de BAVIERE, ſon oncle, mort en 1688.

Ses Etats ſont diviſez en *Haut* & *Bas Dioceſe* par raport au Rhein; & en de grands biens ſituez en Weſtphalie & que l'on appelle le *Domaine*. Ses Principales villes ſont *Bonne* Reſidence, *Leokenitz*, *Andernach*, *Bruil*, *Zulich*, *Kerpen*, *Zons*, *Nuys*, *Keyſersvert*, *Kempen*, *Rhinberg*, & *Alpen*. Le *Domaine* comprend le Duché de *Weſtphalie*, & la Comté de *Recklinghuſen*.

II. DES ARCHEVEQUES.

Les Archevêchez de MAGDEBOURG & de

BRE-

BREME, ont été fecularifez & ne doivent plus être mis au rang des Principautez. Le Premier à été donné à la Maifon de *Brandebourg* qui le poffede à titre de Duché; le fecond a paffé de la *Suéde* au *Danemarck* qui la tranfporté à la Maifon de *Brunfwick* qui en jouït comme d'un Duché. Il refte l'Archevêché de SALTZBOURG, & ceux de BESANCON, de CAMBRAI & de RIGA. A proprement parler, il n'y a plus que le premier qui foit de l'Empire: ceux de *Befançon* & de *Cambrai* prennent le titre de Princes de l'Empire; mais ce n'eft qu'un titre, depuis que ces Diocefes font incorporez à la France. Celui de *Riga* prend le titre de Prince de l'Empire de la même maniére.

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

L'Archevêque de Saltzbourg a la qualité de Legat né du S. Siége dans toute l'Allemagne. Lorfque l'Empereur écrit à l'Archevêque de Saltzbourg, il lui donne le titre de *Vôtre Dilection*, les autres Prélats qui ne font que Princes, n'ont que le titre de *Votre Devotion*, *Votre Pieté*.

SALTZBOURG.

Ce fiége eft prefentement occupé par FRANCOIS ANTHOINE Comte de HARRACH, Prevôt de *Paffau*, frere d'*Alois Thomas Raimond* Comte de *Harach*, Marêchal d'Autriche, cy devant Ambaffadeur en *Efpagne*. Il fut élu Evêque de Vienne en 1702. Il fe démit de cet Evêché en 1705, lorfqu'il fut élu Coadjuteur de Saltzbourg. Il en fut élu Archevêque en 1709.

Son *Predeceffeur* étoit JEAN ERNEST LOUIS Comte de THUN mort en 1709. qui avoit fuccedé à *Maximilien Gondolphe* Comte de *Kluenbourg* & Cardinal mort en 1687.

Ses *Suffragants* font *Freifinghen*, *Paffau*, *Brixen*, *Trente*, *Wienne*, *Chiemfée*, *Gureck*,

Sec-

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES. *Seckau* & *Lavant* ou St. André. Il n'y a que les 4. premiers qui soient Princes de l'Empire.

Ses revenus sont d'environ six cent mille livres, il en a 60000. par an pour ses menus plaisirs. Pour oficier à trois services solemnels, on lui paie huit mille écus chaque fois, outre 80000. livres de rente que lui vaut le Doienné de la Cathedrale.

Ses Etats sont SALTZBOURG, *Haikeim*, *Lauffin*, *Tietmeninghen*, sur la Riviere de Salza, *Muhldorf* sur l'Inn, *Radstadt* sur Ens, *Frisach* & St. *André* dans la Carinthie, ou il possede *Guttenberg*, & *Sachsenbourg*.

BESANCON. Nous ne nommons ici l'Archevêque de *Besançon* que par ce qu'il conserve le titre de Prince de l'Empire. Mais étant sujet du Roi de *France* depuis le traité de Nimegue, il a cessé d'être un membre effectif de l'Empire.

L'*Archevêque* est FRANCOIS JOSEPH de GRAMMONT, élu en 1698.

Son *Predecesseur* étoit ANTHOINE PIERRE de GRAMMONT, décedé la même année.

CAMBRAI. L'Archevêche de CAMBRAI est presentement possedé par Monsieur l'Abbé DU BOIS Secretaire & Ministre d'Etat de S. M. T. C.

LE G. MAITRE de l'Ordre Teutonique. Après les Archevêques suit le *Grand' Maitre* de l'*Ordre Teutonique*. Cet Ordre institué l'an 1190. par *Henri* Roi de *Jérusalem* possedoit autrefois de grands païs; les Provinces de *Culm*, de *Livonie*, l'une & l'autre *Prusse*, la *Courlande*, lui appartenoient. Nous marquons ailleurs comment elles lui ont échapé. Il ne lui reste plus que quelques Commanderies en *Allemagne*. Depuis la perte de la *Prusse*, *Mergenstein* est la Résidence du Grand Maître de cet Ordre, quand il n'a pas quelque au-

tre

tre *Prélature*, qui lui en donne une autre.

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

Le Grand Maître d'aujourd'hui est l'Electeur de *Treves* FRANCOIS LOUIS DE NEUBOURG Comte Palatin, élu en 1694.

Son *Predecesseur* étoit LOUIS ANTHOINE DE NEUBOURG son frere.

III. DES EVEQUES.

Les Evêques qui jouissent des prerogatives de Princes de l'Empire, sont au nombre de 21. Ils étoient autrefois bien davantage, mais on en a secularisé plusieurs en faveur de la paix. Ceux d'aujourd'hui sont ici marquez selon le rang qu'ils gardent dans les Dietes génerales de l'Empire.

BAMBERG.

L'Evêché de BAMBERG ne releve que du Pape & son Evêque jouït des honneurs des Archevêques, comme du pallium &c. on y élit rarement un Comte ou un Prince.

L'Evêque d'aujourd'hui est l'Electeur de *Mayence* LOTHAIRE FRANCOIS DE SCHONBORN.

Son Predecesseur etoit MARQUARD SEBASTIEN de STAUFENBERG, mort en 1693.

Les Etats attachez à cet Evêché sont cinquante six Bailliages. Ses Principales villes sont *Bamberg Forcheim*, *Gronach*, *Kupfferberg*, *Bodenstein*, & *Hoghstät*. Il possede encore *Villach* & quelques autres lieux dans la *Carinthie*.

Si on élisoit un Empereur qui n'eût point de terres en propre, il resideroit à Bamberg & l'Evêque à Villach.

Il a pour ses officiers hereditaires les quatre grands officiers de l'Empire, dont chacun lui fait homage pour sa charge, & pour quelque por-

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

portion de ses états. Le Roi de *Bohéme* est son Grand-Echanson & lui fait hommage pour la ville de *Prague*, le Duc de *Baviere* est son Grand-Maître d'Hôtel, & lui fait hommage pour la ville d'*Aversbach*; le Duc de *Saxe* est son Grand Maréchal, & lui fait hommage pour *Wittenberg* & *Trebitz*; & le Marggrave de *Brandebourg* est son Grand-Chambellan & lui fait hommage pour *Custrin*. Ces Electeurs ont des vicaires particuliers pour faire ces hommages & rendre ces services à l'entrée & au sacre de chaque nouvel Evêque. Il précede tous les Evêques d'Allemagne & dispute le pas au Grand maître de l'ordre Teutonique.

Il est Condirecteur du cercle de Franconie avec le Marggrave de Brandebourg-Culmbach, & a un traité d'union avec l'Evêque de Wurtzbourg pour leur defense commune.

WURTZBOURG.

L'Evêché de WURTZBOURG donne le titre de *Duc de Franconie* avec un milion de revenu. L'Evêque a beaucoup de marques de distinction; & compte entre ses vassaux plusieurs Comtes souverains, qui sont ses officiers, & doivent le faire servir par des vicaires. Dans les grandes ceremonies il fait porter l'épée nue devant lui & lorsqu'il officie le Maréchal tient l'Epée nue pendant l'office. Celui qui est reçu Chanoine de *Wurtzbourg*, sans quoi on ne peut être élu Evêque, doit passer nud jusqu'à la ceinture devant les chanoines qui lui donnent des coups de verges. On ignore la veritable origine de cette scandaleuse coutume, mais on croit qu'elle a été établie pour dégoûter les Princes & les Comtes. L'*Evêque* d'aujourd'hui est JEAN PHILIPPE, Baron & Seigneur de GREIFFENKLAU-WOLLRATS, ci-devant Doïen du Cha-

pitre

pitre de Mayence. Né en 1652, il fut élu en 1699. DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

Son *Predecesseur* étoit JEAN GODEFROI de GUTTENBERG, mort en Décembre 1698.

Ses Etats sont l'Evêché qui comprend cinquante deux bailliages. Ses principales villes sont *Wurtzbourg*, *Kitzinghen*, *Carlstadt*, *Neustadt*, *Kinigshoven*, *Ochsenfurt*, & *Gemund*. Sa devise est *Herbipolensis Ecclesia sola judicat ense & stola*. Cet Evêché est alternant avec celui de *Wormes* pour le Rang aux Dietes.

L'Evêche de WORMES étoit autrefois un Archevêché dont *Mayence* qui n'étoit au contraire qu'un simple Evêché dependoit alors. On raconte que l'Archevêque *Gerald*, homme de qualité & bon Soldat, servant sous *Pepin* & *Charlemagne* fut tué dans un combat par un Prince de *Saxe* en 729; que *Gervile* fils & successeur de *Gerald*, voulant vanger sa mort attira le *Saxon* sous prétexte d'une conference & le tua lui même en trahison & que le Pape *Gregoire* III. (d'autres disent *Zacharie*) indigné de cette vengeance horrible, deposa l'Archevêque, transfera l'Archevêché à *Maïence*, & établit à *Wormes Wernier* pour Evêque. La ville de *Wormes* est Impériale & libre & ne depend point de son Evêque, qui d'ailleurs n'a qu'un fort petit état. WORMES.

L'*Evêque* d'aujourd'hui est le même que l'Electeur de *Treves*; élu Evêque de *Wormes* en 1694.

Son *Predecesseur* étoit son frere LOUIS ANTHOINE mort la meme année.

Ses Etats sont le WORMSERGAW. Ses principales villes sont *Durnstein*, *Ladenbourg*, *Lumstein* & les villages qui en dépendent.

L'Evêque de *Worms* se qualifie Administra-teur

DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

teur de la Grand'-Maîtrise de l'Ordre de Prusse, Evêque designé de Wormes.

EICHSTADT

L'Evêché d'EICHSTADT ou AICHSTADT, compte des Princes parmi ses vassaux, entre autres le Duc de *Saxe-Gotha*. L'Evêque est Chancelier de l'Eglise de *Mayence* & son premier sufragant. Sa juridiction temporelle s'étend sur le haut Palatinat & sur le Duché de Neubourg.

L'Evêque est JEAN ANTHOINE DE KNEBEL d'une famille ancienne dans le païs du *Haut Rhin*; il est né en 1644. Il étoit Chanoine d'*Eichstadt*, d'*Augsbourg*, & de l'Eglise de St. *Burckard* à *Wurtzbourg*.

Son *Predecesseur* étoit JEAN-MARTINI d'EYBS lequel étant décedé en 1704. eut pour successeur nommé *Henri Ferdinand Baron de Leven* qui refusa l'Eveché après l'Election.

Ses principales villes sont *Eichstadt*, *Dutting*, *Freyerstadt*, *Herenried*, la Comté de *Hirschberg*, *Gutzenhause*, *Dolnstein*, &c.

SPIRE.

L'Evêché de SPIRE est un des plus anciens de l'Allemagne.

L'*Eveque* d'aujourd'hui est HENRI HATTARD Baron de *Rollinghen*, élu en 1711.

Son *Predecesseur* étoit JEAN HUGUE d'ORSBECK.

Autrefois cet Evêché étoit annexé à l'Electorat de *Mayence*, mais depuis quelque tems il a ses Ev ques particuliers. Les Etats de l'Evêché sont sur le Rhin au dessous du *Necker*.

STRASBOURG.

L'Evêché de STRASBOURG n'est plus véritablement de l'Empire, depuis que l'*Alsace* dont il fait partie, a été cédée à la Couronne de *France* par la Paix de *Ryswyck*.

L'*Evêque* est ARMAND GASTON de ROHAN

Cardinal, Grand Aumonier de France, né en 1674. DES PRINCES ECCLESIASTIQUES.

Son *Predecesseur* étoit GUILLAUME EGON, Prince de FURSTENBERG, Cardinal.

Cet Evêché raporte soixante mille écus de revenus, & donne titre de Landgrave d'*Alsace*, & de Prince du St. Empire.

L'Evêché de CONSTANCE passe pour le plus grand de l'Allemagne & contient soixante six Doyennez, quoique la Réformation l'ait bien diminué. CONSTANCE.

L'*Evêque* d'aujourd'hui est JEAN FRANÇOIS de STAUFFENBERG, élu en 1704.

Son *Predecesseur* étoit MARCARD RODOLPHE élu en 1689.

Outre les biens qu'il possede dans le *Turgow*, il jouït encore de l'Abbaïe de *Reichenau* & de la Prevôté d'*Oeninghen* &c. Sa residence est à *Morsbourg*.

L'Evêché d'AUGSBOURG qui renferme mille Paroisses, est obligé de païer tous les ans à Rome seize cens livres. AUGSBOURG.

L'*Evêque* d'aujourd'hui est ALEXANDRE SIGISMOND, COMTE PALATIN du Rhin, né en 1663. Il fut élu en 1690.

Son *Predecesseur* étoit JEAN CHRISTOFLE Baron de FREIBERG.

Sa residence à est *Dillinghen* sur le *Danube*.

L'Evêché de HILDESHEIM est enclavé dans le Païs de BRUNSWICK. HILDESHEIM.

L'*Evêque* d'aujourd'hui est JOSEPH CLEMENT Electeur de *Cologne*.

Son Predecesseur étoit JOSSE EDMOND Baron de *Brabeck* élu en 1688. mort en 1702.

L'Evêché de PADERBORN est situé en *Westphalie*, PADERBORN.

L'*Evêque* d'aujourd'hui est CLEMENT Au-

GUS-

Des Princes Ecclesiastiques. GUSTE fils de l'Electeur de *Baviére* né en 1700.

Son *Predecesseur* étoit FRANÇOIS ARNAUD de METERNICK Baron de GRACHT qui outre cela étoit Evêque de *Munster* & Prevôt de l'Eglise d'*Osnabrug*. La Residence est le fort de *Nienhus*

Freysinghen. L'Evêché de FREYSINGHEN est dans la Baviére & rapporte 400000. Livres de rente Le Chapitre a cela de singulier que ceux qui en sont chanoines, ne peuvent posseder d'autres canonicats. Il est souvent scandaleux que cette regle ne sait pas commune à tous les Chapitres.

L'*Evêque* d'aujourd'hui est JEAN FRANÇOIS ECKER Baron de KUPFING & de LICHTENEGG, né en 1649. élu en 1695.

Son *Predecesseur* étoit JOSEPH CLEMENT aujourd'hui Electeur de *Cologne*.

Ratisbonne. L'Evêché de RATISBONNE n'est sujet à aucun Métropolitain. Il a cela de commun avec celui de *Bamberg*.

L'*Evêque* est CLEMENT AUGUSTE de BAVIERE le même qui est Evêque de Paderborn.

Son *Predecesseur* étoit son oncle JOSEPH CLEMENT Electeur de Cologne qui lui resigna cet Evêché en 1716.

Passau. L'Evêche de PASSAU a été formé d'une partie de l'Archevêché de *Lorch*. Le Cardinal de *Lamberg* tenta, mais envain, de retablir la qualité d'Archevêque de *Passau* en 1694. Ses revenus sont estimez 240000. livres.

L'*Evêque* d'aujourd'hui est RAIMOND FERDINAND Comte de RABATA, élu en Janvier 1713.

Son *Predecesseur* étoit JEAN PHILIPPE Comte de LAMBERG, fameux par ses emplois Politiques.

L'E-

L'Evêché de TRENTE passe pour un des plus anciens de l'*Allemagne*. L'Evêque entre aux Etats du *Tirol* & a rang à la Diéte de l'Empire, où il est obligé de conformer son suffrage a celui des Archiducs. Plusieurs Comtes de l'Empire, le Duc de *Mantoue* & l'*Empereur* même, relevent de lui pour des fiefs dont il est le seigneur dominant. DES PRINCES ECCLESIASTIQUES. TRENTE.

L'*Evêque* d'aujourd'hui est JEAN MICHEL Comte de SPAUR.

Son *Predecesseur* étoit JOSEPH VICTOR de ALBERTIS. mort en 1696.

L'Evêché de BRIXEN étoit autrefois à *Sabiona*. Il est dans le *Tirol* dont il fait partie; mais l'Evêque est Prince de l'Empire. BRIXEN.

L'*Evêque* d'aujourd'hui est GASPAR-IGNACE Comte de CUNIGL.

Son *Predecesseur* étoit Jean FRANCOIS KUHN de HAYER.

L'Evêché de BASLE est le même qui étoit établi autrefois à Augst (*Augusta Rauracorum*.) BASLE.

L'*Evêque* d'aujourd'hui est JEAN CONRAD, Baron de REINACH ou REINALD.

Son *Predecesseur* étoit GUILLAUME JACOB RINCK de *Baldenstein* mort en 1705.

Il est alternant dans les Dietes avec l'Evêque de *Brixen*. Sa residence est à *Buntrut* dans l'Elsgau. La plus grande partie de son Diocese est de la Réligion Reformée.

L'Evêché de TONGRES avec les Archevêchez de *Treve* & de *Cologne* n'étoient autrefois qu'un seul Diocese. Tongres qui en fut détaché fut détruit par les *Huns* & le siége Episcopal transferé à *Mastricht* & de là à LIEGE, c'est l'Evêché le plus considerable de l'Allemagne. Son revenu est de trois cents mille Ducats, il fait partie du Cercle de Westphalie. LIEGE.

L'E-

Des Princes Ecclesiastiques. L'*Evêque* d'aujourd'hui est JOSEPH CLEMENT Electeur de *Cologne.*

Son *Predecesseur* étoit JEAN LOUIS Baron d'ELDEREN mort en 1694.

Osnabrug. L'Evêché d'OSNABRUG est un de ceux dont la fondation est due à la pieté de Charlemagne.

Il a été reglé à la paix de Westphalie qu'il doit être possedé alternativement par un Prince de la Maison de *Brunswick*, & par un Evêque Catholique.

L'*Evêque* d'aujourd'hui est ERNEST AUGUSTE de BRUNSWICK LUNEBOURG frere de *George* I. Roi d'Angleterre.

Son *Predecesseur* étoit CHARLE JOSEPH de LORRAINE Electeur de *Trêves* mort en 1705.

Munster. L'Evêché de MUNSTER est fort considerable & le fameux *Bernard Gallen* qui le possedoit, a eu jusqu'a trente mille hommes de troupes. Il a été fondé par Charlemagne.

L'*Evêque* d'aujourd'hui, est CLEMENT AUGUSTE de BAVIERE, élu en 1719. à *la place de* PHILIPPE MAURICE son frere, mort à Rome dans le tems de sa nomination.

Le *Predecesseur* étoit FRANCOIS ARNAULD JOSEPH, Baron de METERNICH-GRACHT.

Lubeck. L'Evêché de LUBECK avoit été d'abord établi dans la ville d'Altenbourg alors fameuse dans la Wagrie. Mais cette ville aiant été presque réduite à rien & *Lubeck* s'étant élevée sur les ruïnes de cette ville, l'Evêché y fut transferé. Il est toujours possedé par un Prince Lutherien qui conserve le titre d'Evêque & dont la Residence est à *Eutin.*

L'*Evêque* d'aujourd'hui est CHRISTIAN AUGUSTE, connu sous le nom d'Administrateur de HOLSTEIN.

Son *Predecesseur* étoit AUGUSTE FREDERIC

L'Evêché de COIRE est si ancien que l'on n'en sait pas bien l'origine. L'Evêque en est Prince de l'Empire & allié des Suisses. Il a sa place aux diétes parmi les Princes du *Cercle* de *Suabe*.

L'*Evêque* d'aujourd'hui est ULRIC de FEDERSPIEL famille du païs des *Grisons*.

Son *predecesseur* étoit ULRIC de MONTE mort en 1692.

IV. Des ABBEZ Princes de l'Empire.

L'*Abbaïe* de FULDE fondée en 744. par les bienfaits de Pepin Roi de France, ne releve que du siége de Rome, & est de l'ordre de St. Benoist. Chaque Abbé envoie à la Chancellerie de Rome 800. livres, lors qu'il est installé. Les Abbés de Fulde prennent la qualité de Primats des Germanies & des Gaules, & c'est sur cette primatie qu'ils ont fondé leur prétention de suivre immédiatement l'Archevêque de Mayence, & de préceder tous les autres Prelats. Cet attentat qui n'a pu venir que d'une ambition éfrenée, & d'une grossiere ignorance des droits de l'Episcopat, a fait verser bien du sang, & causé d'horribles desordres. Les Abbez se servoient de la bigoterie de quelques Imperatrices pour obtenir des Empereurs des titres abusifs qu'on ne put leur faire abbandonner que par des armées, & par des batailles. L'Abbé de Fulde est le prémier des quatre Abbez de l'Empire, qui dans les diétes sont placez aux pieds de l'Empereur.* Il est Archi-Chancelier perpetuel de l'Imperatrice, il lui met la Couronne sur la tête au Couronnement, & la lui ote, lors qu'elle la quite. Il a un grand Marêchal hereditaire.

L'*Abbé* d'aujourd'hui DON CONSTANTIN

Baron de BUTLAR fut élu le 19. d'Octobre 1714.

Son *Predecesseur* étoit *Dom Albert* Baron de Scheiffras.

L'Abbaïe de KEMPTEN fondée en 777. est aussi de l'ordre de St. Benoist, & ne releve que du St. siege.

L'Abbé est vêtu le matin en Ecclesiastique, & l'après-midi en Prince seculier. Il est Grand Marêchal de l'Imperatrice. Ses Officiers hereditaires sont l'Electeur de Baviere son Grand maître, l'Electeur de Saxe son Grand Echanson, &c.

L'*Abbé* d'aujourd'hui, est *Dom* RUPERT de BODMAN élu en 1677.

Son *Predecesseur* étoit *Dom* BERNARD GUSTAVE Marquis de BADEN.

La Prevôté d'ELWANGER étoit cy devant une Abbaïe de l'ordre de St. Benoist; mais elle à été changée en Prevoté, & les moines ont été faits Chanoines.

Le *Prevôt* est FRANÇOIS LOUIS Comte *Palatin* du Rhin, Grand maître de l'ordre Teutonique élu en 1694.

Son Prédecesseur étoit LOUIS ANTHOINE son frere.

L'Abbaïe de MURBACH, à laquelle est unie l'Abbaïe de LUDERS, a disputé pour la *preséance* avec celle de Kempten.

L'*Abbé* est PHILIPPE EVRARD Comte de LOWENSTEIN-WERTHEIM, élu en 1680.

Son predecesseur étoit Felix Egon Prince de Furstenberg, Doïen de Strasbourg.

BERCHTOLDSGADEN est une prevôté qui ne releve que de Rome, & de l'Empire.

Le Prevôt est JOSEPH CLEMENT de *Baviere*, Electeur de Cologne depuis 1688. Son predecesseur étoit Maximilien Henri de Baviere.

L'Ab-

L'Abbaïe de PRUM de l'ordre de St. Benoist fut fondée par *Pepin* Roi de France, & enrichie par *Charlemagne*; elle est aujourd'hui attachée à l'Archevêché de Tréves, d'où cet l'Electeur prend le titre d'Administrateur de *Prum*, & de *Veissenbourg*. Cette derniere étoit une abbaïe de Benedictins fondée par Dagobert Roi de France, l'Abbé en fut secularisé en 1526.

L'Abbaïe de STABLO ou STAVELO est dans le Diocese de Liege: elle à été quelquefois possedée conjointement avec celle de MALMEDI par un même Abbé.

L'*Abbé* d'aujourd'hui est le même que celui de *Murbach*.

Son *predecesseur* étoit *François Anthoine Joseph* de *Lorraine*, mort en 1715.

L'Abbaïe de CORWEI, est nommée dans les Historiens Latins la nouvelle Corbie, parce qu'elle est une Colonie de ce Monastere. Elle est dans la Westphalie.

L'Abbé est *Dom* FLORENT de VELDEN depuis 1696.

Son *predecesseur* étoit *Christofle* de *Belliinckhausen*.

Il y a outre cela des ABBESSES, qui ont aussi rang de Princesses de l'Empire. A savoir de *Quedlimbourg*, de *Essen*, de *Buchau*, d'*Andlau*, de *Lindau*, de *Herford*, du *Bas Munster* à Ratisbonne, du *Haut Munster* au même lieu, de *Gandersheim*, de *Heggenbach*, de *Guttenzell*, de *Roten Munster*, & de *Baindt*. La prémiere de ces Abbaïes est Lutherienne. Celle de Gandersheim aussi; celle d'Herford est Calviniste.

TITRES DES SOUVERAINS.

Dont il est traité dans ce Volume.

LE Tître de l'EMPEREUR est; Elu Empereur des Romains toûjours Auguste, Roi de *Germanie*, de *Hongrie*, de *Boheme*, de *Croatie*, & d'*Esclavonie*; Archiduc d'*Autriche*, Duc de *Bourgogne*, de *Brabant*, de *Stirie*, de *Carinthie*, de *Carniole*; Marquis de *Moravie*; Duc de *Luxembourg*, de la *Haute* & de la *Basse Silesie*, de *Wurtenberg* & de *Teek*; Prince de *Suabe*; Comte de *Hapsbourg*, de *Tirol*, de *Kybourg*, & de *Göricie*, Marquis du saint Empire Romain, du *Burgow*, de la *Haute* & *Basse Lusace*, Seigneur de la Marche Esclavonne de *Port-Naon*, & de *Salins* &c. Il y a joint encore jusqu'à présent ceux de la Monarchie Espagnole qu'il a contestée à Philippe V.

L'*Electeur* PALATIN se qualifie Comte Palatin du Rhin, *Grand Maître d'Hotel*, Prince & Electeur du St. Empire, Chevalier de la Toison d'or, Protecteur de l'Ordre de *Malthe* dans l'Empire, Duc de *Juliers*, de *Cleves*, & de *Berg*, Prince de *Mœurs*, de *Veldens*, de *Spanheim*, de la *Marck*, de *Lawensberg*; Seigneur de *Rawenstein* &c.

Le Prince de SULSBACH de la même Maison, prend le tître de Comte Palatin du Rhin Duc de *Baviere*; de *Juliers*, de *Cleves*, & de *Berg*, Prince de *Mœurs*, Comte de *Veldens*,

de

de *Spanheim*, de la *Marck*, de *Ravensberg*, Seigneur de *Ravenstein*, &c. Le Prince Palatin de DEUX PONTS de la même Maison, est qualifié; Comte Palatin du Rhin, & de *Deux Ponts*, Duc de *Baviere*, de *Juliers*, de *Cleves* & de *Berg*.

Le Prince de *Birckenfeld* de la même Maison, se dit: Comte Palatin du *Rhin*, Duc de *Baviere*; Comte de *Veldents*, de *Spanheim*, de *Rappolstein*, de *Hohenac* &c.

II. L'*Electeur* de BAVIERE, se qualifie Grand Maître, Prince & Electeur de l'Empire, Duc de la *Haute* & *Basse Baviere* & du *Haut Palatinat*, Comte Palatin du Rhin, Landgrave de *Leuchtenberg* &c.

L'*Electeur* de SAXE indépendamment de son Roiaume de *Pologne*, est Grand Marêchal, Prince & Electeur du St. Empire; Duc de *Saxe*, de *Juliers*, de *Cleves*, de *Berg*, d'*Enger*, de *Westphalie*; Landgrave de *Thuringe*, Margrave de *Misnie*, de la Haute, & de la Basse *Lusace*; Burgrave de *Magdebourg*; Prince & Comte de Henneberg; Comte de la *Marck*, de *Ravensberg*, & de *Barbi*, Seigneur de *Ravenstein*. &c.

Les autres Princes de la Maison de *Saxe*, se disent tous; Duc de *Saxe*, de *Juliers*, & le reste du Titre. Ceux d'Eisenach y ajoutent après *Ravensberg*, de *Sain* & de *Witgenstein*.

L'Electeur de Brandebourg, est Roi de *Prusse* Marggrave de *Brandenbourg*; Grand Chambellan, & Prince Electeur du St. Empire. Prince Souverain de *Neufchâtel* & de *Vallangin*: Duc de *Magdebourg*, de *Cleves*, de *Juliers*, de *Berg*, de *Stetin*, de *Pomeranie*, de *Cassubie*, des *Vandales* & de *Mecklenbourg*, & de *Crossen*, Burgrave de *Nuremberg*, Prince de *Halberstadt*, de *Minden*, & de *Cammin*, des *Vandales*, de *Schwe-*

rin, de *Ratzebourg* & de *Mœurs*; Comte de *Hohenzollern*, de *Rupin*, de la *Marck*, de *Rawensberg*, de *Hohenstein*, de *Tekklenbourg*, de *Lingen*, de *Schuerin*, de *Buren* & *de Leerdam*; Marquis de *Veer* & de *Vlessingue*, Seigneur de *Ravenstein*, des Païs de *Stargard*, de *Rostock*, de *Lawenbourg*, de *Butou*, & de *Breda*. &c.

Les Princes de BARREUTH, D'ANSPACH & de CULMBACH, qui sont de la même Maison, prennent également le titre de Margrave de *Brandebourg*, Duc de *Prusse*, de *Magdebourg*, de *Stetin*, de *Pomeranie*, de *Cassubie*, des *Vandales*, de *Meckelbourg*, de *Silesie*, de *Crossen*; Burgrave de *Nuremberg*; Prince de *Halberstadt*, de *Minden*, de *Cammin*, de *Wenden*, de *Schwerin*, & de *Ratzebourg*; Comte de *Hohenzollern*, de *Schwerin*, Seigneur de *Rostock* & de *Stargard*.

L'Electeur de BRUNSWICK-HANOVER, indépendemment de sa Succession à la Couronne d'Angleterre, est Duc de *Brunswick* & de *Lunebourg* Grand Tresorier, Prince & Electeur du St. Empire, &c.

Les Ducs de BRUNSWICK & de LUNEBOURG ne joignent guerres d'autres Titres à celui-là.

Le *Duc* de MECKLENBOURG s'apelle Duc de *Meckelbourg*, Prince des *Vandales*, de *Schwerin*, & de *Ratzbourg*; Comte de *Schwerin*, Seigneur des Seigneuries de *Rostock* ou de *Stargard*. &c

On a pu remarquer que ce titre est inseré tout entier en celui de l'Electeur de Brandebourg; c'est en vertu de l'expectative. Il faut aussi observer que les Princes mettent souvent dans leurs titres quantité de pais qu'ils ne possedent point; on a marqué dans leurs Articles, ce qu'ils possedent effectivement.

Le *Duc* de WURTENBERG a pour titre, Duc de *Wurtenberg*, & de *Teck*, Comte de *Montbeliard*,

liard, Seigneur de *Heydenheim* &c. La Maison d'Autriche a le titre & l'expectative de ce Duché.

Le *Landgrave* de HESSE-CASSEL, est qualifié Landgrave de *Hesse*, Prince de *Hirschfeld*, Comte de *Catzenelbogen*, de *Dietz*, de *Ziegenheim*, de *Nida*, de *Schaumbourg*; Seigneur d'*Epstein*, de *Plessen*, *d'Itter*, & de *Franckenstein*.

Le *Landgrave* de HESSE-DARMSTADT, y ajoute après la Comté de *Schaumbourg*, d'*Ysenbourg* & de *Budingen*.

Le *Prince* de BADE prend pour Titre: Marquis de *Baden*, de *Hochberg*, Landgrave de *Sausenberg*, Comte de *Spanheim*, & d'*Eberstein*, Seigneur de *Röteln*, de *Vadenweiler*, de *Lahn*, & de *Mahlberg*.

Le Titre du *Prince* d'ANHALT-DESSAU, est Prince d'*Anhalt*, Duc de *Saxe*, d'*Angrie*, & de *Westphalie*, Comte d'*Ascanie*; Seigneur de *Zerbst*, de *Bernbourg*, &c. La Branche d'ANHALT-ZERBST y ajoute de JEVERN, & de *Knyphausen*.

FIN DU III. LIVRE.

